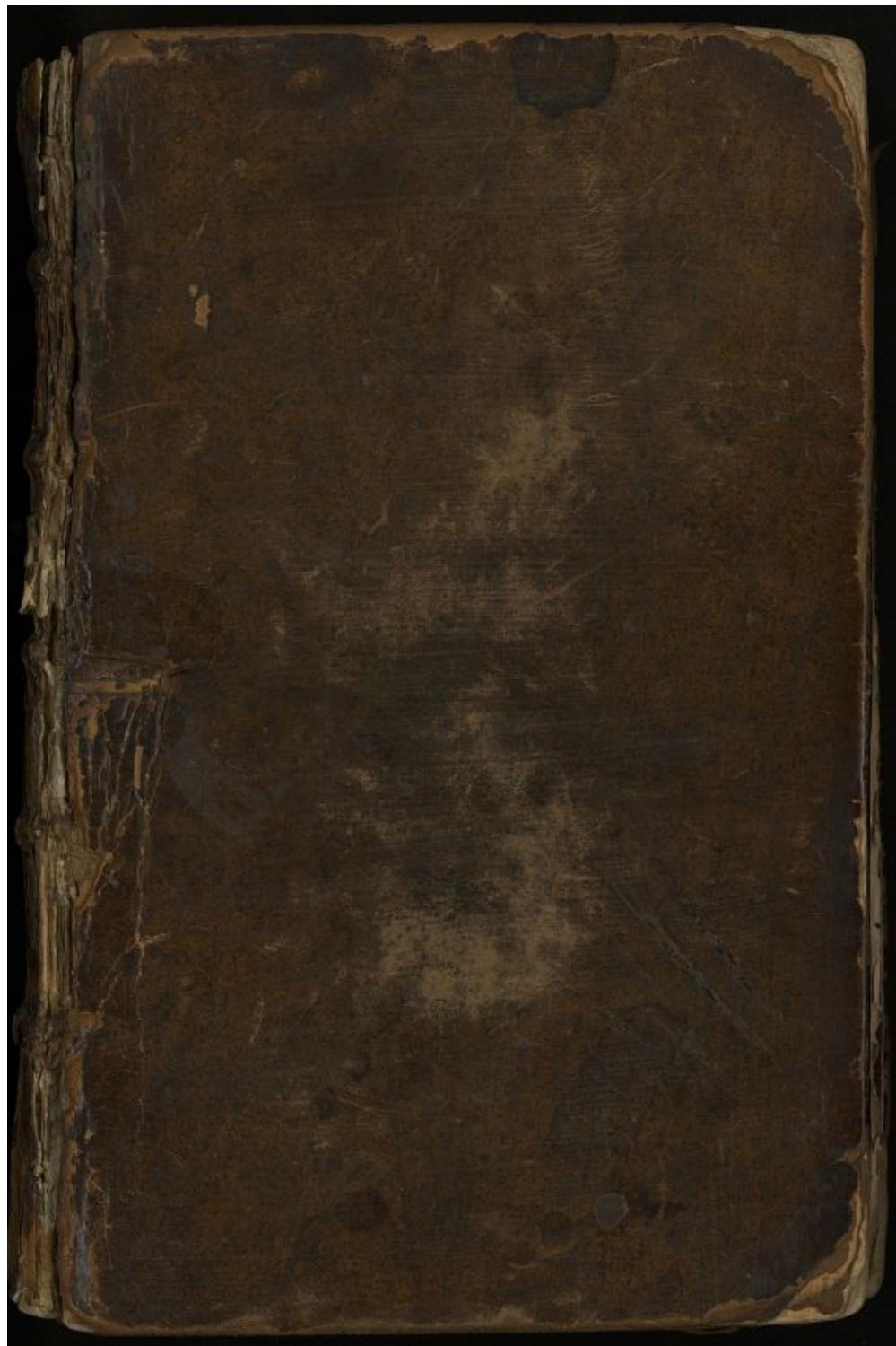


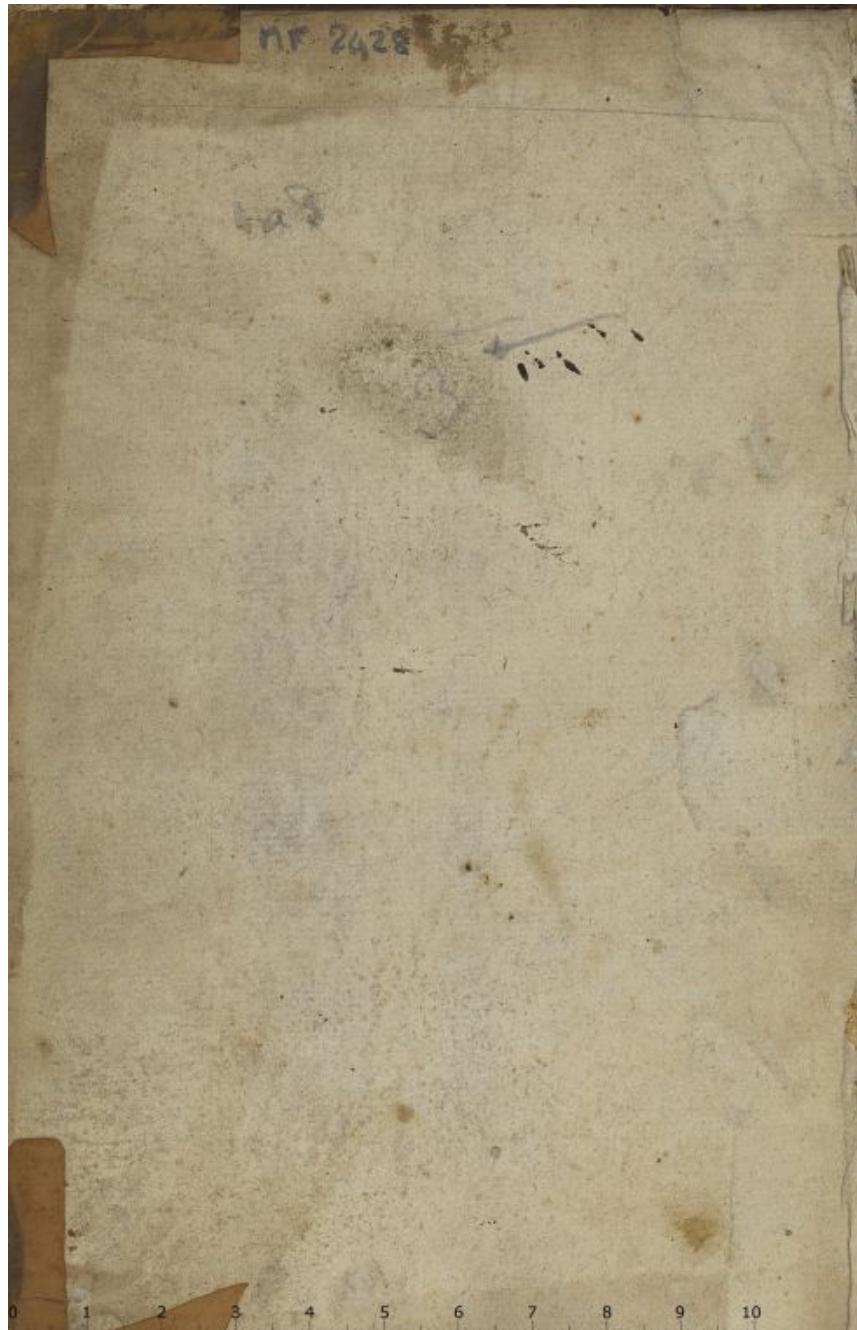
Bibliothèque numérique

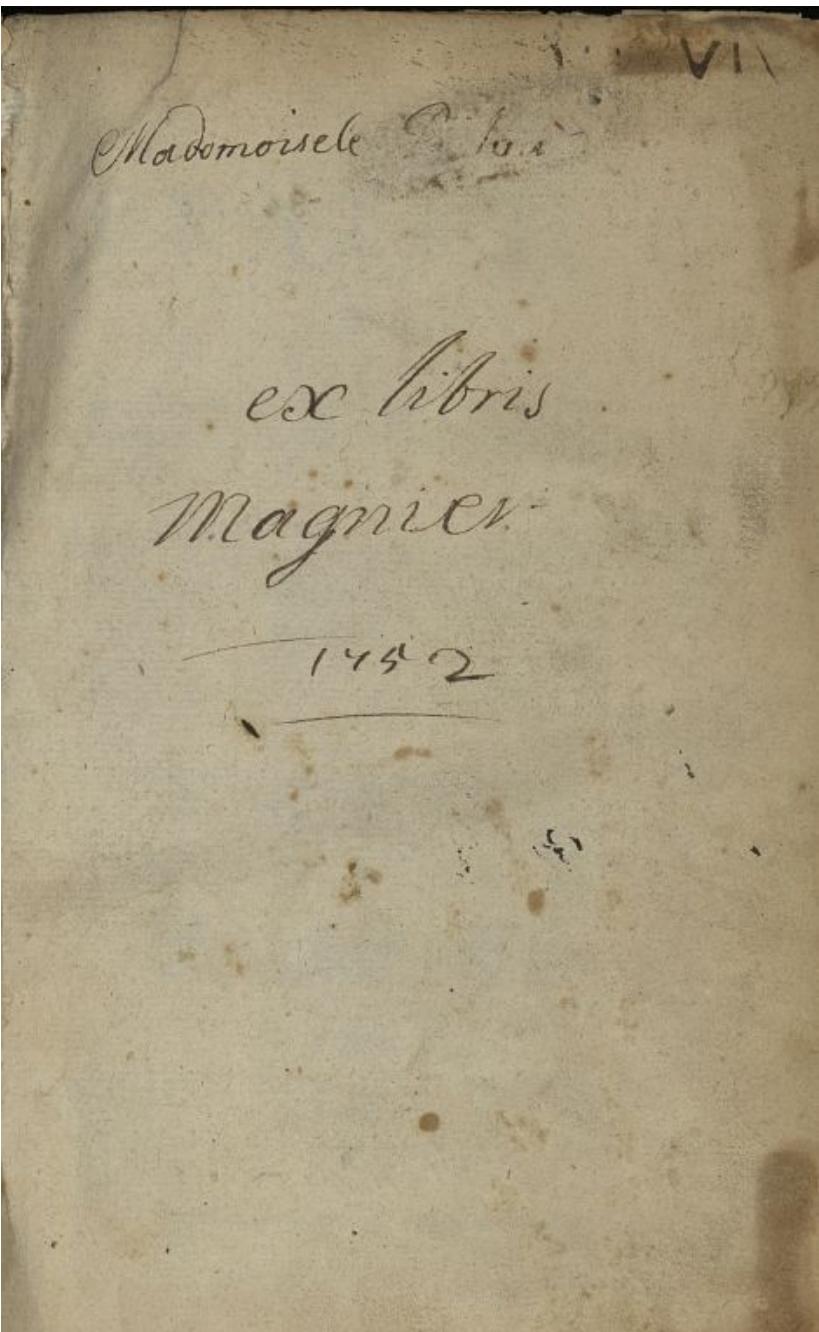
medic@

Peu, Philippe. La pratique des accouchemens, [suivi par] réponse à l'avertissement, réponse de Mr Peu aux observations particulières de Mr Mauriceau sur la grossesse et l'acouchement des femmes

A Paris, chez Jean Boudot, 1694.
Cote : 34656







XIV, 6, 8

8.314

34656

PRATIQUE
DES
ACOUCHEMENS.

Par M^R P E U, Maître Chirurgien d'ancien
Prevost & Garde des Maîtres Chirurgiens
Jurez de Paris.



A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, rue Saint Jaques ;
au Soleil d'Or.

M. DC XCIV.

Avec Privilege & Aprobations.

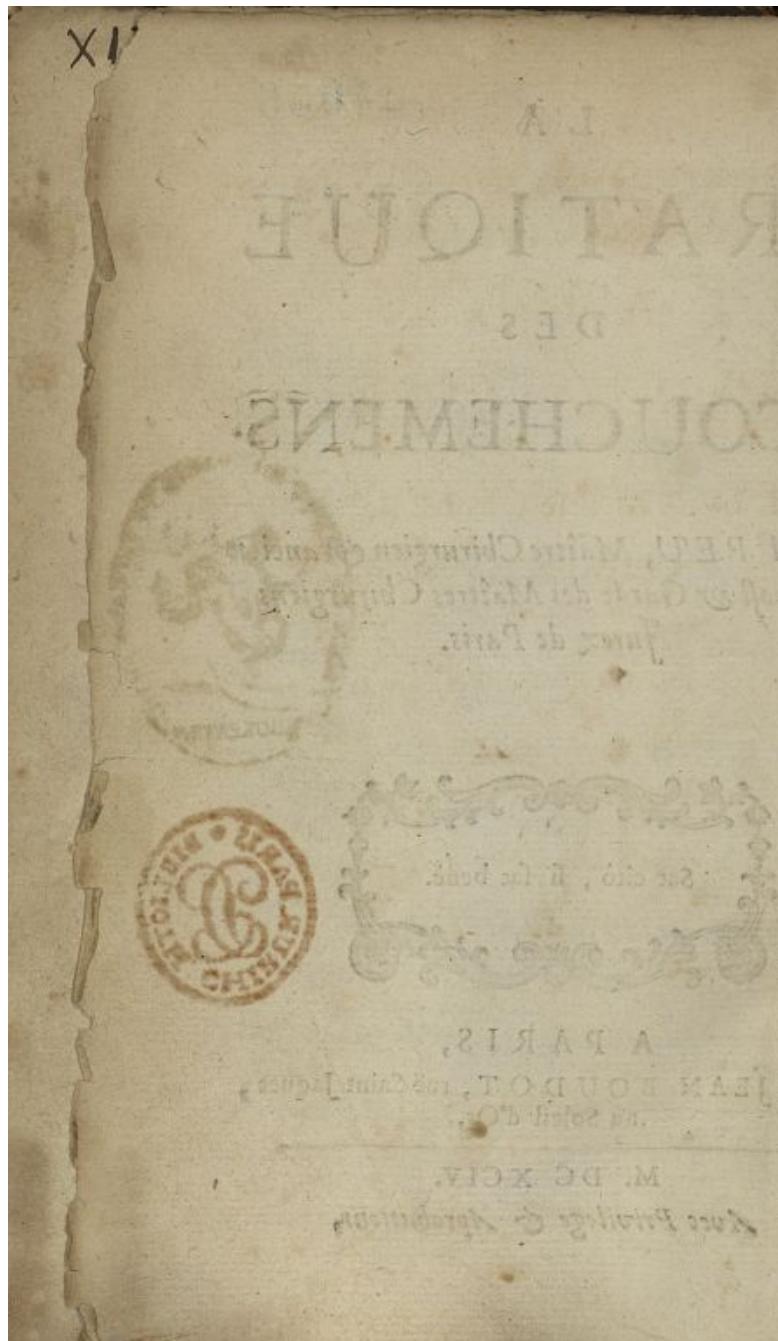


TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I.	<i>Qui sert de Préface.</i>	page 1
CHAP. II.	<i>Des moyens de connoître la véritable grossesse.</i>	10
CHAP. III.	<i>Des Membranes de l'enfant & de ses Eaux.</i>	21
CHAP. IV.	<i>De l'Arrière-faix ou placenta.</i>	33
CHAP. V.	<i>Des signes pour connoître si l'enfant est mort ou vivant.</i>	41
CHAP. VI.	<i>De la Distinction des parties de l'enfant.</i>	51
CHAP. VII.	<i>De la Toux survenue aux femmes enceintes.</i>	58
CHAP. VIII.	<i>Des Passions & de leurs suites par rapport à la femme enceinte ou nouvellement accouchée.</i>	64
CHAP. IX.	<i>De l'Avortement.</i>	87
CHAP. X.	<i>Des femmes qui sont contrefaites.</i>	
		103
CHAP. XI.	<i>De la vraie & de la fausse disposition.</i>	à ij

T A B L E

<i>tion pour accoucher.</i>	109
CHAP. XII. De l'Enfantement naturel. §. 1.	
<i>Quel est l'enfantement naturel.</i>	133
<i>§. 2. Distinction à faire des pieuses Maximes d'avec les superstitieuses,</i>	136
<i>§. 3. Toucher rarement la malade & avec précaution,</i>	145
<i>§. 4. Danger de forcer & de précipiter mal à propos.</i>	147
<i>§. 5. Emploier utilement les forces de la malade.</i>	159
<i>§. 6. L'usage des lavemens.</i>	165
<i>Utilité de la saignée faite à propos.</i>	168
<i>§. 7. Quand ouvrir les Membranes pour procurer l'écoulement des eaux.</i>	171
<i>§. 8. Du Méconium.</i>	173
<i>§. 9. Ondoier dans le péril.</i>	178
<i>§. 10. Du Clitoris.</i>	179
<i>§. 11. Enfans qui ont le cou gros & court.</i>	
	182
<i>§. 12. Quels os facilitent l'accouchement.</i>	183
<i>§. 13. Observation importante avant que de lier le Cordon.</i>	187
<i>§. 14. De la Ligature du Cordon.</i>	189
<i>§. 15. Ne point trépaner l'enfant nouveau-né.</i>	196
<i>§. 16. De l'Exomphale survenant à l'enfant.</i>	197
<i>§. 17. Vaines Maximes pour les enfans</i>	

DES CHAPITRES.

<i>nouveau-nez.</i>	199
§. 18. <i>Question curieuse : pourquoi , &c.</i>	202
§. 19. <i>Méthode quand il y a plusieurs enfans.</i>	208
§. 20. <i>Que chaque enfant a son Délivre.</i>	210
§. 21. <i>Des Vuidanges & des Tranchées.</i>	218
§. 22. <i>Du Lait.</i>	222
§. 23. <i>Des Odeurs, vapeurs, mauvais air, &c.</i>	228
§. 24. <i>Signes de vie ou de mort pour la femme accouchée.</i>	235
§. 25. <i>Cure de la Vulve mal-traitée dans le travail.</i>	245

LIVRE SECON D.

CHVP. I, **D**E l'Enfaniement laborieux en général & de la méthode qu'on y doit garder. page 257

§. 1. <i>Causes de l'Enfaniement laborieux.</i>	
là même.	
§. 2. <i>Méthode générale.</i>	263
§. 3. <i>De la Perte de sang.</i>	266
§. 4. <i>De la Réduction des parties.</i>	282
§. 5. <i>Danger pour l'enfant, lors même qu'il se présente dans la posture naturelle.</i>	285
§. 6. <i>Utilité du Crochet, & la manière de s'en servir.</i>	291

à. iii

T A B L E

§. 7. Méthode pour tirer l'enfant par les pieds.	300
CHAP. II. De l'Incision Césarienne. §. 1. De la manière dont il faudroit se comporter dans l'Incision Césarienne, supposé qu'on la pratiquât la mère étant encore en vie.	315
§. 2. Si l'on doit pratiquer l'Incision Césarienne la mère étant en vie.	322
CHAP. III. De la Tête retenue, simplement prise, ou enclavée au passage.	337
CHAP. IV. Du Tire-tête.	357
CHAP. V. De l'Enfant qui présente la Face la première.	376
CHAP. VI. De l'Enfant qui a la Tête ou le Ventre plein d'eaux ou de vents.	381
CHAP. VII. Du Col embrassé des bras ou des cuisses.	389
CHAP. VIII. De l'Enfant qui présente l'Epaule seule.	393
CHAP. IX. De l'Enfant qui présente le Bras.	398
CHAP. X. De l'Enfant présentant le Ventre, le dos, ou le côté, seul ou accompagné de quelqu'autre partie.	414
CHAP. XI. De l'Enfant présentant la Hanche, une ou les deux fesses.	418
CHAP. XII. De l'enfant présentant les Genoux ou les Pieds.	423
CHAP. XIII. Des obstacles en l'accouchement de la part du cordon.	430

DES CHAPITRES.

CHAP. XIV. <i>De quelques enfans monstrueux;</i>	
458	
<i>Recit de l'anatomie d'un monstre qui naquit</i>	
<i>à Paris le 29. jour d'Aoust 1674.</i>	474
CHAP. XV. <i>De l'Arrière-faix comme inutile,</i>	
<i>ou corps étrange.</i>	493
CHAP. XVI. <i>Des Vuidanges retenuës.</i>	520
CHAP. XVII. <i>De l'Enfant mort.</i>	534
CHAP. XVIII. <i>Du Faux-germe.</i>	546
CHAP. XIX. <i>De la Môle, du Schirre, du</i>	
<i>Condilôme, du Chancre, & de quelques</i>	
<i>autres corps étranges.</i>	559
CHAP. XX. <i>Des travaux compliquez de</i>	
<i>Hernies.</i>	572
CHAP. XXI. <i>De la Chute de la matrice.</i>	582
CHAP. XXII. <i>Des Varices du col de la ma-</i>	
<i>trice, & des Hémorroïdes survennues à la</i>	
<i>femme enceinte ou nouvellement aconchée.</i>	
609	

Fin de la Table.

Aprobation & Certificat de Monsieur Clement.

JE sous-signé Acoucheur de feuë Madame la Dauphine & des Princesses de France, & Maître Chirurgien Juré à Paris; certifie avoir lu & examiné de l'ordre de Monseigneur le Chancelier un livre qui a pour titre, *la Pratique des Accouchemens*, composé par Monsieur Peu mon confrère & ancien Prevost de notre Compagnie, dans lequel les curieux trouveront de quoi se contenter, & les personnes qui se dévoûeront à cet utile & important emploi, la vraie méthode pour le pratiquer habilement. A Paris ce vingt-septième Juin 1693. Signé CLEMENT.

Aprobation de Monsieur Berger Doien de la Faculté de Médecine de Paris.

OUY le rapport de Messieurs Liénard, Cressé, & Goüel commis par la Faculté de Médecine de Paris, pour examiner un livre composé par Monsieur Peu Maître Chirurgien & ancien Prevost & Garde des Maîtres Chirurgiens Jurez de Paris, intitulé *Pratique des Accouchemens*, ladite Faculté consent qu'il soit donné au public. Fait à Paris le sixième Juin 1693. Signé BERGER, Doien.

Aprobation de Monsieur Lienard Conseiller Médecin ordinaire du Roi, Docteur, ancien Doien & ancien Professeur dans la Faculté de Médecine de Paris.

ON ne sauroit traiter un sujet aussi ancien & aussi ordinaire que l'est celui de l'Accouplement, d'un air plus nouveau & moins commun, que Monsieur Peu le fait dans ce Livre ; ni donner à mille choses nouvelles qui s'y lisent avec plaisir, un tour plus net & plus clair que celui qu'il y emploie. C'est ce qui a fait pour moi, & qui fera pour ceux qui le liront avec la même attention, une agréable surprise & une vraie admiration. Je le considère comme un parterre d'une beauté si éclatante dans la diversité de ses fleurs, qu'on ne fait à laquelle s'atacher par préférence, ni donner le prix. En éfet quoi que ce qu'on voit ici dés l'ouverture du Livre dans ce qui tient lieu de Préface, semble ne devoir rien laisser dans la suite capable de l'égaler en délicatesse & en beauté : ce qu'on y trouve pourtant en continuant la lecture, fait aisément oublier ce qu'on y a vu. Il y paroît de la Physique la plus recherchée, de l'Anatomie la plus nouvelle, de la Médecine la plus curieuse au sujet de la dépuration du sang dans le placenta, de la Morale la plus exacte au sujet des passions. La Religion & les Sacremens y sont traitez avec dignité; & les véritables dévotions parfaitement démêlées d'avec les superstitions scrupuleuses. La pureté de la dictiōn y régne dans le discours, quoique le sujet du Livre en soit naturellement moins susceptible. On y épargne tout à la pudeur

du Lecteur ; & si l'Auteur y touche quelquefois par nécessité certaines matières inseparables de son dessein, c'est avec une délicatesse & un tour d'expression, une force & une noblesse, qui en écartent tout le danger. Ainsi, loin d'y trouver rien qui intéresse la conscience, ou qui rebute l'esprit : plus on lit, plus on veut lire ; plus on avance, & moins on voudroit avancer par un retour comme forcé sur ce qu'on a déjà lu. Par tout on sent une soif insatiable des bonnes choses dont on s'est rempli, sans pouvoir dire qu'en gros ce qu'on y a trouvé de beau & de surprenant. Tout y est naturel, aisé, populaire, quoiqu'avec un tour enjoué, fin & délié. Le style en est uniforme, les pensées suivies, les matières bien ordonnées, l'accessoire si heureusement ajusté au principal, qu'il est difficile de dire lequel des deux est fait pour l'autre. Tout s'y soutient, rien ne s'y dément ; & il n'en est point comme de ces ouvrages dont le magnifique début promet beaucoup pour ne donner rien. Que s'il imite en quelques endroits le feu qui n'éclate pas tout-à-coup, mais qui commence par un peu de fumée : ce début simple & uni est bien-tôt suivi de quelque chose qui éblouit par des beautés surprenantes. Enfin, c'est un Livre que je regarde comme un original en son genre. Il paroît à la vérité un des derniers de nos jours sur l'Accouchement ; sans doute par la modestie & l'humble timidité de l'Auteur, qui, suivant le précepte des grans Maîtres en fait d'écrire, non content d'avoir communiqué son ouvrage à quelques amis de bon goût, l'a encore laissé reposer dans l'obscurité du cabinet quelques années, pour jouir de la précieuse libér-

te d'y retoucher à son gré avant que de le donner au public. *Nescis enim vox missa reverti.* Ces considérations font aussi que je me persuade que ceux qui le liront avec le même esprit de justice & de désintéressement que j'ai fait, loin de m'accuser d'avoir trop dit en sa faveur & d'en avoir trop flaté l'Auteur, encheriront encore beaucoup par dessus moi, & demeureront d'accord que c'est un Livre à regarder dans la suite des tems & dans un avenir glorieux à la mémoire de celui qui l'a fait, non seulement comme le véritable & le premier modèle dans sa matière, mais encore comme un plan digne d'être mis & conservé dans toutes les bibliothèques & publiques & particulières de la France & de l'Europe. C'est le jugement que j'en porte avec éloge, & avec une approbation toute entière. A Paris ce 31. Mai 1693. LIENARD.

Approbation de Monsieur Cressé Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Ilant le Livre de Monsieur Peu, j'ai pensé qu'on le pouvoit comparer à ces tables où tous les mets se trouvent si exquis, qu'on a peine à se déterminer sur le choix qu'on en doit faire. En éfet, il ma paru si accompli de tous côtez, que je ne scai encore présentement par quel endroit je dois l'estimer davantage. Il ne se peut rien de plus simple ni de plus net que le récit de ses observations; rien de plus juste que l'application qu'il en fait aux matières qu'il traite: le nombre & le poids des préceptes qu'il y donne semble lever toutes les difficultez d'un art qui a passé jusqu'à présent pour en avoir de tres-épi.

neuses. S'agit-il d'y rapporter un entretien, quel de mieux ordonné, de plus développé & de plus vif? La Morale & la Religion y ont fort à propos trouvé leurs places, & les sentiments de l'Auteur par rapport à l'une & à l'autre y sont déclarés de la manière du monde la plus prudente & la plus réservée. Au reste ce qui fait encore plus sentir l'égalité de mérite en toutes ces choses, c'est qu'elles y sont comme assaisonées & soutenues de toutes parts d'un tour d'expression & d'un caractère de style qui va jusqu'à la dernière délicatesse. Je dirai enfin pourachever ce petit éloge que je crois devoir à la vérité, que l'utile s'y trouve d'un bout à l'autre accompagné de l'agréable, ce qui seul est suffisant comme nous l'avons pris du plus fin Critique de l'antiquité, pour qu'un ouvrage doive être considéré comme parfait. A Paris ce dernier Mai 1693. CRESSE.

Aprobation de M. Goüel Docteur de la même Faculté.

CE livre étant le fruit d'une expérience consommée, & renfermant les principes & les règles dont l'Auteur s'est servi avec beaucoup de succès: on y trouvera outre une infinité de remarques fort judicieuses, des préceptes très-solument établis, & des moyens leurs & faciles pour remédier aux accidens fâcheux qui surviennent aux femmes dans tous les différents tems de leur grossesse: ce qui le rend digne d'être imprimé comme un ouvrage dont la lecture ne sera pas moins agréable au public en général, qu'utile & nécessaire en particulier à ceux qui voudront acquérir quelque réputation dans la Pratique des Accouchemens. Fait à Paris ce dernier jour de Mai 1693. GOÜEL.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE
DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,
à nos amez & feaux Conseillers les gens
tenans nos Cours de Parlement, Maîtres
des Requestes ordinaires de notre Hôtel,
Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux,
leurs Lieutenans Civils & tous autres nos
Officiers & Justiciers qu'il apartiendra,
salut: Nôtre bien amé PHILIPPE PEU
Maître Chirurgien & ancien Prevost &
Garde des Maîtres Chirurgiens Jurez
de Paris, nous a fait remontrer qu'ifiant
composé un livre sous le titre de *Pratique*
des Accouchemens, où il rapporte les plus
importantes observations qu'il a faites
là-dessus pendant plus de quarante an-
nées d'exercice, il desireroit le mettre
au jour pour l'utilité du public & pour
l'instruction des personnes qui s'appliquent
à ce ministere, s'il nous plaisoit lui acor-
der nos Lettres de permission & de pri-
vilege pour le faire imprimer, non seu-
lement dans notre ville de Paris, mais
encore dans les autres de notre Royau-

me pour l'avantage d'un chacun; A ces causes desirant favorablement traiter l'exposant, lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces présentes, de faire imprimer ladite *Pratique des Accouchemens* en telles Villes de notre Royaume, & par tel Libraire qu'il voudra choisir dans chacune, le vendre & distribuer en tous les lieux de notre obéissance, en telles marges, caractères, & autant de fois que bon lui semblera durant l'espace de dix années consécutives, à commencer du jour qu'elle sera achevée d'imprimer pour la première fois: pendant lequel tems nous faisons tres-expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, vendre ou distribuer ledit livre, sous quelques prétextes, ni en quelque manière que ce soit sans le consentement de l'exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de trois mille livres d'amendes, confiscation des exemplaires contrefais, & de tous dépens dommages & intérêts, à condition qu'il en sera mis deux exemplaires dans notre bibliothèque publique, un en celle de notre cabinet des livres de notre Château du Louvre & un en celle de notre tres-cher & feal Chevalier, Com-

mandeur de nos Ordres, le Sieur Bouz
cherat Chancelier de France ; comme
aussi de faire imprimer ledit livre sur de
beau & bon papier & en beaux caracté-
res, suivant le règlement de la Librairie
& Imprimerie, que l'impression s'en fe-
ra dans nôtre Royaume & non ailleurs,
& de faire enregistrer ces présentes sur
le registre de la Communauté des Librai-
res & Imprimeurs de Paris ; le tout à
peine de nullité des présentes, du con-
tenu desquelles, vous mandons & enjoi-
gnons faire joüir & user ledit exposant
& ses aians-causes, pleinement & paisi-
blement, cessant & faisant cesser tous
troubles & empêchemens contraires,
Voulons qu'en mettant au commence-
ment & à la fin dudit livre l'extrait des
présentes, elles soient tenuës pour dû-
ment signifiées, & qu'aux copies colla-
tionnées par l'un de nos amez & feaux
Conseillers, Secretaires foi soit ajoutée
comme à l'original. Mandons au premier
nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis
faire pour l'execution des présentes toutes
significations, défenses & autres actes de
Justice nécessaires sans autre permission :
car tel est nôtre plaisir. Donné à Versail-
les le troisième jour de Septembre l'an de

grâce mil six cens quatre-vingt-treize, &
de notre règne le cinquante-unième.
Signé, par le Roi en son Conseil, CARPOT^e

Et ledit sieur Pau a cédé son droit de Privilége à JEAN BOUDOT Libraire à Paris, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Registre sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 23. Septembre 1693.

Signé, P. AUBOURN, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la première fois le 23.
Septembre 1693,

LA



A MONSIEUR
F A G O N,
CONSEILLER DU ROI EN
ses Conseils, Premier Médecin
de feuë la Reine, Docteur en
Médecine de la Faculté de
Paris.



*Ceux qui ont écrit avant moi de
la matière que je traite, ont choisi
a*

É P I T R E.

des hommes du premier mérite pour se mettre à l'ombre de leurs grans noms. Dans le choix illustre qu'ils ont fait, ils n'ont pas laissé de me rendre sans y penser le meilleur office du monde. Ils pouvoient me ravir l'honneur de votre protection. J'ignore si c'est de leur part, timidité ou respect, raisons d'intérêt ou de liaisons particulières: j'use de ma bonne fortune sans chercher trop scrupuleusement à qui je la dois; ou plutôt je ne veux la devoir qu'à Vous, qu'à Votre parfait discernement, ou à Votre modestie achevée. Mais, MONSEIGNEUR, laissez-vous vaincre sur l'un & l'autre chef en ma faveur: Ne doutez point qu'avec toute l'inclination possible de Vous

E P I T R E.

avoir pour Patron, je n'aie craint,
je n'aie balancé à Vous faire un
présent que je fais être fort au des-
sous de Vous. Non : Je n'aurois
pas entrepris de Vous ofrir ce Li-
vre, si vos amis, qui sont les
miens, ne m'y avoient encou-
ragé. Il leur a paru que je pou-
vois le mettre au jour avec quel-
que utilité pour le public. Seroit-
ce bien assez, M O N S I E U R,
pour Vous engager à le lire, &
à lui donner quelques heures d'un
tems qui vous est si précieux. Il
y va de sa réussite & de ma glo-
re. Je ne voudrois pas que sa lec-
ture fit partie de cette étude se-
rieuse qui acroît votre réputation
chaque jour aux dépens peut-être
de votre santé. C'est assez s'il

a ij

E P I T R E.

*Vous desennuie dans ces momens
que les savans hommes donnent
à de moindres soins pour se dé-
lasser de plus grans. Il mérite-
ra votre protection , dès qu'il au-
ra mérité & subi votre cen-
sure.*

*Qui peut mieux que Vous ,
M O N S I E V R , prononcer
sur un Ouvrage de cette façon ?
Passionné pour les Lettres dès vo-
tre jeunesse , exercé dans les Hu-
manitez avec distinction , formé
à la Cour qui est le centre du bon
goût , acoutumé à parler à fond ,
à discourir avec applaudissement
de tout , depuis l'Hyssope jusqu'au
Cedre , depuis le dernier des mé-
taux jusqu'au premier des météo-
res , du moindre insecte au plus*

E P I T R E.

excellent des animaux, qui est l'Homme : En un mot consommé dans la Science de la Nature, qui n'a plus pour vous de secrets dans ses générations les plus parfaites : Vous êtes en droit de décider souverainement sur un Livre de la Profession que je fais.

Mais qui peut mieux que Vous encore le protéger, dans l'état florissant où votre mérite Vous a mis. Après la gloire d'avoir appartenu à la plus vertueuse Reine de nos jours, Vous avez eus celle d'être consolé de sa perte par la propre bouche du Roi. Dans sa douleur la plus vive il a observé la vôtre. Vn

E P I T R E.

coup qui menace ordinairement
tant de fortunes, n'a servi qu'à
Vous affermir. Quel prix, quel
inestimable prix de vos justes
larmes ! Les bienfaits, la fa-
veur du Roi ; l'honneur de sa
confiance, le choix qu'il a fait
de Vous pour lui répondre en
quelque façon de la santé des
Princes de son sang roial : C'est
là, M O N S I E U R , un
solide apui pour Vous, une pro-
tection durable ; qui Vous met
en état de servir d'apui & de
protecteur aux autres. Mais ce
qui fait plus pour moi, dans
l'intérêt que j'ai que mon Livre
soit agréablement reçu ; C'est
l'avantage que Vous avez d'é-

E P I T R E.

tre parfaitement bien dans l'es-
prit des Dames , & sur tout
de Celle qui fait aujourd'hui ,
plus par sa vertu que par tout
le reste , le rare Ornement de la
Cour. Il n'appartient qu'à Vous ,
M O N S I E U R , d'aller
jusqu'à Elle , comme Vous avez
fait par ce genre de Dédicace
unique , où Vous avez scû ren-
dre hommage à sa Sageesse sans
blesser sa Modestie , ni passer vo-
tre devoir. Jouissez seul de ce
privilége. Mais du moins sou-
frez que ce petit Ouvrage , le
fruit de mes travaux , vienne
jusqu'à Vous. Trop heureux si
Vous l'agréez ; & si pour preuve
de votre aprobation , Vous me

E P I T R E.

*laissez la gloire & la liberté de
me dire,*

M O N S I E U R,

Vôtre tres-humble & tres-
obéissant serviteur,

P. P E U.



LA
P R A T I Q U E
D E S
A C O U C H E M E N S .
L I V R E P R E M I E R .

—
C H A P I T R E P R E M I E R ,
qui sert de
P R E F A C E .

TOIT mon dessein dans l'entre-
prise de cet ouvrage étant borné
principalement à traiter des cho-
ses de fait qui roulent sur l'expé-
rience , j'évite , autant qu'il m'est possi-
ble , de discourir sur beaucoup de matié-
res , qui sont du ressort de la theorie . Les
Auteurs anciens & modernes ont si bien

A

LA PRATIQUE

parlé de la génération & de la conception du fétus, ils nous ont donné une description & une anatomie si exacte des parties que la nature y a destinées, qu'il seroit comme inutile d'y retoucher après eux, & de pretendre enrichir aujourd'hui sur leurs écrits. C'est plutôt fait de supposer ce qu'ils en ont dit, & d'en avertir ou d'y renvoyer le lecteur.

A l'égard de la pratique des Accouchemens, c'est un fonds d'étude, où l'on fait tous les jours de nouvelles découvertes. Il s'y trouve des difficultez sans nombre, & des variéitez surprenantes. Je puis dire que depuis un assez long tems que je suis employé au soulagement des femmes dans leurs travaux, je n'en ai presque point vu qui n'eût sa différence qui le distinguât du reste; à peu près comme les visages des hommes, quoy que semblables en un sens, ne laissent pas d'ailleurs d'être différens les uns des autres. Et bien que l'usage m'ait aplani la plupart des difficultez, je ne laisse pas d'en trouver encore tous les jours qui avoient été jusques-là pour moi sans exemple. D'ailleurs, dans la diversité des occasions, chacun se fait une méthode qui lui est propre: convenant du principe, on ne convient pas toujours dans l'application que l'on en fait: l'industrie se

déploie à proportion du besoin ; & comme la voie simple & uniforme par où les hommes viennent au jour n'exclut pas la diversité des empêchemens qui traversent leurs naissances : ainsi le génie du Chirurgien accoucheur qui vient au secours de la nature, bien qu'il n'ait qu'une seule & commune veuë de la soulager, ne laisse pas d'y employer divers moyens, & de trouver autant de ressources différentes, qu'il a de maux différens à réparer.

Sur ce principe, il est comme naturel de se flater, & de penser qu'on est en droit de faire part au public de ce qu'on a vu & pratiqué soi-même, parce qu'on y croit voir du singulier & du nouveau. Plusieurs ont suivi de nos jours ce penchant d'une inclination bien-faisante. Favoris de la nature & de l'art, ils ont communiqué sans délai les premiers fruits d'un heureux travail.

A mon égard, j'ai conçu des premiers le dessein d'écrire, j'y ai persisté. Mais connaissant ma portée, j'ai différé long-tems à rien mettre au jour, de peur de travailler beaucoup, pour ne laisser qu'une teinture médiocre de ce qui s'appelle la vraie pratique, ou de me mêler d'enseigner aux autres ce que je n'aurois point fçu moi-même. Il est dangereux de don-

A ij

4 LA PRATIQUE

ner pour des règles & des maximes les préjugez de son esprit sans être fondé sur beaucoup d'expérience. Aujourd'hui qu'un long usage m'a confirmé dans mes anciennes observations, j'essaie de contribuer selon mes forces au bien commun. C'est sans présomption comme sans envie. On ne me verra point jaloux de mes opinions les préférer avec hauteur aux pensées des autres. J'honore les cendres de ces illustres Héros de la Médecine & de la Chirurgie qui nous ont fraîlé le chemin. Je marche respectueusement sur les traces de nos pères. Je dis avec cela bonnement ce qui est venu à ma connaissance, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, ce que je pense sur divers points; Et s'il m'arrive de n'être pas toujours du sentiment de mes confrères, c'est sans vouloir intéresser leur mérite, ni diminuer l'estime & la réputation qu'ils se sont aquis dans le monde. Ce n'est point par un esprit de critique, mais par un amour né avec moi qui m'attache à ce que je crois être la vérité, fût-ce au péril de ma fortune & de mes jours.

On conoîtra que je me suis appliqué à ne mettre que des choses, & des choses de pratique & de fait. J'ai évité de charger & de grossir ce volume d'un fatras de re-

médes qui se lisent chez les Auteurs. On ne trouve ici que les principaux. J'ai fui autant que j'ai pu les redites ennuieuses, & qui sont sans utilité. Quoi que je fasse état des figures gravées, qui donnent une idée, & qui acheminent à la connoissance des choses, j'en ai mis peu, & seulement dans quelques endroits importans. J'ai supprimé celles qu'on a trouvé de trop ailleurs, & l'on ne se plaindra point que j'aie dressé des pièges à l'innocence, & des embûches à la pudeur par des représentations ou des traits d'érudition plus lascifs qu'utiles. Il m'a paru même qu'il étoit de mon devoir de châtier mes expressions, & de bannir tout ce qui pouvoit atirer la censure. Si la matière que nous traitons est délicate, c'est pour cela qu'il y faut apporter plus de précaution, & ne pas croire que nous soyons en droit de flater la passion du libertin, sous prétexte de captiver ses bonnes-graces, & de nous en faire un lecteur facile & indulgent.

Ce n'est point pour moi, au moins à mon avis, un sujet de honte que de reconnoître de bonne foi, que ce que Dieu m'a donné de connoissances en mon art, je l'ai puisé indiféremment parmi des personnes de toutes sortes, & plus encore chez les pauvres & les petits, que chez les ri-

A iij

6 LA P R A T I Q U E

ches & les grands. D'autres croiroient peut-être par un aveu de cette nature mettre un obstacle à leur fortune naissante, ou donner atteinte à leur réputation déjà établie. Je suis dans un sentiment contraire, & s'il y a du risque à courre de la part des esprits médiocres, j'atens plus de justice du public en général. J'ai connu une personne autrefois fort indignée de voir des Dames demander pour faire choix d'un acoucheur : A-t'il acouché beaucoup de femmes de qualité ; ou répondre avec un air précieux . Il me semble qu'il n'acouche que de petites gens. Elles feroient mieux , ajoutoit-il , de s'enquerir si un homme a beaucoup d'expérience , s'il est connu pour s'être trouvé en de fâcheux travaux où il ait réussi , ou s'il y a long-tems qu'il exerce. A tout prendre , me disoit-il quelquefois avec un peu de chaleur , les femmes que la qualité distingue , sont faites comme les autres. Il vaudroit mieux souvent pour elles , qu'elles fussent acouchées comme les femmes du commun. Les Grans qui les environnent sont sujets à se laisser éblouir par des dehors spécieux qui ne sont pas toujours accompagniez d'un vrai mérite. Ceux qui les servent , sont même plus aisément intimidez & troublez auprés d'elles qu'au-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 7
prés des autres. C'est parmi les pauvres où l'on apprend davantage, & où l'on a de plus belles réussites. On y agit plus librement. On y emploie d'autant plus d'industrie, qu'on les trouve plus déstituées des secours & des commoditez de la vie. On y fait des découvertes d'autant plus curieuses, qu'on a auprès d'elles plus de facilité pour entreprendre ce que la prudence ordonne ; sans s'y voir contredit mal-à-propos par des gens qui n'y connaissent rien, ou par les puissances. C'est une erreur de croire que la pratique des fâcheux travaux s'aprenne pour dire : J'accouche Madame la Marquise***, ou Madame la Duchesse **. Elle s'apprend en allant tête-baissée toute sa vie soulager, fût-ce les plus misérables, par tout & indûrement, sans distinction d'âge, de qualité, de fortune, de facultez, ni de biens. C'est par là qu'on acquiert le mérite & la suffisance pour servir les Princesses & les Têtes couronnées, s'il le faut, avec autant de capacité que de bon-heur. Tout beau, lui disois-je alors ; Vous ménagez trop peu votre monde. Il faut laisser à chacun la liberté du choix, respecter plus les Dames que vous ne faites, & trouver tout bon de leur part.

Je me souviens à cette occasion qu'en
A iiiij

8 LA PRATIQUE
quelques endroits de ce livre j'ai peut-être moi-même intéressé, quoi que foiblement, la gloire du sexe. Au reste je n'ai découvert les maux que pour les guérir; & si j'ai quelquefois produit ses foibles & ses passions: comme je ne l'ai fait que pour son salut & sa vie, j'espére trouver auprès de lui plus d'indulgence que de ressentiment, & que les Dames qui ont naturellement le cœur bon & généreux, n'auront pas de peine à recevoir mes excuses, ou peut-être je leur paroîtrai mériter leur reconnaissance.

Il ne me reste plus qu'à donner ici une idée de l'ouvrage en abrégé, & à le soumettre aux judicieuses réflexions tant de Messieurs les Docteurs en Médecine, que de Messieurs mes Confrères, qui me feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur censure, mais censure amie & cordiale.

On n'y trouvera pas tout l'art possible dans l'économie des matières. L'ordre en est simple, facile, & celui qui m'a paru le plus commode pour y réduire mes observations de pratique. Ou l'accouchement est ordinaire, ou il ne l'est pas. C'est à ces deux idées communes que j'ai rappelé tout le reste. J'ai destiné mon premier Livre à l'enfantement naturel, & mon second, à

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 9

l'accouchement laborieux. Dans le premier j'ai principalement en veue de marquer ce qu'il y a de plus considérable pour la pratique en ce qui précéde, ce qui accompagne & ce qui suit l'opération du Chirurgien dans l'enfantement naturel. C'est la matière du dernier Chapitre, divisé en de moindres sections. Mais il est précédé par quelques autres Chapitres qui servent de préliminaires, & qui renferment des notions d'une tres-grande utilité. Dans le second Livre, je parle d'abord en général du fâcheux travail & de la méthode qu'on y doit garder. Je décens ensuite dans le détail des principales espèces de mauvais travaux. Je parcours les obstacles que l'enfant peut y apporter par ses différentes postures, & j'y suis l'ordre naturel dans le dénombrement de ses parties. J'y joins quelque chose des Corps étranges, & des maladies & infirmités les plus considérables qui traversent nos bons desseins. Voilà un petit plan d'un travail, dont je ne demande pour récompense au Lecteur que la faveur d'en agréer la matière, & d'en supporter les défauts.



CHAPITRE II.

Des moyens de connoître la véritable grossesse.

Il y a des moyens pour juger si une grossesse est vraie ou fausse, bonne ou mauvaise. On le connaît à voir les mamelles, à la grosseur & à la figure du ventre, à la cessation des ordinaires. Mais le meilleur moyen pour distinguer la véritable grossesse d'avec celle qui ne l'est pas, c'est de faire une sérieuse attention sur le mouvement de la matrice, & de ce qu'elle contient.

La matrice outre le mouvement universel, tels que sont ceux qui surviennent de replétion ou d'inanition qui lui sont communs avec les autres parties du corps, en a encore de propres; comme, ceux de suffocation, de précipitation, d'irritation. Ce dernier, tantôt fait retirer le corps de la matrice en elle-même comme si elle tressailloit, & tantôt le gonfle & le fait éléver en bondissant. Quelquefois il se fait remarquer d'un côté seulement, à droit ou à gauche; quelquefois de tous les deux, successivement ou ensemble, avec plus ou moins de violence selon la

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 11
quantité & la qualité de l'humeur ou de
la vapeur maligne qui le cause. Sa durée
n'est pas par tout égale. En quelques fem-
mes cette espéce de mouvemens convul-
sifs n'est que passagère & pour un instant,
en d'autres elle est réglée tous les mois
aux aproches de leurs purgations ; il y en
a dans qui elle devient continuë & pour
toute la vie , si le Médecin ne trouye le
secret d'y remédier.

A l'égard des mouvemens qui procé-
dent de ce qui est contenu au dedans de
la matrice , il y en a qui sont obscurs avec
palpitation , comme ceux de la môle du
faux-germe , ou de quelque autre corps
étrange. Ce que l'on y peut remarquer
de plus précis , c'est leur égalité & leur
situation ; c'est-à-dire que quoi que le
corps étrange prenne de l'acroissement &
fasse un long séjour dans la matrice , ses
impressions sont à peu-prés les mêmes &
toujours au même lieu.

Il arrive encore d'autres moindres mou-
vemens par accident à la matrice , comme
quand elle renferme des eaux , & qu'elle
ouvre son orifice interne pour leur don-
ner issuë : alors par leur acrimonie elles
causent en sortant de petits mouvemens
d'irritation audit orifice, au clitoris, & aux
autres parties voisines , ce que quelques-

uns appellent éternuer ; mouvemens toutefois qu'il faut distinguer de celui que causent les vents lors que la matrice s'en décharge , & qui se reconnoît au bruit & à la dilatation qui se fait de l'orifice interne & des autres parties , pour leur donner passage en la manière que l'anus s'ouvre de son côté pour pousser les vents au dehors.

On peut observer aussi certains petits mouvemens d'artères lorsque la matrice est échaufée , qui se font sentir ordinai-rement au bas de cette partie vers le sié-ge , causez vrai-semblablement par quel-que hemoroïde interne .

Il y a enfin le mouvement de l'enfant qui est naturel , qui dépend de lui , & qui a ses marques de distinction particulières pour indiquer une véritable grossesse ; en sorte que le prenant dès son origine , & le suivant dans ses degrés d'acroissement , on peut venir à bout de donner un pronostic assez juste . En effet au lieu que les mouve-mens accidentels & étrangers se produi-sent indiféremment dans tous les tems & sans règle , aussi bien au commencement d'une retenue qu'à la fin d'une grossesse : au contraire celui de l'enfant est presque insensible durant les deux ou trois pre-miers mois ; & s'il se trouve des femmes

qui s'en aperçoivent, c'est tres-obscurément & tres-foiblement. Ce n'est d'abord qu'un toucher tres-délicat, comme d'une araignée qui se fait sentir à l'endroit ou aux environs du nombril. C'est ensuite comme celui d'une petite souris qui devient de plus en plus fort ; qui se dilate, pour ainsi dire, & s'étend par toute la capacité de la matrice ; qui se produit tantôt d'un côté & tantôt d'un autre sans affecter de lieu ni de situation particulière ; qui se manifeste au dehors, faisant éléver inégalement la matrice & la peau du ventre ou en rond comme une demi-boule, quand c'est la tête qui pousse, ou en angle mousse quand c'est le genou, ou en angle aigu quand c'est le coude, ou en quelque autre manière selon la figure de la partie de l'enfant qui se remuë ; enfin qui s'augmente & vient quelquefois à un degré de force que la mère en est incomodée, jusqu'à souffrir de tres-pressantes douleurs par le soulèvement du diafragme, des côtes & des autres parties du bas ventre.

Ce n'est pas qu'il y a des occasions où il se fait une combinaison & une complication des mouvements contre nature causez par les corps étranges, & des mouvements naturels produits par l'enfant ; comme quand une femme est tout ensemble grof-

14 LA PRATIQUE
se d'enfant & de faux-germe ou de môle,
ce qui rend le dicernement beaucoup
plus difficile à faire, à moins que d'obser-
ver bien exactement tous les tems de la
grossesse.

Nous voions aussi des femmes qui dans
toute l'étendue de leurs grossesses ne sen-
tent nullement leurs enfans, ou qui s'é-
tant aperçus de quelque mouvement ayant
la venue des accidens, n'en ont plus après
aucune marque sensible. C'est ce que j'ai
observé dans plusieurs atteintes d'hidro-
pise, & qui se trouve plus particuliére-
ment dans celles qui le sont en la matrice,
dont les eaux s'étendent quelquefois si
fort, & compriment tellement celles de
l'enfant même, qu'il n'a pas la liberté de
se mouvoir, ou s'il se remue c'est si foible-
ment, que ni la mère ni l'accoucheur ne
peuvent la découvrir qu'après que ces
eaux étangères se sont écoulées. Delà
vient que quelques-uns ayant voulu faire
passer pour visionnaires des femmes en cet
état qui soutenoient être grosses, y ont
été eux-mêmes trompez les premiers, &
que les ayant traité de leurs hidropisies
sans aucun ménagement du reste, ils se
sont exposéz à faire périr leurs enfans par
les remèdes. Pour eviter de tomber dans
ce malheur, il faut aler plus lentement;

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 15
& quand une femme hidropique ou autre-
ment malade a quelque soupçon d'être
grosse, ou que l'on en tire soi-même quel-
que conjecture par l'examen des signes
qui ont précédé la maladie, ou par quel-
que autre voie que ce soit : c'est le plus
seur de ne la point acabler de remèdes,
principalement de ceux qui sont violens;
mais de tâcher de la porter à son terme, se
contentant d'observer les mouvemens de
la nature, & de purgeoter de fois à autre
tantôt simplement avec la casse mondée
& le sirop de pomme composé, tantôt y
ajoutant un peu de séné ou une demie on-
ce de manne; pour gagner insensiblement
le tems qui doit décider le nœud de l'a-
faire.

Avec tous les moyens de dicernement
qu'on peut employer, il est constant qu'il
ne laisse pas d'y avoir des occasions où rien
n'est plus difficile que de marquer préci-
sément si une femme est grosse ou non.
L'histoïre suivante en est un exemple des
plus singuliers, que j'ai cru devoir choisir
entre plusieurs autres, eu égard à la gran-
de diversité des circonstances pour & con-
tre qui s'y trouvèrent, & qui m'obligèrent
d'avoir recours au tems comme au maître
le plus fidèle dont je pûsse prendre des
leçons dans cette occasion. Une Dame de

16 LA PRATIQUE
qualité jeune, bien-faite de corps & d'es-
prit, d'un tempérament acompli, s'étant
mariée au mois de Juillet de l'année 1688.
eut à la fin d'Octobre suivant des marques
de conception. Reconnoissant que son
ventre & son sein grossissoient de plus en
plus, & aiant au mois de Mars suivant sen-
ti remuer, elle se crut effectivement grosse.
La joie s'en répandit dans la famille : mais
elle fut bien-tôt traversée par l'arrivée
des menstrués en leurs tems, quantité &
qualité ordinaires. Le ventre & le sein ne
laissèrent pas de continuer à s'enfler les
mois suivans. La Dame entre la crainte
& l'espérance voulut s'éclaircir. Elle man-
da un de nos Confrères, lequel après l'a-
voir bien examinée, lui dit précisément
qu'elle n'étoit point grosse. Il étoit fondé
sur deux raisons qui lui paroissoient incon-
testables. L'une, qu'il ne trouvoit aucune
chose dans la matrice : l'autre, qu'il te-
noit pour règle générale sans exception,
Que toute femme dont les ordinaires ne
cessent point ne peut concevoir. Sur ces
principes il conclut que celle-ci n'étoit
point enceinte ni d'une bonne ni d'une
mauvaise grossesse, & la laissa d'autant
plus en peine, que son Médecin l'avoit as-
suré du contraire. Sa peine croissoit de
jour en jour, de voir qu'elle, qui étoit
d'une

d'une taille droite & fort menuë lors de son mariage, avoit en si peu de tems augmenté en taille, & en grosseur jusqu'à être contrainte de faire élargir considérablement ses habits. Avec cela un mouvement doux & local en tous les endroits du ventre, qui lui sembloit se manifester à proportion qu'elle avançoit dans sa prétendue grossesse, jusqu'à se faire sentir sept à huit fois par jour, sur tout après ses repas, lui donnoit occasion de revenir toujours à la charge, & de croire (ce qu'elle & son époux auroient effectivement désiré) qu'elle étoit grosse d'enfant. Elle me fit l'honneur de me mander à mon tour. Sur le récit que je lui entendis faire de tout ce qui lui étoit arrivé, je m'assujettis plusieurs fois en différens jours, & durant assez de tems à lui mettre mes mains sur les endroits où elle disoit sentir ce mouvement. A la vérité j'y en découvris un qui me parut proceder de la matrice. Il étoit local, doux, palpitant, passager, très-obscur, & par trop foible, pour croire que ce fût celui d'un enfant, à moins que de le supposer bien petit. D'ailleurs la santé de la Dame, l'augmentation de sa taille, la plénitude de sa matrice me donnoient quelque penchant à croire qu'elle étoit enceinte. Car, du reste, je ne regardois

B

pas comme une chose fort extraordinaire, que des femmes le puissent devenir d'une grossesse bonne ou mauvaise, c'est-à-dire d'enfant ou de corps étrange ensemble ou séparément, même durant le tems qu'elles sont le mieux réglées par leurs mois ; quoi qu'il soit vrai que leurs règles les empêchent alors de marquer si précisément de combien est leur grossesse. Le mouvement qui est l'un des meilleurs guides ne m'ayant donc pas pleinement satisfait, & l'orifice interne de la matrice ne s'étant point encore trouvé suffisamment ouvert pour y introduire le doigt & en juger parfaitement, je crus qu'il y auroit de la nécessité à décider précisément la question, si la Dame étoit grosse d'enfant ; quoi que plusieurs le soutinssent, plutôt par inclination que par science. Je me contentai de recourir au raisonnement pour appuyer les conséquences suivantes qui puissent au moins servir à lui donner du repos d'esprit, en attendant que le tems nous donnât un parfait éclaircissement sur le reste. Il me parut d'abord qu'on pouvoit compter qu'il n'y avoit point de corps étrange. Le faux-germe n'auroit pu y demeurer si long-tems sans être suivi de plusieurs symptômes ; d'autant plus qu'il ne passe pas trois mois pour l'ordinaire, à moins qu'il ne soit

retenu d'ailleurs. Je fçai bien qu'il y a d'autres corps étranges si fortement atachez à la matrice , qu'ils y restent les années entières , & même toute la vie , comme sont les môles , les fungus , & toutes les excroissances charnuës & chancreuses : mais outre qu'ils ne produisent point à l'extérieur une grossesse excessive telle qu'elle étoit ici , ils atirent après eux de grandes incomoditez ; & cette Dame n'en avoit soufert aucune. Ce ne pouvoit être un amas d'eaux : car outre que le mouvement dont j'ai parlé ne leur convient point ; où elles se seroient répanduës dans le ventre , ou elles auroient esté retenuës dans la matrice. Dans le ventre ? elles n'auroient pu y faire un si long séjour sans se corrompre , sans pervertir l'economie naturelle , & donner lieu aux accidens. Dans la matrice ? il est évident qu'à moins d'être renfermées dans quelque membrane particulière , ce qui seroit sans exemple , elles auroient dû s'évacuer tous les mois à l'occasion des ordinaires. Ce ne pouvoit être des vents retenus si long-tems : car ils auroient dû être accompagnez de douleurs. S'ils eussent été dans la matrice , ils se seroient dissipiez à son ouverture : & s'ils eussent été répandus dans les intestins , ils n'auroient pas été suportables , ni sans

B ij

de funestes accidens. Il n'y avoit pas non plus d'aparence d'y soupçonner de ces générations bizarres & extraordinaires d'une infinité de vescies pleines d'eau blanche & glaireuses, semblables à des œufs ardez, telles que je l'és décris ailleurs. Car il n'avoit paru aucun de leurs signes, qui sont d'ordinaire la couleur pâle, l'humeur chagrine, la fièvre lente, les lassitudes, la pesanteur, les douleurs vives, les tranchées violentes, la perte de sang fréquente & passagère. Nous fûmes confirmez dans ces sentimens par une observation qui servit encore en même tems à nous faire douter que ce n'étoit point grossesse d'enfant. C'est que nous tîmes une mesure pour conoître de combien à-peu-près elle augmentoit chaque mois, & nous vîmes que cela pouvoit aler à trois ou quatre travers de doigt, dans une personne qui mangeoit bien, qui dormoit bien, qui faisoit peu d'exercice & se portoit à merveilles. Elle passa encore plusieurs mois, durant lesquels il ne parut point d'augmentation dans le mouvement qu'elle ressentoit. Enfin ayant porté sa fausse grossesse près de deux ans, avec beaucoup de prévention de sa part, que je ne voulus point autoriser précisément de la mienne : elle m'envia querir, pour sa-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 21
voir , si , sans risquer , elle pouvoit aller prendre l'air à la campagne. Je l'assurai que loin qu'il y eût du danger pour elle , le changement d'air étoit le meilleur moyen pour dissiper cette grossesse importune. Elle y alla ; & depuis , des personnes dignes de foi m'ont rapporté , & l'un de mes confrères qui étoit avec elle m'a écrit qu'aussi-tôt qu'elle eût changé d'air son enflure de ventre avoit diminué peu-à-peu sans aucune évacuation sensible que celle des menstruës qui avoient été fort réglées & sans la moindre incommodité.

CHAPITRE III.

Des membranes de l'enfant & de ses eaux.

APRÈS que les semences ont été reçues & retenues dans la matrice , la conception étant faite , la nature procéde à la formation du fétus. Il y a lieu de croire qu'elle assemble d'abord & réunit les parties les plus nobles de la semence , qu'elle couvre des plus gluantes & visqueuses. Puis avant que d'entreprendre la première délinéation de son ouvrage , elle forme des membranes où elle s'enferme , pour ainsi dire , & se met à couvert

B iij

LA PRATIQUE
des inconveniens qui viendroient la troubler dans son projet par une altération sensible de sa matière ; semblable à ces Peintres habiles , qui ayant une belle piéce à faire dans un lieu exposé aux yeux du monde , & où les faux-jours abordent de toutes parts , ont acoutumé de s'environner de toiles pour travailler dans un plus grand repos , avec plus d'application & plus de sureté pour leur ouvrage.

Les membranes dont la nature a soin de revêtir la meilleure partie de la semence , ces membranes , dis-je , sont deux . La première est le *chorion* , ainsi nommée , parce qu'elle contient & environne immédiatement l'autre , étant plus forte & plus épaisse qu'elle . La seconde , qui est fort mince & fort déliée , & plus encore à d'aucunes personnes qu'à d'autres , s'appelle pour ce sujet *amnios* . Elle revêt & tapisse toute la surface intérieure du *chorion* ; ce qui fait une telle contiguïté entre-elles , qu'on les prendroit aisément pour une seule membrane double .

Leur situation est d'occuper intérieurement la matrice de toutes parts , excepté seulement à l'endroit où est attaché l'arrière-faix ou placenta ; car bien que dans nos Auteurs ce mot d'arrière-faix ne signifie autre chose que les membranes dont

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 23
nous parlons ici, j'ai mieux aimé en dis-
courir sous le nom de membranes, & don-
ner celui d'arriere-faix au placenta, com-
me on verra dans le Chapitre suivant.

L'usage de ces membranes est premié-
rement de contenir les eaux, & l'enfant,
lui servant de seconde & de troisième cou-
verture, qui le tiennent à l'abri des inju-
res, tant de celles de la matrice qui pour-
roit par sa dureté l'ofenser dans les pre-
miers jours de sa formation, que de celles
qui viennent de dehors par coups & au-
tres choses semblables. Leur usage est aussi
de garentir la matrice des blessures que
l'enfant devenu grand & fort lui pourroit
faire dans les chutes, & dans beaucoup
d'autres accidens où les femmes sont ex-
posées durant leurs grossesses.

Or ces membranes ayant renfermé &
contenu l'enfant & les eaux jusqu'au tems
destiné pour la sortie de l'un, & pour l'é-
coulement des autres, l'orifice interne
s'ouvre peu-à-peu, & dans cette disposi-
tion à l'accouchement on s'aperçoit que les
eaux commencent à se former, & qu'elles
s'assemblent par un mouvement du fond
de la matrice vers son embouchure. Que
si l'on porte le doigt sur la portion des
membranes qui tombe la première sous le
tact, on la trouve d'abord fort épaisse, &

B. iiiij

LA PRATIQUE
quelquefois inégal. Mais venant à s'extender à proportion que les douleurs & l'impulsion des eaux s'augmentent, elle devient si mince, qu'elle céde & se rompt, ne pouvant plus résister aux attaques du petit prisonier qui veut sortir; & les eaux s'écoulent.

Il y a deux notables erreurs touchant la manière dont les eaux sont contenues dans les membranes. Quelques-uns qui ont cru que la membrane *amnios* recouvroit immédiatement les parties du fétus, ont soutenu que les eaux étoient renfermées entre-elle & le *chorion*; parce que l'enfant pourroit, disent-ils, être offensé par leur acrimonie. Car ils se sont persuadé que les eaux dans lesquelles l'enfant baigne, ne sont autre chose que son urine. Mais posé même que cela soit vrai: par où prétendent-ils qu'elle soit portée du fétus dans ces membranes? Est-ce par la verge, ou par l'ouraque? Ce n'est point par l'ouraque, puisque les meilleurs anatomistes n'y ont point reconnu de perforation. Ce n'est pas non plus par la verge, puisque plusieurs enfans qui ont pourtant des eaux en abondance, naissent la verge & le fondement parfaitement clos, en sorte qu'ils ont besoin qu'on les leur ouvre par opération chirurgicale. Nous ne trouvons point

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 25
d'ailleurs que l'*amnios* soit percée à l'en-
droit du méat urinaire, non plus qu'en pas-
un autre, afin de donner lieu aux eaux de
la traverser pour s'épancher entre-elle &
le *chorion*. De dire qu'elles passent au tra-
vers sans ouverture comme par transuda-
tion, c'est une membrane trop épaisse &
trop resserrée pour cela. De plus, si cette
opinion subsistoit, la première membrane,
c'est-à-dire le *chorion*, étant ouverte, &
les eaux écoulées, on devroit sentir la se-
conde ou l'*amnios* interposée & étendue
sur l'enfant; & dans les occasions où l'Opé-
rateur est constraint d'ouvrir lui-même les
membranes, il ne romproit souvent que le
chorion. Or tout cela répugne entièrement
à l'expérience.

La seconde erreur est de plusieurs Ma-
trônes opiniâtres dans leur ignorance, qui
s'imaginent que les eaux sont divisées en
deux parties, & que chaque portion est
contenuë en une membrane différente &
particuliére. Que si vous voulez les con-
vaincre, elles s'entêtent davantage, & se
fondant sur la quantité des eaux, elles ne
vous répondent rien, sinon qu'il n'y a que
les premières d'écoulées. Mais je les pri-
rois volontiers de faire une fois en leur vie
quelque réflexion principalement sur
deux choses qui les abusent. La première

est, que comme les douleurs assemblent les eaux par le mouvement qu'elles leur impriment, & qui les meut du fond de la matrice vers son orifice interne : ainsi les douleurs venant à cesser, les eaux, par un mouvement contraire au premier, s'en retournent & se meuvent de l'orifice interne de la matrice vers son fond. D'où s'ensuit que la partie antérieure des membranes, qui a paru tendue dans l'assemblage des eaux, se flétrit, ou plutôt devient lâche & se détend : Celles donc d'entre les Sages-femmes qui n'ont pas la connoissance de l'admirable flux & reflux qui se fait par l'impulsion des douleurs, ne remarquant plus ces eaux qui leur ont paru quelque tems auparavant, croient qu'elles se sont évacuées. Que si la femme urine dans ce moment, ou s'il arrive que sa matrice se vuide des eaux que quelque hidropsie par exemple y aura amassées : cette nouvelle erreur qui les leur fait confondre avec celles qui sont propres de l'enfantement, ne sert qu'à les confirmer dans la première. Sommes-nous mandez sur ces entrefaites, le premier discours qui frape nos oreilles, est que les premières eaux sont écoulées; & cependant nous trouvons les membranes parfaitement saines & entières, & l'ouverture des eaux

dans une disposition le plus souvent fort éloignée. La seconde chose qui les trompe, est, que les eaux étant le plus souvent comme divisées en deux parties, dont l'une demeure vers le fond de la matrice, & l'autre est chassée sur le devant de son embouchure : il arrive que le fétus présentant la tête ou les fesses, l'ouverture des eaux n'est pas plutôt faite, que la première partie s'évacuë, & la tête ou les fesses qui dépendent au même instant, s'emparent du passage, y restent quelque tems, & le bouchent si exactement, que l'autre partie des eaux ne peut plus avoir d'issuë ; si bien que nos Matrones les voïant couler en abondance au moment que l'enfant leur fait place par sa sortie, elles croient incontinent que puisque ces eaux n'ont pas suivi les autres dans l'abord, c'est un signe qu'elles étoient retenues dans une membrane propre & particulière qu'elles croient s'être rompuë à l'extraction de l'enfant. Quel abus !

Quant à l'origine des eaux, les sentimens sont partagez. Les uns prétendent qu'elles sont formées des sueurs du fétus. Car comme ses pores sont toujours ouverts dans tout le temps qu'il demeure en la matrice, & comme ce petit corps est fort humide, eu égard à la matière dont il

est composé, à l'aliment dont il est nourri, & à la chaleur douce & bénigne dont il est pénétré : les humeurs excrémentitiéles qui n'ont pu entrer en sa composition, ni se convertir en sa substance, sont chassées de toutes parts vers la superficie, &c, n'y trouvant point d'obstacles, elles transudent facilement & se déchargent dans l'*amnios*, dont la circonférence leur sert de bornes ; car cette membrane nonobstant sa ténuité ne laisse pas d'être fort resserrée. Les autres disent que ce sont les urines du fétus qui s'amassent ainsi durant la grossesse. Pour moy j'avouë qu'il est difficile de dire précisément au vrai de quoi ni comment elles sont engendrées. Ni l'un ni l'autre sentiment ne me paroît soutenable. En effet si c'étoient les sueurs ou les urines de l'enfant, on ne devroit trouver des eaux qu'après qu'il est formé. Or l'expérience nous en fait voir dès même que la faculté formatrice agit pour tracer les principales parties du fétus. Avant même qu'il ait reçu aucune forme, bien loin de pouvoir ni fuer ni uriner : quand nous ouvrons les faux germes, nous en tirons une quantité d'eau. Mais suposons le fétus déjà formé, suposons qu'il ait atteint deux à trois mois : comment pourroit-il fuer, comment pourroit-il uriner autant

d'eau que nous en remarquons souvent à ce terme ? S'il étoit vrai-semblable que les eaux fussent les sueurs ou les urines de l'enfant, plus il seroit gros, & plus il semble qu'il en devroit avoir. Cependant j'ai vu des plus gros enfans n'avoir point d'eaux, ou du moins en avoir si peu, qu'on les auroit renfermées dans la coquille d'un œuf. Si ce sont les sueurs qui traversent les pores : comment la nature souffre-t-elle qu'ils soient bouchez par cette crasse épaisse, dont la peau de l'enfant est quelquefois entièrement recouverte, avec une telle adhérence, qu'on a bien de la peine à l'ôter ? Si ce sont les urines : pourquoi le *méconium* ou excrément stercoral du fétus, ne se décharge-t'il pas aussi bien qu'elles dans les membranes ? Pourquoi trouvons-nous des eaux en quantité à plusieurs enfans tant de l'un que de l'autre sexe qui naissent la verge, la vulve, & le fondement clos ? Quel besoin d'ailleurs d'en rapporter l'origine à l'enfant plutôt qu'à la mère ? Et ne pourroit-on pas dire, par exemple, que la nature qui a si sagement pourvu à la nourriture & aux autres besoins du fétus, y destinant la partie du sang la plus impure, qu'elle prépare, qu'elle perfectionne, qu'elle change en quelque façon de na-

ture pour cela : a aussi réservé une portion de matière , peut-être la partie séreuse de ce même sang qui afluë au placenta , pour en former ces eaux ; à-peu-prés comme elle en a mis dans le péri-cardie pour avoir à l'égard du cœur une partie des usages que les eaux dont nous parlons ont à l'égard de l'enfant ? Ne pourroit-on pas aussi concevoir , que cette matière , quelle qu'elle soit , portée dans la région qu'occupe le placenta , s'y subtilise à la faveur d'une chaleur tempérée , qu'elle s'insinuë & s'élève comme une douce exhalaison par toute la surface interne des membranes , qu'elle s'y arrête & s'y convertit en eau avec un progrés proportioné à celui de la grossesse & à l'accroissement du fétus : en sorte qu'il s'y passe quelque chose de semblable à ce que nous voions dans les distillations chimiques ; où par le moyen du feu la matière s'exhale en vapeurs qui montent dans une cornuë de verre , & se convertissent en de petites larmes d'eau , dont l'assemblage forme peu-à-peu une quantité d'eau plus ou moins grande. Que si sur cette explication on faisoit une difficulté de la crasse que l'on trouve étendue sur la peau de la plupart des enfans : ne pourroit-on point répondre que c'est la partie la moins sub-

tile de ces eaux , qui selon le tempéram-
ent & la disposition du sujet se condense
& s'épaissit plus ou moins par son long sé-
jour , & s'atache au corps de l'enfant vers
lequel elle est meuë : ou dire (ce qui me
sembleroit plus plausible) que c'est la
portion superfluë la moins exquise & la
plus grossière de l'aliment ou des humeurs
du fétus , laquelle poussée du dedans au
dehors pour s'en décharger , s'y amasse
peu-à-peu , & s'y convertit en limon.
Quoi qu'il en soit , il y a plus de curiosité
dans ces questions que de profit , & plus à
deviner qu'à apprendre. Que chacun pen-
se ce qu'il lui plaira sur l'origine des eaux
de l'enfant. Passons à leurs utilitez qui
nous sont plus connuës , & dont la con-
noissance est en même tems plus néces-
faire.

Premièrement , elles soulagent admi-
rablement la mère , & lui rendent son
fardeau leger dans toute sa grossesse , mais
principalement sur les derniers mois où
les enfans font tous leurs éfforts pour se
mettre en liberté. 2. Elles sont comme
un bain où l'enfant surnage , trouvant par
ce moyen une facilité plus grande à se
mouvoir. Elles servent en troisième lieu ,
& sur tout dans les premiers mois , à dé-
fendre le fétus des injures extérieures , le

faissant vaciller & fuir aux coups, & le dérobant en quelque sorte aux impressions des mouvements impétueux que les chutes par exemple, ou les passions violentes peuvent causer à la matrice dans un ébranlement universel de tout le corps.

4. Leur qualité humectante fait que la matrice s'étend beaucoup plus commodément à proportion que l'enfant croît. Aussi voions-nous que quand elles sont une fois écoulées à l'occasion de quelque accident, & l'enfant demeuré à sec: la matrice se rétrécit, devient rugueuse, & l'on n'a pas peu de peine à trouver un passage suffisant pour la sortie du fétus & de son délivre. 5. Elles ont une qualité douce & tempérée, qui empêche que cette partie ne s'enflame si souvent. 6. Elles concourent à l'ouverture de son orifice interne, étant poussées vers lui par les douleurs. Enfin, pour parvenir à un enfantement heureux, il n'est point pour l'accoucheur de chemin plus assuré que la prudente conduite & le ménagement de ces eaux. Car étant bien ménagées jusqu'à l'entiére & parfaite maturité du fruit, elles agissent avec tant de vertu en humectant & lubrifiant le passage, que l'enfant les suit immédiatement ou tôt après, supposé même qu'il ne sorte pas

avec

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 33
avec elles. Il est vrai que nous trouvons des femmes qui les ont en si petite quantité, qu'elles pourroient tenir dans la coquille d'un œuf; aussi n'en doivent-elles pour l'ordinaire attendre qu'un travail beaucoup plus long que celui des autres, & peut-être en même tems plus fâcheux.

CHAPITRE IV.

De l'arrière-faix ou placenta.

ON peut considérer l'arrière-faix ou comme un corps destiné de la nature à des fonctions très-avantageuses, ou comme un corps étrange que les accidens ont rendu capable des plus pernicieux effets. Nous le considérons ici de la première manière, & de la seconde en un autre endroit de cet ouvrage. Nous examinons ici son nom, nous faisons sa description, nous exposons ses principaux usages, & dans tout cela (comme dans beaucoup d'autres choses) nous parlons uniquement par rapport à notre pratique, sans que l'on doive tirer à conséquence sur ce qui est en controverse chez les auteurs.

C

L'arrière-faix est ainsi nommé, parce qu'il est effectivement le second fardeau dont la femme enceinte se décharge dans son accouchement, après qu'elle s'est déchargée du premier fardeau qui est l'enfant. On l'appelle aussi placenta, c'est à dire tourte ou gâteau, parce qu'il en a la figure. On le nomme délivre, d'autant qu'il termine la délivrance de la femme en travail, qu'on ne tient point pour délivrée, qu'après une extraction parfaite de l'arrière-faix dans toutes ses parties. Enfin on lui donne le nom de foie utérin à raison de son principal usage que nous déclarerons dans la suite.

Pour en faire la description, nous disons que l'arrière-faix ou le placenta (car nous les prenons ici pour la même chose) est une masse spongieuse & charnuë, d'une substance presque semblable à celle de la rate, engendrée avec l'enfant ; dont la cause matérielle est le sang menstruel de la mère, lequel affuë en la matrice pour former ce parenchyme tissu & entrelacé d'un nombre infini d'artéries & de vénules qui en composent la plus grande partie ; enfin destinée à recevoir & purifier le sang de la mère pour la nutrition du fœtus.

Or pour donner plus de jour & plus

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 35
d'étendue à cette description du placenta, nous considérons dans cette substance parenchimale, sa couleur, son nombre, sa figure, sa situation, & enfin les vaisseaux umbilicaux de l'enfant. La couleur du placenta est plus rouge que celle de la rate. Quant au nombre, on peut dire généralement parlant que chaque enfant, pour petit qu'il soit à son arrière-faix, placenta, ou délivre; c'est ce que j'explique ailleurs plus au long. La figure la plus ordinaire du placenta est semblable à celle d'une tourte ou gâteau, & par conséquent ronde. Il en emprunte néanmoins beaucoup d'autres, selon que les matrices sont faites. Car soit par un vice de conformation, soit par l'effet de quelque cicatrice ou de quelqu'autre cause, nous trouvons des matrices qui sont toutes contrefaîtes; nous en trouvons qui sont comme doubles, qui ont des replis par forme de gibecières, dont l'embouchure ou l'entrée ressemble à l'orifice interne de la matrice, ayant les bords épais, durs, étrois, unis & polis; ce qui se rencontre presque toujours (autant que je l'ai pu observer) au côté droit & rarement au gauche. On peut comparer cette sorte de cellule à une seconde matrice; & dans ces termes je dirai que j'ai souvent trouvé l'enfant dans la

C ij

première matrice , & son délivre ou pla-
centa dans la seconde. D'où l'on conclut
qu'il prend diverses figures selon les difé-
rentes dispositions du lieu qu'il occupe. Or
sa longueur & son épaisseur n'est pas égale
dans toutes les femmes enceintes ; c'est
pourquoi nous faisons cette masse de trois
sortes. La première est des plus grandes,
qui sont à peu près de la largeur d'un plat,
& qui se remarquent pour l'ordinaire aux
femmes de saine complexion qui ont le
ventre grand , la matrice ample & bien
figurée. La seconde est des mediocre, qui
sont de la largeur d'une assiette ou environ.
La troisième enfin , des plus petites , qui
sont larges comme le fond d'une assiette ;
& celles-là se remarquent aux femmes
qui ont le ventre & la matrice petite. On
en voit encore d'une rondeur convexe ,
c'est à dire un peu relevée en bosse , &
qui ressemblent fort à nos plus gros cham-
pignons.

La situation ordinaire du placenta est
au fond de la matrice ; mais quelquefois
avec distinction de lieu. Car tantôt il est
placé en la partie supérieure , tantôt en
l'inférieure , & tantôt dans les collatéra-
les. Que s'il y a deux délivres, ils seront
ou à côté l'un de l'autre , ou l'un dessus,
l'autre dessous , ou l'un devant l'autre ,

Pour ce qui est des vaisseaux umbilicaux de l'enfant , tant les veines que les artères , ils doivent être considerez en deux manières , ou comme recevans ou comme distribuans. Comme recevans ; d'autant qu'ils s'abouchent aux vaisseaux du fond de la matrice pour y recueillir le sang de la mère qui découle par de petites tubercles semblables à des mamelons , dont les cotilédonis , c'est à dire les embouchures ou orifices des vaisseaux sont formez. Comme distribuans ; parce qu'après s'être divisez & répandus dans toute la capacité du placenta , ils se rassemblent & se réunissent pour se terminer enfin en deux veines & deux artères , & composer ce corps que nous appellons le cordon. C'est sous sa figure tortueuse que le sang acquiert sa dernière perfection ; & c'est aussi par son aboutissement vers le nombril que les vaisseaux le distribuent au fétus pour la nourriture de son corps & le soutien de sa vie.

Quelques-uns composent le cordon de cinq vaisseaux , en admettant un qu'ils appellent ouraque ; & ceux-là prétendent que quelques excrémens subtils de l'en-

C iii

fant se déchargeant par ce prétendu canal. J'ai fait plusieurs dissections de fétus, & quelque étude que j'ais aporté dans sa recherche, je n'ai pu le découvrir. Il est vrai qu'après que le cordon est parvenu au nombril de l'enfant, l'assemblage des vaisseaux ne subsistant plus, on remarque une petite production qui s'étend jusqu'à la vescie & qui paroît plutôt nerveuse que membraneuse, mais elle n'a ni perforation ni cavité manifeste. Voila ce qu'enseigne l'anatomie : voions ce que dit l'histoire. En l'année 1648. où j'avois le soin des femmes enceintes & nouvelles accouchées à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris, sous Monsieur Haran notre Major, Madame le Vacher Maitresse Sage-femme de cet Hôpital, reçut un enfant auquel on remarqua une tumeur claire & diafane, de la grosseur d'un œuf de pigeon, située au nombril, jointe & adhérente à l'extremité du cordon au dessous de sa ligature, à l'endroit & à côté du ligament ou du canal qui sert de suspensoire ou de conduit à la vescie. On fit l'ouverture de cette tumeur en présence de plusieurs personnes, & il sortit une matière sereuse & subtile telle que pouvoit être l'urine du petit enfant, lequel n'avoit au plus que deux heures. Le lende-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 39
main matin on n'eût pas plutôt levé le premier appareil, que l'urine sortit en arcade environ la grosseur d'un fer d'éguillette. Chacun en fut étonné, & toute l'assemblée jugea aisément que cette eau venoit de la vescie, qu'elle s'etoit évacuée par la production nerveuse en question, & de fait on la trouva perforée. Il y a beaucoup à raisonner là dessus de part & d'autre, & peu d'instructions à tirer de ces raisonnemens. C'est pourquoi passons à l'usage du placenta dont il nous reste à parler.

Le placenta n'a pas pour un seul usage, mais son principal est de servir comme de réservoir au sang, & de laboratoire où il est préparé. Car l'enfant renfermé dans la matrice ne prend point d'autre nourriture que le sang de sa mère; il est comme son pain de chaque jour, dont il ne se peut passer; & la nature pour faire qu'il n'en manque pas, a ordonné la formation de l'arrière-faix, dont la masse est le réceptacle du sang qui s'y décharge. Le sang d'ailleurs, cet aliment terrestre & grossier, a besoin d'une préparation tres-exquise; parceque non-seulement le fétus n'est pas capable de digestion; mais supposé même qu'il en fût capable, il ne pourroit pas tellement convertir en sa propre substance

C iij

40 LA PRATIQUE
une matière mal-preparée, qu'il n'en rejettât beaucoup d'excréments, dont l'évacuation seroit peut être embarrassante. La même nature a donc pourvu à cet embarras. Elle a destiné le foie utérin comme un lieu où le sang de la femme enceinte, & sur tout le menstruel, est perfectionné dans un tel point, qu'il ne lui reste presque rien d'impur. Des sorte que cette liquide masse, qui avoit auparavant déchargé toutes ses impuretés, avec elle dans le placenta, les épanche dans toute sa capacité par une infinité de méats, & s'en trouve enfin purgée quand elle arrive au nombril du fétus pour lui communiquer l'aliment; à-peu-près comme nous voions que les eaux s'épurent. Elles ont dans la mer outre leur salure, plusieurs mauvaises qualitez; mais quand elles se sont répandues dans les canaux foûtrains, elles passent & repassent tant de fois par mille secrets conduits, qu'elles perdent insensiblement ce qu'elles avoient de désagréable & de nuisible. Ainsi le sang menstruel qui est très malin avant que de couler à travers du placenta, corrige sa malignité par l'obliquité de sa course, pour ne porter au fétus que sa portion la plus épurée. Il y a des Auteurs qui dénient à la masse de l'arriére-faix cet

DES ACOUCHEMENS Liv. I. 41
emploi de purifier le sang, & lui donnent
seulement l'usage du pancréas, le faisant
servir d'appui aux vaisseaux umbilicaux qui
s'y couchent comme sur un oreiller. Après
tout : ces choses sont fort arbitraires, &
chacun en croit ce que bon lui semble.

CHAPITRE V.

*Des signes pour connoître si l'enfant est mort
ou vivant.*

JE parlerai d'abord des signes de mort ;
& ensuite des signes de vie. Pour con-
noître si l'enfant est mort, il faut exami-
ner deux choses : le passé & le présent. On
examine le passé, parce qu'il tient lieu de
causes plus ou moins éloignées, à la vérité
le plus souvent conjecturales, c'est-à-dire
qui ne sont pas toujours vraies, mais qui
ne laissent pas de donner des ouvertures
& des lumières pour juger plus solidement
du présent. Ces causes sont en grand nom-
bre, & se tirent d'une infinité de chefs,
comme de la qualité des semences, du
tempérament, de l'âge & de la constitu-
tion de la mère ; du climat sous lequel elle
a vécu, de l'air qu'elle a respiré, des ha-
bilemens dont elle s'est servie, des per-

sonnes qu'elle a pratiquées, du régime de vivre qu'elle a tenu; de ses occupations, de ses mœurs, de ses passions, de ses maladies; des situations où son corps a été durant sa grossesse; & de beaucoup de circonstances dont nous traitons à fond dans le Chapitre de l'avortement, dont les causes sont à peu près les mêmes que les causes conjecturales où éloignées de la mort de l'enfant.

On examine le présent, d'où l'on tire des signes de mort moins vagues & plus précis. Ces signes sont de deux sortes. Les uns tiennent le milieu entre le certain & l'incertain, & sont apellez douteux. Les autres, quoi qu'ils ne soient pas tous absolument infaillibles; parcequ'ils sont presque toujours véritables, sont apellez certains. Les uns se tirent de la mère, & les autres de l'enfant.

Entre les signes douteux qui se tirent de la mère pour juger de la mort de son fruit, c'en est un, 1°. Si les mamelles s'amoindrissent & se flétrissent tout-à-coup. Ce signe qui est douteux pour la mort de l'enfant, est infaillible pour l'avortement de la mère. 2°. Si faisant tourner la mère d'un côté sur l'autre, on sent tomber son enfant comme une pierre. 3°. Si observant la mère dans ses gestes, l'on reconnoît qu'el-

le sente de la douleur au dessous du nombril , & aux parties naturelles. 4°. Si voulant sommeiller elle est incontinent tourmentée de réveries & de songes afreux, accompagnez de tressaillemens & de mouvemens convulsifs. 5° Si elle ne peut uriner que goute à goute & avec douleur ; & pareillement si elle a de fréquentes envies d'aller à la selle , sans pouvoir éfectivement y aller. 6°. Si mettant la main mouillée d'eau froide sur le nombril de la mère , l'enfant ne se remuë point. Enfin lorsqu'elle a de continuels vomissemens avec de grands éforts accompagnez de fièvre continuë avec redoublemens. J'ai apelé tous ces signes douteux. Car, par exemple, ils se trouvèrent à une Dame de qualité, * grosse de sept mois, à qui l'on avoit fait prendre jusqu'à cinq ou six doses de Quinquinna, qui fixèrent enfin sa fièvre ; & toutefois mandé par ses Médecins pour savoir ce que je pensois de son enfant qui fut trois jours sans qu'elle le sentît remuer , je ne laissai pas sur des lumières tirées d'ailleurs, de leur assûrer que je le croiois vivant. En éfet la Dame s'en aperçut dés le soir , & acoucha ensuite fort heureusement & à terme.

Après avoir décrit les signes douteux

* Madame la Marquise de Royan.

qui se tirent de la mère, il faut déclarer les signes certains qui se tirent aussi d'elle pour juger de la mort de l'enfant, quand la matrice en quelques femmes & le nombril en toutes viennent à se refroidir, supposé que ce refroidissement ne soit pas causé par l'hidropisie; quand la mère a le visage de couleur pire que de coutume; quand le blanc de ses yeux semble converti en couleur de fer; quand ses yeux même sont froids, batus, égarez, & comme retirez en dedans, son nez, ses lèvres & ses oreilles, froides, plombées, demi mortes. Quand son travail est long, & qu'elle ne ressent que peu ou point de douleurs pour enfanter, ou qu'elles sont fort éloignées; quand elle est d'une inquiétude & d'un chagrin à lui rendre toutes choses déplaisantes & insuportables; quand elle exhale souvent par la bouche des vents & des vapeurs fort puantes, dont elle se dit être engloutie; quand elle ne sent point remuer son enfant comme auparavant, & qu'elle a remarqué le jour ou la nuit précédente un mouvement impétueux & tout extraordinaire de ce petit corps: signe indubitable de son trépas. Quand elle se plaint qu'elle étoufe, & qu'elle sent comme un gros morceau fort pesant au fond de son estomac; pesanteur

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 43
qu'elle éprouve tant à cause que les matières sont retenues, qu'à cause que l'enfant aux derniers abois & prêt d'expirer, se roduit & pousse des pieds contre le fond de la matrice, & par conséquent de l'estomac: ce qui porte la mère dans des nausées fréquentes, & dans des vomissements d'une matière noirâtre, signe très-funeste aussi - bien pour la mère que pour l'enfant. Quand il sort de sa matrice des humeurs limoneuses & gluantes de couleur tirant sur le roux, & d'une odeur infecte. Quand elle a souvent des maux de cœur, des sincopes, & de petites sueurs froides, causées par les vapeurs putrides qui s'élèvent au dedans d'elle-même. Quand elle souffre de grandes douleurs vers le siège, ou sur la vécie, que les parties de l'enfant s'y trouvent afaissées, & qu'à les toucher elles sont molasses sans aucun soutien, & même hors de leur posture naturelle. Quand elle est surprise d'incontinence ou de rétention d'urine, qu'elle ne peut aller à la selle, qu'elle sent une grande pesanteur, sur tout si le fruit est gros & à terme; car l'étendue extérieure de la matrice étant occupé en partie par les excréments qui ne peuvent avoir d'issuë, l'enfant est privé de la liberté qu'il auroit

de s'éforcer & de s'étendre pour sortir, de sorte qu'il est plutôt sufoqué par la compression de son délivre ou de son cordon , & meurt ainsi au passage.

Nous ajoutons à ces signes ceux que l'on tire de l'enfant même pour juger de sa mort , & qui sont tous certains , c'est-à-dire presque toujours véritables ; sçavoir 1°. quand les membranes qui le contiennent avec ses eaux semblent être âpres & comme rugueuses ou ridées , plus épaisses & plus gluantes que d'ordinaire , à cause du limon puant dont elles sont abrevées. 2°. Quand ses sutures sont élargies ou écartées l'une de l'autre ; d'où vient que les os du crâne vacillent assez souvent , & passent même l'un sur l'autre, principalement s'ils sont pris au passage ou embarassez de quelque autre enfant vivant , qui leur fait perdre leur figure naturelle les aplatisant par la compression qu'il en fait , pressé lui-même qu'il est pour sortir. 3°. Quand le cordon est flétri, froid, de couleur livide ou noire , & sans aucun mouvement des artères non plus que des autres parties du fétus, comme on peut le connoître en les touchant , ou immédiatement après que les eaux sont écoulées , ou à travers les membranes , si les eaux y sont encore contenuës.

4°. Quand ce même cordon, soit seul ou accompagné de la tête de l'enfant, se coule comme il arrive quelquefois entr'elle & l'orifice interne de la matrice, & venant à se glisser le long du col de cette partie, sort au dehors d'une longueur considérable. Car s'il y demeure long-tems, c'est-à-dire seulement deux heures sans être remis, & sans que la tête soit promptement dégagée pour la délivrance de l'un & de l'autre : c'est fait de la vie de l'enfant, puisqu'une demie heure de cette situation dangereuse est capable de le faire mourir, ou de le rendre à tout le moins tres-foible & tres-languissant, la transpiration & la nourriture lui étant interdites par la compression de son cordon.

A l'égard des signes de vie nous marquerons seulement les principaux; car pour ce qui est du reste, il est aisé de les connoître par ceux qui leur sont opozez, c'est-à-dire par les signes de mort. Les contraires ont des conséquences contraires. Ainsi le contraire de ce qui marque la mort d'un enfant, est un signe évident de sa vie. Le défaut de chaleur, par exemple, & l'absence du mouvement dans les parties de l'enfant quand on les touche, est une preuve assez constante de sa mort: la présence au contraire de ce même

mouvement & de cette même chaleur, est une marque assurée qu'il a vie. C'est ainsi qu'il faut raisonner par opposition sur tous les autres signes de mort que nous avons déclarez. Ce qui ne nous empêchera pas toutefois de faire comme une manière d'abrégué des principaux signes de vie. On connoîtra donc si l'enfant est vivant, lorsque la mère sera exempte de cette multitude d'accidens que nous avons rapportez; lorsque l'on sentira les parties du fœtus fermes & solides, & que mettant les doigts sur sa poitrine en la région du cœur sur l'ombilic, ou sur le cordon, l'on sentira une chaleur douce, & le battement réglé des artères. On doit aussi porter le bout des doigts sur le vertex, autrement dit la fontaine de la tête, ou sur la partie postérieure, ou à l'endroit qui fait la jointure des os pariétaux avec le coronal sur le devant & avec l'occipital sur le derrière; & par ce moyen l'on apercevra le mouvement du cerveau à travers de ses os, qui ne sont encore que membraneux ou cartilagineux en ces parties. C'est encore une belle manière de connoître si l'enfant est en vie, que de porter le bout du doigt à sa bouche, (car nous supposons la matrice d'une ouverture suffisante pour permettre

tre

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 49
tre toutes ces choses.) La langue donc, qui
est naturellement instruite à sucer, fait
à-peu-près à l'aproche du doigt ce qu'el-
le feroit en présence de la mamelle.

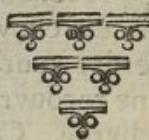
Ce fut principalement par ces derniers
signes propres & certains qu'en l'année
1660. j'assurai à un ancien * Docteur en
Medecine de la Faculté de Paris, que
l'enfant de la Damoiselle de V. dont elle
étoit enceinte de six mois, étoit vivant
contre l'opinion qu'il avoit du contraire,
sur ce qu'il ne vovoit pas un seul des signes
qui précédent l'ouverture de la matrice,
qui ne lui marquât comme à moi la mort
de cet enfant. La mère étoit une jeu-
ne femme âgée de vingt-deux ans, fort
belle & d'une bonne naissance. Elle sé-
journoit pour lors dans le village de G. :
prés J. grièvement malade d'une fièvre
continuë accompagnée tous les soirs de
redoublemens, précédé de frissons fâ-
cheux, & suivis de convulsions. Cette
fièvre lui fit perdre tout-à-fait le juge-
ment, qu'elle ne recouvrira qu'après être
acouchée & délivrée. Ce fut le lende-
main de notre première consultation, sur
les sept heures du matin, comme je l'a-
vois prédit ensuite d'une saignée du pied
qui lui fut faite. J'augurai le bonheur de

* M. Quiquebœuf.

D

50 LA PRATIQUE

son accouchement sur des signes que je tirai de la veuë & du tact. De la veuë, par de certains petits gestes & grimâces, jointes à des mouvemens de bras & de mains vers le bas du ventre, avec de certains remûmens de fessës qui me faisoient non seulement juger que les douleurs de cette pauvre Demoiselle étoient bien diférentes de celles qui sont causées par les convulsions ; mais même qui me présageoient une prochaine & sufisante dilatation des parties basses qui s'y disposoient. Du tact, en sondant l'ouverture de l'orifice interne de la matrice, & l'aproche du fétus que je touchai aux parties ci-devant décrîtes, & par lesquelles je jugeai de sa vie. Il eut le bonheur d'être baptisé, & vécut six jours. La mère peu de temps après reprit sa parfaite santé.



C H A P I T R E VI.

De la distinction des parties de l'enfant.

Il est tres-important pour celui qui veut pratiquer les accouchemens, de savoir distinguer les parties que l'enfant présente. Sans cela il est exposé à faire une infinité de fautes. Il n'a pas seulement besoin de cette idée populaire que le commun des hommes a de la structure & du dehors du corps humain, qui lui fait dire que la tête n'est pas le bras, ni le bras la tête : il est encore à souhaiter qu'il ait une connoissance exacte de l'anatomie, qui lui fasse faire un juste discernement des parties dans les occasions mêmes où ne se présentant qu'à demi au passage, elles peuvent avoir de la ressemblance entr'elles, assez pour tromper les premiers sens, si la raison instruite ne vient au secours. Pour bien faire il doit en savoir la composition, la nature, les insertions, les raports des unes aux autres, les mouvemens & les situations qu'elles exigent pour n'être pas dans un état violent. En effet il ne suffit pas de pouvoir se tirer d'un accouchement naturel & ordi-

D ij

naire , où l'on est acoutumé à voir une tête suivie des épaules , des bras, du reste du corps sans accident de part ni d'autre: il faut encore savoir se démêler d'un travail pénible où un enfant vient mal , d'une posture contrainte , les parties pêle-mêle & dans la confusion. Il faut savoir les débrouiller , les réduire sans les déplacer , les ménager quand on ne sauroit les réduire , les remettre quand on n'a pû les ménager sans les blesser , enfin prévenir mil accidens fâcheux qui peuvent suivre de la méprise. Il y a même des rencontres où les plus habiles peuvent être pris pour dupes. Par exemple , il peut arriver que le moignon ou le haut de l'épaule se présente d'une certaine façon à l'embouchure d'un passage étroit & resserré , & qu'introduisant le doigt on trouve à l'endroit de l'aisselle une certaine cavité presque semblable à celle de l'anus , qui donne occasion de croire que l'enfant présente la fesse. De cette première erreur suit une seconde plus dangereuse. Croiant tirer la cuisse (qui est la vraie méthode dans la posture suposée) on tire le bras , & le bras atiré dans le vagin peut faire un accouchement très-dificile.

Pour obvier donc à ces méprises dan-

gereuses , il faut bien posséder les marques de distinction des parties. Nous les considerons pour cela dans deux différens & principaux états. Car ou elles sont renfermées & contenuës dans leurs membranes , ou elles en sont sorties. Quand elles sont renfermées & retenuës avec les eaux , elles sont extrêmement difficiles à reconnoître; non seulement parce qu'elles ont changé de place & de posture ordinaire & naturelle ; mais encore parce qu'elles sont portées par les eaux qui les rendent tellement légères & vacillantes , qu'elles glissent incessamment & semblent fuir les doigts de l'Opérateur , quand il pense les porter sur ces parties pour en faire le dicernement à travers l'épaisseur des membranes. Lorsqu'elles sont sorties de ces mêmes membranes , il est plus facile de les distinguer: car elles se présentent ou plusieurs ensemble , comme par exemple la tête & la poitrine , la poitrine & les bras , & ainsi des autres: ou séparément ; & celles-ci se présentent ou toutes entières , comme la tête , le bras , la jambe ; ou en partie , comme le crâne ou la face , la main , le coude ou l'épaule , le pied , la cuisse ou le genou. Voions donc dans le détail par quelle marque particulière nous pour-

D iij

La tête se connoît par le crâne & par la face. Par le crâne en trois manières. Par sa figure ronde & unie, par la dureté de ses os, & par leurs séparations ou sutures. Par la face en cinq manières. Par les yeux, le nez, la bouche, le menton & les oreilles.

Les yeux, par leur nombre, par la cavité de leurs orbites, & par l'élévation de leurs globes. Le nez, par son éminence entre les yeux au dessus de la bouche. La bouche, par sa situation entre le nez & le menton, par son ouverture, par la dureté de ses gencives, & par la langue. Le menton, par sa situation au dessous de la bouche, par sa pointe avancée, & par la cavité qu'onsent au dessous. Les oreilles, par leur situation à côté de la face, par leur figure élevée & inégale, & par leurs cavitez externes.

Le col est distingué en général par sa situation entre la tête & la poitrine & par sa figure ronde ; & en particulier par les diverses postures où se rencontrent ses parties qui sont antérieure, postérieure & collatérales. Car le col est ou panché sur le devant, ou renversé en arrière, ou incliné vers l'une ou vers l'autre des deux épaules. S'il est panché sur le devant, la

partie postérieure se fait connoître par la dureté inégale de ses vertébres ; s'il est renversé en arrière, la partie antérieure se remarque également par sa molesse & par sa tension ; s'il est enfin incliné vers l'une ou vers l'autre des deux épaules, la partie opposée à celle qui est inclinée se distingue non seulement par cette même molesse & par cette même tension, mais aussi par son aboutissement au haut de l'épaule. Venons à la poitrine. Par la poitrine, il faut entendre le devant, le derrière & les côtes. Le devant de la poitrine se fait remarquer par la dureté du sternum ou bréchet, au bas duquel on sent le petit cartilage xiphoïde, autrement dit la fourchette où commence le bas ventre. Le derrière de la poitrine se prend ici pour le dos & les lombes. On reconnoît le dos à son origine qu'il prend au dessous de la nuque du col entre les épaules & aux apophyses ou éminences pointuës & inégales de son épine, au bas de laquelle on touche le coccyx ou croupion, bien qu'en quelques enfans l'on rencontrât l'anus ou le fondement clos & fermé. Les côtes se discernent par leur situation entre les aisselles & les os des hanches. On y découvre les côtes par leur dureté, & par les espaces qu'elles ont entre-elles, couvertes

D iiiij

36 LA PRATIQUE
par le haut des omoplates, & par en bas
on sent la molesse des flancs dans l'espace
depuis les hipocondres jusqu'aux os des
hanches. On reconnoît le ventre premié-
rement par sa composition & sa figure. Il
est tendu & bandé d'une autre façon que
le reste des parties qui a des chairs & des
os : Si l'on apuie les doigts dessus, il prête
sans résistance. Mais la seconde marque
& la plus certaine, est le nombril & le
cordon qui y est attaché. Le cul ou les
fesses, par la fermeté de leurs chairs, par
la ligne droite nommée la raie qui les sé-
pare, commençant au bas de l'épine, &
se continuant premièrement jusqu'à l'a-
nus ou fente qu'on reconnoît par l'extré-
mité du cropion autrement dit coccix, &
ensuite depuis l'anus jusqu'à l'entreffesson
où cette ligne est terminée par le pli de
l'aîne, & par les parties génitales de l'un
ou de l'autre sexe. On distingue aussi le
cul par le méconium qui en sort le plus
souvent, & par la posture des cuisses qui
sont fléchies en devant, les genoux vers le
ventre. Le bras comprend la main, le coude
& l'épaule. La main est reconnue par le
poignet & par les doigts. Si les doigts sont
ouverts, il n'est point besoin d'autre mar-
que, & s'ils sont fermez, on peut les éten-
dre. Le coude, par le pli que le bras &

l'avant-bras font conjointement, par ses condyles au milieu desquels est l'olécrâne qui fait une éminence pointue fort différente de celle du genou. L'épaule, par sa situation au dessous & proche de la tête, par son éminence d'un côté, & par sa partie plate de l'autre proche de l'épine, par la clavicule & par le bras qui y est attaché; & enfin par la cavité de l'aisselle. La jambe contient le pied, le genou, & la cuisse, ou plutôt la fesse. Le talon, les maléoles, la plante & les orteils servent suffisamment à distinguer le pied. Le genou se dicerne par la grosseur & l'inégalité que produisent les condyles, & par le pli du jarret avec la cuisse. Et enfin la fesse, par le haut de la cuisse, qui étant fléchie vers l'aîne fait une éminence ronde, fort grosse & tendue, distinguée par les os des fles, c'est à-dire les hanches, par le fondement, par le scroton aux mâles, & par la vulve aux femelles.

Voila les marques qui servent le plus dans l'usage ordinaire au discernement des parties qui se peuvent présenter. Or il est d'autant plus important de les savoir toutes, qu'une partie se connoît souvent plutôt par celles qui lui sont voisines, que par elle-même, & plutôt par sa situation que par sa figure.

CHAPITRE VII.

De la Toux survenuë aux femmes enceintes.

Le nombre des accidens qui surviennent à la femme enceinte depuis la conception de son fruit jusqu'au terme de sa maturité, est une matière si vaste, qu'il faudroit un livre entier pour en faire la description. Et comme nous en parlons presque par tout selon que l'occasion s'en présente, nous nous contenterons de dire ici quelque chose des principaux, dont la plûpart des autres sont les effets, & nous commancerons par la toux.

De tous les symptômes qui surviennent à la femme enceinte, nous n'en trouvons point de plus importun que la toux ; mais nous voions souvent son importunité dégénérer par sa durée en quelque chose de pire, & devenir d'autant plus périlleuse, qu'elle entraîne avec soi une longue suite d'accidens capables de faire périr & l'enfant & la mère, si la nature ne les délivre tous deux par un avortement favorable.

La Toux la plus maligne est ordinairement celle qui survient par une certaine intempérie de l'air, & par une influence

piquante & subtile qui pénètre les pores de la matière que nous respirons. Je dis qu'elle est la plus maligne. Car comme la fréquente importunité de ce symptôme en fait toute la malignité & tout le danger : il est toujours vrai de dire que la toux qui survient par la respiration d'un air impur, est effectivement la plus dangereuse & la plus maligne ; puisque nous n'avons rien de plus fréquent ni de plus ordinaire que la respiration de l'air, qui est l'aliment & le soutien commun des animaux.

Le plus grand remède à ce mal est d'en prévenir les suites, & de s'y opposer d'abord ; car pour peu qu'on le laisse invétérer, il est très-dificile d'y mettre ordre. Les précautions d'ailleurs qu'on y apporte sont quelquefois bien inutiles, & ne servent qu'à jeter les femmes enceintes d'un accident fâcheux dans un autre qui ne l'est pas moins. L'expérience nous l'aprit assez en l'année 1675. où il s'éleva en diverses contrées pendant plusieurs jours un brouillard fort épais & fort pénétrant, dont la Ville de Paris ne fut pas exempte. La toux fut si générale, qu'elle n'épargna ni forts ni faibles. L'un & l'autre sexe en fut frapé ; mais elle donna d'une telle force sur les femmes enceintes, que la plupart qui en furent attaquées, moururent ;

60 LA PRATIQUE
les unes par des fluxions de poitrine qui les surprenoient tout subitement & les suffoquoient; les autres par inanition, ayant perdu la plus grande partie de leur sang, & se trouvant réduites à ce point, qu'il étoit ou impossible de les secourir faute d'ouverture, ou inutile de le faire, l'ouverture se préparant trop tard, & après une perte de sang si abondante, que la nature aux abois ne pouvoit plus porter l'opération. Quelques-unes s'en tirerent à la vérité, & elles en furent uniquement redévables à la force & à la bonté toute extraordinaire de leur tempérament. Et pour revenir à ce que j'ai dit de l'inutilité des précautions: celles qui en usèrent en se faisant saigner plusieurs fois, & se servant d'autres remèdes convenables, se délivrèrent à la vérité de la toux, mais elles tombèrent dans un malheur peut-être plus grand, c'est-à-dire, les unes dans l'enflure universelle de tout leur corps qui se remplissoit d'eaux ou de vents, & les autres dans l'hidropisie d'une ou de plusieurs parties, comme de la poitrine, du ventre inférieur, & de la matrice, séparément ou tout ensemble; ce qui ne les exposa qu'à plus de péril.

Le grand & surprenant effet qui rend la toux si redoutable aux femmes encein-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 61
tes , c'est que par les éforts presque continuels qu'elle leur fait faire à différentes reprises , elle ébranle d'une telle sorte leurs enfans qui furnagent dans les eaux selon qu'ils sont plus ou moins avancez dans leur terme , & leur donne des secousses si furieuses , que non-seulement ils en changent de place , & le plus souvent de posture naturelle , mais même l'arrière-faix se détache ou tout-à-fait ou en partie , d'où il est aisé de concevoir quels accidens peuvent s'ensuivre. Surquoi je raconterai l'histoire d'une jeune Damoiselle , femme de Monsieur de V. qui ne fut pas exempte du malheur qui affigea son sexe en la même année 1675. Elle étoit grosse de six mois , quand un rhume fâcheux lui tomba sur la poitrine avec une toux si forte & si fréquente , que tout son corps en étoit cruellement ébranlé. Cet accident dura l'espace d'un mois ou environ malgré les remèdes qu'on y put apporter , qui lui donnoient seulement quelque peu de relâche par intervalles. Enfin aprochant assez de son terme , elle fut surprise d'une perte de sang , qui pendant les deux premiers jours me parut n'être pas considérable. Mais la nuit du second au troisième environ sur les deux heures elle devint si abondante ,

qu'elle fut incontinent suivie d'un grand nombre d'accidens, comme d'oppressions, nausées, de hoquets & de vomissements qui succédoient à des sincopes d'un quart-d'heure chacune ; de douleurs aux reins seulement, sur tout lorsque le sang redouloit sa furie dans les vaisseaux pour en sortir avec impétuosité. Toutes ces choses me donnèrent fort à songer ; & d'autant plus que je n'avois pas assez d'ouverture pour soulager notre pauvre Demoiselle par le remède le plus prompt, qui étoit de la délivrer au plutôt pour arrêter le sang. Elle demeura donc en ce pitoiable état le reste de la nuit, & le jour suivant jusques à quatre heures du soir, que Monsieur Vezou son Medecin la vint voir pour la cinquième fois. Je lui représentai que je n'avois voulu rien entreprendre qu'en sa présence, comme il étoit de mon devoir, particulièrement dans une rencontre si épineuse. Je lui racontai tout ce qui s'étoit passé en son absence, & comment, l'ouverture s'étant agrandie, j'avois profité de cette occasion pour examiner l'état intérieur des choses, & remarqué (selon le préjugé que j'avois fait auparavant) que l'arrière-faix étoit en partie détaché, qu'il pendoit au devant de l'enfant sur l'embouchure ou orifice

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 63
interne de la matrice , & qu'enfin la tête
de l'enfant étoit apuée dessus comme sur
une espéce de couffinet. Je lui exposai en-
suite que nous ne pouvions sauver la mère
qu'en la délivrant de son fruit , & en dé-
tachant l'autre portion de l'arrière-faix
qui tenoit encore au fond de la matrice ;
qu'une seule convulsion suffissoit pour ter-
miner sa vie , & qu'il s'agissoit de voir si
le peu de forces qui lui restoient pour-
roit permettre l'opération sans qu'elle
mourût entre mes mains ; & qu'enfin j'é-
tois tout prêt à l'entreprendre. Il fit donc
une courte réflexion sur toutes ces cho-
ses , & aiant touché les extrémitez de
nôtre pauvre mourante qu'il trouva froi-
de & sur le point d'expirer , il jugea qu'il
n'y avoit rien qu'on ne dût risquer dans
une si pressante conjoncture , & consentit
que je fisse l'opération. Je l'a fis le plus
promptement qu'il me fut possible & sans
aucune fraction, pendant qu'il tint le poux
de la malade. L'enfant eut le bonheur
d'être ondoié ; mais sa mère aiant perdu
presque tout son sang , tomba dans une hi-
dropisie universelle dont elle mourut sept
ou huit jours après. Que s'il s'étoit fait d'a-
bord une ouverture assez grande, la postu-
re de l'enfant quelque méchante qu'elle
fût ne m'auroit pas empêché de sauver

la mère , qui perdit insensiblement toutes ses forces à mes yeux sans que je pusse la secourir plutôt , n'y autrement que je fis.

CHAPITRE VIII.

Des passions & de leurs suites par rapport à la femme enceinte ou nouvellement accouchée.

Les passions humaines sont comme amies les unes des autres. Elles s'entreprétent un secours mutuel , elles s'entre suivent , & la secrète communication qu'elles ont ensemble , enpoisonne celles qui paroissent les moins dangereuses par elles-mêmes. De ce principe nous tirons une juste conséquence , que pour éviter les grans desordres des passions pernicieuses , il faut résister jusqu'aux plus doux charmes de celles qui semblent n'avoir rien que de flatteur , & qu'il faut combattre généralement tous les mouvemens déreglez de l'ame. La pratique de cette maxime qui regarde tous les hommes , s'adresse encore d'une manière singulière aux femmes enceintes ou nouvellement accouchées. Outre l'intérêt particulier de conserver leur fruit , pour lui procurer sur tout

tout la grace du saint baptême : elles ont encore celui de leur propre vie , qui leur doit être uniquement cher. Ainsi c'est un soin qui les regarde les premières , de ne point s'abandonner au dérèglement des passions , sur tout dans ces états où les suites en sont si funestes ; & de tenir au contraire leur ame dans un parfait équilibre.

D'ailleurs , comme ce qui donne occasion aux mouvemens passionnez est plutôt dans l'objet extérieur qui les excite , que dans le sujet qui les souffre : j'ajoute que les personnes qui ont à vivre avec elles , durant leurs grossesses ou dans leurs couches , doivent s'étudier & se contraindre même pour l'amour d'elles. Il faut que les domestiques suportent l'humeur d'une maîtresse , qu'un mari épouse l'infirmité d'une femme , qu'il soumette quelquefois la raison au caprice , & enfin que chacun contribuë de sa part à maîtriser ses propres passions. Car souvent la colère de l'un sert de prétexte à l'emportement de l'autre. Les desordres d'un fils font la haine ou la douleur , & quelquefois le desespoir de sa mère. La hardiesse d'une servante à dire quelque vérité qui ne plaît pas , jette le dépit & la rage dans l'ame de sa maîtresse. Nous avons

E

des exemples où la moindre contestation, s'étant peu-à-peu échauffée, a porté des femmes dans une si extrême violence, que les unes en ont perdu l'esprit pour un tems, & les autres la vie pour toujours. Que si quelques-unes, par une grandeur d'âme peu commune au sexe, ou par une chrétienne habitude qui lui est plus ordinaire, ont par exemple arrêté la fureur & l'impétuosité de leur bile prête à éclater: cette retenue forcée d'une humeur impatiente & farouche leur a souvent été fatale. Soit donc que les Dames avec lesquelles on vit soient promptes à soulever leurs passions, ou promptes à les réprimer: on doit toujours s'accommorder à leur génie, les ménager & se conduire au gré de leur tempérament autant que la raison le peut permettre. Ce ménagement est une espèce de tribut de bienfaveur que l'on doit au sexe, & fait même partie de la circonspection & des égards que la Religion nous engage d'avoir pour lui à cause de son infirmité. J'avoue qu'il y a des femmes qui s'attristent pour se faire pleurer; qui s'irritent pour se fâcher, qui se font des spectres pour en avoir peur: qui cherchant par tout matière au débordement de l'humeur dominante, la trouvent dans la moindre bagatelle; &

ces personnes sont d'autant plus à plaindre, qu'on est comme dans l'impuissance de les ménager sans leur déplaire. Il y a plus: car c'est une nouvelle difficulté quand on entreprend de faire comprendre à une femme emportée le péril où elle expose sa vie & celle de son enfant. Il y faut de grandes précautions. L'abandonner à ses propres réflexions, vaut quelquefois mieux que toutes les remontrances du monde. Le repentir suit de près la colère: c'est la queuë de ce serpent. Celles qui en sont picquées devenant leur propre supplice, ont ordinairement un beau moyen de rentrer en elles-mêmes & d'avouer tacitement leur tort, sans qu'il soit besoin de les y mettre ouvertement; joint que la plûpart conçoivent un vrai dépit dès que leur foibleſſe eſt connue: elles veulent se gouverner à leur mode, & ne veulent pas qu'on s'en aperçoive. Il ne faut pas trop les montrer à elles-mêmes. On croiroit les guérir d'un mal, & on les jetteroit dans un autre. On les aigriroit, on les révolteroit en voulant les adoucir. D'autres aussi qui n'ont point l'esprit dressé à faire d'utiles réflexions capables de leur faire sentir leur état, & qui n'apréhendent le mal que quand il est venu, ont besoin qu'on les instruise à le prévenir.

É ij

C'est pourquoi, dans la diversité d'humours que l'on pratique parmi le monde, on a besoin de toute sa prudence pour s'y gouverner au gré tout ensemble & au profit d'un chacun, & pour éviter de tomber d'un écueil, c'est à-dire, d'une passion dans une autre. Peut-être dira-t'on que c'est trop insister sur un sujet, qui n'est point ce semble si formidable que je le dépeins. Mais pour peu que l'on fasse d'attention sur les histoires étranges que je rapporterai à l'occasion de quelques passions en particulier, on trouvera que je ne puis les décrire trop en général. On verra que nous avons grand lieu de croire qu'on nous fait souvent remonter mal-à-propos dans les actions les plus éloignées d'une personne pour y chercher en vain le principe de son avortement, lorsqu'on pourroit le trouver dans une passion toute récente qu'on a honte de déclarer, ou intérêt de tenir secrète. On verra que parce qu'on rapporte d'ordinaire les effets à leur plus prochaine & plus visible cause, on ne tient compte de les rechercher jusques dans la première : & que l'on se contente souvent d'attribuer un travail précipité à la perte de sang qui le précède, sans approfondir dans la haine, dans le dépit, dans la colère, ou dans quelqu'autre

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 69
passion qui a formé ce fâcheux symptôme.
On verra enfin des choses dont il faut
être témoin pour les croire. C'est une vé-
rité, par exemple, que des femmes no-
nobstant leur grossesse s'abandonnent à des
transports furieux, pleins d'extravagan-
ces, & tels, qu'à peine les en croions-nous
capables, lors même que nous les voions.
C'est une chose qui passe l'imagination.
Aussi n'est-il pas facile de se figurer com-
bien ces transports sont funestes, soit dans
les symptômes qui les suivent plus directe-
ment, soit dans les accidens du dehors,
comme les coups, les chutes, les préci-
pitations, & les excès qui les accompa-
gnent quelquefois par un effet du hazard.
On voit de pauvres fétus démembrer &
dont les parties se trouvent contus, lu-
xées, cambrées, rompues, tronquées ou
déchirées; des enfans étoufez par la ru-
pture de leur cordon, ou par le détache-
ment de leur délivre; des matrices mal-
traitées de contusions, d'abcès, de plaïes,
d'ulcères, pour ne point parler des moin-
dres incommoditez, non plus que des
vomissemens, des tremblemens, des con-
vulsions, & de beaucoup d'autres maux,
sans lesquels ceux-là ne vont point; enfin
des morts subites par des suffocations
promptes & pressantes, & par des pertes

E iiij

de sang, mais quelquesfois si énormes, que les parties basses ne pouvant suffire à son écoulement, la capacité de la matrice s'en remplit aussi-tôt. Que si la fureur de cette vague sanguine se trouve encore trop contrainte dans cet espace, elle rompt ses vaisseaux au dessus, achève d'inonder tout le bas ventre, ou remontant plus haut se décharge dans l'estomac, & pour donner enfin au dehors des marques du ravage qu'elle fait au dedans, elle s'ouvre un passage par tout où elle en peut trouver, jusqu'à s'évacuer par le nez, la bouche & les oreilles. Tel est quelquefois l'effet d'une fureur fondée sur une pure bagatelle.

Voici quel fut le sort de la femme d'un Archer de mon quartier. Elle étoit robuste, grande, & d'une profession qui lui faisoit fréquenter les halles & les marchés publics, qui sont le théâtre des plus grans, comme des moins raisonnables empotemens. Elle y avoit acquis cette habitude de quereller presque toujours, & de porter souvent les choses à l'extrême. A l'âge de trente ans étant grosse & proche de son terme, un petit garçon qu'elle avoit âgé de quatre à cinq ans ayant été frapé par une voisine, elle s'emporta contr'elle, & dans le fort de sa colère le prenant avec

violence par le bras : Voilà , dit-elle , un cher coup , il m'en coûtera la vie. Il y a toute aparence qu'elle avoit alors senti quelque mouvement extraordinaire au dedans d'elle-même , qui lui fit tenir ce langage. On m'a voulu dire depuis , peut-être pour déguiser la passion , qu'ifiant pris son enfant entre ses bras , il s'étoit mutiné contr'elle , & lui avoit donné quelques coups de pied dans le ventre. D'autres m'ont soutenu le contraire , & que par ce coup si cher elle avoit entendu celui que sa voisine avoit donné à l'enfant. Quoi qu'il en soit , à quelques jours delà une abondante perte de sang l'ayant surprise tout à coup , elle en fut incontinent sufoquée , & mourut subitement dans les convulsions sans donner le tems de lui chercher du secours. A l'ouverture que j'en fis , je trouvai deux beaux enfans mâles à côté l'un de l'autre , parfaitement bien tournez pour sortir , sufoquez comme leur mère , couverts de toutes parts d'un gros sang noir & congelé dont la matrice étoit remplie , & qui s'y étoit épanché par la rupture du placenta & de ses vaisseaux.

En l'année 1655. la femme d'un Maître Boutonnier demeurant rue S. Martin , enceinte de huit mois , se mit en colère

E iiiij

72 LA PRATIQUE
contre une de ses domestiques , & comme
dans l'emportement elle la poursuivoit
pour la fraper , l'angle d'une table qui se
trouva dans son chemin , & qu'elle n'avoit
point aperçu , la frapa elle-même rude-
ment au ventre , & fit tressaillir son en-
fant avec douleur momentanée. Cet ac-
cident qu'elle tint caché durant quelque
temps , se produisit assez de lui-même au
septième jour. Les simptômes survien-
nent : on veut du secours : on me mande :
j'y vas , & je trouve une femme acablée de
lassitudes universelles , suivies de grandes
douleurs au ventre , & particulièrement
aux reins : la tête embarrassée d'étourdis-
sements & de vertiges : la bouche remplie
de vapeurs puantes , & dans des vomisse-
mens continuels ; pesanteur sur le devant
& sur le siège qui constraint la matrice à
s'ouvrir : grande perte de sang , fréquen-
tes sincopes , & autres accidens , d'où je
conclus aussi-tôt la mort de l'enfant. Mais
il fut question de soulager la mère. Trou-
vant donc heureusement l'orifice interne
de la matrice suffisamment ouvert , je fis
mon opération , & nonobstant la mauvaise
situation de l'enfant qui présentoit le ven-
tre , je le tirai mort , & qui commençoit à
se corrompre. Puis je délivrai parfaite-
ment la mère. Tous les simptômes ces-

ferent presque aussitôt, & comme ils étoient venus quasi de compagnie en moins de trois heures de tems, ils s'en retournèrent aussi tous ensemble, & disparaissent incontinent. Mais ce qui fit l'étonnement & l'admiration d'un chacun, ce fut de voir que la tête de l'enfant étoit fendue par le milieu de haut en bas, depuis la racine du nez jusqu'à la première vertébre du col en ligne directe, & si uniformément, qu'on auroit dit que cette fente eût été faite exprès avec un couteau fort trenchant, de la manière que l'on coupe-roit un melon ou une grosse orange en deux portions égales. Cette tête ainsi fendue ne laissoit pas d'adhérer à son col, mais ses parties écartées l'une de l'autre panchoient chacune vers une épaule. De savoir s'il falloit attribuer cette sanglante division au seul éfort d'une nature émuë & irritée par la violence d'un transport de colère, ou la rapporter uniquement à l'impression que l'angle de la table fit, comme il est à croire sur la tête de l'enfant, ou la rejeter enfin sur l'un & sur l'autre : c'est ce que je ne prétends pas dé-cider. Il est toujours constant que la colère fut la cause primitive de ce misé-able éfet, & si la mère eût pretendu tirer raison du trépas de son enfant, c'est à elle-

même & à sa propre passion qu'elle auroit dû la demander. Elle fut tres-heureuse de se tirer comme elle fit d'un pas si périlleux, assistée de la bonté de son tempérament, & des remèdes que nous emploîmes avec beaucoup de succès au traitement de la contusion qu'elle avoit au ventre & en la matrice à l'endroit du coup. Je veux croire qu'elle se comporta dans la suite avec plus de modération & de retenue, & qu'elle ne regarda plus la colére que comme on voit un fameux écueil pour le connoître & l'éviter.

Une Dame enceinte de sept mois oubliant sa qualité & son état dans un emportement où elle se laissa aller contre son laquais, le batit & lui porta un coup de pied qui lui fut cher, puisqu'elle en pensa perdre la vie. Elle fut surprise d'une perte de sang considérable qui lui donna l'allarme. C'est une chose étonnante, que ces grandes criardes qui se mettent en furie sur le vol d'une mouche, sont celles qui craignent le plus de mourir. Elles traitent cavalièrement les gens: sont-elles mal, on ne sçauroit trouver assez de valets pour courir de tous côtés au secours. Monsieur L. Médecin de celle dont je parle, me manda pour la voir. J'y trouvai un de mes confrères & une Sage-femme. Com-

me il ne fut point du sentiment que la malade dût accoucher de cet accident, il s'en alla. Mon pronostic tout différent du sien, fut qu'elle ne seroit point soulagée que par l'accouchement; qu'il étoit le seul moyen pour faire cesser la perte; qu'une saignée serviroit bien à suspendre l'abondance du sang, & qu'il falloit même la faire pour ce sujet, mais qu'elle ne l'arrêteroit pas, atendu que je croiois l'arriére-faix détaché, l'enfant changé de situation & hors de sa posture naturelle, & qu'enfin le plutôt qu'on pourroit l'accoucher seroit le meilleur. En éfet, la saignée fut faite, & la perte de sang qui avoit pris dès le soir continua jusqu'au lendemain matin, & ne cessa qu'après que je l'eus accouchée heureusement de deux enfans mal-tournez & fort embrasflez chacun de son cordon. La mère & les deux filles se portoient bien lors que j'en ai mis l'histoire par écrit.

Pour exemple du tort que la colére est capable de faire aux femmes nouvellement accouchées, je dirai en peu de mots ce qui arriva en l'année 1677, à une personne qui m'étoit chere, le deux ou troisième jour de sa couche. Elle se portoit autant bien qu'une femme peut faire en cet état. Sa blanchisseuse vint lui rapporter

76 LA PRATIQUE
du linge. On fit une première faute de
lui faire parler, suivie d'une seconde plus
grande quand on souffrit qu'elle lui con-
testât opiniâtrement un fait de rien con-
tre la vérité, dont les circonstances ne
laissèrent pas de la mettre en colère & de
l'outrer. Il se fit une suppression subite de
ses vuidanges qui la mit en deux heures de
tems dans une extrémité à être obligé de
lui faire recevoir ses derniers Sacremens.
On vint m'annoncer ce triste accident lors-
que je ne m'atendois plus qu'à dîner joieu-
sement dans une assemblée où j'étois. Je
n'eus que le tems de recourir aux cor-
diaux & à la saignée du pied, qui la tiré-
rent heureusement de ce pas, d'où je ne
croiois pas qu'elle pût jamais sortir.

La crainte est encore tres-pernicieuse
aux femmes enceintes. Il est certain qu'el-
le est une des causes les plus infaillibles
de l'avortement ; que rapportant tumultu-
eusement la chaleur & les esprits de la
circonférence au centre par un mouve-
ment subit, elle est capable de faire sufo-
quer ; qu'elle ébranle & secouë intérieu-
rement toutes les parties du corps avec
tant de violence, que la matrice en est
quelquefois déchirée, ses ligamens relâ-
chez, ses vaisseaux rompus, son orifice
interne forcé par une dilatation précipi-

tée, toute sa capacité remplie de sang, & l'enfant réduit à des efforts & à des tressaillements qui l'exposent au dernier danger. Tellement qu'une femme saisie d'une fraîcheur de cette nature doit se croire heureuse dans son malheur, lorsque son enfant parmi les bondissements s'ouvre à point nommé un passage par les voies ordinaires sans faire un plus grand désordre. Ce n'est pas à dire que toutes les craintes soient accompagnées de toutes ces fâcheuses circonstances; mais elle s'y rencontrent du plus ou du moins selon que la fraîcheur est grande, & selon l'état & la disposition de la femme enceinte & de son fruit.

En l'année 1655. un Marchand de mes amis demeurant rue S. Denis, me manda pour secourir sa femme âgée de vingt-cinq ans, enceinte à demi terme, laquelle avorta par l'accident qui suit. Cette jeune femme étant un jour entrée dans sa chambre en laissa par hazard la porte ouverte. Il y avoit vis-à-vis de cette porte un escalier, au noiau duquel on avoit attaché une corde comme l'on a coutume de faire pour la conduite des gens qui montent & qui descendent. Un jeune garçon prenoit quelquefois plaisir à se glisser le long de cette corde du haut de l'escalier

78 LA PRATIQUE
en bas ; ce qu'il fit avec la vîtesse qu'on se
peut imaginer , passant comme un trait
d'arbalète par devant les yeux de la jeu-
ne femme. Elle qui n'étoit point infor-
mée du jeu de l'enfant , crut qu'il s'étoit
malheureusement précipité. La crainte
qu'elle eut qu'il ne se fût brisé les os , lui
donna un tel éfroi , qu'il lui prit sur l'heu-
re un grand tremblement de tout le corps ,
& elle se sentit en même tems fraper d'une
douleur tensive & fort pressante par tout
le ventre , comme s'il eût voulu se déchi-
rer , causée selon toute aperature par le
changement de posture qu'elle s'aperçut
que la peur fit faire à son fruit. Elle s'écria
de toute sa force. Ceux qui accoururent à
son cri la trouvèrent assise sur le bord de
son lit comme en extase , les yeux ouverts ,
sans pouvoir rien dire de ce qu'elle avoit ,
que long-tems après , lors qu'elle eut re-
pris ses sens & recouvré la parole. Je la fis
coucher , & saigner à deux heures delà.
Par les soins que j'en pris elle alla à peu
prés jusqu'à son terme avec beaucoup de
peine. La perte de sang lui survint dans
son travail. Je l'accouchai d'un enfant mort
dont le bras étoit sorti jusqu'à l'aisselle
dans l'écoulement des eaux. Elle fut sou-
lagée de tous les symptômes dont sa crain-
te avoit été suivie. Il ne lui est resté , Dieu-

Estienette Boineau âgée de 25. ans & enceinte de neuf mois ou environ, éprouva malgré la bonté de son tempérament un fort incomparablement plus rude à l'occasion d'une fraîcheur extrême qu'elle eut, & de la chute qui l'accompagna. C'étoit la femme d'un Plâtrier demeurant au village de Montmartre, établi Collecteur en l'année 1660. où l'accident dont je fais le récit arriva. Cette pauvre femme fut surprise & faise de voir entrer de grand matin des Satellites dans sa chambre, prendre son mari couché près d'elle & le traîner nud prisonnier pour les tailles. Comme ils l'enlevaient par force d'entre ses bras, & qu'elle vouloit le retenir, elle fut entraînée avec lui & tirée de force hors de son lit, d'où étant tombée à plat sur le ventre, l'émotion de la chute jointe à l'excès de son saisissement, fit tressaillir son enfant d'un mouvement impétueux avec un tremblement si extraordinaire, qu'elle crut que son ventre s'allait déchirer en pièces. Elle en demeura pâmée sans mouvement, & acablée d'un nombre d'accidens qu'on pourra inférer de la suite de cette histoire sans que je fasse un détail ennuyeux. La matrone

& les parens de cette pauvre infortunée se trouvèrent fort empêchez, & sans doute ils avoient sujet de l'être. M'étant transporté sur les lieux entre six & sept du matin, je trouvai la malade comme dans un lit de sang. L'orifice interne qui étoit suffisamment ouvert me permit d'introduire la main en la matrice pour examiner l'état des choses. Je la portai en divers endroits de cette partie, & je ne remarquai aucun vestige de l'enfant à l'exception de son cordon & de l'un des pieds, dont la partie qui s'étend depuis la maleole ou cheville jusqu'à l'extrémité des orteils tomba sous ma main, & me servit de guide avec le cordon pour découvrir les autres parties de l'enfant que je trouvai jonché dans la capacité du ventre parmi les intestins, & recouvert d'un sang coagulé qui s'y étoit épanché en abondance ainsi qu'en la matrice. Je trouvai pareillement le côté gauche de cette partie déchiré, sans toutefois que le placenta ou gâteau fût aucunement altéré en sa substance, figure & situation, étant attaché dans toute sa circonférence au côté droit du fond de la matrice. Le cordon qui s'étoit heureusement rencontré d'une bonne longueur, n'étoit ni noué, ni rompu, ni embrassé dans les parties du fétus, mais seulement mêlé

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 81
mêlé parmi le sang , d'où je tirai quelque
bon augure pour la vie de l'enfant. Car
pour ce qui est de la mère , il y avoit tout
lieu d'en desespérer selon toutes les appa-
rences , & même selon Hipocrate en la
sentence 10. du 6. Livre elle ne pouvoit
subsister long tems. Après une exacte &
diligente recherche de l'état de cette
pauvre femme , j'en fis mon rapport à ses
plus proches parens , leur faisant connoî-
tre qu'encore qu'elle parût raisonnnable ,
forte & pleine de courage à leurs yeux ,
elle ne laissoit pas toutefois de mourir
en peu de jours ; qu'il n'y avoit nulle apa-
rence de la pouvoir sauver , que j'étois
tout prêt à entreprendre l'opération , mais
qu'au cas qu'elle y expirât , ils ne devoient
atribuer son trépas qu'à la grandeur de
son mal. Je pourvus aussi aux choses néces-
saires , tant pour le salut de l'ame , que
pour le soulagement du corps ; puis
du consentement des personnes qui m'a-
voient mandé , j'exécutai ponctuellement
mon ouvrage de la manière qui suit. Après
avoir premièrement ondoié l'enfant sous
condition (le tems , le lieu , ni le sujet ne
me permettant pas de rechercher les si-
gnes de sa vie) je vuidai la matrice du
sang qui s'y étoit déchargeé , observant de
ne point rompre , ni de ne point détacher

F

le cordon ni l'arriére-faix dans l'extraction de ce sang caillé, afin de conserver la vie à l'enfant, supposé qu'il ne l'eût pas encore perdue. Après cela je portai le nœud coulant de ma ligature au pied qui étoit resté dans la matrice, je le repoussai doucement dans le ventre, & coulai tout d'un tems ma main le long de la jambe & de la cuisse de l'enfant jusques aux fesses, passant delà à l'autre cuisse, jambe & pied. Je dégageai celui-ci, je l'atirai, je le joignis à son compagnon, & je les fis enfin rentrer ensemble dans la matrice, aiant sur tout considéré la manière dont l'effort avoit précipité l'enfant dans le ventre de sa mère, afin de l'en retirer à peu près de la même sorte, c'est-à-dire sans déchirer la matrice plus qu'elle l'étoit. Les pieds étant donc parvenus à l'orifice interne, & tenus par l'un des bouts de la ligature, dont l'autre bout pendoit au dehors, je dégageai les bras de l'enfant & le tournai la face en dessous (car elle étoit en dessus) puis d'un seul tour de main je le tirai totalement au dehors. Je détachai ensuite l'arriére faix, après quoi je reportai la main dans la capacité du ventre pour en vider le sang qui l'occupoit en partie. Enfin je fis appliquer les remèdes convenables sur les parties douloureuses ; tels que sont embro-

cations, linimens, fomentations, & autres semblables. Cette femme demeura l'espace de six jours après l'opération dans un parfait jugement, & vécut jusqu'au huit, où la mort termina le progrés du saisissement le plus juste & le plus raisonnables du monde.

Ce fut la colère & l'éfroi qui firent ensemble périr une jeune Demoiselle d'un tempérament fort vif pour laquelle je fus mandé en consultation à sa maison de campagne près Paris. Son laquais occupé à tirer de l'eau ne lui aportant pas assez vite une clef qu'elle lui demandoit, l'impatience la prit, elle courut à lui, & prenant la clef d'un air passionné lui en donna un coup à la tête. Le sang qui en sortit aussitôt l'éfraia. Son éfroi fut accompagné d'un grand frisson suivi d'une perte de sang, dont elle avorta peu de jours après. La fièvre & les accidens survinrent, qu'il fut impossible d'apaiser. Elle en mourut. Une autre revenant de la Messe, pour avoir seulement rencontré quelques gens l'épée nuë à la main, fut tellement éfriée, qu'elle en avorta trois jours après de deux enfans de quatre à cinq mois, qui nous donnèrent des marques luisantes pour juger qu'ils avoient perdu la vie dans le tems du saisissement. Une jeune femme reve-

F ij

nant seule un soir de chez son père, trouva dans son chemin un fripon qui voulut l'insulter. Elle se sauva aussi-tôt dans la première maison qu'elle trouva ouverte ; cependant la peur qu'elle avoit eu ne laissa pas de l'émouvoir. Elle étoit grosse de trois mois. Il fallut se mettre au lit : La perte de sang lui prit le septième jour, & le neuvième elle avorta d'un fétus de la longueur du petit doigt. Il me faudroit faire une longue suite d'histoires, si je voulois d'écrire tous les avortemens que j'ai vû arriver par des accidens de cette nature.

J'ai encore observé qu'une des passions les plus capables de préjudicier aux femmes enceintes, sur tout au tems de leur travail, c'est la haine & l'aversion secrète qu'elles ont pour divers objets, & qu'elles ne déclarent qu'à l'extrémité ou point du tout. Elles sont la plûpart dissimulées, les unes plus, les autres moins. Elles se contentent de montrer toute l'inquiétude & tout le chagrin qu'elles ne sauroient cacher ; & ne veulent point en avouer la cause, soit par un éfet de leur mauvaise humeur, soit par une discréction qu'on peut appeler indiscrete. Or il est bon de les relever de cet abus, & de leur faire entendre que comme le Chirurgien accoucheur

à une tres-étroite obligation à garder inviolablement les secrets dont il est fait dépositaire, elles doivent aussi de leur part avoir une entière confiance en lui, & lui parler à cœur ouvert sur les choses qui regardent son ministère, même jusqu'à lui déclarer si elles ont de la répugnance pour lui ; car ni mari, ni parens, ni qui que ce soit ne doit point les contraindre à se servir d'un Acoucheur, d'une Sage-femme, ou d'une garde qui leur déplaisent. On ne doit point non plus les obliger à voir sans nécessité des gens dont elles ont reçu quelques mauvais offices, & qui leur sont odieux : ni les forcer à prendre des alimens ou des remèdes contraires à leur inclination & à leur goût ; mais plutôt leur accorder autant qu'on peut tout ce qu'elles désirent. Car faute d'avoir cette condéissance pour elles, il est certain que les douleurs pour enfanter ne viendront point tant que leur aversion subsistera ; ou supposé que l'aversion survienne dans les douleurs, elles cesseront entièrement à son arrivée ; ou pour le moins elles ne s'augmenteront plus. Plusieurs fois les ayant trouvées bonnes & suffisantes pour accoucher promptement, je les ai vu s'arrêter tout-à-coup ; & recherchant la cause de cette suspension, je n'en trouvais

F iiij

point d'autre que la haine : cette haine étoit-elle dissipée par l'éloignement de son objet , les douleurs aussi-tôt revenoient plus fortes qu'auparavant , & la personne acouchoit avec succès. Je me souviens qu'une jeune Demoiselle , femme d'un P. du C. étant sur l'heure d'accoucher , & aiant des douleurs bien conditionnées , je fus obligé de la faire saigner pour prévenir quelques accidens. Quoiqu'elle craignit infiniment la saignée, elle ne laissa pas de s'y résoudre & d'y consentir , sans me témoigner rien de cette extrême aversion. La saignée ne fut pas plutôt faite , que les douleurs loin de s'augmenter se ralentirent , puis cessèrent tout d'un coup , & ne revinrent que quatre à cinq heures aprés. Or on fait de quelle utilité , pour ne pas dire de quelle nécessité elles sont pour l'enfantement , & par conséquent l'intérêt qu'il y a d'éloigner tout ce qui s'opose à leur aproche , & de se précautionner contre la haine par tous les moyens que la prudence est capable de suggérer ; non-seulement contre elle , mais aussi contre tout ce qui peut jeter dans l'impatience , dans le dépit , dans le desespoir , ou dans quelque autre passion que ce soit , se défiant plus précisément de celles qui sont plus cachées.

CHAPITRE IX.

De l'avortement.

L'Avortement est une sorte contre nature de ce qui étoit renfermé dans la matrice pour la génération. On le considère en deux manières : en général, & en particulier. En général il se prend pour le détachement & la chute de tout ce qui se renferme par conception dans la matrice, & qui en sort par force & avant le terme ordinaire, soit de la part de la nature, ou de quelque cause extérieure. Nous comprenons sous cette vaste idée toutes les sortes d'avortement qui peuvent arriver généralement dans tous les tems de la grossesse, quand il n'y auroit à dire que huit jours, ou même qu'un seul moment du terme préfix de l'accouplement naturel.

En particulier, il se prend ou pour l'écoulement & la déperdition de la semence qui avoit été reçue & retenuë dans la matrice ; & pour la chute & l'expulsion de quelque faux germe, môle ou autre corps étrange, accompagné souvent d'un ou de plusieurs embrions ou petits fétus que la

F iiiij

Les causes les plus générales de l'avortement se tirent de la mauvaise constitution du mâle & de la femelle , c'est-à-dire ou de tous les deux ensemble , ou de chacun d'eux séparément ; comme de leur semence qui sera vitiée ou versée dans un tems mal propre & peu conyenable à l'accomplissement d'une génération parfaite: ou de la matrice , qui n'a pas les conditions requises pour la production d'un bon germe , & qui ressemble à ces terres ingrates & malheureuses dont les fruits ne parviennent jamais à une entière maturité. Mais pour venir plus dans le détail de ces causes , & pour en traiter à fond , nous les considérons par rapport à la femme enceinte , à son fruit , & à l'arrière-faix.

Par rapport à la mère , elles sont d'une grande étendue , & sortent quelquefois d'un principe bien éloigné. Nous tâcherons de les marquer selon que la pratique nous en a donné l'expérience. Elles se tiennent premièrement de l'étendue de la grossesse , qui aura , par exemple , été accompagnée de dégoûts , de nauzées , de vomissements forts & violens , de toux , de coliques , de lassitudes , d'inquiétudes , de

douleurs universelles ou particulières, de perte de sang, quelquefois légère dans l'abord, & plus grande ensuite : quelquefois impétueuse & subite, mais qui ne dure pas long-tems ; de fièvre aiguë avec redoublemens, & de plusieurs autres accidens qui nous obligent à interroger la femme enceinte ou quelqu'autre personne qui puisse nous instruire d'un grand nombre de circonstances plus ou moins considérables en cette matière ; & à faire l'examen DU LIEU où la malade a été élevée, & de la manière. DU CLIMAT où elle a fait son plus long séjour, & si elle ne l'a point changé sur tout depuis peu de tems. DE ses PARENTS, s'ils n'ont point été vitiez par quelque notable maladie dont elle fut héritière, & principalement si sa mère n'a point été sujete à l'avortement, soit par accident, soit par l'imperfection de sa nature. DE ce qu'elle a fait depuis l'usage de raison, comment & avec quelles personnes elle a vécu ; & plus précisément, de l'âge qu'elle avoit quand on l'a mariée, d'où l'on jugera si elle n'a point été mise trop jeune ou trop vieille dans l'état du mariage. DE son TEMPERAMENT ; si elle est replete ou séche par excés : maladie, ou de grande santé : robuste ou délicate. DE sa STRUCTURE ; si elle est

90 LA PRATIQUE
grande ou petite : bien formée ou contre-
faite , principalement en ce qui regarde
les parties destinées à la génération , ou
celles qui leur sont voisines. DE son HU-
MEUR ou de ses PASSIONS ; si elle est mé-
lancolique , craintive ou colère ; si elle n'a
point été surprise de peur par quelque
accident imprévu , comme par l'éclat du
tonnerre , ou par le bruit des armes à feu
& des instrumens de guerre qui ne por-
tent pas moins dans l'avortement par l'é-
pouvente , que par l'ébranlement qu'ils
donnent au corps des femmes enceintes ;
si elle ne s'est point adonnée au jeu par
excès , jusqu'à passer non-seulement les
jours , mais encore les nuits entières dans
cet exercice qui altére beaucoup la santé ;
si elle n'a point fait trop souvent des par-
ties de promenades , de bals & de danses
où elle ait sauté , ri , chanté , pris le di-
vertissement sans modération , sans dicer-
nement , sans égard à sa grossesse. Si elle a
eu quelque sujet de joie extraordinaire , &
si au contraire elle a vécu dans l'affliction ,
& dans les pleurs. Si elle a reçu de mau-
vaises nouvelles qui l'aient surprise ; si elle
a porté une forte haine à quelqu'un qu'el-
le eût souvent devant ses yeux. DE ses
ACTIONS & POSTURES ; si elle n'a point fait
de violent exercice , si elle n'a point levé

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 91
souvent les bras en haut , comme quand
on bâille ou que l'on tire de l'eau ; si elle
ne s'est point éforcée pour soulever &
porter quelque chose de pesant , ou pour
embrasser un corps d'une grosseur deme-
urée. Si elle n'a point usé trop fréquem-
ment du mariage & sans discrétion ; ce
qui fait avorter principalement les fem-
mes délicates , ou qui portent leur enfant
fort bas & aprochant de son terme. Si elle
ne s'est point tenuë au serein la gorge dé-
couverte & les bras nuds , comme quel-
ques-unes font dans la plus grande ri-
gueur de l'hiver pour se rendre , disent-
elles , le tein plus blanc & plus délié , com-
me si le salut de leur enfant & leur pro-
pre vie n'étoient pas préférables à ces ba-
gatelles. Si elle a pris plaisir à marcher les
pieds nuds contre terre , ou à se laver les
mains en Esté dans de l'eau froide & nou-
vellement tirée du puits , ou à demeurer
long-tems en des lieux souterrains & ex-
traordinairement frais pour éviter les ar-
deurs du Soleil. Si indiscrètement elle ne
s'est point baignée. Si elle n'a point été
du tems à genoux sur le marbre , sur le cui-
vre , ou sur quelqu'autre matière aussi froi-
de. Si elle ne s'est point fait une habitude
de se tenir les jambes écartées ou bien
croisées l'une sur l'autre. **De ses HABILLE-**

MENS ; Si elle ne s'est pas suffisamment garnie contre le froid. Si elle s'est fait par trop serrer dans ses corps de robes ; si elle a usé de busques grans & durs, ou de quelqu'autre machine pour conserver dans le plus fort de sa grossesse une taille mignone & avantageuse ; d'où vient en partie, comme je crois, que le nez, les lèvres & le menton des enfans prennent quelquefois les figures les plus grotesques & les moins naturelles. DES VOITURES dont elle s'est servie ; si elle a été à cheval, en carrosse, ou de quelqu'autre manière fâcheuse par des chemins âpres & pleins de cahos ; & supposé qu'elle ait voyagé, si ç'a été par mer ou par terre, & durant combien de tems. DES SAISONS ; si elle a trop marché pendant les grandes chaleurs ou durant les grandes froidures, exposée au Soleil, aux vents de bize, & à la pluie, & aux autres injures des saisons, qui font les caterres, les fluxions, les toux, les coliques, les frissons, &c. DE L'AIR où elle a vécu ; si elle a fait son séjour en quelque contrée marécageuse & dont l'air fût pestilentiel : si elle a respiré des vapeurs putrides, comme pour s'être arrêtée à voir fouiller la terre dans les Eglises & les Cimetières, avoir passé par un lieu infecté d'un cloaque ou d'une charogne.

DES fortes ODEURS tant bonnes que mau-
vaises qu'elle a senties ou flairées ; par
exemple, en se promenant dans un jardin
au tems que la vertu des plantes & des
fleurs est dans son plus haut degré : en se
trouvant dans un lieu renfermé exposée
à la fumée du charbon noir , ou d'une
chandelle mal-éteinte : ou encore à l'o-
deur des peintures fraîchement apli-
quées , des vernis , & généralement de
tous les parfums qui montent au cerveau.
DES ACCIDENS & des MALADIES qui l'ont
pû travailler ; si elle n'a point fait quel-
que chute ou reçû quelques coups. Si elle
n'a point eu de flux de ventre immodéré
avec douleur en cette partie & aux reins,
supression d'urine , strangurie , ténesmes
ou épreintes , douleurs d'hemorroïdes, or-
dinaires réglées tous les mois nonobstant
la grossesse ; car toutes ces choses concou-
rent à l'avortement , aussi bien que la ma-
ladie vénérienne , dont le principal remé-
de , qui est le mercure , tuë l'enfant ; &
pour un qui échape , trente autres périf-
sent. C'est ce que j'ai remarqué dans plu-
sieurs rencontres où d'habiles Chirur-
giens de mes amis m'ont appellé pour se-
courir des femmes dont ils n'avoient pas
connu la grossesse avant que de les mettre
dans les remèdes. Surquoi je suis obligé

L A P R A T I Q U E
de faire observer , que quoi que Viardel
ait pu affirmer le contraire selon l'histoi-
re qu'il rapporte , liv. 2. ch. 21. seconde édi-
tion : il n'a pas dû pourtant la donner ,
comme il fait , pour une règle générale ,
ni soutenir *Que les Chirurgiens ne doivent*
faire aucune difficulté de traiter une femme
grosse de la vérole. Car pour l'en traiter
comme il faut , & de la manière le plus
en usage , on y emploie le mercure ; & je
soutiens , comme j'ai déjà dit , qu'il tue
presque toujours l'enfant. Enfin de l'usa-
ge qu'elle peut avoir fait de beaucoup de
choses pour procurer à dessein l'avorte-
ment de son fruit , & sauver un phantô-
me d'honneur au préjudice du salut de
son ame.

L'enfant cause aussi l'avortement de sa
part ; & pour savoir comment , on doit
faire distinction du temps & de l'état où il
est. Du temps ; s'il vient à terme , ou non :
c'est par là qu'on juge de ses forces , dont
l'insuffisance & l'excès font également a-
vorter selon la diversité des autres circon-
stances. Or ces forces sont moindres à 3.
4. 5. & 6. mois qu'elles ne sont à 7. &
moindres à 7. qu'à 9. & par une disposi-
tion qui paroît assez bizarre , elles sont
moindres à 8. mois qu'à 7. Il est difficile
d'en donner des raisons solides , & c'est

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 95
une de ces choses où la nature agit par ses principes les plus cachez & comme inaccessibles à la conoissance des hommes. Les Astrologues rapportent cette espece de fatalité du huitième mois à la malignité de Saturne. Sur quoi l'on peut voir Gordon en sa particule 7^e. ch. 16. *de difficultate partus.* Au reste la raison qu'ils en prétendent tirer passeroit bien dans un besoin pour une réverie. Les Arithméticiens & les Géometres n'y réussissent pas mieux. Les Philosophes bien s'ensez tiennent l'opinion de Dulaurens * qui a remarqué ce qu'il y a de plus beau sur ce sujet. Et moi je me contente de dire que l'expérience fait foi de beaucoup de choses que la science ne pénètre pas, quelque étude qu'on y aporte. C'est un fait constant que la plûpart des enfans qui naissent à sept mois sont robustes, vigoureux, dans l'embonpoint & qu'ils vivent, d'où vient qu'ils sont censez être venus à terme : qu'au contraire la plûpart de ceux qui naissent à huit mois, sont foibles & plaintifs, & donnent à peine le tems de les porter à l'Eglise pour la cérémonie de leur baptême ; ou s'ils vivent, c'est d'une vie languissante, pleine de cris, & qui n'est pas ordinai-rement de longue durée.

Outre l'examen du tems, il faut aussi

l. 8. de Gener, hom. q. 31.

faire celui de l'état de l'enfant: voir s'il est vivant ou mort: s'il est mort, juger à peu près depuis quand. Examiner encore s'il n'est point vitié dans la figure, le nombre, la situation de ses parties. Dans leur figure, non naturelle, par exemple & monstreuse. Dans leur nombre; soit par augmentation, comme quand il se trouve plusieurs têtes, &c. soit par diminution, comme quand il se trouve moins d'une jambe, d'un pied, d'un bras, &c. Enfin dans leur situation, qui dans le tems de la grossesse aura été mauvaise & contraire à la disposition qu'elles doivent avoir pour sortir naturellement: Or toutes ces choses produisent des postures extraordinaires, qui ne permettent pas que l'enfant vienne à son terme.

L'arrière-faix est aussi cause de l'avortement. Nous considerons dans l'arrière-faix, sa masse & l'assemblage des vaisseaux qui composent le cordon de l'enfant. L'avortement survient par la masse de l'arrière-faix quand elle se détache totalement ou en partie. Il vient de la part du cordon, 1o. quand il est long, & grêle ou menu, & que pour sa longueur excessive il embrasse l'enfant & fait sur lui comme une espèce de bandage; en sorte que ce petit corps entre-lacé venant à se mou-

voir

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 97
voir & tâchant de s'affranchir de ses liens ;
il se fait une tension à l'aboutissement du
cordon vers le placenta ; & cette masse ,
recevant par ce moien l'impression du
mouvement du fétus , en est ébranlée &
mise en état de se détacher. 20. Quand le
cordon est long & trop gros , ce qui le fait
rompre & casser ordinairement vers sa
racine , c'est à dire proche le placenta.
30. Quand le cordon est trop court ; d'où
vient que l'enfant n'a plus la liberté de se
remuer sans le faire bander par une tirasse
réitérée qui le rompt totalement ou en
partie. Qu'il est assez fort pour y résis-
ter sans se rompre ; cette tension fré-
quente transporte son effet de la racine du
cordon au lieu où l'on en fait la ligature
vers l'ombilic , & là il se trouve tellement
alongé , qu'à peine a-t-il la grosseur d'une
moyenne corde à luth , tout le reste jus-
qu'à la racine étant dur , tendu , tuméfié ,
d'une grosseur extraordinaire selon que
l'enfant est avancé dans son terme. Or ce
resserrement de la partie umbilicale du
cordon fermant le passage à la transpira-
tion & à la nourriture du fétus , il est en
peu de tems suffoqué. C'est une observa-
tion que j'ai faite à l'enfant de Mademoi-
elle D. femme d'un Secrétaire du Cabi-
net de la Reine.

G

Enfin les corps étranges, comme le faux-germe, la môle, &c. sont l'une des plus grandes causes de l'avortement.

Les signes de l'avortement à venir sont plusieurs, & se tirent des mamelles, du ventre, & de ce qui est renfermé dans la matrice. Des mamelles, qui se flétrissent, & de dures, fermes & tenduës, deviennent molasses, & quelquefois douloureuses ; ce qui en sort n'est plus aussi qu'une sérosité roussâtre. Si la femme est grosse de deux enfans, & que ces choses arrivent à une de ses mamelles seulement, l'un de ses enfans avortera, dit Hipocrate, & c'est ce que j'ai trouvé vrai par expérience.

Du ventre ; s'il s'affaïsse & s'abat tout-à-coup, ou en peu de tems, avec douleurs de reins passagères, & quelquefois continues, accompagnées de pesanteur, soit sur le devant, soit sur le siège. La pesanteur sur le devant cause l'incontinence ou la rétention d'urine ; l'incontinence, par la compression du corps de la vescie, en sorte néanmoins que son col en est exempt : la rétention au contraire, par la compression du col, & par l'intempérie qui peut lui être survenuë du séjour de l'urine qui s'est altérée & corrompuë. La pesanteur sur le siège le comprime, & donne des envies continues d'aller à la selle, avec

des lassitudes particulièrement aux extrémités inférieures : De plus, si durant cette pesanteur vous portez le doigt dans la vulve, vous trouvez l'orifice interne de la matrice plus gros qu'à l'ordinaire, abaissé & disposé à s'ouvrir le plus souvent avec douleur, qui s'augmente de plus en plus.

De ce qui est renfermé dans la matrice. Sur quoi nous faisons distinction d'avortemens. L'un est de corps étranges, comme de faux-germes ; il arrive ordinairement dans l'espace des deux ou trois premiers mois au plus. L'autre est de corps naturels, & il survient indifféremment presque dans tous les tems de la grossesse. C'est un signe du premier quand la partie inférieure du corps étrange, c'est-à-dire celle qui est dressée vers l'orifice interne, s'y fait toucher au doigt, soit que la partie supérieure du même corps étrange, c'est-à-dire celle qui est tournée vers le fond de la matrice, y soit attachée ou non. Cet avortement de corps étrange commence assez souvent par un flux de sang demesuré & sans bornes, tantôt moindre & tantôt plus grand. Que s'il ne s'arrête tout-à-fait, & s'il n'atire avec lui le corps étrange : il se fait un changement du sang en une sérosité un peu teinte qui coule avec modération, & qui persistant à couler ainsi, de-

G ij

vient un signe certain de l'avortement. De plus, s'il sort quelques eaux ou quelque portion de membranes qui contiennent le corps étrange, on peut tenir sa chute pour assurée. Ce fut par la pratique de ces signes que je perdis malheureusement les bonnes grâces d'une ancienne Sage-femme qui sembloit être ma bonne amie. Elle eut bien voulu que par une lâche complaisance j'eusse autorisé son dire, fondé sur un caprice ridicule, & que je me fusse ainsi rendu complice de plusieurs accidens qui seroient survenus, si je ne me fusse opposé à son sentiment. Deux Marchandes qu'elle avoit coutume d'accoucher, me mandèrent à huit jours l'une de l'autre: M. Raguenet près du Cloître sainte Oportune, & M. Lombard, rue S. Denis. Chacune d'elles avoit un faux-germe. La Dame F. soutenoit hautement & sur sa vie que ce n'étoit rien; & sans vouloir qu'entre nous je la convainquisse de la vérité du fait, elle s'enfuoit sans qu'il fût possible d'en tirer aucun raisonnement. Pour moi qui suis persuadé qu'en cette matière on ne doit point aller si vite, je pris résolution de m'asseoir auprès de la première, & de n'en point sortir qu'elle n'eût jeté le corps étrange qui lui causoit une légère perte de sang. L'expulsion s'en

fit à deux heures delà , comme j'en avois fait le pronostic : le sang fut arrêté ; & moi je m'en retournai fort satisfait. Quant à l'autre pratique , mon préjugé fut qu'elle seroit délivrée de son faux-germe au bout de quatre jours , ce qui arriva. Messieurs Navarre père & fils , mes amis & mes confrères , furent témoins de ces histoires. Que si je fais le récit de l'une & de l'autre , ce n'est pas pour ternir la réputation de notre bonne matrone , mais pour faire connoître qu'un Chirurgien acoucheur qui est assuré de son fait , doit tenir ferme , & ne ceder à personne en des matières de cette conséquence , & où son honneur se trouve si fort intéressé.

Les avortemens ou acouchemens pré-maturez se connoissent encore par les signes que nous avons donnez de la vie & de la mort de l'enfant sur lesquels on peut faire un bon pronostic.

Pour ce qui est des remèdes , soit généraux , soit particuliers , ils seront ordonnez par le Médecin si la chose le permet. Le Chirurgien acoucheur en a moins d'embarras & plus de repos , se rendant simplement caution de l'intégrité de son labeur , il fait le Médecin comme dépositaire de la vie de la nouvelle acouchée. De plus chacun faisant sa profession , le public est

G iij

mieux servi, & la justice mieux observée. La malade en a plus de soulagement, c'est un sujet de consolation pour toute une famille ; & pardessus tout cela l'Opérateur entretient & conserve l'amitié d'un chacun. Car j'ose dire qu'ifiant eu pour la Médecine toute la déference que la Chirurgie doit avoir pour elle comme pour son aînée, je ne me suis point trouvé avec elle en matière d'accouchemens, qu'elle ne m'ait fait l'honneur de me demander mon sentiment, & de me joindre à ses avis. Je dis donc qu'il faut céder avec justice au Médecin l'avantage d'ordonner les remèdes, & la gloire de procurer la guérison. Mais comme la nécessité n'a point de loi, & que nous nous trouvons assez souvent dans l'impuissance d'avoir le Médecin; nous devons supléer du mieux qu'il est possible par nos assistances au défaut des siennes, & nous comporter de la manière qui suit. S'il n'y a point de perte de sang, & qu'il y ait oppression, il faudra saigner du pied : S'il y a perte, & que le sang coule par trop, saigner du bras, & n'user point de lavemens, parce qu'il est rare qu'on reçoive & qu'on rende ces remèdes sans que les parties soient ébranlées, & le flux de sang augmenté. Suposé toutefois que la douleur fût grande, & le fruit prêt à être

CHAPITRE X.

Des femmes qui sont contrefaites.

Les femmes contrefaites, telles que sont les bossuës & les boiteuses, ont plus à craindre l'avortement que les autres. Comme il y a du plus ou du moins dans leurs incommodeitez, on en trouve aussi parmi elles qu'il est impossible de porter jusqu'à leur terme, & d'autres qu'on y conduit avec assez de succès en les ménageant avec prudence. Celles dont la matrice soufre pour être trop pressée ou resserrée en dessus, en dessous, ou aux côtez, par l'ensoncement des os, des lombes, du sacrum, des hanches, ou de la tête du fémur, y arrivent rarement, parce que leur fruit renfermé dans des bornes trop étroites ne sauroit profiter ni prendre son juste accroissement. Il n'en est pas ainsi des femmes dont la bosse par exemple située plus haut n'a rien pour ainsi dire de commun avec la matrice, comme quand elles ne sont bossuës que par le dos ou par la poitrine; alors on ne

G iiii.

104 L A P R A T I Q U E
laisse pas de les faire aller jusqu'au terme ordinaire , pourvu qu'on trouve en elles de la docilité pour s'assujétir aux moyens qu'on leur en donne. Car il faut premièrement qu'elles évitent les passions & les actions violentes , de crainte que leurs entrailles faciles à s'enflamer ne leur attirent des caterres , fluxions , toux , vomissemens , flux de ventre , & autres maux qui causent l'avortement ; Et il faut en second lieu qu'elles mettent bas leurs busques , éclissés , corselets , & autres machines dont elles empruntent de la taille au préjudice de la vie de leur enfant , & souvent même de la leur propre.

Je dirai là-dessus ce que j'ai remarqué autrefois à l'occasion de la femme d'un Avocat. C'étoit une jeune Demoiselle petite , fort délicate , bossue de la poitrine devant & derrière , dont les enfans ne pouvoient venir à terme ; au contraire , j'observai qu'étant parvenus à trois mois ils commençoient à s'affoiblir , & diminuoient ensuite plutôt que de se nourrir & de croître ; de sorte qu'ils devenoient étiques & mourroient entre le six & le huit. Elle en eut de cette manière , & ses travaux furent accompagnez d'accidens si étranges , qu'elle en seroit morte sans la sage conduite de Mr Moreau son Mé-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 105
decin, & les grands soins que j'y aportai
aussi de ma part. Nous ne savions à quoi
atribuer précisément ce malheur. Elle
étoit couchée presque durant tout le tems
de sa grossesse. Il ne lui manquoit en apa-
rence aucune des choses nécessaires pour
la formation, l'acroissement & la perfec-
tion de son fruit. Nous ne trouvions rien
dans sa matrice qui dût le faire avorter.
Après beaucoup de réflexions, il me vint
dans l'esprit de questionner Madame sa
mère qui me découvrit enfin tout le se-
cret, & m'avoüa qu'il étoit vrai que sa fille
portoit un corselet de fer d'une longueur
extraordinaire pour en paroître plus droi-
te, qu'il avançoit beaucoup sur le bas
ventre & sur la region des reins & l'in-
commodoit fort. Il ne m'en fallut pas dire
davantage. Nous l'obligeâmes à l'ôter,
& lui fimes promettre de ne s'en plus ser-
vir dans ses tems de grossesse; ce qu'elle
acomplit exactement. Etant devenue
grosse elle le quita vers le troisième mois,
se porta bien jusqu'à son terme parfait,
& je l'acouchai sans accident en présence
de Mr. Moreau son Médecin, d'une grosse
& grasse fille, fort saine, bien formée,
qui s'est faite nourrir, & est aujourd'hui
une demoiselle des mieux faites de Paris.

Les boiteuses sont plus en danger que

les bossuës, & leur enfant aussi; principalement celles qui ont les cuisses trop écartées l'une de l'autre, ou les hanches luxées en dehors. Elles ne peuvent marcher qu'avec éfort par grandes enjambées comme ceux qui glissent sur la glace avec des patins; ainsi leur enfant est balloté d'un côté à l'autre, & ces secousses le tuent ordinairement. D'ailleurs, pour peu qu'elles soient avancées dans leur terme elles batent le pavé de leur ventre, ce qui les empêche de porter leur fruit jusqu'au bout; ou quand elles sont assez heureuses pour y parvenir à peu près, elles tombent aisément en des létargies & convulsions, qui durent jusqu'à leur entière délivrance, & quelque fois même plusieurs jours pardelà, comme il arriva à une Dame de qualité où je fus mandé après plusieurs accoucheurs qui l'abandonnèrent. J'y restai à la sollicitation de M^{rs}. Bachot, Vesou & Biendifant. L'un d'eux y passa la nuit comme moi, & fut témoin des simptômes étranges qui précédèrent & suivirent son travail, dont elle ne revint que trois jours après. Nous regardâmes comme une espece de miracle, que son enfant qui n'étoit qu'à six mois eut pu conserver la vie parmi ces eaux corrompues. Car je l'en tirai vivant & il vêcut encore

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 107
une heure, après avoir été ondoié par le
Confesseur de la mère.

Je me souviens que du temps de la seconde guerre de Paris, étant nouvellement établi, on me proposa d'épouser une jeune personne belle, riche, fort spirituelle, fille d'un père que j'honorais beaucoup, mais petite & qui boitoit tout bas d'un côté. Les suites que j'en apprehendois contribuèrent à m'empêcher de conclure ce mariage. Un de nos aspirans en Chirurgie, plus hardi que moi & peut-être plus infortuné, en devint amoureux & la prit pour femme. Elle devint grosse par malheur, si incommodée qu'elle ne pouvoit sortir. Pour peu qu'elle le fit son ventre touchoit à terre, & elle tomboit dessus au moindre faux pas. Ses fréquentes chutes la firent aliter. Les accidens survinrent, son enfant mourut & elle aussi enceinte d'environ huit mois.

De toutes les femmes de cette nature que j'ai accouchées, il n'y en a point eu de plus heureuse ni dont l'histoire m'ait paru plus digne d'être donnée au public que celle dont je vais parler. En l'année 1673. la femme boiteuse d'un mari manchot demeurant au faux-bourg S. Laurent fut trois jours en travail sans pouvoir accoucher. La mauvaise posture de l'enfant

reg LA PRATIQUE

& l'incommode de la mère en étoient cause. Elle avoit les cuisses si serrées l'une contre l'autre qu'elle ne pouvoit marcher que de côté, aiant les jambes & les pieds écartez & jettez en dehors depuis les genoux, lesquels étoient serrez étroitement l'un contre l'autre. Dés que sa Sage-femme * vouloit aprocher d'elle pour les lui écarter, c'étoient des cris épouventables. Elle y manda plusieurs acoucheurs, qui n'y firent rien non plus qu'elle. Enfin quelques voisines de la malade en eurent pitié & me vinrent trouver à l'infçû de la Matrone qui s'y oposoit. Quand je fus arrivé & que j'eus considéré l'état des choses, je ne laissai pas de la prier de demeurer pour être témoin de l'opération qui méritoit bien d'être vûe. Mais soit dépit, soit crainte d'être maltraitée de la populace, elle n'en voulut rien faire & s'alla cacher sur un escalier, pour se dérober à leurs cris. J'en pris une autre pour m'aider. Je fis situer la malade sur le ventre dans la posture où l'on met ceux à qui l'on fait l'opération de la fistule du fondement, & lui tirai un enfant fort gros qui presentoit le bras & l'épaule tout livide & cangréné. Elle reprit sa parfaite santé, & je l'ai depuis accouchée heureusement

* M. Pitala.

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 109
plusieurs fois de cette façon, quoi que ses
enfans se présentassent dans une posture
tres-fâcheuse.

Celles qui boitent moins fort, c'est à
dire qui marchent en canettant, portent
plus aisément leur enfant à terme pour
peu qu'elles évitent les grandes actions &
les longues courses, & pourvu qu'elles se
fassent soustenir en marchant ; particulie-
rement dans leurs derniers mois.

En général le meilleur secret pour faire
que les boissuës & les boiteuses de toutes
les especes passent leurs grossesses sans
accidens & qu'elles accouchent de même :
c'est de se tenir en repos, garder le lit
soigneusement, user sobrement de toutes
choses, ne point faire d'exercice violent ;
Et pour celles à qui cela ne suffit : le celibat.

CHAPITRE XI.

*De la vraie & de la fausse disposition pour
acoucher.*

LA vraie & la fausse disposition pour
acoucher ont souvent un tel rapport
ensemble, que la prudence toute seule a
bien de la peine à en faire le discernement,
si l'expérience & l'observation pratique

de quelques circonstances considérables ne servent en cela de guide. En effet vous êtes mandé pour soulager une femme que l'on vous dit être en travail d'enfant. Vous la trouvez dans les douleurs violentes, avec une envie d'asseller, continue, mais infructueuse. Elle urine souvent, & souffre une grande pesanteur sur le devant & sur le siège. L'orifice interne de la matrice est entr'ouvert de la grandeur d'un écu blanc, & quelquefois de la paume de la main plus ou moins; ouverture que les nauzées, les vomissements, les petits frissons auront précédée. Introduisant le doigt vous sentez la tête de l'enfant fort basse & dans sa posture naturelle comme pour sortir. Voilà sans doute une grande partie des signes qui précédent l'accouchement, & les plus capables de faire tout entreprendre sur l'heure. Joignez à cela les cris continuels d'une femme qui souffre, l'impatience d'un mari qui la voit souffrir, l'importunité d'une cohue de babillardes qui vous assaillent, pour ainsi dire, par leurs instances, voulant comme vous forcer à mettre en travail celle qu'elles croient mal-à-propos y être déjà. J'avoue qu'en ces occasions on court risque d'exposer la vie de la mère & celle de son enfant, aussi bien que sa propre réputation,

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. **III**
& qu'il n'est presque point de chemin qui conduise plus directement à précipiter les travaux trois, quatre, cinq, & même jusqu'à six semaines ou plus, avant le terme ordonné par la nature.

Les grans maux qui accompagnent & qui suivent ces précipitations violentes, méritent bien que nous fassions quelques réflexions pour en éviter la surprise. Pour cela il est utile d'observer d'abord en général qu'une femme peut-être disposée à l'accouchement, ou par la voie ordinaire & selon le cours naturel des choses, ou par la voie des accidens. Ainsi quand elle a porté son fruit jusqu'au terme préfix, & qu'elle sent aprocher l'heure de son enfantement, toutes les choses qui doivent le précéder, l'accompagner & le suivre, viennent comme par ordre & dans le tems qui leur est destiné ; & l'enchaînement de celles qui précédent avec celles qui accompagnent le travail, forme ce qu'on peut appeler une disposition naturelle pour accoucher. On peut juger de là, que quand cet enchaînement & cet ordre est interrompu par quelque accident de conséquence, la disposition n'est plus naturelle ; & il suffit qu'elle ne soit plus naturelle, pour faire douter qu'elle soit vraie. C'est pourquoi, bien que l'on trouve une fem-

me dans l'état que j'ai décrit au commencement de ce chapitre, & qu'il semble qu'elle soit véritablement disposée pour accoucher; si toutefois on prend qu'elle n'est pas à terme ou qu'elle a été réduite en cet état par des accidens considérables, comme vomissements, flux de ventre immodérés, coliques bilieuses, ventreuses ou néfrétiques, usage trop fréquent du mariage, &c. (car tout cela jette quelque fois dans la disposition prématu-rée) on a sujet de tenir cette disposition pour suspecte, parce que l'enchaînement dont j'ai parlé est rompu par l'intervention de ces symptômes dangereux, & qu'il y manque une grande circonstance qui est celle du terme préfix. Je dis qu'il faut tenir la disposition pour suspecte & non pas la regarder comme fausse; aussi ne l'est-elle pas toujours, Mais on n'en doit pas demeurer là. Comme on est obligé d'agir tout différemment selon qu'on la croit vraie ou non, il importe extrêmement de savoir conoître l'un & l'autre pour prendre parti. La pratique à la vérité donne plus ce discernement que ne fait la meilleure théorie. Car comme les travaux sont presque tous différens les uns des autres, il est difficile de prescrire des règles en général qui conviennent à tous en par-ticulier.

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 113
ticulier. Voici cependant quelques obser-
vations utiles pour la matière que je traite.

C'est une marque infaillible que l'ou-
verture prématuée de la matrice, &c.
est une véritable disposition pour acou-
cher, lorsqu'on connoît avec évidence
que les eaux propres de l'enfantement
sont écoulées. C'est encore un signe cer-
tain de la même chose lorsque cette ou-
verture de la matrice étant causée par
quelque accident imprévu, est inconti-
nent suivie de symptômes qui continuent
malgré les remèdes qu'on emploie pour
les faire cesser. S'ils cessent au contraire,
la disposition est fausse, la matrice se re-
ferme ordinairement, la femme reprend
son calme, porte son fruit à terme & mê-
me accouche ensuite heureusement. Si
cette ouverture de la matrice n'est ni pré-
cédée ni suivie, ni même accompagnée
d'aucun signe douloureux, comme il ar-
rive en quelques personnes qui jettent seu-
lement quelques humiditez glaireuses qui
coulent le long de leurs cuisses, ou qui
vuident lentement peu à peu certaines
eaux accidentielles & étrangères retenues
en leur matrice: c'est encore une mar-
que que la disposition pour acoucher est
fausse. Aussi voions-nous de ces personnes
passer sans autre incommodité ce qui leur

H

114 LA PRATIQUE
reste plus ou moins à accomplir du tems de
leur grossesse , & acoucher la plûpart
comme d'elles-mêmes & sans peine.

Pour apuyer davantage ces maximes
générales , il est bon d'insister sur deux
points qui font presque ordinairement
toute la dificulté qui se trouve à juger sai-
nement de la vraie & de la fausse disposi-
tion pour acoucher. L'un est la ressem-
blance que les douleurs & les autres éfets
de toute colique survenuë à la femme en-
ceinte ont avec les douleurs & les autres
signes qui ont coutume de préceder l'en-
fantement : & l'autre , est le rapport qui
se trouve entre les eaux que j'appelle acci-
dentalles & étrangères au travail , & cel-
les qui lui sont comme essentielles. La
convenance apparente de ces choses, éfec-
tivement tres-diférentes , fait la matière
de l'erreur & de la surprise que nous tâ-
cherons d'ôter par les observations sui-
vantes.

Premièrement , dans la colique , la dou-
leur est comme une barre qui tranche le
ventre par le milieu , traversant d'un flanc
à l'autre : ce qui est une marque des ven-
tositez & de la bile irritée qui picote les
intestins. 2° Dans la colique , la douleur
est fixe & sa situation toujours la même :
dans l'enfantement au contraire elle com-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 115
mence le plus souvent par les reins, puis
elle s'étend jusqu'au pénis & parties bas-
ses de la matrice, & s'augmentant elle
répond pareillement au siège à cause que
ces parties se dilatent à mesure que le
fruit décend. 3° Dans la colique, la dou-
leur est égale, continue, & sans relâ-
che : dans l'enfantement au contraire
elle a ses intervalles, & est tantôt plus &
tantôt moins forte. 4° Dans la colique, si
vous faites coucher la malade, & que vous
portiez les doigts à l'orifice interne, les
arrêtant un peu sur la tête de l'enfant,
vous ne sentirez aucune impulsion ni de
la part de l'enfant ni de celle de ses eaux:
à la différence de celle qu'on remarque
dans la douleur pour enfanter. 5° Dans la
colique, lors qu'elle est seule, les eaux
ne se forment point: mais dans la dispo-
sition au travail, pour peu d'eaux qu'il y
ait, on s'aperçoit qu'elles devancent peu
à peu la tête de l'enfant, & qu'elles aug-
mentent à proportion que la douleur les
pousse vers l'orifice interne de la matrice.
6° Dans la colique, le pouls est petit, par-
ce que la douleur violemment & continuë
ôte les forces, & fait rentrer la chaleur &
les esprits au dedans : au contraire dans
la disposition pour accoucher le pouls s'é-
léve de plus en plus.

H ij

Ce n'est pas que la colique survenue à la femme enceinte ne la fasse souvent avorter, ainsi que font beaucoup d'autres indispositions. Et supposé qu'on soit appelé trop tard pour l'empêcher, on trouvera une combinaison & comme un mélange des effets de la colique avec les symptômes qui préviennent le travail; & dans cette rencontre il faut prendre ses mesures comme dans l'avortement. Si au contraire on est mandé assez tôt pour avoir lieu d'y remédier, on aura recours au Médecin, prenant conseil avec lui des choses qu'il jugera les plus convenables pour apaiser la colique & en arrêter le cours, s'accommodant sur tout au tempéramment des personnes. Et c'est par ce moyen qu'on les portera, comme j'ai fait plusieurs fois, jusqu'au terme naturel de leur délivrance, en sorte même qu'elles acoucheront heureusement.

Il peut d'ailleurs arriver que la colique & les accidens qui l'accompagnent surviennent vers la fin de la grossesse & se joignant aux douleurs de l'enfantement, donnent occasion à un nouveau genre de surprise, qu'il ne sera pas inutile de marquer ici, pour éviter de prendre le change & d'être prévenu par le travail pendant qu'on craint de le prévenir : En effet

la bile qui s'épanche & qui est pour l'ordinaire accompagnée de vents, cause de vives douleurs, qui se mêlent avec les douleurs pour enfanter. Cette humeur éfarouchée se remuant excite continuellement à aller à la selle; mais l'évacuation n'en est pas plutôt faite, que les douleurs cessent, & ne laissent souvent rien qui puisse marquer si la femme doit bien-tôt après accoucher ou non. On en voit dans qui ce mélange de douleurs nous tient dans l'incertitude jusqu'à six semaines durant sans pouvoir apuyer de pronostic, & d'autres au contraire qui surprennent les plus habiles, & accourent toutes seules lors qu'on s'y attend le moins, Je dirai ingénument ce qui m'est une fois arrivé. J'étois retenu pour accoucher une Dame de qualité éloignée de mon quartier. Elle fut surprise vers la fin de sa grossesse d'un horrible flux de ventre, sans fièvre. Je me rendis fort assidu & passai même quelques nuits auprès d'elle pendant les huit derniers jours de son terme. La veille & le jour de son accouchement elle alla au moins cent fois à la selle, d'une bile jaune & mousseuse. L'ayant touchée plusieurs fois, je trouvai son enfant à la vérité fort bas, qui n'étoit pourtant pas plus avancé qu'il m'avoit paru les jours

H iii

précédens, si ce n'est que la dernière fois la tête m'en parut pousser plus qu'auparavant & s'être un peu aprochée, & la circonference ou le bord de l'orifice interne étoit plus tendu, plus mince, & plus dilaté qu'auparavant. A cela près, je n'y voyois aucun des signes de l'accouchement prochain, tels que sont, le visage haut en couleur, l'élévation du pouls, &c. Il n'y avoit pas même la moindre aparence que les eaux düssent se former si-tôt. Dans cet état, je crus lui pouvoir demander qu'elle me permît d'aller entendre la messe tout proche de son logis. Elle y consentit volontiers, & moi pour la rassurer aussi de ma part : Madame, lui di-je, quand un enfant vient bien, la terre le reçoit; accoucher n'est pas une grande affaire : & je m'estimerois heureux, si à mon retour je la trouvois faite, plutôt que de vous voir souffrir de la sorte par ce fâcheux dévoiement qui vous tourmente. Je ne croiois pas si bien dire. Car comme je me disposois à revenir, on courut au devant de moi m'avertir qu'elle accouchoit. En éfet je trouvai son enfant sorti à moitié, qu'une de ses femmes tenoit. Je la délivrai heureusement, quoi qu'avec difficulté de la part de l'arriére-faix qui étoit adhérent. Quoi qu'un lecteur indul-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 119
gent pût me pardonner cette surprise,
qui pouvoit arriver à tout autre & qui ne
manque point d'excuse: je compte assez
que le critique me blâmera. Mais je n'a-
tens pas ses reproches. Je vais au devant;
je m'accuse moi-même le premier d'une
bonne action faite à contre-tems, & je
conseille aux autres, ce que j'ai pratiqué
depuis, de ne pas quitter leur malade d'un
seul moment dans les occasions de cette
nature.

A l'égard des eaux qui s'écoulent par
l'ouverture de la matrice, il est de la der-
nière importance de les savoir distinguer
les unes des autres pour éviter la surprise.
Il y a, par exemple, certaine hidropisie
de matrice qui n'est point mal-faisante
pour l'ordinaire, qu'une femme porte à
peu près jusqu'au terme de son acouche-
ment, dont les eaux s'échappent peu-à-peu
ou même tout-à-coup quelque tems au-
paravant. Une personne d'expérience,
loin de rien précipiter sur la ressemblan-
ce de ces eaux étrangères avec celles de
l'enfant, s'en servira au contraire le plus
souvent pour aller moins vite, & les re-
gardera comme le présage d'un acouche-
ment heureux, mais qu'il prévoit ne de-
voir arriver qu'à quelque tems delà, &
qu'il faut attendre avec patience. Un mal-

H iiii

habile homme qui prendra ces eaux étrangères pour les véritables eaux de l'enfant, ne feindra point de jeter la mère dans un fâcheux travail par des efforts prématu-
rez, ou de lui administrer des remèdes à contre-tems capables de tuer l'une & l'autre. Pour éviter de tomber dans cet in-convénient, il faut non-seulement exami-
ner la nature & l'origine de ces eaux, mais
recourir encore à certains signes que la
pratique fournit, & qui sont comme au-
tant de caractères de distinction pour en
établir la différence. C'est ce que j'ai ré-
solu de faire: & pour ne rien omettre qui
puisse servir d'éclaircissement sur ce point,
il me sera permis de joindre ici ce que j'ai
pu remarquer de considérable dans les di-
férentes sortes d'hidropsie où j'ai vû des
femmes enceintes; dont l'observation
donnera plus de jour à tout le reste.

Nous pouvons dire par rapport à notre sujet, qu'il y a des eaux de deux sortes: Les unes sont accidentelles & étrangères: les autres naturelles & comme essentielles au travail. Par les accidentelles j'entends des eaux différentes de celles de l'enfant, for-
mées, par exemple, à l'occasion d'une fié-
vre ou de quelqu'autre accident: Et par
les essentielles je comprehens les eaux con-
tenuës dans les membranes, & qui sont

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 121
propres du fétus. Nous pouvons comprendre sous le terme commun d'hidropisie, tout assemblage qui se fait de ces eaux accidentnelles & étrangères, soit en grande, soit en petite quantité.

Il y a donc dans les femmes enceintes des hidropisies de deux sortes. Les unes qui ne dépendent point de leur grossesse, qui ne sont jointes à cet état que par accident, qui ont leur source ou dans la complexion de la personne, ou dans une maladie, comme par exemple une fièvre à l'occasion de laquelle on aura épuisé le sang par les fréquentes saignées, qui aura précédé la conception du fétus, & qui persévére ensuite avec opiniâtreté. Cette sorte d'hidropisie est d'autant plus fâcheuse, qu'il est rare que la malade s'en tire par l'accouchement. Il y en a d'autres qui dépendent de la grossesse qui surviennent à la femme enceinte plus ou moins avant dans son terme, ou même dès le commencement, soit à l'occasion de sa grossesse, soit d'ailleurs. Les unes sont spécialement affectées à la matrice, les autres s'y viennent seulement décharger du ventre, & des autres parties du corps, comme dans l'endroit le plus commode pour en faciliter l'évacuation.

Il y en a de passagères, qui durent peu,

122 LA PRATIQUE
dont le dépôt est moins dangereux : &
d'autres fixes & de durée , les eaux des-
quelles acquièrent par un trop long sé-
jour une qualité mauvaise & nuisible. Cel-
le qui est produite par une cause univer-
selle & commune , telle qu'est la chute de
quelque serosité dans la matrice, est moins
mal-faisante que celle qui vient de la cha-
leur d'une fièvre ardente & maligne , ou
de la corruption d'un corps étrange, com-
me d'un enfant mort , d'un faux germe ,
de leurs eaux , ou d'autres semblables re-
tenus au delà de leur tems ; dont les va-
peurs putrides s'élevant jusqu'aux parties
nobles les blessent , font tomber une fem-
me dans l'apoplexie , & dans plusieurs au-
tres accidens fâcheux , ou du moins l'ex-
posent à de grands dangers avant même
qu'elle soit arrivée au tems de sa déli-
vrance.

Dans les hidropisies , dont la nature
évacuë les eaux par l'ouverture de la ma-
trice , l'écoulement qui s'en fait n'a point
de règle uniforme ni pour le tems ni pour
la manière. Il y a des femmes en qui il
commence de meilleure heure , dont la
matrice s'étant remplie de ces eaux , ou-
vre son orifice interne , s'en décharge , &
se referme aussi-tôt ; puis se remplit enco-
re & se vide alternativement & par in-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 123
tervalle jusqu'au terme de l'accouplement. Il y en a d'autres en qui cet écoulement est continual depuis qu'il a une fois commencé ; & en ce cas leur matrice demeure toujours ouverte. En quelques-unes, dont les eaux sont en moindre quantité, en sorte que la matrice suffit pour les contenir, elles y demeurent arrêtées, & cette partie ne s'ouvre pour leur évacuation que quand la femme est proche de son terme pour accoucher. En d'autres ces eaux sont en si grande abondance, qu'après avoir rempli la matrice, le surplus se décharge sur les parties inférieures qu'elles font enfler quelquefois jusqu'à l'extrémité des orteils ; ou se répand même universellement par toutes les parties du corps. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que le plus grand amas de ces eaux fait dans l'étendue de la grossesse, se dissipe d'ordinaire à l'accouplement, tant par l'évacuation qui s'en fait dans le travail, que par les sueurs, les selles & les urines, en sorte qu'il n'y paraît quelquefois plus au bout de deux jours ; à la différence de l'hidropisie antérieure à la grossesse, dont l'enfantement ne sauve point ou rarement. Je ferai en cet endroit le récit seulement de deux histoires à ce sujet que j'ai cru devoir choisir entre beaucoup d'autres. L'une

est d'une Dame qui demeuroit au Marais du Temple, femme d'un Officier * qui fut obligé de la quitter pour se rendre en sa garnison, & la laissa grosse de son premier enfant à huit mois ou environ. Elle s'affigea si fort de son départ, que l'enfant n'ait pu apparemment résister à la douleur de sa mère, ni en porter le poids, en mourut. Les vapeurs qui s'élevèrent de ce petit cadavre déjà commencé à se corrompre, ne purent s'exhaler par la bouche. Elles montèrent subitement au cerveau de cette Dame, qui fut frapée d'apoplexie, & ensuite d'aveuglement. On emploia tous les remèdes à son mal, les saignées sur tout des bras & des pieds réitérées, sans épargner le vin émétique. Elle revint de ce premier accident, & recouvra la vue; mais il fut bien-tôt suivi d'un autre très-pitiable, savoir, d'une hidropisie universelle, dont les eaux remplirent & gonflèrent tellement les lèvres externes de la matrice, qu'elles exédoient chacune la grosseur du poing. Cette enflure étoit accompagnée de douleurs si vives, que la malade ne cessoit point de se plaindre & de faire des cris, sans pouvoir ni presque oser se remuer. Ce triste spectacle engagea des Dames de son quar-

Mr Malassin, Capitaine de Cavalerie.

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 129
tier & de ses plus proches parentes à cher-
cher quelqu'un qui essayât de la soulager.
J'y fus appelé. Je proposai à Monsieur Ar-
mand, son Médecin, de faire sur chacune
de ces lèvres, déjà presque livides, plu-
sieurs mouchetures ou légères scarifica-
tions. Il approuva mon dessein, qui fut
promptement exécuté avec toutes les
précautions nécessaires. Nous mêmes sur
ces ouvertures une pomade onctueuse,
simple & sans odeur, après les avoir fo-
menté d'eau marine pour en empêcher
la réunion, & nous les couvrîmes d'un lin-
ge fin plié en double, & trempé dans la
même fommentation. La malade vuya par
ce moyen un demi-seau d'eaux en deux
jours, & le troisième les lèvres étoient
presque desenflées, de sorte que je la trou-
vai levée, & si dégagée en comparaison
de ce qu'elle avoit été, qu'on la prome-
noit assez commodément dans sa cham-
bre. Le cinquième jour je l'acouchai & la
délivrai d'un enfant à demi pourri, dont
le délivre & les membranes ne l'étoient
pas moins. Les eaux qui en sortirent pèle-
mêle avec celles de l'enflure étoient puan-
tes, de couleur olivâtre, & semblables aux
eaux croupies de nos marais. Elle en vui-
da pendant plus de quinze jours, qu'elle
évacua son hidropisie par toute sorte de

voie, c'est-à-dire par les sueurs, le flux de ventre, les urines, & les vuidanges ordinaires dont les vapeurs malignes lui causèrent une douleur de tête excessive, & une toux continue jour & nuit avec des efforts qui la désoloint & nous aussi. Sa grande jeunesse & les soins que nous en prîmes la firent pourtant revenir en santé avec espérance de nous redonner de l'emploi, comme effectivement elle a fait depuis.

Ma seconde histoire est d'une Marchande Lingère, femme d'un Officier * que j'avois tiré de péril elle & son enfant à huit mois dans une perte de sang très-considerable. L'année suivante elle devint enceinte. Sa grossesse fut traversée par beaucoup d'accidens, qui se succédèrent les uns aux autres. Le plus incommod de tous fut une hidropisie, qui ne disparut qu'après l'accouchement. Elle commença d'abord par les extremitez; puis s'augmentant peu-à-peu de jour en jour, elle devint universelle, & remplit tellement toutes les parties de son corps, qu'elle étoit enflées jusqu'aux ongles. Je proteste que jamais, non pas même dans tout le tems que j'ai été en l'Hôtel-Dieu au service des Pauvres, je n'ai rien vu de si prodi-

* Mr Petit.

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 127
gieux. Quand il faloit la remuer, c'étoit pour elle, & pour ceux qui l'entreprenoient, une peine presque incroyable. J'eusse souhaité qu'elle eût pris un autre Acoucheur que moi, car je ne crus point qu'elle dût résister à un assaut de cette nature. Néanmoins après m'être mis à couvert par un pronostic tel que je devois, je ne trouvai point de meilleur parti pour elle & pour moi que de prendre patience, & gagner le tems de son terme, en attendant le moment que j'appelle précieux, qui ne permet pas de rien précipiter, & qui demande une atention toute singulière. Sur la fin de son tems ses eaux devinrent si acres & si pénétrantes, qu'elles passoient à travers la peau en plusieurs endroits du bas ventre, & particulièrement en la région hipogastrique aux parties supérieures des cuisses, & aux lèvres externes de la matrice, ce qui non-seulement servit à soulager la mère dans son travail, mais me donna même beaucoup de facilité pour l'accoucher, comme je fis heureusement d'une fille vivante & très saine. Toutes les ~~eaux~~ disparurent en huit jours de tems, dont il ne resta qu'une sécheresse aux parties accompagnée de démangeaison & d'âpreté, auquel on remedia par les purgations légères, le lait & le bon régime

Dans ces sortes de grossesses & de travaux accompagnez d'hidropisie plus ou moins grande & périlleuse, le principal point consiste à savoir faire le dicerement des eaux de l'enfant d'avec celles qui lui sont étrangères. Par là on ne précipite ni l'on ne retarde rien mal-à propos. Les eaux étrangères & fausses sont souvent accompagnées de diarrhées & de coliques fâcheuses, qui portent quelque fois la malade à rejeter tout ce qu'elle prend. Ce premier signe est équivoque & douteux; car il peut aussi bien se renconter dans l'écoulement des véritables eaux. On en peut tirer un plus feur de la considération des douleurs. Celles qui accompagnent les fausses eaux sont situées vers les reins: elles sont plus ou moins fortes, selon que les eaux sont plus ou moins âcres: elles continuent sans relâche en quelques femmes autant de tems que dure l'évacuation de ces eaux. Au contraire, les douleurs qui sont causées par les véritables eaux n'ont lieu que dans le tems de l'accouchement à l'occasion de leur impulsion, c'est à dire du mouvement qui les assemble pour la rupture des membranes, & leur situation est principalement sur le siège & sur le devant par les envies d'uriner

ner & d'aller à la selle avec empressement. Quand les eaux qui s'écoulent viennent d'une partie hidropique, comme du ventre ou de la matrice, elle diminuë de sa grosseur à proportion de cet écoulement, & le ventre se desenfle en partie, mais non pas tant à beaucoup près de ce qu'il feroit si l'écoulement des eaux du fétus s'y joignoit. Le moyen le plus solide pour s'assurer au vrai de l'écoulement des véritables eaux, est de porter le doigt par l'ouverture de la matrice aussi avant qu'il est nécessaire & possible. Car si durant l'écoulement ou peu de tems après on trouve les membranes ouvertes & que l'on touche à nud sans aucun milieu la partie de l'enfant ou de toute autre production renfermée dans la matrice, qui se présente: c'est une preuve constante de l'écoulement des véritables eaux. Alors, que ce soit bonne ou mauvaise grossesse, qu'il y ait peu ou beaucoup à dire que la femme ne soit à terme, il ne faut plus parler de gagner le tems, ni se flater que la matrice se referme & que les accidens cessent. Il faut de nécessité que l'accouchement ou l'avortement s'ensuive. Si l'on trouve au contraire les membranes dans leur entier, on peut dire que l'écoulement n'est que des eaux accidentnelles & étrangères, les-

I

130 LA PRATIQUE
quelles peuvent s'évacuer non-seulement
durant ou après le travail, mais même
long-tems auparavant sans nuire au fruit,
ni procurer son avortement, sur tout
quand elles tirent leur origine du ventre
ou des autres parties tant supérieures,
qu'inférieures, excepté de la matrice,
pour se venir décharger en celle-ci, où
elles ne font pas ordinairement un séjour
préjudiciable. Je dis, excepté de la matrice.
Car si elles tirent leur source d'une hidropisie proprement affectée à cette partie même, l'impression dangereuse qu'elles y font est très-capable de faire mourir
l'enfant, de faire avorter la mère, & de
l'exposer à un grand péril.

Aiant donc une espéce de certitude que
les eaux qu'on voit s'écouler ne sont point
celles de l'enfant, il n'y a presque plus de
difficulté pour ce qui reste à faire. Tout
consiste à observer les mouvemens de la
nature, à l'aider à propos de quelques remédes
selon l'espéce des accidens qui
accompagnent ces eaux étrangères. La
douleur & le flux de ventre seront apaisez
par des lavemens doux sans miel, d'une
chopine de boüillon de trippes, ou d'une
décoction faite avec l'orge, le son & le
plantin de chacun une poignée, & une
pincée de graine de lin, dans laquelle on

délaiera une once d'huile d'anet, & autant d'huile de rhuë ; ou en leur place (si la douleur est vive & difficile à supporter) une once de syrop de pavot blanc, & autant de syrop de pavot noir. S'il y a perte de sang, on tâchera de la suspendre par de petites saignées réitérées autant de fois qu'on le jugera nécessaire jusqu'au terme de l'enfantement ; & ainsi des autres symptômes. Les eaux cessant de couler, la matrice se resserrera ; si ce n'est que la femme soit à terme, & dans les véritables douleurs pour enfanter ; car en ce cas ces eaux partant les premières, sont comme des avant-coureurs de l'accouchement prochain. C'est un fait d'expérience dont il est aisé de se convaincre en portant le doigt sur les membranes de l'enfant immédiatement après l'évacuation des eaux étrangères : car on sent pour lors les véritables, c'est-à-dire celles de l'enfant contenuës dans les membranes commencer à s'acroître pour se former.

Après avoir apaisé les accidens & la nature irritée, tant dans la colique & l'hidropisie, que dans les autres dispositions prématurées qui menacent de l'avortement : il faut prescrire à la malade tout ce qui peut servir à la ménager durant le tems qui lui reste de sa grossesse, pour

Iij

éviter la récidive, & parvenir heureusement jusqu'au terme. C'est en quoi l'on doit avoir beaucoup d'égard au tempérament des personnes, aux lieux où elles sont ordinairement, à la profession qu'elles exercent, & à plusieurs choses semblables dont je traite à fond dans le Chapitre de l'Avortement; atendu que les accidens, dont j'ai parlé dans celui-ci, attaquent plus volontiers les femmes qui sont exposées trop long-tems au froid, & que l'air environne & pénètre pour ainsi dire de toutes parts, comme sont beaucoup de Marchandes dans leurs comptoirs ou magazins durant les plus grandes rigueurs de l'hiver.

En général on ne fauroit manquer de les obliger au repos, & à fuir tout exercice immodéré, & toute passion violente. Mais si l'on trouve quelque opiniâtre qui ne veuille ni garder le lit, ni se tenir en repos: il faut du moins pour le tems qui lui reste jusqu'au terme de sa grossesse, lui défendre absolument de faire aucune course, & l'affujettir à porter en sa partie basse un linge plié en plusieurs doubles, comme un bourlet en forme de fronde, & la boucher exactement sur tout en tems d'Hiver (l'Esté n'étant pas dangereux;) de crainte que l'air qui vient de dehors,

ne s'insinuë dans la matrice, ne la remplitte de vents, & ne cause ensuite de grandes douleurs à la mère, & peut-être la mort à son fruit par un refroidissement excessif. Si l'on convient d'employer quelques remèdes spécifiques, on le doit faire avec beaucoup de prudence & de précaution; sur tout, si ce sont des lavemens, il les faudra introduire le plus doucement qu'il sera possible, parce qu'il n'y a rien qui provoque davantage à l'accouplement, quand ils ne feroient que remplir le ventre, & comprimer par conséquent la matrice & les autres parties qu'il renferme.

C H A P I T R E XII.

De l'enfantement naturel.

§. I.

Quel est l'enfantement naturel?

L'Enfantement naturel est proprement celui dans lequel une femme accouche, comme on pourroit dire, *Sola
duce natura*; lorsque la nature conduit tellement tout l'ouvrage qu'elle n'a besoin d'aucun secours étranger, comme il arri-

I iij

ve parmi beaucoup de peuples grossiers & rustiques, chez qui la plûpart des femmes mettent leurs enfans au monde sans appareil, au milieu de leurs occupations journalières, qui n'en sont pas même plus interrompus que des autres fonctions de la vie. Pour nous, qui ne surpassons pas moins ces peuples en délicatesse de corps, qu'en politesse d'esprit, nous sommes plus amis des précautions, & de tout ce que la raison suggère pour le soulagement des moindres maux. Ainsi nous mêlons beaucoup d'art aux éfforts de la nature, & quoi que nous usions d'une méthode étudiée pour adoucir les peines de l'enfantement, nous ne laissons pas de l'appeler naturel dès qu'il ne s'y rencontre point de grandes difficultez. C'est de cet enfantement naturel & méthodique tout ensemble, ou plutôt de la méthode qu'on doit garder dans l'enfantement naturel que je veux traiter ici. Peut-être s'y glissera-t'il quelque chose en passant qui pourra paroître apartenir au fâcheux travail, & que l'occasion me fera dire plutôt que de l'omettre faute de le pouvoir aisément insérer ailleurs. En ce cas j'espére que mon lecteur me fera grace, & ne me saura que meilleur gré, d'avoir aimé mieux faillir contre l'ordre & la belle économie de

Je suppose donc une femme disposée na-
turellement à bien accoucher suivant les
signes décrits ailleurs. Il faut première-
ment que le Chirurgien accoucheur pren-
ne soin de bonne heure de se munir de
toutes les choses qui peuvent de soi ou par
accident lui être utiles & nécessaires dans
l'opération, comme de feu, de linges, de
beurre, ou de quelque liqueur onctueuse
pour froter les doigts, la main & le bras,
s'il est besoin; de vin, de vinaigre, d'eau
nette, de sel, d'ail ou d'oignon, de lan-
cettes, de crochets, de ligatures, d'é-
guilles droites & de courbes, de fil, de
seringues & d'autres choses semblables,
autant que le lieu, le tems & la commo-
dité le lui permettent. Il ne doit souffrir
personne dans la chambre de la femme en
couche, que ceux dont il aura besoin pour
l'aider. Il les choisira, s'il est possible, doux,
paisibles, silentieux, discrets, intelligens,
forts, prompts à lui obéir, & agréables à
la malade. Pour éviter la confusion, qui
que ce soit ne lui doit parler que celui ou
celle qui la doit accoucher.

Il faut sur tout se défaire autant qu'on
peut de ces femmes causeuses qui font les
empressées, qui ont toujours quelque

I iiiij

nouvel avis à donner , quelque pratique immancable à suggérer , sans ménagement & sans choix. Ce n'est pas qu'il faille tout rejeter ; au contraire il faut savoir démêler les maximes saintes d'avec les superstitieuses , distinguer le solide de l'inutile , tolérer à propos ce qui ne fait ni bien ni mal , quand on ne sauroit l'éviter , ne rien autoriser de préjudiciable à la vie de l'ame ou du corps ; en un mot respecter par tout la Religion , sans donner dans la bagatelle .

Ceci me donne occasion de m'étendre sur diverses maximes , dont l'usage n'est pas assez connu , ou du moins n'est pas assez bien entendu parmi le monde. Je parlerai juste & n'outrerai rien .

§. 2.

Distinction à faire des pieuses maximes d'avec les superstitieuses.

Faire ofrir à Dieu le saint sacrifice de la Messe , orner ses Autels , emploier auprès de lui l'intercession de la Bien-heureuse Vierge & des Saints , avoir confiance & recourir avec respect à leurs reliques , délivrer des prisonniers , faire des aumônes , intéresser les personnes vertueuses à prier pour qu'une femme dans les douleurs de

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 137
l'enfantement soufre avec patience, & soit
promtement soulagée si c'est la volonté
de Dieu : Tout cela chrétienement fait,
dans l'esprit de l'Eglise, est bon, recom-
mandable, utile, & le digne objet de la
piété des fidèles. J'ai vu en plusieurs ren-
contres les choses naturellement comme
desespérées, avoir un heureux succès, que
je n'ai pu attribuer qu'à un secours extra-
ordinaire d'en haut. A Dieu ne plaît que
je veuille éloigner le Chrétien de ces pra-
tiques solides de religion. J'en fais faire la
différence d'avec une infinité de maximes
superstitieuses que le vieil usage autorise
encore non-seulement parmi le peuple,
mais même chez les personnes de qualité.
C'est uniquement contre ces superstitieu-
ses maximes que je prétends écrire en cet
endroit, non pas pour les comprendre
toutes (ce seroit grossir inutilement ce vo-
lume & perdre le tems) mais pour en don-
ner quelques exemples qui puissent servir
à desabuser sur le reste. Il faut avoier
que s'il y a pour l'acoucheur un quart-
d'heure de bon tems dans sa profession
parmi les plaintes & les cris qu'il a sans
cesse à ses oreilles, c'est dans les occasions
où les commères du vieux tems débitent
leurs réveries avec une prévention & un
entêtement, dont on a bien de la peine à

s'empêcher de rire en soi-même , quoi qu'on soit assez souvent obligé (quand cela ne tire point à conséquence) de les laisser faire & dire sans s'y opposer, à moins que de vouloir passer dans leur esprit pour un mal-habille homme , & se les atirer sur les bras. Certainement , si l'on n'y regardoit que soi & son plaisir , on auroit intérêt à les entretenir dans ces grossières erreurs , plutôt que de les en guérir. On se plairoit peut-être autant à voir leurs scrupuleuses observations , qu'elles-mêmes se plaisent à les faire : Mais outre que la superstition , qu'on ne doit point autoriser , est souvent de la partie ; on a de plus à ménager la femme en couche qui peut en souffrir du dommage. En éfet si ces prétendus moyens d'accoucher promettent , sûrement & sans douleur , étant mis en pratique , viennent à manquer d'avoir leur éfet dans le tems à peu près marqué : une femme trop crédule qui s'est apuiee là-dessus , entre dans les inquiétudes , s'impaciente , croit tout desespéré , & se nuit plus à elle-même que toutes ces débitezuses de contes ne peuvent ensemble lui être utiles. Ce que je dis paroîtra plus clair par la suite. Une femme est en travail : il en vient une autre qui lui persuade de faire alumer une bougie ou un cierge

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 139
d'une longueur & d'une grosseur proportionnée à ses facultez, & lui garantit comme chose immancable , qu'il ne sera pas brûlé qu'elle accouchera heureusement. Mais si le fruit n'est pasmeur , on allumeroit toutes les bougies de la boutique d'un Cirier qu'elle n'accouchoit pas. Et pour dire la vérité , je n'ai point remarqué jusqu'ici que ces bougies aient opéré d'autres merveilles , que de causer de la peine d'esprit à de pauvres femmes dans l'impatience qu'elles fussent brûlées , ou dans le déplaisir de les voir consumées sans en avoir reçu du soulagement. Si vous voulez faire un meilleur emploi de ces choses , retranchez-en l'abus , & reduisez l'action aux termes que la Religion vous prescrit. Présentez vos cierges à l'Autel. Protestez à Dieu par cette ofrande volontaire que vous lui faites d'une partie de vos biens , pour être consumées en son honneur , qu'il est le maître du tout , de votre vie comme du reste , que vous la tenez de lui ; qu'il peut vous l'ôter après vous l'avoir donnée ; que vous en attendez votre sort , votre délivrance , votre secours , résignée parfaitement de bouche & de cœur à tout ce qu'il lui plaira qu'il vous arrive. Joignez à vos prières , pour les rendre plus efficaces , le mérite & l'intercession des

Saints. Faites couler de vos biens dans le sein du pauvre, & demeurez en paix. Mais n'atachez pas scrupuleusement la durée d'un travail à celle d'un cierge, comme si la mesure de l'un devoit être celle de l'autre ; & d'une action de religion agréable à Dieu, quand elle est bien entendue, n'en faites pas dans vòtre domestique un acte de superstition qui ne peut que lui déplaire.

Il faut que je parle encore des roses de Jéricho, ces roses tant estimées & si longuement conservées de père en fils dans les familles. Les bonnes-femmes tiennent que depuis que la Vierge a étendu des langes sur les buissons où l'on cueille ces roses, elles en ont retenu je ne sai quelle vertu pour l'accouchement. C'est pour cela que dès qu'une femme commence à se sentir des douleurs, on met tremper la queue de la rose de Jéricho dans l'eau, encore faut-il que ce soit de l'eau benite ; & l'on veut que par une admirable sympathie le progrès que la rose humectée fait pour s'ouvrir, soit la règle & la mesure de la dilatation des parties qui doivent faire passage à l'enfant, en sorte que quand elle est entièrement épanouie, ce soit un signe certain que la femme est prête d'accoucher. J'ai honte que pour faire un récit

fidèle de cette pratique superstitieuse, je suis obligé d'y mêler des noms saints & respectables qui ne devroient point se trouver parmi ces bagatelles. Mais il le faut, puisque c'est par là qu'on en marque la superstition pour en corriger l'abus. Je dis ce que je vois faire, & de la manière que je le vois faire. Si je le dis, c'est pour l'improuver, & je l'improuve d'autant plus, que je le vois faire sans fondement & sans succès. Car qu'un enfant soit gros, monstrueux, mal situé, qu'il demeure au passage: quelque bien épanouie que soit la rose de Jéricho, sa prétendue vertu s'évanouit: il y demeure; & s'attendre alors à cette vertu pour l'en voir sortir, ce seroit faire à peu près comme ce bon-homme de païsan, qui pour passer à gué un gros fleuve, atendoit patiemment que les eaux en fussent toutes écoulées. D'ailleurs l'expérience fait voir que ce simple desséché, quand il est mis dans l'eau, s'ouvre obligéamment pour tout le monde & en tout tems, pour un homme comme pour une femme, pour une personne qui n'a jamais conçu, comme pour celle qui est enceinte ou prête d'accoucher. Et quand on l'en retire, il se referme comme il s'est ouvert sans distinction d'état ni de sexe. Arrêtez-vous après cela, Mesdames, aux

contes que l'on vous viendra faire sur l'usage & les merveilles de la rose de Jéricho, & laissez-vous entraîner à y mêler des choses de religion, comme pour y donner plus de créance ; ou plutôt redressez l'ignorance & la crédulité de celles qui oseront vous en parler, & leur apprenez à ne pas mettre indifféremment à toute force d'usage ce qui est sanctifié par la bénédiction de l'Eglise, & par l'invocation du nom du Dieu tout-puissant.

On vous vantera aussi la pierre d'aigle attachée sans distinction tantôt à une partie, & tantôt à l'autre, à la cuisse, au bras, sur le ventre, avec une propriété spécifique pour faire décendre ou remonter la matrice à discréction ; autre réverie aussi inutile que les précédentes : le pied d'Elan, la peau d'un animal appelé Ruts, certains simples dont la vertu est usée sans avoir jamais servi, apliquez en forme de ceintures autour des reins, des billets pendus au col accompagnez de paroles mystérieuses à marmoter entre les dents ; d'autres antiquailles de cette nature qui ne font ni bien ni mal, pour ne pas dire qui font plus de mal que de bien. Une femme un jour m'assuroit fort sérieusement, qu'une pierre qu'elle avoit mise en sa main, la fit accoucher aussi-tôt ; qu'on l'a-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 143
pelloit la pierre des Amazones, parceque les Amazones s'en servoient de leur tems pour le même éfet. Je la remerciai, comme je devois, d'une si curieuse recherche, & pour ne pas laisser perdre dans l'oubli une antiquité si rare, je lui destinai dés lors en moi-même une place en cet endroit de mon Livre. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que la pluspart de ces préteuses de colifichets prescrivent pour une condition essentielle de ne les mettre sur la femme que quand elle est prête d'accoucher, leur faisant imputer adroiteme^tnt un heureux succès qui n'auroit pas laissé d'arriver sans eux. Que si par un coup imprévu leurs espérances sont trompées, elles en acusent la nature, & font entendre par exemple qu'il y a des femmes qui ont les os barrez, d'o^u vient qu'elles ne peuvent accoucher; comme si toutes ne les avoient pas, à la vérité plus ou moins serréz dans les unes que dans les autres. Soit ignorance, soit adresse, c'est par de semblables détours qu'elles se tirent d'affaire.

Avec tout le respect que j'ai pour les reliques des Saints, & la confiance que je fai qu'on y doit avoir, je ne puis m'empêcher de blâmer aussi l'indiscrétion de celles qui en chargent une femme en tra-

vail, & l'en investissent à droit & à gauche sans ménagement. C'est au contraire ce respect & cette confiance d'une-part, & de l'autre l'intérêt de la santé de la malade qui me font faire cette observation. On doit savoir qu'en fait de reliques, le principal est d'avoir la foi, qu'un attachement trop servile à les avoir sur soi peut dégénérer en une espèce de trop grande familiarité capable de blesser la bien-féance dans certaines conjectures, ou d'atirer le mépris, & qu'enfin il est ridicule pour soulager une pauvre femme peut-être épuisée de sang & de forces, il est, dis-je, ridicule de l'affommer & de la faire gémir sous le poids des chapellets & des médailles. Je veux dire, qu'à quelques reliques près, d'une distinction éminente, qu'une femme peut retenir sur soi, si elle veut, avec toute sorte de respect, comme celles qu'elle honore davantage : elle doit se contenter de voir les autres des yeux du corps ou de l'esprit, sans donner à un tas de femmes, prévenus en faveur des leurs qui sont toujours les meilleures, la liberté d'en faire sur elle un amas lourd & embarrassant.

§. 3.

§. 3.

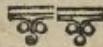
Toucher rarement la malade & avec précaution.

On observera de ne toucher la malade que le moins qu'on pourra. C'est à quoi beaucoup de Sages-femmes manquent, à qui l'ignorance ou l'empressement d'aler ailleurs où leur ministère les appelle, fait faire de grands efforts pour s'ouvrir un passage en dépit de la nature. Outre beaucoup d'autres inconveniens que ces accouchemens fréquens sans nécessité peuvent causer, il est certain qu'ils font aisément changer de situation à la tête de l'enfant; Car étant fort peu avancée & même enfermée dans ses eaux, elle céde & se tourne sans peine au mouvement que les doigts lui donnent. Ainsi de droite ligne qu'elle étoit, & en état de suivre naturellement à la sortie des eaux, elle prend une situation oblique qui lui fait présenter l'oreille, le front, la joue, la face, la nuque du col, &c. Par là un travail de naturel devient contre nature: souvent une femme y souffre long-tems avant d'accoucher, y court risque de la vie d'elle & de son enfant, que l'on est ensuite dans la nécessité, ou même quelquefois dans l'impuis-

K

Il ne faut donc toucher une femme que le moins que vous pourrez, seulement pour examiner l'état des choses, & pour en remarquer le progrès, selon lequel on prend ses mesures, ou pour la disposer à ne s'impatienter point, ou pour la consoler dans l'espérance d'un prompt soulagement.

Si vous prévoiez à peu près l'heure de sa délivrance, ne la lui marquez pas si précisément: au contraire faites lui plutôt la durée de son travail plus longue, & le terme de son accouchement plus éloigné que vous ne jugez qu'il est. Car outre que c'est pour elle une agréable surprise d'être soulagée de son fardeau lorsqu'elle n'y pense pas, c'est encore pour vous une grande sécurité que de vous voir à couvert de tout ce qu'on pourroit dire, si après avoir fixé le terme d'une chose qui n'est pas en votre pouvoir, vous étiez malheureusement trompé dans votre pronostic. Ordinairement il ne faut promettre aux malades que ce qu'on veut, ou plutôt que ce qu'on peut leur tenir.



§. 4.

Danger de forcer & de précipiter mal à propos.

C'est une chose que j'ai remarquée en plusieurs occasions où je me suis rencontré qu'il n'est pas moins dangereux qu'inutile, d'exciter ou de forcer une femme enceinte qui est dans la disposition d'accoucher, de l'exciter, dis je, à mettre son fruit dehors avec violence. Cette méthode ne laisse pas d'être suivie de plusieurs personnes qui croient avancer beaucoup quand ils la traillent & la tourmentent, lui criant sans cesse de pousser; ce qui ne sert ordinairement qu'à l'étourdir, à l'afouiblir, à faire un long & pénible travail d'un accouchement très-facile, à reculer sa délivrance, & souvent lui causer la mort. Le proverbe trouve ici comme naturellement sa place: Plus fait douceur que violence. Ce n'est pas qu'on ne les puisse marier si bien l'une avec l'autre, qu'on en fasse naître ce qu'on peut appeler une douce violence, qui n'est autre chose à notre sujet qu'un effort fait à propos, qui sert à réveiller le courage d'une nature ou languissante d'elle-même, ou afouiblie par accident. C'est de cet effort bien concerté que dépend quelquefois le soulagement & la vie de la mère

K ij

Il faut donc savoir connoître quand l'é-
fort est de saison, ou quand il ne l'est pas.
C'est ce qu'on apprend des réflexions qu'on
doit faire sur les circonstances du travail
où l'on se rencontre. Le tempérament de
la mère, celui de l'enfant, la disposition
des parties, l'état de la grossesse sont com-
me autant de leçons qui instruisent l'Opé-
rateur. On fait par exemple que les per-
sonnes les plus foibles sont celles dont les
éforts sont les plus grans, c'est-à-dire les
plus dangereux, quoi que les moins éfica-
ces; & qu'il faut par conséquent les mé-
nager. On en doit dire autant des femmes
délicates ou avancées en âge. C'est pres-
que toujours en vain qu'elles s'éforcent,
& presque jamais sans péril. Au contraire,
celles qui sont rustiques, fortes, ou jeunes,
oposent la bonté de leur complexion, &
la vigueur de l'âge à la violence de l'éfort,
& cela en diminuë le danger. Mais mal-
gré le secours du tempérament & de l'âge,
tout l'éfort devient inutile & même pré-
judiciable, si, par exemple, la grosseur
énorme ou la situation étrange de l'enfant
lui ferme absolument le passage. La plu-
ralité des fétus est aussi quelquefois un

obstacle qui ne peut être vaincu que par un coup de l'art, & non pas par un effort de la nature la plus vigoureuse; c'est pourquoi il importe beaucoup d'examiner si la femme est enceinte d'un ou de plusieurs enfants, s'ils sont tous deux morts ou vifs, ou si l'un est vivant & l'autre mort. Il faut encore avoir égard si le terme est préfix, si le travail est naturel, si les parties sont ouvertes, ou du moins dans une disposition prochaine à se bien ouvrir au tems de l'effort; si le ventre est lâche ou tendu, douloureux ou non; si les eaux sont formées ou préparées à se former. Ce point de l'état des eaux est peut-être celui qu'il faut observer avec plus de soin. En effet les violentes secousses qu'on exige d'une femme, & le changement de posture qu'on l'oblige de faire pour avoir plus de lieu de s'efforcer, l'exposent souvent à rompre les membranes destinées à contenir les eaux, ces membranes étant rompues, les eaux s'écoulent: ces eaux étant écoulées l'enfant demeure à sec, l'embouchure ou l'orifice interne de la matrice se tuméfie & se referme en partie; de doux & de traîtable qu'il auroit été, il devient âpre, inégal, tendu, & douloureux. Voilà les fuites ordinaires d'un écoulement d'eaux fait par violence, quand même il n'auroit été pré-

K iij

150 LA PRATIQUE
cipité que d'un quart-d'heure. On peut juger de là quelles peuvent être les suites de celui qu'on précipite sans nécessité, je ne dis pas quelques heures ni un jour, mais une semaine entière avant le tems, ce qui fait que les femmes sont quelquefois des sept & huit jours entravail, que la plupart y succombent, ou qu'elles en demeurent incommodées toute leur vie. L'une en reste foible & languissante pour toujours, à cause du sang ou des vuidanges qu'elle a perdu en abondance : l'autre en remporte de sensibles douleurs par toute la région du ventre, qui demeure extraordinairement grand & tendu ; des chutes, perversions ou relaxations de matrice causées par la forte extension des ligaments de cette partie, des frissons, des naufées, des vomissements, des convulsions ; enfin la mort qui est le dernier de tous les maux.

Une Dame demeurant à la Place Royale chez Madame la Marquise de Coaguin, femme de Monsieur de la Coste, Gentilhomme de M. le Prince de Conti, me fut recommandée par M. Clement mon frère, qui étoit pour lors auprès de Madame la Dauphine. Cette Dame étant revenue fort grosse d'un pénible voyage dans une saison fâcheuse par des

DES ACOUCHEMENS. Liv.I. 151
voitures & des routes tres-rudes, ne fut
pas plutôt entrée sur son dernier mois,
qu'elle se sentit surprise de quelques lé-
gères douleurs au milieu du ventre en
forme de barres dans le commencement.
Elle marqua ensuite quelques gouttes de
sang, dont la perte s'augmentant de plus
en plus, m'obligea de la saigner & de lui
prescrire de garder le lit. L'accident ne
laissant pas de continuer, je demandai du
conseil. On me donna M. Alliot Médecin
de la malade. Je lui déclarai ce que j'en
croiois. Nous convînmes ensemble de réi-
térer la saignée légèrement pour gagner
le terme précis, & le tems où les vérita-
bles douleurs pour enfanter commence-
roient à paroître. En effet, son travail de-
voit être plutôt un ouvrage de la nature
que de l'art, & dans le peu d'ouverture &
de liberté pour agir qui s'y rencontroit, la
vraie méthode étoit d'attendre & de se
donner patience. Je l'assurai chaque jour
de plus en plus que les mouvemens qu'el-
le ressentoit, joints à la figure inégale de
son ventre, & aux autres circonstances que
je lui fis observer, étoient autant de véri-
tables signes de la situation que l'enfant
prenoit pour se tourner & sortir naturel-
lement. Monsieur Alliot m'aida beaucoup
par ses soins & sa prudence pour fortifier

K iiiij

mon sentiment, & pour empêcher qu'elle ne fût violentée. Nous la ménageâmes l'espace de plus de trois semaines sans y rien omettre, & j'ose dire que felon toutes les apparences elle auroit eu un accouchement heureux pour elle & pour son fruit, si nous en avions été crus jusqu'au bout. Mais je ne scâi par quel endroit il y survint un accoucheur de mes confrères qu'on y manda un beau matin, & que je trouvai sur le pied du lit les manches retroussées en posture comme pour entreprendre de l'accoucher. Nous le fimes convenir de la situation naturelle de l'enfant, lequel pour lors étoit tourné, & dont je lui fis remarquer la tête fort avancée. Il ne falloit assurément rien précipiter veu l'étroitesse du passage, la sensibilité des parties, la délicate complexion de la malade, & que ses douleurs étoient d'ailleurs assez fortes pour en attendre sa délivrance. Je ne fus pas plutôt sorti de la chambre, que l'impatience le prit d'achever ce qu'il méditoit apparemment quand j'y entrai. Comme il est fort attaché à ses pensées, & qu'il fait gloire de suivre plutôt son sentiment particulier, que de se rendre à la pluralité des voix, il entreprit l'opération. Il repoussa la tête, il en força la posture naturelle, & tira l'enfant avec

beaucoup de peine. La mère y souffrit des douleurs inconcevables, & y courut un fort grand danger, dont c'est comme un miracle qu'elle soit échappée. Ce n'est pas tout. Il vit sa faute, & pour la couvrir, il voulut bien dire que je m'étais trompé, & soutint que l'enfant étoit mal tourné; par la il rejettoit sur moi une partie du mauvais succès dont il étoit menacé. Mais la vérité crie ouvertement contre lui; car il est constant qu'un enfant étant une fois tourné la tête la première (posture en laquelle il étoit convenu que celui-ci se présentoit) ne se détourne jamais sans accident à moins qu'on ne l'y force.

Il y a quelques années que je fus mandé au Faux-bourg saint Denis pour secourir la femme d'un Marchand faiseur de bas. Sa Sage-femme l'ait beaucoup tourmentée, après plusieurs efforts inutiles auoit envoyé querir un de nos frères accoucheurs, qui m'a protesté depuis que le pitoiable état où il l'avoit trouvée joint à ce que son mari vouloit l'obliger à lui répondre de la vie de sa femme, l'avoit empêché d'entreprendre de l'accoucher. Je l'en ai cru sur sa parole. Quoi qu'il en soit, ceux qui me firent venir ne me témoignèrent point qu'il y eut passé avant

154 LAPRATIQUE
moi, & ne m'en dirent rien qu'après que
je leur eus déclaré de quelle manière cet-
te pauvre femme avoit été mal-traitée.
Elle faisoit continuellement des cris é-
froiables, sans oser presque la remuer,
sinon pour l'examiner. Son ventre pres-
que élevé jusqu'à son menton étoit dur,
tendu, & fort douloureux. Portant les
doigts dans le vagin, je trouvai l'orifice
interne entr'ouvert & rongé en toute sa
circonference externe; je reconnus entre
lui & la vescie une déchirure de la gran-
deur de quatre travers de doigt ou envi-
ron, qui sembloit avoir été faite avec les
ongles dans la veuë de passer ses mains
par dessus la tête de l'enfant pour le tirer
de force, ce qui n'avoit dû au contraire
que la faire remonter plus haut. En éfet
la malade soutint à sa matrone en ma pré-
sence; qu'étant pressée pour s'en retour-
ner, elle avoit fait tous ses éferts pour lui
arracher son enfant, qu'elle en avoit beau-
coup souffert, & que depuis ce moment
elle ne pouvoit plus vivre ni durer. Quand
j'eus considéré toutes choses, je compris
aisément qu'il falloit qu'elle en mourût,
& qu'elle ne pouvoit pas même subsister
long-tems après tant de desordres. Je leur
témoignai que la peine que je pourrois
prendre pour essaier de la soulager, ne

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 155
serviroit apparemment qu'à la faire souffrir davantage , & que son salut ne dépendoit point de lui ôter son enfant. Ainsi je voulus m'en retourner sans rien faire ; mais la populace m'ayant arrêté dans la ruë , me fit de si grandes instances , que malgré ce que je pus dire , on me força à rentrer & à entreprendre l'opération. Je retournaï l'enfant qui étoit mort , & la délivrai selon la méthode que j'en donne ailleurs. Elle en reçut du soulagement sur l'heure , & pour le reste du tems qu'elle eut à vivre : mais cela n'empêcha pas qu'elle ne mourût quelques jours après , comme je le leur avois prédit. Il est constant , & il me fut aisé d'en juger , que si l'accouchement de cette femme avoit été ménagé d'abord , & qu'on s'y fût donné patience , il auroit dû être heureux ; & qu'il ne devint mauvais que par l'imprudence de la Sage-femme , & par les éfforts prématurez qu'elle fit elle-même , & fit faire à la malade hors de saison.

Une chose encore , qui conduit à ces éfforts anticipez , est que bien des gens confondent mal-à propos les dispositions pour parvenir au travail , avec le travail même. Il est important de les distinguer , pour ne pas tomber dans le malheur d'aider la nature à contre-tems ou de précipiter

piter la chute d'un fruit qui n'est pas meur; c'est à dire la sortie & le plus souvent la mort d'un enfant qui n'est pas parfaitement à terme, ne s'en fallut-il qu'un quart d'heure. Je dis donc qu'à proprement parler, une femme n'est en travail que quand elle est dans cette fonction laborieuse du corps, où elle réunit naturellement toutes ses forces pour mettre son enfant au jour. Tout ce qui précéde cette fonction, n'est qu'un acheminement au travail; & cet acheminement est plus ou moins éloigné, selon qu'il précéde du plus ou du moins cette fonction. Les accidens de la grossesse & les douleurs qui se rencontrent vers sa fin, sont des acheminemens éloignez au travail. Le plus prochain est la rupture des membranes, & l'écoulement des eaux qui y étoient contenuës. De sorte que l'on doit dire qu'une femme enceinte est en travail, lorsque les eaux s'écoulent ou se sont écoulées par la rupture des membranes, & non pas plutôt. On dit aussi qu'elle est en travail quand l'enfant est poussé au dehors de l'utérus enfermé avec ses eaux dans les membranes, qui, bien qu'elles dussent être rompues, ne le sont pourtant pas, soit à raison de leur épaisseur, soit à cause de la petite quantité d'eau qu'elles contiennent, soit

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 157
enfin parce que l'enfant étant mort ou
tres-foible, il n'en peut procurer la rup-
ture. Il est vrai que pour lors la marque
prochaine du travail, qui est l'écoulement
des eaux, ne s'y trouve pas: mais ce n'est
que par accident; c'est pourquoi l'on rai-
sonne de la même maniere que s'il s'y
rencontroit. Car premièrement la mère
est dans cette fonction laborieuse dont
nous avons parlé, puisque c'est par ce
moien qu'on suppose qu'elle a déjà mis son
enfant dehors en quelque façon. Et en se-
cond lieu nous ne distinguons l'achemine-
ment au travail d'avec le travail même,
que pour aller au devant de l'extrême
danger où l'on expose une femme en per-
çant prématurément ses eaux, & en lui
faisant faire beaucoup d'efforts inutiles dés
les premières douleurs, comme si vérita-
blement elle étoit déjà en travail. Et ces
efforts ne sont inutiles & ne conduisent
dans un extrême peril, qu'à cause que le
fruit n'est pas dans sa maturité. Lors donc
que la nature a travaillé, ou pour mieux
dire qu'elle travaille encore à procurer
l'écoulement des eaux, & qu'elle y trou-
ve des obstacles: il est à présumer que le
fruit, dont la maturité se connoit par l'é-
coulement naturel des eaux, que le fruit,
dis-je, est dans son terme, puisque sans

ces obstacles, les eaux se seroient écou-
lées. Ainsi l'on ne doit plus douter que la
femme ne soit en travail; on ne doit plus
croire que les efforts soient prématurez;
on ne doit plus balancer sur la rupture des
membranes; & pour lors c'est un travail
interrompu & forcé, qui ne laisse pas pour
cela d'être heureux, pourvû qu'à l'ouver-
ture des eaux ou immédiatement après
qu'elles sont écoulées, l'enfant se presen-
te dans une posture convenable, supposé
d'ailleurs qu'il ne se trouve plus aucun obs-
tacle. Que si l'enfant demeure long-tems,
c'est à dire plusieurs jours au passage no-
nobstant l'écoulement des eaux, quoi que
dans une posture naturelle le travail sera
dit fâcheux, il faudra considérer la cause
de ce dangereux séjour, & y remédier
par toutes les voies que l'art nous pourra
fournir. Mais cela n'est plus de notre su-
jet; car nous parlons ici principalement
d'une précaution qu'il faut aporter dans
l'enfantement le plus ordinaire, où l'on
doit attendre avec patience les opérations
de la nature qui paroît peut-être un peu
lente, & où il s'agit de ne pas exciter la
mère avant le temps ni des ses premières
douleurs.

Employer utilement les forces de la malade.

Ne prodiguez donc point les forces de la malade avant le temps , & ne les emploiez qu'avec utilité , comme par exemple à la faire promener dans sa chambre ; car la promenade lui est alors tres-avantageuse , soit pour la divertir , soit pour faire que la tête de l'enfant décende & s'aproche du couronnement avec une prompte & douce lenteur qui ne se voit point dans les éfforts dont plusieurs se servent mal-à-propos pour la même fin. Or à l'égard de cette promenade , on doit observer premièrement , qu'elle est propre sur tout aux femmes de tempérament pesant , qui sont lâches , chagrines , peu courageuses & qui n'ont pas de grandes douleurs. Car celles qui sont promptes & qui ne donnent que le tems de les mettre en situation pour accoucher , ne se servent point de cette avance. 2° Il faut que la femme qu'on veut faire promener , soit assez forte & robuste pour entreprendre cette action sans contrainte. 3° Elle doit avoir deux personnes capables de la soutenir & sur qui elle puisse s'apuier. 4° Cela se doit faire avant que la matrice soit ou-

verte, si ce n'est en saison chaude, & dans un lieu bien tempéré, supposé que ce soit en hyver ; encore y auroit-il à craindre que l'air ne s'introduisît & ne blesst l'enfant ou la matrice, ou l'un & l'autre ensemble, d'où la perte de sang & plusieurs autres symptômes s'ensuivent. 5° Si on est obligé de promener la femme enceinte dont la matrice est ouverte, en sorte qu'on sente la tête de l'enfant, soit qu'elle occupe le passage ou que le cordon la devance & l'accompagne, on aura soin de boucher l'orifice externe d'un linge plié en plusieurs doubles, trempé dans le vin chaud mêlé avec autant d'huile, qu'on fera réchauffer souvent. 6° On ne lui permettra point de s'asseoir pour se reposer sur aucune chose capable de faire remonter la tête de son enfant par la compression du siège ou fondement. Que si elle s'assied, ce doit être sur une chaise percée, ou sur le bassin garni de son bourlet, ou sur le bord d'un lit.

Et parce que cette sorte de promenade fait que les douleurs s'augmentent admirablement, & que la matrice s'ouvre de plus en plus, on doit craindre la surprise, c'est à dire que l'enfant ne sorte tout à coup, & que par une chute qu'on n'avoit pas prévûe, il ne tombe la tête la première

miere sur le carreau. Pour éviter ce malheur, on fait coucher la malade lorsqu'on juge à peu près qu'elle va entrer en travail. Ce n'est pas qu'il n'y ait des femmes opiniâtres, qui ne veulent accoucher que debout, ou tout au plus assises dans une chaise, sans qu'on puisse les résoudre à se mettre dans une situation plus commode pour elles & moins dangereuse pour leur fruit. Quand on se trouve obligé de condescendre à leurs volontez capricieuses : comme on n'a rien de plus à craindre pour lors, que cette chute inopinée de leur fruit, dont j'ai parlé, c'est aussi contre elle qu'il se faut précautionner davantage, faisant provisions d'oreillers, de couffins, ou d'autres choses semblables que l'on élève sur quelque placet au devant de la chaise quand la personne est assise, ou que l'on met simplement à terre entre ses jambes quand elle ne l'est point ; & ces oreillers ne servent pas seulement à recevoir l'enfant, supposé qu'il sorte inopinément, ou qu'il tombe malheureusement des mains dans l'opération : mais on le pose aussi dessus durant la ligature de son cordon & la délivrance de sa mère.

Si la malade est docile & consent de prendre telle situation qu'on trouve à propos de lui donner ; on la fera coucher en

L

son lit ordinaire, ou pour le mieux on en fera dresser un exprés, plus petit, & que l'on appelle ordinairement lit de misére; car c'est sur ce lit qu'étant une fois mise, une femme éprouve à loisir sa patience; c'est là qu'elle soufre durant tout le tems de son travail. On le garnira d'une suffisante quantité de linges & d'autres choses semblables, attachant aux pieds une ou deux bandes, longues, fortes, & capables de résister lorsque la malade voudra les tirer à elle pour s'éforcer & pousser avec plus de vigueur quand il sera nécessaire. Ce lit ainsi préparé, on ne l'y mettra en situation que le plus tard qu'on pourra, & lorsque par les signes on jugera à peu près qu'elle sera proche de son heure pour accoucher; non seulement parce qu'elle y est assez-tôt dans une posture contrainte & mal-à-son-aise, mais encore parce qu'à l'occasion de cet état gêné elle se tourmente & change de place plusieurs fois, ce qui recule sa délivrance plutôt que de l'avancer.

Elle y sera couchée sur le dos, la tête & la poitrine médiocrement élevées, afin que l'enfant ne remonte point, mais qu'il décende au contraire par son propre poids; une personne derrière elle, pour la retenir par les épaules & l'empêcher de

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 163
reculer ; les reins apuiez sur des oreillers, en sorte qu'il n'y ait aucun vuide dessous qui les fasse porter à faux ; les cuisses ouvertes & écartées l'une de l'autre, & tenues chacune, s'il est besoin, par une personne forte ; les jambes fléchies en dedans ; les talons proche les fesses autant qu'il se pourra faire ; le ventre, & toutes ces autres parties garnies de linges chauds suivant la saison, pour éviter le frisson & le froid.

Elle garde cette situation principalement au tems que les douleurs la pressent, & quand elles sont passées, on la lui fait quitter pour prendre un peu de repos & donner tréve aux lassitudes ou même aux gouttes crampes qu'elle peut ressentir le long de la cuisse & de la jambe jusqu'au talon, à cause que les ligamens ronds de la matrice sont comprimez par la pesanteur du fruit qui s'afaïsse sur eux de plus en plus.

On se sert encore d'un linge ou d'une serviette pliée en trois, laquelle étant passée par dessous les reins de la malade & tenuë par chaque bout, aide à la soulever un peu dans le fort de son mal, ce qui lui donne un merveilleux soulagement. Ce n'est pas qu'il ne lui soit avantageux de se hausser & de se donner d'elle-même cette

Lij

espéce de mouvement ; parce que l'os sacrum étant celui qui prête le plus dans l'accouchement & dont l'ouverture favorise davantage la sortie de l'enfant : si la malade soulève ses reins d'elle-même sans le secours de la serviette , rien n'empêche l'os de s'ouvrir pour ainsi dire en dehors ; au lieu que si l'on se sert de la serviette pour les soulever : comme elle est en partie couchée le long de cet os , elle tient ferme contre lui , & le repousse en dedans.

Il faut aussi faire en sorte , s'il est possible , que ses cris ne soient point accompagnés de grands efforts , de crainte que sa poitrine s'échaufant par excès , la toux & l'inflammation ou la fièvre ne surviennent.

Pour bien profiter des douleurs , on doit prendre garde sur tout que la malade ne soit point inquiétée par une aversion extraordinaire pour quelque objet , laquelle est capable d'empêcher les douleurs ou de les faire cesser , comme j'ai dit plus au long en parlant des passions.

A la fin de la douleur on observe deux choses ; l'une de mettre un linge chaud sur les parties naturelles , afin que l'air ne s'y introduise pas : l'autre , de ne point souffrir qu'elle repréne son haleine tout-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 165
à-coup, & par une grande respiration, laquelle fait remonter l'enfant qui s'étoit aproché du passage, d'où son travail est diféré d'autant.

§. 6.

L'usage des Lavemens.

Il est encore important de s'enquérir si elle a le ventre libre, & si quelques excrémens gros & endurcis ne retardent point sa délivrance, afin de la procurer en les évacuant. Surquoi il y a quelques observations à faire. Dans l'esprit de la plupart du monde, les lavemens sont des remèdes fort innocens, & de ceux qu'il met plus ordinairement en usage pour le soulagement des femmes enceintes durant le cours de leur grossesse, & dans le tems de leur travail. Il est certain qu'ils servent admirablement bien dans l'occasion : mais ils ne laissent pas de causer de fâcheux accidens, si on les emploie sans conduite & sans expérience. Croiant par là soulager une femme, on la recule quelquefois en l'avançant mal-à-propos ; & tel travail, qui selon toutes les apérences auroit été fort heureux, devient malheureux & mauvais par un contre-tems de cette nature. Tout consiste à bien prendre ses mesures,

L iij

eu égard aux circonstances particulières du tempérament des personnes, de leur état, &c. Sur tout, dans le travail, où il y a autant de danger à ordonner les laveemens qu'à les défendre. Par exemple: si une femme enceinte ou en travail, d'un tempérament colérique & fort chaud, a passé plusieurs jours sans qu'elle ait été à la selle, c'est une nécessité de lui en donner pour faciliter la sortie des matières. Autrement la quantité des excrémens endurcis & desséchez par leur séjour dans les intestins, devient un grand obstacle à l'avancement du travail, parce qu'étant proche du siège, ils poussent la matrice & le vagin, devancent l'enfant, empêche les eaux de décendre; & font encore un plus grand mal, quand par leur compression ils forcent les membranes à se rompre avant le tems; d'où suit l'écoulement prématuré des eaux; après quoi la matrice demeure à sec, plutôt disposée à se refermer qu'à se dilater & s'ouvrir.

Il faut donc considérer si la femme fait bien ses fonctions: l'état de sa grossesse: si elle est fort grosse & à terme préfix; si son ventre est plus avancé sur le devant que par les côtes; car s'il l'est plus sur le devant, c'est une marque presque toujours assurée pour dire que le travail, si

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 167
d'ailleurs il est bien conduit, sera heureux.
Au contraire, lors que le ventre est aplati,
les côtez étendus & parfaitement rem-
plis; on ne peut pas si bien juger du suc-
cés, quand même il y auroit plusieurs en-
fans. On observera la durée des douleurs
& leur situation ; l'ouverture de la matri-
ce ; si l'enfant est décendu. Car si, par
exemple, les douleurs ne font que com-
mencer : il faudra se donner patience, plu-
tôt que de les avancer par aucun remède.
Quelquefois même, quoi que les douleurs
durent depuis long-tems, & fassent de
leur part tout ce qu'il faut pour faire dé-
cendre l'enfant, ou que les eaux soient en
état, & l'enfant effectivement décendu :
on ne laisseroit pas d'employer inutile-
ment les remèdes dont nous parlons, com-
me quand la matrice n'est pas assez ouverte
dans un sujet gras & replet. La situa-
tion des douleurs, qui mérite aussi qu'on
l'examine, est depuis le devant & les reins
où elles commencent d'ordinaire, jus-
qu'au siège qui est comme leur terme.
C'est proprement quand on les voit par-
venués à cet endroit, qu'on a lieu d'aten-
dre l'enfant bien-tôt après, sur tout quand
l'orifice interne s'ouvre à proportion, &
que les eaux sont formées & prêtes à s'é-
couler. Au milieu de ces favorables cir-

L iiiij

168 LA PRATIQUE
constances, on ne laisse pas d'avoir quelquefois besoin de recourir à la saignée & aux lavemens, & c'est aussi pour lors qu'on trouve jour à s'en servir avec succès. Je me souviens d'une Dame de qualité que j'avais l'honneur d'accoucher, & qui avoit cette fausse délicateſſe commune à beaucoup d'autres, qu'on pourroit appeler une foibleſſe, de n'envoyer querir ſon accoucheur qu'à la dernière extrémité. Il lui arriva de demeurer trois jours dans la peine à l'occasion d'un peloton d'excrémens desséchez dont elle avoit le ſiège rempli; ſi durs, qu'ils empêchoient ſon enfant de sortir, quoi qu'il fut décendu jusqu'au couronnement, qu'il n'y eût que l'orifice externe qui le retint, & que d'ailleurs elle eût des douleurs fortes & violentes. Je crois qu'elle y feroit demeurée, ſi à mon arrivée je ne lui avois fait donner un lavement émollient, qui n'eut pas plutôt détrempé les premières matières, qu'elle jetta le reste tout d'un tems avec l'enfant.

Utilité de la saignée faite à propos.

On peut aussi avancer prudemment les choses par les remèdes dont l'on conviendra avec le Médecin de la malade. C'est à quoi la saignée faite à propos dans un

tems que l'expérience enseigne , & que l'on ne peut pas fixer, sert au delà de ce qu'on peut imaginer , pourvu que la malade ne la craigne pas par excès. En effet cette opération n'est pas seulement utile à pratiquer dans l'étendue de la grossesse, soit dans les premiers mois par la nécessité d'une maladie , comme par exemple d'une fièvre & d'une toux qui survient, soit simplement par précaution dans les derniers, sur tout dans le sept & le neuf , où il n'y a ordinairement rien à craindre & beaucoup à profiter : Elle est encore d'une utilité merveilleuse dans le travail même pour l'abréger , le rendre plus doux & plus suportable ; pour diminuer la réplétion, faire distendre les parties basses, donner à l'enfant plus de liberté, plus de mouvement, plus de facilité à sortir ; pour prévenir les douleurs , les régler , les rendre de plus de durée ; pour éviter enfin les suites fâcheuses & les accidens ; comme la rupture du cordon, les grandes vuidanges, la perte de sang , &c,

Situation fixe à garder.

Lors que l'enfant est proche de l'embouchure de la matrice , & que les eaux sont formées & prêtes de s'écouler : on

170 LA PRATIQUE

doit assujétir la malade à ne plus changer de situation , afin que l'enfant suive les eaux sans obstacle , ou du moins qu'il descende à l'embouchure immédiatement après qu'elles seront écoulées ; autrement il court risque de demeurer la tête apuée sur les os pubis pour peu que la femme se tourne de côté ou d'autre , ce qui rend aussi le travail plus long & difficile. Mais comme l'on n'est pas absolument maître des mouvemens de la malade en cet état, & qu'il arrive aisément que malgré nos précautions elle s'en donne de contraires à nos intentions : si la tête de l'enfant à leur occasion est jettée un peu de côté , il faut essayer de lui faire prendre la bonne posture , & de le remettre au droit chemin. Par exemple , si la tête est plus du côté droit que du gauche , on fera plancher un peu la malade sur le côté gauche , se servant en même tems du doigt pour repousser & gouverner doucement la tête ; ce qui se doit pratiquer devant,durant, & après le tems de la douleur.

§. 7.

Quand ouvrir les membranes pour procurer l'écoulement des eaux.

Quant à l'ouverture & à l'écoulement

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 171
des eaux , il est bon d'observer qu'il y a des circonstances dans la plus prochaine disposition au travail , qui ne nous permettent pas de nous reposer sur la nature , ni d'attendre d'elle qu'elle rompe les membranes pour procurer la sortie du fétus par l'evacuation des eaux. C'est dans ces circonstances que l'acoucheur doit mettre la femme en travail ; & il est d'autant plus nécessaire de les savoir , qu'il n'est presque point de faute plus lourde que de mettre mal-à-propos une femme en travail , c'est-à-dire de rompre à contre-tems les membranes où les eaux sont contenuës. Pour moi , j'ai remarqué qu'il le falloit faire , 1^o. lorsque les eaux parvenuës jusqu'au vagin , ne peuvent avoir d'issuë à cause de l'épaisseur des membranes qui en empêche la rupture , nonobstant les douleurs & les éforts de la mère & de l'enfant , suposé toutefois d'ailleurs que l'enfant se présente naturellement bien , la tête la première , en état de suivre les eaux à l'ouverture des membranes ; autrement on feroit un plus grand mal de les rompre. 2^o. Quand on est certain que l'enfant est mort ; car on ne doit plus attendre d'éfort de celui qui n'a plus de vie. 3^o. Lors qu'il y a plusieurs enfans , & que la mère a tellement épuisé ses forces pour la sortie

du premier, qu'il ne lui en reste plus pour celle des autres, c'est-à-dire pour rompre les membranes ou chacun de ceux qui restent est envelopé. 4°. Lorsque ceux qui restent sont retenus en haut dans une situation incommode, ou qu'ils sont si mal disposés pour leur sortie, qu'ils ne peuvent s'aider, soit parce que les parties qui se présentent les premières se sont d'elles-mêmes embarrassées les unes avec les autres, soit parce qu'elles sont appuyées en forme de barre sur les os pubis ou pénis, soit enfin parce qu'elles sont suffisamment hors de leur posture naturelle, pour ne pouvoir plus avoir leur usage. Toutes ces choses se connaissent par l'atouchement qui se fait d'une ou de plusieurs parties du corps de l'enfant au travers des tuniques qui l'environnent, après que la douleur qui assemble & qui pousse les eaux est passée, ou qu'au moins elle est diminuée. Mais cet atouchement n'est pas sans difficulté. Car outre que la situation trop haute de l'enfant ne le permet quelquefois pas : il n'est d'ailleurs presque pas possible d'en toucher plus que la superficie, que la nature fluide des eaux, & la substance glissante des tuniques où elles sont comprises, font vaciller de côté & d'autre au moindre mouvement qu'on lui

imprime. 5°. Quand les enfans qui restent après la sortie du premier, n'ont pas encore atteint leur terme. 6°. Lorsque les symptômes, comme perte de sang, convulsions, vomissements, sincopes, & autres promptement survenus, ont réduit la mère ou l'enfant, ou tous les deux ensemble, à ce point de foiblesse, qu'on puisse juger selon toutes les apparences que la nature ne pourra pas exercer sa fonction ordinaire pour l'écoulement des eaux. 7°. Lorsque la femme est sans douleur, sans espérance d'en avoir, ou, si elle en a, qu'elles sont faibles, impuissantes & éloignées les unes des autres. Voilà à peu près les états où j'ai remarqué qu'on doive mettre la femme en travail par l'ouverture non naturelle des eaux, supposé qu'on prévoie un passage suffisant pour donner à la main la liberté d'agir, de retourner, de dégager, &c.

§. 8.

Du Meconium.

Les enfans vident assez souvent un excrément appelé *meconium*, dont on ne s'aperçoit qu'après l'ouverture des membranes & l'écoulement des eaux. C'est une matière grasse, épaisse, de couleur noire,

semblable à de la poix fonduë. Un Auteur qui n'est plus, a fait sur ce *meconium* des remarques qui méritent qu'on en fasse d'autres, non dans l'esprit d'insulter à sa mémoire, mais pour rendre témoignage à la vérité, & prévenir les fautes irréparables que des gens pourroient faire dans la pratique en suivant un faux principe qu'il donne pour indubitable. Il dit en un endroit : *Après avoir retiré mes doigts, j'aperçus du meconium ... d'où je tirai mon pronostic que l'enfant étoit mort.* C'étoit en juger peu solidement. Tous les jours nous voions des enfans en vuider, & qui vivent. Il s'aplaudit ensuite sur cette observation, & ajoute en son style que cette *remarque n'a point jusqu'ici été observée.* On ne lui conteste point ni la primauté ni l'honneur de la remarque. Ceux qui ne l'ont point faite avant lui, seroient fâchez de la faire après. Il va plus loin ; de sa remarque singulière il fait une maxime générale & certaine. *C'est chose indubitable*, ajoute-t-il toujours en sa manière d'écrire, *qu'en quelque situation que soit l'enfant, si en touchant une femme & que les eaux soient percées, les doigts paroissent teints d'une couleur noirâtre, on pourra pour lors assurer que l'enfant est mort, parce qu'il s'est vuide.* Maxime fausse & d'une dangereuse conséquence,

qui expose la vie des enfans, en laissant la liberté de tout entreprendre sans méangement à leur égard, comme s'ils étoient morts. En éfet c'est le parti que l'Auteur prend lui-même sur son faux principe, & dont il fait un enseignement aux autres.
Etant donc par ce signe assuré de la mort de l'enfant, il ne faut point faire de difficulté de donner des remèdes pour en faciliter l'expulsion . . . qui ayant la force de chasser l'enfant mort. C'est un enseignement qu'il se faut bien garder de mettre en pratique. Celui qui l'a donné l'a fait sur la foi de son expérience qui a dû n'être pas grande. Je veux croire que si la mort qui l'a prévenu, lui avoit laissé le tems d'en acquerir davantage, l'intérêt du public lui auroit fait dire le contraire & reconnoître sa surprise; car c'est le devoir de quiconque entreprend d'écrire.

Disons donc plus conformément à la pratique & à la vérité que le *meconium* à l'égard de l'enfant, loin d'être un signe assuré de mort, n'en est au plus qu'un fort équivoque, & sur lequel on ne doit compter qu'autant qu'il est accompagné d'autres plus certains. L'écoulement involontaire de cette matière est tantôt l'effet d'une compression accidentelle & étrangère à l'enfant qui la lui fait vider sou-

vent malgré lui tout robuste & tout sain qu'il est, comme quand il vient en double les fesses les premières, ou dans quelque autre posture forcée qui lui tient le ventre pressé. Tantôt il est un effet de la maladie, de la foiblesse, ou de la mort de l'enfant, qui laisse aller ce qu'il ne peut plus retenir; peut-être même en d'autres occasions de la force de sa complexion & de sa nature qui se décharge par cette voie d'un superflu qui pourroit se porter ailleurs & lui nuire. Dans l'incertitude de savoir quel en est le principe, si c'est la force ou la foiblesse, l'accident de la compression, ou celui de la maladie: il est visible que ce seroit une haute témérité à un accoucheur dans un travail de cette nature de supposer l'enfant mort, & d'y procéder au soulagement de la mère avec aussi peu de précaution que s'il étoit mort en éfer. Ce qu'il peut au plus, ou pour mieux dire, ce qu'il doit faire dans l'incertitude d'où vient le *meconium*, est d'en avoir le principe suspect, de craindre que ce nesoit plutôt la foiblesse ou la maladie qu'autre chose; & cette considération semble exiger de lui qu'il opére avec une retenuë d'autant plus grande pour méanger l'enfant & sa vie.

Au reste, ce qu'il y a de plus à apprehender

hender de la part du *meconium* quand il est poussé hors de ses limites, c'est qu'il ne prenne sa route par haut. Qu'une compression visible, accidentelle & passagère le fasse sortir par le fondement qui est sa voie naturelle : l'enfant n'en reçoit pas une grande incommodité, ou du moins il s'en relève & se rétablit aisément aussi-tôt qu'il est en liberté. Mais si le ventre étant comprimé plus en bas qu'en haut, le *meconium* remonte, force les digues & se décharge dans l'estomach : il fait plus de mal, & d'une manière plus sourde & plus cachée. Car c'est alors qu'il tuë l'enfant avant que de naître ou peu de tems après par une opression subite qui le sufoque ou le jette dans les vomissemens continuels. Pour peu même qu'il reste de cet excrément dans le *duodenum* ou premier des intestins grêles, il s'y épaisse & empêche que le lait y passe librement. C'est de ces endroits que vient quelque fois la mort prompte des enfans nouveaux nez, dont on accuse mal-à-propos les nourrices de les avoir étoufez en dormant. Il est vrai qu'on en a vu qui s'étant laissé surprendre indiscrètement au sommeil leur enfant pendu à leur mamelle, l'ont trouvé mort à leur réveil. Il est vrai encore qu'il n'y en a que trop qui faute d'expérience ou

M

de soin, exposent leurs nourrissons, & même quelque fois des nourrissons qui ne sont point baptisés, au danger d'être étoufez & de mourir sans baptême, en les couvrant par excès ou les mettant coucher avec elles. Mais il est vrai aussi que l'épanchement de la matière dont je parle, auquel on ne s'atendoit pas, peut être la cause de leur mort. C'est pourquoi si l'on est mandé pour dire son avis, ou pour donner son rapport en justice, sur un accident de cette nature : il faut examiner de près les circonstances de la naissance de l'enfant, avant que de porter un jugement qui doit faire la décision d'une affaire, où il y va des biens, de l'honneur, & peut-être de la vie des personnes qui y sont intéressées.

§. 9.

Ondoier dans le péril.

Revenons à notre opération. Si l'on reconnoît que l'enfant soit foible, ou qu'il y ait danger qu'il meure en venant au monde, il ne faut pas manquer de l'ondoier sous condition ou sans condition selon que l'on doute ou que l'on connoît qu'il a vie. On comprend assez l'importance qu'il y a de prendre cette précaution : mais on

y trouve quelque fois des obstacles de la part des parens. Je me souviens qu'un homme qui étoit pour lors de la religion prétendue réformée, fit une fois tous ses éfforts pour m'empêcher d'ondoier son enfant dans le péril. Je m'en rendis le maître malgré son oposition; & de là j'ai pris occasion de le faire secrètement en de pareilles rencontres pour éviter toute contestation, & de me munir pour cet effet d'une petite seringue fort nette remplie d'eau claire, mise dans la poche, qui m'a fourni de l'eau & qui m'a servi quelques fois pour ondoier des enfans de cette nature dans le péril, dont je n'en ai averti les parens qu'après coup & en sortant.

§. 10.

Du Clitoris.

Cette partie de la femme que nous appelons le clitoris, dont l'on trouve la description chez les Anatomistes, est exposée à quelques inconvénients dans l'accouchement. Sa longueur n'est pas la même dans toutes les femmes. Dans les unes il est de la longueur du doigt plus ou moins, sortant de la vulve ou orifice externe, & dans les autres il est fort court. Soit long, soit court, il ne laisse pas de souffrir assez

M ij

souvent dans l'opération. S'il est long, il court risque d'être comprimé, rompu ou arraché; & s'il est court, on a lieu d'apréhender qu'il ne se relâche ou qu'il ne s'allonge. La relaxation ou l'alongement de cette partie sont des accidens plus importuns que dangereux. Ils causent dans l'usage du mariage quelques sentimens de douleur aux femmes qui ne sont pas bien ouvertes. Ils empêchent aussi que leur urine ne faille de droit fil en sorte que les parties externes en sont continuellement arrosées, & qu'elles demeurent presque toujours mouillées; mais cela importune sans endommager. La compression & la rupture sont plus fâcheuses; car si le clitoris est pris au passage dans le tems de l'accouplement, & qu'il y reste long-tems, il se tuméfie & s'enflame: il perd son coloris de rose, & prend la teinture d'un rouge chargé: il devient ensuite de couleur livide tendante à noirceur, il se flétrit, & enfin il tombe en cangrène. Je l'ai vu quelquefois aplati & dentelé en figure d'une crête de coq. Que s'il se rompt, ou qu'il soit arraché, c'est un surcroît de péril & un accident mortel, comme je l'ai observé en quelques femmes, qui en ont perdu la vie après de grandes & longues douleurs, entr'autres une qui

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 181
demeuroit à la Ville-neuve , en qui cette partie durant le long séjour que la tête de l'enfant fit au passage fut tellement pressée & aplatie, que l'intempérie y survint, dont elle tomba ensuite toute cangrénée.

Voici de quelle manière le Chirurgien se doit comporter à l'égard de cette partie pour en éloigner les accidens ou pour y remédier. Le Chirurgien n'opérera point qu'il n'ait considéré l'état du clitoris sa figure, sa grandeur, sa situation; (car nous supposons qu'il paroisse , autrement le danger est rare.) S'il trouve que le clitoris soit embarrassé par les parties de l'enfant , il les détournera pour le dégager , & l'ayant ainsi dégagé , il lui fera prendre la situation la plus commode pour l'opération , & la moins dangereuse pour la partie. Il aura soin pareillement de la fomenter s'il est nécessaire, avec l'huile de mille pertuis , de camomille ou autre , capable d'adoucir , de fortifier , d'apaiser l'excès de la douleur , y joignant le jaune d'un œuf frais & le vin chaud. Cette fommentation sera mise en usage tant devant qu'après l'opération. C'est ainsi que l'on traite le clitoris lorsqu'il est comprimé : mais s'il est rompu , & si par sa rupture il s'y fait ulcéré , on y emploie les médicaments

M iij

convenables à l'ulcère, on le fait supurer, on le mondfifie, & l'on prend sur tout garde à le bien cicatrifer ; car autrement l'endroit du corps où il est placé étant comme un receptacle d'impuretez & par conséquent tres-sujet à la corruption ; il y auroit fort à craindre qu'il ne s'y fit un plus grand mal que l'ulcère même que l'on s'imagineroit avoir bien guéri. Le plus feur est de prévenir ce mal.

§. II.

Enfans qui ont le cou gros & court.

Aprés avoir pris ces mesures & quelques autres que la raison & l'expérience suggèrent selon les circonstances où l'on se trouve, il ne s'agit plus que de recevoir l'enfant comme il vient ; car nous supposons qu'il se présente dans la posture naturelle.

Les enfans puissans, qui ont la tête fort grosse & la poitrine large à proportion, ont ordinairement le cou gros & si court, que la tête étant sortie hors de la vulve, on ne trouve point assez d'espace pour couler les doigts le long des jouës par dessous le menton pour acrocher les aisselles & tirer le reste du corps. Dans cette occasion l'on tâche d'y supléer en se servant

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 183
du laqs en cette manière. On le passe par dessus la tête le long des jouës & des autres parties de la face jusqu'au coû, en sorte que la boucle ou le nœud coulant soit tourné du côté de la nuque. On en fait tenir le bout pendant au dehors, par un serviteur qui le puisse tirer quand il en aura l'ordre. Et pour empêcher que dans l'effort de l'action l'enfant, s'il est vivant, ne soit étranglé; ou même s'il est mort, que la tête n'en soit arrachée: on prend la précaution de couler les deux mains sous la ligature, c'est à dire, qu'on insére les doigts de chaque main les plus longs entre le laqs & le coû de l'enfant à droite & à gauche assez avant pour aider à sa sortie & pour prévenir en même tems ces périlleux accidens. C'est ainsi que l'on se fert du laqs, quand les doigts ni la serviette n'ont point lieu.

§. 12.

Quels os facilitent l'accouchement.

Quelques Auteurs ont écrit que les os pubis ou du pénil, que le commun du peuple appelle barrez, servent dans l'accouchement à faciliter la sortie de l'enfant par la séparation qui s'en fait à l'endroit de leur simphise. Depuis le tems que je suis

M iiii

dans la pratique, je n'ai jamais remarqué qu'ils eussent cet usage. Ils sont à la vérité comme de forts remparts qui défendent l'enfant durant la grossesse, & qui lui servent de soutien pendant qu'il est dans la matrice : mais je ne crois point qu'ils aient part à sa sortie, si ce n'est pour y mettre souvent de l'obstacle & rendre le travail long & pénible. Nous voions que dans les anatomies publiques & dans les ouvertures de corps, c'est tout ce qu'on peut faire que de les diviser avec un instrument des plus tranchans ; ce qui nous éloigne beaucoup de penser qu'ils se puissent desunir par aucun effort dans l'accouchement.

Il n'en est pas ainsi des os de derrière & des côtes dont les uns prétent & obéissent communément dans cette fonction laborieuse, comme le *sacrum* & le *coccix*, qui servent dans tous les accouchemens, sans quoi l'enfant ne sortiroit point ; encore malgré ce secours sommes-nous souvent contraints de le tirer de force & avec les ferremens : les autres, qui sont les os des hanches, s'écartent quelquefois extraordinairement & se séparent à l'endroit qu'ils sont joints aux parties latérales de l'os *sacrum*. J'appelle extraordinaire & rare ce que je n'ai remarqué que trois fois, dans

le grand nombre d'accouchemens que j'ai faits, dont la plus considérable fut en l'année 1670. où je fus appelé pour secourir la femme du Cocher de M^r. D. Je l'avois tirée un an auparavant d'un des plus fâcheux travaux que j'aie encore vu. Je ne fis par quel caprice elle me changea pour se faire accoucher par un de mes anciens, qui s'y emploia plus de deux heures sans fruit, & l'abandonna. On revint à moi, je la trouvai dans un état déplorable. Mais sans m'arrêter à ce qui s'étoit passé, je la retirai pour une seconde fois du précipice; & comme j'en pris un soin tout particulier pour la remettre sur pied: j'observai que les os des îles ou des hanches s'étoient séparés de l'os *sacrum* d'un bon travers de doigt de largeur, ce que l'on découvroit facilement par le tact; & ils furent plus de trois mois pour se rapprocher & se rejoindre avant qu'elle en fût parfaitement rétablie. J'ai vu la même chose arriver à une Jardinière du Faux-bourg de Richelieu, & encore à une Tapissière de la rué S. M. qui en guérirent aussi après avoir effuié plusieurs accidens.

Puisque tous ces os sont également joints par simphise: pourquoi dira-t-on, prétendez-vous que les uns se séparent, & les autres non? Et pourquoi ne voulez-vous

pas que ceux de devant se soient desunis sans peut être que vous vous en soiez aperçû ? Je réponds que la douleur étant le premier symptôme qui marque le lieu de la maladie, & la prétendue séparation des os pubis ne se pouvant faire que par un violent effort: des femmes ne l'auroient pu souffrir sans faire de grans cris dans le tems, & de longues plaintes dans la suite. Elles n'auroient pas même pu se remuer ni marcher librement jusqu'à ce que les os eussent été entièrement rapprochez & réunis par l'entremise d'un calus qui sera comme de soudure en de pareilles occasions. Je n'en ai point vu se plaindre de ressentir aucune douleur particulière à la partie antérieure ni à l'endroit où les os du pénis se joignent. Je n'y ai jamais remarqué de séparation sensible. L'effort de l'os *sacrum* qui s'étend en dehors, & qui à toute extrémité, se divise & s'éloigne des os des îles, est l'action la plus forte que j'aie observé dans l'accouchement pour ouvrir le passage à l'enfant. Cela me fait dire que les os du pénis n'y contribuent point par aucune séparation qui s'en fasse dans les grans travaux.

§. 13.

*Observation importante avant que de lier
le cordon.*

Il peut rester de la compression du cordon une foiblesse à l'enfant quelquefois si grande qu'on ne trouve d'abord en lui que tres-peu, ou point du tout de mouvement. Plusieurs, sans autre réflexion font promptement la ligature du cordon ou délivrent incontinent la mère, & ôtent ainsi la communication qui est entr' elle & son enfant, à qui ce contre-temps coûte la vie. Il faut éviter une précipitation si dangereuse, & suspendre ou différer pour quelque tems la ligature du cordon, observant de tremper quelques linges dans du vin chaud ou de l'eau de vie, tant pour y envelopper le cordon, que pour mettre sur la tête, le ventre & la poitrine de l'enfant, le fortifier par là, & empêcher que le froid ne le saisisse ; lui souflant aussi dans la bouche un peu de vin ou quelques gouttes d'eau de vie, & faisant écacher de l'oignon près de ses narines pour lui en faire flâner l'odeur ; attendant ainsi paisiblement & sans se lasser que ses forces soient revenues, ce qu'on remarque par le batement des artères qui se réveille peu-à-

188 LA PRATIQUE
peu le long du cordon depuis sa racine jusqu'à l'ombilic, puis par de petits soubpirs entrecoupez de sanglots, éloignez quelquefois dans le commencement les uns des autres d'un quart d'heure plus ou moins, qui s'augmentent & se multiplient de tems en tems, & deviennent de plus en plus forts ; enfin par le cri, ensuite duquel on peut lier le cordon, le couper & détacher ^{le} délivre pour le parfait soulagement de la mère.

C'est la manière dont il seroit à souhaiter que beaucoup de matrones superstitieuses se comportassent dans une telle occasion, loin de se dépêcher si fort de tirer l'arrière-faix pour le mettre sur le ventre de l'enfant. (Vrai moyen pourachever de l'étoufer) ou sur le feu & sous la cendre rouge, ce qui n'est qu'une pure illusion : ou enfin bouillir dans du vin, comme s'il pouvoit traverser les vaisseaux umbilicaux & porter une chaleur homogène au fétus ; qui sont autant de maximes ridicules. Car dès que le placenta est totalement détaché, son usage & celui du cordon cessent entièrement ; & si, envelopant ensemble le délivre & l'enfant qui n'est pas certainement mort, en des linges trempez dans du vin chaud il arrive qu'il donne des signes manifestes de vie : cela

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 189
ne doit être nullement attribué au délivre, mais au vin qui fortifie & qui rappelle à la circonference de ce petit corps la chaleur naturelle & les esprits concentrez & presque éteints par la foiblesse & par le froid; ce qui ne se fait point par une nouvelle communication d'esprits de même nature propres pour vivifier, comme il arrive quand on se presse moins de lier le cordon ou de tirer l'arrière-faix.

§. 14.

De la ligature du cordon.

Quoi que la ligature du cordon soit en apparence une opération très-légère, elle ne laisse pas d'être en effet d'une fort grande importance, & l'on doit bien prendre garde comment l'on s'y prend. Quand je parle ici de la ligature du cordon, j'entends celle qui se fait à demeurer, après laquelle on n'en fait plus d'autre, mais on attend seulement la chute de la portion superflue du cordon qui est au dessus. Cette ligature donc est pratiquée en bien des manières différentes auxquelles il semble manquer quelque chose. La plus commune, dont plusieurs se servent encore aujourd'hui, est de la faire sous la couverture aussi-tôt que l'enfant & le délivre sont sortis hors

de la matrice ; mais c'est proprement la faire à l'aveugle , & quelque routine ou quelque habitude que l'on en ait , il est difficile en la faisant de la sorte d'y être justes à garder les distances & les proportions nécessaires sans se tromper quelquefois , & laisser le cordon trop long ou trop court ; méprise dangereuse , qui peut avoir de mauvaises suites , comme je le dirai plus bas.

Quand nos matrones ne peuvent avoir le délivre pour l'emporter avec l'enfant , elles font la ligature du cordon , le coupent , & se contentent ordinairement d'y faire un nœud au bout-pendant qui reste attaché à l'arrière-faix pour empêcher que la mère ne perde son sang & ses forces ; ou souvent l'abandonnent sans y faire de nœud , ny se mettre beaucoup en peine si le sang coule ou non. Ni l'un ni l'autre parti n'est à suivre ; ni le dernier , comme il est visible , puisqu'il néglige d'arrêter le sang qui se perd , ou du moins d'en prévenir la perte ; ni le premier , puisqu'il est une précaution peu sûre contre cet accident , attendu qu'il est aisé que le nœud se lâche & ne tienne pas.

Quelques-unes plus avisées le retiennent & le ferment entre les doigts , remettent l'enfant entre les mains de quel-

qu'un des assistans , & , sans quitter le bout du cordon , délivrent ainsi la mère. Mais c'est une sujétion incommode, qui n'aporte que de la confusion & du desordre dans une action où ce n'est point trop d'avoir ses deux mains libres.

D'autres attachent le bout du cordon à l'une des cuisses de l'accouhée dans la créance (ce qui est une simplicité) que faute de l'atacher ainsi il s'en retourneroit au dedans , & qu'elles ne pourroient plus le retrouver pour leur servir de guide. C'est une méchante méthode principalement en ce qu'elle met le cordon en danger de se rompre , ou d'arracher le délivre de force , si la femme vient à faire un mouvement considerable de la cuisse où il est attaché.

La meilleure manière m'a toujours paru être celle-ci , au moins m'en suis-je servi avec beaucoup de succès. En voici le détail. Après que l'enfant est sorti à la manière acoûtumée , c'est-à-dire la face en dessous on lui fait changer cette posture. On le couche sur le dos ou de côté , afin qu'il ne sufoque pas , & qu'il ait une pleine liberté de respirer ; & lorsque par ses cris il a donné des marques qu'il est vigoureux , on fait deux ligatures , la première du côté de l'enfant au moins à cinq

ou six travers de doigt de l'ombilic , & la seconde au dessus du côté de la mère ou de l'arrière-faix , à une distance raisonnable pour couper entre les deux ligatures. Après cela on ôte l'enfant , on le met entre les mains de quelque personne entendue , qui l'enveloppe & le porte auprès du feu , pour le garantir de la froideur de l'air qu'il peut d'autant moins supporter , qu'elle est nouvelle pour lui. Je dis qu'il le faut confier à une personne entendue , parce que j'ai trouvé souvent des Sages-femmes & des Gardes si ignorantes qu'elles ne savoient par quel bout s'y prendre pour lui rendre les petits soins que demande cet état.

Cependant , on délivre la mère ; ce qui se doit faire avec patience & sans précipitation. D'où vient , qu'exiger d'elle des efforts considérables , en l'excitant par exemple , à se faire éternuer ; à tousser , à souffler dans sa main , à mettre ses doigts bien avant dans sa bouche pour se provoquer au vomissement , en un mot à se faire plusieurs autres violences que les Sages-femmes emploient sans discernement , c'est une chose tout à fait condamnable & la source de quantité de maux qu'elles atirent indiscrètement sur de pauvres femmes , lesquelles en demeurent souvent estropiées

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 193
estropiées toute leur vie , supposé même
qu'elles ne la perdent point. Ce n'est pas
que ces choses dont l'usage immoderé est
toujours à éviter , ne puissent être em-
ployées avec modération ; mais ce n'est
que dans l'extrême nécessité , lorsque les
plus doux moyens n'étant point pratiqua-
bles on se trouve obligé de recourir aux
autres , dont l'on tâche néanmoins de mé-
nager l'emploi , & de modérer la violen-
ce. Or dans l'enfantement naturel , dont
nous traitons en ce chapitre , il n'y a nulle
nécessité de les employer ; cependant c'est
dans celui-là même que les Sages-fem-
mes en usent le plus , & c'est une erreur
qu'il faut par conséquent détruire. Pa-
reillement , lorsque l'hémorragie par exem-
ple est grande , & que le sang veut être
promptement arrêté , un peu d'empresse-
ment sied fort bien ; il est même nécessai-
re : mais la précipitation n'en doit pas être.
Néanmoins c'est où elles en marquent
davantage ; d'où vient aussi que nous voions
tant de relaxations , de chutes & de per-
versions de matrice , des délivres mis en
pièces , des parties mal-traitées & dans
le désordre , où les choses devroient être
dans le meilleur état du monde , si l'on
s'étoit comporté avec douceur. Certaine-
ment quand il s'agit de délivrer une fem-

N

me, c'est le vrai tems de pratiquer le *Festina lente*; d'autant plus qu'il est dangereux de rompre le cordon vers sa racine, de l'ébranler par des secousses trop grandes & qui dilatent l'embouchure des vaisseaux, d'arracher l'arrière-faix par morceaux ou d'en laisser au fond de la matrice quelque portion séparée du tout pour petite qu'elle soit. Or pour éviter tous ces inconveniens, il faut observer de tenir entre ses doigts le cordon le plus près qu'on peut de l'orifice interne ou même de sa racine, si la main peut aler jusque-là; & ainsi de le secouer prudemment pour détacher le placenta des lieux où il est plus adhérent. Si le cordon a disposition à se rompre, il faudra tâcher d'introduire doucement la main au dedans de la matrice pour prendre la masse & la décoller peu-à-peu avec les doigts du fond dela matrice, tirant adroitement le cordon de l'autre main. L'ain tirée dehors & la femme étant parfaitement délivrée, on lui appliquera sur les parties naturelles un linge plié en plusieurs doubles médiocrement chaud pour l'ordinaire, & froid s'il y a perte de sang. Après quoi elle abaîssera un peu les jambes & les cuisses, les aprochera l'une de l'autre, & les apuîra sur un coussin roulé & enfermé dans une ser-

viette , lequel on passera par dessous à l'endroit du pli des jarrets. Elle gardera le silence , & les rideaux de son lit feront fermez , de peur que le grand jour ne lui blesse , ou même ne lui fasse perdre la veuë soit pour un tems , soit pour touūjours.

Aprés avoir ainsi pourvû à la mère , on retourne faire à loisir & avec toute l'application nécessaire , une seconde ligature à l'enfant à un pouce de distance de l'ombilic. On serre le cordon à deux nœuds tant dessus que dessous de crainte qu'il ne s'échape , puis l'on coupe la première ligature & l'on vuide le sang resté dans le bout du cordon en deça de la dernière. Il arrive quelquefois que le cordon rempli d'eau ou gonflé de vents , est fort gros : c'est à quoi il faut bien prendre garde , ayant soin de revoir à la ligature de tems en tems , pour la resserrer s'il est nécessaire. Car l'eau ou les vents venant à se dissiper , le cordon se flétrit & en devient plus menu , de sorte que la ligature se relâche ou quite même entièrement ; & faute d'y faire attention l'enfant perd son sang & meurt lorsqu'on s'y atend le moins ; ou , s'il est assez heureux qu'on s'en aperçoive , il en reste du moins toute sa vie d'une couleur pâle , & donne beaucoup de peine à élever. Si la ligature étant faite , il y

N ij

avoit une trop grande quantité de vents, je conseille de les évacuer avec une éguille triangulaire comme l'on fait avant que de réduire l'intestin sorti, quand il en est trop plein ; après quoi il faudra resserrer la ligature & l'arrêter. Autrement, faute de prendre cette précaution il y auroit à craindre que le cordon ne se sciat ou cassât en le serrant. Il est dangereux de faire la ligature trop longue ou trop courte. Car si elle est trop courte l'enfant peut perdre son sang & périr, soit à l'occasion du fil qui s'échape, ou à la chute de son ombilic ou peu de tems après quand le ventre vient à s'étendre ; & si elle est trop longue, il se fait aux moindres efforts une dilatation des parties suivie d'une tuméfaction qui s'augmente de plus en plus, se remplit de vents & quelquefois de l'intestin, ou de l'un & de l'autre ensemble, cause des coliques fort douloureuses à l'enfant & souvent le fait mourir.

§. 15.

Ne point trépaner l'enfant nouveau-né.

Si malgré les précautions qu'on auroit pu prendre pour empêcher l'enfant de tomber d'une manière imprévuë, il s'étoit blessé à la tête par sa chute, & qu'il

fallût le trépaner (car le sang extravasé nous y constraint quand nous ne pouvons dissiper autrement les tumeurs qu'il fait & qui sont tres-dificiles à resoudre) il fuira de ruginer doucement à l'endroit où le sang paroîtra de couleur noire à travers la substance cartilagineuse & diafane de l'os, qui est encore tendre & mince dans les enfans nouvellement nez. Après l'application de la rugine , on se servira des ciseaux lenticulez pour couper l'os en rond, comme s'il étoit enlevé avec le trépan qui n'est point propre en de telles rencontres , ainsi que je l'ai remarqué par le triste accident dont l'opération d'un habile Chirurgien qui n'est plus , fut interrompue ; le trépan , que la délicatesse de l'os n'avoit pu supporter, aiant pénétré tout-à-coup dans la substance du cerveau.

§. 16.

De l'exomphale survenant à l'enfant.

Il arrive aisément une maladie à l'enfant nouveau-né , à laquelle on ne prend point garde d'assez près , sur tout dans le commencement qui est le vrai tems d'y remédier ; c'est l'exomphale , ou une tumeur contre-nature qui survient ordinairement à l'ombilic , par la dilatation qui s'en fait.

N iiij

On l'appelle de ce nom pour la distinguer de celles qui peuvent survenir aux autres parties du ventre par la rupture du péritoine, & généralement de toutes les espèces de hernies. Supposé que cette tuméfaction soit encore dans son commencement, ou du moins qu'elle n'excède pas une noix dans sa grosseur, on pourra espérer de la réduire en observant ce qui suit. Premièrement, ce qui est sorti, on le fera rentrer au dedans du ventre le plus doucement qu'il sera possible, & l'on empêchera en suite que ce qui sera rentré ne ressorte. Pour cela, il faudra fermer exactement le passage par le moyen de quelques compresses proportionnées à l'ouverture & au ventre de l'enfant, dont la première & la plus petite sera immédiatement appliquée sur le lieu de l'ouverture, après l'avoir trempée dans un peu de vin astrigent qui sert pour les fumigations, & dont je donne la recette ailleurs. Par dessus cette compresse on mettra une petite plaque d'argent, de plomb, d'ivoire, ou de buis pour mieux retenir les parties rentrées; qui sera couverte d'une seconde compresse un peu plus grande, & d'une troisième sur le tout beaucoup plus étendue que les autres. Mais pour empêcher que rien ne vacille ou ne change de place

ce, on se servira d'une simple bande de cuir pour les petits enfans, un peu large à l'endroit & au milieu des compresses, attachée par une petite boucle fort légère pour serrer ou lâcher le bandage selon la nécessité ; & pour ceux qui sont plus forts, c'est-à-dire au dessus de deux ans, il sera plus sûr de leur faire porter un petit bandage d'acier artistement fait, garni de son écuissé qui lui sert de platine. Il faudra tâcher encore d'apaiser les cris de l'enfant, & de faire cesser les autres causes dont on croira que l'exomphale aura pu procéder. Si la tumeur excéde en grosseur, on n'y peut apporter qu'une cure palliative, c'est-à-dire qu'avec le bandage, l'enfant ne sentira point de mal, mais il ne faut pas espérer qu'il en guérisse parfaitement, en sorte qu'il ne soit plus obligé de le porter.

§. 17.

Vaines maximes pour les enfans nouveaux-nez.

Il y a de vaines maximes pour les enfans nouveaux-nez, comme pour les mères en travail. Plusieurs de nos Sages-femmes leur frottent les lèvres dès qu'ils sont venus au monde, avec une pièce d'or. C'est, disent-elles, pour en relever

N iiii

200 LA PRATIQUE
l'éclat & leur donner une couleur vive
& vermeille qu'ils conservent en suite tou-
te la vie. A voir l'opiniâtré avec laquel-
le elles soutiennent cette cérémonie do-
rée , on juge aisément qu'elle leur vient
de plus haut , de ces tems bienheureux
où la pistole coûtoit moins aux bourgeois
qu'elle ne fait aujourd'hui aux personnes
de qualité. Le bon-homme de grand-
père ravi de se voir renaître dans ses pe-
tits-fils , tiroit la pièce d'or de son gousset
sur la bonne-foi de la matrone, qui la faisoit
apparemment retomber dans son escarcel-
le. Aujourd'hui l'on n'est plus si simples:
on vit de ménage. Frotez les lèvres de
l'enfant tant qu'il vous plaira ; la pièce
retourne à celui qui l'a donnée. Quelque-
jour on n'en parlera plus.

Si c'est une fille , elles lui mettent bien
proprement un pois de chaque côté au
dessous de la pommette des jouës pour
suplément par cet artifice certaines petites
cavitez requises pour une beauté parfaite;
que la nature ingrate semble leur avoir
refusé. Ceci n'est qu'une bagatelle. Mais
elles vont plus loin. Elles sont assez fol-
les pour lui tordre le bout du mamelon
sous prétexte d'en rompre les cordes, afin,
dit-on , que si elle est un jour obligée à
faire des nourritures , elle y soit toute dif-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 202
posée ; maxime cruelle , plus capable de
la faire mourir , que d'autre chose. On
voit même par expérience qu'elle est
toute oposée à la fin qu'on s'y propose ,
puisque les bouts des mamelons ainsi rom-
pus rentrent en dedans à mesure que le
corps prend son accroissement , ne laissent
en leur place qu'une petite cavité pour
tout vestige ; & ce défaut seul suffit dans
une nourrisse pour lui faire manquer sa
fortune.

Enfin il se trouve des femmes si entê-
tées , que pour les satisfaire , il faut tirer
le nez d'un enfant , & le lui allonger quand
il leur paroît trop court , l'aplatir s'il est
trop relevé , le relever en le pinçant s'il
est plat & évasé ; manier & remanier des
têtes pour les redresser , les reformer , &
comme les pêtrir à leur gré : Qui préten-
dent nous faire passer ce qui est naturel
pour contre-nature , le droit pour tortu ,
& le tortu pour droit ; & qui en un mot
auroient elles-mêmes besoin qu'on leur
remaniât la cervelle pour leur redresser
le jugement. Avec ces personnes , on fait
volontiers un petit semblant pour avoir
la paix : c'est ordinairement un chemin
plus court que d'entreprendre de leur
contredire en face ,

Question curieuse : pourquoi, &c.

On nous demande quelquefois pourquoi les enfans, dès qu'ils sont sortis de la matrice, portent plutôt les mains à leur face qu'ailleurs, & les ferment plus volontiers qu'ils ne les ouvrent. Il est certain que cette action dans eux n'est pas volontaire ni raisonnée, puisque la raison n'y guide la volonté qu'à mesure que la matière se développe, & que les organes acquièrent leur perfection. C'est plutôt par une habitude des muscles, qui leur reste de la situation où l'enfant a été durant la grossesse au ventre de la mère: car on fait qu'il y est ordinairement dans la posture représentée chez les Auteurs, les mains fermées l'une contre l'autre, & la face apuée dessus. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner qu'il les ferme plutôt que de les ouvrir, ni qu'il les reporte à ses yeux comme par une inclination naturelle. On peut ajouter à cela, qu'étant frapé subitement, lorsqu'il vient au jour, de l'éclat de la lumière, il en est ébloui, & la nature qui a peine à le supporter, semble d'elle-même exiger ce mouvement; comme nous le voyons dans ceux qui sortent d'une cave

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 203
ou d'un noir cachot , dont la première
action est de porter , même sans autre ré-
flexion , la main sur leurs yeux pour leur
servir d'abri contre le grand jour qui les
blessé.

§. 19.

Méthode , quand il y a plusieurs enfans.

Il arrive assez communément qu'une femme soit grosse de plusieurs enfans; & cette circonstance peut ajouter à l'accouplement ordinaire quelque difficulté. Du tems que j'étois à l'Hôtel-Dieu de Paris une femme fut délivrée par Madame Moreau Sage-femme du lieu , de cinq enfans , qui eurent tous baptême. Je m'imaginois alors que c'étoit une grande afaire , & depuis encore , dans mon événement à la pratique des accouchemens , je comptois pour beaucoup le récit que j'entendois faire à nos matrones , des femmes qu'elles avoient accouchées de plusieurs enfans ; j'appréhendois de me trouver en de pareilles conjonctures. J'avois peine à concevoir comment on pouvoit distinguer les parties mêlées confusément ensemble sans se méprendre. Je ne comprenois pas bien aussi que chaque enfant eût son délivre , ses membranes &

ses eaux dans lesquelles il fut renfermé & séparé des autres. Mais depuis que l'expérience m'a levé le bandeau, je proteste que s'il étoit à mon choix, j'aimerois mieux acoucher & délivrer plusieurs femmes de deux ou trois enfans à la fois d'une grossesse mediocre, qu'une seule d'un qui fût trop gros, quelque bien conditionné d'ailleurs qu'il pût être.

Tout consiste presque à se conduire avec prudence. Premièrement nous avons des signes tant durant la grossesse que dans le tems du travail, pour juger quand les femmes sont enceintes de plusieurs enfans. Durant leurs grossesses elles sentent en même temps & quelquefois à des heures réglées, certains mouvemens en divers endroits du ventre, distincts de chaque côté, différens de ceux qui accompagnent la grossesse d'un seul enfant. Ces mouvemens qui gonflent le ventre extraordinairement tantôt à droit, tantôt à gauche ou des deux côtéz ensemble, peuvent même être connus au doigt & à l'œil, si l'on observe en ce moment la figure du ventre. De plus pour marque de séparation, l'on y découvre au milieu une certaine ligne enfoncée qui régne sur toute sa longueur à l'endroit de la ligne blanche. Sur ces signes on conjecture de la

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 205
grossesse & l'on prend ses mesures pour
l'accouchement.

Dans le tems du travail, après la sortie du premier enfant : ou son délivre le suit sans obstacle, comme quand il est parfaitement séparé du reste & qu'il s'en détache aisément ; ou il demeure arrêté par sa cohérence avec un autre délivre, ou par son adhérence au fond de la matrice. Dans certe dernière espéce, comme on est obligé de reporter la main pour connoître la cause du retardement & faciliter la sortie de ce délivre arrêté, il est aisé pour lors de s'apercevoir, ou plutôt il est comme impossible de ne s'apercevoir pas qu'un second enfant, dont les membranes ou les parties viennent comme à la rencontre & au devant de la main, fait tout l'obstacle de l'opération. Si nous supposons que le premier enfant ait été librement suivi de son délivre en sorte que la fonction de la femme enceinte & le ministère de l'accoucheur ont semblé d'abord comme entièrement consommé : la marque pour juger de l'enfant qui reste, est principalement que les douleurs reprennent comme auparavant & redoublent même. On sent, en y portant la main, de nouvelles eaux qui se forment ; en un mot on y remarque ordinairement des dispositions comme

pour accoucher de nouveau. Mais les Sages-femmes peu expérimentées font passer ces nouvelles douleurs pour des tranchées sans aprofondir davantage, & laissent la moitié de l'ouvrage à faire lorsqu'elles pensent l'avoir tout fait. Ainsi fut trompée celle qui accoucha la femme d'un Marchand de vin ruë Beaubourg d'une première fille suivie sans peine de son délivre ; que j'alai secourir deux jours & demi après, où je l'accouchai & délivrai d'une seconde.

Il est vrai que ces signes qui peuvent suffire dans le cours ordinaire des choses, n'ont pas par tout la même évidence. Il se trouve plus de difficulté, quand par exemple un second ou un troisième enfant est niché fort haut du côté droit ou gauche de la matrice comme dans une seconde bourse. Je sai d'expérience qu'après avoir reçù un premier enfant & son délivre avec lui, portant la main dans le fond de la matrice tant pour la rétablir dans son assiette ordinaire, que pour conoître s'il n'étoit rien resté ; j'ai remarqué l'entrée de cette bourse entr'ouverte en quelques femmes par le moyen des douleurs précédentes, & en d'autres si exactement fermée, qu'il sembloit n'y avoir plus rien. Dans ces rencontres difficiles j'ai pris pour

guides certaines marques; comme l'inégalité du ventre & la grosseur restée du côté encore plein, l'alternative des douleurs, la différence du mouvement, leurs espèces & leurs situations, l'envie perpétuelle d'uriner, & d'autres semblables plus ou moins visibles selon les différens sujets. Quelquefois la complication des accidens ou de quelque maladie nuit aussi au discernement qu'on pourroit faire d'un second enfant après la sortie du premier; comme il arriva au sujet d'une hidropisie à la femme d'un Tailleur demeurant rue S. Denis aux Quatre-fils-Aymond. Sa Sage-femme qui n'avoit point conû qu'elle fut grosse de deux enfans, l'ayant accouchée de l'un rapporta ses nouvelles douleurs à l'amas des eaux qui étoient dans son ventre; & s'opiniâtrant là-dessus, elle fut cause que l'autre enfant demeura quatre jours en cet état. Les Dames de la Charité de S. Leu voiant que les douleurs continuaient, eurent recours à moi. J'examinai la chose, je reconnus qu'un second enfant se présentoit; & quoi qu'il vînt bien, je trouvai les forces de la mère trop épuisées pour abandonner l'ouvrage à la nature. C'est pourquoi je rompis moi-même les membranes, & le tirai en leur présence.

On trouve encore de la difficulté quand par une chute ou par la violence de quelque autre accident, les membranes de l'enfant le plus haut situé se rompent, en sorte que l'autre se présentant le premier à l'ouverture de la matrice, plusieurs différentes parties sont mêlées confusément ensemble. Cette manière d'enfanter est aussi fâcheuse qu'elle est rare. Car il est à craindre qu'en pensant tirer l'un on n'embarrasse les autres & qu'on ne rende par là le travail extrêmement pénible & dangereux. Pour se tirer de ce pas il faut avoir une parfaite connoissance de la distinction des parties & se conduire avec une extrême précaution depuis le commencement de l'opération jusqu'à la fin.

Quand il y a plusieurs enfans, la méthode consiste ordinairement à recevoir celui qui se présente le premier, dont le cordon doit servir de guide pour le reste. On coule les doigts tout du long jusqu'à la masse de l'arrière faix, pour découvrir s'il est seul absolument séparé des autres délivres. En ce cas, qui est assez rare, on peut le tirer d'une même suite. Mais parce que les délivres sont plus souvent contigus & cohérents les uns aux autres, & que tirant l'un de force on risqueroit ou de le rompre ou dé détacher les autres

du

du fond de la matrice : pour éviter cet accident capable de faire périr & les enfans qui restent & la mère , on ne tire guère un délivresans l'autre. C'est pourquoi le premier enfant étant sorti , l'ordre est de lier son cordon , de le couper , & d'attendre l'accouchement du second. S'il se présente bien & qu'il ait des forces pour ouvrir ses eaux , il ne faut rien précipiter. Si la nature est trop foible , soit dans la mère , soit dans l'enfant , pour attendre l'ouverture ; ou qu'il se présente d'une posture fâcheuse capable d'empêcher que la mère ait des douleurs & que les membranes se rompent , comme s'il vient les bras ou les jambes pliées en croix & apuiées sur les os pubis en forme de barre , la tête ou le corps dessus sans pouvoir en faire la réduction : il faudra soi-même rompre les membranes ; comme je fis à la femme d'un Marchand forain demeurant ruë S. Denis au Cheval Rouge , laquelle je délivrai d'un enfant mâle fort sain trois jours & demi après la sortie du premier. La mère avoit des forces : son enfant n'en manquoit pas ; mais il venoit de travers , & sa posture rendoit tous leurs éforts inutiles. Les enfans étant déhors , leurs cordons liez , arrêtez & coupez , on tirera leurs délivres ensemble.

O

ble, doucement & également ; suivant pour plusieurs à proportion la méthode que nous avons donnée, pour un seul. Si le malheur vouloit qu'à la sortie du premier enfant, son délivre adhérant à d'autres se fût détaché, ou qu'il les eût atiré avec lui, il faudroit incessamment accoucher la mère & la délivrer à quelque prix que ce fût, & ne pas attendre que ses forces fussent épuisées par la perte de son sang.

§. 20.

Que chaque enfant a son délivre.

Je crois pouvoir ici m'étendre sur un fait de pratique assez curieux, savoir, que chaque enfant, pour petit qu'il soit, a son arrière-faix, placenta ou délivre. S'il n'y a qu'un enfant, la chose d'elle-même est claire. S'il y en a plusieurs, il est encore de fait que chacun d'eux a son délivre particulier, comme il a ses membranes particulières; mais qu'ordinairement deux délivres par exemple sont joints & coherans l'un contre l'autre, & leur contiguïté se connaît par une simple ligne qui les distingue sans les séparer.

Quelquefois aussi nous les trouvons séparez & entièrement disjoints. C'est ce qui arrive plus rarement & ce que je n'ai

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 211
pas vû plus de douze à quinze fois depuis
quarante-cinq ans ; & je l'ai observé indi-
férément, soit que les enfans fussent de
même ou de différent sexe. Ainsi M. Viar-
del n'a pas dû avancer même après Du-
laurens ; que *si une femme acouche de deux
jumeaux qui soient d'un même sexe, il n'y doit
avoir qu'un arrière-faix, & qu'ils sont ren-
fermez tous deux dans le même délivre.* Il dit
encore que *si les jumeaux sont de divers
sexe, c'est-à-dire mâle & femelle, ils seront
séparez par diverses membranes, & auront
chacun son délivre à part ; & dans un autre
endroit, que deux enfans, dont il acoucha
une femme, étoient enveloppez chacun dans
son délivre à part, comme étant mâle & fe-
melle.* Quand un Auteur érit des accouche-
mens, il en doit parler par rapport à sa pro-
pre expéience, & non pas selon les opini-
ons d'Auteurs qui n'ont eu le plus sou-
vent que des connoissances conjecturales
sur cette matière ; & l'on ne doit au plus
les suivre que quand leur Théorie s'acor-
de avec la pratique. Je respecte fort Hi-
pocrate., j'honore Dulaurens autant qu'il
honne lui-même les anciens : mais je qui-
te son sentiment quand il est contraire à
l'expéience, comme il abandonne lui-
même celui des anciens lorsqu'il ne s'a-
cordé pas avec la raison. Il faudroit con-

O ij

clure généralement selon leur doctrine, que les jumeaux de même sexe n'ont qu'un seul & même délivre; & qu'au contraire les jumeaux de divers sexe ont chacun leur délivre particulier. Et moi je dis fondé sur de légitimes conjectures, & même sur de bonnes raisons, que la diversité des sexes ne doit point passer pour une cause de la séparation des délivres, & bien moins pour une cause de la pluralité des délivres, comme M. V. prétend la faire passer. Or il y a une différence très-grande entre la pluralité des délivres & leur séparation. Quand il y a plusieurs enfans, il y a toujours plusieurs délivres, mais ils ne sont pas toujours séparez.

Je dis premièrement que quand il y a plusieurs enfans, il y a toujours plusieurs délivres, & qu'ils ont chacun leurs membranes propres. Si deux enfans jumeaux étoient enveloppez dans une même membrane, ils se présenteroient tous deux, & l'opérateur en ces occasions trouveroit confusément sous ses mains les parties de l'un & de l'autre; ce qui n'arrive point ou rarement; & quand il arrive, c'est parce que les membranes de l'un & de l'autre enfant ont été rompuës dans leur partie qui sert comme de barrière au fétus, & qui est comme le mur mitoien qui sépare

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 213
la demeure de l'un d'avec celle de l'autre.
Nous nous expliquons ailleurs plus parti-
culièrement sur cette rupture. Si deux en-
fans jumeaux n'avoient qu'une même
membrane, ils n'auroient pas chacun leurs
eaux particulières. L'expérience montre
pourtant que chaque fœtus a les siennes,
comme on le pourra remarquer en divers
endroits de ce livre où nous en faisons
mention. POURQUOI aussi prétendre que
deux fœtus n'ont qu'un placenta, puisqu'il
est vrai que chacun d'eux a ses vaisseaux
umbilicaux ainsi que Dulaurens lui-mê-
me l'a remarqué & notre Auteur moder-
ne après lui ; puisqu'il est vrai que ces
vaisseaux umbilicaux répandent leurs
branches & leurs capillaments déliez dans
le fond de la matrice, en sorte que les uns
occupent un côté, les autres l'autre, sans
mélange & sans confusion des rameaux
des uns dans ceux des autres ; puisqu'il est
vrai enfin qu'à leur aproche près, nous les
trouvons disposer de la même manière
dans les délivres séparez & dans ceux qui
sont contigus. S'IL n'y avoit qu'un seul pa-
renchime & une même distribution de
nourriture par les vaisseaux d'un même
placenta pour plusieurs enfans: quand l'un
d'eux est atteint de maladie ou frapé de
quelque coup qui le fait mourir & cor-

O iiij

rompre ensuite, les autres devroient périr par la communication de la pourriture répandue dans toute la masse de son délivre. Or l'expérience fait foi du contraire, comme je l'ai remarqué souvent, & d'une manière très-particulière en une femme enceinte à huit mois de deux enfans, qui tomba sur son escalier, & ne laissa pas de les porter jusqu'au terme. Etant mandé pour l'accoucher, je reçus le premier de ces enfans parfaitement sain, & qui vint très-bien. Je tirai ensuite le second, mort & à demi pourri. Après, je la délivrai de deux arrière-faix joints ensemble & distingué seulement par cette simple ligne dont j'ai parlé. Celui de l'enfant vivant étoit sain, de couleur vive, son cordon & ses vaisseaux fort pleins, tels qu'ils auroient pu être s'il y avoit eu une entière séparation: mais celui de l'enfant mort étoit froid, de couleur livide tirant sur le verdâtre aussi bien que son cordon que je trouvai vuide & flétrî. A cette grande & visible différence on peut juger si l'on doit dire qu'il n'y eût qu'un placenta. Je prétens pour moi, malgré leur union qu'il y en avoit deux. ENFIN, pour rentrer dans la thèse générale, le placenta, ce parenchime dont il s'agit, est-il autre chose que l'afusion du sang menstruel qui se coa.

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 215
gule & qui remplit les espaces vides entre les branches des vaisseaux umbilicaux. Si donc cette afusion du sang se fait par exemple aussi bien dans la partie droite du fond de la matrice que dans la gauche, & si les vaisseaux umbilicaux d'un fétus étendent leurs branches dans l'une de ces parties, & les vaisseaux umbilicaux de l'autre fétus dans l'autre partie pareillement : n'y aura-t-il pas un placenta en chaque partie du fond de la matrice, l'un à droite, l'autre à gauche? Si la nature avoit prétendu ne produire qu'un placenta pour plusieurs enfans, elle l'auroit composé du sang menstruel & des rameaux de quatre vaisseaux umbilicaux seulement, dont la tige seule & unique se séparant à quelques doigts du placenta auroit donné un cordon à chaque enfant; & l'acoucheur auroit trouvé pour lors plus de facilité à détacher le délivre de plusieurs enfans; qu'il n'en trouve dans l'état présent des choses. Mais la nature opère pour elle-même. Elle a donné à chaque enfant son cordon & ses vaisseaux umbilicaux & conséquemment son placenta.

Pourquoi donc me direz-vous, est-il si rare que les délivres se trouvent séparez, & comment leur séparation se fait-elle ? Je répons à cela premièrement, que l'ex-
O iiiij

périence m'ayant fait remarquer les déli-
vres séparez autant quand les enfans é-
toient de même sexe, que quand ils é-
toient de différent : c'est une réverie de
dire, que la diversité des sexes soit la cau-
se de la séparation des délivres. Pour moi
je crois que ceux même qui nous paroif-
sent joints ensemble au tems de l'acou-
chement sont séparez & distans l'un de
l'autre au commencement de leur forma-
tion ; mais que venant à s'acroître de jour
à autre, & à gagner pour ainsi dire du
terrain chacun de son côté : le fond de la
matrice, qui est d'ordinaire suffisemment
occupé par un seul délivre, ne sauroit,
quand il s'en trouve plusieurs, livrer à
chacun d'eux autant de place pour s'éten-
dre, qu'il en donneroit à un seul ; d'où
vient que les délivres aprochant de plus
en plus l'un de l'autre, il se fait un atou-
chement de la superficie orbiculaire du
chorion. Cette contiguïté s'augmente, &
par intervalle de tems, au lieu que les dé-
livres formoient par exemple deux cer-
cles parfaits, ils se réduisent en un, ou
prennent même une figure ovale ; & par
la similitude de substance qui se trouve
entre eux, leur contiguïté passe en cohé-
rence, de sorte qu'il ne reste plus qu'une
simple ligne pour marque qu'ils ont été

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 217
séparez, & que leur distinction subsiste encore. A peu près comme nous voions que si une personne s'étant brûlé la main, n'est pas bien pansée de sa brûlure, les doigts se joignent ensemble par familiarité de substance, sans qu'il reste presque aucun vestige de leur séparation. Or comme il ne seroit pas raisonnables de dire que plusieurs doigts ainsi conjoints n'en sont qu'un; aussi ne seroit-il pas juste de croire que la cohérence des délivres en détruisse la pluralité.

La cause la plus probable de leur séparation est la division de la semence dont une portion peut être portée ou éjaculée en un partie de la matrice, & l'autre portion en l'autre partie, avec cette circonstance que la matrice sera ample & bien conformée, & les délivres d'une circonférence médiocre, d'où vient qu'ils n'auront nul sujet de cohérence, non plus que quand l'un des délivres se trouve renfermé totalement ou en partie dans une espèce de bourse qui l'éloigne de l'autre délivre dont la situation est au fond de la matrice. Que si les enfans ne sont pas jumeaux, c'est à dire conçus en même tems: ce sera superféitation; & pour lors on ne doit plus rechercher le sujet de la séparation des délivres ni douter que chaque

On pourroit dire encore une infinité de choses sur cette matière ; mais il suffit d'avoir établi que chaque fétus a son placenta , ses membranes , ses eaux , & ses vaisseaux umbilicaux.

§. 21.

Des Vuidanges & des tranchées.

C'est un ordre naturel que la femme ait des vuidanges après l'accouchement , & il y auroit même un peril évident pour elle de n'en pas avoir : ce n'est pas une nécessité qu'elles soient toujours accompagnées de douleurs qu'on appelle tranchées , puisque l'expérience nous fait voir des femmes qui n'en souffrent point ou très-peu , particulièrement dans leur première couche ; soit que les enfans emportent avec eux ce qu'elles peuvent avoir de plus mauvais dans leurs humeurs , soit qu'il faille l'attribuer à la bonté de leur tempérament. Il s'en trouve même (& j'avoue qu'elles sont rares) qui ont eu plusieurs enfans sans avoir jamais senti de tranchées. J'ai remarqué que la plupart des enfans qui naissent de ces personnes , ne sont point sujets d'eux-mêmes à avoir la petite vérole ; je dis d'eux-mêmes & de

leur propre fond. Car ce n'est plus cela, si par exemple ils ont le malheur de tomber entre les mains de nourrices mal conditionnées, ou qu'il y ait quelques circonstances vicieuses dans leur origine, comme d'avoir été conçus dans le tems de l'écoulement des menstruës ou des lochies.

Les femmes de tempérament colérique & atrabilaire, sont celles que les tranchées maltraitent le plus, parce que la douleur augmente à proportion que leurs vuidanges sont échauffées, & quelquefois avec tant d'excès, qu'elle leur fait faire des contorsions comme si elles étoient possédées.

Des tranchées, les unes sont légères & passagères, c'est-à-dire, suportables & de très-peu de durée, dont on ne se met pas beaucoup en peine; car il vaut mieux entendre une femme se plaindre du ventre, que de lui voir dire qu'elle étouffe: l'un est un signe qu'elle coule qui ne marque rien de mauvais, l'autre au contraire fait appréhender la mort. Les autres font souffrir deux, trois, quelquefois huit jours, même jusqu'à six semaines comme je l'ai remarqué à une de mes parentes, qui est la seule de cette espèce que j'aie veuë depuis que je suis dans l'exercice.

On connoît les tranchées aux plaintes de la nouvelle accouchée , à la quantité & qualité des vuidanges , à la situation de la douleur. Si les vuidanges sont coulantes, la douleur sera aux reins & vers les aînes, Si elles sont arrêtées , il se fait des grumeaux ou de gros caillots , & la douleur aggravante s'y joint. S'il y a faux-germe , les douleurs augmentent & les vuidanges dégénèrent le plus souvent en perte accompagnée de vapeurs , de défaillances , quelquefois de vomissemens & d'autres fâcheux simptômes , jusqu'à ce qu'il soit entièrement détaché & sorti. Ce qu'il y a de particulier à ces faux-germes qui se présentent immédiatement après l'extraction de l'arrière-faix , c'est qu'ils se détachent plus aisément & avec moins de danger que les autres.

Les remèdes que l'on emploie contre les tranchées doivent tendre à adoucir & à faire couler modérément. C'est-à-dire que si les vuidanges ne sont point trop fortes , on peut faire avaller à la malade une once d'huile d'amandes douces , au-tant de sirop de capilaires & le jus d'une orange aigre mélez & batus ensemble ; ou , si elle est pauvre , se contenter de bonne huile d'olive , ou du poids d'un écu d'or de ris batu en poudre tres-fine prise

dans une verrée d'eau ou de vin blanc. L'eau de fleur d'orange est encore excellente, pourvû qu'il n'y ait point de vapeurs sur jeu. Je me suis souvent servi d'un remède également bon & facile à avoir, qui m'a parfaitement réussi. C'est un lait d'amandes de pêche (non de pâties.) Il faut hacher les amandes ou les concasser dans le mortier, en prendre le poids d'un gros, le jeter dans un poëlon avec une chopine de bon lait mesure de laitière par dessus, le faire bouillir en remuant toujours, jusqu'à ce qu'il en reste un petit bouillon. On le donne à la malade aussi-tôt qu'elle est délivrée, & elle demeure deux heures après sans rien prendre. D'autres se servent de jus d'éclanche, de bouillons de perdrix, d'oignons ou de poireaux. Il y a des Gardes qui croient avoir fait des merveilles, quand elles ont mis en cachette dans un bouillon quelques gouttes de sang de l'arrière-faix. Cela sert comme de rien; au contraire, c'est de quoi provoquer le vomissement, & mettre la matrice en danger de se pervertir, ou du moins de se relâcher très-fort. En effet le délivre une fois dehors, n'est plus qu'un sujet de corruption, capable d'empoisonner étant ainsi pris par la bouche.

Du lait.

Communément, dans presque toutes les femmes nouvellement accouchées, les signes que le lait vient, sont ceux qui suivent. Il commence par des inquiétudes qui leur ôtent le sommeil; avec de légers frissons qui courrent le long de l'épine du dos, entre les épaules, aux jambes, aux plantes des pieds, & le plus souvent par toutes les parties du corps; accompagné de douleur de tête & de reins, de lassitude & de pesanteur, plutôt universelles que particulières. Elles sentent au gras des jambes comme si on les frapoit avec des cordes. Leurs mamelles & toutes les parties voisines se gonflent & s'étendent quelquefois si fort, qu'elles s'imaginent être tout-d'une-pièce, sans se pouvoir remuer qu'avec beaucoup de peines & de nouvelles douleurs. La fièvre du lait, qu'on appelle ainsi parce qu'il en est la cause, survient à la plupart, qui ne dure que vingt-quatre heures, le pouls vite & fort élevé avec une chaleur excessive dont elles se plaignent comme si elles étoient auprès d'un brasier; sans pouvoir souffrir le moindre bruit, ni qu'on les aproche.

Toutes ces choses n'arrivent pourtant pas si généralement aux femmes nouvellement accouchées , qu'il ne s'en trouve d'une bonne complexion , dans qui le lait coule & s'évacuë sans signes , sans accident , & qui en sont si peu incommodées que ni leurs gardes ni elles ne s'en aperçoivent pas.

J'ai remarqué quatre ou cinq manières dont l'évacuation du lait se fait , dont une seule peut suffire , quoiqu'elles soient quelquefois conjointes. La première & la plus ordinaire ; quand le lait envoié aux mamelles où la nature le destine pour la nourriture de l'enfant , redécent ensuite pour s'évacuer par la vulve avec ou sans les vuidanges. C'est la plus commode de toutes , aussi-bien que la plus sûre. Outre les signes communs , elle a ceux-ci qui lui sont propres. Une douleur aggravante en la région hipogastrique , principalement à l'endroit des aînes , pesanteur sur le devant & sur le siège , quelquefois avec suppression de l'urine & des vuidanges , quand la matrice remplie du lait comprime les parties & ferme le passage à ces excréments , ou que le lait trop épais , en trop grande quantité , ou descendant trop vite occupe les conduits , gonfle les parties , & se mêlant avec les vuidanges , les empê-

224 **L A P R A T I Q U E**
che toutes ou en parties de s'écouler pour
un tems.

La seconde , lorsque le lait s'évade par les mamelles , dont les signes propres , outre le gonflement , sont une douleur **tensive** , aggravante , poinçonnante & qui tire au bout du mamelon . Celle-ci est plus fâcheuse à suporter que les autres , tant à cause de la sensibilité de ces parties , qu'à cause des accidens douloureux auxquels leur délicatesse les expose , principalement dans les femmes qui ne sont point nourrices , dont le lait s'engrumé le aisément faute de soin , & se tourne quelquefois en abcés tres-sensibles sur tout lorsqu'ils se font près du mamelon .

La troisième par les selles .

La quatrième par les urines . On a plusieurs fois vu dans le bassin le lait pur , c'est-à-dire , sans aucun mélange de vuidanges , lesquelles ne laissoient pas de couler encore avec abondance après que la plus grande force du lait étoit passée .

La cinquième par les sueurs , ou universelles de tout le corps , ou seulement de la poitrine , qui est le lieu où le lait se porte davantage . Cette manière d'évacuer dure plus long-tems que les autres , & ne laisse pas d'être incommode en ce que la poitrine est presque toujours trempée .

L'accoucheur

L'acoucheur ne peut guére dire au juste dans quel tems le lait viendra à sa nouvelle acouchée , ni le mouvement & la route qu'il prendra ; s'il montera directement aux mamelles, ou s'il décendra. Cela suit le tempérament particulier des sujets. Il est vrai que le troisième jour de la couche est le tems où le lait se fait plus ordinairement connoître , & que la nuit qui le suit est plus fâcheuse à passer que les autres. Mais après tout il n'y a point de règle certaine , ni de terme assuré pour plusieurs. Il se trouve des femmes d'un tempérament fort & vigoureux , dont le lait paroît s'écouler par en bas dès le premier jour , va toujours en augmentant jusqu'au cinquième , en demeure là pour un tems, puis revient & reprend son cours ordinaire. En quelques-unes on n'en voit point du tout ; & , s'il y en a , il se dissipe par des voies insensibles. Il coule en d'autres fort long-tems , soit par la vulve soit par les mamelles : cela n'est point fixé. Ce qu'il y a de certain , c'est que le lait qui ne s'évacue pas par les voies que j'ai dit , ou qui après avoir commencé ne continue pas de s'écouler jusqu'à sa parfaite évacuation , a de tres-fâcheuses suites. Car étant retenu dans les veines , il s'y échauffe , s'altère , se corrompt , cause des frissons

P

suivis de fièvre qui s'augmente. Le mal de tête survient ; le visage & les yeux s'enflamme. Des douleurs comme de rumatismes se répandent dans le reste des parties. Il se fait suppression des vuidanges, l'opression succéde, le transport la suit, & la mort peu de tems après si l'on n'y apporte un prompt remède par les saignées, par de bons cordiaux & d'autres spécifiques, capables de provoquer des sueurs fortes ; encore en voions-nous peu s'en tirer.

Pour obvier à ce mal & le prévenir de bonne heure , il est du devoir de l'accoucheur de bien conduire une femme dès les premiers jours de sa couche dans l'attente de son lait. Mais par malheur on y trouve souvent de l'opposition , & par la méchante humeur des malades qui s'entendent opiniâtrement à ce qui leur plaît sans se vouloir soumettre , & par l'orgueil & le caprice des gardes qui n'en font elles-mêmes qu'à leur fantaisie , & souvent le contraire de ce que nous leur prescrivons , s'estimant en savoir beaucoup plus que nous la dessus.

Il faut lui recommander le silence , la réduire à vivre de régime & à suivre exactement les ordres qui seront donnés à sa garde. Je sais bien qu'il y a des femmes qui veulent manger aussi-tôt qu'elles sont

délivrées ; & l'on est comme obligé de donner cela au tempérament des unes & à l'habitude des autres. On doit tâcher pourtant de les contenir au moins dans le tems où l'on fait à-peu-prés que le lait veut paroître dans sa plus grande force ; pour éviter la fièvre & les autres accidens. Il faut encore avoir égard à la saison , pour ne pas couvrir une femme en été comme en hiver. Et si le lait se termine par les sueurs , il la faudra changer quand elles commenceront à se refroidir , avec des linges médiocrement chauds apliquez sur le creux de la poitrine , observant sur tout de ne la point mettre à l'air, de crainte de faire rentrer l'humeur au dedans qui atireroit des rumatismes ou quelque chose de pire.

Si elle est resserrée on lui tiendra le ventre libre par le moyen de quelques lavemens. Si au contraire elle est travaillée du flux de ventre , comme il arrive assez ordinairement dans les premiers jours , on se servira de clistères doux & sans miel pour ne la point échauffer , & pour ne pas arrêter le flux à moins qu'il n'allât jusqu'à l'excès , ou qu'il durât par trop , ou qu'il fût accompagné d'extrêmes douleurs. Les décoctions feront faites selon l'exigence des cas.

P ij

Si le lait monte entièrement aux mamelles, on le détournera par toutes sortes de voies, comme par les lavemens souvent réitérez, par l'application qu'on y pourra faire de certaines drogues connuës des commères & des gardes, tels que sont le sel, l'or, le canfre, le saffran, l'aolës, la mirrhe, l'absinthe, la rhuë, & d'autres semblables. Je n'ai rien trouvé de meilleur pour cela, que de prendre un tuiau de plume, le boucher par les deux bouts avec de la cire d'Espagne après y avoir enfermé environ cinq ou six grains pesant de mercure ou vif-argent, le recouvrir proprement d'une légère étoffe avec une porte à l'un des bouts, y passer un fil & le pendre au col en sorte qu'il décende entre les mamelles. Ce remède fait des merveilles, & précipite le lait en peu de tems, pourvu toutefois qu'il n'y ait point de mal de tête, ni qu'il ne le provoque point ; car pour lors il ne faudroit plus parler de s'en servir.

§. 23.

Des odeurs, vapeurs, mauvais air, &c.

C'est une chose surprenante de voir avec quelle facilité, quelle promptitude, & combien de périls le poison des odeurs & le venin du mauvais air se communiquent

au cerveau , & au cœur des femmes nouvellement accouchées. A la vérité les odeurs ne sont pas toutes ni par tout également dangereuses. Il y a des femmes à qui les mauvaises odeurs font du bien , & qui ne peuvent souffrir les bonnes. Il y en a d'autres à qui les bonnes odeurs ne font aucun mal , & qui ne peuvent souffrir les mauvaises. Plusieurs ne sauroient supporter ni les unes ni les autres. Généralement parlant les odeurs fortes & suaves sont plus pernicieuses à la plûpart des femmes, que les mauvaises. Quoiqu'il en soit, le ravage que quelques odeurs ont fait en certaines rencontres, mérite qu'on se précautionne contre toutes en toutes sortes d'occasions. Bois odoriférans , parfums , tabacs en poudre , haleine forte & puante, vapeur de chandelle mal-éteinte , fumée de cire d'Espagne & autres drogues dont l'odeur subtile & pénétrante porte aisément à la tête : tout cela communément doit être banni de la chambre d'une accouchée.

La précaution qu'on est obligé de prendre contre les odeurs doit être d'autant plus grande , qu'il n'est pas toujours aisément de s'en défendre. Il y en a qu'on est maître pour ainsi dire d'éviter ; comme celles de certains bois , de pastilles , de cire d'Espagne .

P iiij

230 LA PRATIQUE
pagne, & d'autres matières combustibles
qui n'ont de senteur qu'autant qu'elles
sont échaufées ou allumées. On peut les
écarter de soi, on peut ne s'en pas servir.
Mais il y en a d'autres qui se font sentir
de loin & dont il est difficile de parer le
coup; comme des fleurs, des essences, &
des poudres de senteurs, que la molesse a
jointes au luxe des habits, & qui suivent
presque par tout les gens du monde. C'est
par elles que j'ai vu arriver les plus grans
desordres, dont voici deux des principaux.
Il y avoit plus de cinq femaines
qu'une Damoiselle étoit acouchée & bien
délivrée, lorsque sa sage-femme lui ren-
dant visite se mit en devoir de remuer son
enfant, & prit innocemment pour cela un
de ces couffins de senteur qu'on a coutume
de mettre sur les lits de parade. Aiant
remué l'enfant elle le porta baiser à sa
mère, qui se sentit aussi-tôt frapée d'une
douleur de tête insuportable dont elle
entra ensuite en des terreurs paniques,
pour lesquelles je fus appellé plusieurs fois
en consultation avec différens Médecins
des plus fameux. Ces terreurs la portoient
à diverses extravagances, comme à sortir
de son lit avec précipitation pour danser
au milieu de sa chambre. Elles étoient
accompagnées de visions étranges & si fâ-

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 231
cheuses, qu'elle étoit quelquefois con-
trainte de s'en ouvrir à ceux avec qui elle
parloit pour les avertir de prendre garde
à elle. Elle m'assûra qu'il ne lui étoit ja-
mais rien arrivé de semblable avant cet
accident. A ces fantaisies prés, dont elle
avoit l'imagination si préoccupée qu'on ne
lui pouvoit persuader qu'elle en dût gué-
rir: je l'a trouvai d'une conversation éga-
le & d'un esprit qui ne paroisoit nulle-
ment altéré d'ailleurs. Je lui fis entendre
que le meilleur reméde au mal que cet
enfant lui avoit procuré, étoit d'en avoir
d'autres, & quelle recevroit du soulage-
ment dant ses couches suivantes par l'éva-
cuation des vuidanges. La prédiction se
trouva vraie. Dans la première couche
elle fut soulagée de moitié, & de plus en
plus dans les autres. Ces vapeurs n'ont
pas laissé de continuer à l'inquiéter l'espa-
ce de plus de six années, & même elle en
a encore quelquefois des ressentimens.

Une * Dame de mon quartier acouchée
& délivrée heureusement d'un garçon, se
porta parfaitement bien de sa couche jus-
qu'au quatrième jour, où sur les trois ou
quatre heures du soir une Demoiselle de
ses meilleurs amies la vint voir pour lui
faire part de quelques raretez qu'on lui

* *Me Ponjar.*

P iiiij

avoit apportées de païs étrangers parmi lesquelles étoient entr'autres quelques rognons de musc. Comme l'état de la malade ne lui permettoit pas de recevoir pour lors elle-même un présent de cette nature de peur d'accident : cette bonne amie se contenta de lui demander les clefs de sa cassette pour l'y serrer , les lui rapporta , les mit sous le chevet de son lit , & prit congé d'elle. A peine fut-elle sortie de la chambre , que la pauvre Dame se trouva prise. Je ne fais , dit-elle à sa garde , ce que cette Demoiselle m'a aporté , mais j'ai un horrible mal de tête , il me semble que tout tourne devant moi. Elle se plaignit de plus en plus , & s'assoupit. A son réveil ce furent des extravagances qu'on ne put attribuer qu'aux fenteurs qui avoient fait cesser en partie l'écoulement de ses vuidanges. On courut au secours toute la nuit. Les remèdes qui furent ordonnez par un ancien Médecin firent à la vérité revenir les vuidanges , & rappelèrent la raison égarée. Mais l'ébranlement des humeurs & particulièrement de la bile amassées depuis long-tems , atira la fièvre , qui s'opiniâtra. Je ne sais par quel malheur on la mit en de nouvelles mains pour la traiter , qui changèrent l'ordre des remèdes. On lui fit prendre le petit lait & des

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 233
orangeades en quantité, qui loin d'éteindre l'ardeur de l'accès, répercutèrent la malignité au dedans, & causèrent un dévoiement furieux. La fièvre se raluma de plus belle, les frissons & les redoublemens survinrent, la gangreine ensuite, en partie par la négligence des gardes au nombre de quatre qui se reposoient l'une sur l'autre. Enfin la malade mourut le 28. de sa couche, après avoir usé seulement pour cent francs ou quarante écus de quinqua.

Le venin du mauvais air n'est pas moins à craindre que le poison des odeurs. Une Dame âgée environ de dix-sept ans accoucha de son premier enfant, & fut parfaitement délivrée. Le lendemain matin Madame sa mère, qui ne favoit point que la rougeole fût survenuë la nuit à son laquais, l'envoya savoir des nouvelles de sa fille. A peine avoit-il le pied à l'entrée de la chambre, éloigné de dix pas du lit dont tous les rideaux étoient fermez, que la garde vint au devant de lui pour l'empêcher d'aprocher plus près de crainte d'éveiller sa Dame. Cependant, soit que le venin se répandît d'abord par toute la chambre, soit que la garde le portât au lit de son accouchée quand elle s'en aprocha pour voir si elle reposoit; il est certain que

la Dame à son réveil se sentit fort mal, & acablée avec lassitude, douleur de tête, nausées, éternuemens, foiblesses, & autres signes qui ont coutume de précéder & de faire connoître la rougeole. Je craignis fort à cause des vuidanges. La petite vérole parut le lendemain, qui fut suivie d'une fièvre tierce & d'un dépôt prodigieux de matière séreuse sur toute une cuisse & une jambe, qui alla jusqu'à tuméfier son ventre, & à la rendre hidropique ; de tous lesquels accidens elle ne laissa pas de se tirer, & de reprendre une santé parfaite par les soins de son Médecin.

Les sages-femmes & les gardes sur tout doivent donc veiller de près sur les personnes qui aprocotent de leurs femmes en couche, & en éloigner sans égard ni à la parenté ni à la qualité, les muguet & les coquettes, & tous ceux qui pourroient porter préjudice par le poison des odeurs ou par le venin du mauvais air.

Je joins par occasion à cet avis, un autre petit mot de conséquence, qui les regarde ; c'est touchant le danger qu'il y a d'empoisonner quelque fois innocemment une femme nouvellement accouchée en lui administrant les alimens ou les remèdes sur la foi d'autri. C'est pourquoi elles ne doivent jamais ni lui donner rien à

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 235
prendre par la bouche , soit poudres ou
breuvages , ni lui faire sentir ou flairer
aucune chose , qu'elles ne les aient senties
ou goutées premièrement elles-mêmes ,
quand ce seroit de l'ordonnance du Mé-
decin : non pour juger si ce qu'il ordon-
ne est utile ou non ; mais pour éviter la
méprise ou même la surprise ; parce qu'il
peut arriver qu'une drogue qui a de la
ressemblance avec une autre , soit ou arti-
fieusement suposée en sa place , ou par le
malheureux *qui-pro-quo* d'un domesti-
que. De nos jours une Damoiselle nou-
velle-acouchée de la P. S. M. à laquelle
on fit avaler dans un œuf de l'arsenic ou
du sublimé corrosif en poudre au lieu de
sucre , mourut aussi-tôt. Si la personne qui *les*
lui donna , en eût mis auparavant sur sa
langue , je crois que la qualité corrosive
qu'elle y auroit trouvée , l'auroit empê-
ché de passer outre ,

§. 24.

*Signes de vie ou de mort pour la femme
acouchée.*

Nous trouvons des personnes dans le
monde qui veulent qu'on leur assure si
une femme nouvellement accouchée est
en sûreté de sa vie ou non , & qu'on se

236 LA PRATIQUE
fasse garant de l'avenir sur le passé. Il n'y
faut point aler si vite. Nul homme ne
doit se promettre absolument aucun bon
succès , tant l'expérience est difficile. En
éefet beaucoup de femmes , quoique bien
acouchées , quoi qu'heureusement déli-
vrées , ne laissent pourtant pas de mourir.
Un opérateur se sera parfaitement bien
aquité de son devoir , son acouchée se por-
tera le mieux du monde : il ne faut qu'un
malheureux accident (comme la vie de
l'homme en est remplie) pour la faire pé-
rir tout d'un-coup lorsqu'on si atend le
moins. Dieu est le maître de la vie des
hommes : Pour nous, quelques habiles que
nous soions , ne promettons rien de pré-
cis. Dans nos meilleurs pronostics , con-
tentons-nous de les faire douteux ; trop
heureux si nous n'y sommes pas trompez.
Sur tout dans la matière dont il s'agit , ne
décidons pas aisément en faveur durant
les deux premiers septénaires , ni même
quelquefois jusqu'à l'accomplissement du
troisième pour une plus grande sûreté.

Si toutefois quelque chose est capable
de flater d'un heureux événement , le voi-
ci en peu de mots. Les meilleurs signes se
tirent de trois chefs ; En considérant la
femme dans la durée de sa grossesse , dans
le tems de son travail , & dans son état

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 237
présent de nouvelle accouchée. La plus infaillible marque de vie pour elle , c'est lors qu'elle a jouï dans tous ces états d'une santé parfaite autant que leur condition le permet. Ensuite, une grossesse exempte de tout fâcheux accident, en sorte que la nature y ait exécuté régulièrement & d'une manière dégagée toutes ses fonctions. Il est pourtant bon de remarquer en passant, qu'il se trouve des femmes dont les travaux ne laissent pas d'être aisez & sans aucune mauvaise suite après des grossesses maladives & languissantes.

Pour tirer des signes favorables à la nouvelle accouchée par l'inspection de son travail, il faut voir s'il a eu à peu-près les conditions d'un travail heureux, dont voici comme une description. L'heureux travail est prompt par des douleurs petites dans l'abord, & qui commencent à se faire sentir vers les reins & à travers le ventre par manière de coliques (bien qu'il y ait une très-grande distinction à faire entre les unes & les autres , comme je l'ai fait voir ailleurs.) Ces douleurs ensuite s'étendent plus loin vers les parties basses du ventre , les aînes , & l'orifice interne de la matrice , & par continuation jusqu'à l'entrée du vagin , s'augmentant & se multipliant par degréz. 2°. Les douleurs de-

venuës plus grandes sont suivies de nau-
fées, & quelquefois de vomissemens : de
petits frissons, de craquement de dents :
de convulsions & de sincopes passagères,
qui sont une marque de la disposition pro-
chaine où la matrice est de s'ouvrir, ou
même de la dilatation actuelle de son ori-
fice interne, & de la communication qu'il
fait de ce qu'il soufre aux principales par-
ties, sur tout dans les premiers travaux.
3°. Il sort de la matrice certaines glaires
semblables à celle de l'œuf, & qui sont
d'ordinaire mélées de sang. C'est à la veue
de ces glaires, que les femmes ont acoû-
mé de dire qu'elles marquent. Et de fait,
elles sont dans la plûpart un indice de leur
promtitude à enfanter. Toutefois il se
trouve des femmes dont la matrice s'ou-
vre sans qu'il paroisse de cette sorte de
glaires. 4°. Les eaux s'assemblant & se
grossissant à proportion de l'acroissement
des douleurs, se presentent sous la forme
ronde & tendue des membranes qui les
contiennent, & dans l'intervale de repos
qui se trouve entre une douleur & une
autre, on touche aisément à travers des
membranes, la tête de l'enfant dans une
disposition commode pour sortir. Ce signe
qui se tire du flux & reflux des eaux, est
d'un présage fort avantageux ; & c'est à

tort que plusieurs femmes qui sentent ce qui se passe au dedans d'elles-mêmes sans le connoître , s'imaginent qu'elles vont suffoquer dès la première impression de mouvement vers le haut de leur matrice , se figurant que leur enfant les veut surmonter , comme elles parlent ; bien que ce ne soit qu'une impression des eaux qui retournent dans leur première place , quand la cause de leur agitation , c'est-à-dire les douleurs viennent à s'apaiser , à peu près comme nous voions que les eaux de la mer reprennent leur lit , quand l'astre qui les domine cesse de leur imprimer cette vertu secrète qui les meut si admirablement. 5°. La femme ressent au bas de la région hipogastrique une pesanteur causée par la tête de l'enfant qui descend & qui s'apuie naturellement sur les os pubis ou barrèz , & là , pressant le corps de la vescie , elle provoque la femme à uriner souvent. 6°. Elle a de grandes douleurs aux cuisses & au gras des jambes jusques sous la plante des pieds , & elle est quelquefois surprise de goutte-crampe , soit à cause de la situation haute de ces parties dans la posture pour accoucher , ou à raison de la sympathie qu'elles ont avec la matrice par ses ligamens ronds , & par ceux qui attachent les muscles aux os des

hanches à l'os sacrum, & aux os pubis.
7°. Elle augmente ses cris & ses efforts dans l'acroissement des douleurs : son pouls ordinairement s'élève & se rend plus vigoureux : son visage devient rouge & enflammé ; & des sueurs se répandent par tout son corps. 8°. Elle ne sauroit plus demeurer ensuite qu'avec grand' peine sur le dos, son épine & l'os sacrum devenant extrêmement douloureux. 9°. Elle serre avec force tout ce qui tombe sous ses mains. 10°. La compression des parties nerveuses lui fait trembler les cuisses & les jambes. 11°. L'extrême pesanteur qu'elle sent au siège, lui fait croire à toute heure qu'elle vuide ses excrémens ; ce qui arrive à la vérité souvent dans l'accouchement actuel, quand quelques-uns sont descendus dans le rectum. 12°. Elle n'urine plus, parce que le col de la vescie est exactement fermé par l'enfant qui occupe le passage. Elle s'imagine en dernier lieu qu'on lui pique l'orifice externe, & qu'on le lui déchire comme avec les ongles lors même qu'on n'y touche pas ; après quoi elle met son enfant au jour accompagné de l'arrière-faix & de ses membranes entières & bien conditionnées. Toutes choses s'étant passées à peu près dans l'ordre que je viens d'exposer, on peut dire justement que son travail

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 141
travail a été fort naturel , & par consé-
quent heureux ; car c'est un bonheur en
cette matière de n'être que passablement
tourmentée. Et de ce que son travail a été
heureux , on a droit du moins de conjectu-
rer que les suites pourront être pareille-
ment heureuses.

Enfin l'on tire aussi d'excellens pro-
nóstics de vie par l'examen de l'état pré-
sent de la nouvelle acouchée , lorsque dans
le sept , le quatorze , ni même le vingt-un
de sa couche , il ne lui survient aucun des
accidens funestes dont je parlerai plus
bas.

Nous pouvons encore prendre des lu-
mières de ces trois mêmes chefs , c'est-à-
dire , de la grossesse , du travail , & de ses
suites , pour juger du péril & pour appuyer
un pronostic de mort. Dans le retour
qu'on fait pour cela sur ce qui s'est passé
durant la grossesse , il est utile de remon-
ter d'abord jusqu'à sa source , & d'exami-
ner si la conception du fruit que la mère
a porté , n'a point été faite de sémences
vitiées , ou durant l'écoulement des mens-
truës. Car une femme ne peut rien espé-
rer d'un tel mélange , sinon un enchaîne-
ment de maux dans tout le tems qu'elle
est enceinte , & une tres-fâcheuse issuë.
Les autres signes de mauvais augure tirez

Q

du même tems sont, 1°. Avoir eu quelque maladie qui ait changé le tempérament naturel, qui, par exemple, de gaie & d'enjouée qu'une femme étoit, l'ait rendu triste, rêveuse, mélancolique, incommodé à soi & aux autres, incapable de prendre aucun divertissement. 2°. Le dégoût général pour toutes choses, qui l'ait fait devenir maigre & aténuée. 3°. Le sommeil inquiet, interrompu, parmi l'embarras & l'illusion de songes affreux. 4°. Les yeux apesantis, enfoncez, & comme enfevelis sous leurs paupières, les lèvres lrides, le visage terne & moribond. 5°. Les lassitudes par tout le corps accompagnées de fièvre continuë avec redoublemens, ou autre. 6°. Les douleurs excessives & universelles causées par la rétention de matières corrompuës, d'où s'élévent des vapeurs putrides qui pénètrent les parties, & qui jettent quelquefois dans une hidropisie ou généralement de tout le corps, ou simplement de quelqu'une de ses parties. Je veux bien que ces matières s'évacuent par les vuidanges durant la couche, & que l'hidropisie se dissipe; mais souvent les mauvaises qualitez imprimées au corps de la femme ne laissent pas de la faire mourir. 7°. La perte de la mémoire dans l'état de langueur où les accidens la réduisent;

Par les signes qui se tirent du travail, on peut assurer que la nouvelle accouchée est en danger de mourir, quand on reconnoît qu'elle y a perdu beaucoup de sang & de forces, comme il arrive, par exemple, lorsque le délivre (soit que l'enfant vint à terme ou non) s'est présenté le premier à l'embouchure de la matrice & que la femme n'a pas été promptement secourue. Quand on remarque qu'elle s'est évanouie dans l'accouchement, sur tout si elle est accouchée d'un enfant mort. Quand on est informé que devant où dans le tems de son travail elle est tombée tout-à-coup dans une grande douleur & pensanteur de tête, que l'une & l'autre ne l'ont point quittée après sa délivrance; mais qu'au contraire sa poitrine s'est comme par surcroît d'accidens, remplie d'humours épaisses, gluantes, & malignes, qui l'ont jettée de plus belle dans l'apoplexie, de l'apoplexie dans les convulsions, & dans les autres symptômes qui ont coutume de l'accompagner.

Les suites du travail sont de mauvais présage, si l'accouchée se plaint d'être gonflée par la retenuë de ses vuidanges, où

Q ij

d'étoffer par leur trop grande évacuation qui laisse après elle une espéce d'asthme ou difficulté de respirer. Si après sa délivrance elle entre en rêverie, & que les convulsions continuent. Si l'appellant à haute voix par son nom elle ne répond point, ou fort peu, & si bas qu'elle semble perdre la parole. Si immédiatement après être acouchée elle crie, tempête, ne veut point demeurer en repos, mais au contraire change continuellement de place & constraint les gens à la tenir ou la lier. Si elle tombe en défaillance & qu'elle soit fréquemment atteinte & tourmentée de frissons. Si les nausées & les vomissemens ne l'abandonnent point, ni ne permettent qu'aucun aliment demeure dans son estomac. Si elle soufre des douleurs à l'os *sacrum* & aux os des hanches qui empêchent qu'on ne la remuë sans faire de grands cris; marque de l'écartement des os, & que les ligamens osseux qui les attachent sont ou extrêmement tendus ou rompus. Si enfin son pouls bat lentement & remonte peu-à-peu pour aler s'ensevelir & s'éteindre dans les sueurs froides parmi les hoquets & les sincopes de la mort.

§. 25.

Cure de la vulve mal traitée dans le travail.

Lorsque la vulve a été mal-traitée dans le travail par la grosseur énorme de l'enfant, ou autrement : il est à craindre qu'après la chute des chairs contusées ou gangrénées, les parties mal-soignées ne se réunissent & ne fassent cohérence par une cicatrice épaisse & dure, qui en ferme ensuite l'entrée. Cet accident produit de de méchans effets. Car outre qu'il fait des mauvais ménages parmi les brutaux, & qu'il empêche l'évacuation pleine & libre des menstruës & autres superflitez du sexe : il met encore un grand obstacle premièrement à la génération qu'il rend impossible en quelques femmes, secondelement à l'expulsion du fruit qu'il rend très-difficile pour celles qui ne laissent pas de concevoir en cet état.

J'ai là-dessus quelques histoires que j'ai cru ne devoir pas omettre. En l'année 1663. on m'envoya querir pour soulager une jeune femme demeurant rue Darne-tal, âgée de 27. ans assez menuë & délicate, remariée depuis deux ans après cinq années de veuvage. Je la trouvai enceinte d'environ six mois, dans un très-pitoyable

Q iiij

état, pressée par des douleurs extrêmes pour enfanter qu'elle ressentoit depuis plus de quinze jours sans aucun relâche, Elle étoit comme dans une espèce de fureur, mordant & arrachant tout ce qu'elle pouvoit saisir, avec des contorsions violentes de toutes les parties de son corps ; en sorte qu'on fut constraint de la lier, quoiqu'elle n'eût pas perdu la raison. Parmi ses cris épouvantables elle n'avoit autre chose à dire en s'adressant à moi, sinon : Tirez, arrachez, coupez, tuez-moi ; aussi bien je me meurs. Je reconnus éffectivement que ses douleurs pour enfanter n'étoient point des douleurs de délire & de convulsions. Celles-ci font perdre entièrement la raison ; cette femme connoissoit & sentoit parfaitement son mal ; les mouvemens des convulsions se font par la contraction des nerfs vers leur principe ; les mouvemens de cette femme étoient de fortes & vigoureuses contorsions comme d'une possédée. C'étoit par la raison de ses excessives douleurs qu'elle faisoit toutes ces choses en aparence si contraires à la raison. Je crus que je pourrois la soulager en l'accouchant comme les autres : mais je fus d'abord arrêté par l'obstacle de l'orifice externe de sa matrice que je trouvai si exactement fermé,

qu'il sembloit que jamais homme n'en
avoit pu aprocher. Il n'y restoit pour tou-
te ouverture qu'un petit conduit à y in-
troduire un stilet des plus déliez que la
nature s'étoit seulement réservé au mi-
lieu pour l'écoulement de ses superflui-
tez , encore n'en pouvoit-il sortir que le
plus subtil. Cette clôture étoit immédia-
tement au dessous du méat urinaire , en
sorte qu'elle cachoit & renfermoit entié-
rement les nimpes , & qu'on n'y voioit
rien des caroncules & des autres parties
situées en cet endroit. D'interroger la
femme en l'état où elle étoit , c'eût été
perdre le tems: de m'en rapporter au ma-
ri , qui protestoit que jamais il n'avoit pu
habiter avec elle , cela me paroissoit
assez vrai-semblable. Pour m'assurer plus
précisément du fait , je m'avisai d'intro-
duire doucement les doigts *index & medius*
revêtus d'une matière onctueuse , dans le
fondement de la malade , entre lequel &
le col de la matrice j'entre-sentis plusieurs
corps étranges fort confus , durs & iné-
gaux , dont le vagin étoit rempli & telle-
ment tendu & bandé par l'impulsion
qui s'y faisoit continuellement au redou-
blement des douleurs , que je craignis qu'il
ne se déchirât du côté du fondement.
Ces corps étranges étoient les parties

Q iiiij

d'un fétus corrompu, séparées les unes des autres , que la nature vigoureuse avoit poussées là par ses éfforts , & que la barrière y retenoit. Il me restoit de savoir premierement de quelle manière cette barrière s'étoit formée , & en second lieu comment la conception du fétus s'étoit pu faire. Par les soins que je pris pour m'en instruire , j'apris que cette femme dans les cinq années de son premier mariage avoit eu un enfant , vivant , à terme , fort gros , resté quelques jours au passage , & dont elle eut grande peine à accoucher. Le mari en particulier m'assura derechef que dans le désir d'user du mariage & d'élever des enfans , il avoit tenté toutes sortes de moyens sans pouvoir parvenir à l'intromission ; qu'afligé de se voir exclus pour toujouors , jeune comme il étoit , de l'espérance d'en avoir , son déplaisir & son chagrin lui faisoient souvent tourner son amour en haine , & le portoient aux dernières extrémitez contre sa femme. Je jugeai sur ses raports que ce qui faisoit la clôture de sa vulve , n'étoit autre chose qu'une cicatrice unie & fort polie , formée en cet endroit après la chute des chairs de la surface interne du col de la matrice , & particulièrement des nymphes & de l'orifice externe , con-

DES ACCOUCHEMENS. Liv. I. 249
tuses ou excoriées par l'effort de son premier travail, où l'on n'avoit pas veillé d'assez près pour empêcher la cohérence. Je fis l'opération en présence de Messieurs Blondel & Mercenne Médecins, de Monsieur Bessier pour lors aspirant à la maîtrise de Chirurgie, & de Madame Bourdon sage-femme de la malade. L'ayant située comme pour accoucher, j'introduisis un stilet fort délié dans la petite ouverture, je l'a dilatai à y mettre une sonde plus grosse, creuse & courbe, sur laquelle je glissai la pointe du ciseau courbe & lenticulé, & j'achevai de l'ouvrir autant qu'il étoit nécessaire pour y porter les doigts; après quoi je tirai les corps étranges, qui n'étoient comme j'ai dit, que les os d'un fétus, séparez, dénuez de chairs, brûlez & desséchez comme s'ils eussent été exposéz au feu; avec des matières limoneuses, corrompuës, & si puantes qu'il étoit presque impossible d'y résister. On prit soin de sa plaie pour ne plus retomber dans le même inconvenient. Ainsi la femme & le mari furent tous deux guéris de leur mal.

Un accident semblable arriva à la femme d'un pauvre manœuvre demeurant ruë de la croix près du Temple, à l'occasion d'une cicatrice à la vulve, où il n'étoit

resté ensuite d'un mauvais travail, qu'un trou fort petit au milieu, cel que celui dont j'ai déjà parlé. Cette femme étoit grossé d'un enfant vivant, à terme & vigoureux ; il y avoit quatre à cinq jours qu'elle souffroit sans relâche des douleurs semblables à celles que j'ai décris dans la précédente histoire. Comme j'avois toutes mes précautions à prendre pour conserver la vie à l'enfant, je ne voulus rien précipiter. Je me transportai chez la malade jusqu'à trois fois pour une nuit. Dans la première fois je lui touchai le ventre & trouvai son fruit bien situé, fort haut & éloigné de l'orifice interne de la matrice qui n'étoit pas encore ouvert, autant que j'en pus juger par la sonde que je portai doucement à plus de quatre travers de doigt sans aucune résistance, dont je me contentai sans vouloir pousser plus avant de peur d'ateindre & de blesser quelqu'une des parties. Je m'en retournaï chez moi pour éviter les importunités des comères qui m'étourdissoient ; avec ordre de m'envoyer querir quand les choses seroient à peu près avancées à un certain point que je leur marquai. Elles ne me donnerent que deux heures de trêve. Les douleurs s'étant rendues de plus en plus violentes & presque insuportables, l'impatien-

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 251
ce les prit , & les fit bien-tôt revenir à la charge. Je trouvai cette seconde fois l'enfant beaucoup plus bas , toutefois encore au dessus du vagin où je l'aurois voulu voir décendu , & même jusqu'à la première barrière , afin de ne rien entreprendre que d'utile pour la mère & pour l'enfant. En éfet je voiois que si je faisois l'opération avant que la tête de l'enfant y fût parvenue , loin d'avancer le travail je le retarderois par l'intempérie que cette ouverture précipitée causeroit aux lèvres de la matrice. Ainsi sans m'impatienter je m'en retournaï encore chez moi. Enfin la troisième fois ayant trouvé la tête tout-proche de la première clôture , & la femme en de fortes douleurs qui la faisoient pousser avec beaucoup de vigueur , je vis bien que mon heure étoit venue. J'ouvris la cicatrice haut & bas avec la méthode que j'avois observée dans l'ouverture de l'autre , évitant de blesser le col de la vessie & l'anus. Je fis faire une saignée à la malade qui accoucha aussi-tôt , & avec tant de bonheur qu'elle n'eut aucun accident , & se porta bien. Pour empêcher la récidive , je donnai ordre de mettre sur la vulve de part & d'autre des linges trempez dans l'huile d'amandes douces , avec deux ou trois gouttes d'esprit de vin & le

Ces cohérences ne sont pas toutes si aisées à traiter. Il y en a dont la cure est dangereuse, très-dificile & même quelquefois impossible. Ce n'est pas assez de connoître la cicatrice ou la bride par ses dehors. Il en faut encore examiner la consistance, la situation, l'épaisseur & les autres dimensions. La sur-face de la clôture que l'on touche à l'entrée de la vulve & qui paroît lisse & unie, peut tromper les plus expérimentez, principalement quand il n'y a point d'ouverture suffisante pour en pouvoir sonder clairement la profondeur & les routes. On y voit de nos jeunes Maîtres, je dis de ceux à qui les doigts demangent & qui se piquent de tout entreprendre au préjudice du sentiment de leurs anciens, demeurer court, abandonner avec honte une opération tentée mal-à-propos, & laisser une femme après beaucoup de douleurs plus incommodée qu'au paravant. En l'année 1680. la femme d'un Officier d'une grand' maison eut un travail très-fâcheux où la tête de son enfant demeura plusieurs jours enclavée au passage sans être soulagée. Ceux qui la vinrent avant moi, ne trouverent point lieu de la secourir. Etant prête de mourir,

DES ACOUCHEMENS. Liv. I. 253
feu Monsieur de Mauvilain m'envoia quer-
rir. Je trouvai son enfant corrompu ; je le
tirai , je la délivrai. La vulve , le col &
l'orifice interne de la matrice étoient pa-
reillement corrompus & cangrénez. Une
partie des chairs tomba en supuration
avec une grande déperdition de substan-
ce. La vescie seule fut heureusement con-
servée dans son entier. J'en pris soin l'espac-
ce de quarante jours , & la guéris. Du-
rant quelques années cette femme vécut
assez tranquille, excepté dans les tems de
ses ordinaires où il lui survenoit des acci-
dens difficiles à suporter ; chaleur & dou-
leur excessive par tout le bas ventre , dans
les reins , & particulièrement dans la ré-
gion hipogastrique , où elle ressentoit une
grande pesanteur par la rétention de ses
menstruës dans les vaisseaux ou dans la
capacité de la matrice. Il falloit pour être
délivrée de ses impuretés , qu'il se fit de
tems en tems un puissant éfort qui forçoit
l'orifice interne de s'ouvrir malgré sa co-
hérence. Alors cette matière croupie &
puante tomboit tout-à-coup , & cette
femme se trouvoit entièrement soulagée.
Ces éforts souvent réiterez , joints à l'a-
crimonie de la matière , furent cause que
la cicatrice qui n'étoit d'abord qu'à l'ori-
fice interne , se prolongea jusqu'à un pou.

ce près de la vulve, s'endurcit & devint presque calleuse. Les matières n'ayant plus leur issuë à l'exception de la portion la plus subtile qui s'écoulloit par un sinus tortueux & fort petit, à l'entrée duquel on pouvoit à peine insérer un stilet des plus déliez : cette femme y chercha par tout du reméde. Il y avoit huit ans d'écoulez depuis son fâcheux travail. On l'adressa je ne sais comment à un jeune Chirurgien qui lui promit des merveilles. Il lui fit entendre qu'il n'y avoit qu'une simple pellicule à ouvrir, qu'étant une fois ouverte, non seulement elle n'en seroit plus incommodée, mais que son mari même y trouveroit aussi de son côté sa satisfaction. Elle me demanda mon avis là-dessus. Comme je connoissois le terrain, je lui conseillai de se bien garder d'en rien faire. Cela n'empêcha pas son Chirurgien d'assembler chez elle un Médecin & deux de nos confrères avec lui pour consulter. Je m'y trouvai. Tous soutinrent que ce qu'il avoit dit étoit vrai, & qu'on pouvoit faire l'opération. J'étois l'ancien des Chirurgiens & sans vanité le mieux instruit d'eux tous dans ce fait particulier, dont j'avois eu la connoissance *ab ovo*, c'est-à-dire, dès son origine. Je demeurai seul de l'opinion qu'on ne fit point l'ouverture. On n'y

eut point d'égard : je fus tondu. L'opération concluë , le jour pris pour la faire : la maîtresse de la malade me pria de m'y trouver. J'y soutins derechef que ce n'étoit point mon sentiment qu'on la fit , que je la croiois inutile , & même absolument impossible. En un mot , elle fut commencée & ne fut pas achevée. Voici comment l'opérateur s'y prit. Premièrement , au lieu de mettre la malade sur le bord de son lit pour en être plus maître & opérer avec plus de fermeté , il la situa au milieu de sa chambre dans un fauteuil qui reculant & penchant en arrière , nous occupoit tous à le retenir. Ensuite , prenant seulement un dilatatoire , où il auroit falu un *speculum-matricis* (supposé la commodité d'y emploier de tels instrumens :) il fut obligé de l'ôter parce qu'il lui étoit moins utile que nuisible. Et de fait , ni l'un ni l'autre ne peuvent servir quand il n'y a pas suffisamment de profondeur pour les introduire , & les appliquer avec sûreté. Enfin avec un scalpel tranchant des deux côtez , il se mit en devoir d'ouvrir cette barrière , la disséquant peu-à-peu. Surpris de ne point trouver ce qu'il cherchoit , & ébranlé par les cris de la soufrante , ne sachant plus où il en étoit non plus que les autres , on fut contraint de me

256 LA PRATIQUE
demander ce qu'il m'en sembloit. Je conseillai de la laisser plutôt que de faire pis. Ils me crurent, & demeurèrent pour lors tous d'accord, que la cohérence occupoit le vagin & le col de la matrice, & qu'ils n'avoient plus de peine à se persuader qu'elle continuât jusques par delà l'orifice interne.

Fin du premier livre.



LA



L A
P R A T I Q U E
D E S
A C O U C H E M E N S.
L I V R E S E C O N D.

CHAPITRE P R E M I E R.

De l'enfantement laborieux en général, & de la méthode qu'on y doit garder.

§. I.

Causes de l'enfantement laborieux.

AVANT que de venir au détail des différentes espèces de mauvais travaux, je tâcherai de renfermer dans ce chapitre plusieurs choses qui regardent l'enfantement laborieux en général. Un travail devient fâcheux par bien des endroits. D E la part de l'en-

R

fant ; c'est tantôt le vice de conformation dans ses parties , tantôt son indisposition , quelquefois sa foiblesse, le plus souvent sa mauvaise situation. Un cordon trop long , trop court, embarrassé ; un délivre adhérent , retenu, détaché , pris au passage. La compagnie d'un autre enfant , d'un faux-germe , d'un corps étrange. De la part de la mère ; c'est quelquefois sa mauvaise humeur , son impatience , son indocilité , la violence & l'irrégularité des mouvemens qu'elle se donne qui rompent ses membranes , & font couler ses eaux avant le tems. Sa complexion , comme quand elle est trop grasse , petite , replete , délicate , foible , maigre & atenuée. Son âge avancé. La structure de son corps , dont les parties seront contrefautes & mal disposées pour une bonne génération. C'est souvent encore leur étroitesse , & sur tout celle de l'orifice interne de la matrice naturellement serrée ou par accident. La chute de cette partie par la rupture ou la relaxation extraordinaire de ses ligamens. Une tumeur schirrueuse survenuë au mesentére qui comprime la vescie ou la matrice. Une hernie ventrale ou chute de l'intestin dans l'aîne. La relaxation de la vescie ou du *rectum*. Quelques abcés en l'une de ses parties contractez depuis long tems , ou arrivez

par la suppression subite des menstrués ou autre pernicieuse matière. Un ulcère rongeant situé au mesentére ou en quelqu'une des parties renfermées dans le bas ventre. Ce sont les maladies & les accidens conjoints à la grossesse, ou survenus dans l'accouchement; frissons, fièvres malignes & de durée, nausées, vomissements, sincopes, convulsions, perte de sang & autres symptômes qui laissent à peine le tems d'agir. Ce sont encore des obstacles produits de dehors, comme par les odeurs, les vapeurs, le mauvais air; les bruits, les surprises, & autres de cette nature qui peuvent changer la face des choses & faire naître de grandes difficultez. Le Chirurgien ou la Sage-femme rend aussi un travail fâcheux par son ignorance & sa précipitation, qui lui font faire des fautes irréparables dans la rupture anticipée des membranes, l'écoulement prématuré des eaux, le renversement des parties de l'enfant, la dilatation forcée de celles de la mère, l'extraction violente du délivre. Par son impéritie dans l'administration des remèdes, comme des lavemens & des saignées donnez & faites à contre-tems. Par beaucoup d'autres qualitez mauvaises d'écrites en différens endroits de ce livre.

R ij

Un point qui mérite ici une attention particulière, & qui fait de l'embarras & des difficultez sans nombre , c'est quand le travail est imprudemment différé & le Chirurgien appellé trop tard au secours. Souvent la mère y est en danger de sa vie, l'enfant de son salut , & le Chirurgien de son honneur. Ce retardement ne vient pas toujours du même principe. C'est quelquefois par la négligence ou la dureté des parens de la malade , qui lui dénient l'assistance dont elle a besoin. C'est plus souvent par la faute de la malade-même qui se la refuse. Son humeur bizarre & fâcheuse que la douleur rend encore plus difficile , lui fait rejeter opiniâtrément ce qui la pourroit mieux soulager. Une crainte mal fondée lui donne de l'éloignement pour un homme en fait d'accouchement ; & la pudeur l'un des plus beaux ornemens du sexe , mais qui peut aler dans l'excés lorsqu'il y va de la vie , fait à quelques-unes l'idée d'un accoucheur si odieuse , qu'elle aiment mieux atendre la mort entre les bras d'une sage-femme qui demande du secours , que de recevoir la vie d'un Chirurgien qui le leur pourroit donner.

Mais pour dire la vérité, les plus grans obstacles dans ces occasions viennent de la

part des sages-femmes. Les unes timides ou déconcertées n'osent déclarer l'état des choses & demander du secours. D'autres attachées à leur intérêt s'éforcent de s'en passer. La plûpart entêtées de leur prétendue habileté , n'en veulent absolument point. J'ai des preuves de ce que je dis. Elles abusent des pauvres femmes leur faisant entendre que tout va le mieux du monde , qu'il ne s'agit que d'un tour de main , qu'elles en seront bien tôt quites. Une mère qu'on flatoit dans le fort de ses douleurs d'un accouchement promt & heureux , se trouve surprise lorsqu'après bien des efforts inutiles , une sage-femme fait enfin celui d'envoyer chercher du secours. On apelle un Chirurgien lorsqu'on n'a plus besoin que d'un Confesseur , & lon songe à recouvrer la vie du corps quand les hoquets fréquens & les sincopes ne permettent presque plus de procurer celle de l'ame.

Encore ne seroit-ce que demi-mal , si contentes de diférer à nous apeller elles ne passoient pas outre. Mais elles forcent bien souvent tout , avant que d'en venir là. Je dis par nécessité ce que je n'ai vu qu'à regret, des cordons rompus , des enfans contus , meurtris, disloquez ou morts; des délivres en pièces; des matrices re-

R iiij

lâchées, tombées & perverties ; des femmes jettées mal-à-propos dans les pertes de sang , sources des symptômes les plus fâcheux qui puissent accompagner les travaux.

Ce n'est pas à dire que toutes les sages-femmes soient de ce genre. Je ne cherche point à invectiver , ni je n'en parle point par passion. Je dis seulement la vérité pour l'intérêt du public , & pour lui marquer l'importance qu'il y a de se mettre d'abord ou entre les mains d'un habile accoucheur , ou du moins dans celles d'une femme vraiment sage autant d'effet que de nom. Car j'avoue qu'il y en a qui méritent non seulement qu'on les estime , mais pour qui l'on doit même avoir une espèce de vénération , qui sont honnêtes , qui ont de la science , de l'expérience , de la retenuë , de l'intégrité , de la gravité , de la modestie , de la douceur ; qui écoutent volontiers , bien loin de s'en faire croire ; qui dans les travaux difficiles n'attendent pas à l'extrémité pour appeler du conseil , mais qui le font même par précaution , pour prévenir les mauvaises suites. C'est à des sages-femmes connues de ce caractère , que l'on peut & que l'on doit confier la conduite d'un accouchement , sans appréhender qu'elles se laissent

Il y a encore un genre de personnes plus
dangereux que le reste, qui gâte tout,
dont on ne sauroit trop se défier. Ce sont
certaines gardes, ambitieuses, qui sous
prétexte de faire leur métier bien ou mal,
s'ingèrent encore de faire celui des au-
tres. Elles entreprennent avec une insigne
témérité ce qu'elles ignorent. Elles acou-
chent, ordonnent, exécutent, empêchent
bien souvent qu'on ait recours au Méde-
cin & au Chirurgien, font tout elles-mê-
mes, au préjudice de la vie des femmes
& de leurs enfans. Mal d'autant plus grand
qu'on ne le connoît guère qu'après le
coup, & lorsqu'il n'en est plus tems.

§. 2.

Méthode générale.

Le Chirurgien qui est appellé pour tra-
vailler, ne doit rien entreprendre, qu'il
n'ait fait auparavant une exacte recher-
che de tout, pour juger de ce qu'il doit
faire devant que d'opérer, en opérant, &
après avoir opéré.

Devant que d'opérer, s'il trouve du
risque dans le travail, il doit tâcher d'on-
doier l'enfant simplement ou sous condi-

R. iiiij

tion, selon qu'il sera plus ou moins assuré qu'il aura vie; & de faire mettre même, s'il est besoin, la malade en état de grâce, afin que si le corps se trouve en péril de sa vie, l'âme du moins soit plus en sécurité pour la sienne, & que l'opérateur n'en demeure point responsable par une coupable omission qui ne regne que trop aujourd'hui. Il doit examiner si l'ouverture de la matrice est suffisante pour permettre l'opération, & non pas user d'une violence qui cause non seulement des douleurs excessives, mais même une intempérie considérable à la matrice; laquelle intempérie venant à s'augmenter, gagne en peu de temps la poitrine & le reste. Il doit voir quelles sont les forces de la personne; si elles sont assez grandes pour donner lieu d'attendre que la nature s'ouvre d'elle-même un passage & produise son effet, sans qu'elle ait besoin d'implorer le secours de l'art: il doit pour lors différer, à moins qu'il ne soit contraint de passer outre au sujet de quelque accident considérable, comme d'une perte de sang pressante; encore doit-il en cette occasion prendre garde que la matrice soit suffisamment ouverte comme je dirai bien-tôt plus au long. Si au contraire les forces sont tellement diminuées, ou plutôt la débilité si grande, qu'on n'ose

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 265
plus faire aucun fond sur la nature , &
qu'il faille nécessairement recourir à l'art:
le Chirurgien doit prendre ses mesures
pour faire son opération , sur tout s'il voit
que la femme ne soit pas réduite à ce point
de foiblesse , qu'elle ne lui fasse encore
espérer le temps de la soulager. Pour le
faire , il aura soin de la situer à travers de
son lit , ou de la tirer doucement aux pieds.
Si les accidens , tels qu'une grande perte
de sang , ou la nécessité , qui n'a point de
loi , ne le lui permettent pas : il la laissera
au lieu même où il l'aura trouvée. Mais
en quelque endroit qu'il soit obligé de la
secourir , soit dans son lit ou ailleurs , fût-
ce à terre & sur le pavé , il observera tou-
jours autant qu'il pourra , de la mettre en
la posture que j'ai décrite ailleurs. *

Après avoir opéré il la laissera dans sa
même situation durant quelque espace
de tems , sinon , qu'il lui fera serrer & abatre
les cuisses & les jambes que l'on apuiera
sur un coussin ou sur quelque autre chose
roulée & enfermée en quelque linge ; de
 crainte qu'en ébranlant & secouant la per-
sonne délivrée on atirât la perte de sang ,
ou qu'on le fit couler derechef , supposé
qu'il se fût arrêté par la délivrance. Les
rideaux du lit , ou les fenêtres de la cham-

* Liv. I. ch. 12. §. 5.

266 LA PRATIQUE
bre feront fermez pour les raisons que j'en
donne ailleurs,* & la malade ne parlera que
pour demander ce qu'elle aura de besoin.

§. 3.

De la perte de sang.

On ne fauroit traiter des fâcheux tra-
vaux, que la perte de sang ne se trouve
presque toujours sous la plume : il est assés
à propos de placer ici beaucoup de choses
touchant cet accident, lesquelles j'ai pris
soin de recueillir & de réunir ensemble.
La perte de sang est le plus dangereux, le
plus universel, & le plus pressant de tous
les simptômes. Il est le plus pressant, &
parce qu'il acable davantage une femme,
& parce qu'il demande un secours plus
prompt que toure autre simptôme. Il est le
plus universel, puisque d'ordinaire il pré-
cède ou suit les accouchemens laborieux,
puisqu'il accompagne presque toutes les
mauvaises grossesses, puisqu'il regne enfin
sur la plus grande partie des avortemens.
Il est après tout cela le plus dangereux :
car comme le sang est le tresor de la vie,
l'efusion démesurée qui s'en fait, abrège
facilement les jours. Il est de l'intérêt du
Chirurgien d'en connoître exactement les

* Liv. 1, ch. 12. §. 14.

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 267
causes, pour y remédier avec plus de pré-
caution & de facilité. Ces causes sont ou
internes ou externes : les internes se ré-
duisent sous trois chefs, qui sont la femme
enceinte, son fruit, & l'arrière faix. La
perte de sang vient de l'arrière-faix par
sa corruption & par son détachement par-
tiel ou total, dont je parle ailleurs * plus
au long. Elle est causée de la part du fruit,
c'est-à-dire ou de quelque corps étrange,
comme de la môle, du faux-germe, & des
autres : ou de l'enfant qui l'a produit par
sa maladie, par sa faiblesse, ou par sa mort.
Enfin la femme enceinte est elle-même
cause du flux de sang qui la tourmente,
quand par exemple elle ne veut prendre
conseil de personne quelque besoin qu'elle
en ait, quand elle s'abandonne sans mé-
nagement à ses passions & sur tout à la co-
lere, ou qu'elle est surprise de crainte &
d'autre chose semblable, quand elle se
gouverne à sa fantaisie sans garder aucun
régime, d'où procède un grand nombre
de maladies qui conduisent les opiniâtres
au tombeau. Le flux de sang vient encore
à la femme enceinte par beaucoup d'au-
tres causes internes & qui la regardent ;
comme par fluxions, catherres, rhumes,
rhumatismes, toux, frissons, fièvres, co-

* Liv. 2, ch. 14.

268 LA PRATIQUE
liques, nausées, vomissements & sincopes: par chutes, relaxations & perversions de matrice: par hocquets & convulsions: par chancres, plaies, ulcères; & généralement par tout exercice violent & par tout effort fait hors de saison. Les causes externes du flux de sang, sont par exemple le grand chaud, le grand froid, l'humidité excessive qui relâche & qui ouvre les vaisseaux: les breuvages & autres drogues pris ou appliquées à contre-tems ou à mauvais dessein: les chutes & les coups, les fortes odeurs tant bonnes que mauvaises; & particulierément les exhalaisons putrides, qui s'élèvent de la corruption, & qui non seulement excitent le sang à couler, mais qui font même quelquefois des abcès par tout le corps des femmes qui les ont respirées, comme nous l'avons remarqué dans les hôpitaux; ce qui m'a encore été confirmé par l'exacte recherche & par la judicieuse déclaration d'un savant * Médecin, qui me faisant un jour l'honneur de s'entretenir avec moi, me dit qu'en l'année 1664. il fut mandé par M^r. de Lamoignon premier Président du Parlement de Paris, & par conséquent premier Directeur de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il s'agissoit de savoir d'où procédoit la mort d'une

* Mr Véson.

prodigieuse quantité de femmes nouvellement acouchées en cet Hôpital. On soupçonneoit ou du moins l'on craignoit que cela ne vint peut-être par la négligence des personnes préposées au soulagement de ces femmes. On remarquoit d'ailleurs cette grande mortalité plutôt en de certains tems & en de certaines saisons qu'en d'autres. Le nœud de la question fut résolu. Le Médecin dont j'ai parlé fit ouvrir plusieurs cadavres de ces pauvres femmes, & ils se trouvèrent tous pleins d'abcès. Il en rechercha la cause avec exactitude, qu'il attribua enfin à la situation défavantageuse du lieu, ou plutôt de la salle des acouchées, qui étoit au dessus de celle des blessés. Tellement que les vapeurs grossières & infectes qui s'élevaient des plaies & des ulcères de ces corps blessés, formoient comme une masse d'air impure & maligne au dernier point. Cet air se portant perpétuellement en haut, étoit respiré jour & nuit par les nouvelles acouchées, & elles tomboient dans un flux de sang qui ne les quitoit qu'à la mort. Il en périssoit plus ou moins, selon que le nombre des blessés étoit grand. Le temps chaud & humide, ou froid & humide leur étoit incomparablement plus nuisible que le chaud & sec ou le froid &

sec dans lequel ces vapeurs ne font pas une si forte impression ni dans l'air ni sur les corps. En un mot, ce malheur n'étoit point arrivé du tems que les acouchées étoient dans une salle au dessous des autres. De sorte que toutes ces circonstances suffirent à ce savant homme pour apuier son avis, qui fut, que pour obvier à ce mal, il falloit mettre, s'il étoit possible, les acouchées dans un lieu particulier, où elles fussent exemptes de la communication d'un air si contagieux,

Dans la perte de sang, l'écusion s'en fait en trois manières & comme par trois degrés différens: c'est à dire, ou par une faillie impétueuse du sang jusqu'à l'aboulement de ses vaisseaux; & il y est retenu avant que de s'épancher dans la capacité de la matrice: ou par sa décharge dans cette capacité seulement; & il y demeure l'orifice interne restant fermé: ou enfin par l'évacuation qui s'en fait au dehors; & il s'écoule par le vagin. Selon les différens degrés, le danger est plus ou moins grand, le remède plus ou moins facile. Quand le sang coule au dehors & en abondance, une femme meurt en peu de tems, si elle n'est promptement secourue. Quand il s'arrête dans la capacité de la matrice & qu'il la remplit, l'effet n'en est

pas si promt , mais le péril est toujours grand, parce que le sang retenu se corromt , infecte la matrice , ferme l'embouchure des vaisseaux , & empêche ensuite l'écoulement des vuidanges dont la retenue fait de grans desordres. Dans les pertes récentes ou médiocres , c'est-à-dire , dans le commencement & lorsque le sang ne coule pas beaucoup , on essaie d'en suspendre l'activité par de petites saignées , dans lesquelles on observe utilement de mettre de tems en tems le doigt sur l'ouverture & de l'y tenir un petit espace de tems avant que de le relever. Cette précaution ménage le sang & contribuë à en arrêter le cours. On joint à cela les remèdes astringens tant pris qu'apliquez , potions , lavemens , fomentations sur le nombril & autres parties convenables , quelquefois même les injections quand on les y juge nécessaires ; & l'on observe sur tout que la malade garde le repos & vive de régime. Par là on trouve le secret d'apaiser le sang , de rétablir le calme , & de gagner du temps pour la porter à son terme si elle n'y est pas. Mais dans les pertes abondantes & de durée ; lorsque l'enfant a quitté sa posture naturelle & ordinaire , que la matrice est ouverte & les eaux écoulées ; quand le corps étran-

ge ou l'parrière-faix est détaché ou tout ou en partie , & demeuré dans la matrice ; enfin si la femme est depuis long-tems en travail , afoiblie par ses éforts & par la perte de son sang : il n'y a plus de fonds à faire sur ces remédes ; il ne cesse point de couler qu'elle ne soit délivrée : au contraire , la perte augmente , loin de diminuer : l'air de dehors s'introduisant dans la matrice , cause des vents qui la tendent & font dilater les embouchures de ses vaisseaux. La nature , ou irritée , & qui s'éforce de se délivrer du corps étrange , ou épuisée & dans l'impuissance de resserrer les issuës du sang , favorise encore sa sortie d'une manière ou d'une autre , Le plus grand reméde que je sache pour lors , est compris sous cette maxime : Qu'en matière de pertes de sang considérables , il faut continuallement acoucher & délivrer celles qui les ont , sans attendre les convulsions ni les sincopes. Cette maxime n'est pas si générale qu'elle n'ait ses exceptions , & qu'il n'y faille garder des mesures pour la réduire en pratique.

Quand donc nous disons qu'il faut continuallement acoucher , nous supposons premièrement qu'il y ait une ouverture suffisante pour couler les doigts ou la main selon la grosseur ou la petitesse du fruit

&

& la manière dont il se présente, en sorte qu'on ne violente pas beaucoup la matrice. Autrement l'opération n'est pas seulement infructueuse, elle est encore dommageable, & le sang loin de s'arrêter s'en irrigue davantage. Nous en avons de grans exemples, & entre autres celui de la femme d'un Architecte propre frère d'un de mes confrères, qui me fit l'honneur de m'appeler pour la secourir; mais trop tard. J'y allai, je la trouvai accouchée & délivrée, baignante dans son sang qu'elle perdait avec une nouvelle abondance, enfin prête à expirer. Sur quoi je dis avec regret à Mr. son mari & à mon confrère, qu'il n'y avoit plus rien à faire, & qu'on n'en devoit attendre que la mort. En effet, à peine eus-je mis le pied sur l'escalier pour m'en retourner, qu'elle expira. C'est le sort commun des femmes en travail, quand on leur fait violence pour dilater l'embouchure de la matrice, malgré la résistance qu'elle fait à s'ouvrir. Pour moi je serois d'avis qu'en de telles rencontres on se reposât plutôt de tout sur la nature. Car quand la matrice est dilatée naturellement, il est hors de doute que cette dilatation pour l'ordinaire se fait uniment, avec égalité, sans fraction, & qu'ainsi la partie n'en reçoit aucun dommage. Mais

S

je vois , me direz-vous, que la matrice est trop paresseuse , & qu'indubitablement tout son sang se perdra avant qu'elle procure la dilatation des parties. Je réponds qu'en fait de perte de sang , tout le but de l'Opérateur étant de la faire cesser, vous pouvez nonobstant la dificulté entreprendre l'opération si bon vous semble , pour-
vû que par ce moyen le sang cesse en éfet de couler. Mais quelle aparence qu'il cesse de couler, quand vous lui préparez de nou-
veaux passages? quelle aparence de dilater la matrice par force, sans rien rompre, sans rien déchirer? & suposé même que vous la dilatiez sans rupture n'est-ce pas toujours avec violence & par un éfert contraire à celui que la partie fait pour ne pas s'ou-
vrir? Si donc elle s'opose & résiste à vô-
tre dessein , que ne devez-vous point aten-
dre de cette grande & merveilleuse union qui se trouve entre tous les membres d'un même corps & par laquelle ils conspirent mutuellement à s'entr'aider les uns les autres? Il arrivera sans doute , que la ma-
trice vous faisant résistance , elle atirera par l'aimant secret de cette union toutes les forces du corps à son parti , & les vais-
seaux prendront d'autant plus de part dans cet éfert commun , qu'ils y sont déjà tout disposez: & qui ne voit pas que le

sang ruisselera pour lors avec plus de fureur qu'auparavant ! Je passe plus avant, & je réduis, si vous voulez, tous les effets d'une dilatation forcée à une simple inflammation de la matrice, qui est le moindre mal qui puisse lui en rester. Je dirai ce qui se voit par expérience. On néglige cette inflammation qui paroît, ou même qui est légère ; on ne l'apaise point : elle augmente insensiblement d'abord, la fièvre de même : les redoublemens surviennent précédez de frissons, & tout d'un coup le feu s'allume avec plus de force, il embrase la masse du sang dans les principaux vaisseaux de la matrice dont le corps devient dur & tendu, tout le ventre s'enflle & se rend extrêmement sensible : les douleurs de tête succéderent accompagnées de nausées importunes pour vomir un prétendu morceau étoufant qui pèse sur l'estomac : le feu monte au visage, les yeux étincelent, les paupières rougissent, il se fait un concours de réveries, de sincopes réitérées, de convulsions ; & la mort termine enfin l'infortuné progrès d'un symptôme dont le commencement sembloit n'avoir aucun péril. D'où il faut conclure que la dilatation forcée de la matrice, surtout dans le flux de sang est toujours à éviter comme un des plus grans écueils, où

S ij

trente périssent pour une qui échape, & que pour entreprendre d'accoucher une femme dans cet accident, il est nécessaire que l'ouverture soit suffisante. J'ai insisté beaucoup sur cette première circonstance, parce qu'elle mérite en effet une attention particulière. Ce n'est pas assés, il est encore de la prudence du Chirurgien accoucheur, d'examiner si les forces de la mère peuvent permettre l'opération sans qu'elle meure entre ses mains. Ainsi dans plusieurs rencontres me suis-je contenté de plaindre le sort de celles que je ne pouvois soulager, comme il arriva entre autres à la femme d'un Me. Chapelier rue S. Denis, dont l'enfant venoit d'une postu-
re où je l'aurois tiré facilement & avec succès, si j'avois été mandé assés-tôt. Mais l'ainant trouvée dans les hocquets, sans connoissance, avec une perte éfroia-
ble: je ne voulus rien entreprendre, & me contentai d'en prédir la mort pro-
chaine qui arriva même avant que je fus-
se sorti de la maison pour m'en rétourner.
SUPPOSE' des forces & une ouverture suffi-
sante: Si dans cette conjoncture l'enfant se présente mal, ce n'est pas le plus fâ-
cheux à mon égard; ma résolution est plutôt prise. Car l'accident ne me don-
nant point de trêve ni la nature d'espé-

rance ; je me trouve pour lors dans la nécessité de l'aider par l'opération ; au lieu que si l'enfant se présente bien , c'est-à-dire la tête la première , c'est une occasion d'erreur : car on espère volontiers de cette disposition naturelle , que la nature fera son ouvrage ; souvent même on est obligé de le lui abandonner. UNE chose très importante à observer quand on se trouve contraint par la perte de sang à en venir à l'opération , & que les eaux ne sont point encore ouvertes : c'est de couler la main tantôt à droit tantôt à gauche le plus haut & le plus doucement qu'il est possible le long des membranes qui contiennent les eaux sans les rompre , jusqu'à ce qu'on ait trouvé les pieds de l'enfant pour s'en saisir. Car s'il arrive qu'elles se rompent avant qu'on ait pris cette précaution : pendant qu'on les cherche , les eaux s'écoulent , le sang se perd , la matrice se referme en partie , & l'opération devient par là plus difficile & plus dangereuse. Si les eaux sont déjà écoulées , on ne laisse pas d'aler prendre les pieds , de les tirer si l'on peut , & de faire le reste suivant la méthode prescrite pour les mauvais travaux , dont je parlerai plus bas.

Ce qui peut rester de difficulté , c'est touchant la manière de se comporter dans

S iij

l'opération pour la sortie des corps renfermez en la matrice qui causent la perte de sang. C'est par exemple l'arrière-faix détaché totalement ou en partie ; c'est un enfant mort, une tête séparée de son tronc, un tronc mutilé de ses parties, une môle, un membre resté : que faut-il faire ? La prudence doit tout régler sur les circonstances particulières du travail. Ce livre en plusieurs endroits peut en fournir des espèces fort remarquables. Il est évident que s'il s'agit de tirer un enfant, que l'on connoisse ou que l'on doute qu'il ait vie, c'est par lui que l'on doit commencer après l'avoir ondoié ; sur tout si l'arrière-faix est détaché entièrement ; car l'enfant pour lors ne pouvant plus vivre renfermé dans le ventre de sa mère, c'est une nécessité de l'en tirer au plutôt. Il peut arriver que l'arrière-faix totalement détaché se présente le premier au passage & l'occupe : En ce cas, c'est lui qu'il faut extraire aussi le premier. S'il n'est détaché qu'à demi & du reste fort adhérant : après avoir tiré le corps de l'enfant, il faudra lier la partie du cordon demeurée à l'arrière-faix, de peur que le sang ne prenne par ce canal une nouvelle route qui en augmente la perte. A l'égard des autres corps étranges, je puis dire ici en général,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 279
ou plutôt par rapport à l'accident dont je traite en ce chapitre , que le seul moyen d'arrêter le sang est de procurer leur sortie ; soit qu'on les tire quand il y a lieu , ce qui est le plus seur ; soit qu'on les chasse par la vertu des remèdes , soit enfin qu'on les abandonne à l'industrie de la nature pour s'en décharger , quand on ne fauroit faire autre chose , ou que l'on juge que c'est ce qu'on peut faire de mieux.

La femme étant délivrée , on la laissera en silence & en repos , sans lui parler , sans la remuer , sans la changer de place ni même de linges durant quelque tems , de crainte que la perte de sang ne revienne si elle étoit arrêtée , ou ne s'augmente si elle ne l'étoit pas . On lui fera sentir de fort vinaigre , ou quelqu'autre liqueur de cette nature , subtile & pénétrante ; on lui en frotera les temples , les sourcils , les coins des yeux , le nez , les lèvres , la paume des mains , & la planète des pieds . On lui portera quelque forte vapeur au nez , comme celle de papier ou de plumes de perdrix brûlées , empêchant absolument qu'elle ne s'assoupisse . Il sera bon aussi de lui mettre sur les reins & sur la région hipogastrique des fomentations astringeantes , ou des emplâtres de même vertu , comme le bol fin d'Ar-

S iiii

280 LA PRATIQUE
ménie réduit en poudre subtile, mêlée avec du gros vin ou du plus fort vinaigre, jusqu'à consistance d'emplâtre ; ou bien demi-once d'écorce de grenade, autant de bol fin, demi-dragme de sang de dragon, le tout pulvérisé, mêlé & détrempé dans le vinaigre. Quelques-uns dans cette rencontre mettent la malade à nud sur la paille, sans avoir égard au tems ni à la saison, ou l'envelopent en des linceuls trempez dans le vinaigre, d'autres lui ceignent les reins d'une serviette imbuë de cette liqueur astringeante. Les uns lui font tremper les mains dans l'oxicrat & lui en font boire, les autres dans l'eau froide ou nouvellement tirée du puits en tems d'été. Pour moi, j'aprouve ces remèdes dans une extrême nécessité : par tout ailleurs, je les desaprouve, parce qu'ils sont tres-souvent cause d'une répercussion subite qui fait couler le sang plus abondamment dans les unes, & qui l'arrête tout-à-coup dans les autres, & le sang ainsi suspendu dans ses vaisseaux expose à une oppression plus insuportable que tout le reste. On lui pourra faire prendre par la bouche une dragme de poudre de feuilles de vigne desséchées & infusées dans un demi-verre de vin ou d'eau de grenades ; & si elle tombe en défaillance,

lui donner de tems en tems quelques demi-cueillerées de cordiaux. On peut encore se servir d'hepitèmes apliquez sur la région du cœur, & de topiques sur le nombril & sur les parties naturelles, comme de fiente récente de cheval ou de porc fricassée dans le vinaigre, ou de toile d'araignée aussi trempée dans le vinaigre & de plusieurs autres remédes, dont nous parlons en différens endroits de ce livre selon que l'occasion s'en présente. Or le reméde qui m'a paru le plus souverain pour étancher le sang à propos, c'est un vin astringant composé de cette manière. Prenez une bonne poignée de sauge franche & quatre onces de roses de provins; concassez-les avec la sauge, & les mettez avec une pinte de gros vin du meilleur dans un pot de terre vernissé. Faites-les bouillir quelque tems ou plutôt frémir à feu lent jusqu'à la diminution du quart. Passez le tout dans un linge ni trop gros, ni trop fin. On en fait prendre la quantité d'un demi-verre en potion, & demi-septier en lavement avec autant de décoction, ou tout pur si le tempérament de la malade est assez fort, & qu'il n'y ait point de vapeurs.

Il faut recommander sur tout de ne lui rien donner qui l'excite à couler : c'est à

quoi manquent assez les sages-femmes & les gardes, qui font avaler à bon compte de l'huile d'olives pure ou mêlée avec du sucre, de l'huile d'amandes douces, du syrop de capillaires, & d'autres drogues que leur caprice ou de vieilles coutumes leur suggèrent, sans conseil & sans distinction d'état. On ne lui fera prendre enfin que très-peu d'alimens & de loin à loin, de peur que les parties, & sur tout l'estomac, étant destituées de forces, elle ne sufoque, comme il arriva dans mon quartier par l'ignorance d'une matrone, laquelle après avoir bien tirailé & arraché de force le délivre d'une pauvre femme, & l'avoir précipitée dans une perte de sang mortelle, s'avisa pour lui donner courage de lui faire prendre le jaune d'un œuf & une tassée de vin par dessus. A peine l'eut-elle avalée, qu'elle sufoqua.

§. 4.

De la réduction des parties.

Pour ce qui est de la méthode en général dans les accouchemens laborieux, elle se réduit à deux grandes manières : l'une, de tirer l'enfant par la tête ; l'autre de le tirer par les pieds. Mais il faut sur tout aspirer à la réduction des parties. Imiter

la nature est une des principales fonctions de l'art. Ses ouvrages sont parfaits à proportion qu'ils sont, pour ainsi dire, plus naturels. La nature veut que les parties de l'enfant vivant soient disposées d'une certaine façon qui peut beaucoup faciliter l'accouchement, qu'elles soient dans une certaine situation durant le tems de la grossesse, qu'elles gardent un certain ordre pour sortir de leur prison; cet ordre est perverti par accident, on doit travailler à le rétablir. Les parties sont mal disposées, mal situées, dans la confusion, entrelassées les unes dans les autres: il faut les arranger, leur faire changer de posture, les débarrasser, les remettre dans leur ordre naturel. Elles sortent de la matrice à contre-tems, il faut les faire rentrer, & tendre autant qu'il est possible à leur réduction parfaite. C'est la méthode la plus douce, la plus assurée, la moins périlleuse, & la mieux reçue de nos anciens. C'est la voie qu'il faut presque toujours suivre.

Je dis presque toujours; car il est des circonstances qui obligent à s'en écarter, comme quand il y a danger que la mort de la mère ou de l'enfant ne prévienne la réduction des parties; ou quand la mère est dans les accidens, tels que sont per-

te de sang , convulsions , & autres qui n'ont point de plus présent remède que la délivrance ; ou quand on prévoit bien, eu égard à son tempérament , à son âge & au défaut de ses forces , qu'elle n'aura pas assez de vigueur pour accoucher d'elle-même après que les parties auront été réduites ; ou quand la réduction n'est plus possible , soit parce que les parties sont trop avancées & qu'il y a du tems qu'elles sont sorties , ou que l'orifice interne n'est pas assez ouvert ou qu'il est trop épais & disposé plutôt à se resserrer qu'à s'ouvrir ; d'où vient que loin de favoriser la réduction des parties & de laisser à la main la liberté d'agir , il se roidit souvent contre & fait une espèce de ligature qui la presse , la serre , en éteint le mouvement & l'action.

Dificilement vient-on à bout de réduire les parties quand il y a du tems que les eaux sont écoulées. C'est pourquoi le meilleur est d'en prévenir d'abord l'inconvenient. Les sages-femmes , au moins plusieurs , ont de la peine à se resoudre à demander du secours par précaution. Elles s'excusent sur ce qu'elles appréhendent d'éfriier les gens. L'excuse est louable ; mais elles devroient craindre aussi , & sans doute davantage , d'exposer leurs

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 285
femmes à de plus grans maux par ces scrupuleux ménagemens. Le tems le plus propre pour tenter la réduction, est l'intervalle des douleurs quand on peut l'avoir. Car outre que l'impulsion de l'une étant passée, on est bien plus maître d'agir pour réduire les parties & les tenir sujettes après leur réduction : on est encore prêt & disposé à profiter du mouvement d'une nouvelle douleur, pour faire que la tête ou les pieds, qu'on a intérêt de faire sortir d'abord, s'emparent sans obstacle du passage & l'occupent tellement, que le reste n'y retombe plus.

§. 5.

Dangers pour l'enfant lors même qu'il se présente dans la posture naturelle.

La posture que nous appellons naturelle dans l'enfant pour venir au jour, est celle où il présente la tête la première. Mais quelque naturelle qu'elle soit, il est constant que bien loin d'être une marque infaillible du succès du travail, elle est assez souvent ce qui le rend plus dangereux & plus pénible. Je dis plus dangereux sur tout pour l'enfant qui ne laisse pas d'y périr en bien des manières différentes, s'il n'est promptement secouru ; tantôt parce

qu'il demeure au passage plus qu'il ne faut, & qu'il ne sort pas avec les eaux ou immédiatement après qu'elles sont écoulées; tantôt parce qu'il est foible ou vitié en tout son corps ou en quelqu'un de ses membres; quelquefois parce qu'il présente la tête de côté, & que le col fait un angle un peu au dessus & à côté de l'embouchure de la matrice. D'autres fois c'est qu'il est retenu par un ou plusieurs tours que son cordon fait au tour de son col, qui l'exposent au péril d'être étranglé; que le cordon devance la tête sans pouvoir être réduit; qu'il la retient en bride en forme de fronde; qu'il est noué en un ou plusieurs endroits; qu'il est trop court; qu'étant rempli & gonflé de sang il se casse ou se déchire. Il y périt encore à l'occasion du délivre en partie ou entièrement détaché, qui fait qu'il est sufoqué en peu de tems. Quelquefois aussi de la part de sa mère, quand elle manque de forces, ou qu'elle tombe subitement dans les fortes convulsions ou les autres grans symptômes. Cette posture naturelle incommode encore le Chirurgien accoucheur, qui dans un grand nombre d'occasions aimeroit beaucoup mieux trouver l'enfant dans une posture étrange, où il en seroit quite pour le réduire & le tirer.

Ce n'est pas assez que la tête de l'enfant soit passée, si le reste du corps ne suit après. Cette détention des autres parties vient quelquefois de ce que l'enfant est foible, & hors d'état de s'aider pour la sortie du reste de ses membres, ou de ce que sa tête quoique fort grosse en elle-même, est néanmoins petite à proportion des épaules qui ont plus de largeur, comme il arrive assez ordinairement aux enfans grans & puissans ; ou de ce que les épaules sont situées de travers ; ou de ce que le cordon, qui sert comme de suspensoire à l'enfant, se trouve trop court & le retient en sorte qu'il ne lui permet pas de s'avancer davantage, à moins que ce même cordon se rompe, ou que le délivre auquel il tient par sa racine se détache parfaitement & laisse ainsi au corps la liberté de sortir tout-à-fait ; ou de ce que ce cordon étant par trop long, fait plusieurs tours au col ou aux aisselles & cause par ce moyen la même incommodité que s'il étoit trop court. Cette détention vient encore de la part de la mère ; soit que les forces lui man-

quent pour expulser le reste de son fruit; soit que sa matrice soit chute ou relâchée par l'effort du travail, ou même auparavant; soit aussi que les os & cartilages du passage, ou que l'orifice interne se rencontrent trop épais, durs & resserrez, comme dans la première portée de celles qui s'engagent tard dans le mariage; ou que cette partie soit particulièrement affectée de quelque vice qui l'étrecit; ou enfin qu'elle se resserre après que la tête de l'enfant l'a forcée de s'ouvrir pour sa sortie.

Quand on trouve les choses en cet état: si l'on peut avoir des marques certaines que l'enfant soit mort, ce ne sera pas un grand mal de le tirer par la tête quand on ne pourra faire autrement, pourvu toutefois qu'il ne soit pas corrompu, & qu'on juge que le col puisse tenir contre l'effort de l'opération sans être arraché. Si l'enfant est vivant: premièrement, il se faut donner de garde sur tout de tirer le reste du corps par la tête, à moins qu'il ne la suive facilement; sinon, il est certain qu'on s'expose au danger de rompre le col de l'enfant, ou quelqu'un de ses vaisseaux, nerf, veine, ou artère, après quoi le sang le sufoque & l'étoufe; ou bien il le jette dans des convulsions qui le font mourir.

rir subitement. Que s'il ne meurt pas, la grande tension qui se fait à son col lui laisse des branlemens de tête, des paralysies totales, régionales, ou partielles, une telle foiblesse dans toute l'épine du dos, qu'à peine peut-il reprendre ses forces & se soutenir sur ses pieds ; ou enfin il demeure crochu & contre-fait à proportion de la violence qui lui a été faite. EN second lieu, il faut ôter tous les obstacles qui peuvent nuire dans l'opération suivant les différens moyens que nous en donnons en divers endroits de ce livre, & qu'il faut rapporter aux occasions auxquelles on les peut mettre en usage. Par exemple, quand le cordon est entortillé au tour du col ou des aisselles, on doit d'abord le débarasser, ainsi que nous le dirons plus amplement en son lieu. Après cela il est bon d'attendre le redoublement des douleurs dans lequel on excitera prudemment la femme à pousser selon qu'on le jugera nécessaire ; durant quoi la tête de l'enfant sera soutenuë d'une main, non seulement afin qu'il ne sufoque pas, mais encore pour empêcher qu'il ne se fasse tension au col par la pesanteur de la tête, qui tourne de côté & d'autre. Cependant l'on fera en sorte de glisser un ou deux doigts de l'autre main par dessus ou par dessous les

T

épaules en forme de crochet, comme pour embrasser les aisselles qu'il faut réduire doucement en même tems, supposé qu'elles soient de travers pour faire que le corps, soit tiré droit, sans que le col en pâtitse, & sans rien rompre. Que si les doigts ne sont pas suffisamment forts, on recherchera les moyens de passer un crochet mousse ou deux s'il est besoin; savoir, un de chaque côté, pour faire ce que les doigts ne peuvent executer, mais ce sera sans blesser aucune partie de la matrice; ou enfin si le crochet n'y peut avoir place, on se contentera de s'en servir pour introduire des laqs qui y suppléront. Et quand il y faudra mettre les deux mains ensemble, & qu'ainsi celle qui soutenoit la tête ne pourra plus faire cette fonction, on la fera soutenir par un serviteur, ou par quelqu'autre personne qu'on jugera plus discrète & plus entendue. Mais parce que la crainte ou la pudeur fait que la plupart des femmes ne veulent recevoir en cet état aucun service que de la main de leur accoucheur, il observera du moins de situer l'enfant en sorte qu'il puisse respirer.

S'il arrive qu'on soit appellé pour tirer le corps d'un enfant resté dans la matrice, après que la tête en a été séparée: on suivra la même méthode à proportion,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 291
comme si la tête y étoit encore. Je déli-
vrai dans un travail de cette nature une
femme de la basse Ville-neuve en l'an-
née 1656. à qui une pauvre matrone avoit
arraché la tête de son enfant vivant , &
avoit encore eu l'imprudence de l'expo-
ser à la vuë de beaucoup de menu peu-
ple , au lieu de la laisser du moins sous le
drap jusqu'à mon arrivée , & de se dé-
rober aux insultes de ceux que la vuë
d'un tel spectacle avoit irrité contre
elle.

§. 6.

Utilité du crochet , & la manière de s'en servir.

En bien des occasions différentes , & sur
tout lorsque la tête de l'enfant demeure
étroitement prise au passage , le crochet
est un instrument fort utile , quoi qu'en
dise ceux qui n'en ont jamais connu l'uti-
lité. Je ne pénétre pas pourquoi ils ne
s'en veulent point servir , ni ce qui fait
qu'ils le condamnent. J'avouerai bien avec
eux que le crochet entre des mains igno-
rantes est entièrement dangereux : mais
ils avoüront avec moi , par l'intérêt même
qu'ils y ont , que chacun n'est pas igno-
rant en ce fait. Je tombe d'accord que la
main est l'instrument des instrumens sur'

T ij

tout dans le Chirurgien, comme son étiologie le fait connoître : mais ils doivent aussi m'accorder que bien souvent elle ne suffit pas. Quand la nature est capable d'expulser un enfant par de généreux efforts ; que l'art ne s'en mêle point. Quand la nature est impuissante, & que la main peut lui prêter seule un secours suffisant ; que le crochet n'en soit point, j'y consens. Mais quand la nature & la main ont ensemble trop peu de forces, qu'elles sont vaines, & qu'un tiers sage-ment employé peut les rendre utiles, rien ne doit nous empêcher de nous en servir. Or c'est un fait très-constant que lors, par exemple, qu'une tête est prise ou enclavée au passage, la nature ne peut souvent rien pour son propre soulagement, la main seule, fort peu de chose, mais que le crochet en des mains expérimentées conduit avec beaucoup de prudence & de d'extérité, y peut tout. On auroit tort de condamner l'usage de l'épée parce qu'un furieux s'en seroit servi mal-à-propos : on n'a pas plus de raison de retrancher absolument celui du crochet, parce qu'un ignorant l'emploie sans connoissance & avec dommage. Comme, de ce que la nature nous a donné des mains pour nous défendre contre ceux qui voudroient

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 293
nous arracher la vie , il ne s'ensuit pas que nous ne puissions justement emploier le fer & le feu contr' eux quand les mains sont trop impuissantes ; ainsi , de ce que nous devons le secours de la main plutôt que tout autre à la nature défaillante , il ne s'ensuit pas que nous ne puissions emprunter utilement celui du crochet , pour exécuter dans une pressante occasion ce que la main seule n'entreprendroit qu'avec une insigne témérité.

Pour donner la manière de l'employer & de s'en servir , je ferai l'histoire d'un travail que des convulsions extraordinaires & qui méritent que je les décrive ici , rendoient tout-à-fait singulier. On sçait qu'il y a deux sortes de convulsions qui attaquent les femmes enceintes. L'une est commune ; & l'autre particulière. La commune ou générale est celle qui les fait tomber dans le *caros* ou profond sommeil , lequel les porte en peu d'heures dans cette véritable apoplexie qui attaque indifféremment toutes personnes , dont aucune de celles qui en sont atteintes n'échape , & qui par conséquent est mortelle. Cette sorte de convulsions qui jettent la femme enceinte dans l'apoplexie véritable & formée , lui vient ordinairement de la plénitude de certaines humeurs grossières &

T iij

294 LA PRATIQUE 237
visqueuses, lesquelles soit à raison de son tempérament, soit par sa mauvaise conduite durant sa grossesse, s'engendrent des fumées & vapeurs terrestres & malignes qui s'élevent de son bas ventre, montent à son cerveau, & retombant tout-à-coup lui donnent la mort quelque remède qu'on s'éforce d'y apporter. Et le trépas de la mère est immédiatement suivi de celui de son fruit, si la matrice n'est ouverte aussi-tôt, ou si l'opération césarienne, dont le succès est très-rare en cette occasion, n'est faite avec beaucoup de promptitude & d'adresse. L'AUTRE sorte de convulsions & qui est plus propre des femmes grosses, est celle qui survient par la rétention de quelque corps étrange en la matrice. Ainsi quand il arrive que le fétus occupe le passage, & que par ce moyen les vuidanges sont retenues; elles s'échaufent, s'altèrent, se corrompent, & font par leur mauvaise qualité une impression très-maligne aux parties basses, laquelle en peu de tems se communique aux autres plus nobles par l'union qui est entre elles, & forme enfin l'espèce de convulsion dont nous parlons. Or elle n'est pas absolument mortelle, puisqu'aussi-tôt que la cause, c'est à dire le corps étrange est ôté, la femme se sent admirablement soulagée, ou du

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 295
moins en état d'espérer un prompt soulagement. Ce n'est pas qu'elle n'y perde quelque fois la vie, mais c'est faute d'être secourue dans le tems. L'enfant pareillement n'y meurt pas toujours; & quand il y meurt, c'est un éfet ou de la violence des mouvemens impétueux que les convulsions lui impriment, ou de celle des éforts qu'il fait pour sortir.

Voici donc ce qui se passa dans une rencontre où cette dernière sorte de convulsions étoit furieuse. En l'année 1669. un Couvreur demeurant au coin de Rome m'appela au secours de sa femme. Je trouvai une personne de grande taille, replète, & qui étoit en travail depuis vingt-quatre heures, mais dans un travail très-pénible, ainsi que je le vais décrire. De fortes convulsions la tourmentoient durant un quart d'heure ou environ, après quoi elle en avoit un de repos: puis les douleurs pour enfanter survenoient & duroient un pareil espace de tems, lequel étoit suivi d'un autre quart d'heure de repos: & ensuite les convulsions reprenoient comme auparavant, mais avec des contorsions si furieuses, qu'il étoit presque impossible de retenir cette pauvre femme en situation. Son tems de repos n'étoit à proprement parler qu'une disposition a-

T iij

296 LA PRATIQUE
poplectique où ses convulsions la jettoient,
& durant laquelle il sembloit que la con-
noissance, le mouvement & généralement
toutes les opérations des sens fussent é-
teintes en elle. Il se faisoit ainsi un retour
successif de ces passions. L'une tendoit à
l'apoplexie comme nous venons de dire,
par la contraction des parties vers leur
principe: l'autre, à l'expulsion du fétus
& de toute sa suite, par les douleurs de
l'enfantement. Dans ces douleurs, la tête
de l'enfant s'avançoit peu-à peu vers l'o-
rifice interne de la matrice & reprenoit
enfin la place qu'elle occupoit avant les
convulsions, c'est-à-dire ce que nous a-
pellons le couronnement; il se faisoit alors
de tels efforts qu'il sembloit que la malade
acouchoit continuellement; & les os de la
tête en étoient si étroitement serrez les
uns contre les autres, qu'on n'y pouvoit
remarquer aucune séparation par leurs su-
tures. Au contraire, lorsque les convul-
sions revenoient: cette tête, qui pendant
les douleurs paroissoit comme enclavée
au passage, se retiroit au dedans, & me
donnoit la liberté d'y introduire la main.
Mais bien loin que l'enfant eût aucun si-
gne de vie, je le trouvai sans mouvement,
la tête molasse, & ses sutures un peu écar-
tées l'une de l'autre. De plus les fortes at-

teintes que ces mouvemens divers & ces contorsions violentes donnoient à la mère & à l'enfant, étoient plus capables de me persuader qu'il étoit mort, que de me laisser croire qu'il fut vivant. Toutefois n'ayant point de certitude sur ce point, je tirai l'une de ces petites mains hors de l'orifice interne pour l'ondoier sous condition, & la remis ensuite à-peu-près dans la situation où je l'avois prise, afin que la tête ne trouvât rien qui l'empêchât de reprendre son poste au passagé. Enfin reconnoissant que la mère s'afoiblissait de plus en plus, & que ses douleurs pour accoucher devenoient comme inutiles, parce que celles des convulsions trop fréquentes leur étoient tout oposées: je pris résolution de la soulager. Pour cet éfet il fut question de découvrir le trou de l'oreille de l'enfant, du côté le plus commode pour l'opération que je méditois, & le moins dangereux pour la matrice. C'est pourquoi je profitai de la liberté que j'avois d'y porter la main. Je la posai tout de son long, les doigts étendus & aprochez les uns des autres: le dedans de la main couché sur la partie latérale de la tête de l'enfant, & le dessus ou le dos sur l'orifice interne de la matrice, pour empêcher qu'elle ne fut offensée dans l'intromission du crochet que

je portai doucement & de plat entre la tête & la main , le poussant le long du doigt qui marquoit l'endroit du trou de l'oreille jusqu'à ce qu'il y fût parvenu; puis lui faisant faire un demi-tour avec douceur je lui tournai le dos sur le dedans de ma main & la pointe par conséquent sur le trou de l'oreille où je l'introduisis par ce moyen. Cela fait, je glissai mon autre main sur le côté de la tête oposé à celui que le crochet occupoit , pour aider à l'extraction de l'enfant. Et atendant ainsi le retour des douleurs propres à mon intention , je le tirai avec assés de facilité. Cet enfant qui m'avoit semblé mort selon les aparences , mais que j'avois néanmoins ondoié par précaution, reçût la cérémonie du baptême sur les fonts; & sa mère revint en convalescence & reprit en peu de tems sa parfaite santé.

Cette sorte d'opération réussit parfaitement bien quand elle est faite avec conduite , par une personne capable; mais au contraire elle est toute cruelle , quand les ignorans & les téméraires l'entreparent. Il est des gens au monde qui s'en étant voulu méler ont arraché l'enfant par pièces ; ont déchiré la matrice , percé la vescie , crevé le rectum ; ont atiré à eux ces parties & quelquefois les intestins fau-

te de les savoir distinguer ; & les femmes qui ont souffert ces maux sans en mourir sur l'heure ou bien-tôt après par la décharge involontaire de leurs excréments en des lieux que la nature n'y a pas destiné, sont demeurées miserablement estropiées pour toute leur vie. Je dis ce que j'ai vu, & je le dis, parce que je ne le puis taire pour le bien du public. Je le dis, afin que les jeunes gens qui manquent d'expérience ou qui se défient d'eux-mêmes, ne s'émancipent pas de faire cette opération sans avoir bien consulté leurs forces ; & que ceux qui croiront pouvoir la pratiquer prennent toutes les mesures nécessaires pour éviter de si grands maux. Je le dis, afin qu'ils considèrent attentivement toutes choses, & principalement ce qui suit.

1^o Si la femme a simplement des convulsions sans douleurs propres pour l'accouchement ; car c'est alors qu'on opère ordinairement, s'il n'y a d'ailleurs point d'obstacles. 2^o Si ses convulsions sont accompagnées de douleurs pour enfanter. Car ou ces douleurs seront suffisantes pour procurer la sortie de l'enfant ; & l'opération n'est plus de saison : ou elles seront fortes en apparence & foibles dans l'éfet, comme quand elles se trouvent combattues par celles des convulsions, &c. & alors il y

faut aporter le secours de l'art. 3° Quelle est la figure ou grosseur de la tête, si elle est naturelle ou contre nature, si le passage est assés ouvert ou capable de s'ouvrir; car on peut juger par toutes ces choses que l'opération est possible ou non. Il y a beaucoup de circonstances de cette sorte ausquelles il faut avoir égard, mais qu'il est aussi peu facile de déterminer ici, qu'elles se trouvent avec moins de règle dans les travaux, parce qu'ils sont du genre de ces choses qui changent entièrement de face pour un seul fait particulier. C'est pourquoi la prudence est le premier instrument pour ainsi dire, dont l'accoucheur doit se servir.

§. 7.

Méthode pour tirer l'enfant par les pieds.

Dans les travaux où la mauvaise situation, la confusion des parties, ou d'autres obstacles obligent à suivre la méthode de tirer l'enfant par les pieds, il faut commencer par s'assurer d'eux. S'ils sont embraslez, on les découvre en coulant la main sur l'épine ou le ventre, & de là en rabatant par l'aîne ou la fesse, la cuisse, la jambe, jusqu'au pied, dont on se fait. On le dégage, & on l'atire, si rien n'em-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 301
pêche jusqu'à près de l'orifice interne,
ou même au dehors, pour l'arrêter plus
facilement avec un laqs dont l'on tient
ou l'on fait tenir la ligature toute lâche.
On le met ensuite dans la matrice pour
chercher l'autre. S'il est engagé & qu'on
n'y puisse atteindre & l'atirer, il en faut
empoigner la cuisse ou la jambe, & la
pousser un peu vers l'aîne du corps de l'en-
fant. Ce mouvement conduit avec mo-
dération; fera jour & donnera de la fa-
cilité pour avoir ce second pied auquel on
mettra aussi un laqs pour le lier séparé-
ment & le ranger avec le premier.

Il faut se débarasser & se délivrer le
plus qu'il est possible des obstacles qu'on
trouve en chemin. Ainsi, quand on a ré-
duit quelque partie, & que par exemple
on a fait rentrer les mains au dedans, il
faut tâcher de tirer les pieds sans qu'elles
ressortent; autrement, le travail devien-
droit beaucoup plus pénible & pourroit
passer pour un des plus difficiles, tant à
cause de la confusion que les parties font
alors dans l'opération, que parce que le
passage en est rempli, qu'il devient par
là plus étroit, & ne permet plus à l'opé-
rateur d'y introduire la main ou de l'y
laisser long-tems, sans qu'elle s'engour-
disse & qu'il soit obligé de la retirer.

Une des choses qui mettent plus d'obstacle à l'action de tirer l'enfant par les pieds , c'est quand l'un de ses bras ou tous les deux se trouvent passez entre ses cuisses , apuiez sur les os pubis ou barrez de sa mère , & lui à califourchons dessus comme s'il étoit à cheval sur un bâton mis de travers , & qui porteroit de part & d'autre par ses deux bouts.

Cet obstacle , produit quelquefois par la nature qui a mis l'enfant d'abord dans cette situation , vient beaucoup plus souvent de la part de celui qui opère ; soit de son peu de lumière & d'expérience à le prévenir , soit de sa trop grande promptitude ou précipitation dans l'action , & faute de savoir réduire les parties & les amener à propos. On s'en aperçoit , lorsque tirant un pied en bas , l'autre remonte & se retire au dedans , & ainsi successivement , à-peu-prés comme la poulie tourne sur son boulon. Les choses persévérent dans cet état , tous les efforts n'avancent de rien. Il faut de nécessité débarasser les parties.

Je n'aprouve point la méthode de ceux , qui pouvant dégager les deux bras , se contentent d'en dégager un seulement , & laissent l'autre pour défendre , disent-ils , la tête ; prétendant que lorsqu'on vient à tirer

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 303
l'enfant par les pieds, le bras s'élevant en haut & se couchant contr'elle la met à couvert, & empêche qu'elle ne soit arrachée. Je veux que cette méthode réussisse quand l'ouverture est assez grande pour laisser passer aisément un enfant de cette posture: mais on n'en doit point faire une règle générale, bien moins encore la faire valoir pour un moyen de faciliter la sortie de la tête. Car, ou l'ouverture est grande, ou elle ne l'est pas. Si elle est grande, la tête y passera de reste: Si elle ne l'est pas, la tête occupant seule le moins de place, y trouvera aussi moins d'obstacle, que si elle étoit accompagnée du bras. Je dis plus, & j'ajoute, qu'étant de figure ronde, elle se meut, elle obéit & se retourne plus aisément lorsqu'elle est seule. Outre qu'il est plus facile d'y introduire la main pour la conduire. D'ailleurs si les bras ne sont point dégagés, & qu'au contraire on les abandonne au gré du mouvement & du trait que le hazard leur fait prendre: il est certain qu'on ne pourra pas si commodément retourner l'enfant dans le besoin: qu'étant vagues & illimitées, pour ainsi dire, ils pourront aisément s'acrochér, ou sembarasser par exemple avec le cordon, & faire naître un nouvel obstacle. Ainsi c'est monsenti-

ment d'établir pour maxime de dégager toujours les bras de l'enfant tant qu'on le peut, & de les atirer au dehors.

Jamais n'entreprenez de le tirer par un bras seul, ni par les deux, rarement par un pied seul; toutes ces manières sont périlleuses & suivies d'obstacles & d'accidents infinis. Quand vous êtes contraint de le tirer par les pieds, tirez-le par tous les deux; & c'est la différence qu'il y a entre les dégager & les tirer: on peut les dégager séparément, mais on doit les tirer ensemble. Leur délicatesse ou leur corruption peut les mettre en danger de quitter leurs jointures & de se séparer. On s'en aperçoit par le bruit ou crépitation que l'on entend en les tirant. Quand on les reconnoît en disposition de lâcher: s'ils sont liez séparément, il faut ôter les ligatures de chaque pied, & n'en prendre qu'une pour les deux, les lier ensemble, & les tirer ensuite d'une main, pendant que l'autre pour la soulager empoigne & tire les deux jambes couvertes ou entourées de linge chauds autant pour la conservation des parties que pour la commodité de l'action.

Pour terminer cette opération avec succès, il ne suffit pas d'avoir débarrassé les parties, de s'être rendu maître des pieds,

de

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 305
de les avoir tiré dehors ; il faut encore faire en sorte que le corps suive & que la tête ne s'arrête point au passage avec péril d'être séparée du corps & de rester dans la matrice. Comme ce malheur arrive plus ordinairement de ce que le menton s'acroche aux os pubis : une des plus sages précautions pour l'éviter est de s'appliquer à connoître si la face & le reste du corps de l'enfant sont en dessus ou en dessous, pour le tourner quand il est besoin. S'ils sont en dessous, qui est la bonne posture, on le connoit, quand les orteils, le ventre & la poitrine s'y trouvent, & qu'introduisant la main dans la matrice du côté du rectum de la mère, on y sent le menton sous ses doigts. Si au contraire on y touche le cou à l'endroit de la nuque où de la fossette au bas de l'occiput, c'est un signe que la face est en dessus, & le reste du corps s'y trouve ordinairement aussi. Il est bon pourtant de remarquer que l'un ne suit pas toujours l'autre. Car il y a des occasions où le cou est retors, ou même l'épine tellement forcée à l'endroit des flancs, que les orteils ne laissent pas d'être en dessus lorsque la face est en dessous, & en dessous lorsqu'elle est en dessus. Après qu'on a mis une attention suffisante pour en connoître la vérité, le soin de l'o-

V

pérateur consiste à faire en sorte que la face & tout le devant du corps de l'enfant se trouve dessous. S'il est obligé de lui donner un mouvement pour l'y tourner, cela se doit faire tout d'un coup de poignet s'il se peut, & en même tems. Tirant le corps, s'il trouve de la résistance qui donne lieu de soupçonner que le menton en soit retenu ou acroché : il passera la main par dessous la poitrine de l'enfant, & lui mettra le doigt dans la bouche, qui servira comme de guide pour faciliter la sortie de la tête, empêcher que la face ne s'éleve trop en dessus, & la faire couler sans que le menton s'arrête, pendant que de l'autre main il tiendra les pieds empênez pour tirer de droite ligne ; ou s'il a besoin de ses deux mains à conduire la tête, il empruntera celles de quelque personne intelligente pour soutenir cependant le corps & tirer doucement & sans secousses tantôt en haut, tantôt en bas, de côté ou de droite ligne, au gré & suivant les ordres du principal opérateur. On s'imaginera peut-être que de mettre ainsi le doigt en la bouche de l'enfant, c'est risquer de la lui agrandir, de lui démettre la mâchoire, ou même de l'étoufer. Mais c'est une imagination qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. On n'en vit pas moins

pour avoir la bouche un peu grande. On remet bien aussi dans un besoin une ma-choire démise ; & enfin comme l'enfant ne vit point d'air tant qu'il est au ventre de sa mère & qu'il n'est point séparé d'el- le, il n'est pas sujet à mourir de sufocat- tion. Enfin la prudence & l'habileté du Chirurgien garantit de ces appréhen- sions ; car, outre que l'opération à cet é- gard est de peu de durée, on s'en fert moins pour tirer la tête de l'enfant, que pour l'entretenir simplement dans une situation commode ; & delà il est aisé de comprendre qu'il y a plus d'avantage pour lui que de péril.

Malgré toutes ces précautions il arrive encore quelquefois que la tête se sépare du corps & demeure au dedans. C'est un accident fâcheux, dont les suites même sont dangereuses & pleines de difficulté. Car outre qu'on est souvent contraint de s'y servir de l'instrument, on ne l'applique pas comme on voudroit sur une tête mobile qui n'a point d'arrêt, qui n'est apuée de rien, que sa figure ronde & le limon dont elle est souvent recouverte, rend glissante & fait échaper aux prises. Nous avons deux manières dont nous pouvons nous comporter dans ces rencontres ; l'une de la tirer par art avec la main ou l'instru-

V ij

ment, l'autre de l'abandonner aux éfforts de la nature soutenus de l'administration des remèdes. Nous employons ces deux manières diversement, selon que la tête est plus ou moins grosse, & qu'il reste de forces à la malade. Je conseillerois communément d'abandonner à la nature les moyennes & les petites têtes, qu'elle ne manque point d'expulser pour peu qu'elle soit aidée; plutôt que de faire pis en portant la main ou le crochet trop souvent dans la matrice. J'en dis autant des grosses quand le crochet n'y peut réussir. Je n'emploiai que les mains dans la rencontre qui suit. La femme d'un * Menuisier de la Ville-neuve avoit presque toujours eu de fâcheux avortemens. De vingt & un enfans, elle n'en avoit porté que trois jusqu'à leur véritable terme. Tous les autres n'avoient point passé six mois. Ils étoient venus dans des postures différentes & toujours très-fâcheuses, précedez la plupart de perte de sang. Je l'avois heureusement tirée de toutes mauvais travaux. Dans un dernier avortement qu'elle eut au terme de cinq mois où les eaux s'écoulèrent par de légères douleurs & sans perte dans le commencement, elle voulut encore éprouver l'adresse d'une Sage-femme de son quar-

* M. Gaultier.

tier, qui crût d'abord en pouvoir venir à bout. Elle porta donc les doigts dans l'orifice interne de la matrice, & sans autre cérémonie elle atira l'un des bras de l'enfant jusqu'à l'aisselle, & en demeura là. On fut obligé de revenir à moi. Je ne pus m'empêcher de lui faire sa mercuriale, & de lui reprocher le péril où son imprudence avoit exposé cette femme, vû l'impossibilité qu'il y avoit de la délivrer, à moins que la nature ne s'ouvrît de nouvelles voies, & la difficulté qu'il y auroit même pour lors à tirer cet enfant entier, eu égard à sa délicatesse. Je ne laissai pas de me disposer à l'opération. Je commençai par lui remettre le bras sorti, & quoi que je n'y pusse introduire que deux doigts, je ne laissai pas d'atirer les pieds & de dégager le corps & les bras. Mais comme je me doutois que la tête y pourroit rester, ainsi que j'en avois fait mon pronostic, je mis mon doigt *index* dans la bouche, & le *medius* par dessus la face pour aider à la conduire. Quoi que je tirasse en douceur avec toute la prudence & la précaution possible, le cou ne put résister, sans que la tête s'en séparât. Je ne quittai point prise pour cela. Je la tins sujette avec les doigts que j'ai dit; j'y introduisis encore deux doigts de mon autre main, & les fai-

V iiij

sant agir tous ensemble & de concert, je la tirai au dehors. Par ce moyen cette pauvre femme sortit en peu de jours de ce dernier pas où elle courroit risque sans cela de perdre la vie.

Quand la main seule n'y suffit pas: si l'ouverture est assez grande pour y employer le crochet avec réussite, on doit tâcher avec une main d'atirer la tête proche de l'orifice interne, & de l'y tenir sujette, pendant que de l'autre main on y applique le crochet à l'endroit le plus commode & le plus sûr, comme dans l'orbite, ou dans la bouche du côté de la mâchoire supérieure, ou au trou médulaire du côté du sphénoïde, prenant garde sur tout que la pointe soit tellement cachée ou du moins tournée en dedans, qu'elle ne puisse blesser les parties quand on la retirera. La tête étant ainsi acrochée, on se servira pour la conduire de la main qui la tenoit sujette, ou si la main n'y suffit pas, on portera en sa place un second crochet pour tirer également à soi la tête entre les deux. Je me servis de cette méthode en l'année 1652, pour soulager la femme d'un Franger demeurant rue S. Denys, accouchée à terme d'un enfant fort gros, mort, & à demi corrompu, dont je tirai la tête heureusement, sans que personne s'aperçût que j'y

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 311
eussé appliqué le crochet. Je m'en servis en-
core en l'année 1678. dans une tres-peni-
ble conjoncture dont je fais le récit au
chap. 7^e. de ce livre.

Je joins ici l'histoire de deux autres ren-
contres où je fus constraint d'abandonner
l'ouvrage à la nature, pour ne rien dire
d'un tres-grand nombre dans lesquelles
j'ai pris volontairement ce parti comme
le moins périlleux & le plus utile. En l'an-
née 1662. une femme du faux-bourg sainte
Anne eut une fraieur extraordinaire qui
changea la posture de son enfant & le fit
périr. Elle avorta donc n'étant grosse que
de six mois. Il fut question de l'acoucher.
L'enfant venoit tres-mal & la matrice é-
toit fort peu ouverte. Je m'y trouvai assez
empêché. Néanmoins j'eus de la joie d'a-
voir réussi à débarasser toutes les parties,
& même à retourner la tête en dessous,
d'autant plus que j'espérois la tirer sans
peine, & qu'elle suivroit le corps. Mais
au contraire elle me résista, de sorte que
le cou de cet enfant corrompu ayant quitté
comme une corde pourrie au premier é-
fort, la tête en fut séparée & demeura
dedans. Tous les moyens que j'emploiai
sur le champ pour la retirer, furent inuti-
les. Il ne me resta plus de ressource que
dans les forces de la nature, à qui j'avois

V iiiij

312 L A P R A T I Q U E
déjà vu faire des merveilles en de pareilles occasions. En effet les douleurs de cette femme ne cessèrent point qu'elle n'eut expulsé cette tête, comme elle fit deux jours après, à la faveur de quelques remèdes propres à exciter, qu'elle prit en breuvage & autrement. Je n'en ai point connu de meilleurs ni de plus efficaces pour cet effet, que les forts clistères employez avec prudence; aussi me servirent-ils admirablement dans une rencontre qui mérite que j'en fasse le récit. La femme d'un Officier de Monsieur le grand Maître de l'artillerie, grosse de huit mois, eut un travail des plus difficiles que j'aie vu de ma vie. Son enfant présentoit le ventre & les bras fort avancez. Elle d'ailleurs, de la plus mauvaise humeur du monde, (mais tout est pardonnables dans ces états) se faisoit tenir à quatre, encore n'en pouvoit-on venir à bout. Je ne laissai pas de dégager les parties & de les atirer toutes dehors à l'exception de la tête. Mais dans le temps que je voulois donner du relâche à cette femme & en prendre un peu pour moi-même, sans quitter toutefois le corps de l'enfant, qu'un serviteur qui m'avoit embrassé, tenoit par les pieds pour le tirer de droite ligne pendant que je conduirois le reste: elle s'élança brus-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 313
quement & se retira en arrière d'une telle force, que le corps de l'enfant nous demeura dans les mains, & la tête dans la matrice. Je dissimulai ma peine pour n'éfraier personne. L'état des choses demandoit d'une part une prompte expédition, & de l'autre, y mettoit de forts obstacles. L'enfant n'étoit point à terme. Il y avoit perte de sang considérable, qui ne cessa point, même après que la femme fut délivrée de l'arrière-faix, & qui continua jusqu'à l'expulsion du corps étrange. L'étroitesse du passage ne permettoit pas à la main d'agir en liberté. Enfin la tête revétuë de ce limon dont j'ai parlé qui la fairoit glisser incessamment comme le poisson qu'on veut prendre dans l'eau, échappaoit à tous mes éforts. Trois fois j'y portai le crochet pour essaier de m'en servir, trois fois je le tirai sans rien faire, parce que j'y trouvois un péril trop évident. Après donc avoir emploie toute l'industrie d'une longue expérience : comme la personne étoit jeune, replète & forte, je lui fis donner un lavement où l'on mit deux dragmes de sel polichreste, & peu de tems après il lui prit de si pressantes douleurs, que s'étant mise sur le bassin elle y fit un éfort impétueux dans lequel la tête de son enfant sortit avec un bruit

Outre cet inconvénient de la tête qui se sépare du corps, les difficiles opérations des fâcheux travaux ne se font point sans qu'il arrive quelquefois qu'un bras, une jambe, une cuisse, une clavicule, soit luxée ou rompue. La mauvaise humeur de la malade, qui ne donne pas le tems de débarasser les parties confuses & entre-mêlées les unes avec les autres; ses mouvements imprévus & à contre-tems; l'incapacité & la grossièreté de ceux par qui l'on est obligé de se faire aider faute de serviteurs plus entendus; le péril des accidens qui pressent & qui obligent à opérer promtement; & beaucoup d'autres choses peuvent en être la cause, sans même que l'opérateur y ait part ni qu'il le puisse empêcher. Il est quelquefois bien obligé de se déterminer à rompre un bras, une jambe, &c. faute de pouvoir faire mieux. Quand cela m'est arrivé de mon chef ou autrement, je ne m'en suis pas beaucoup mis en peine. J'en ai été quite pour la réduction de la partie rompue, que j'ai pansée soigneusement, & n'y ai touché pour la plupart que trois ou quatre fois. Quand la partie est bien réduite selon les règles de l'anatomie, ces sortes de fractu-

DES ACCOUCHEMENS. Liv. II. 315
res , en des corps tendres & nouveau-
nez , guérissent facilement sans qu'il y pa-
roisse , ni qu'il leur en reste la moindre
incommodeité.

CHAPITRE II.

De l'incision Césarienne.

§. I.

*De la manière dont il faudroit se comporter
dans l'incision Césarienne , supposé qu'on la
pratiquât la mère étant en vie.*

L'Incision Césarienne est d'elle-même une dangereuse & cruelle opération , mais qui l'est bien davantage quand elle est faite par une personne peu instruite de la méthode qu'il y faut garder pour la rendre utile. Cette méthode consiste à savoir faire promptement , sûrement , adroitement & avec le moins de douleur qu'il est possible , une section , qui dans toutes ses dimensions doit être proportionnée au ventre & à la matrice qu'il convient ouvrir , & encore à l'enfant ou à tout autre corps qu'il en faut tirer.

Pour décendre plus dans le détail des choses qu'il y faut observer , considérons

d'abord l'état du sujet & la fin qu'on se propose. Car, ou la mère est morte, & l'enfant vivant: ou celui-ci est mort, & la mère vivante: ou enfin tous deux vivent. Dans le premier, on se propose de sauver la vie de l'ame à l'enfant par l'ouverture de la mère qui vient d'expirer. Dans le second on a en vuë de conserver la vie à la mère par la section au ventre; si l'art ne fournit plus d'autres moyens pour tirer l'enfant, ce qui est rare. Et dans le troisième, où la mère & l'enfant sont vivans, on a pour fin le salut éternel du dernier, ce qu'on obtient mieux incomparablement dans cet état, que non pas lorsqu'on atend à l'extrémité. Je passe sous silence une quatrième rencontre où la mère & l'enfant ne sont plus absolument en vie; car si l'on fait alors une incision à la mère pour la satisfaction des parens, ou pour celle de l'acoucheur, ou enfin pour l'instruction des jeunes matrones: ce n'est plus qu'une ouverture de corps dans laquelle on suit l'ordre de dissection pour la démonstration de la matrice, ou pour quelqu'autre fin semblable.

C'est de l'opération césarienne faite au tems que la mère & l'enfant sont tous deux en vie, dont je prétens principalement parler en ce chapitre. Je dirai en

premier lieu (suposant qu'on la puisse pratiquer) de quelle manière on l'a doit faire : & ensuite, je déclarerai ma pensée sur la question, savoir si on doit pratiquer l'opération césarienne la mère étant encore en vie.

Pour satisfaire au premier chef : je suppose qu'on s'est muni de toutes les choses requises pour faire l'opération, qu'on a pris toutes les mesures nécessaires, comme de faire uriner la malade, & le reste ; & je viens à l'opération même. Je suis du sentiment de nos Auteurs pour le choix qu'ils font du lieu de cette incision en la partie latérale du bas ventre, (droite ou gauche, il n'importe pourvu que l'on réussisse) à trois ou quatre travers de doigt à côté & au dessus de l'ombilic. Il est aussi très-à-propos que la section soit faite en forme d'un croissant lequel commence à paroître, en sorte que les deux pointes se terminent à peu près où les aponévro-*ses* des muscles de l'*abdomen* commencent à s'élargir, pour se joindre à celles du côté opposé & former la ligne blanche. Ce n'est pas sans raison que l'on choisit cette situation & cette figure. Car premierement on s'écarte de la ligne blanche, qui n'é-*tant* que la jonction des aponévro-*ses* des muscles de l'*abdomen*, se reprendroit difficile.

318 LA PRATIQUE
lement si on la comprenoit dans la section; joint qu'on exposeroit la femme au danger d'avoir ensuite quelque hernie ventrale. Secondelement, on évite par ce moyen de couper l'anastomose de la veine mammaire avec l'épigastrique. Troisièmement, cette figure de croissant donne plus de facilité pour la cicatrice & la réunion des parties quant aux chairs. Quatrièmement c'est en un lieu commode pour l'égout des matières dans la supuration de la plaie.

Mais, pour ce qui regarde la manière de faire la section: si j'avois à la pratiquer, je voudrois conduire l'instrument de haut en bas pour couper les tégumens doucement, c'est-à-dire sans précipitation, & sur tout l'orsque j'aprocherois du péritoine, de peur de blesser les intestins. Le péritoine étant découvert, je lui ferois une petite incision en la partie inférieure pour introduire le doigt entre cette membrane & le corps de la matrice; & sur ce doigt je poserois le bistouri ou le ciseau lenticulé, afin de continuer cette incision de bas en haut, gardant la figure & la dimension que j'aurois observée dans l'ouverture des tégumens; & c'est le moyen de ne blesser aucune partie. Alors le corps de la matrice, qui ne se voioit auparavant qu'à travers le péritoine, étant découvert, je relève-

rois les intestins au dessus (s'ils étoient glissez jusques-là , comme il arrive) les couvrant d'un linge chaud ou trempé dans quelque vin aromatique , ou dans de bon vin ordinaire; qu'un serviteur tiendroit jusqu'à la fin de l'opération pour empêcher que l'air n'altérât ces parties. Ensuite je procéderois à l'ouverture du corps de la matrice en sa partie inférieure laquelle est beaucoup moins épaisse que la supérieure , dont l'épaisseur se trouve quelquefois de deux travers de doigt à cause du placenta ; & commençant du bas en haut , je garderois les proportions comme j'aurois fait dans les incisions précédentes , jusqu'à ce que j'eusse pénétré dans la capacité de cette partie ; ce qui se connoît principalement par les vuidanges puantes & noires qui en sortent, si le fétus y a séjourné quelque tems. Suivant cette méthode on ne s'expose point à inciser les membres d'un enfant comme il est arrivé plusieurs fois à des gens manque de connoissance , & d'expérience. La matrice étant ouverte , je tirerois l'enfant de ce cachot sans rien déchirer , & l'ondierois (car c'est la fin principale de l'opération Césarienne:) j'ôterois pareillement tout ce qui pourroit tenir lieu d'étrange. Après quoi ne faisant rien autre chose à la

plaie de la matrice que d'en rapprocher les lèvres, & de remettre cette partie en sa place naturelle, supposé qu'elle en fût déplacée, je refermerois la plaie du ventre par la suture dite gastrorraphie, laissant à la partie déclive une ouverture suffisante pour y mettre une tente grosse, mollette, & assez longue pour l'évacuation des matières durant le pansement, sans qu'elle touche à la matrice. L'embrocation feroit faite par tout le ventre, & les fomentations appliquées selon les degrés d'intempérie & les symptômes qui pourroient survenir; & sur la fin je me servirois de bonnes compresses trempées dans le vin d'absinthe ou dans quelqu'autre vin aromatique: observant le bandage de la serviette, lequel ne feroit que contentif au commencement. Enfin, si l'ouverture de l'orifice interne le permettoit, je ferois doucement de tems en tems des injections détersives par la vulve dans la matrice; laissant les autres circonstances, comme le régime de vivre & les remèdes intérieurement pris, à la conduite d'un sage & habile Médecin.

Toutes les choses que j'observe dans les trois incisions, des tégumens, du péritoine, & de la matrice, font toute l'utilité de l'opération césarienne; & sans empêcher que l'on opére avec promptitude

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 321
de elles apprennent à le faire avec sureté,
elles demandent à la vérité un peu plus
de tems, que si l'on usoit de la précipita-
tion de ceux qui n'en font qu'un article.
Qu'ils se précipitent à la bonne heure,
quand ils travaillent sur un sujet mort,
pour l'extraction d'un corps vivant, qu'ils
coupent *les cinq tégumens, les muscles* de
l'abdomen, & le péritoine, & la matrice
même s'ils veulent, *d'un seul coup de rasoir*
en moins d'un AVE: cette méthode n'est nul-
lement à suivre quand on a la vie de la
mère & l'intégrité de l'enfant à ménager.
Je dis plus. Si j'avois à faire l'extraction
d'un enfant que je croirois vivant, du
ventre de la mère que je saurois certai-
nement être morte, je suivrois une manié-
re toute autre; car n'ayant plus de mesu-
re à garder pour la conservation de la
mère, je ferois mon ouverture au milieu
du ventre de haut en bas, commençant
proche le cartilage xiphoïde & à côté de
la ligne blanche, faisant un demi cercle
à l'endroit de l'ombilic pour continuer
jusqu'au pénis: & là, découvrant le péri-
toine, j'observerois ce que j'ai déjà dit
pour la conservation de l'enfant. Le choix
de cet endroit me paroît plus propre
pour deux raisons. La première, parce
que l'extraction de l'enfant est faite avec

X

322 LA PRATIQUE
plus de diligence : & la seconde , parce que la mère étant morte , les parties du ventre s'afaissent par leur pesanteur , deviennent plus tendues & aident ainsi à l'opérateur , s'écartant comme d'elles-mêmes à mesure que l'on conduit l'instrument pour les séparer.

§. 2.

Si l'on doit pratiquer l'incision césarienne , la mère étant en vie.

Venons maintenant à la question , savoir si l'on doit pratiquer l'opération césarienne , la mère étant encore en vie. Je ne ferai rien ici que donner le récit de ce qui m'arriva comme j'étois sur le point de la traiter. Un ami , pour qui je n'avois rien de secret me vint voir , & m'ayant trouvé sur cette matière : Que faites-vous , me dit-il ? J'en étois , lui dis-je assez froide-ment , sur une question. Quelle question , reprit-il ? sur une petite question , repar- tis-je. J'en voulois demeurer là. Mais s'é- tant saisi de mon écrit , il le lut ; & me le rendant : Il y a long-tems , ajouta-t'il , que je cherçois à décharger mon cœur sur ce point. En voici une occasion trop favora- ble pour la laisser échaper. Monsieur que vous voiez (il me montrroit un homme

d'épée de ses amis qui l'avoit accompagné,
que je n'avois pas l'honneur de connoître,
ce qui m'avoit fait tenir sur la réserve)
sera bien aise de nous entendre dire deux
mots là-dessus. Il est curieux des belles
choses , & entend assez ces matières quoi-
qu'il ne soit pas de la profession. Vous n'en
devez point faire de mistère avec lui. Je
pris la parole aussi-tôt , & m'adressant à
tous les deux : Pour vous , Monsieur , dis-
je au premier , vous me ferez un grand
plaisir de m'aider ici de vos lumières , &
je ne doute point que Monsieur vôtre ami
ne soit parfaitement disposé aussi-bien que
moi à vous entendre ; mais à mon égard
je n'en parlerai devant lui qu'avec crainte.
Vous savez que ce n'est pas mon talent
de faire sur le champ des discours, prin-
cipalement devant les gens qui ont le
goût fin & l'oreille délicate.

Ici l'on se fit des compliments de part &
d'autre; après quoi , j'établis ma question ,
savoir si on devoit pratiquer l'opération
céSarienne la mère étant encore en vie.
Que vous en semble , dis-je à mon ami ?
Après qu'il eut révé un moment : La cho-
se , dit-il , d'abord , spéculativement pri-
se , paroît faisable : mais , si l'on regarde
la pratique ordinaire , elle ne l'est plus ;
c'est-à-dire , qu'on la pourroit , ou même

X ij

qu'on la devroit faire , mais qu'on ne la fait pourtant pas. On y trouve des obstacles comme invincibles , qui font atendre à l'extrémité ; & ce n'est plus le tems de la faire. L'horreur que chacun a pour une opération qui paroît & qui est en effet cruelle , l'amour qu'un mari porte à sa femme , celui que la femme se porte à elle-même , l'espérance dont on se flatte que la nature fera quelque suprême éfort , la crainte que l'operateur a qu'en sauvant l'enfant il ne fasse périr la mère , & (pour tout dire) la peur qu'il a encore d'exposer sa réputation. Car ne déguissons rien, ajoute-t-il , personne n'aime qu'on dise de lui qu'il a le don de tuer métodiquement les gens , & ce renom inquiète d'autant plus un homme d'honneur , qu'il connoît plus évidemment que son procédé , à juger équitablement des choses , est tout charitable & tout juste. Car , si je dis qu'un habile accoucheur peut entreprendre l'incision césarienne sur une femme vivante , je suppose (observez bien , je vous prie , nous dit-il ,) je suppose qu'il voit par les lumières très-certaines d'une expérience consommée que l'enfant est en vie ; qu'il n'y a pas d'autre voie pour assurer son salut éternel ; que la mère périra infailliblement dans peu de tems si l'on ne fait cette in-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 325
cision , & que la faisant au contraire on la mettra du moins entre la mort & la vie. Je vois, dis-je alors , que vous prenez bien la question , & qu'en vous renfermant dans ces circonstances , vous allez au devant de tout ce que la témérité pourroit faire entreprendre sans nécessité à des gens de peu d'expérience. Mais croiez-vous qu'une telle occasion se présente souvent ? Un Auteur qui a écrit de nos jours vous diroit , que cela *sembleroit excusable* , si on le faisoit pour mettre au jour un second *Scipion l'Africain*. Je fais de qui vous me parlez , reprit-il en souriant : il y a long-tems que j'ai répondu à cela , que quand un enfant vient au monde nous ignorons s'il est destiné pour monter sur le trône , ou pour ramper dans la poussière , que tel s'est vu le rebut du monde par sa naissance , que sa fortune & sa valeur ont rendu la terreur des Empires.

Là le Gentil-homme , qui nous avoit écouté avec autant de tranquilité qu'il y avoit paru prendre de plaisir , aplaudit au discours de son ami , & l'assaisonna fort à propos de quelques traits de l'histoire dont il me parut assez faire son étude. Nôtre ami voiant qu'on avoit goûté sa morale , crut la pouvoir pousser plus loin. Ainsi , sans m'arrêter à ses considérations humai-

X iiij

nes, on fait, poursuivit il, que l'ame du dernier des hommes est aussi précieuse aux yeux de Dieu, que celle du premier Conquérant quand il s'agit de la tirer du néant de son péché pour la faire vivre à la grace & au salut éternel; & que dans l'ordre du Christianisme, donner certainement un nouveau citoyen au Ciel est beaucoup plus que de donner simplement un maître à l'Univers.

Vous parlez en Prédicateur, lui dis-je. Mais, puis que vous nous avez jeté sur la morale & sur l'importance du baptême, qui semble aussi d'ailleurs faire assez la matière & le fond de notre question; trouvez bon que l'Auteur dont j'ai déjà parlé vous réponde, qu'il n'est pas besoin d'en venir à l'incision césarienne pour sauver un enfant, & qu'il n'y a pas d'occasion où l'on ne puisse bien donner le baptême à l'enfant durant qu'il est encore au ventre de la mère, étant facile de porter de l'eau nette par le moyen du canon d'une seringue jusques sur quelque partie de son corps. Vous savez plus que vous ne dites, reprit-il aussi-tôt: mais sans rechercher si l'on peut toujours porter ainsi de l'eau sur l'enfant, ce raisonnement ne subsistera guère si nous considérons que cette manière de baptiser n'est pas bien reçue, qu'elle est nou-

velle, & que la vérité d'un tel baptême n'est tout au plus que probable. Or la probabilité n'est point le refuge des personnes sages : sur tout quand il y va du salut des aures. Ils ne prennent un parti douzeux, que lors qu'il n'y en a plus de certain à prendre. Le prix d'une ame est si grand, que je ne sais si pouvant assurer son éternité bien heureuse d'une manière, on peut la risquer par une autre moins sûre sous prétexte qu'elle est reçue de quelques personnes. Vous êtes surpris de me voir ainsi vous parler en Théologien. N'en soiez point trop étonné : j'ai pris plaisir à me faire instruire là-dessus.

Si cela est, lui répliquai-je, faites-moi la grace de me résoudre une autre difficulté qui vient ici fort à propos. Ou vous croiez qu'on doit préférer l'enfant à la mère & la lui sacrifier, ou bien il faut que vous croyiez que l'opération césarienne *ne tue pas nécessairement la mère pour sauver l'enfant.* Il ne me donna pas le tems d'achever mon raisonnement ; & prenant feu tout-d'un-coup : Non, dit-il, je n'en crois pas absolument mortelle ; & je ne vois pas qu'on ait juste sujet de traiter du nom d'imposteurs ceux qui sont dans cette opinion. En effet une opération n'est absolument mortelle que quand elle blesse une partie

X iiiij

qui n'est jamais blessée qu'à mort. Or cela ne se peut point dire de la matrice. L'expérience nous a fait voir plusieurs fois des femmes en qui cette partie a été déchirée aussi-bien que la vescie & le rectum, qui n'ont pas laissé de vivre plusieurs années après cela. Et je me souviens que vous-même , ajouta-t'il se tournant vers moi , m'avez fait autrefois le récit de choses semblables. Je compris qu'il vouloit parler principalement de Madame Gervaisot, dont je d'écris l'histoire au chapitre de la tête enclavée , où , ceux qui la liront, pourront voir que le corps de la matrice & celui de la vescie furent effectivement coupez à y passer trois à quatre travers de doigt , sans parler du reste du mauvais état où je trouvai cette femme , qui n'a pas l'aisé de vivre plus de dix ans après. Mais aussi je me crus obligé de lui faire observer , qu'il y avoit une grande différence à faire , entre une plaie qui n'avoit point vu le jour & dont la nature comme renfermée au dedans d'elle-même opéroit secrètement la guérison , & une autre exposée aux injures de l'air , faite exprés par le fer & avec violence , qu'on réitéroit presqu'autant de fois qu'on y travailloit pour la guérir. Que cette matrice déchirée de la longueur du doigt , n'avoit

rien qui dût être comparé avec l'ouverture qu'il en faut faire pour tirer un gros enfant, que sa seule grosseur retient souvent au passage. Qu'au reste cette ouverture de la matrice ne faisoit qu'une partie de l'incision Césarienne ; qu'elle supposoit la section des tégumens & du péritoine ; où la durée de l'opération, la sensibilité des parties, la continuité de la douleur, l'effusion du sang, la déperdition des esprits, tout conspire en même tems contre la vie. En faut-il davantage, lui dis-je, à des personnes qui savent la construction du corps humain & qui peuvent mieux juger jusqu'où peut aller la douleur, pour les faire frémir de la seule idée. Je coupe aussi ardemment qu'un autre, continuai-je, & vous le savez : mais j'avouë que ce point me fait horreur.

Il vit bien que je le batois en ruine de ce côté-là ; c'est pourquoi l'ayant abandonné sans vouloir toutefois se rendre, il fit un dernier effort ; & après avoir comme ramassé dans son esprit ce qui lui restoit pour la défense de son parti. Si, dit-il, une Reine d'Angleterre selon le récit que M. Mauriceau lui-même en fait, vécut douze jours après l'opération césarienne, une autre n'en pourra-t-elle pas vivre autant & plus. Qui fait si cette Reine n'étoit

point d'une complexion délicate, comme la plûpart des femmes de qualité? Qui fait si cette opération ne fut point faite à l'extrémité suivant la coutume? Qui osera dire qu'on la fit avec autant de perfection qu'on la feroit aujourd'hui? Enfin qui pourra soutenir qu'une opération à laquelle on survit plus ou moins, soit absolument mortelle? Que si pour la qualifier telle, on se fonde sur ce qu'elle est dangereuse & cruelle, combien trouverons-nous d'opérations de cette sorte, auxquelles on ne craint point d'exposer les malades, plutôt que de les laisser périr? L'ouverture de la vescie pour l'extraction de quelque grosse pierre, le trépan & beaucoup d'autres se font-elles sans danger, sans douleur, sans cruauté? Si pour exécuter ces opérations on atendoit les derniers momens où le malade n'a plus ni force ni vigueur, je doute qu'il en réchappât aucun. Seroient-elles pour cela nécessairement mortelles? Il en faut dire autant de l'opération césarienne. Si toutes les femmes qui l'ont soufferte, en sont mortes (ce qui n'est pas évidemment vrai) ça été faute d'y observer les circonstances les plus importantes. Car on ne la doit entreprendre que sur de bons sujets & d'une complexion robuste. On doit aussi prendre garde que le

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 331
bon air, la santé des parties, & les autres choses qui contribuent davantage à la guérison des grandes plaies, s'y rencontrent autant qu'il est possible. Enfin c'est un abus d'attendre à l'extrême, lorsqu'une femme n'a plus de forces; car en ce cas je tombe d'accord qu'il est comme impossible de supporter ce choc sans succomber. Vous me direz qu'on ne doit desespérer des efforts de la nature, que quand elle est réduite dans la dernière impuissance. Mais je réponds à cela par ce qui a été supposé plus haut, que l'accoucheur soit habile, & que par les lumières d'une longue expérience il juge, soit à cause de l'énorme grossesse du fœtus ou de quelque autre corps, soit à cause de l'étroitesse extrême du passage & de l'impossibilité de le dilater suffisamment, soit pour d'autres raisons solides, que les forces de la nature sont & seront inutiles pour l'expulsion de l'enfant par les voies ordinaires. Les gens qui ont de la pratique savent assez que cette supposition n'est pas impossible. Il s'arrêta tout court en cet endroit, puis voyant que je ne lui repliquais rien: comme s'il eût gagné la victoire, il ne songea plus qu'à conclure en sa faveur, ajoutant d'un air & d'un ton radouci, comme pour modifier son opinion, qu'il nous prioit d'observer deux

chooses. La première, dit-il, que comme il est rare qu'on manque de moyens pour tirer un enfant par la voie naturelle, soit d'une façon, soit d'une autre: rarement aussi se trouve-t-il d'occasion pour faire la section césarienne en la manière que je dis; à moins qu'on ne voulût prendre pour un suffisant motif l'importance que j'ai fait voir qu'il y a d'assurer le salut de l'enfant par un baptême infaillible, plutôt que de le risquer par un dont la validité n'est que probable. La seconde, qu'un accoucheur, quelque savant qu'il soit dans la Théorie, ne doit point présumer de faire ainsi cette opération, s'il n'a suffisamment de pratique pour juger en bonne foi & solidement qu'il n'y a plus d'autre chemin à prendre, & qu'atendant plus tard il n'attendroit que la mort. Au reste, ajouta-il comme pour finir, je ne prétendrois pas familiariser l'usage de cette opération: mais je ne voudrois pas non plus soutenir qu'il soit impossible de la faire avec succès, ni traiter d'imposture ce que quelques Auteurs en ont dit dans une bonne intention. On se sert heureusement aujourd'hui de beaucoup de choses, contre lesquelles on s'est prodigieusement déchaîné dans l'abord, & lorsqu'on les emploioit avec moins de connoissance & de réuss-

Il nous avoit représenté tout cela avec
chaleur, comme un homme qui avoit sur
le cœur qu'on traitât d'imposture un opi-
nion pour laquelle il paroifsoit avoir du
tendre. Je ne voulus point ouvertement
lui contredire davantage. J'étois aussi bien
aise d'ailleurs de lui faire connoître que
je n'étois pas de son avis. Ainsi pour le
ménager, vous m'avez presque persuadé,
lui dis-je, que l'opération césarienne pour-
roit être utilement pratiquée par les ha-
biles dans les circonstances dont vous ve-
nez de parler ; je vous avouë que j'ai eu
autrefois la pensée comme vous, qu'elle
réussiroit peut-être si on l'a faisoit dans un
bon corps, bien constitué, en bon air, &
avant qu'il fût destitué de force, mais a-
près tout, plus je l'ai envisagée de près,
& plus je m'en suis éloigné. Je n'ai jamais
voulu l'entreprendre sur un corps vivant.
Je vous dirai ingénûment qu'au commen-
cement que je pratiquois, il m'arriva d'ê-
tre mandé à la porte S. Martin pour la
faire à une jeune femme grosse à terme
d'un puissant enfant. Un nombre de voi-
sines que j'y trouvai m'en pressèrent fort,

m'assurant qu'elle étoit expirée. Je le crus aussi comme elles. Car lui ayant fait mettre un miroir sur le visage , il n'y parut aucun souffle de vie , & déjà je n'avois trouvé nul mouvement sur la région du cœur , y ayant porté la main pour m'en assurer. Mais soit que la distance qui se trouve d'ordinaire en l'agonie entre les soupirs ou les mouvemens de diastole & de sistole , aida à me tromper dans ce commun trouble , soit que Dieu permît que je les en crus aussi trop aisément pour m'apprendre à ne donner pas une autre fois tête baissée dans la volonté de telles gens sous un prétexte de charité mal concertée: il est certain que portant l'instrument pour faire mon incision , cette femme fit un tressaillement accompagné de grincement de dents & de remuent de lèvres dont j'eus une si grande fraieur , que je pris dès lors la résolution de ne l'entreprendre jamais qu'à coup sûr. Quelques jours après un Médecin de mes amis m'ayant voulu persuader de la faire à la femme d'un Couvreur demeurant rue Philippot , je le refusai. Il en murmura fort , jusqu'à me menacer de se plaindre hautement de moi & de la faire exécuter par un autre ; parce , disoit-il , que ne les pouvant sauver tous deux , il falloit hazarder la mère

pour sauver au moins l'enfant. Enfin me trouvant poussé à bout , il m'échapa de lui dire que s'il en vouloit être le bourreau , je n'étois pas homme à lui servir de valet. En éfet je prévoiois bien qu'elle périssoit infailliblement entre mes mains. Depuis , j'ai eu la curiosité de m'entretenir à fond de cette matière avec mes anciens confrères : tous m'ont assuré n'avoir jamais ni fait ni vu faire cette opération autrement que sur des femmes déjà mortes , à dessein seulement de faire avoir la vie de la grace à leur enfans. Comme je vis qu'il m'écoutoit avec atention : Je fais bien , continuai-je , qu'il s'est trouvé certaines gueuses , lesquelles alant de boutique en boutique pour excroquer quelque monnoie , ont surpris les plus crédules d'entre nous , & leur ont fait passer les cicatrices de quelque abcés ou tumeur exiturale de grandeur , de figure , & de situation propre à cela , pour des restes de l'incision Césarienne. C'est peut-être de-là , dit notre Gentil-homme qui parlait peu , & dont j'avois admiré la patience à nous entendre , qu'un certain opérateur pour donner dés son évenement du relief à sa réputation prit occasion de l'entreprendre il y a quelques années , sur une femme de la Paroisse S. ** qui avoit , dit-

on, bon apetit & le perdit en peu de tems;
A cet endroit de son discours mon ami
me parut surpris; & l'interrompant brus-
quement: Quoi, dit-il elle en mourut;
Oui, répliqua l'autre, elle en mourut, &
promtement.

Ce nouveau fait aloit prolonger l'en-
tretien quand on vint me demander pour
une afaire pressée. Ils virent bien qu'il fal-
loit couper court, & que je n'étois plus à
moi. Nous fimes en deux mots nos remer-
cimens & nos excuses au Gentil-homme
qui s'étoit si long-tems captivé pour l'a-
mour de nous, & nous séparâmes chacun
de nôtre côté. Depuis, à la première oca-
sion de loisir que j'eus, je mis nôtre en-
tretien sur le papier dans les meilleurs ter-
mes que je pus. Le Lecteur en tirera la
conséquence qu'il lui plaira.

Au reste, pour conclure: mon senti-
ment est de ne point hazarder l'opération
Césarienne sur une femme encore vivan-
te. Je ne l'ai point faite, je n'ai pas envie
de commancer. Fraie le chemin qui vou-
dra, je n'y veux marcher que sur les pas
d'un autre qui en soit honorablement
sorti.

CHAP.

C H A P I T R E III.

De la tête retenue, simplement prise, ou enclavée au passage.

Bien que la tête de l'enfant vienne la première, l'accouchement ne laisse pas d'être des plus laborieux, quand la tête est retenue, arrêtée, prise, enclavée au passage. Il y a dans cet accident du plus ou du moins. La tête ne peut être enclavée ou prise au passage, qu'elle n'y soit retenue & arrêtée : mais elle y peut être simplement retenue ou arrêtée, sans qu'elle y soit pour cela ni prise, ni enclavée. Ainsi la tête y est simplement retenue ou arrêtée, quand par exemple elle a la liberté de s'avancer vers le passage étroit & de s'en retirer, bien qu'elle n'ait pas celle de sortir, comme il se voit au chapitre 1. de ce livre §. 6. ou bien lorsque le cordon se trouve entortillé au tour du col, &c. On peut concevoir qu'elle y est seulement prise, quand elle n'est que médiocrement engagée dans le détroit. Mais on l'appelle proprement une tête enclavée dans le passage, quand elle y demeure étroitement prise & serrée entre

Y

l'os pubis & l'os sacrum , sans avancer ni reculer , & sans qu'on y puisse presque porter d'instrument. La tête simplement retenuë au passage court risque d'y être prise & engagée ; & quand elle y est engagée , c'est un grand acheminement pour s'y enclaver. Cet accident vient ou de la figure de cette partie , comme quand elle est trop grosse , quarrée , pointuë , aplatie , monstrueuse ; ou de la situation , comme quand elle est de côté ou de travers.

Dans ces occasions où la tête tient le passage , le travail est plus ou moins dangereux & pénible , selon les degrés de l'engagement de cette partie. Tous n'y suivent pas dans l'opération une même méthode. On en voit qui entreprennent avec témérité , qui travaillent avec cruauté , qui achèvent sans utilité. D'autres font à la vérité de grandes entreprises ; mais les font prudemment , les conduisent doucement & les finissent pour l'ordinaire avec fruit. Il en est des troisièmes , qui n'ont pas le courage d'entreprendre , peut-être parce qu'ils ne sont pas capables d'exécuter : dignes d'être épargnez , si , contents de ne rien entreprendre , ils ne blâmoient ni ne décrioient pas ceux qui entreprennent à leur refus , & qui le font

La conduite des premiers n'est nullement à suivre. La voici. Ils s'imaginent dans la situation où nous supposons l'enfant, ayant sa tête au passage, qu'il ne s'agit que de rompre d'abord tout obstacle & de porter violemment la main dans la matrice, pour y chercher les pieds de l'enfant ; ce qu'ils font : & les ayant trouvez, ils les amènent à eux & tirent de toutes leurs forces à diverses reprises, & sans aucun éfet. Et alors ils sont contraints d'abandonner leurs beaux exploits à la nature, comme si elle étoit capable de s'aider après l'avoir dépouillée de ses forces, après avoir fait mourir l'enfant, après avoir épuisé la mère & l'avoir mise en état de ne traîner le reste de ses jours qu'une languissante vie ; car ce sont les plus communs éfets de ces éforts extraordinaires & du bon traitement que la matrice & les parties voisines en reçoivent. Les histoires suivantes prouveront ce que je dis. Un Boucher de la rue S. Denis m'apella pour secourir sa femme le quatrième jour de son travail, mais trop tard. On avoit exercé sur elle beaucoup d'inhumanité. Je la vis destituée de forces & prête d'expirer ; ce qui fit que je ne m'explai point à recevoir l'opprobre qui n'étoit dû qu'à ceux qui l'avoient

Y ij

ainsi réduite. J'atendis seulement sa mort, qui fut peu de tems après mon arrivée. Je l'ouvris en présence de plusieurs particuliers & de sa sage-femme, assez entendue dans sa profession. Je voulus non-seulement voir ce qui s'étoit passé, mais encore en observer toutes les circonstances qui pourroient dans l'avenir m'être utiles aussi-bien qu'à d'autres, lorsqu'il s'agiroit d'opérer dans une semblable rencontre. Je fis donc ce qui suit. Je commençai mon incision à la manière ordinaire au milieu du ventre, le long de la ligne blanche, au dessus & au dessous de l'ombilic, observant la consistance de la matrice à proportion de l'état de la grossesse, d'autant qu'elle est beaucoup plus épaisse en la partie supérieure qui est son fond à cause du placenta lequel y est attaché, que non pas à l'inférieure. Je trouvai l'enfant assez gros, de couleur livide, prêt à se corrompre, dans sa posture naturelle à l'exception toutefois des jambes, lesquelles étoient l'une deçà, l'autre delà. Il y en avoit une rompuë en la cuisse. Je la levai en haut & hors de la matrice, afin de pouvoir en tirant dégager la tête de cet enfant fort avancée & enclavée dans le passage, entre l'os sacrum & l'os pubis; & avant que de détacher

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 34^e
le délivre du parois & fond de la matrice,
nous remarquâmes l'un & l'autre rompu
& déchiré à y passer le point. Et c'est la
fin de notre première histoire.

La seconde est de la femme d'un Mar-
chand de vin appellé M. Gervaiso, qui de-
meuroit ruë de la Tixerandrie à l'Hôtel
des Coquilles, lorsque je fus pour la se-
courir. Elle étoit âgée d'environ trente
ans, grosse de son premier enfant & à ter-
me préfix. Elle me parut dans un état tres-
pitoiable. Car elle étoit exposée depuis
six jours à des tourmens dont il sera faci-
le de juger par la suite de ce discours. Son
enfant, bien qu'il se présentât dans la
posture naturelle, demeura pris au passa-
ge. Plusieurs y furent mandez & y tra-
vaillèrent sans succès. Quelques portions
des os du crâne furent arrachées, les bras,
les jambes, & les cuisses partie simplement
rompus & partie séparez du corps. De
sorte qu'ils furent contraints d'abandon-
ner cette femme dans la crainte qu'elle
ne mourût entre leurs mains. Ainsi pour
tout partage ils me laissèrent la face, quel-
ques restes des os du crânes, & le tronc.
J'examinaï les circonstances avant que de
rien entreprendre, & j'en fis mon pro-
nostic en présence de Monsieur Moreau
Médecin, & du mari de la malade. Je leur

Y iij

342 LA PRATIQUE
exposai comment j'avois trouvé les cuif-
ses & les parties basses de la matrice
contuses, noires, tuméfiées, ou cangré-
nées, la partie du vagin ou de son col
coupée à y passer deux travers de doigt
du côté du rectum; & comment, lorsqu'il
me fallut porter la main dans la capacité
de la matrice & la tourner en divers en-
droits, pour reconnoître l'état & la dis-
position des membres restez de ce petit
cadavre, comment, dis-je, j'avois remar-
qué que le corps de cette partie aussi bien
que celui de la vescie, étoit pareillement
coupé à y passer trois à quatre travers de
doigt; Qu'il sembloit que ces deux ou-
vertures avoient été principalement cau-
sées par les pointes & aspéritez des os
du crâne restez des autres parties, qui à
force d'être tournez de toute part avoient
tranché ou déchiré ces endroits. D'où il
me fut aisé de conclure qu'encore que cet-
te femme revint en convalescence (com-
me elle y revint en éfet en six semaines de
tems par le grand soin que nous en eûmes
Monsieur Moreau son Médecin, & moi) elle
demeureroit néanmoins estropiée toute sa
vie par l'écoulement continual & involon-
taire de ses excrémens. Après leur avoir
fait ce récit, je tirai de leur consentement
ce petit cadavre mutilé, par les voies

que la pratique me suggéra sur le champ.
Avoir ces tristes éfets, n'avoûra-t-on pas
que la manière d'opérer qui les cause est
bien cruelle?

La vraie méthode qui tient le juste mi-
lieu entre les excés oposez de témérité
& de foiblesse, & de ceux qui ont le cou-
rage pour entreprendre & l'expérience
pour exécuter à propos ce qu'ils entre-
prennent; & les grans avantages dont leur
procédé est suivi, font bien voir qu'il est à
préférer aux deux autres. Je me réserve à le
justifier dans la suite, & me contente à pre-
sent de déclarer en quoi il consiste. C'est
à rechercher d'adord toutes les voies de
la douceur, à prendre conseil avec le Mé-
decin (si les lieux & la commodité le per-
mettent) des remèdes dont il convient se
servir; à user de ceux qui ont la faculté
de vider la plénitude, d'humecter &
rafraîchir, d'impulser, fortifier, disten-
dre, ouvrir, relâcher & adoucir. Tels sont
les lavemens, saignées, potions, linimens,
bains & fomentations émollientes. Si,
après avoir emploie ces moyens, la mala-
de n'acouche point: il faut tâcher de la
faire mettre en état de grace. Ces pré-
cautions ainsi prises, & le tems que la
prudence juge le plus propre pour opé-
rer; étant arrivé: on doit selon ce même

Y iiiij

344 LA PRATIQUE
procédé s'appliquer à l'opération. Et quand
il n'est pas possible de marcher par le che-
min de la douceur, il faut suivre celui de
la rigueur, mais de la rigueur la plus uti-
le, & pour ainsi dire la plus douce. On
couche donc la malade sur le dos dans
la situation acoutumée ; mais, comme elle
n'est pas toujours la plus commode & la
moins périlleuse dans le travail dont je
parle, sur tout pour les femmes qui sont
plus ferrées que les autres : on se sert de
celle qui suit. On fait tourner la ma-
lade sur le ventre apuée sur les genoux,
les fesses élevées & les cuisses médiocre-
ment écartées & soutenuës, observant de
plus qu'elle ait la respiration libre, & que
les mamelles ne soient point froissées. En-
suite, on introduit d'une main le crochet,
que l'on porte en la partie de la tête qu'on
juge la plus solide afin qu'il ne quite point
lorsqu'il s'agit de tirer tantôt en haut,
tantôt en bas, à droite, ou à gauche : mais
le meilleur est de tirer tout en un coup
autant qu'il se peut faire, pendant que
l'autre main aide à dégager la partie la
plus engagée de la tête, comme nous a-
vons dit amplement au chapitre 1. §. 6 en
parlant de la convulsion survenuë à la
femme enceinte, dans la description du
fait particulier qu'il contient & qui vient

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 345
encore parfaitement bien à notre sujet.
L'enfant étant sorti, on délivre la mère
dans la même posture où elle a été acou-
chée, ou bien on lui fait prendre la
situation ordinaire si l'état des choses le
permet, & qu'il n'y ait point de danger.
Enfin l'opération faite, on laisse la malade
en repos sans la remuer que le moins
qu'il est possible, de crainte que la perte
de sang ne survienne : on coule sous elle
quelque linge sec après qu'elle est déli-
vrée. On prend un autre linge qui n'ait
ni coutures ni ourlets : on le plie en dou-
ble, d'une grandeur suffisante : on le trempe
chaudement dans un liniment composé
d'une once d'huile d'amende douces, d'une
demie once d'huile de mille-pertuis & du
jaune d'un œuf bien frais délaiez ensem-
ble, & on l'introduit doucement par le mi-
lieu de la vulve le plus avant qu'on peut,
afin de renverser chaque chef de part &
d'autre sur les bords de cette partie. On ne
donne aucun aliment à la malade qu'une
grande heure après, si ce n'est quelques
fortifiants. On ne la bande point que les
premiers jours ne soient passez, & que les
accidens (s'il en est survenu) ne soient
apaissez. Voila de quelle méthode on se
sert, quand la douceur n'a plus de lieu,
pour tirer un enfant dont la tête est for-

346 LA PRATIQUE
tement prise ou enclavée au passage,
pour lui procurer la grace du saint Baptême,
& pour sauver la vie de sa mère. Pour
moi, je suis du nombre de ceux qui la
mettent en pratique, & parce qu'elle a
souvent toute la réussite que l'on peut sou-
haiter & que les autres n'ont point, j'estime
qu'on lui doit donner la préférence.

En l'année 1670. Monsieur Ferrière Pro-
cureur de la Cour demeurant ruë S. Mar-
tin, me fit venir chez lui. Mademoiselle
son épouse, femme de basse taille & re-
plète, étoit en travail d'un premier en-
fant fort gros & à terme, lequel bien qu'il
se présentât dans une posture naturelle,
ne fut pas si tôt arrivé au couronnement
qu'elle entra dans de fortes convulsions qui
augmentérent de plus en plus à mesure
que la tête s'avancoit, en sorte que cette
Damoiselle perdit tous les sens durant
l'espace de douze heures, avant même
que les eaux fussent formées. Elles s'é-
coulèrent après ce tems; & l'espérance
que l'on avoit que l'enfant les suivroit,
fut absolument vaine. En éfet sa tête
demeura enclavée au passage, & n'en
put naturellement sortir. La Demoiselle
fut réduite à ce point qu'il ne lui restoit
pour ainsi dire qu'un souffle de vie. Son
pouls presque éteint ne se faisoit plus que

foiblement sentir au haut du bras. En un mot elle étoit si bas, que je n'eusse jamais entrepris de la soulager, si Monsieur Germain son Médecin & Monsieur de Lurie l'aîné son Chirurgien n'eussent poussé la charité qu'ils avoient pour elle jusqu'à me contraindre de le faire. Je cédaï donc à leurs sollicitations, & connoissant que l'enfant étoit vivant par les signes que nous avons décrits ailleurs, je ne perdis point de tems. Je lui mis le crochet en l'oreille droite & le tirai de la sorte. Il vécut deux jours, & sa blessure fut si secrète, quelle seroit encore cachée si je n'en faisois aujourd'hui publiquement l'aveu en cet endroit. Mademoiselle Ferrière eut le bonheur d'en revenir. Elle reprit ses sens peu à peu, aujourd'hui l'un demain l'autre; & bien que jusqu'au moment de sa délivrance elle eût eu tous les accidens excepté la perte de sang: non seulement ils se retirerent tous après l'opération, mais même elle ne fut suivie d'aucun autre. Je l'ai accouchée plusieurs fois depuis.

En presence de Monsieur l'Evêque mon confrère, de Monsieur son gendre, & de Madame Ardon sage-femme, qui eurent la charité de me servir d'aide, j'acouchai & délivrai de son premier enfant la femme d'un Marchand fripier nommé Bénard

demeurant ruë de la grande Friperie. Elle étoit depuis vingt-quatre heures dans les convulsions quand j'y allai. Son enfant se trouva mort & à demi corrompu. Je le tirai avec l'instrument. Elle recouvrira bientôt une santé parfaite & prit mieux ses mesures pour l'avenir. Dirai-je qu'elle avoit été abandonnée d'un homme dont le nom a fait grand bruit & de plusieurs de ses disciples, qui emploierent beaucoup de spécieux prétextes pour gagner l'esprit de la mère & m'empêcher de sauver la vie à sa fille, se récriant contre ma méthode, & s'éforçant par leurs vains discours de sauver leur réputation aux dépens de la mienne.

J'usai encore de cette méthode pour soulager la femme d'un Marchand de chevaux ruë du petit-Uleu, que je tirai des convulsions, & dont l'enfant vécut quatre jours.

Mademoiselle G. étant en travail de son premier, l'on m'envoya querir pour avoir mon avis. Je trouvai un enfant fort gros pris au passage, qui commençoit à se corrompre. J'examinai les accidens de la mère. Je fis un fidèle récit du tout à Monsieur M. Docteur en Médecine. J'établis mon pronostic, qui fut appuyé de son avis conforme au sentiment que j'avois de la

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 349
chose. Après quoi je m'en revins chez moi. Le lendemain avant le jour on me vient querir derechef. J'y retourne, & voiant que la malade d'ailleurs n'avoit tout au plus (suivant les règles de l'expérience) que deux heures encore à vivre, j'entrepris l'opération. J'appliquai mon crocheton l'œil gauche de l'enfant & le tirai. J'étois à la vérité comme certain de sa mort; mais supposé même qu'il eût été vivant, vu l'extrémité du péril, je n'aurois pas laissé de passer outre, sinon qu'au lieu de choisir l'œil pour y introduire l'instrument, j'eusse peut-être choisi l'oreille. Quoi qu'il en soit, je tirai ce cadavre; & le passage étoit à peine ouvert par sa force, qu'il s'écoula quantité de vuidanges si puantes, qu'elles faillirent à m'infecter. La Demoiselle sortit aussi-tôt des extravagances où cette pourriture l'avoit portée avant son écoulement, & les premières paroles de sa bouche qui me dit qu'elle se portoit mieux, & que je prisse courage, m'en donnèrent en effet malgré cette infection pour ce qui me restoit à faire. Je mis ordre à tout. Elle revint doucement, reprit son entière santé de même, & elle m'a fait travailler plusieurs fois depuis avec moins de danger pour elle, & plus de facilité pour moi.

Toutes ces sortes d'opérations (je les regarde entre les mains de mes confrères aussi bien qu'entre les miennes) sont comme autant de résurrections visibles que Dieu opère tous les jours par ceux qu'il lui plaît de choisir, de conduire, & d'éclairer pour ce sujet. Elles méritent d'être mises au nombre de ces choses, qui bien qu'elles semblent se faire selon le cours ordinaire de la nature, tiennent en quelque sorte du miracle. En effet j'ai vu plusieurs fois des enfans sur le point d'être privés de la veue de Dieu pour toujours, à qui un tour de main favorable à ouvert le passage à une bien-heureuse éternité. Je ne dis ceci qu'en passant, & pour rapporter tout le succès de mes actions à son véritable auteur.

Il me reste à faire l'apologie de mon procédé avec autant de modestie & de vérité, qu'il me sera possible. C'est contre ce genre de personnes qui n'ont pas le courage de faire l'opération dont il s'agit. Ainsi, quand il leur arrive d'être appellés à quelque travail où l'enfant est pris au passage, la mère dans les convulsions, & tous les deux en un extrême danger de leur vie : ils les laissent plutôt périr, que d'essayer de les sauver par la voie que j'ai décrite. Or je voudrois leur demander

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 351
d'où vient qu'ils n'osent entreprendre l'opération du crochet. Car c'est ou parce qu'ils s'en jugent incapables, ou parce qu'elle a dans soi quelque chose qui doit absolument les empêcher de la pratiquer. S'ils prennent leur incapacité pour excuse; pourquoi se récrier si fort contre cette opération? pourquoi se déchaîner contre ceux qui la font avec succès? si au contraire ils s'estiment capables de la faire: qu'ils nous marquent du moins ce qui le leur fait éviter? Elle est cruelle, diront-ils: elle est contraire à notre religion. Et voilà les raisons apparentes dont ils se servent pour surprendre la credulité du vulgaire. Mais je réponds à ces deux chefs. Au premier: je dis, que la plupart des opérations de Chirurgie sont cruelles dans la manière dont elles se font; on ne laisse pourtant pas de les mettre tous les jours en pratique, parce que la santé ou la vie, soit de l'ame, soit du corps qu'on se propose pour fin, est le digne prix du sang qu'on y répand, & des douleurs qu'elles font souffrir. La fin de l'opération du crochet est la vie de la mère, & le salut éternel de l'enfant. L'expérience fait voir qu'on obtient souvent l'un & l'autre. Donc quelque cruelle que cette opération paroisse aux yeux du monde, un Chirurgien

ne doit pas pour cela s'exempter de la faire quand le devoir de sa profession l'y oblige. Et si c'est une cruauté de sauver une femme par la douleur & le sang, que n'est-ce point de la laisser périr de peur de la faire souffrir ? Si c'est une cruauté d'exposer un enfant au danger de perdre la vie du corps pour lui donner celle de l'ame, que n'est-ce point de lui pouvoir procurer celle-ci & de permettre néanmoins qu'il perde l'une & l'autre à nos yeux ?

J'ajoute que l'opération du crochet n'est point contraire à la Religion. Car cette prétendue contrariété s'y peut seulement rencontrer par rapport à la mère ou à l'enfant. Elle n'y est point par rapport à la mère, parce que cette opération ne tend qu'à lui conserver la vie, & l'expose bien moins que beaucoup d'autres que nous ne laissons pas de pratiquer en toute seureté de conscience. Il reste donc qu'elle y soit par rapport à l'enfant ; & dans l'enfant nous considérons la vie du corps & la vie de l'ame. Si une opération est contraire au Christianisme, ce ne peut être qu'à proportion qu'elle atente sur l'une ou sur l'autre de ces deux vies. D'où il s'ensuit, que quand un enfant les a perdu toutes deux avant que l'acoucheur arrive, & qu'il

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 353
qu'il en peut être assuré : il n'y a plus de mesure à garder pour lui, ni de difficulté de faire l'opération dont nous parlons. Cependant c'est en ces rencontres là même que nos ennemis la condamnent. Ils s'en croient capables, ils le peuvent, ils le doivent, mais par malheur ils n'en veulent rien faire. C'est ce qu'on voit clairement dans l'histoire de M^e Bénard, que j'ai rapportée en ce chapitre, pag. 347.

Supposons maintenant que l'enfant ait vie. Alors je raisonne de la sorte. Si exposer la vie du corps pour procurer une éternité de bonheur à l'âme est une chose opposée à la Religion, je tombe d'accord que l'opération du crochet y est contraire, car elle fait ordinairement une plaie à la tête, dont il est rare, ou comme naturellement impossible que l'enfant guérisse. Mais c'est une question encore indécise. Les sentimens sont partagez ; & tant que l'Eglise ne déterminera rien de précis là-dessus, un accoucheur expérimenté dans son art aura le choix ; & tant qu'il aura le choix, il est incontestable qu'il fera toujours mieux de tirer l'enfant avec le crochet, lui pouvant procurer le baptême par ce moyen, que non pas de souffrir qu'il périsse à ses yeux, en état de damnation.

Z

Je viens à la vie de l'ame , qui est sans doute la plus précieuse , & qu'on n'obtient que par le Baptême. C'est pourquoi je dis qu'une opération qui suppose ce sacrement déjà receu quant à son essence , ou qui tend à le faire recevoir ne détruit point la vie de l'ame. L'opération dont il s'agit suppose le baptême déjà receu , (au moins probablement) quant à son essence lorsque l'enfant peut être ondoié ; car on ne fait qu'après avoir pris cette précaution , si l'état des choses le permet. Elle tend à le faire recevoir dans ceux qu'il n'est pas possible d'ondoier auparavant ; & elle y tend même avec beaucoup de certitude lorsqu'elle est faite avec métode , & par des personnes habiles ; puisque l'expérience m'enseigne que de quarante enfans qui demeurent au passage sans y perdre la vie , plus de trente la conservent encore après , même durant plusieurs jours. Que si nous ne réussissons pas toujours , c'est une chose qui arrive contre notre intention. Il nous suffit d'avoir un esprit de droiture & de charité dans une action de cette nature ; & il semble que nous serions vraiment coupables , si au lieu d'employer les moyens que Dieu nous présente par la voie d'une providence ordinaire , nous le voulions tenter & aten-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 355
dre de lui quelque prodige singulier pour
sauver un enfant qui pérît par nécessité,
faute d'être secouru avec péril.

Ces raisons me paroissent suffisantes
pour justifier notre procédé, & nous met-
tre à couvert des calomnies du parti con-
traire; Et quand même il seroit aussi bien
fondé que nous dans les chefs qui sem-
blent recevoir de la difficulté, je ne lais-
serois pas de croire que l'ignorance ou la
 crainte d'exposer sa réputation est vé-
ritablement ce qui l'empêche de nous imi-
ter, puisque dans les rencontres où la re-
ligion ne paroît nullement intéressée
(comme quand on est assuré de la mort
de l'enfant) il soulage aussi peu la mère,
que dans les autres occasions.

Avant que de finir ce Chapitre, je suis
bien aise de réitérer, & de réunir ici ce
que j'ai marqué en passant dans beaucoup
d'endroits, touchant l'importance qu'il y
a que l'opération du crochet ne soit pas
pratiquée indiféremment par toutes for-
tes de gens ni à toute occasion. C'est une
dernière ressource à laquelle on n'a re-
cours qu'à regret & comme à son-corps-
défendant. Il n'appartient qu'aux gens
d'une longue expérience, & d'une habi-
lité éprouvée, de s'en mêler; encore est-
il de leur devoir d'y appeler autant qu'ils

Z ij

356 LA PRATIQUE
peuvent du conseil. Il faut avoir passé
heureusement par la plupart des autres
difficultez de l'art, avant que d'en venir à
ces coups de Maîtres. A plus forte raison
les jeunes novices, qui n'y sont que légi-
rement initiez, ceux même qui, plus
avancez, n'ont pourtant qu'une capacité
médiocre, manque d'adresse, de lumières
ou de bonheur, doivent bien se garder d'y
prétendre, & faire rentrer en eux-mêmes
la demangeaison qu'ils pourroient avoir
d'en essaier. Les plus habiles voudroient
s'en pouvoir dispenser. C'est le mérite &
la bonté de la fin qu'ils se proposent, qui
les détermine & qui les console. Avec des
veuës toutes chrétiennes, ils tremblent
encore pour l'événement : mais ils espé-
rent que la droiture de leurs intentions
convertira les defauts imprévus qui se
glissent involontairement dans l'action ;
& ils ne sauroient croire, qu'en travail-
lant de bonne foi au salut des autres, ils
puissent en cela même risquer le leur
propre.



C H A P I T R E IV.

Du Tire-tête.

Monsieur Mauriceau, à la fin de son second Livre de la dernière édition, fait part au public d'un instrument qu'il dit être entièrement de son *invention*, auquel il donne le nom de *Tire-tête*, à cause de son usage qui est de servir à faire facilement extraction de l'enfant mort, dont la tête est fortement engagée entre les os du passage. Il l'appelle un *merveilleux instrument*, qu'il assure être en ces sortes d'occasions incomparablement meilleur & plus commode que le crochet. Il en parle comme d'un *rare secret* qu'il avoit eu *deffin dans le commencement de se réserver sans le communiquer à qui que ce soit*, mais qu'il a cru depuis devoir mettre au jour pour n'avoir rien à se reprocher. Cet instrument (dont ceux qui voudront en avoir une parfaite connoissance pourront voir une exacte description chez l'Auteur, qui n'a rien omis pour en donner l'intelligence) est composé de plusieurs pièces que je ne faits, pour ainsi dire, que nommer. Scavoir de l'arbre la branche ou le corps de

Z iij

l'instrument d'une longueur suffisante, lequel se termine en sa partie inférieure par une vis assez longue ; d'une canule proportionnée, qui le reçoit ; de deux petites platines rondes : l'une posée sur le haut du corps de l'instrument, où elle est enclavée par le moyen d'une charnière & se meut, afin de pouvoir la coucher contre lui quand on l'introduit dans la tête, & la relever sur son plat quand elle y est entrée ; garnie en dessous de deux petites éminences, une de chaque côté, taillées en pointe de diamant & destinées pour arrêter les os ; l'autre embrasée sur l'extrémité supérieure de la canule, fenêtrée par le milieu pour laisser passer la branche, avec deux cavitez qui répondent aux deux éminences pour les loger, & tenir les os de la tête plus fermement arrêtez entre les platines dans l'opération ; & enfin d'une clef qui porte son écrouë pour monter la vis & serrer fortement l'une & l'autre platine contre les os interceptez.

Si j'avois à m'en servir : au lieu de ce que Monsieur Mauriceau appelle la clef, dont les aîles ou branches peuvent embarrasser l'Opérateur, & même blesser ou écorcher la malade, j'y voudrois avoir un manche qui fût creux en sa partie supérieure, & qui reçût & renfermât l'écrouë.

C'est avec cette petite addition que depuis quelques années j'en ai fait fabriquer un fort propre par un ouvrier très-ingénieux, plutôt pour satisfaire ma curiosité que pour mon usage. Car s'il faut que j'en dise mon sentiment, j'ai toujours été fort éloigné de donner à cet instrument la préférence sur le crochét, quand il s'est agi de dégager une tête enclavée au passage. Il y a plus de trente ans, avant que Monsieur Mauriceau eût songé à pratiquer les accouchemens & à en écrire, qu'un de mes confrères fort industriels me montra un tire-tête qu'il avoit lui-même fait & forgé, pour lui dire ce que j'en pensois. Dés-lors il me parut inutile, & plus propre à tirer la vie qu'autre chose. Je n'empêche point qu'on l'estime, ni qu'on le vante : j'accorde même qu'il y a du génie dans son invention ; mais je n'en puis approuver l'usage. Voici mes principales raisons.

Cet usage consiste à faire une incision au sommet de la tête de l'enfant pour en séparer les os, & introduire ou enfoncer au milieu du crâne la platine supérieure de l'instrument. Cela ne se fait point sans déchirer la dure mère à l'endroit où elle est plus fortement attachée, ni sans écraser le cerveau ; Voila le premier effet du

Z iiiij

360 LA PRATIQUE
tire-tête inséparablement & nécessaire-
ment annexé à son usage. Pour s'en ser-
vir ; il faut donc ou supposer l'enfant mort,
ou croire qu'on le peut tuer impunément
pour sauver sa mère quand l'on n'a point
d'autre ressource. Or un enfant qui vient
la tête enclavée au passage , le supposer
mort , cela passe dans mon esprit pour té-
méraire & d'une conséquence ordinaire-
ment tres-dangereuse ; & lui ôter la vie
pour sauver la mère , me paroît une chose
criminelle & barbare.

Il ne faut point se flater. On ne sauroit
guéres avoir une certitude entière qu'un
enfant dans cette posture soit absolument
mort. Ceux qu'on peut dire avoir plus
d'expérience dans les accouchemens , &
qui s'en mêlent depuis long-tems , y sont
tous les jours trompés. Ils tirent vivans
(& c'est pour eux une consolation dans
leur surprise) des enfans qu'ils auroient
eu tous les sujets de conter pour morts ,
qu'ils envoient ensuite recevoir le baptême.
Plusieurs endroits de ce Livre four-
nissent des preuves authentiques de la vé-
rité que j'avance. Je me contente ici de la
confirmer par une histoire qui vient par-
fairement à notre sujet. En l'année 1687.
je fus appellé par M^e Duchemin , pour se-
courir la femme d'un pauvre Maistre Cor-

donnier âgée de trente-huit ans ou environ, grosse de son second & à terme. Je la trouvai en travail, les eaux écoulées, la tête de son enfant retenue entre les os du passage où elle étoit depuis cinq jours entiers ; grande foibesse, plus de douleurs, le ventre froid, avec une évacuation continue d'une ichorosité limoneuse & très puante. Quand elle se tournoit d'un côté sur l'autre, elle sentoit en même tems tomber le corps de son enfant comme une pierre. En touchant la fontaine de sa tête pour dicerner le mouvement du cerveau, il me fut impossible d'y en découvrir, tant les sutures des os étoient serrées l'une contre l'autre par la compression. Pourachever de me tromper, je me souvenois de l'avoir accouchée dans son premier travail d'un enfant mort & à demi corrompu demeuré aussi long-tems en chemin avec des accidens semblables. Tout cela joint ensemble m'étoit comme un sûr garant de la mort de celui-ci. Quelle autre occasion pouvoit être plus favorable au tire-tête, & m'autoriser avec plus d'apparence de raison à m'en servir sans scrupule ? Cependant l'évenement me fit bien voir que j'aurois eu grand tort de l'y employer. Je l'avouë franchement & sans honte, je crus l'enfant mort. De sorte que

les forces de la mère s'épuisant visible-
ment à mes yeux par l'augmentation des
simplômes, je me trouyai constraint pour
la sauver d'appliquer le crochet en la par-
tie supérieure & prominente de l'orbite
qui étoit plus à ma bien-féance. Je fus
surpris que l'enfant, un moment après l'a-
voir tiré, jetta un soupir. L'arrière-faix
étant encore attaché à la matrice, & le
cordon à l'arrière-faix, je le pris entre
mes doigts dés sa racine, où j'aperçus le
mouvement que je suivis jusqu'à l'ombilic
de l'enfant. Je lui appliquai des linges
trempez dans l'eau de vie & le vin tres-
chaud sur la tête, la poitrine & le bas
ventre autant de tems qu'il le fallut pour
rapeller la chaleur naturelle & le faire
revenir; & quand j'eus reconnu par ses
cris qu'il avoit suffisamment repris ses for-
ces, je coupai le cordon & tirai le déli-
vre, l'un & l'autre livide & accompagné
d'une horrible puanteur. L'enfant fut por-
té à l'Eglise où il reçut le baptême. Il
vécut encore neuf jours, durant lesquels
je le pansai; & la mère se tira d'affaire
en peu de tems. De cette histoire il est
aisé de conclure qu'on ne peut guéres
estre assuré de la mort d'un enfant qui
vient dans la posture dont il s'agit, si après
être demeuré cinq jours au passage la tête

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 363
te étroitement serrée parmi la puanteur & l'infection, sans aucun signe de vie, avec les plus forts préjugez de mort, il ne laisse pas contre toute sorte d'espérance de survivre plusieurs jours à l'effort du crochet, & à la violence de l'opération qu'il a fallu emploier pour le tirer. Que si l'on ne sauroit être bien assuré de sa mort, c'est témérité de la suposer, & de se servir du tire-tête qu'on est seul qui lui ôtera la vie sur le champ au cas qu'il ne soit pas mort.

Il est vrai que pour ceux qui sont dans le sentiment, qu'on peut faire mourir l'enfant pour sauver la mère, ce n'est pas matière de scrupule. Mais Dieu me préserve d'embrasser un tel sentiment. J'admire avec quelle sécurité on a écrit de nos jours, qu'il est certain que ne pouvant pas sauver la vie à tous deux, on doit toujours préférer celle de la mère à celle de l'enfant. J'ose dire qu'il n'y a rien de moins certain que cette proposition énoncée d'une manière si absolue. On auroit fait plaisir au public d'apporter pour l'appuyer, ces plusieurs raisons que tous les bons Théologiens savent. Je doute fort qu'il y en ait, au moins de vraies & de plausibles: & si tous les bons Théologiens en savent quelques-unes, je suis persuadé qu'ils ne les

aprouvent pas. Il y a déjà long-tems qu'un Docteur en Médecine de mes amis m'a fait part d'une consultation par écrit signée de Docteurs célèbres des Maisons de Sorbonne & de Navarre, qui sont d'un sentiment bien contraire à celui qu'on semble vouloir imputer à la saine Théologie. Voici les propres termes de la Consultation, & des Réponses qu'ils y ont faites.

Messieurs les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris sont tres-humblement supliez de donner leur avis sur la question qui suit.

„ Savoir si une femme étant dans les douleurs de l'accouchement, & réduite à telle extrémité que l'on juge qu'il faut par nécessité qu'elle & son enfant meurent, mais si l'on tire l'enfant par force (ce qui ne se peut faire qu'en le tuant,) il y a espérance de sauver la mère ; si en ce cas il est permis de tirer l'enfant en le tuant, particulièrement lorsqu'il a été ondoié dans le ventre de la mère.

Scavoir si un Prêtre peut donner ce conseil.

„ Nous sous-signez Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, sommes d'a-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 365
» vis 1. Que si l'on ne peut tirer l'enfant
» sans le tuer, l'on ne peut sans péché mor-
» tel le tirer; & qu'en ce cas-là il se faut
» tenir à la maxime de saint Ambroise 3. de
» *Offic. c. 9. Si alteri subveniri non potest, nisi*
» *alter laedatur, commodius est neutrum juva-*
» *re. 2. a* Conséquemment qu'un Prêtre ne
» peut donner ce conseil sans grand péché,
» & sans tomber dans l'irrégularité, qu'il
» doit se souvenir du même saint Ambrois-
» se au lieu allegué : *Sacerdotis est nulli no-*
» *cere, prodeesse velle omnibus. b* Délibéré à
» Paris le 24. d'Avril 1648.

a Si on ne peut pas secourir l'un des deux sans en offenser
un, il vaut mieux n'aider ni l'un ni l'autre,
b C'est l'ofice d'un Prêtre de ne nuire à personne, & de
vouloir faire du bien à tous.

MESSIER, DUVAL,
JACQUES HENNEQUIN, GRANDIN,
HALLIER, DE SAINTE BEUFVE.

*Avis de Messieurs les Docteurs de la Faculté
de Théologie de Paris de la Maison
de Navarre.*

*» Doctores subsignati prædictum remedium
» nefas capitale esse sensent, cum directè ten-
» dat ad fætus animati occisionem, si que etiam
» cooperetur innocentis nisi quod intrinsecè*

Les Docteurs sous-signez estiment & jugent que le
susdit remède est pernicieux & crime capital, vu qu'il tend
directement à faire mourir & à la perte de l'enfant qui est
en vie, & ainsi on coopère à la mort d'un innocent ce qui
est de soi & essentiellement un très-grand mal. Fait dans le
Collège de Navarre le 25. jour d'Avril 1648.

PEYRET, CORNET, GUISCHARD.

Ces noms assez connus sont assurément
de personnes qui font partie de ce qu'on
peut appeler les bons Théologiens : les
voilà pourtant bien éloignez de croire
qu'on puisse sacrifier l'enfant à la mère.
J'ose ajouter que des Auteurs, qui ne sont
point soupçonnez de sévérité, reconnois-
sent pour une doctrine également certai-
ne & commune, ou plutôt pour la doctri-
ne de tous les Théologiens & de tous les
Summistes, que, donner directement la
mort à un innocent est quelque chose de
soi entièrement illicite & mauvais, con-
formément à cette loi de l'Exode ch. 23.
Tu ne mettras point à mort le juste &
l'innocent: *Insontem & justum non interficies.*

Il est surprenant que l'on réprouve
absolument l'opération Césarienne, parce
qu'elle seroit dit-on, très-assurément la
cause de la mort de sa mère : Et que l'on

aprouve si fort en même tems l'usage du tire-tête , dont on ne peut disconvenir qu'il ne tuë nécessairement l'enfant. Où est donc ce qui rend sa condition pire ? N'est-il pas innocent de son chef , d'autant plus digne de protection qu'il est in-défendu ; ou , s'il est coupable , ce n'est que du crime de ses parens : il n'a de péché que celui où sa mère l'a conçu ? Est-ce parce qu'il lui doit son crime , qu'on le punit pour la sauver ? N'est-ce pas au contraire ce péché de son origine , qui rend sa vie plus précieuse , parce qu'il met son salut en péril ? Quoi ? la mère est en pouvoir d'assurer moralement le salut de son ame par les moyens que Dieu a donné à son Eglise ; cependant on ne prodigue pas sa vie corporelle , pour assurer la vie éternelle à son enfant : celui-ci au contraire risque le salut de son ame , s'il perd la vie du corps , & l'on ne craindra point de la lui faire perdre pour épargner les jours de sa mère ? Combien ces maximes sont-elles éloignées de la saine Théologie , qui enseigne au Chrétien l'obligation d'exposer sa vie corporelle pour subvenir à l'extrême besoin spirituel de son prochain : qui apprend à la mère à exposer sa propre vie , si par là elle peut assurer le Baptême à son enfant ?

Mais l'on suppose , dira-t-on , qu'avant que de tirer l'enfant avec le tire-tête qui tuëra son corps , on aura pourvù au salut de son ame par le *Baptême* , en portant de l'eau nette par le moyen du canon d'une seringue jusques sur quelque partie de son corps. Ce raisonnement diroit quelque chose , si un baptême de cette nature mettoit le salut en sûreté. Mais on doute fort qu'il soit valide. C'est un reméde incertain , qu'on aime mieux employer , que de n'en point employer du tout ; & qui en conséquence de son incertitude , laisse le droit de l'enfant sur la mère à peu près en son entier. Bien plus ; quand je le suposerois un reméde éficace , un baptême d'une validité plus que probable , d'une vérité reconnue : je dis qu'il ne réduiroit au plus les choses qu'à l'égalité ; c'est-à-dire qu'en concurrence de péril égal entre la mère & l'enfant à ne regarder que la vie du corps , nul ne seroit en droit de sacrifier l'une à l'autre , ou d'atenter sur l'une pour conserver l'autre , parce qu'elle est un bien sacré , du premier ordre , que la mère & l'enfant tiennent de Dieu qui seul en est assez le maître , pour en dépouiller l'innocent selon son gré. Mais n'autorisons point cette suposition d'égalité qui ne peut être qu'en idée , puisque le salut

de

DÈS ACOUCHEMENS. Liv. II. 369
de l'enfant n'étant point véritablement
en sûreté que par un baptême reçû après
qu'il est né ; le péril de sa vie tant qu'il
est dans l'utérus, est inséparable de celui
de son salut ; & par cette raison incom-
parablement plus grand que celui de sa
mère , qui ne risque au plus qu'un reste
de malheureux jours.

Je serai donc bien éloigné de prendre
l'expédient qu'on me propose de *tirer* un
enfant , que je saurai ou que je douterai
être vivant , de le tirer , dis-je , par *mor-
ceaux* : ou de croire que j'y puisse être
jamais *indispensablement obligé pour sauver
la vie à la mère*. Pour ne point déguiser
ma pensée , j'ai cette doctrine en horreur.
Je ferai toujours gloire de me ranger du
côté de ceux qu'on appelle des scrupuleux ,
mais que l'on nommeroit plus justement
des ames d'une conscience véritablement
équitable & droite , qui *alleguent à cette
occasion* , non précisément *le passage du 3.
ch. de l'Epître de S. Paul aux Romains* , mais
la maxime que l'on en tire évidemment :
Que nous ne devons point faire le mal
quelque bien qu'il en puisse arriver. Je
n'écouterai point ceux qui me diront ,
que *c'est mal entendre la pensée de l'Apôtre
que de l'expliquer ainsi*. Je ne m'étonnerai
point si l'on ajoute , que *ce seroit commet-*

Aa

tre un véritable homicide , si pouvant donner à la mère ce secours , on le lui dénooit ; ni qu'on apuie ce bel oracle , de cette maxime de droit : * Que celui-là tuë qui ne sauve pas quand il le peut ; ces dernières paroles font assez connoître qu'il faut que la chose soit possible & faisable , non seulement physiquement , mais encore moralement ; ce qui ne se trouve point dans le cas dont il s'agit . N'abusons point du droit : Il est inouï que les loix nous autorisent à tuer un innocent pour sauver la vie à un autre . Enfin quand pour expliquer mieux le passage du saint Apôtre , on pourra la hardiesse jusqu'à dire que *tant s'en faut que ce soit un mal de sauver par cette voie (du dépécement de l'enfant) la vie à la mère qui périrroit certainement avec lui , c'est effectivement un grand bien* . Je dirai simplement : je n'en crois rien . Arracher la vie à l'innocent me paroît une chose si essentiellement mauvaise , que je ne saurois concevoir qu'on puisse lui donner la couleur ni la teinture du bien . Je ne veux détruire ni enfant ni mère : ni mère par l'opération Césarienne , qui pourtant n'est peut-être pas absolument mortelle ; ni enfant , par l'usage du tire-tête , qui ne peut être que mortel .

* *Occidit enim quisquis servare potest , nec servat.*

Si l'on prétend dire, comme on le fait dire à *Tertullien au livre de l'ame*, que c'est une cruauté nécessaire de donner en cette occasion la mort à l'enfant plutôt que de l'en exempter, puisqu'il feroit tres-certainement mourir sa mère s'il demeuroit en vie: Son autorité, ou, pour mieux dire sa citation, ni l'éloge qu'on lui donne, ne prévaudront point chez moi. C'est une chose admirable qu'on ne s'embarasse point du principe établi sur la doctrine de saint Paul, lequel fait une première maxime dans la morale: & que l'on fasse un si grand fond sur un passage de Tertullien, qu'il est plus juste & plus facile d'expliquer? Car s'il dit* que l'on tuë l'enfant encore au ventre de sa mère, par une cruauté nécessaire lorsque venant de travers pour sortir il rend l'enfantement impossible, & devient s'il ne meurt le parricide de sa mère: il marque ce qui se pratiquoit peut-être chez les Pagiens, mais il ne paroît pas évidemment qu'il l'aprouve, ni que ce soit son sentiment qu'on le puisse faire. C'est l'observation des savans sur cet endroit, qui regarde cette pratique comme une chose indigne du nom chrétien. Que si l'on pré-

* Atquin & in ipso adhuc utero infans trucidatur necclesia
faria crudelitate, quum in exitu obliquatus denegat partum, matricida nisi moriturus.

tendoit tirer de ses paroles qu'il l'aprouve : ce n'est pas une grande afaire que d'abandonner cet auteur , répréhensible en beaucoup d'autres matières ; ou (pour lui faire plus d'honneur) de l'excuser d'avoir outré les expressions en cet endroit, comme il a fait en d'autres qu'il est impossible de recevoir sans une bénigne interprétation. Qu'on ne mette donc plus Tertullien en parallèle , pour ainsi dire, avec S. Paul : mais plutôt que l'on corrige l'expression hardie de cet Africain , par l'oracle appuié sur la doctrine du saint Apôtre , & qui passe chez nous pour une règle de morale : Il ne faut point faire le mal pour qu'il en arrive du bien.

C'est un subterfuge & un détour d'un exemple pernicieux , quand on ajoute ; qu'en ce cas *on ne tuë pas vraiment, ni volontairement l'enfant ; mais on avance seulement sa mort corporelle de quelques momens.* Il ne faut point ici biaiser. On fait tant fort sur Tertullien : il est plus sincère. Il dit nettement *trucidatur* , qu'on le tuë. C'est bien le tuer que de lui ôter actuellement & directement la vie , comme il arrive nécessairement quand on s'y sert du tire-tête , à l'opération duquel un enfant ne survit point ni ne peut survivre.

Mais vous , me dira-t-on , qui vous y

servez du *crochet, comment vous tirez-vous d'afaire? Le voici. Premièrement je ne fais point profession d'immoler la vie de l'enfant à la conservation de sa mère. J'ai d'autres vuës. Je tends à les sauver, à les tirer tous deux du péril extrême; ou, pour mieux dire, mon premier but est de procurer à l'enfant la grace de recevoir un baptême dont la validité soit constante. En second lieu, je mets beaucoup de différence entre le tire-tête & le crochet. Le tire-tête tuë actuellement & nécessairement, le crochet blesse dangereusement. Le tire-tête écrase le cerveau, & par conséquent plus de vie: on applique le crochet en la machoire supérieure, en l'œil, en l'oreille, qui sont des parties pour mieux vivre, & sans l'usage desquelles on ne laisse pas de vivre. Nul enfant ne peut survivre à l'opération du tire-tête: les enfans tirez en tems & lieu avec le crochet survivent presque tous à leur blessure. Le tire-tête suppose au plus un baptême conditionnel pour la régénération d'un enfant qui n'est pas né, & le met hors d'état d'en recevoir après sa naissance un absolu, dont la validité soit hors de doute: le crochet suppose le pre-

** Voir la fin du précédent chapitre touchant les précautions dans l'usage du crochet.*

Aa iij

mier & donne lieu souvent au second, c'est-à-dire que l'on ondoie avec ou sans condition avant que de s'en servir, & que l'on a encore souvent la consolation de baptiser après s'en être servi. Le tire-tête ôte la vie du corps sans assurer celle de l'âme : le crochet tend à mettre celle de l'âme en sécurité, & l'y met effectivement pour l'ordinaire, & ne fait que risquer simplement celle du corps. Si des enfans tirez avec le crochet viennent morts, on peut supposer qu'ils l'étoient, on est comme en droit de se disculper d'en rejeter l'accident sur les difficultez du travail, on ignore qu'on ait atenté sur leur vie, on est persuadé qu'on n'a travaillé que pour la leur conserver, on se repose sur la bonne foi de son intention & de la fin qu'on s'est proposée de leur procurer le baptême, & qu'on s'est proposée avec une legitime espérance d'y parvenir, on a la conscience en repos; mais si l'on s'est servi du tire-tête, rien de tout cela : il reste un éternel reproche que quand ils auroient eu mille vies, par cette seule voie on les leur auroit toutes ôtées. En un mot, je me fers à regret, mais innocemment du crochet : & je croirois faire un crime en ces occasions de me déterminer à m'y servir du tire-tête. Que si malgré cette grosse différence, des per-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 375
sonnes éclairées me faisoient connoître
qu'il fallût s'abstenir même du crochet: je
prendrois sans doute plutôt le parti de
ne m'en plus servir, que non pas de ren-
verser les principes de la morale pour en
maintenir l'usage.

Enfin supposé même que l'enfant soit
mort & qu'on en puisse être convaincu:
j'ajoute que l'opération du tire-tête est
plus longue, plus infructueuse, & moins
sûre que celle du crochet. C'est une es-
péce d'embarras quand il faut faire une
incision, séparer des os, introduire une
platine, la relever, l'agencer d'une cer-
taine manière, y appliquer l'autre, monter
une vis; & tout cela peut-être pour en-
traîner avec soi au premier effort, les par-
ties des os interceptées entre les plati-
nes, & rien plus. Car on fait qu'à l'en-
droit où se doit faire l'incision pour in-
troduire le tire-tête, les os du *bregma*,
dont les parties supérieures forment
le inciput ou la fontaine, ne sont aux
enfans que membraneux en partie, & en
partie cartilagineux; qu'ils sont fort min-
ces, & que si par cette raison ils prétent
sous l'instrument pour alonger la tête &
en faciliter la sortie, ils quittent & s'arra-
chent peut-être encore plus aisément,
sur tout ne pouvant être pris que par le

A a iiiij

376 LA PRATIQUE
haut ou les extrêmités de leurs angles qui
est la partie la moins capable de résister
à l'attraction violente qu'il faut faire pour
dégager une tête fortement enclavée ;
au lieu que si je me sers du crochet qui
est un instrument simple , seul , sans ati-
rail & sans suite , il est rare que je ne trou-
ve le moyen de l'introduire en l'une de
ces parties dont je parle ailleurs , qui ont
plus de résistance , parce qu'elles ont plus
de solidité , & où l'on applique l'instru-
ment avec moins de péril & plus de suc-
cés , parce qu'il y a moins de prise .

CHAPITRE V.

De l'enfant qui présente la face la première.

LE travail où l'enfant présente la fa-
ce la première , peut n'être pas si
dangereux que celui de la tête enclavée :
mais il est beaucoup plus douloureux . C'est
que la face ayant des éminences inégales ,
que le sommet de la tête n'a pas : le pas-
sage en est aussi comprimé inégalement ,
& il est aisé de juger de-là qu'il en soufre
davantage .

Cette situation fâcheuse de la face ain-
si prise & demeurée au passage , est causée

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 377
quelquefois par les vomissemens, les toux,
les coliques, les convulsions, &c. D'autres
fois, par l'imprudence de l'acoucheur ou
de la sage-femme, qui croiant bien faire
de porter souvent la main sur un enfant
qui vient dans la posture naturelle, dé-
tourne au contraire la nature de l'inten-
tion qu'elle avoit de le faire sortir la tête
la première; de sorte que par ces atouche-
mens fréquens la face étant relevée en
dessus, & le reste du corps s'afaissant sur
elle par sa pesanteur, il la fait demeurer
au passage; ce qui arrive encore de la ma-
nière qui suit. L'enfant étant tourné pour
sortir naturellement, c'est-à-dire la face
en dessous, à peu près dans la posture où
l'on se met pour faire la cul-bute; s'il
arrive alors que la mère tombe ou soit
jetée sur le dos, ou de côté, l'enfant re-
çoit aussi-tôt un mouvement qui le retire
comme en arrière, & lui fait abaisser les
fesses & lever le nez ainsi qu'il arrive
quand quelque gros lourdaut voulant fai-
re la cul-bute, demeure à-moitié-chemin.
Si bien que cet enfant, qui se présentoit
auparavant par le sommet de la tête, se
trouve la face en devant, ou de côté.
Voila du moins la manière dont je con-
çois, & dont il n'est pas difficile que la
chose se passe; c'est pourquoi les femmes

378 LA PRATIQUE
doivent soigneusement éviter les coups,
les chutes, & les autres accidens qui peuvent
ainsi changer la posture naturelle de leurs enfans, principalement sur les derniers mois.

Le meilleur moyen pour se tirer du travail où la face demeure au passage, est la réduction; par laquelle on remet l'enfant dans la posture où il se présentoit auparavant. Pour la faire; on pose les bouts des doigts aprochez les uns des autres, tantôt sur le menton ou machoire inférieure, & tantôt sur la supérieure, poussant doucement l'une & l'autre en dedans. Si la face se présente de côté, il faut la repousser, & dans ce mouvement la tourner tant soit peu apliquant le pouce sur la machoire supérieure & l'index sur la cavité de l'oreille du côté qui se trouve aproché des épaules & qui doit être ramené en devant. Monsieur Viardel dit que *le véritable moyen pour faire cette réduction est de mettre une compresse de son invention à l'extrémité des doigts, laissant pendre dehors un bout de bande attaché à ladite compresse pour la pouvoir retirer, &c.* Mais il est certain que c'est le véritable moyen dépargner la face de l'enfant aux dépens de la mère, puisque cette compresse étant interposée de la manière que cet auteur

le représente , elle ôte aux doigts je ne fais quel dicernement qui fait qu'on fait ce que l'on touche , & dont l'utilité est n'importe en des matières où l'on va plus à-tâtons qu'autrement , c'est-à-dire , où les yeux de l'ame agissent plus par l'organe du tact , que par celui de la vue.

Il faut observer que cette réduction demande d'être faite durant l'écoulement des eaux ou immédiatement après , & lorsque la face n'est pas encore fortement enclavée ; autrement il n'y a rien à espérer de ce côté-là. Tellement que si elle est trop avancée & arrêtée dans le passage , sans espérance qu'elle en sorte ; on aura recours au crochet qu'il faudra porter dans l'une ou dans l'autre oreille , ou à la partie interne ou cave de la machoire supérieure , car l'inférieure n'a pas assez de résistance pour soutenir l'effort de cette opération , qui se pratique à proportion comme celle de la tête enclavée.

Ce n'est pas qu'on se serve aussi souvent du crochet pour tirer l'enfant qui vient la face devant , comme on s'en sert pour le tirer quand il présente la tête. En effet bien que le premier de ces travaux soit plus long que le second ; toutefois l'enfant demeure plus rarement enclavé dans l'un que dans l'autre , parce que les

380 LA PRATIQUE
parties de la face, comme le nez, la bouche, la jolie, le menton obéissent & cédent plus aisément à la dureté des os du passage, que ne font pas les os du crâne, à moins qu'ils ne passent les uns sur les autres. Aussi je puis dire que je n'ai jamais employé le crochet pour tirer un enfant qui présentât la face, sinon quand j'ai trouvé ou la mère destituée de ses forces, ou le passage si étroit & si resserré qu'il me fût impossible de prendre une autre méthode pour ne pas suivre celle de les laisser périr misérablement.

L'enfant étant sorti, s'il est vivant, on le pansera soigneusement. Car soit qu'on emploie la réduction, soit qu'on le tire avec l'instrument, il a pour l'ordinaire la face contuse, livide, ou noire, les lèvres enflées, tuméfiées & semblables à celles d'un More. C'est pourquoi on lui rétablit & réforme le visage avec l'huile de mil-pertuis ou de roses, dans lequel on délaie le jaune & le blanc d'un œuf frais, y mêlant un peu de vin pour fortifier.



CHAPITRE VI.

De l'enfant qui a la tête ou le ventre plein d'eaux ou de vents.

LA tête de l'enfant est quelquefois tellement remplie d'eaux ou de vents, qu'il est impossible d'y porter la main, ni même d'y appliquer aucun instrument pour la tirer, qu'après les avoir évacuées. Cet obstacle se connaît au toucher, & par le bruit que la partie tendue & bandée comme un balon, fait sous les doigts quand on les apuie dessus.

La chose étant reconnue, & la mort de l'enfant, qui se trouve le plus souvent à demi pourri dans ces occasions, suffisamment avérée : on doit tourner toute son application du côté de la mère ; non-seulement pour la soulager sur l'heure, & la délivrer de ce poids de corruption qu'elle porte, mais aussi pour en prévenir les mauvaises suites, & remédier aux impressions fâcheuses que la pourriture peut avoir faites déjà ou même faire à l'avenir.

On fera donc une ouverture sur le vertex ou toute autre partie de la tête qui se

présente. La plénitude en étant vuidée, on passera le laqs au col de l'enfant par-dessus les os de la tête pour le tirer; ou si l'on trouve plus de jour & de sureté à y porter le crochet, on l'introduira en l'œil ou en l'oreille, ou dans la machoire supérieure; ou enfin derrière la tête en cette façon: les os du crâne étant séparez, on passera les doigts au dedans pour découvir le trou médullaire où commence la distribution de la moëlle de l'épine; & de l'autre main on fera en sorte d'y conduire sûrement le crochot & de l'y appliquer en dehors & au dessous de l'occiput sans offenser la matrice.

Si la poitrine ou le bas ventre sont aussi remplis d'eaux ou de vents, il les faut vuidier. Cette opération n'est pas d'une petite conséquence. Elle a sa dificulté ainsi que la précédente: mais elle est moins dangereuse, en ce qu'on la peut faire sans y emploier le crochet. Quand l'enfant est vivant, une ponction avec l'éguille ou la lancette suffit. S'il est mort & reconnu tel, on s'en tire encore plus aisément: parce que pour lors, on n'a plus de mesure à garder pour lui: Il ne reste que de ménager la mère.

* Voici ce qui m'arriva en l'année 1671:
Une pauvre femme demeurant rue Fré-

menteau ne pouvant acoucher , quoi qu'elle fit pour cela de grans éforts , tomba dans une perte de sang considérable. Sa sage-femme * émuë de cet accident , & qui croioit d'ailleurs que le ventre hidropique de l'enfant fût la membrane qui contient ordinairement les eaux , voulut avoir du secours. Elle m'y apella. Je trouvai l'orifice interne ouvert plus qu'il ne falloit pour passer la main. Je la coulois doucement par dessus la peau tendue de ce ventre corrompu , pour découvrir les autres parties & m'assurer de la vérité du fait : lorsque la mère fit un puissant éfort contre moi , ce ventre bandé par excés se créva , avec un si grand bruit que je crois qu'on l'entendit de la ruë. En même tems les parties contenuës , comme le foie , la rate , les reins , qui étoient séparées , pourries & puantes , sautèrent au dehors & rejoillirent avec tant d'impétuosité , que ceux qui m'aidoièrent en furent couvert aussi-bien que moi. L'infection de ce petit cadavre me fit appréhender pour la mère , que la pourriture n'eût pénétré jusqu'à elle. Toutefois après l'avoir délivrée , je trouvai la matrice saine & entière. Je me contentai de lui faire une injection détersive pour la netoier. Elle prit pendant quelque tems le matin

* Madame Mignot.

à jeun un aposème fait de jus d'orange aigre, avec la dose ordinaire de sirop de capillaire; &, dans la journée par intervalles, quelques cueillerées de potion cordiale sans musc. On lui fit des fomentations sur le ventre & les parties basses de la matrice selon les degrés d'intempérie; par ce moyen elle reprit si bien sa santé, qu'elle est venue depuis, ensuite d'une autre couche, me prier de lui faire avoir un nourrisson.

Une jeune lingère femme d'un Maître à danser, n'eut pas si bon marché d'un travail où je fus appellé en 1664. Pour premier fruit de son mariage, elle porta un enfant hidropique de tout son corps, & si gonflé de vents, qu'il étoit bandé comme un balon; en sorte que quand je lui pressois la tête pour le dégager du passage où elle étoit engagée depuis six jours, on entendoit un bruit semblable à celui des moutons quand on les habille, après les avoir soufflez. Je tirai l'enfant avec le crochet en la manière que j'ai décrite plus haut. Ce petit corps hidropique par son séjour avoit fait une intercession des esprits, & mis la cangrène par tout le vagin; ce qui m'obliga d'y faire quelques incarifications. Je pansai soigneusement la plaie trois fois par jour. Mais quand les chairs

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 385
chairs & membranes pourries vinrent à tomber, ce fut une déperdition de substance si grande, qu'elle s'étendit jusqu'au dedans du col de la vescie ; où, malgré toute la diligence & le soin que j'y pus apporter, il se fit une ouverture depuis la vulve ou meat urinaire, jusqu'à l'entrée du corps de la vescie ; accompagnée d'une incontinence d'urine, & de douleurs très-cuisantes, particulièrement quand elle couloit sur ces parties. Après avoir passé environ quinze jours en cet état, la malade fut surprise d'une rétention d'urine. Comme elle étoit hidropique aussi-bien que l'enfant dont je l'avois acouchée, cette complication de maladie servit à nous trömer, & ne nous permit pas de juger si parfaitement de la qualité de cette rétention ; joint que la cicatrice qui la causoit & qui servoit comme de barrière & de digue, étoit si dure & tellement confonduë avec les cicatrices des autres endroits du vagin, qu'on n'y pouvoit rien connoître. Je proposai à M. Peau son Médecin d'y appeler quelqu'un de mes confrères. Il aprouva ma proposition. J'eus recours à M. H. mon ancien maître, homme d'un grand savoir & d'une longue expérience en matière de Chirurgie. Il vint, il emploia toute

B b

son industrie pour trouver le conduit & y introduire la sonde creuse , sans le pouvoir découvrir. Enfin , fatigué de voir une pauvre femme dans ce pitoiable état , qui n'urinoit point depuis quatre jours : je m'avisaï de la changer de situation. Je la fis mettre sur les genoux ; & pendant qu'on la tenoit écartée de part & d'autre , je portai la sonde courbe & creuse du côté du col de la vescie , en un endroit qui n'avoit point été atteint de la cangrène ; où m'étant fait jour avec assez de peine par dessous une cicatrice dure , calleuse , fort tendue , épaisse d'un doigt & large de deux ; je pénétrai jusques dans la capacité , fis vider par ce moyen un demi-seau d'urine corrompuë , & tout-d'un-tems , sans ôter la sonde , je coupai cette bride avec le bistouri courbe. J'eus soin d'y introduire une bougie de grosseur proportionnée pendant quelque tems , jusqu'à ce que le passage fût devenu libre. Cette femme eut une incontinence d'urine qui dura l'espace de six mois ; après quoi elle n'a plus ressenti aucune incommodité , si ce n'est qu'elle n'a point eu d'enfant depuis.

Dans ces occasions , avant l'administration des remèdes topiques , le Chirurgien doit avoir égard à deux choses. Au

tems qu'il les faut appliquer, & à l'espèce de cangrène qu'on a à combattre. Si la cangrène vient de cause froide & humide, on fera de bonnes fomentations sur le ventre & la région hipogastrique, qui aient la vertu d'échauffer & de fortifier les parties ; puis on se servira dans le commencement de pareilles lotions, faites avec l'aristoloche ronde & la mirrhe, de chacune une once, infusée dans une pinte de bon vin blanc sur les cendres chaudes en un vaisseau bien bouché ; & lorsque la pourriture commencera à se détacher on y ajoutera demi-once d'aloës en poudre, les racines de mauves & de guimauves avec autant de miel blanc, & non de miel de roses, parce qu'il est mordicant. Enfin l'ulcère sera desséché avec l'eau fagédénique.

Mais si la cangrène procéde de cause chaude & sèche, ou qu'elle soit survenue après quelque contusion, ou compression des parties, comme il arrive par exemple dans l'effort d'une violente opération, ou par le séjour de l'enfant au passage : pour lors il faut au contraire humecter & relâcher par des fomentations émollientes, & de pareilles lotions pour servir en injection. On les pourra faire de cette sorte. Dans deux pintes d'eau ordinaire, on

B b ij

mettra premièrement bouillir une bonne poignée d'orge commun ; puis on y ajoutera les racines de mauves & de guimauves , & la semence de lin , de chacune une once ; & sur la fin , deux onces de fèves grasses. Aiant coulé le tout , on en pourra renfermer dans de petits sachets , & le faire servir en fomentations sur les parties voisines de la matrice. Quand la pourriture commencera à se détacher , on diminuera la moitié de l'eau , en la place de quoi on se servira de vin , c'est-à-dire qu'on mettra moitié d'un & moitié d'autre , y ajoutant le miel blanc. Les ulcères seront ensuite desséchez & cicatrisez.

Si les parties se trouvent afoiblies & relâchées , on les fortifiera par les remèdes astringens de la composition qui suit. Prenez baloste , noix de galle , ou de ciprés , écorce de grenade , graine d'écarlate , roses de Provins , & alun de roche , mises en poudre , de chacune une once. Faites-les bouillir à feu lent dans trois demi-septiers de gros vin réduits au tiers , & mettez le tout dans un bassin pour en recevoir la fumée deux ou trois fois chaque jour.

CHAPITRE VII.

Du col embrasse des bras ou des cuisses.

Outre un grand nombre de dangers ausquels le col de l'enfant est exposé en général dans les mauvais travaux, & qu'il est plus facile de s'imaginer ou de recueillir du récit de diverses histoires de ce livre, que non pas d'entreprendre de les écrire ici tous en particulier : il y en a un qui est comme annexé à certaines postures, dans lesquelles j'ai vu plusieurs fois l'enfant se présenter au passage, & dont je veux parler en ce chapitre ; c'est le danger de l'étranglement lorsque le col est pris entre les bras ou les cuisses.

Quelquefois donc l'un des bras ou tous les deux se trouvent pris au passage, retors ou croisez par dessus le col, qui en est tellement contraint & comprimé, sur tout dans le tems où la mère fait ses efforts, qu'il m'est arrivé de sentir à plusieurs enfans la langue sortie hors de leur bouche de la longueur d'un demi doigt, & eux prêts à être sufoquez.

Cette manière est une des plus dangereuses dont ils se puissent présenter, &

Bb iij

contre laquelle les femmes enceintes doivent se précautionner davantage, quand elles sentent à peu près le tems que l'enfant se tourne pour prendre la posture dans laquelle il doit naturellement venir. Il faut alors qu'elles se tiennent plus sur leurs gardes que dans les autres tems de leur grossesse, & qu'elles évitent tout ce qui est capable de les ébranler, coups, chutes, passions, éforts, &c. car il est facile dans l'émotion, que les parties de l'enfant qui se prépare pour sortir, quittent leur situation, & qu'ainsi les bras prennent celle que j'ai dite, & fassent ensuite tout le desordre.

Quand cela arrive, la mère & l'enfant sont heureux d'être promptement secourus; & l'on y doit garder à proportion la même méthode dont il est parlé amplement dans le Chapitre du Bras; qui est de réduire les parties si l'on peut: sinon les repousser du moins au dedans, chercher les pieds, tirer l'enfant, délivrer la mère; ou enfin recourir aux moyens extraordinaires que l'art & l'expérience suggèrent selon la conjoncture où l'on est.

D'autres fois le col de l'enfant fléchi & apuié du côté de la nuque sur les os du pénis ou barrez, se présente à l'embouchure de l'orifice interne, où il fait un

DES ACOUCHEMENS. Liv. II 392
angle mousse , la poitrine en dessus , le corps plié , les parties inférieures élevées en haut & rappelées en devant par leur propre poids , où s'afaissant en demi cercle , les cuisses embrassent , pour ainsi dire , le col , l'une deçà & l'autre delà : ou bien (par une disposition contraire qui se termine au même effet) la poitrine de l'enfant en dessous , la face relevée & appuyée sur les os pubis , le reste du corps plié en arrière , les jambes & les cuisses renversées & rabattuës sur le col qui présente la partie antérieure au passage , à peu près dans la posture où se mettent les voltigeurs & danseurs de corde quand ils veulent faire la simple & la double estrapade .

Lorsque l'enfant vient dans l'une de ces situations , ou aprochant ; ses parties poussées par les efforts que la mère fait dans les grandes douleurs , sortent , s'étendent autant qu'elles peuvent vers le dehors , enchaînent le col & le font plier à l'embouchure de la matrice . Si l'imprudence de l'opérateur s'y joint encore pour les tirer , c'est de quoi faire un travail long , douloureux , pénible , dangereux , où l'on réussit rarement , & d'où très-peu d'enfants échappent sans être étranglez , en sorte que de dix qui se présenteront dans cette posture , deux à peine s'en sauveront .

Bb iiiij

Dans un travail de cette nature il faut s'appliquer d'abord à dégager celle des cuisses qui y a le plus de disposition, ou pour mieux dire le moins d'opposition, en repoussant le pied pour faire passer la jambe ou la cuisse par dessus le col & la joindre à l'autre. Si la pesanteur, la grosseur du corps, ou l'embarras de ses parties ne permettent point de porter la main assez avant pour en venir à bout : on prendra un crochet mousse fenêtré, qui servira comme d'une main artificielle, & l'on tâchera de le conduire avec un ou deux doigts le long de la cuisse qui doit demeurer en place, & l'insérant par dessus le col entre lui & l'autre cuisse que l'on veut repasser & joindre à la première, on fera en sorte qu'il l'embrasse en quelque façon le plus bas qu'on pourra vers le genouil, pour lui donner mieux par cet endroit le mouvement nécessaire, la conduire & la retirer doucement, sans la rompre, pendant que l'autre main en soulève le pied par le bas dans la même veue. Si le crochet occupe encore trop de place & ne peut avoir lieu durant l'opération, on se contentera de s'en servir seulement pour introduire, s'il est possible un laq qui y supplée en quelque sorte; après quoi on retirera doncement le crochet. Si le cro-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 393
chet ni les laqs , dont je suppose qu'on ne
se doit servir qu'au défaut de la main &
des doigts , n'y font encore rien , & qu'en
toute extrêmeité l'on ne puisse éviter de
rompre une cuisse , il s'y faut résoudre ;
aussi-bien dans ces sortes de travaux n'y
a-t-il ordinairement nulle apparence de vie
pour l'enfant , & quand il en sortiroit vi-
vant , on en seroit quite pour lui remet-
tre la partie cassée , ce qui est facile dans
les enfans nouveau-nez. Après avoir dé-
barassé les cuisses & dégagé le col , le
reste du corps suit facilement , pourvu
qu'il soit conduit avec méthode. Il reste à
l'opérateur de se précautionner contre
les accidens qui peuvent survenir & de
se garantir des suites dangereuses qu'on
peut appeler communes ou mauvais tra-
vaux.

CHAPITRE VIII.

De l'enfant qui présente l'épaule seule.

L'Epaule à proprement parler est un
seul os qui prend ce nom de sa partie
plate , comme l'Anatomie nous l'apprend.
Ce n'est pas de l'épaule en ce sens que je
prétens parler en ce Chapitre. J'entends

394 LA PRATIQUE
ici par l'épaule prise dans une significa-
tion populaire & plus étendue, le haut
du bras quand il est plié à l'endroit de sa
jointure sous l'aisselle, & couché ou apli-
qué contre les côtes. Suivant cette idée,
la partie que j'appelle l'épaule est compo-
sée de trois os ; savoir de la tête de l'os
du bras, du haut de l'épaule, & de l'un
des bouts de la clavicule.

L'épaule se montre quelquefois au pa-
sage à la suite du bras, ce qui n'arrive
guéres, que quand elle y est atirée avec
lui par violence, & ce travail est compris
dans le Chapitre où il est parlé du bras.
Mais il y a une autre espèce de travail
plus fâcheux, quelque précaution que
l'Opérateur prenne, & infiniment plus
laborieux s'il n'est bien conduit, dont j'ai
cru devoir parler d'abord séparément.
C'est celui de l'enfant qui présente l'é-
paule seule & la première au passage, où
elle se trouve quelquefois si avancée, &
en conséquence la tête & le col dans une
posture si contrainte, que le péril & la
difficulté en deviennent extrêmes.

L'enfant peut présenter l'épaule la pre-
mière pour sortir, principalement en trois
manières. Tantôt c'est la partie antérieu-
re ou le devant de l'épaule qui occupe le
passage; & alors l'enfant est tourné la fa-

ce en dessous, la tête de côté, & le bras enfermé sous la poitrine : tantôt c'est la partie postérieure ou le derrière de l'épaule ; & alors le ventre & la poitrine sont en dessus, & le bras engagé pour l'ordinaire ou sous le dos ou sur la poitrine : tantôt c'est la partie supérieure ou le haut de l'épaule ; & le bras pour lors est le plus souvent couché sur le côté.

Quand un enfant vient de la sorte , il faut tâcher de le réduire dans la posture naturelle en dégageant l'épaule , & la faisant remonter. Si elle est par trop décendue , il n'y aura rien à espérer du côté de la réduction : c'est pourquoi il faudra passer la main & chercher les pieds. Mais c'est la difficulté : car l'épaule bouche & coupe le passage si exactement , qu'on est souvent forcé de retirer la main devenue stupide par la compression , pour laisser revenir les esprits dissipés. L'enfant d'ailleurs donne beaucoup de peine à retourner par les pieds pour lui faire prendre la situation convenable , à cause de l'embarras des parties mêlées confusément les unes parmi les autres , qu'il n'est pas facile de débrouiller.

Je me souviens qu'en l'année 1678. un jour de sainte Marguerite , nous nous trouvâmes assez embrassés deux accoucheurs

396 LA PRATIQUE
que nous étions près d'une Jardinière du
Faux-bourg de Richelieu. Après nous y
être occupé tour à tour l'espace de deux
heures, avoir débarassé les pieds & les
bras les uns après les autres, & les avoir
tiré au dehors sans rien rompre, nous re-
priimes un peu d'haleine. Déjà nous nous
flations d'un prompt succès, & nous criions
secrètement victoire, n'ayant plus que la
tête à tirer que j'avois même retournée &
mise dans la situation convenable : lorsque
la conduisant des deux mains, & celui qui
m'aidoit tirant le corps qu'il soutenoit par
les pieds enveloppé d'un linge, le corps
lui demeura dans les mains, & la tête s'é-
chapa des miennes. La courte joie qui
avoit succédé à nos premières peines fut
bien-tôt suivie d'un nouveau chagrin,
quand je me trouvai dans la nécessité de
me servir de l'instrument. Mais je ne m'en
pouvois pas dispenser. La tête étoit d'une
grosseur extraordinaire, le passage peu li-
bre dont elle occupoit tout l'espace. Je ne
pouvois d'ailleurs espérer rien du côté de
la mère qui avoit beaucoup souffert & per-
du ses forces. Je pris donc le seul parti qui
me restoit. J'introduisis le doigt index de
ma main gauche dans la bouche de cette
tête dont j'acrochai la mâchoire inférieu-
re, que je tins sujette pendant que je por-

tai la pointe du crochet en la supérieure à l'endoit du palais: mais cet éfort me devint encore inutile. L'une & l'autre mâchoire lâcha, & ne tenant plus qu'à la peau, j'ôtai l'instrument. Je fis en sorte de le reporter sur l'occiput dans le trou médulaire à l'endroit du sphénoïde, & ce dernier moyen me réussit. J'emportai la tête sans blesser nullement la matrice, la malade recouvrta parfaitement sa santé par les grans soins que j'en pris.

Nous serions trop heureux si nos desseins les mieux concertez n'étoient point traverser & renversez même souvent par mille obstacles imprévus. On croit être bien avancé, & l'on trouve qu'on n'a rien fait, & qu'il faut travailler, pour-ainsi-dire, à la fin de l'ouvrage comme si l'on étoit au commencement. Je l'ai éprouvé une infinité de fois; d'où je tiens depuis pour maxime, de ne me réjouir point que je n'arie parfaitement accompli mon ouvrage. On peut recueillir de divers endroits de ce Livre un tres-grand nombre de ces sortes d'obstacles qu'il est aisé d'y observer: tantôt de la part de l'enfant, comme quand au fort de l'opération un col se déchire, une tête demeure acrochée par le menton aux os du pénil, un bras se glisse & s'enchevêtre pour ainsi dire entre les

398 LA PRATIQUE
cuisses, le cordon quite & se rompt, où
s'entortille autour du col : tantôt de la
part de l'orifice interne, qui se trouve
épais, dur, étroit, resserré, à ne laisser
aucun accès à la main : tantôt de la part
d'un arrière faix sec, adhérant, délabré
ou corrompu : enfin de la part d'une infi-
nité d'accidens sur lesquels il seroit hors
de propos de m'étendre ici plus au long.

CHAPITRE IX.

De l'enfant qui présente le bras.

J'Entens parler ici du travail où l'enfant
présente le bras simplement, c'est-à-di-
re sans être accompagné d'aucune autre
partie, en sorte qu'on ne trouve que lui
posé au passage. Ce travail à plus ou
moins de difficulté selon que le bras est
plus ou moins avancé, & selon ses difé-
rentes situations dans le poste qu'il ocu-
pe. C'est aussi ce qu'il nous y faut consi-
dérer avec atention pour décrire plus né-
tement la méthode selon laquelle on y doit
opérer.

Or le bras est seulement arrété au de-
dans de la matrice, soit qu'il y soit encore
enfermé dans ses membranes avec les

eaux, soit que les membranes soient déjà ouvertes & les eaux écoulées : ou il est sorti de l'orifice interne & passé jusques au dehors de la vulve, c'est-à-dire de l'orifice externe.

S'il est encore au dedans de la matrice, & enfermé dans ses membranes : il a pour l'ordinaire la liberté de se mouvoir & des mouvements assez forts, pour qu'on puisse le distinguer au toucher à travers les membranes parmi les eaux, sur tout lorsque les douleurs sont cessées, & que les eaux sont retirées. Je dis pour l'ordinaire & supposé qu'il n'y ait rien qui le retienne ou l'empêche de décendre assez bas, & que les eaux soient dans une quantité suffisante ; Car j'en ai vu plusieurs si haut situées & si embrassees, qu'il étoit absolument impossible d'y rien connoître.

Parlant donc selon la disposition ordinaire : loin de rien forcer, il faut attendre avec patience le retour des douleurs, & se tenir en état de conduire le bras pour empêcher qu'à la rupture des membranes, & à l'écoulement des eaux, il ne s'avance trop & ne s'engage.

Si les eaux sont écoulées, & les parties décendues au passage : le premier soin doit être d'ondoyer l'enfant quand on juge qu'il y a du danger pour la vie ; après

quoi l'on prend la main, le bras, tous les deux s'ils s'y rencontrent, on tâche de les repousser doucement l'un après l'autre au dessus de la tête, commençant par celui qui est le moins avancé, pour leur faire reprendre leur première situation s'il est possible; finon, l'on essaie de les coucher le long du corps. On profite pour cette réduction de l'intervalle des douleurs.

Si le bras est trop avancé & sorti hors de l'orifice interne, la difficulté augmente: il y faut aussi examiner plus de choses & avec plus d'attention, 1^o. le tems qu'il y a que les eaux sont écoulées; car comme l'expérience fait connoître que la partie a coutume de sortir avec les eaux ou immédiatement après: on juge par là depuis combien elle est retenue au passage, & l'on en tire des ouvertures & des lumières pour la manière d'opérer, 2^o. la qualité du sujet: quelles sont les forces ou la foiblesse de la mère & de l'enfant, s'il est vif ou mort, &c. 3^o. le nombre des parties: si une main seulement ou un bras, ou si tous les deux sont sortis. 4^o. leur situation; & elle mérite une atention particulière: Par exemple, si c'est la main ou le coude qui se présente le premier, si les bras ne sont point croisez par dessus le cou,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 401
cou, glissez au dessus ou à côté de la tête,
passez de travers entre les cuisses , où
situez de quelque autre manière capable
de faire un nouvel obstacle ; De l'examen
de toutes ces choses on conclut ce qui est
à faire.

La mauvaise posture de l'enfant qui présente le bras précisément prise en elle-même , n'est pas ordinairement ce qui nous donne le plus d'embarras. Quand on nous apelle d'assez bonne heure avant qu'il y ait eu rien de forcé , nous en sommes quittes pour essayer de le réduire. S'il n'y a pas lieu d'espérer de réduire tellelement le bras , qu'il reprenne à peu près sa posture naturelle , & nous permette de suivre en accouchant la méthode ordinaire : nous nous contentons de le repousser & de le faire rentrer pour chercher les pieds de l'enfant , les amener & le tirer selon la méthode dont j'ai parlé en divers endroits de ce Livre. C'est le double avantage que nous trouvons quand on nous mande d'abord , ou du moins avant que de faire aucune entreprise téméraire & violente. Nous sortons plus aisément d'affaire , & l'enfant y court moins de risque pour sa vie. Mais le plus fâcheux , & ce qui nous désole quelquefois dans ces sortes de travaux , ce sont les difficultez de surcroît , &

Cc

les obstacles survenus par la mauvaise conduite des personnes ausquelles on s'est confié d'abord. Je ne cherche point à insulter ni à médire. Je ne nomme personne. Je sais, & je l'ai moi-même éprouvé, qu'il y a des accidens qu'on ne peut prévoir, & d'autres qu'on ne sauroit éviter même après les avoir prévus. Je suis enfin persuadé qu'il y a des malheurs dignes qu'on les plaigne, & des fautes qui méritent qu'on les pardonne. Mais aussi je ne puis dissimuler que l'ignorance, la rusticité, la suffisance & la témérité causent la plus grande partie des mauvais travaux; ou après que nous avons fait tous nos éfforts pour rétablir le désordre causé par les autres: si nous manquons de succès, nous n'en rapportons que du blâme; comme si c'étoit un crime pour nous de n'avoir pu réparer les fautes d'autrui, qui souvent même nous sont encore imputées.

Qu'un enfant présente le bras fort avancé au passage: une Sage-femme judicieuse & prudente, qui ne se sent pas assez d'expérience pour se tirer d'un tel pas, commence par demander du secours, & se contente de tenir cependant le bras enveloppé de linge trempez dans de l'eau de vie ou du vin chaud pour le fortifier, & pour empêcher que l'air ne l'altére.

Mais combien d'autres, fières & prétentueuses dans Paris : à la campagne, stupides & grossières, essaient d'abord de le tirer à-force-de-bras, s'imaginant que le reste du corps suivra, & ne voiant pas que c'est vouloir faire passer par une porte étroite une pièce de bois en travers. De ces efforts suivent par degrés la contusion, l'inflammation, l'altération, la tumeur, la mortification, souvent même la mutilation de la partie, & un si fort enclavement de l'enfant au passage, qu'il est quelquefois comme impossible d'en venir à bout, outre qu'il y court risque aussi bien que la mère de perdre la vie, & l'un & l'autre n'en échappent que rarement & à la faveur d'une forte & vigoureuse complexion.

D'autres par une conduite toute oposée, & une espèce de timidité hors de saison, n'osent y toucher, & abandonnent le tout à la nature & au gré des douleurs, lesquelles pressant la femme en travail de pousser de toutes ses forces, font rompre ou relâcher les ligamens de la matrice, & déchirer son orifice interne lors qu'il ne se trouve pas suffisamment ouvert pour laisser passer un enfant dans la posture dont il s'agit, sur tout quand d'ailleurs il est naturellement gros & puissant ; & dans ces

Cc ij

404 L A P R A T I Q U E
éforts beaucoup de femmes meurent si-
bitement, ou sont en danger de demeu-
rer estropiées, si elles ne sont promptement
secouruës.

On voit encore des gens, qui pour se
délivrer de l'obstacle d'un bras qui leur
nuît, l'arrachent brusquement, les uns
parce qu'ils suposent & croient l'enfant
mort, les autres par une espéce de méto-
de qui leur est propre, & qui suit le ca-
ractère de leur génie rustique & bar-
bare.

Il est fâcheux d'être appellé au secours
d'une femme après toutes ces sortes de
personnes, dont les manières ne peuvent
être que condamnées. Premièrement
c'est un abus d'abandonner à la nature
un travail où l'enfant vient le bras avancé
au passage, & d'en attendre l'expulsion
sans le secours de l'art. C'est un autre abus
de se faire une règle de le tirer par le bras
sorti. La vraie méthode est d'aspirer com-
me j'ai dit autant qu'on peut à la réduc-
tion du bras; & quand on a le malheur d'y
venir trop tard pour cela, on met alors
en usage les autres moyens que l'art &
l'expérience suggèrent, non pas toutefois
celui de tronquer ni d'arracher, car ou-
tre que la méthode est cruelle, elle est en-
core perilleuse. Il arrive souvent que l'on

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 405
compte un enfant pour mort , qui ne l'est pas. C'est ainsi qu'en l'année 1662. au quartier de l'Université , un acoucheur ayant arraché les deux bras d'un enfant, les mit sous le lit jusqu'à ce qu'il eût tiré le reste du corps , qu'il fit jeter avec les bras derrière la porte de la chambre , croiant que l'enfant fût mort. Mais les cris qu'il fit à quelque tems de là montrèrent le contraire. Il vécut plus de huit jours fais bras , durant lesquels il fut porté en la maison de son bien-faiteur pour y être pansé. Cela fait voir que comme il n'est pas aisé de s'assurer toujours par des signes évidens de la mort de l'enfant , on doit tendre à la conservation de sa vie ; & quand même on seroit assuré de sa mort, il est plus à propos de le tirer tout entier & sans mutilation ; à moins qu'il fût pourri ou encore tendre , comme ceux qui sont peu avancez dans leur terme. Car pour lors ce n'est pas tant l'Opérateur qui arrache les parties , que ce sont elles qui quittent & qui se détachent aux premiers efforts de l'opération. Encore suis-je du sentiment qu'on les tire , s'il est possible, sans recourir aux ferremens , dont on ne se doit servir que dans l'extrême nécessité ; & j'ajoute même que si avec tout cela on voit selon toutes les apérences que

Cc iij

la mère ne laissera pas d'en mourir , il vaudroit mieux l'abandonner à la bonté de la nature , que d'entreprendre une opération à laquelle peu de femmes survivent , & dont on n'en voit guéres échapper que par une espéce de miracle.

Je crois pouvoir mettre ici la manière dont je me suis comporté en quelques occasions principales où l'enfant présentoit le bras : on en pourra recueillir une partie des moyens dont on se peut servir en de pareilles rencontres. En l'année 1661. la femme du Maître de l'Ecu hôtelier , demeurant à Monmartre , âgée de 31. ans , fut surprise au milieu des ruës de Paris , de douleurs pour enfanter. Sur le lieu même elle sentit écouler ses eaux , avec le bras de son enfant , qui sortit entièrement c'est-à-dire jusqu'à l'aisselle. Quelque prière qu'on lui put faire , elle voulut s'en retourner à pied en sa maison , & le fit. J'y fus mandé , & nonobstant ces circonstances , je trouvai lieu de repousser le bras au dedans , & de lui tirer par les pieds un gros garçon , qui vécut encore plus de deux ans.

En l'année 1664. l'un de mes confrères ayant fait ses éfforts à diverses reprises pendant deux jours pour délivrer la femme d'un homme d'affaires demeurant ruë

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 407
des Blancs-Manteaux, d'un second enfant
resté en la matrice, lequel étoit assez gros
& à terme, m'envoia querir. Je le trou-
vai avec une des plus anciennes Sages-
femmes nommée M. Sion, assez enten-
duë dans sa profession. Aprés avoir exa-
miné l'état des choses, je leur dis que j'es-
pérois acoucher & délivrer cette femme
en peu de tems. Voici ce que je reconnus
de la posture où son enfant se présentoit.
L'un des bras sortoit jusqu'à l'aisselle,
gros, livide & tumefié à force d'avoir été
tirailé, en sorte qu'il remplissoit le col &
l'orifice interne de la matrice. Il étoit
accompagné du cordon de l'enfant dont la
face étoit en dessus, le col plié de telle
façon, que le menton & le nez touchoient
sa poitrine. L'autre bras & la main sui-
voit & sembloit avoir été atiré proche de
l'embouchure. L'un des pieds étoit éten-
du de droite ligne dans toute sa longueur
vers le fond de la matrice, & l'autre pied
s'étant relâché & afaissé en forme d'arc
pardessus l'épaule du bras qui n'étoit pas
encore sorti, se trouva comme caché dans
le repli que le corps de certaines matrices
fait au dessus des os pubis. Loin de tirer
l'enfant par le bras qui pendoit hors de
la matrice, ou de le tronquer, je fis en-
sorte d'en repousser l'épaule pour le plier

Cc iiiij

408 - LA PRATIQUE
& le ranger au dedans. Par là je me don-
nai la liberté d'y introduire la main : je
la glissai le long du corps pour découvrir
l'épine & le ventre , & reconnoître ensui-
te lequel des deux pieds je pouvois plus
aisément délâcher & atirer à moi sans
obstacles jusqu'à l'orifice interne , ou au
dehors pour l'arrêter avec le laqs , l'on-
doier & le faire rentrer ensuite au de-
dans ; ce que j'exécutai. Cela fait , je me
mis en posture d'atirer l'autre pied situé
comme j'ai déjà dit au dessus des os pubis.
Me pliant donc , le corps courbé sur le
côté , & le pied de derrière arrêté contre
celui d'un serviteur , pour m'empêcher
de glisser & de perdre prise , je coulai la
main en forme de croissant le revers du
côté du corps de la matrice , je fis ensor-
te d'aler empoigner la cuisse , & par un
mouvement que je lui donnai en la pouf-
fant un peu vers l'aîne du corps de l'en-
fant pour la fléchir , je dégageai le pied,
l'atirai , le joignis à l'autre , & terminai
ensuite l'opération en la manière que j'ai
déjà décrite ailleurs.

En l'année 1666. je me servis d'une mé-
tode à-peu-prés semblable pour soulager
la femme d'un * Marchand de bois , de-
meurant au port de l'Isle de S. Denis en

13 * M. du Manet.

France, dont l'enfant avoit demeuré quatre jours au passage où je le trouvai le bras sorti aussi jusqu'à l'aisselle, & le tirai vif, en sorte qu'il fut baptisé par le Vicaire de la Paroisse en présence du sieur Olivier Chirurgien du lieu.

La femme d'un * Entrepreneur des bâtiments demeurant au faux-bourg de Richelieu, étant à terme, fut surprise, quand après l'écoulement de ses eaux, deux matrones qui l'avoient bien fait souffrir, lui aprirent que le bras de son enfant étoit sorti hors de sa matrice, & qu'elle avoit besoin d'un nouveau secours. Comme elles se retirèrent, loin de se mettre en peine de le retenir, elles le laissèrent si fort avancer, que l'épaule étant aussi dehors & les douleurs survenant avec impétuosité, l'enfant fut sufoqué, & la matrice dangereusement tourmentée, se seroit pervertie, si je n'y eusse apporté un prompt remède. Je m'oposai donc à cette violence en retenant la matrice & les parties de l'enfant. Comme je ne pus les faire rentrer, je fus constraint de le faire plier en deux de cette manière. J'apuiai l'une de mes mains sur le derrière du col aux environs de la nuque, & portai l'autre au defaut de la poitrine en tendant vers l'â-

* M. Girard Guay.

410 LA PRATIQUE
ne de l'enfant ; ensorte que poussant de la première main vers la matrice , & tirant en même tems de l'autre main vers moi : par ces deux impressions oposées que je donnois au corps de l'enfant , je lui fis fléchir doucement l'épine en devant à l'endroit des lombes pour atirer les fesses , délâcher les cuisses , & amener les pieds au dehors. Le corps ainsi sorti , je lui fis faire le tour dont j'ai déjà parlé ailleurs , pour éviter que le menton s'accrochât aux os pubis , & le tirai entièrement. La mère sortit du péril : je l'ai depuis acouchée plusieurs fois.

La femme d'un Boulanger demeurant ruë S. Denis fut encore exposée de la même manière à l'indiscrétion de deux matrones , mère & fille , qui tirerent si fort le bras de son enfant , que toute l'épaule étant passée , une partie du col plié faisoit un angle. Il me fut impossible de le repousser pour aler querir les pieds. Ainsi je fus constraint d'avoir recours à la même méthode.

Voici encore une des plus belles occasions que j'ai eu de la pratiquer , mais avec des circonstances qui méritent un long détail. En 1656. je me transportai à la Chappelle , village près Paris , pour soulager la femme d'un Tourneur chargé de sept en-

fans. L'état pitoiable où elle étoit réduite par le mauvais traitement qu'on lui avoit fait depuis huit jours de travail, donnoit de la compassion à tous ceux qui la voioient souffrir. J'en eus une vraie douleur, & je remarquai d'ailleurs en elle une constance si extraordinaire, qu'elle fit redoubler l'affection & l'envie que j'avais de la tirer de ce mauvais pas. Les deux bras de l'enfant pendoient entre les cuisses de la mère, les épaules avancées, presque découvertes & fortement engagées, le col sorti en partie. L'orifice interne de la matrice étoit tuméfié & tendant à la pourriture : l'enfant livide & presque corrompu. Tout cela me fit juger, que quoi qu'il se fût peut-être présenté le dos le premier, les mains & les bras en arrière, toutefois ces parties n'avoient pu sortir si avant ni être mal-traitées au point que je les trouvai, sans une extrême violence. Les choses en cette situation, il me parut que je devois chercher les moyens de tirer l'enfant dans la posture où il venoit, & sans le retourner, car les parties n'étoient plus en état d'être repoussées. Mais, comme je voulois éviter d'en arracher aucune, & que d'ailleurs étant corrompues elles n'auroient pu résister au moindre effort, je crus ne

m'y pouvoir pas attacher. Ainsi je pris un moyen plus feur, & qui rendit même l'opération plus facile & moins longue. Ce fut d'introduire ma main à côté du corps de l'enfant au dessous de l'aisselle, entre lui & l'orifice interne de la matrice : puis de l'autre main par le côté oposé je poussai le crochet mousse fenêtré dans lequel j'avois passé un laq's d'une longueur suffisante, dont l'un des bouts pendoit au dehors ; & des doigts de la première main, que je fis avancer par dessus la poitrine de l'enfant, aiant ateint l'autre bout de mon lacqs, je le dégageai du crochet, le conduisis sur la poitrine en forme de ceinture, le retirai avec ma main au dehors. Je joignis les deux bouts ensemble, que je fis tenir & tirer de droite ligne à mon gré par un serviteur, pendant que je conduisis la sortie de ce petit cadavre, en lui faisant plier aussi l'épine & le tirant par les fesses comme j'ai dit des autres. Je délivrai ensuite la mère d'un arrière-faix desséché par la longue durée d'un si pénible travail & tellement adhérant & altéré, que je ne pus le tirer que par portions & à diverses reprises. Elle recouvrira sa santé en peu de jours, aidée des remèdes convenables, selon les différens degrés de la cure ; c'est-à-dire, d'embrocations,

Du récit de ces faits , il est aisé de re-
cueillir que si l'on doit autant qu'on peut
repousser les bras & les faire rentrer au
dedans , il est aussi quelquefois inutile ou
même impossible de le faire. Ainsi quand
je me récrie contre ceux qui tirent les
enfants par les parties qu'ils présentent
les premières au passage , je suis bien
aise qu'on sache que je parle de ceux qui
le pratiquent indiféremment sans distinc-
tion , & qui , comme j'ai dit exprés , s'en
font une espéce de règle & de méthode ,
au lieu que ce ne doit être qu'une ex-
ception de la règle générale , dont il ne
faut user qu'en certains cas , comme , quand
la facilité s'y trouve toute entière par la
dilatation suffisante du passage , la petiteur
du fœtus , les forces de la mère & les au-
tres circonstances qui peuvent contribuer
à faire connoître qu'on ne risquera rien ;
encore ayant à choisir pour lors , ou de ti-
rer par le bras , ou de le faire rentrer ,
choisirois je plutôt le dernier , c'est-à-di-
re la réduction , à moins que quelque
accident fâcheux , tel que seroit par exem-
ple une perte de sang considérable ne
me contraignît au contraire. L'extrême
nécessité qui n'a point de loi , est aussi

414 LA PRATIQUE
une juste raison pour se dispenser de reduire ou de repousser les parties, soit quand elles sont trop avancées & enclavées entre les os du passage, ou qu'elles y ont fait un trop long séjour, soit quand les douleurs continues dans une femme robuste & de bon tempérament, les poussent d'une si grande force & avec si peu de relâche, que la main de l'opérateur ni l'instrument n'y peut être porté sans de grandes difficultez. Hors ces occasions ou d'autres de cette nature dont il n'appartient de juger qu'aux gens d'une longue expérience, renfermons nous dans les termes des deux grandes manières d'opérer les plus ordinaires, savoir réduire les parties dans la vuë de rendre l'enfantement naturel, s'il y a lieu, & retourner l'enfant pour le tirer par les pieds, quand le premier moyen est impraticable.

CHAPITRE X.

De l'enfant présentant le ventre, le dos, ou le côté, seul ou accompagné de quelqu'autre partie.

Quelquefois l'enfant présente le ventre a l'embouchure de la matrice. Si cette posture n'est point accompagnée

d'accidens, & qu'il y ait une ouverture suffisante : il faudra porter la main sur le nombril de l'enfant, la couler le long du ventre; de là aux aînes, puis le long des cuisses, jusqu'à ce qu'on soit parvenu aux pieds pour les amener ensemble, ou séparément : ondoier l'enfant, le retourner s'il est besoin, & le tirer comme j'ai dit.

Si le ventre est accompagné de l'une, ou des deux mains, on tâchera de les faire rentrer au dedans sans qu'elles ressor-tent, s'il est possible, pour tirer ensuite les pieds.

Quand l'un ou tous les deux pieds de l'enfant se présentent avec le ventre, ce n'est pas un travail fort extraordinaire, pourvu qu'ils ne soient pas embarrassés dans le cordon. On en est quitte pour les amener à soi de compagnie, dégager ensuite les bras de l'enfant l'un après l'autre, le retourner s'il est nécessaire, & le tirer.

Il arrive quelquefois qu'un pied se présentant avec le ventre, l'autre donne de la peine à trouver ; comme, par exemple, lorsqu'étant passé en dessus & tendu vers le fond de la matrice, il a déchiré le placenta & y est entré jusques par dessus les maléoles. Pour le trouver : après avoir lié le premier & l'avoir repoussé en dedans afin d'avoir plus de liberté, il faut

porter la main d'une cuisse à l'autre , la couler tout du long le plus avant qu'on peut , empoigner le pied , sinon l'atirer entre deux doigts , ou du moins tâcher d'y passer le lacqs pour le faire venir à soi & le joindre à l'autre. Si l'on ne le trouve point au fond de la matrice , on retirera la main pour la reporter doucement entre le ventre de l'enfant & les os du pénil de la mère , dans une certaine cavité que ses parties font faire à la matrice au devant & au dessus de ces os par leur tention ; d'où l'on fera en sorte de le tirer par la même méthode.

Le ventre qui se présente avec les mains & les pieds ensemble , fait de l'embarras , & devient la matière d'un des plus fâcheux travaux , principalement quand il y a du tems que les eaux sont écoulées ; car pour lors difficilement vient-on à bout de réduire les parties. J'avoué , & je le fais par expérience , que c'est une des occasions où l'esprit & le corps ont le plus à travailler. Si on est appellé avant l'écoulement des eaux , on tâchera de détourner l'orage , & d'empêcher que les pieds & les mains de l'enfant ne viennent ainsi dans le desordre s'emparer du passage. Mais si elles y sont déjà : voici la méthode que j'y voudrois garder. Après avoir

avoir ondoié la partie de l'enfant la plus commode , c'est de mettre le lacqs aux pieds & de les faire rentrer l'un après l'autre. Par là vous avez plus de liberté pour repousser ensuite les mains au dedans vers le haut de la matrice. Les ayant ainsi réduites , il faut tâcher de les tenir en état d'une main , pendant que l'autre s'emploie à retirer les pieds. Et quand il n'y a pas lieu de repousser les mains au dedans , on doit du moins en tirant les pieds prendre garde qu'elles ne soient point engagées , ni passées de travers entre les cuisses de l'enfant ; & si elles y sont , les en dégager.

Le travail où l'enfant présente le dos ou les côtes seuls, ou accompagnez des bras & des pieds , a beaucoup de ressemblance avec celui où il présente le ventre ; mais il a plus de difficulté , parce que le dos étant plus dur , il fait aussi plus de résistance & s'opose davantage à la liberté de la main. La méthode qu'on y doit suivre est la même à proportion que celle dont j'ai parlé dans ce chapitre ; qui consiste à débarasser les mains , les repousser l'une après l'autre au dessus ou au devant de la poitrine , dégager ensuite les pieds & les tirer.

D d

CHAPITRE XI.

De l'enfant présentant la hanche, une ou les deux fesses.

LA hanche est en quelque façon à la grande jambe ce que l'épaule est au grand bras. L'une & l'autre fait un travail à peu près de la même difficulté pour l'execution, mais d'une méthode différente.

J'entends ici par la hanche, la partie latérale de la fesse qui est bornée par la côte supérieure de l'os des îles antérieurement, & qui borne les flancs inférieurement. Soit que l'enfant présente la droite ou la gauche : le ventre & la poitrine se trouvent situés dessus, dessous, de travers ou obliquement. Par exemple, si l'enfant présente la hanche droite le ventre en dessus, il aura la tête à droite de sa mère & les pieds à gauche : si c'est le ventre en dessous, il aura la tête à gauche & les pieds à droite. Les mains ni les bras n'ont point alors de situation fixe & réglée. Les pieds pareillement sont tantôt étendus & tantôt pliés l'endroit de l'aîne ou du genou, fléchis vers le ventre, engagez sous le poids du corps, &c.

Suposons que l'enfant présente la hanche le ventre en dessus, on doit employer ses soins à le faire tourner en dessous. Pour cela on repousse un peu la hanche au dedans; on dégage un pied, non pas en le tirant par la cuisse, de crainte de la casser, mais en faisant fléchir la jambe à l'endroit du genou. L'ayant enveloppé d'un linge, on cherche l'autre pied, pour l'amener de la même façon & les joindre ensemble. On attire ensuite l'autre hanche pour faire tourner le reste du corps en dessous. Enfin l'une des mains tient en état les parties déjà sorties, pendant que l'autre conduit celles qui sont encore au dedans, pour achever l'opération.

Quand l'enfant présente les fesses: s'il est simplement assis sur l'orifice interne de la matrice, le travail est moins dangereux, parce qu'on a plus de liberté pour les repousser & dégager ensuite les pieds: mais il est très-facheux si les deux fesses, & plus encore si une seulement est trop avancée dans l'embouchure.

Dans un travail de cette espèce on doit observer premièrement si l'ouverture est suffisante pour laisser passer l'enfant de cette posture; & en ce cas, on en laissera la conduite à la nature qui s'en aquitera d'elle-même. Ce qu'il y aura à craindre,

D d ij

420 LA PRATIQUE
c'est que dans l'effort de l'accouchement,
l'entre-fesson de la mère ne se déchire.
Si l'enfant est gros ou l'orifice interne
resserré, comme il arrive souvent dans
les femmes replétes, séches ou avancées
en âge, on sera constraint d'y mettre la
main & de secourir la nature, encore y
trouvera-t-on bien de la difficulté. On fe-
ra donc d'abord son possible pour repouf-
fer les fesses en coulant la main au bas
de la cuisse pour la faire plier vers l'aîne;
continuant le long des jarrets pour em-
poigner les pieds & les dégager. S'il n'y
a pas lieu d'user de ce premier moyen,
il faudra passer les doigts du milieu de
chaque main à côté de chaque fesse, en
acrocher les cuisses à l'endroit de l'aîne
pour les délâcher séparément, ou ensem-
ble. Quand les fesses sont si avant dans
le passage, que tout cela n'y fert de rien,
on tâche de porter les crochets mousses
fenêtres assez avant avec un ou deux lacqs,
pour les insérer adroitemeht d'une aîne
à l'autre par dessus le ventre en forme
de ceinture. Cela fait, si la femme a en-
core des douleurs & des forces, & qu'il
n'y ait point d'accidens: sans rien préci-
piter, on attendra l'effort de la nature pour
le seconder à propos. Si au contraire ses
forces sont petites, ses douleurs cessées,

DES ACCOUCHEMENS. Liv. II. 421
ou les accidentis pressans : il faudra passer
outre ; & lui ayant fait prendre quelque
chose pour la fortifier , on tirera de force
également & en droite ligne les crochets
ou les lacqs selon la qualité du besoin ,
pourvù qu'on juge que la malade pourra
vrai-semblablement porter le choc de l'o-
pération sans y mourir.

Cet accouchement , outre les dificultez
précéderentes , est encore assez souvent
accompagné de deux inconveniens , l'un
pour la mère , l'autre pour l'enfant. Le
premier est que la fente ou la vulve se
trouvant trop étroite , principalement
dans un premier travail de cette nature ,
la peau de l'entre-fesson , c'est-à-dire l'es-
pace qui est entre la fourchette & l'anus ,
se casse en partie & se déchire quelque-
fois , en sorte que les deux ouvertures n'en
font plus qu'une. Il faut prévenir cet ac-
cident , & l'empêcher si l'on peut : si l'on
ne peut pas , au moins faut-il y remédier
par un point ou deux d'éguille (car les
futures séches ne font aucun éfet dans ces
parties à cause des vuidanges & des au-
tres excrémens) & ne pas laisser envieillir
cette plaie , dont les suites sont incommo-
des , comme l'incontinence d'urine , les
demangeaisons , l'inflammation , l'ulcère ,
& l'entrée de l'air durant l'hiver , qui

D d iij

L'autre inconvenient, pour l'enfant, est qu'on ne peut guères délacher ses cuisses de la manière que j'ai dit, sans se mettre en danger de les rompre. Mais outre qu'on en est quite pour le déclarer par précaution en faisant son pronostic avant que d'opérer: il est encore aisé de remettre une cuisse rompuë à un enfant nou-
veau-né.

Une pauvre femme âgée d'environ 35. ans, assistée par la charité de la Paroisse de S. Eustache, étant grosse de son premier fruit, se trouva dans la disposition pour accoucher. Les eaux étoient écoulées, & l'enfant présentoit l'une des hanches. La sage-femme croiant qu'elle ne laisseroit pas d'en venir à bout & de le tirer nonobstant cette fâcheuse posture, l'excitoit de plus en plus à pousser. Après l'avoir ainsi tenuë cinq jours à la torture sans se pouvoir tirer d'affaire, elle s'avisa de demander du secours. J'y allai. Je trouvai une femme dans des cris effroyables, son enfant fort avancé, une hanche si extraordinaire-
ment prise & serrée entre les os du passa-
ge, & les parties de la mère tellement tenduës que je ne pus délâcher l'une des cuisses de l'enfant sans la rompre, ni dé-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 423
gager ensuite les bras , les épaules , &
la tête sans empêcher aussi que l'entre-
fesson de la mère ne se déchirât jusqu'à
deux travers de doigt de profondeur dans
l'anus. Cet accident fut cause qu'elle
souffrit de grandes douleurs au commen-
cement, & beaucoup d'incommodité faute
de pouvoir en aucune manière recevoir,
ni retenir de lavemens. Mais le tems qui
est un grand baume & les soins que nous
prîmes d'elle M. Emmerez son Médecin
& moi , joints aux remèdes qui ont la ver-
tu de réunir , d'astreindre & de fortifier,
dont nous nous servîmes selon les degrés
firent reprendre les chairs & rétablirent
les parties dans leur premier usage. L'en-
fant fut aussi guéri parfaitement de sa
rupture.

A l'égard du travail où l'enfant pre-
sente une fesse seule , on s'y sert de la
métode décrite pour celui de la hanche.

CHAPITRE XII.

De l'enfant présentant les genoux ou les pieds.

Q uelquefois l'enfant présente les ge-
noux à l'embouchure de la matrice,
ou bien l'un engagé au passage & l'autre
D d iiiij

424 LA PRATIQUE
situé à côté ou plus haut, & apuié sur l'orifice interne. Ce qu'il y a pour lors à considérer davantage, est la situation des pieds, pour connoître de quel côté ils font tournez. Si l'enfant est à genoux en devant, ses pieds seront vers le fond de la matrice ; s'il est à genoux en arrière, ils seront acrochez ou apuiez sur les os pubis dans l'espace que la matrice occupe au dessus du pénil, où elle fait une espèce de cavité ; & s'il est à genoux de côté, les douleurs de la mère beaucoup plus vives dans cette situation que dans les deux autres, aideront à faire connoître où ils seront. Il faudra donc repousser le genou qui pourroit empêcher de dégager les pieds, les attirer ensuite ensemble ou l'un après l'autre hors de l'orifice interne, & suivre pour le reste la méthode commune ; mais sur tout ne se point presser, ni ne forcer rien mal-à-propos, qui sont deux maximes qu'on ne fauroit trop recommander, & de qui dépend davantage le succès de l'opération.

Quand l'enfant vient par les pieds : ou il les présente tous deux, ou il n'en présente qu'un. S'il n'en présente qu'un, le travail est pénible, parce qu'il faut chercher l'autre qui n'est pas toujours facile à trouver, & à joindre à son compa-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 415
gnon. C'est la plus méchante méthode du monde, que de vouloir tirer l'enfant par un pied seul, quoique je l'aise vu pratiquer à des gens qu'on ne pouvoit acuser de le faire par ignorance. Je dirai ici ce qui arriva en l'année 1665. J'avois accouché la femme d'un Brodeur dans un précédent travail tres-fâcheux, où j'avois pris la précaution d'ondoier l'enfant. Le père qui étoit de la Religion prétendue réformée s'y étoit fortement oposé & m'en avoit fçu tres mauvais gré. Je me doutai dès lors qu'en pareil cas, il n'auroit pas recours à moi pour le soulagement de sa femme. En éfet l'année d'aprés, dans le travail suivant il la mit en d'autres mains. Un plus ancien que moi y fut appellé. Il y emploia toute son industrie pendant plus de deux heures dans la plus grande chaleur de l'été, pour tirer l'enfant par un pied seul, & sans fruit. Enfin s'y étant lassé, il se retira, abandonna l'ouvrage à un sien disciple qui n'y eut pas plus de succès, & lui donna ordre de me mander enfin, & d'observer toutes mes démarées. Moi qui connoissois la politique du personnage qui ne m'apelloit qu'à de bonnes afaires, je me défiai & me tins sur mes gardes. Je portai ma main pour examiner les parties de l'enfant. Je trouvai l'un de ses pieds, mais j'eus beau cher-

cher l'autre par tous les coins de la matrice, il n'y étoit point. Il avoit été tronqué avec la jambe à l'endroit du genou, & séparé de la cuisse dont il ne restoit que l'extrémité inférieure, où il me parut difficile de pouvoir assurer le crochet, ni le lacqs. Ainsi le peu d'espoir de réussir, le soupçon que la matrice ou la vescie n'eût été offensée dans les précédens efforts, l'extrême foiblesse de la malade, & la juste crainte que j'avois de porter le blâme du desordre dont je n'étois point la cause, m'empêcha de rien entreprendre, & me fit dire au fidelle observateur de mes actions qui étoit à côté de moi, que je ne trouvois rien à faire pour le soulagement de cette femme, sans déclarer toutefois ce que c'étoit. Mais par malheur la chose n'avoit pu être si cachée de la part de l'opérateur, que la sage-femme n'en eût eu vent; & comme elle étoit peu maîtresse de sa langue, elle publia hautement que Monsieur *** avoit emporté le pied dans sa pochette. S'il l'a emporté, lui dis-je, qu'il le rapporte, s'il lui plaît. Je me retirai de la sorte. Depuis, Monsieur le F. mon confrère m'aprit qu'on l'y avoit mandé ensuite, qu'ayant su tout ce qui s'étoit passé il n'avoit pas voulu y entrer, & qu'on lui avoit dit qu'un jeune maître

voisin de la malade, fort aperfut dans la pratique des accouchemens, aussi prompt à travailler que la matrone à parler, l'avoit entrepris, pour faire de ce coup d'essai son chef-d'œuvre, & que la malade étoit morte entre ses mains au milieu des tourmens. Il n'en pouvoit arriver autre chose après la foibleesse & l'épuisement de forces où je l'avois vuë, qui fut la cause pour laquelle je ne voulus point hazarder le coup; car pour ce qui est de la méthode dont il auroit fallu s'y servir, je n'en étois pas en peine. J'ai eu d'autres occasions de tirer des enfans morts dont l'une des jambes avoit été arrachée, & je m'en suis, graces à Dieu, aquitée avec succès de cette manière. Après avoir atiré le pied restant au dehors pour le lier & l'avoit ensuite remis dans la matrice, j'ai ordinairement pratiqué d'atirer encore la cuisse mutilée pour atacher le crochet dans son extrémité, c'est-à-dire, dans la ponévrose des muscles, observant de faire couler un lacqs le long du crochet jusqu'au dessus de la rotule ou pâlette du genou & de l'y arréter, afin que si le crochet quitoit prise, le lacqs pût suppléer à son défaut. Par ce moyien le lacqs & le crochet me tenant comme lieu de la jambe qui n'y étoit plus, je les joignois à l'autre pied,

conduisant le tout ensemble avec douceur. C'est à peu près de cette manière que je tirai du péril la femme d'un païsant de Ruel, sur laquelle un Chirurgien du bourg voisin avoit exercé durant plusieurs jours & à diverses reprises tous ses talens pour l'acoucher. N'en pouvant venir à bout, il l'abandonna après avoir rompu plusieurs parties de l'enfant. J'y fus mandé. Je trouvai une pauvre femme dans un éfroi épouvantable, l'un des bras de son enfant tronqué & arraché à l'endroit de son articulation avec l'épaule, un morceau de ligature ou plutôt de lisiére de drap encore pendante & attachée à l'un des pieds dont la cuisse étoit cassée. J'appliquai le bout de mon crochet au dessus du genou de l'autre jambe, que je trouvai encore tronquée & séparée à l'endroit de cette articulation. Je ne perdis point courage. J'y coulai un lacqs en la manière que j'ai dite, pour plus grande seureté : puis ayant amené le pied & la jambe restée que je joignis à la cuisse qui n'en avoit point, je les tirai également. Je débarassai les autres parties, & je délivrai enfin heureusement cette pauvre malheureuse qui n'a pas laissé d'avoir depuis d'autres enfans. J'avoue que j'en ai vu très-peu mal-traitées au point que celle-ci le fut, sans en mou-

rir ; mais la rusticité de ces sortes de gens & le bon air de la campagne leur fait trouver des ressources , où mille de nos délicates périront infailliblement.

Il ne faut pas s'imaginer que le travail où l'enfant présente les deux pieds soit fort aisément , sous ombre qu'étant comme la règle à laquelle on ramène tous ceux qui sont mal situés , c'est autant d'avance quand la nature nous présente ces parties d'elle-même & nous épargne la peine de les chercher. Il est vrai que c'est une espèce d'avantage pour ceux qui travaillent avec prudence & qui savent ménager le reste: mais c'est aussi l'occasion de faire bien du desordre pour beaucoup d'autres , qui croient qu'il n'y a qu'à tirer à force , sans se mettre en peine de dégager les autres parties , ni de considerer si le corps par exemple est tourné la poitrine en dessous , si la tête suit le corps de droite ligne sans péril de s'acrocher , si le corps ne forme point un obstacle particulier , & plusieurs autres choses de cette nature , dont l'examen est d'une tres-grande conséquence. C'est ce qui fait que nous trouvons trop souvent les bras des enfans rompus à force de les tirailleur , la tête arrêtée , acrochée , enclavée , emportée même & séparée du corps ; d'où j'entre quelquefois

430 LA PRATIQUE
dans une juste colère, sur tout lorsque je
connois visiblement que cela vient d'une
ignorance crasse ou d'une fierté mercenai-
re qui craint de perdre sa proie & d'en re-
cevoir l'afront. J'ai décris ailleurs ample-
ment la manière de tirer l'enfant par les
pieds, qu'il seroit inutile de répéter en cet
endroit. Je me contente d'avertir de la né-
cessité qu'il y a de s'y renfermer exacte-
ment.

CHAPITRE XIII.

*Des obstacles en l'accouchement de la part
du cordon.*

LE cordon de l'enfant peut rendre l'accouchement laborieux en bien des manières différentes, dont voici les principales.

Celle qui s'offre la première est lorsque l'enfant, venant naturellement bien, présente la tête accompagnée simplement de son cordon. Pour en parler avec ordre, il faut distinguer deux tems differens. Le premier, lorsqu'elle est encore enfermée dans les membranes sans être décendue au couronnement : & le second, lorsque les membranes étant rompuës & les eaux écoulées, elle décend & se repose sur les

os pubis, en sorte que dans ce mouvement le cordon se glisse entre elle & ces os dans le vagin ou col de la matrice, & sort quelquefois dehors de la longueur de plus d'un pied.

Quant au premier tems ; si le Chirurgien ou la sage-femme y sont appellez, & que touchant la malade ensuite d'une douleur ils sentent le cordon vaciller & comme surnager parmi les eaux ; d'où ils jugent qu'à l'ouverture des membranes qui contiennent ces eaux, il pourroit immédiatement après leur écoulement devancer la tête & passer le premier : il faudra étudier le moment de leur évacuation, & durant qu'elles s'écoulent, tâcher de le réduire avant que la tête décende plus bas ; c'est-à-dire le repousser doucement avec les doigts au dessus d'elle jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rentré au dedans de la matrice. Si cela ne se peut faire, plutôt que d'attendre que le cordon se prenne au passage, il en faudra prévenir le mal & passer la main par dessous la tête ou à côté pour chercher les pieds de l'enfant, le retourner, & lui sauver ainsi la vie.

Pour ce qui est du second tems ; si le Chirurgien est appellé trop tard, c'est-à-dire après l'écoulement des eaux & lors-

432 **L A P R A T I Q U E**
que le cordon à déjà devancé la tête en la
manière que j'ai dit : il faut soigneusement
examiner les forces de la mère & la vi-
gueur de l'enfant. Car en ce cas les dou-
leurs étant fortes, la tête & le cordon ne
demeurant que peu de tems, comme l'es-
pace d'un quart d'heure au plus , pris au
passage , on pourroit espérer la vie de
l'enfant, quoique rarement il la conserve :
Que si la tête y demeure un tems consi-
dérable, on n'en doit attendre que la mort
pour l'enfant , & plus de danger pour la
mère. Car non seulement elle perd ses
forces , mais elle tombe même dans un
nombre de grans simptômes , & l'extrême
nécessité nous oblige pour lors à nous ser-
vir de la méthode décrite au Chapitre de
la Tête enclavée.

Dans cette fâcheuse conjoncture l'en-
fant périt principalement par cette rai-
son, que la communication de l'aliment &
des esprits qui soutenoient sa vie , étant
interrompuë par la compression du cordon
qui leur servoit comme de vehicule , ou
pour mieux dire de canal: c'est une espé-
ce de nécessité qu'il sufoque. D'ailleurs
suposé même que le cordon ne soit point
pressé au passage , il ne laisse pas d'être
altéré par l'air qui l'environne. Il se ré-
froidit , il se corrompt , il devient livide
 &

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 43²
& noir en peu d'heures, & l'enfant meurt.
Que s'il est assez heureux d'être expulsé
par un vigoureux effort de sa mère, ou ti-
ré par l'adresse de l'opérateur avant qu'il
ait rendu l'esprit: alors c'est proprement
le tems de pratiquer une observation tres-
importante, qui est de ne point tirer le
cordon ni détacher le délivre, que l'en-
fant ne soit bien revenu & n'ait donné
des signes de vie par ses soupirs & par son
cri. J'ai parlé amplement de cette obser-
vation au Chapitre de l'enfantement na-
turel §. 13. page 187.

Quelquefois le cordon accompagne &
devance tellement la tête, qu'il la tient
comme en bride & la traverse par le milieu
en forme d'anse ou de fronde. *Fig. 1.* Cette
posture met l'enfant dans le dernier dan-
ger de sa vie & la mère dans un travail
nécessairement tres-rude, parce que plus
elle pousse au tems de ses douleurs, & plus
elle engage le cordon, le presse, & l'em-
pêche de couler ou glisser de côté ou d'autre.
La femme d'un Marchand Libraire
en eut un de cette sorte où elle souffrit
long-tems avant que la tête de son enfant
fût parvenuë jusqu'au couronnement. Les
douleurs l'y aportoient, & quand elles
étoient passées, elle s'en retournoit en
haut: puis elle revenoit, & se presentoit

E e

presqu'à moitié du passage pour sortir. D'ailleurs elle étoit fort grosse & sa figure fort inégale : mais sa grosseur ni cette inégalité ne m'auroient pas empêché d'en venir à bout , sans l'autre inconvénient du cordon que je ne pus dicerner exactement qu'après l'écoulement des eaux , tant il étoit fortement tendu , & comme aplati sur elle. L'ainant reconnu & voiant que toutes les douleurs étoient infructueuses, que la malade déclinoit par la perte de ses forces , & qu'elle étoit prête d'entrer dans les convulsions : je me trouvai assez embarassé. J'aurois pu tirer l'enfant avec l'instrument , d'autant plus que j'avois des raisons pour ne pas douter qu'il ne fût déjà mort. Mais comme il m'avoit été impossible jusques-là de détourner le cordon , j'avois tout sujet d'appréhender de le rompre dans l'effort de l'opération & de jeter ainsi la mère dans la perte de sang. Enfin je m'avisa de prendre une voie qui me parut & plus sûre & plus douce tout ensemble. Ce fut d'introduire les doigts dans l'anus de la malade le plus avant qu'il fut possible , qui me servirent au retour des douleurs à pousser la tête , à la faire décendre le plus bas que je pus, à l'y arrêter , & à l'empêcher de remonter comme elle avoit fait auparavant. Ainsi la tenant

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 435
sujette & ayant l'autre main disposée pour dégager le cordon au premier mouvement favorable : je pris le tems qu'une nouvelle douleur me donnât prise , & l'ayant heureusement détourné de dessus la tête , j'achevai avec assez de facilité le reste de mon opération.

Quand le cordon se trouve trop court ou trop long , c'est une des plus épineuses difficultez que je sache , qui a quelquefois dequoи tromper la prudence des plus habiles , & dequoи mettre à bout la main la plus expérimentée dans la pratique. En éfet il y aura toutes les aparences du monde pour rendre un accouchement heureux. L'enfant à terme, beaucoup de forces, les douleurs bien conditionnées , les eaux prêtes à s'écouler , la tête naturellement bien située & parvenuë au couronnement. Une femme avec tout cela demeure dans un même état & n'avance de rien , flattée de l'espérance d'un promt soulagement qu'on lui promet , qu'elle atend toujours & qui ne vient point. Cependant ses forces s'épuisent , ses douleurs deviennent inutiles , & tous ses éforts n'aboutissent qu'à la jeter dans les convulsions ; lesquelles , après avoir tué son enfant (car c'est la moindre chose qu'on en puisse atendre dans l'espéce dont je veux par-

E e ij

ler) la feroient périr si l'acoucheur pour la sauver n'avoit promptement recours aux derniers secrets de son art, qu'il y emploie souvent sans presque savoir ou du moins sans connoître précisément & clairement ce qui l'oblige à s'en servir. D'où vient cela? Un cordon trop court, dont le péril étoit caché, tenoit l'enfant comme en suspens, l'empêchoit de se mouvoir, & d'avancer plus qu'il n'a fait, lui rendoit ses propres éfforts & ceux de sa mère préjudiciables, le retenoit enfin captif dans la situation qui sembloit favoriser davantage sa sortie & devoir accélérer sa liberté. Voila ce que je dis qui peut surprendre les plus éclairez, & qu'il est comme nécessaire d'avoir éprouvé, pour savoir ensuite se garantir de la surprise. *Figure 1.*
a & b.

Mais supposé même qu'on ait entrevu ce péril; comme en effet un long usage apprend si non à le connoître à découvert, au moins à le pressentir & à s'en défier, non pas tant par une vuë précise de l'état des choses, que parce qu'on ne les voit pas aller comme elles doivent, ni produire l'effet qu'elles promettent & qu'il semble qu'on en doit naturellement attendre: supposé, dis-je, le pressentiment du péril, il reste encore à se tirer d'un tel

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 437
pas ; & c'est où je prétens qu'un homme
a besoin de tout son aquis & de toute sa
d'extérité , comme on en pourra juger
par la suite.

Le cordon peut-être trop court non
seulement par lui-même & naturellement,
c'est-à-dire dès le tems de son origine &
de sa première conformation : mais enco-
re par accident & à raison de sa longueur,
qui , quelquefois quoi que raisonnable ,
mais le plus souvent parce qu'elle excé-
de , lui donne occasion de se mêler & de
s'embarasser parmi les parties de l'enfant,
de circuler au tour de son col & de ses
autres membres , de le tenir ainsi lié , gar-
roté & comme enchaîné dans ses propres
fers. Or de là vient une infinité de postu-
res différentes , qui le mettent dans cet
état de gêne & de contrainte dont j'ai
parlé , où il est dans l'impuissance de fai-
re aucun éfort , pour se tirer de sa prison ,
ou dans le risque de s'étrangler quelque-
fois & de tout rompre s'il en fait , ou du
moins dans le besoin d'être aidé d'ailleurs
du secours d'une main adroite qui le dé-
gage des liens de son cordon , sans quoi
tous ses éforts sont vains. Il m'est arrivé
de recevoir des enfans dans plusieurs de
ces postures contraintes , dont les prin-
ciales méritent bien que je les décrive. Car

E e iij

438 LA PRATIQUE
outre que la description en peut plaire aux curieux , elle est encore utile & doit servir en partie de guide au Chirurgien dans la manière d'opérer dont je parlerai plus bas.

J'ai trouvé plusieurs fois l'enfant pris de son cordon par le col où il faisoit deux ou trois tours , plus ou moins selon qu'il avoit de longueur & de grosseur ; la tête retenue en haut , la face tantôt en dessus & tantôt en dessous. *Figure 2.*

D'autres fois , comme ceint de son cordon & suspendu par le milieu du ventre ou de sa poitrine , faisant le demi-cercle , à peu près de la manière qu'on nous représente la toison d'or ; les pieds , les mains & les autres parties du corps courbées vers le bas , & se présentant les premières. *Figure 3.*

Ou bien le ventre & le devant de la poitrine tournez vers le fond de la matrice & retenus de si près , qu'il n'étoit pas possible d'en faire le discernement par le tact , même après que les eaux étoient remontées. Je me souviens d'avoir tiré d'un travail de cette nature , qu'on peut appeler dangereux , difficile & rare , deux femmes presque dans le même tems ; l'une d'un officier & l'autre d'un marchand où j'allai jusqu'à six différentes fois , pour

J'ai vu aussi l'enfant une cuisse attachée ou une jambe retenuë par son cordon, la tête, les bras, & l'autre jambe tendant pêle-mêle en bas. *Figure 5. a & b.*

Ou encore, les deux jambes liées & engagées par le pli du jarret, les fesses ou le dos afaissées & se présentant les premières, la tête fléchie en devant, & dont le menton touchoit le haut de la poitrine. *Figure 6.*

Quelquefois le cordon passe par l'une des aisselles, & circule au tour de l'épaule, les pieds inclinez en bas, celui du côté de l'épaule retenuë situé plus haut que l'autre à l'égard duquel il paroît comme plus court; le bras du côté opposé, couché le long du corps. *Figure 7.*

D'autres fois il circule obliquement & comprend les deux épaules, les bras couchez le long du corps, & retient l'enfant de plus court, en forte qu'il n'a que les pieds de libres qui dépendent également. *Fig. 8.*

Outre ces attaches j'ai trouvé encore l'une des cuisses liée, l'autre libre: ou même les deux ensemble, mais rarement. Et le corps étoit pour lors tenu beaucoup plus de court. *Fig. 9.*

Une autre sorte de posture qui ma pa-
Ec iiiij

440 LA PRATIQUE
ru fort étrange , c'est quand le cordon forme un ou deux cercles au tour du col , & qu'ensuite passant obliquement par dessus le dos ou la poitrine pour gagner l'une des cuisses , il s'y insére à l'endroit de l'aîne & achève en retour l'écharpe simple d'un côté , en sorte que l'enfant présente le flanc seul ou accompagné de l'un des bras , étendu ou plié à l'endroit du coude. *Fig. 10.*

Ou quand après avoir passé simplement par dessus ou par dessous le col , il va brider l'une & l'autre cuisse , formant une croix transversalement sur la poitrine ou sur le dos , ou sur les deux ensemble en manière d'écharpe double. *Fig. 11.*

Ou lorsque passant par divers endroits du corps , comme par le dessus de l'une ou des deux cuisses , de l'une ou des deux jambes , & les tenant suspendus par leur partie antérieure , les talons tournez en dessus vers le haut du fond de la matrice , il va repasser au tour du col ; fait que l'enfant présente la face la première ; & courbe son corps en manière d'un arc , dont la tête & les pieds sont comme les cornes ou les bouts , & le cordon , la ficelle ; posture d'autant plus fâcheuse que la mère ni l'enfant n'y faisant rien de bon par tous leurs efforts , & l'accoucheur n'y trou-

DES ACCOUCHEMENS. Liv. II. 441
vant point de prise, c'est ordinairement
une nécessité de s'y servir de l'instrument.
Fig. 12.

Voila une partie des situations où j'ai trouvé les enfans réduits par l'enlacement de leur cordon, qui en comprennent beaucoup de moindre conséquence, & qui peuvent servir comme d'idée principale pour s'en représenter une infinité d'autres possibles, & prendre ses mesures dans l'occasion.

De dire précisément ce qui fait que le cordon s'entrelasse ainsi, c'est un point assez difficile. Les bonnes femmes du tems passé croient que cela vient d'avoir filé ou devidé au roüet avec le pied pendant sa grossesse. Nous voions encore aujourd'hui de jeunes femmes bercées de ces contes, & assez simples pour donner dedans, s'abstenir par ce principe de ces innocentes occupations, qui sont plutôt des divertissemens honnêtes pour tirer d'une molle oisiveté, qu'un vrai travail capable de donner au corps des mouvemens si préjudiciables. Nous trouvons assez d'autres causes pertinentes auxquelles nous pouvons avec beaucoup de vraisemblance rapporter ces surprenans éfets. Il se peut faire, par exemple, que ce soit un léger égarement de la nature, ou un vice de

442 LA PRATIQUE
conformation dès la conception de l'enfant, qui croît à mesure avec lui. Peut-être l'idée & l'imagination de la mère y a-t'elle part en quelques occasions. On peut encore l'attribuer aux impressions violentes que les coups, les chutes, les maladies, les passions enfin & sur tout la crainte & la colère ne sont que trop capables de faire sur une femme enceinte, & sur le corps tendre & délicat de son enfant. Les douleurs & les tranchées, dont il est quelquefois atteint & qui révoltent son petit corps, peuvent le mettre assez en mouvement, pour qu'il se forme lui même des chaînes. Plusieurs tems d'ailleurs favorisent ces mutations, soit quand il est petit & qu'à la faveur des eaux il se déplace aisément; soit quand il aproche de son terme, & qu'il se tourne pour prendre la posture naturelle pour sortir; soit enfin quand la mère est actuellement dans le travail & qu'il s'escrime aussi de son côté pour se faire jour; car pour lors, le petit aveugle qu'il est, il peut aussi-tôt se nuire par ses éforts que s'avancer.

Pour éviter la surprise, autant du moins qu'il est possible: le premier soin du Chirurgien doit être d'examiner avec attention si l'enfant n'est point enchaîné ni retenu par son cordon, avant que de se

mettre en état de le tirer ; autrement il s'expose à de grans accidens , comme de rompre le cordon , de détacher le délivre , d'étrangler l'enfant , de jeter la mère dans la perte de sang , & de là dans les convulsions ; car l'enfant étant atiré , le cordon suit & tire l'arrière-faix de force , lequel se trouvant encore fortement attaché cause une extrême tension aux vaisseaux & aux ligamens larges ou suspensoires de la matrice , qui ont une grande sympathie avec les principes.

Si la femme paroît dans une disposition prochaine à accoucher , & que les choses avancées dans un certain point dont j'ai parlé , n'aient pas l'effet & le succès qu'elles promettent , & qu'elles ont coutume d'avoir : dès là c'est de quoi rendre la situation de l'enfant suspecte , & donner lieu d'appréhender qu'il ne soit dans un état de foiblesse , ou de contrainte à ne pouvoir pas rompre ses membranes. Il faudra donc laisser écouler quelque tems pour ne rien prématurer , & pour voir si elles ne se rompront point par l'augmentation des douleurs. Je dis des douleurs pour enfanter. Car il faut bien les distinguer d'avec celles qui viennent d'ailleurs , comme , par exemple , de la mauvaise situation des parties de l'enfant qui bles-

444 LA PRATIQUE
sent la mère. Celles-ci sont fixes & per-
manentes, & ne cessent point qu'après sa
délivrance : Ainsi on auroit beau aten-
dre qu'elles fussent passées, pour ouvrir
les eaux. Les véritables douleurs (outre
les autres marques qui les distinguent, &
dont j'ai parlé ailleurs) sont passagères
& locales, elles ont un certain terme.

Quand on voit bonnement, qu'elles n'o-
pèrent point pour l'ouverture des mem-
branes : mais qu'au contraire malgré leur
impulsion l'enfant n'avance point, ou fort
peu, ou s'il avance au gré de l'effort, il est
retiré avec violence, & comme rempor-
té vers le fond de la matrice aussi-tôt
qu'elles cessent ; (signe l'un des meilleurs
que nous aions pour juger que le cordon
trop court retient l'enfant.) Alors on
doit supposer à ce défaut, & suposant
d'ailleurs l'ouverture de l'orifice interne
suffisante pour donner à la main la liber-
té d'agir, il faut prudemment ouvrir les
membranes pour l'écoulement des eaux.
Ce premier obstacle levé, on aura plus
de facilité à découvrir les autres. Si l'on
reconnoît que le mal procéde de la lon-
gueur excessive du cordon, on portera la
main vers sa racine du côté du placenta,
pour la ramener à son autre extrémité du
côté de l'ombilic. Si l'on s'aperçoit en

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 443
chemin faisant qu'il tienne quelque partie de l'enfant embarrassée, on fera ses efforts pour le dégager; & souvent, si l'on en vient à bout, ce ne sera pas sans peine. Il peut arriver qu'à l'ouverture des eaux la tête se présente la première, & s'emparant du passage donne peu de liberté pour agir, dérobe la veue de la difficulté principale située plus haut, & ne laisse pour toute lumière que le signe équivoque dont j'ai parlé, d'une femme qui fera des efforts extraordinaires pour l'expulsion de son enfant, mais qui lui seront inutiles. Alors il faut jouér de tête, & mettre son industrie en usage, comme je fus obligé de faire dans le premier accouchement d'une Dame de qualité demeurant au Marais, femme de M^{me} M^{me} un peu âgée, fort délicate, de bon tempérament d'ailleurs; & dont l'enfant sembloit venir le mieux du monde. Car, comme je la croiois dans ses dernières douleurs, & sur le point d'accoucher, elle tomba tout d'un coup dans de tres-fortes convulsions, qui me firent dénier de ce que c'étoit. Plusieurs Dames de ses parentes & de ses amies, surprises d'un accident si imprévu, en demeurerent toutes effraies, & si interdites, que courant par tout sans aller nulle part, je demeurai com-

me seul au milieu d'elles. Il n'y eut pas jus-
qu'à la garde qui me quita pour aller rem-
plir la maison de ses clamours. Cependant
je ne perdis point mon étoile. J'en rassurai
trois ou quatre qui me servirent beaucoup.
Je donnai ordre de tenir la bouche de la
malade ouverte, & de lui mettre entre
les dents quelque chose pour l'empêcher
de se troncir la langue. Comme je n'a-
vois rien prévu de sinistre où tout m'avoit
paru favorable, je ne m'étois muni d'au-
cun ferrement, qui m'auroit pourtant
été d'une utilité singulière. Mais le be-
soin pressant rend les hommes ingénieux.
Je m'avisaï de prendre une éguille à tête
de laton. Je la pliai, je l'enfilai d'un fil
double très-fort, que j'insérai assez avant
pardessous la peau de la tête de cet en-
fant jusqu'au pericrâne où j'en fis comme
une anse, qui me servit à la suspendre un
peu d'une main, & à la tenir sujette, pen-
dant qu'avec l'autre j'y passai un laqs que
je coulai jusqu'à la partie déclive du côté
de la face, c'est-à-dire au dessous des
oreilles & du nez pour m'assurer davanta-
ge de mon fait; car, de me servir des fils
seuls pour tirer la tête, j'aurois couru ris-
que d'en déchirer la peau. Peut-être au-
rois-je perdu prise, & seroit-elle remon-
tée plus haut par l'éfort & le reflux des

DES ACCOUCHEMENS. Liv. II. 447
convulsions : au lieu qu'y joignant le laqs,
j'en vins à bout sans rien risquer. La tête
étant passée, la face m'en parut toute livi-
de. La poitrine & le reste du corps me
résistoit à cause de trois ou quatre tours
que le cordon faisoit au col de l'enfant
avec peril de l'étrangler. Je les défis, &
aussi-tôt le reste du corps vint sans violen-
ce. L'enfant vécut peu de temps. Je l'on-
doiai dans cet intervalle : ce que je n'avois
pû executer plutôt. Je délivrai la mère,
dont les convulsions cessèrent peu de
tems après ; & je l'ai depuis acouchée
fort heureusement de plusieurs enfans.
J'eus la curiosité de m'informer d'elle
comment elle avoit passé le tems de sa
grossesse. Il ne me parut rien dans son ré-
cit à quoij e pusse attribuer cet entortille-
ment de cordon, si ce n'est une peur
qu'on lui fit lorsqu'elle se promenoit dans
un bois à la campagne enceinte seule-
ment de trois mois ou environ, dont elle
se souvenoit bien d'avoir senti tressaillir
son enfant. Peut-être fût-ce dans ce mo-
ment qu'il s'embarassa de ce cordon, qui
nous causa depuis tant d'embarras.

Monsieur Lévéque, mon confrère, me
manda un jour pour la femme d'un Mar-
chand Fripier demeurant au quartier des
Halles. Elle étoit en travail de son pre-

mier enfant, dont la tête demeura retenue au couronnement, sans toutefois être beaucoup pressée, sinon dans le tems des douleurs. Cet accident venoit de ce que le cordon ayant fait plusieurs tours au col de l'enfant, étoit devenu trop court par sa longueur, & lui servoit comme d'un frein qui l'empêchoit de passer outre. La mère souffroit extrêmement. Ses eaux étoient écoulées, sa matrone l'agitoit beaucoup & sans succès. Ce qui m'obligea de lui dire qu'elle se dépêchât de l'accoucher, sinon que je l'accouchois moi-même au plutôt. Elle redoubla ses efforts en vain, & les parens de la malade enfin laffez de la voir souffrir, me pressèrent d'exécuter ce que j'avois conçû. Je me mis en état de le faire. Je passai la main du côté du rectum de la mère, & des doigts index & medius j'atirai un peu le cordon à moi; puis dans le retour des douleurs je retirai ma main promptement. Je fis pousser la malade avec vigueur, laquelle en une seule douleur fit sortir la tête de son enfant. Je retins cette tête avant qu'elle fut entièrement passée, & je détournai en même tems trois tours du cordon qui faisoit comme un triple collier que je fis remarquer à mon confrere. Je tirai ensuite aisement l'enfant. Je délivrai

DES ACCOUCHEMENS. Liv. II. 449
livrai la mère ; & tous deux furent sauvéz
du naufrage à la veuë de la Sage-femme,
qui en parut assez surprise.

En l'année 1688. je fus mandé dans la
ruë Geofroi Langevin pour secourir une
jeune Dame * âgée de dix-huit ans, dont
l'enfant paroifloit venir le mieux du
monde. Je la trouvai épuisée de forces,
& prête à tomber dans les convulsions.
Depuis plusieurs jours que les eaux de
l'enfant étoient écoulées, elle souffroit
dans un tres-penible travail, sans pouvoir
aller à la selle ni uriner. Quatre de mes
confrères l'avoient déjà veuë avant moi,
qui s'étoient contentez de la consoler
charitalement, & de l'exhorter à pren-
dre patience. Il n'y avoit pas lieu d'intro-
duire la sonde pour décharger la vescie,
sans se mettre au hazard de la percer. Le
mal augmentoit de plus en plus. J'avois la
vie de l'enfant aussi-bien que celle de la
mère à conserver. D'ailleurs, ses parens
me pressoient par leurs cris de la soula-
ger incessamment. Pour ne rien faire de
précipité, je m'assis devant la malade.
J'observai de près ses douleurs. Je vis que
dans les éforts qu'elle faisoit en poussant,
le dessus de la tête de son enfant sortoit
d'un demi-travers de doigt hors du cou-

* M. de Rungis.

Ff

ronnement. Jusques-là je me flatois, ainsi que les autres avoient fait, de la voir bien-tôt soulagée; mais comme j'aperçus qu'après la douleur, la tête s'en retournoit & remontoit à l'endroit d'où elle étoit venue: cette situation si favorable en apparence me devint suspecte. Je ne pouvois pas introduire la main pour m'en éclaircir: le passage m'étoit fermé. Ainsi je me bornai à me faire instruire exactement de ce qui s'étoit passé. J'apris du récit qui m'en fut fait, que depuis trois jours la tête avoit toujours été dans cette même disposition. C'en fut assez pour me faire dire que le cordon faisoit ce désordre. C'est pourquoi je déclarai qu'en vain l'on s'en reposeroit sur les efforts de la nature, & qu'il en falloit venir à l'opération; ce que je fis. Je me servis de l'instrument selon la méthode d'écrite au Chapitre de la tête enclavée, à l'exception que je la tirai en douceur au dehors, seulement autant qu'il falut pour débarasser le col, & les autres parties entourées du cordon, dont je fis observer les tours à la Sage-femme, afin qu'elle pût rendre témoignage comme les choses s'étoient trouvées conformes au pressentiment que j'en avois eu. L'enfant vécut trois jours; la mère reprit ses forces, & recouvrira bien-

Si la tête faise du passage vous le ferme tellement que vous ne puissiez ni par éfort, ni par adresse arriver à la connoissance du nœud de l'afaire ; ou si l'aient découvert, les parties de l'enfant sont tellement engagées, qu'il n'y ait pas lieu de les développer, sans se mettre au hazard de l'étrangler, de rompre son cordon dans la racine, ou de détacher l'arrière-faix : en ce cas je conseille d'en faire comme du nœud Gordien. Ne pouvez-vous dénoüer le cordon de l'enfant ? coupez-le ; & pour cela faites deux ligatures en la partie du cordon de laquelle vous êtes plus le maître ; car il est rare qu'on n'en puisse acrocher quelque portion, & souvent même il s'en présente à l'ouverture des membranes qui se glisse & qui devance l'enfant dans l'écoulement des eaux. Ces ligatures étant faites, coupez le cordon entre-deux, observant qu'il en reste assez pour aider à détacher le délivre. Par ce moyien il se fera un délachement des parties qui vous donnera plus de jour & de liberté pour achever votre opération, où vous n'aurez plus de tems à perdre.

Quand on n'a pas eu la conduite & le maniement du travail dès le commencement

F f ij

ment, mais qu'on a été appellé après les eaux entièrement écoulées : si l'on trouve le délivre détaché par la pesanteur, ou par les efforts de l'enfant, ce qui n'arrive presque jamais sans une perte de sang considérable ; alors on n'a plus de mesures à prendre à l'égard du délivre. Il ne faut songer qu'à la conservation des parties de l'enfant, & de sa vie. Que s'il est déjà mort, on ne se mettra plus en peine de dégager ses parties liées qu'autant qu'il sera besoin pour faciliter l'opération dans la veue de soulager plus promptement la mère.

QUELQUE mal que cause la longueur du cordon de l'enfant par l'occasion qu'elle fournit à ses entrelacements, elle ne laisse pas d'un autre côté d'être utile quand il y faut remédier ; non seulement parce qu'elle donne assez lieu aux deux ligatures dont j'ai parlé, mais encore parce qu'elle fait que le cordon prête & s'alonge davantage dans l'effort de l'opération, & fait trouver ainsi plus d'ouverture à s'en démêler. Il n'en est pas de même du cordon naturellement trop court, lequel retient l'enfant de plus près, & n'a pour lui, pour ainsi dire, que du péril. A la vérité c'est une chose qui n'est pas commune, que les enfans

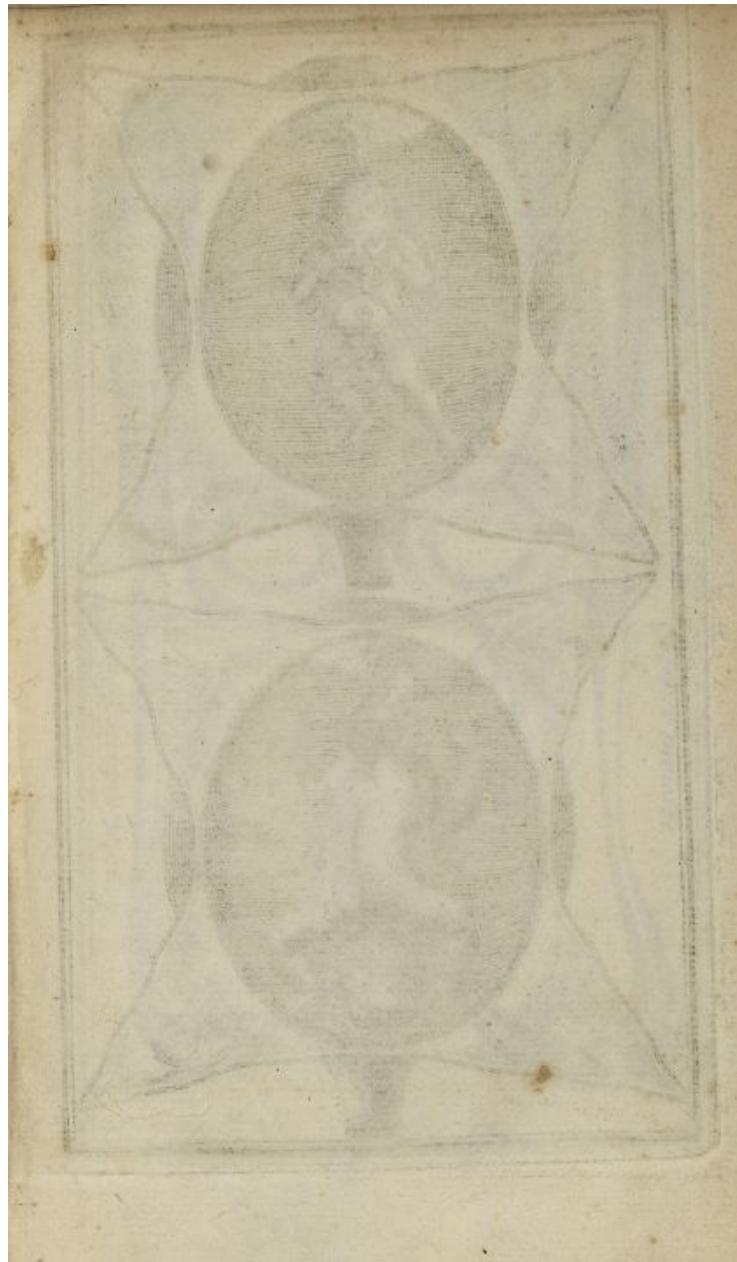
DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 453
soient si fort restraints , qu'il ne leur reste pas assez de longueur de cordon pour sortir de leur cachot. Entre peut-être quatre ou cinq mille femmes que j'ai accouchées depuis que j'en faits la profession , je ne crois pas l'avoir vu plus de quatre fois. Quand on est dans cette pénible conjoncture , le secret , après que les eaux sont écoulées , est de faire en sorte , si l'on peut , de détacher le délivre de son assiette naturelle , afin que tirant l'enfant en diligence il le suive immédiatement. Mais s'il n'y a pas lieu de le détacher , que fera-t-on ? Plutôt que de s'exposer à l'arracher en pièce , ou à rompre le cordon dans sa racine , il faudra chercher les pieds de l'enfant , les emmener en bas , les lier ensemble ou séparément , les remettre dans la matrice , & faire tenir à quelqu'un la ligature par un bout. Ensuite tâcher d'atirer le cordon , & d'y faire deux ligatures à l'endroit le plus commode , laissant deux travers de doigt de distance entre-elles pour l'y couper entièrement , & tirer l'enfant au plus tôt. Si les doigts ne suffisent pas pour prendre le cordon , & y passer les liens destinés à ces ligatures , on se servira pour les y porter avec plus d'adresse & de facilité , d'un petit crochet mousse fenêtré par le bout

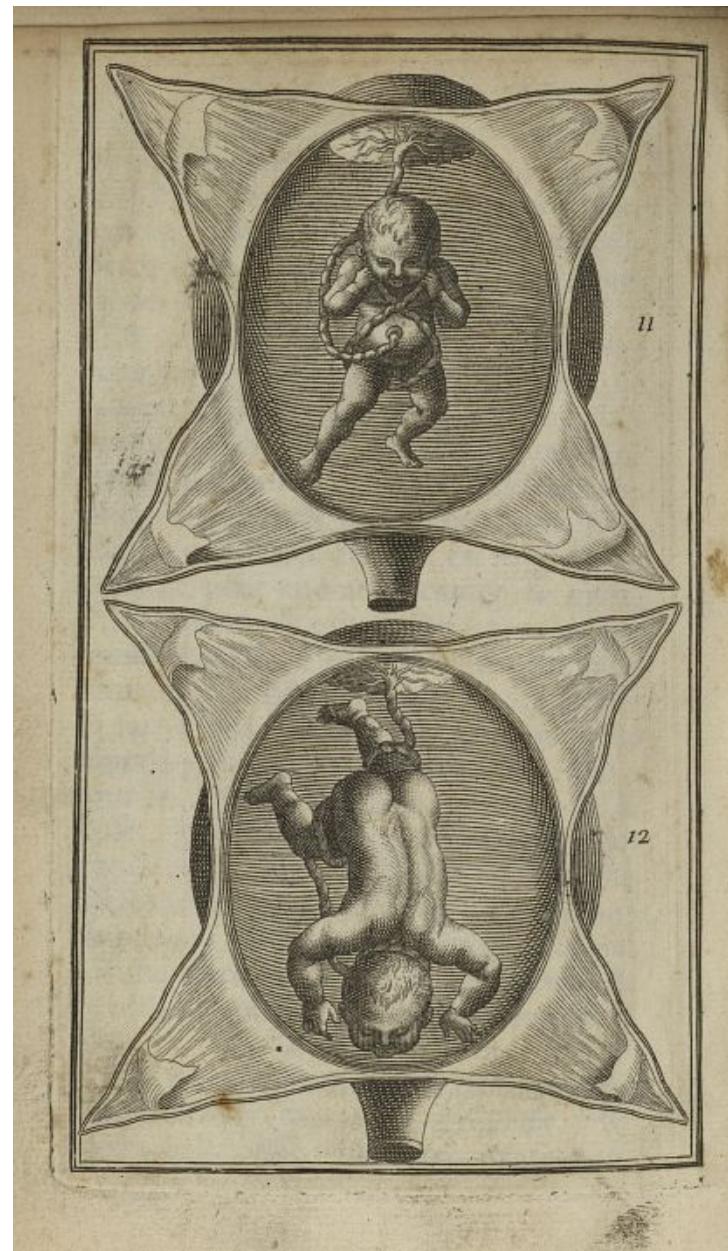
Ff iij

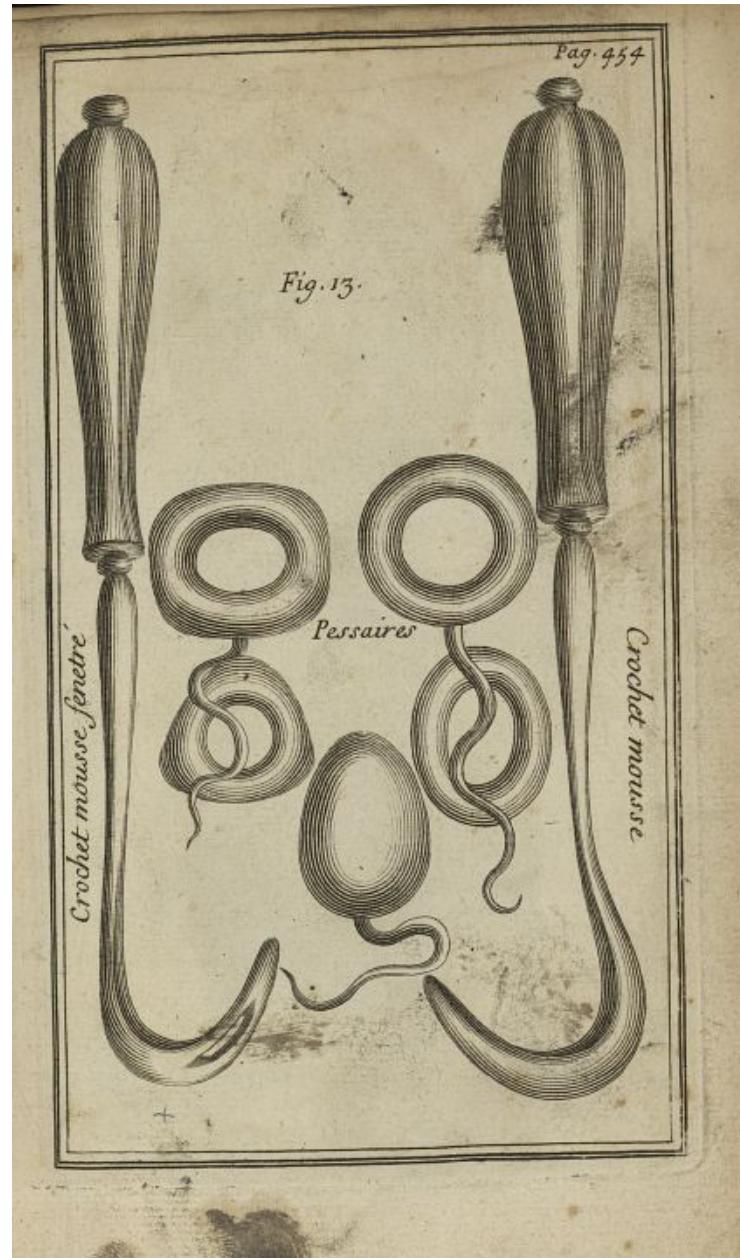
454. LA PRATIQUE
comme une éguille ; lequel aura huit
pouces de long ou environ, non compris
le manche. *Fig. 13.* Cette opération faite
avec art empêchant de part & d'autre la
perte de sang inévitable sans cela, sauve
la vie de la mère & de l'enfant.

A ces inconveniens du cordon trop
court naturellement, ou par accident, je
joins celui de sa rupture, qui trop sou-
vent en est la suite. Elle se fait ou d'une
partie des vaisseaux qui le composent, ou
de tout. Il se casse plus ordinairement en
travers qu'il ne se déchire en long. Cette
rupture peut aisément causer la mort,
1^o. à l'enfant, si elle se fait si près de son
nombril qu'il ne reste plus de prise pour
en arrêter la ligature; 2^o. à la mère, si elle
se fait si près du délivre qu'il ne reste
plus de prise pour le détacher; & enfin à
tous les deux, quelque-part qu'elle se
fasse, par l'abondance du sang qui les
épuise, ou les sufoque. Heureux dans leur
malheur si cela n'arrive qu'à l'extrémité
du travail, & dans une dernière douleur
immédiatement suivie de la sortie de
l'enfant, & de la délivrance de sa
mère.

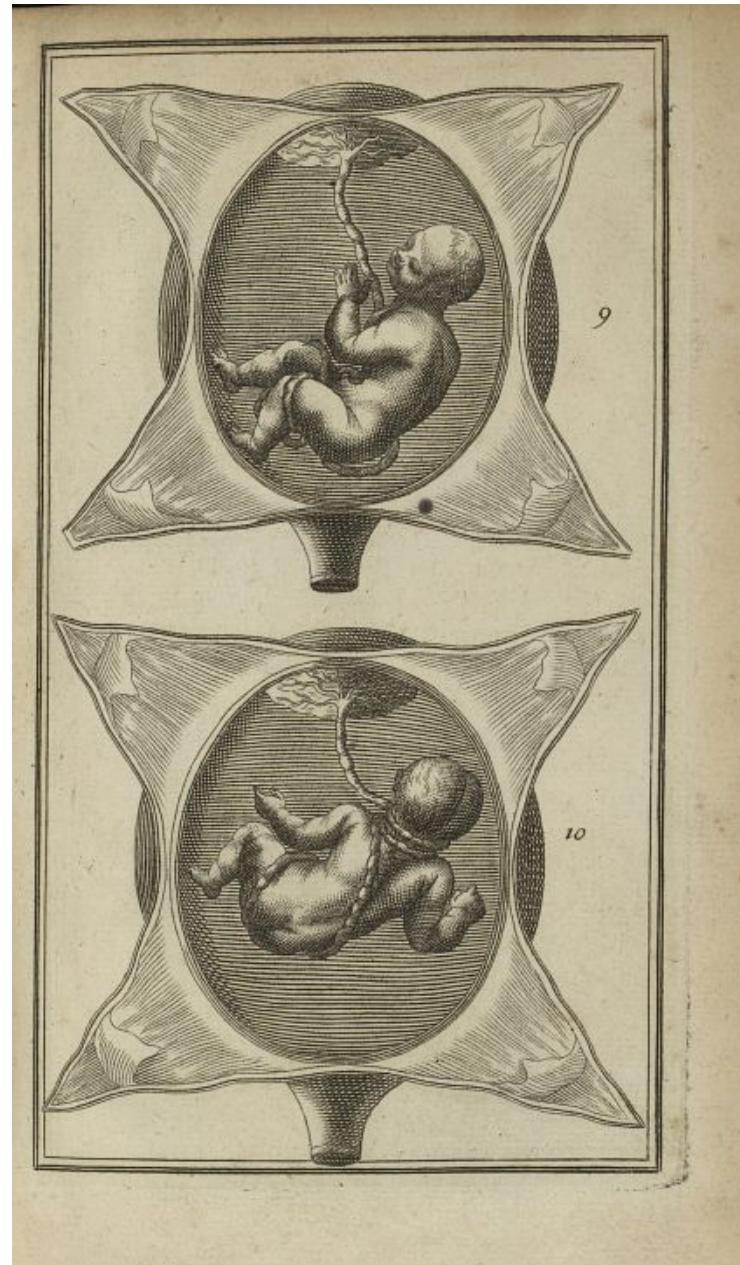
Les mouvements violents & les passions
d'une femme durant sa grossesse, ses
efforts au temps de l'enfantement, ses con-

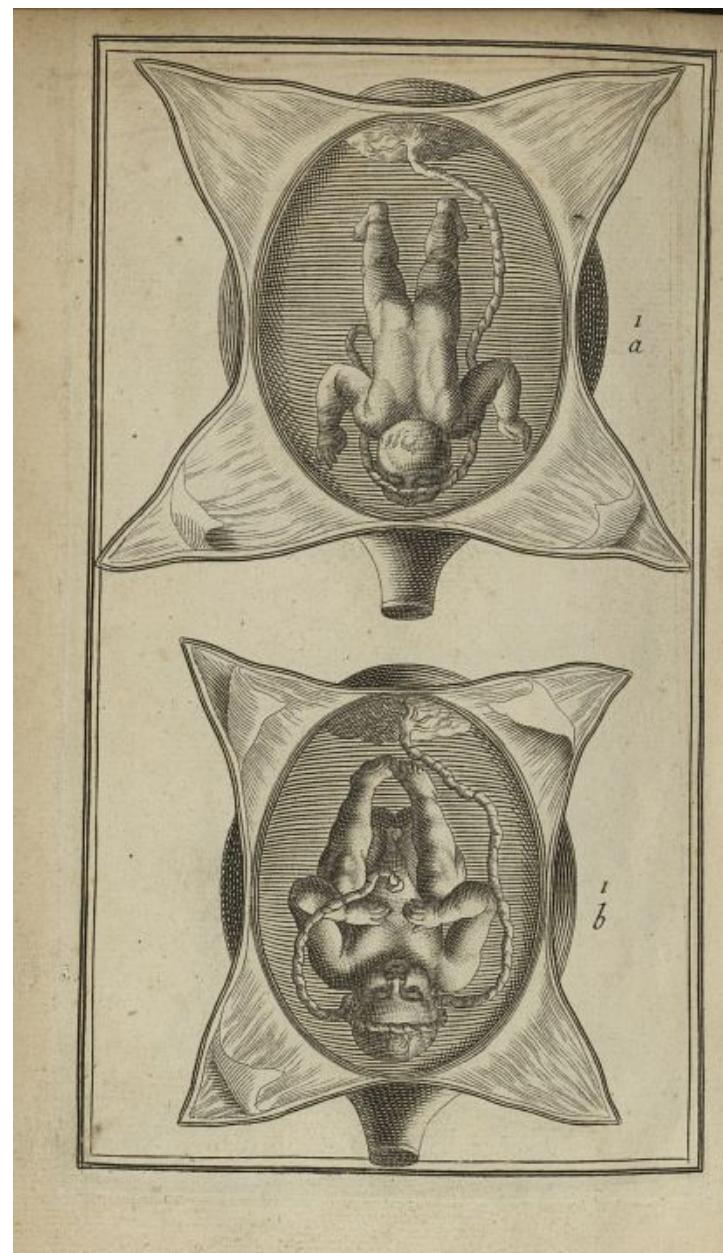


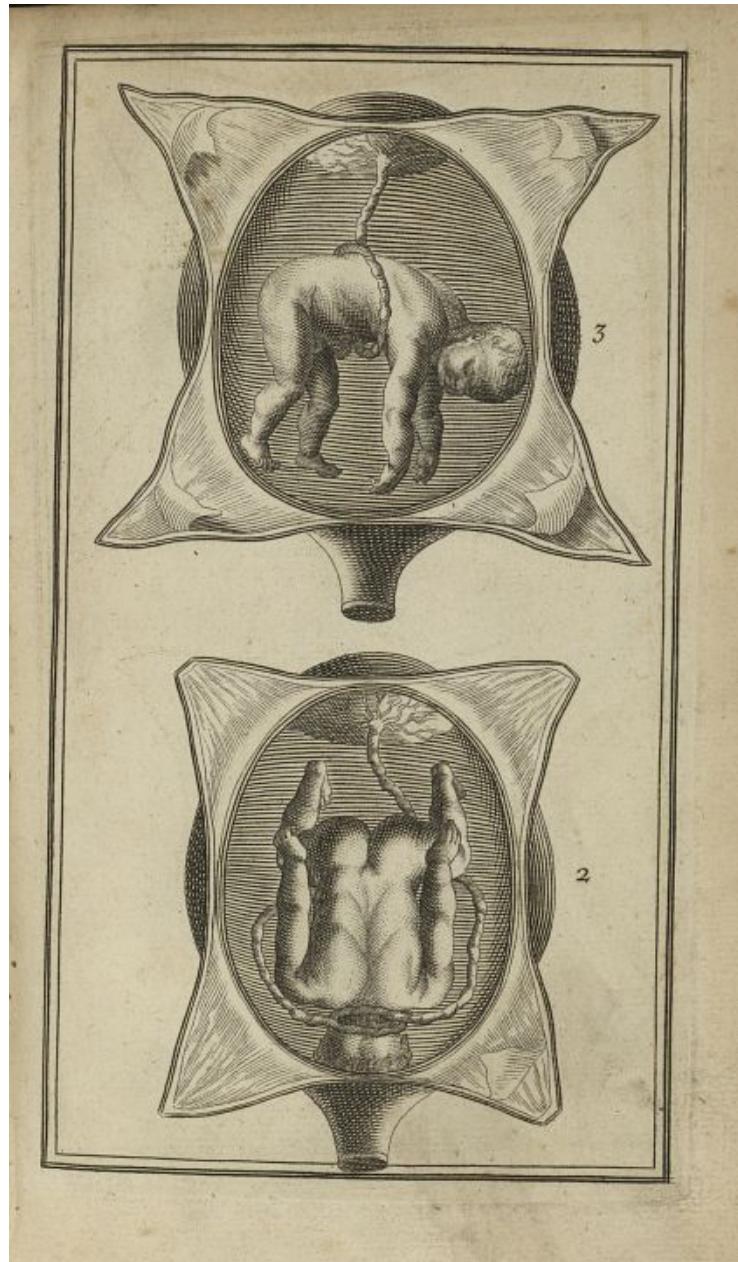






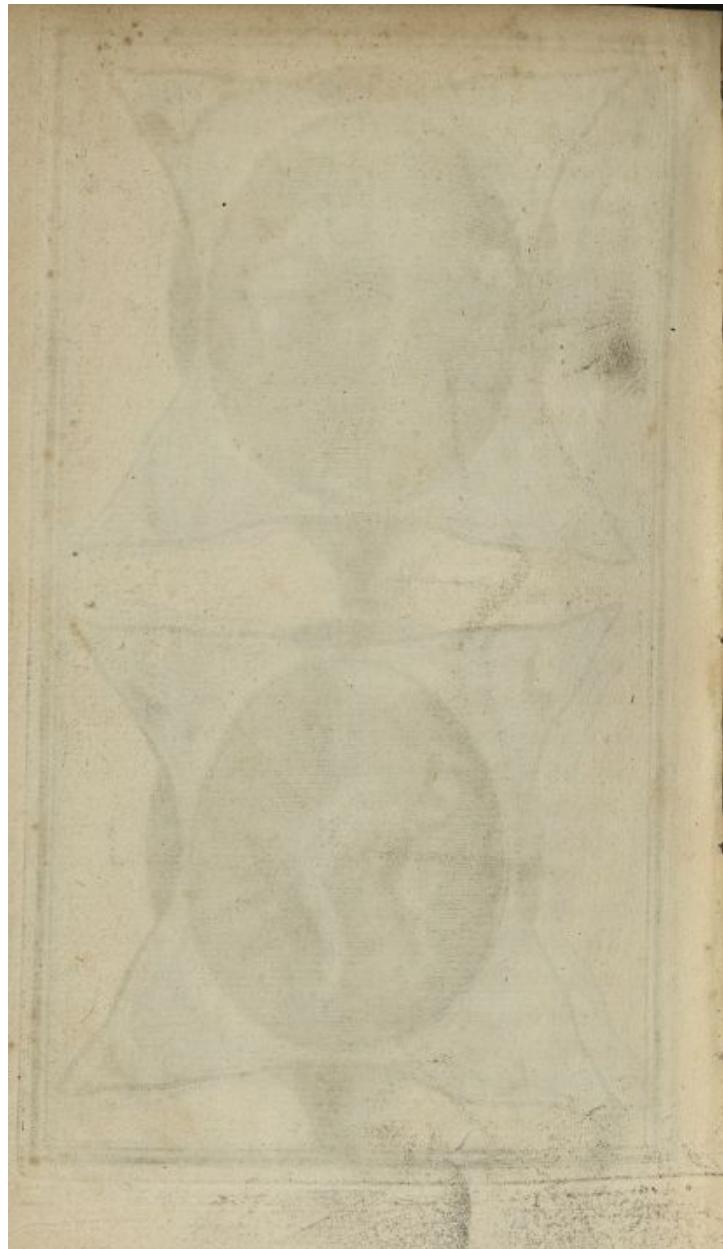












DES ACCOUCHEMENS. Liv. II. 455
vulsions dans un fâcheux travail ; le remûment de son enfant quand il prend sa posture pour sortir , ou qu'il tente de se dépêtrer de son cordon , ou qu'il est tra-vaillé de tranchées , tant d'obstacles diffé-rents de la part du Chirurgien , que l'igno-rance , le hazard , le péril , ou la nécessité font naître en mille occasions ; cent autres choses de cette nature qu'il est aisé de s'imaginer , & comme inutile d'aprofon-dir davantage , peuvent causer cet acci-dent. Toutefois il y en a une sur laquelle je suis bien-aisé de faire quelque atention particuliére. C'est la trop grande réplé-tion des vaisseaux dont le cordon est tissu , causée par l'affluence du sang de la mère , qui les gonfle quelquefois à un point qu'ils en crévent au premier choc. Une de mes Pratiques demeurant proche la Place Roiale , que j'avois accouchée de plusieurs enfans , que je connoissois pour être pleine de sang , & dont je savois qu'el-le s'étoit fort échaufée par les affiditez qu'elle avoit eu auprès de son mari en une longue & dangereuse maladie dont il pensa mourir : négligea le conseil que je lui avois donné plusieurs fois de se fai-re saigner dans sa grossesse. Quand elle me voioit c'étoient les plus belles pro-messes du monde. Etois-je dehors ? on ne

F f iiij

456 LA PRATIQUE
songeoit plus à la saignée. A la fin j'eus
mon tour , & j'aurois voulu ne le pas
avoir. Il fut question d'acoucher. Je trou-
ve de belles dispositions ; un enfant qui
venoit parfaitement bien. Mais dans le
fort des douleurs j'aperçus le sang qui
commençoit à couler en abondance. Je
m'enquis si elle avoit eu soin de se faire
saigner. Elle avoüa franchement la dette,
& me dit , que non. Aussi-tôt je lui tirai
quatre grandes palettes de sang, qui en
suspendirent la perte l'espace de deux
heures. Après quoi elle reprit de plus
belle , & m'obligea d'en tirer quatre au-
tres, qui firent redoubler les douleurs ; &
elle acoucha aussi-tôt. Je reconnus que
cette perte avoit été causée par la réplé-
tion extrême du cordon , que l'effort des
premieres grandes douleurs avoit cassé en
partie , & que les dernières achevérent de
rompre à la sortie de l'enfant. A peine
eus-je le tems de prendre d'une main le
bout du côté de l'ombilic, & de l'autre ce-
lui du côté de l'arrière-faix encore at-
ché au fond de la matrice. Je les donnai à
tenir à la garde pendant que j'en fis la li-
gature à l'ordinaire ; après quoij je délivrai
la mère heureusement. (On voit assez par
ce récit , que je pourrois apuier d'autres
semblables , de quelle importance il est

de faire saigner plus ou moins, soit dans la grossesse, soit dans le travail, certaines femmes dont l'état & le tempérament l'exige, pour ne pas s'exposer à de tels périls.

IL RESTE à dire un mot touchant le cordon, qui par sa longueur excessive s'empare du passage, & s'y glisse parmi les différentes parties que l'enfant peut présenter dans une mauvaise situation, sans toutefois les engager autrement. C'est un obstacle plus embarrassant que dangereux, en ce qu'il retarde & oblige la main dans son opération. Car comme il est glissant & limoneux, il coule & retombe à mesure qu'elle s'emploie à le relever. Quelquefois même il est si gonflé & plein de vents, qu'il occupe seul tout le détroit. Supposé donc l'impossibilité de le réduire où la nécessité de secourir une femme en diligence dans un besoin pressant : le plus court moyen est de lier ce qui en tombe, en deux endroits ; savoir le plus haut qu'il est possible du côté de l'ombilic : & du côté de l'arrière-faix, à une hauteur à discretion. Ensuite cette portion superflue comprise entre les noeuds qu'on aura faits, y sera coupée à deux ou trois travers de doigt de chacun ; l'enfant tiré incessamment de peur qu'il ne sufoque ; &

458 LA PRATIQUE
la mère délivrée. Cette double ligature à plusieurs utilitez ; car outre qu'elle conserve la vie à tous deux, en prévenant la compression ou la rupture du cordon à laquelle on s'exposeroit sans cela : elle donne encore à la main une liberté plus grande pour opérer, & rend ainsi tout ensemble son opération plus facile & plus seure.

CHAPITRE XIV.

De quelques enfans monstrueux.

CE n'est pas mon dessein dans ce Chapitre de faire un long discours sur la nature, les causes & les différences des monstres, ni de rapporter les faits qu'on peut voir sur ce sujet dans les Auteurs. Je ferai seulement le récit de quelques histoires de nos jours, dont les unes instruisent dans la Pratique des Accouchemens, & les autres bien qu'elles n'y servent pas, méritent pourtant de n'être pas ensevelies dans l'oubli. Voici la première. En l'année 1646. lorsque je demeurois à l'Hôtel-Dieu de Paris pour le service des pauvres sous M. Haran Chirurgien major de cet Hôpital, où je commençois à pratiquer

les accouchemens du tems que la Dame le Vaché en étoit Matrone : il arriva ce qui suit. La femme d'un Tonnelier demeurant proche de ce lieu venoit avec beaucoup d'affiduité faire ses prières en l'Eglise de l'Hôtel-Dieu devant un Autel situé vis-à-vis la porte qui donne sur le parvis de Nôtre-Dame. Il y avoit sur cet Autel une image de la sainte Vierge , qui s'y voit encore aujourd'hui. Elle étoit pour lors accompagnée de deux autres qu'on voioit à ses côtez , & que l'on a depuis ôtées , comme je dirai dans la suite. L'une représentoit un S. Jean , & l'autre un S. Michel , sans oublier son diable , qui est comme la partie essentielle de notre histoire. Ce diable étoit assurément un des plus laids que jamais Peintre ni Sculpteur ait imaginé. Il avoit la tête & la face d'un Satyre , les yeux rouges & enflambez , les oreilles courtes & larges , de grandes cornes , & les dents comme celles d'un Sanglier , qui passées sur d'autres plus petites , faisoient relever la lèvre supérieure en dessus. Le corps étoit de figure humaine , ornée d'une queue de serpent. Cet objet donna dans l'œil de notre bonne femme , dont la prière n'étoit pas si fervente qu'elle ne prît souvent plaisir à contempler ce beau diable avec une telle aten-

460 LA PRATIQUE
tion qu'elle fit malheureusement un enfant qui lui ressemblloit en perfection. La R. Mère de S.F. sortit alors de la charge de Prieure, & vint, selon la coutume, prendre possession de l'emploi qui se donne ensuite du Priorat, qui est de veiller à la visite des malades qui abordent incessamment à cet Hôpital, & de pourvoir aux premières nécessitez, soit pour l'ame, soit pour le corps. Elle prit donc place auprès de l'Autel que nous avons dit pour garder les reliques qu'on y expose. Et comme elle n'étoit pas moins charitable que spirituelle : dans la crainte qu'elle eut que ce diable ne servît encore d'original à quelque pauvre femme pour en tirer une semblable copie, elle prit soin de le faire ôter, & fit mettre un *Ecce Homo* en la place de S. Michel, pour faire simétrie au S. Jean qui étoit de l'autre côté. Ces deux figures ont été depuis transportées en quelqu'autre lieu : mais l'image de la Vierge est encore aujourd'hui la même, à la reserve que les femmes y font leurs prières avec plus de seureté pour leur fruit.

Ma seconde histoire est d'un enfant monstrueux que j'ai encore chez moi, lequel naquit à Paris en l'année 1655. d'une porteuse d'eau âgée d'environ trente-

cinq ans, qui en accoucha à sept mois. On m'aporta cet enfant à l'Hôtel-Dieu. Il fut vu de plusieurs personnes de condition, entr'autres de M. Molé premier Président & Garde des Sceaux, de M. le Président le Bailleüil & de plusieurs Médecins & Chirurgiens de cette ville. Sa rareté mérite bien que j'en fasse la description. Ce monstre quant à l'extérieur a deux têtes égales, à côté l'une de l'autre, posées sur deux cols. Il n'a toutefois qu'un corps, auquel sont atachez deux bras & deux mains, deux jambes & deux pieds seulement. Mais pour connoître plus particulièrement les parties externes dont il est composé, il le faut diviser en deux têtes jointes ensemble par contiguïté, en deux cols & une poitrine, un ventre & les extrémitez. En chaque tête on remarque le crâne & la face. Les os du crâne ne font aucune cavité, ni ne forment aucun espace pour contenir le cerveau, de sorte que n'étant resté que leur base, il semble manquer autant du sommet qu'il en faudroit pour representer une calote. Les deux os communs du crâne, savoir le sphénoïde ou basilaire & l'ethmoïde ou cibreux, y sont tout entiers. La face se divise en la machoire supérieure & en l'inférieure. Dans la première on voit le

front racourci & étroit, où quelques cheveux tiennent encore présentement. Les yeux sont semblables à ceux d'un lièvre, le nez à celui d'un hibou, les joues à celles d'une guenon, & les oreilles qui sont doubles à celles d'un singe. En la machoire inférieure il n'a rien paru d'extraordinaire. Les cols sont joints ensemble, & fort courts. La poitrine est large & ample, & y compris le bas ventre elle fait une figure ovale. L'épine du dos est double, à laquelle ne sont toutefois attachées que vingt-quatre côtes seulement. A l'extrémité des deux épines sont deux coccix, qui vont se terminer au col d'une seule matrice, (car cet enfant est femelle.) Après avoir marqué ce qui paroît au dehors, il est bon d'exposer ce qui fut trouvé au dedans. Il n'y avoit rien de particulier dans le bas ventre, sinon que les intestins tant grèles que gros étoient d'une prodigieuse longueur. Dans la poitrine il n'y avoit qu'un cœur de grosseur extraordinaire. Les poumons étoient doubles; & quoi qu'il n'y eût qu'un médiastin, il y avoit cependant deux éosophages, qui se terminoient & s'abouchoient ensemble à l'orifice supérieur du ventricule. Celui de ces deux éosophages qui tenoit le côté droit, passoit au travers du

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 463
médiastин en la partie supérieure pour
s'aler joindre à celui du côté gauche. Com-
me nous trouvâmes deux cols , nous re-
marquâmes aussi deux larinx , deux pha-
rinx , & deux trachées ou âpres artères.
La substance de chaque cerveau étoit sé-
parée par le milieu, en fort petite quan-
tité , couverte seulement de la dure &
pie mères , & logée principalement en la
partie antérieure. La cause principale de
cette conception monstrueuse fut l'ima-
gination de la mère , qui voiant à la foire
S. Laurent quelques marmousets entre
les mains des joueurs de marionnettes , s'en
forma une si vive idée , que son fruit en-
core tendre & susceptible de cette difor-
me figure , la reçut parfaitement.

En la même année on en donna un à
M. Gonin qui étoit nôtre Major au mê-
me Hopital en la place de M. Haran son
beau-frère , dont j'ai parlé dans la pre-
mière histoire. C'étoit un monstre bien
ridicule. Il avoit le bec & le nez d'un
perroquet. On voioit au milieu de son
front les parties génitales de l'homme ,
savoir deux testicules environ de la forme
de deux grosses avelines , au milieu des-
quels étoit une verge qui pendoit sur le
nez & le batoit du bout de son gland. Pour
le reste du corps , c'étoit une fille assez

464 LA PRATIQUE
bien figurée. J'en ai vu un autre entre les mains de M. Robin surnommé le Curieux, alors notre Doien. C'étoit deux petites filles jointes ensemble par les côtes, dont chacune avoit une tête composée de mufle & de cornes renversées en arrière & semblables à celles d'un belier : le reste du corps étoit fort bien formé.

En l'année 1662. j'acouchai la femme d'un Rubannier demeurant au faux-bourg S. Denis, d'un enfant lequel, à l'exception de la tête qui étoit de forme humaine, avoit la figure & les parties d'un oiseau de rivière, habillé & prêt à mettre à la broche : ce qui me donna beaucoup de difficulté pour l'accouchement. Car ne trouvant que des bouts d'ailes où je croisais trouver des bras, & des bouts de cuisses où je cherchois des pieds : non seulement j'avois de la peine à m'imaginer ce que ce pouvoit être, mais (ce qui étoit le pire) je ne trouvois prise nulle part. Après donc avoir employé tous les moyens possibles & avoir ondoié l'enfant sous condition, je fus obligé de recourir au crochet. Je le portai doucement le dos tourné du côté du fondement de la mère, afin d'appuyer la pointe sur le croupion de l'enfant ; & m'aidant de mon autre main, j'achevai l'opération avec succès, & vis alors

à

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 465
à découvert ce que je n'avois auparavant connu que sous une vague & confuse idée. Je dissimulai la chose & sans en donner le moindre soupçon à la malade , je lui demandai à propos si elle ne se souvenoit point d'avoir désiré quelque chose au tems qu'elle doutoit d'être grosse ainsi qu'il arrive à la plûpart des femmes. Elle me dit ingénûment , qu'autant qu'elle s'en pouvoit souvenir , elle n'avoit eu qu'une seule envie de manger d'un canard de bonne mine qu'elle avoit vu à la boutique d'un rotisseur son hôte , & que n'ayant osé le dire à son mari , elle en conçut de la douleur. Il me fut aisé de juger par là quelle avoit été la cause d'une production si extraordinaire.

J'acouchai encore en l'année 1670. la femme d'un jeune Chirurgien demeurant au marais du Temple , d'un enfant , lequel outre qu'il étoit hidropique avoit aussi deux têtes , dont la mieux formée étoit sur son col au dessus de la poitrine dans la situation ordinaire : & l'autre , au bas de l'épine sur l'os sacrum , en sorte qu'il sembloit même que la chair des fesses avoit été employée à la fabrique de cette tête. Les os du crâne ni ceux de la face n'étoient pas encore formez ; d'où vient qu'à l'ouverture d'une hidropisie parti-

G g

466 LA PRATIQUE
culière cette tête fut consumée, & sa figure qui auparavant paroifsoit en quelque façon humaine, disparut incontinent. Ce monstre avoit encore deux parties génitales, mâles, distinctes, & bien formées, dont la situation étoit fort étrange. L'une étoit en la partie supérieure & externe de la cuisse gauche au dessous de la tête dont je viens de parler : l'autre, en la partie interne de la cuisse droite oposée à trois travers de doigt de l'aîne. Ce monstre presentoit d'abord le ventre plein d'eaux, comme si c'eût été celles de l'enfantement. Je reconnus toutefois le contraire par plusieurs moyens. Premièrement, parce que ces eaux étoient dans une quantité beaucoup plus grande que ne sont celles de l'enfantement. Secondelement, parce qu'elles n'avoient point leur reflux comme celles de l'enfantement. Troisièmement, parce que portant le doigt de part & d'autre au dessus de la tumeur, je trouvai le devant de la poitrine de l'enfant. Enfin, parce que j'apris que les eaux de l'enfantement étoient déjà écoulées. Connoissant donc que ces eaux n'étoient autre chose qu'une hidropisie, je les fis écouler par une ouverture en la partie qu'elles occupoient ; puis cherchant les pieds pour les amener ensemble & les lier ensuite sépa-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 467
rément, je connus qu'il y avoit deux têtes, l'une dans le fond de la matrice, & l'autre en bas vers son embouchure. Mais lors que je vins à tirer l'un ou l'autre des pieds, ou tous les deux, je remarquai que la tête inférieure suivoit ce mouvement, s'aprochoit du passage, me faisoit résistance, & mettoit ainsi un grand obstacle à mon dessein. Cela me donna lieu de douter qu'il n'y eût deux enfans, & que tirant une partie pour l'autre je ne me trompasse. Pour lever ce doute & sortir de l'erreur où je craignois d'être, je coulai mes doigts depuis l'un des pieds jusqu'à la cuisse, & passant à l'autre cuisse je connus évidemment que cette tête étoit du corps même dont je tenois les pieds, & que la résistance qu'elle faisoit à mon opération, procédoit uniquement de son hidropisie qui la rendoit d'une grosseur prodigieuse. Ainsi je passai outre; & vuidant cette hidropisie comme j'avois fait l'autre, j'achevai mon opération & délivrai heureusement la femme qui sortit saine & sauve de son accouchement.

En l'année 1682. au mois d'avril j'alai secourir la femme d'un cordonnier demeurant ruë S. Denis à l'enseigne de l'Autruche. Quoique son enfant se présentât dans la posture naturelle la face en dessous,

Gg ij

il ne laissa pas de me donner à songer. Car ne trouvant point le dessus de la tête ou pour mieux dire les os qui composent le crâne, j'avois peine à deviner ce que ce pouvoit être. Dés lors j'assurai à sa sage-femme que j'étois fort trompé, si l'enfant n'étoit diforme. Je l'ondoiai, & le tirai par les pieds après lui avoir fait prendre la situation convenable. Je l'examinai ensuite de fort près. Je ne lui trouvai pour tout os du crâne que le sphénoïde qui est la base, sur laquelle étoit une masse confuse de couleur noirâtre, plus dure que du sang, & moins dure que la chair d'un parenchyme, mais plus semblable à du sang coagulé ou engrumelé, facile à se détacher, comme elle fit. Cette masse n'étoit recouverte d'aucune membrane. Elle remplissoit toute la base, au dessous de laquelle je remarquai le rets admirable, tel qu'on le voit dans tous les autres sujets. Il n'y avoit ni substance ni forme de cerveau, & ce qui me parut plus considérable, c'est que l'enfant ne laissa pas de vivre un gros quart d'heure après être sorti de la matrice, comme je l'observai par le mouvement de son cordon en le tenant près du nombril; d'où il est aisé de conclure qu'il avoit vécu comme un autre enfant au ventre de sa

DES ACOUCHEMENS. Liv. II 469
mère, quoiqu'il n'eût point de cerveau ;
d'autant plus que les autres parties de
son corps étoient du reste bien formées,
nourries, & à terme.

Un autre dans le même tems me donna plus de peine quoique la mère ne fût grosse que de sept mois ; en sorte même que je me trouvai obligé à la faire changer de situation & tourner sur le ventre de la manière que j'ai décrite ailleurs. Ce qui faisoit la difficulté étoit une tumeur de figure ronde deux fois plus grosse que la tête de l'enfant située au bas de son épine , & qui occupoit l'os sacrum & le cocix. La plus grande partie de la manière dont elle étoit composée ressemblloit à celles des loupes , & le reste étoit une quantité d'eau que je fis écouler par l'ouverture de la tumeur ou de la peau qui la couvroit. Après quoi j'eus plus de facilité pour achever mon opération. Je diséquai ensuite ce corps étrange , au fond duquel je trouvai un canal gros comme le petit doigt rempli d'un sang noir , qui passoit entre les os que j'ai dit , & traversant le bas ventre aloit rendre à la veine cave décendante par plusieurs principes. C'étoit par ce canal , que la tumeur avoit pris de quoi se nourrir & s'acroître.

Je joins à ces opérations celle que je
Gg iij

470 LA PRATIQUE
fis le vingt-neuvième jour d'Aoust 1674,
sur les dix heures du soir à la femme d'un
faiseur de selles demeurant au bout de la
ruë des F. D. que j'acouchai alors pour la
seconde fois. Deux jurées babillardes que
je trouvai chez elle lui avoient donné la
torture depuis le grand matin, s'éforçant
tour-à-tour de tirer une tête d'enfant à de-
mi sortie hors de l'orifice interne de la ma-
trice sans faire une plus exacte recherche,
ni demander du secours. Cette pauvre
femme avoit tant crié durant tout le jour,
& en étoit tellement enrouée, qu'elle ne
pouvoit plus parler. Elle avoit les cuisses
& les autres parties toutes noires de meur-
trissures ; & cependant il sembloit à ces
Dames matrones que je devois encore
aprés cela faire leur éloge. Mais loin
d'en mériter aucun, elles nétoient pas
même dignes d'excuse, car supposé qu'el-
les se fussent couvertes du prétexte de leur
ignorance, & de ce qu'elles n'avoient
point connu qu'il y eût une seconde tête
qui empêchât la sortie de celle qui les
avoit tant trompées : elles ne laissoient pas
d'avoir toujours un tres-grand tort, puis-
qu'une tête qui venoit de côté, la face la
première & prise au passage, leur devoit
être un obstacle & un motif plus que su-
fisant pour les obliger à recourir de bon-

ne heure aux personnes mieux versées qu'elles en la pratique des difficiles travaux. Je dis ceci en passant, & je suis bien aise qu'elles sachent, qu'il est très-louïable à une personne de ne présumer point de ses forces dans une matière qui passe visiblement sa portée, & que c'est au contraire une des choses qui mérite plus de blâme, de s'opiniâtrer à ne rien faire qui vaille, aux dépens d'une mère & de son enfant qui n'y perdent souvent pas moins que la vie. Revenons à notre sujet. Pour opérer avec sûreté, je m'enquis d'abord de tout ce qui s'étoit passé. Ensuite, je repoussai un peu cette tête déjà avancée au passage, & portai doucement mes doigts le long de son col à l'entrée du corps de la matrice, aiant le dos de la main tourné du côté du rectum de la mère. Alors je découvris une seconde tête, dont je touchai la machoire inférieure. Je reconnus pareillement que ces deux têtes étoient chacune sur un col séparé, bien qu'elles n'apartinssent qu'à un seul corps. C'est pourquoi je résolus de repousser entièrement la première, & de porter ainsi plus librement la main jusques sur la partie fourchuë où commençoit la séparation des deux cols. Je passai de là tout du long & jusqu'au bas de la poitrine, puis la tour-

G g iiiij

nant par dessus le flanc gauche de l'enfant, d'un tour de poignet je la posai sur ses fesses. J'empoignai ses pieds & ses talons qui étoient pliez contre, & les ayant amenez ensemble le plus près que je pus de l'orifice interne , je retirai ma main afin de lui donner un peu de relâche, reprenant de l'autre ce que je quitois de celle-là. J'avois au poignet de cette autre un laqs à nœud coulant en forme de brasselet , que j'attrai peu à peu par dessus la main jusqu'à ce qu'il fût parvenu au dessous des maléoles des pieds que je tenois. Je les arrêtaï par le moyen de ce laqs, que j'ôtaï après les avoir tiré au dehors pour les envelopper d'un linge. Je fis faire en suite la culebute à l'enfant , je le tirai jusqu'aux aisselles seulement pour lui dégager les bras. Enfin je débaraissai chaque tête l'une après l'autre sans rien rompre ; & ce fut la fin d'une opération également belle & difficile qui tira cette pauvre mère du naufrage , en sorte que depuis elle a suivi son mari à l'armée pour y vendre avec lui les vivres aux soldats. J'atens que quelqu'un me dise qu'il semble qu'une opération où l'accoucheur observe tant de circonstances , doive être fort embarrassante & bien longue à exécuter. Mais je suis prêt à lui répondre ,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 473
qu'une expérience de plusieurs années lève beaucoup de difficultez, qu'elle opère avec autant de promptitude que de facilité; & pour encourager ceux que les obstacles des travaux pénibles détournent de les entreprendre, & pour rendre en même tems témoignage à la vérité: j'ose dire que depuis que je suis parvenu à un certain degré de connoissance pratique par les diverses occasions où je me suis vu, je n'ai point eu de travail, quelque laborieux qu'il ait été, non pas même ce dernier, que je n'ais terminé en moins d'une demie heure. J'ajoute à cela que dans les travaux où ces sortes de défectuosités monstrueuses rendent la sortie de l'enfant presque impossible, le Chirurgien doit se servir de toute son industrie pour repousser, trancher, égaler, extraire selon ses desseins. Que si ni les préceptes de l'art, ni les lumières de l'expérience, ni enfin les inventions de l'esprit n'y peuvent rien: que peut-on faire, sinon d'abandonner l'ouvrage à la nature? On n'est point obligé à l'impossible. Enfin pour ne rien omettre, de ce que la curiosité du lecteur semble exiger naturellement de moi dans le récit de cette dernière histoire: je lui donne un discours où M. Hemerez mon frère & l'un des premiers anatomistes du

siècle a renfermé ce qu'il trouva dans ce dernier monstre, lorsqu'il me fit l'honneur d'en faire la dissection chez moi en présence de plusieurs personnes de mérite, après l'avoir fait voir à une infinité de monde que la curiosité y atira en moins de deux jours.

Récit de l'anatomie d'un monstre qui naquit à Paris le 29. jour d'Aoust. 1674.

LE dernier jour du mois d'Aoust 1674. sur les trois heures après midi Monsieur Peu m'engagea en présence de Messieurs de Mercene, Moreau, Lallier & Biendisant Docteurs en Médecine, & de Messieurs Bénard, Guiart, Presidi, Magni, Martin Maîtres Chirurgiens, à faire l'ouverture & la dissection d'un monstre. C'étoit un enfant mâle qui avoit deux têtes bien formées. Chacune de ces deux têtes étoit portée sur un col séparé, & chaque col sortoit de dessus une épaule. Les parties de ce monstre étoient fort bien figurées. Il étoit de taille haute, & de la grosseur d'un enfant qui auroit vécu six mois après sa naissance.

La curiosité avoit atiré chez M. Peu plusieurs personnes de marque pour voir l'examen de toutes les parties internes de

ce monstre, que ledit sieur Peu avoit reçu le 19. du même mois. Il avoit été mandé pour secourir la mère de cet enfant, qui durant cet accouchement avoit été extrêmement tourmentée par deux sages-femmes, qui ne prévoiant pas que cet enfant dût avoir deux têtes, avoient fait plusieurs éfforts rudes & inutiles pour tirer une de ces deux têtes. Quelque raison que j'eusse de m'excuser de faire une telle dissection, je ne laissai pas de l'entreprendre, tant pour satisfaire l'inclination de M. Peu, que pour marquer à toute l'assemblée le respect que j'avois pour ses ordres.

J'en commençai donc l'ouverture en la manière acoutumée. Je trouvai une veine umbilicale fort grosse, & deux artères de la même proportion. Le foie nous parut d'abord à l'ouverture du péritoine, comme situé plus au milieu de l'épigastre qu'à l'ordinaire : les deux hipocondres fort gros & puissans : le réservoir de la bile étoit fort plein. Aiant levé l'épiploon nous fûmes surpris de voir plus d'intestins qu'à l'ordinaire. Ensuite je tirai la rate qui étoit petite, belle & bien figurée, située dans son lieu naturel qui est l'hipocondre gauche. Je découvris ensuite les reins qui avoient la figure de glandes englomérées,

476 LA PRATIQUE
laquelle figure se remarque dans les reins
de tous les enfans nouveaux nez. Les ure-
tères & la vescie étoient à l'ordinaire. Il
sera parlé incontinent des intestins en
traitant des ésophages & des estomacs
avec lesquels ils ont continuité.

Ensuite de ce premier examen je passai
au second, qui est celui de la poitrine, la-
quelle étoit fort large tant par le ster-
num, qui est le devant du corps, que par
l'épine du dos qui est le derrière. Les
poulmons étoient semblables à ceux qui
se rencontrent dans les autres sujets,
ayant trois lobes du côté droit, & deux
du côté gauche. Cet enfant n'avoit qu'un
cœur situé dans le péricarde, mais plus
large que de coutume, & qui paroiffoit
plus court à raison de cette largeur. Il
avoit la pointe du cœur comme finis-
sant en deux pointes mousses, mais non
séparées. Le cœur n'avoit que deux oreil-
les & deux ventricules, desquels sortoient
quatre vaisseaux qui avoient la consisten-
ce d'artéres, aiant leurs tuniques blan-
ches & épaisses; & de ces quatre vais-
seaux artériels deux sortoient du ventri-
cule droit, pour se porter chacun à cha-
que poulmon; & les deux autres, du ven-
tricule gauche, pour produire deux arté-
res, dont celle qui étoit du côté droit

montoit droit en haut , pour prendre le chemin de la tête , qui étoit située sur l'épaule droite : & celle qui étoit du côté gauche sortie dudit ventricule gauche du cœur , comme aussi les veines & le septum medium , n'avoient rien de particulier. Remarquez que ce cœur , qui étoit unique , avoit double vaisseaux. J'oubliois à dire que nous avions remarqué le trou de Botal , qui communique de l'oreille droite dans la gauche devant la naissance , & le commencement de la valvule qui le doit boucher après la naissance , ce qui est commun à tous les autres fétus.

C'est par ce canal que se fait la circulation dans l'homme quand il est dans le ventre de sa mère. Mais quand une fois il est sorti de sa prison , & qu'il jouit de la lumière , le sang passe de l'artére du poulmon dans la veine du poulmon , soit au travers des chairs de ce parenchime , soit par la communication des petites artéries , & des petites vénules du poulmon. Pour bien entendre ceci , il est bon de savoir l'anatomie des poulmons. Malpighius nous a démontré que ce n'étoit qu'un amas de vésicules & de cellules produites par la dilatation de l'âpre artére , qui serpente au tour des divisions de l'artere &

478 LA PRATIQUE
de la veine du poumon, comme le lierre
fait à l'entour d'un arbre. Ces vésicules
étant remplies d'air, compriment les vais-
seaux du poumon, & obligent le sang
qui y est contenu à suivre son chemin,
c'est-à-dire à aller dans le ventricule gau-
che. Par ce moyen tout le sang qui a été
versé du ventricule droit du cœur dans la
substance du poumon, est obligé par le
presslement de ces vésicules remplies d'air
à circuler incessamment, la même chose
arrivant ici que dans les tuyaux d'orgue
qui reçoivent l'air & en sont gonflés. Ces
vésicules étant des dilatations de l'âpre
artére, sont toutes remplies d'air par
l'inspiration, & sont comme autant de
mains qui compriment les veines & les
artéres du poumon. Dans le fétus cela
n'est pas de même, l'air n'étant point
dans les poumons, car je suppose qu'il ne
respire point : ils sont afaissés & ne per-
mettent pas le passage au sang de l'artére
du poumon dans la veine ; mais le sang
qui est contenu dans l'artére du pou-
mon, s'en va par un vaisseau particulier
se dégorger dans l'aorte, & celui de la
veine-cave par un vaisseau dans la veine
du poumon : en sorte que dans le fétus
ce sang ne passe qu'une fois par une cavi-
té du cœur ; mais du moment qu'il aura

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 479
respiré , le poulmon étant plus dilaté par
le resserrement de l'air , le sang du ven-
tricule droit ira dans le gauche , & les
tuaux n'auront aucun usage.

Je sais bien que beaucoup de gens s'o-
poseront à ce que j'ai dit , en ce qu'ils
croiront que l'enfant dans le ventre de sa
mère , respire , fondez sur les observations
de quantité de Médecins , qui disent avoir
entendu crier des enfans dans le ventre
de leur mère , ce qui ne se peut faire sans
respiration , la voix n'étant autre chose
que le même air que nous avons respiré ,
qui étant poussé avec violence , fait ce
son. Mais je répondrai à ces Messieurs
qu'ils se sont peut-être trompez , & qu'ils
ont pris pour le cri d'un enfant , des vents
qui tourmentent assez souvent les fem-
mes grosses , & qui font ces sortes de sons.
Quoiqu'il en soit , je suis tout prêt à chan-
ger de sentiment quand ils m'auront fait
connoître la vérité de ce qu'ils avan-
cent.

Nous avons consideré deux trachées
artéres , qui des deux larinx de cha-
que gorge venoient aboutir dans cha-
que poulmon. Nous considérâmes aussi
deux ésophages , qui du détroit de la gor-
ge tenoient le passage que nous allons
marquer. Celui de la tête droite , passoit

480 L A P R A T I Q U E
dans le côté droit, & celui de la tête gauche passoit dans le côté gauche de la poitrine ; en sorte que l'ésophage droit perçoit le diafragme du côté droit, & l'ésophage gauche perçoit le diafragme du côté gauche , pour aboutir chacun dans un estomac particulier. L'estomac gauche étoit plus rouge & plus grand que le droit ; & le droit , plus petit, plus blanc, & d'une substance plus serrée que le gauche ; & chacun de ces estomacs étoit situé dans chaque hipocondre , aprochant de la partie moienne , que l'on appelle ordinai-rement épigastrique. La raison pour laquelle l'estomac gauche étoit plus grand, est , à mon sens , parce que la rate qui est au côté gauche tenant peu d'espace , permettoit à cet estomac de s'étendre davan-tage. Il étoit plus rouge que le droit,parce que les vaisseaux étoient plus libres pour se remplir , & pour porter plus de sang que ceux de l'estomac qui étoit situé du côté droit , qui étoit pressé par le foie qui y est situé , lequel est un viscére bien plus gros que celui de la rate. Ce ventri-cule ou estomac droit faisoit aussi que le foie étoit plus vers la partie moienne , comme j'ai remarqué ci-devant.

Quant à la nourriture , on peut être aisément persuadé que les alimens que

cet

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 481
cet enfant auroit pris par une de ses bou-
ches auroient pû servir à le nourrir tout
entier, & que l'un des estomacs pouvoit
se reposer durant que l'autre auroit tra-
vaille. La raison est que le chile, qui se
prépare dans l'estomac soit par le moyen
de la chaleur humide des entrailles qui
l'environnent, soit par le moyen d'un dis-
solvant, ce qui est plus vrai semblable,
pouvoit, étant venu dans le jéjunum, s'in-
sinuer dans les vaisseaux lactez, & fournir
la matière qui doit faire le sang propre à
entretenir la machine. Car nous remar-
quâmes, comme je dirai dans la suite, que
les deux boiaux, que l'on nomme duodé-
num, venoient se joindre ensemble pro-
che de l'endroit où se décharge la bile,
& le suc pancréatique, & qu'ils faisoient
un Y. Et partant le chile qui eût été fait
dans l'un ou dans l'autre ventricule eût
été suffisant pour conserver ce monstre,
les vaisseaux lactez prenant leur origine
dans le commencement du jéjunum. Il se-
roit inutile d'expliquer la manière dont
se fait cette dissolution dans l'estomac.
Tout le monde sait que la liqueur qui
vient par le canal pancréatique, est acide,
& que la bile est un volatile; que le mé-
lange de ces sucs différens sert à exalter &
à fermenter le chile. Les parties les plus

Hh

482 LA PRATIQUE
subtiles du chile ainsi fermentées s'écha-
pent & s'insinuent dans les vaisseaux lacti-
fères , lesquels vaisseaux se rencontrent
dans toute l'étendue des menus intestins.
Cette partie la plus subtile du chile entre
d'autant plus aisément dans ces petits
vaisseaux lactifères , qu'elle y est poussée
par le mouvement du diafragma , & par
le mouvement peristaltique des intestins,
l'éfervescence qui arrive à l'occasion de ces
liqueurs y contribuant beaucoup.

Ces vaisseaux lactifères sont contenus
dans la double membrane du mésentére ,
qui les humecte par le moyen de sa sub-
stance graisseuse , les défend , les apuye ,
& les conserve par le moyen des glandes
qui sont contenus dans cette double
membrane où les vaisseaux sont enfer-
mez.

Ces veines lactées , qui sont tres petites
& en tres-grand nombre , étant situées à
la circonference du mésentére viennent
insensiblement s'aboucher ensemble , pour
faire que de plusieurs petites il s'en forme
de médiocres , lesquelles s'assemblent
dans une seule , d'où le canal torachique
prend son origine , qui quelquefois est sim-
ple , & quelquefois double. Il se pourroit
faire qu'une partie de ces vaisseaux , dont
je viens de parler , s'unissant avec les vei-

nes mésarraïques, sert à rendre ce même sang plus coulant & plus liquide , & lui donne plus de facilité pour passer de la veine porte , où les veines mésarraïques s'abouchent, dans la veine cave ascendante. Faisant réflexion sur cette pensée, on pourroit dire que le foie recevant de la veine porte une partie de cette substance chileuse mêlée avec le sang des veines mésarraïques , le feroit passer des vaisseaux capillaires de ladite veine porte contenus dans la substance du foie , dans les vaisseaux capillaires de la veine cave , qui sont pareillement contenus dans le foie ; & suivant cette pensée, le foie donneroit à ces deux substances contenues dans son parenchime le caractère de sang. Ainsi on peut dire que la substance rouge du sang se mêle en ces endroits avec la substance blanche du chile , comme fait le sang de la veine souclavière gauche avec la substance blanche & aqueuse que lui verse le canal torachique. Cependant il est à remarquer , que , quand ces choses seroient véritables , le foie ne perdroit pas pour cela son principal usage , qui est de séparer la bile d'avec le sang , lequel lui est envoié par le moyen de l'artère céliaque ; mais seulement que la bile se trouveroit un peu tempérée par l'aproche de

Hh ij

Je n'avance ceci que comme une conjecture pour favoriser le sentiment de ceux qui soutiennent , qu'une portion du chile par les veines lactées se porte au cœur , une autre par là au foie. Il se pourra même rencontrer que cette idée ne soit pas fausse. Cependant j'aime mieux suivre le sentiment des autres. Il n'en est pas de même des choses de physique , comme des hipotéses astronomiques ; celle qui est la plus simple & avec laquelle on explique mieux les phénomènes est la meilleure : mais en matière de physique , il faut s'accommoder au sujet , & raisonner selon les faits. Cela étant , j'oserai avancer que le chile est porté dans le cœur , où il est converti en sang , les vaisseaux qui portent le chile alant tous se dégorger dans la souclavière , & personne n'en ayant découvert qui aillent se décharger dans les méfarräiques.

Pour ce qui est de la faim que ce monstre eût pu ressentir , j'ose assurer qu'il eût pu avoir ce sentiment non seulement dans ces deux ventricules , mais même qu'il eût pu faire la coction dans tous les deux. Car suivant l'opinion des anciens la faim arrive par la dissipation de la substance , & de cette dissipation qui se fait

u n n

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 485
continuellement en toutes les parties, il
s'ensuit un desir naturel de se remplir.
C'est pour ce sujet que les parties tirent,
ou pour mieux dire reçoivent le sang des
artères capillaires, puis des médiocres,
ensuite des grandes artères, & enfin du
cœur. Le cœur tire le sang des veines tant
supérieures qu'inférieures, comme sont
la cave ascendante, la porte & les mésar-
raïques jusqu'aux vaisseaux lactifères tant
supérieures qu'inférieures, enfin des
intestins grèles & du ventricule jusqu'à
son orifice supérieur, qui est l'ésophage
& la bouche, & les derniers vaisseaux
succent & épuisent ce qui reste de leur
humidité naturelle, ce qui fait qu'ils de-
sirent de se pourvoir d'ailleurs. Cela se
seroit pu passer dans ces deux ventricules,
& par conséquent il y auroit eu ce senti-
ment que nous appelons faim. Mais pour
parler plus clairement & plus intelligi-
blement, la faim n'étant qu'un certain
picotement qui détermine la machine à
chercher de quoi se nourrir : ce monstre
aiant dans chacun de ses ventricules ce
qui pouvoit faire ce sentiment, il eût
ressenti la faim également dans l'un ou
dans l'autre. Pour savoir cela, il seroit bon
d'avoir une grossière idée de l'anatomie
du ventricule. Villis dans son dernier

Hh iij

livre l'a parfaitement bien faite. Mais sans m'arrêter à vous expliquer la situation des fibres du ventricule & le jeu de ces petits filets, ce que l'on pourra voir chez cet auteur: outre les trois tuniques ordinaires, il en a découvert une quatrième qu'il nomme glandulaire, parce qu'elle est toute remplie de glandes conglobées, qui versent une sérosité ou limphe acide qui fait dans le ventricule le sentiment qu'on appelle faim. Posant cette hypothèse, ce monstre ayant eu deux ventricules, auroit eu dans chacun ce qu'il faut pour produire la faim. Si l'on veut prendre le parti de ceux qui veulent que la liqueur qui est déchargée par les vaisseaux salivaux de la bouche dans le fond de l'estomac, produise la faim: cette liqueur ayant pu se décharger dans l'un ou dans l'autre ventricule par les deux éosophages qu'il avoit, cette liqueur se lévinant & se fermentant eut sans doute produit la faim dans tous ces deux ventricules. Ceux qui veulent que par les artères du ventricule il s'échape quelques petits corps salins qui produisent la faim, seroient de notre sentiment: & suposant qu'il eût une fois mangé, le reste de ce superflu de ce chile s'aigrissant dans la cavité du ventricule eût entretenu la faim pendant le reste

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 487
de sa vie , posant qu'il eût été bien conditionné. Il eût donc ressenti la faim , & eût pu faire la coction dans l'un ou dans l'autre ventricule.

Pour ce qui est de la nourriture de ces deux ventricules , comme elle ne se fait pas par le moyen du chile , mais par le moyen du sang , chaque ventricule auroit été suffisamment nourri par le rameau stomachique que l'artère céliaque lui auroit fourni.

Les deux estomacs ayant chacun à la fin de leur pilore , qui est l'orifice inférieur , un duodenum fort court , de la longueur d'un pouce , situé sous la voute du foie , venoient se terminer ensemble & produire un seul intestin , ce qui se peut voir chez Monsieur Peu ; tellement que la rencontre des orifices inférieurs de ces deux estomacs , ou plutôt de leur duodenum & l'extrémité supérieure du jéjunum representoient assez la figure d'un Y. Je ne doute point que chaque intestin duodenum n'eût son méat colidoque & pancréatique , parce que faisant soufler dans les intestins pour les conserver , je trouvai que l'air s'échapoit par les embouchures desdits vaisseaux , ce qui m'obligea de les lier en ces endroits. Les autres intestins n'avoient rien de particulier , & étoient semblables à ceux des autres sujets , excepté que le

H h iiiij

488 LA PRATIQUE
jéjunum & l'iléon étoient plus long , ce
qui me donna occasion de les mesurer. Je
trouvai que tous les intestins ensemble fai-
soient environ neuf fois la longueur de ce
corps , au lieu qu'ils ne font ordinaire-
ment que sept fois la longueur du corps
& environ quatre pouces , mesurant de-
puis le sommet de la tête jusqu'au talon.
Je remarquai aux menus intestins environ
le duodenum une production de la lon-
gueur d'un pouce , qui s'étendoit & fai-
soit comme un petit sac , ce que j'ai re-
marqué plusieurs fois aux menus intestins
des enfans; ainsi cela n'est pas particulier à
ce sujet: mais il y a deux choses tres-consi-
derables à remarquer à l'occasion de la con-
struction de ces estomacs & de ces intestins.

La première est que la nourriture que
cet enfant auroit prise par une de ses
bouches , auroit servi à le nourrir tout en-
tier , quoi que l'autre estomac se fût trou-
vé vuide.

La seconde est que la longueur de ces
intestins grêles n'avoit été accordée que
parce qu'il falloit plus de chile , qui est la
matière prochaine du sang , pour nourrir
un corps dont les organes supérieures é-
toient doubles , qu'un autre qui auroit été
simple. Joint que les esprits qui agissent
& qui se dissipent continuallement dans

Les actions des cinq sens qui résident à la tête, où sont placez les organes, avoient besoin d'une plus grande quantité de sang pour les produire, & par consequent de plus de chile, & d'un plus grand nombre de veines lactifères; & ainsi il faloit que les intestins grêles eussent une plus grande étendue, parce que les vaisseaux lactifères viennent aboutir aux intestins grêles dans lesquels les petits corps de cette matière chileuse s'échappent.

Il y avoit deux trachées artéres. C'est en cela que paroiffoit l'artifice dont la nature s'étoit voulu servir & pour conserver ce double individu, & pour lui donner l'esprit & la vigueur dont il avoit besoin pour deux différens sujets, que leur constitution naturelle rendoit inséparables.

Aristote remarque fort bien que la chaleur ne subsiste que par un froid modéré & proportionné à ladite chaleur. C'est, je crois, pour cela que le cœur de ce monstre étoit plus gros & plus large que les autres; ce qui le faisoit paroître plus court. Il avoit deux oreilles situées comme les autres, ce que nous avons déjà dit ci-dessus, capables de contenir une très-grande quantité de sang, & d'air, dont il avoit besoin pour conserver sa cha-

490 LA PRATIQUE
leur naturelle , & empêcher qu'elle ne
suffoquât , & pour fournir une tres-grande
quantité d'esprits pour exécuter tous les
mouvements dont il eut été capable , y
aïant assez de vrai-semblance à croire que
l'air qui entre dans les poumons ne sert
pas seulement à nous rafraîchir & à mo-
déarer l'ardeur de notre sang , mais qu'il
s'en échape quelques petites particules
tres-subtiles & tres-deliées qui puissent
servir à la distillation des esprits ani-
maux.

Quant aux parties supérieures qui sont
les têtes , il avoit deux artères aortes
pour produire chacune une artère caro-
tide , qui se distribuoient chacune à une
tête fort séparée & portée sur un col aussi
séparé , pour y porter le sang artériel ,
seul capable de nourrir , & dont les esprits
animaux sont formez , & aidez de l'air
extérieur que nous respirons , qui étoit
porté aux poumons de ce sujet par deux
différentes trachées artéres , afin de mul-
tiplier ces esprits animaux qui devoient
servir à ces deux différentes têtes.

Il nous reste à examiner si ce corps
monstrueux pouvoit avoir deux ames. Ce
qui peut faire quelque difficulté , c'est que
ce monstre avoit deux cerveaux tout par-
faits & tres-acomplis en toutes leurs par-

ties, comme toute l'assemblée qui le vit
tres-distinctement en pouvoit rendre té-
moignage. Chaque tête étoit accompa-
gnée d'une épine du dos. Les deux épines
étoient séparées l'une de l'autre, mais en
sorte qu'elles étoient contiguës dans le
milieu. Elles étoient toutes deux remplies
d'une moëlle épinière, qui étant sortie
de la base du cerveau postérieur, & pas-
sant chacune dans les sept vertébres des
cols séparez & éloignez l'un de l'autre,
continuoient leur progrés séparément
dans les vertébres du dos & des lombes
qui étoient contigus ; & enfin les der-
niers nerfs de cette moëlle d'épine
étoient contenus ensemble dans la cavi-
té de l'os sacrum qui étoit unique, quoi-
que les autres vertébres contiguës eus-
sent chacune de chaque côté un trou sé-
paré & environné d'une substance osseu-
se, ou ossée. Cette double épine conti-
guë nous faisoit paroître les épaules, le
dos & les lombes, c'est-à-dire les reins
fort larges. Il est à remarquer que la na-
ture s'étoit servi d'un grand artifice pour
la construction de ces deux épines, qui
étant mobiles & soufrant quelque espece
de mouvement l'une de l'autre en étoient
par consequent plus foibles. La nature
avoit remédié à cette foiblesse par trois di-

492 LA PRATIQUE
ferents endroits, savoir environ la cinquième vertébre des lombes, la huitième & la première vertébre du dos par le moyen d'un os qui passoit comme une cheville du côté droit au côté gauche, & qui ne fairoit que comme une vertébre pour rendre ces parties plus fortes & plus fermes; joint que pour la même seureté elle avoit deux trous séparez pour laisser passer la-dite moëlle épinière. Il n'y avoit, comme j'ai dit, qu'un os sacrum, qui à la vérité n'avoit qu'un trou, parce que les nerfs produits des deux moëlles épinières, étoient tous formez, arrondis, & distinguez.

On pourroit ici agiter si ce monstre avoit eu deux ames, ou s'il n'en avoit eu qu'une. Je sais qu'entre les Philosophes, plusieurs ont mis le domicile de l'ame en la seule base du cerveau, d'autres au sommet de la tête, quelques-uns aux membranes du cerveau, d'autres enfin au milieu des sourcils & des oreilles. Hérophile, Zénocrate, Erasistrate, & Strabon se sont ainsi partagez dans leurs sentimens. Je sais que Descartes a voulu que l'ame résidât dans la glande pineale. Selon Aristote, & selon le sentiment des Péripatéticiens & des Stoïciens le cœur est le siège de l'ame. Je sais de plus ce que

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 493
Pon dit ordinairement; que l'ame est *tota in toto*, & *tota in qualibet parte*; Enfin je fais que par rapport à tous ces différens sentimens, on peut faire différentes réflexions, & tirer différentes conjectures touchant la question dont il s'agit. Mais je laisse aux Savans, & aux personnes que cette matière regarde plus particulièrement, à faire ces réflexions, & à tirer ces conjectures. Pour moi je serai trop content, si par l'exactitude que j'ai aporté en observant tout ce qu'il y avoit de singulier touchant le nombre & la structure des parties de ce monstre, j'ai pû donner à Monsieur Peu, qui m'auoit engagé à cela, une preuve authentique de l'inclination que j'ai à lui rendre service dans toutes les occasions par la considération qui est due à son mérite.

CHAPITRE XV.

De l'Arrière-faix comme inutile ou corps étrange.

QUAND le tems de la sortie de l'enfant est arrivé, l'arriére-faix qui l'a toujours accompagné demande encore naturellement à le suivre. Il devient dés-

lors un meuble inutile, qui dégénère en corps étrange pour peu qu'il reste dans la matrice ; & ce séjour qu'il y fait au delà de son terme a des suites si dangereuses qu'on ne peut ni trop tôt, ni trop exactement l'en tirer. Selon l'exigence & le ~~mo~~ cours ordinaire des choses, cette opération ne demande qu'une médiocre suffisance dans l'accoucheur, ou plutôt, la nature se délivre elle-même de cette masse inutile dont la chute fait comme partie de l'enfantement naturel. Mais il s'y trouve aussi bien souvent des obstacles si grands, que pour les surmonter, ce n'est point trop d'une expérience consommée. C'est là principalement qu'il faut de l'adresse pour détacher un délivre adhérent; de la patience, pour ne point s'opiniâtrer mal à propos quand il est trop attaché, & pour ne rien précipiter lors même qu'on a plus d'intérêt de ménager le tems; de la tête pour n'être point démonté quand par exemple un délivre se trouve engagé fortement dans une espèce de bourse qui le renferme; des lumières & de l'aquit, pour connoître quand il faut absolument le tirer, même en pieces & par morceaux: pour juger alors s'il est entier, ou non, & s'il n'est rien resté de ses membranes; de la hardiesse, non pas

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 495
de cette hardiesse présomptueuse qui fait tout hazarder à certaines gens , mais d'une hardiesse prudente & éclairée pour reporter sûrement la main à l'heure même dans la matrice , en rapporter ce qui avoit échapé aux premiers soins , le réunir & confronter , pour ainsi dire ; avec le reste : En un mot de l'art & de l'industrie pour ménager l'art même & les secours que l'experience nous fournit , les ajustant à une infinité d'occasions différentes qui n'ont point de règles certaines. Aussi ne prétens-je pas donner des leçons pour chacune de ces rencontres en particulier , mais j'espére seulement faire dans ce Chapitre quelques observations , d'où l'on puisse tirer ensuite une partie de la méthode qu'on doit garder.

J'établis d'abord comme un principe en cette matière , qu'on ne sçauroit aporter trop de précaution pour faire en sorte que le délivre vienne sain & entier , sans qu'il reste rien ni de sa masse , ni de ses membranes dans la matrice. J'appelle un délivre sain quand il est beau , sans aucune mauvaise odeur , & dans sa couleur naturelle , c'est-à-dire presque semblable à celle du pancréas. Car quand il est de couleur d'olive & de cendre , ou noirâtre ; imbu d'une matière icoreuse , gluante , épaisse &

496 L A P R A T I Q U E
puante : il en reste en la matrice une im-
pression fâcheuse capable de se commu-
niquer aisément aux parties supérieures,
& de faire de grans maux si l'on n'y remé-
die promptement. J'apelle un délivre sain
quand la superficie de sa masse , qui étoit
couchée sur le fond de la matrice , est éga-
le , unie & polie , & que les bords qui ter-
minent sa circonference ne sont point
rongez , dentelez , ni divisez en petites
particules , ou du moins qu'elles sont si peu
écartées ou détachées les unes des autres ,
qu'il est aisé de les rapprocher , & d'en fai-
re voir l'intégrité. J'apelle un délivre sain
dont la masse & les membranes sortent
ensemble , & en même tems , sans se dé-
chirer , en sorte que passant la main par
l'ouverture qui s'y est faite pour l'écoule-
ment des eaux & la sortie de l'enfant , on
puisse (comme on le doit , autant pour
l'intérêt de sa propre réputation que pour
le repos & la satisfaction des autres) faire
voir les membranes étenduës sans être
percées ni rompuës ailleurs ; les bords ,
qui forment l'entrée de leur ouverture ,
égaux & non dentelez ni coupez ; ou du
moins s'ils sont déchirez par lambeaux
comme il arrive assez , quelque soin qu'on
y aporte , qu'on puisse tellement les ras-
sembler , qu'il paroisse évidemment que
rien

Et de fait on n'est pas maître d'empê-
cher que les membranes se déchirent. Il
arrive, par exemple, du côté de la mère
qu'étant debout, ou poussant plus qu'elle
ne doit, elle fait sortir l'arrière-faix sans
elles ; du côté de l'enfant, qu'elles se trou-
vent engagées dans ses parties dont elles
sont entraînées ; du côté de la masse du
délivre, qu'étant gros & pesant il sort sans
éfort, & sans les tirer après lui ; du côté
d'elles-mêmes, qu'elles sont quelquefois
si minces & si déliées, quelquefois si adhé-
rantes & si étroitement collées au fond
de la matrice, qu'il est impossible de ne les
pas rompre. Mais ce qu'il faut bien ob-
server, c'est que la rupture ne s'en fasse
pas, manque de conduite & par précipita-
tion, comme il n'arrive que trop sou-
vent.

Au reste, qu'elles soient déchirées ou
non, l'on doit faire son capital de les tirer
sinon entières, au moins entièrement,
sans qu'il en reste rien s'il est possible.
J'ai tant vu de malheurs arriver pour ne
s'être pas suffisamment précautionné sur
ce point, que je crois n'en pouvoir trop
avertir. D'un grand nombre d'histoires,
où il faudroit faire souvent des redites,

498 II LA PRATIQUE
j'en rapporterai deux seulement. En 1658.
je fus mandé ruë de la Lingerie pour se-
courir la femme du Valet de-chambre de
M. le Président Lescalopier. Son enfant
se présentoit la tête la première, mais si
grosse qu'elle s'en étoit engagée entre les
os du passage où elle demeura enclavée
l'espace de quatre jours. Comme la postu-
re étoit naturelle, & qu'il y auroit eu
d'ailleurs extrêmement de péril, sur tout
pour l'enfant, à entreprendre l'opéra-
tion: je ne voulus rien tenter dans l'espé-
rance que la nature en feroit plus par une
seule bonne douleur, que je n'en aurois pu
faire par beaucoup d'efforts dont je pré-
vois l'inutilité. Jefus donc d'avis que la fa-
ge-femme atendît ce précieux moment,
(& je dirai en passant, que cette méthode de
ménager l'heure favorable, est dans ces
sortes de rencontres la plus sûre voie pour
le salut & la vie de l'enfant & de la mère.)
Je ne laissai pas d'y retourner plusieurs
fois autant pour examiner le progrès des
choses, & donner les ordres nécessaires,
que pour consoler cette pauvre femme,
la porter à la patience, & l'encourager en
ses maux. Enfin ce qu'on atendoit, heu-
reusement arriva. Elle acoucha en mon
absence dans le fort des convulsions, d'un
enfant mâle très-sain qui vécut encore

long-tems après. J'avoue que j'ai toujours regardé comme une espéce de miracle, comment la vie avoit pu lui être conservée après avoir demeuré ainsi au pasflage, & qu'il est le seul que j'y aie vu pris si long-tems parmi les convulsions sans mourir. Dès qu'il fut dehors, ces convulsions cessèrent. Mais pour venir à notre fait, cette pauvre femme ne fut pas plutôt sortie d'un péril qu'elle retomba dans un autre. Car la sage-femme, fatiguée peut-être de la longueur de ce travail, l'ait délivré un peu trop à la hâte & sans y regarder d'assez près : à peine fut-elle retournée chez elle, que les convulsions reprirent de plus belle, & qu'il falut revenir chez nous. J'y allai. Je m'enquis de quelle manière elle s'étoit comportée pour tirer le délivre, & sur le récit qu'on m'en fit, je demandai à le voir. Il avoit été jeté parmi les cendres ; (en quoi l'on avoit failli ; car on doit toujours garder un délivre assez de tems, pour y avoir recours si dans la suite il en est besoin : mais peut-être l'avoit-on fait exprès pour le dérober à la vuë.) Heureusement il étoit encore dans le même état qu'on l'y avoit mis. On me l'aporta. Je l'examinai fort exactement, & reconnus que la meilleure partie des membranes y manquoit.

I i ij

J'eus lieu de croire qu'elles étoient restées dans la matrice. Son ouverture m'ayant donc encore permis d'y porter la main, je les y trouvai attachées & les atirai au dehors. Aussitôt les convulsions cessèrent derechef, mais pour ne reprendre plus, & cette femme qui avoit été six jours en travail ne laissa pas de recouvrer bien-tôt sa santé.

En l'année 1681, soit encore ignorance crasse ou précipitation intéressée, une ancienne sage-femme qui savoit qu'on me cherchoit pour soulager une Dame de ses voisines près de qui elle étoit, se pressa si fort de la délivrer, qu'elle arracha son délivre avec violence & lui en laissa une portion dans la matrice. J'arrivai sur ces entrefaites. La Dame se souiant, quoi que d'un ton un peu fier, me dit : Que l'affaire étoit faite, & qu'elle n'avoit plus besoin de moi. Je lui marquai la joie que j'avois qu'elle en fût quitte, & me retirai. Sortant toutefois de sa chambre mortifiée, &, puisqu'il le faut dire, comme indigné de ce que la matrone ne me faisoit aucune civilité, ni ne me prioit point de voir si tout étoit dans l'ordre, comme son devoir l'y obligeoit, d'autant plus que la Dame étoit proche parente de deux * Médecins que

* Messieurs Liénard & Cressé.

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 501
j'honorois beaucoup, & qui me faisoient
l'honneur de m'aimer : je jettai les yeux
en passant sur une fenêtre où le délivre
étoit assez délabré. J'en vis autant qu'il
en falloit pour connoître qu'il n'y étoit
pas entier, mais je n'en voulus rien dire
dans la maison, de peur d'y jeter l'al-
arme. Etant de retour, je donnai aussi-
tôt avis à un de mes amis dont la Dame
étoit prochesœur, du risque où je la croiois,
& lui promis que je ne sortirois point de
chez moi, où j'atendrois patiemment ses
ordres. Je puis dire que ce fut un coup de
providence. Car cette Dame d'ailleurs
assez délicate, tomba peu de tems après
dans des inquiétudes, suivies de douleurs
par tout le ventre, de légères sincopes,
n'ausées bâillemens & sufocations, qui
obligèrent à me faire revenir sur mes
pas. J'y trouvai dans l'antichambre les
deux Messieurs dont j'ai parlé, devant
qui je fis aporter l'arrière-faix pour l'exa-
miner. Ils virent bien comme moi qu'il
en étoit resté plus de la troisième partie,
ou du moins une portion considérable,
& qu'ainsi le plus court étoit de tâcher à
retirer le reste. Je leur témoignai qu'il n'y
avoit point de tems à perdre, de crainte
que l'orifice interne n'achevât de se re-
fermer ; qu'au reste je ferois du mieux

I iij

502 LA PRATIQUE
qu'il me seroit possible pour réparer cet
accident. Ainsi je rentrai dans la chambre
de la Dame , & là en presence de sa sage-
femme & de sa garde, j'introduisis & coulai
d'abord doucement trois doigts , puis le
pouce caché entre eux & le petit doigt,
ensuite la main entière; & tirai ce qui étoit
resté , qui fut aussi-tôt représenté avec le
délivre & rejoint à l'endroit déchiré. Je fis
remarquer qu'il n'y manquoit plus rien n'y
de la masse , n'y des membranes. Tous les
simptômes cessérent , à l'exception qu'il
se fit un dépôt de sérosité bilieuse & acre
sur toute une cuisse jusqu'à l'extrémité du
pied qui la rendit d'une grosseur prodi-
gieuse,& dura plus de deux mois. Nous l'en
retirâmes enfin, & je l'ai depuis accouchée
de deux beaux enfans jumeaux.

De ces deux histoires , ausquelles j'en
pourrois joindre un fort grand nombre de
semblables , il est aisé de conclure le
danger qu'il y a de laisser quelque portion
du délivre, soit masse, soit membranes, dans
la matrice. Et pour aprofondir encore plus
cette matière à l'égard des membranes,
dont le reliquat pourroit sembler moins
dangereux : je suis bien éloigné du senti-
ment de ceux qui se mettent peu en peine
qu'elles y restent en partie , ou même en-
tières , & qui croient qu'en éfet on s'en

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 503
doit peu soucier, pourvû qu'on sache que
la masse ou la chair du gâteau est entié-
re. Je ne dis pas même, comme un autre
a fait, que *quand il demeureroit quelque por-
tion des membranes, il n'en faudroit rien
craindre, d'autant que ces membranes restées
sortent avec les vuidanges sans aucune fâcheu-
se suite.* Non, ce n'est pas là mon senti-
ment : mais je dis que la méthode, à mon
avis la meilleure & la plus assurée, est de
vuider la matrice de tout ce qu'il y a d'é-
trange pendant qu'elle est ouverte, & par
conséquent d'en tirer entièrement les
membranes tant qu'on le peut, sans se
reposer de ce soin sur la nature ; & que si
les membranes restées en quelques femmes
sortent avec les vuidanges, elles empêchent
au contraire en beaucoup d'autres les vui-
danges de sortir. Je dis que c'est toujours
risquer que d'en laisser quelque portion,
quand on est maître de reporter la main
& de l'avoir ; & que j'aurois plus de cha-
grin de voir mourir une seule femme nou-
velle accouchée par les accidens survenus
faute d'avoir tiré jusqu'à la moindre partie
des membranes, le pouvant, que je n'a-
urois de joie d'en voir échaper cinquante
en qui les membranes entières seroient
restées. Je dis davantage, & je soutiens,
qu'il est plus dangereux de laisser une

Ii iiiij

504 L A P R A T I Q U E
portion des membranes , qu'une de l'ar-
rière-faix ; parce qu'il y a plus lieu d'espé-
rer que celui-ci se fondra par supuration ,
que non pas l'autre dont la substance est
plus dure , moins traitable , enfoncée &
comme collée dans le fond de la matrice ,
retenue quelquefois dans de certains re-
plis & recoins où fermant l'embouchure
des vaisseaux elle empêche l'écoulement
des superfluitez ; & nous avons vu pour
quelque petite partie de membranes ,
aussi-bien que pour quelques grumeaux
de sang ainsi retenus , les vuidanges & le
lait s'arrêter , ne couler plus ou très-peu ,
remonter & se répandre par tout , causer
des laffitudes , des frissons , la fièvre , l'o-
pression , la douleur de tête , le délire , les
sincopes , la mort . Quand au contraire une
femme est nettement délivrée , elle se
décharge aisément de ses impuretés & en
peu de jours , elle n'est point exposée à
tous ces dangers , & quand elle est avec
cela d'un tempérament robuste , son accou-
chement d'ailleurs & sa délivrance eus-
sent-ils été des plus difficiles , elle s'en res-
sent aussi peu , que si son délivre & ses
membranes fussent venus naturellement
d'eux-mêmes & sans le secours de l'art .

Par cette remarque , sur laquelle j'ai
insisté , je n'ai point prétendu censurer

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 505
l'écrit de mon confrère, mais plutôt l'interpréter favorablement & empêcher que de mauvais entendeurs n'en prennent occasion de laisser indûment des portions de membranes en toute seureté, sous prétexte qu'un Auteur aura dit que *quand il en demeurereroit quelque portion, u n'en faudroit rien craindre.* L'Auteur apparemment veut parler des occasions où l'on ne sauroit faire autrement, & non pas autoriser à en laisser sans scrupule quand on les peut ôter. Et quand il ajoute que *ces membranes refées sortent avec les vuidanges sans aucune facheuse suite*, je ne crois pas qu'il en veuille faire une règle générale, puisque le contraire arrive même plus souvent. Après tout je suis obligé de dire que bien loin qu'on ne doive rien craindre quand on a laissé quelque portion des membranes, même malgré soi : j'estime qu'il y a toujours lieu d'aprehender les suites pour peu qu'il en soit resté.

J'ai parlé jusqu'ici en général de l'importance qu'il y a qu'un délivre soit sain & entier. Il reste à voir maintenant en particulier ce qu'il faut faire en cinq ou six principales circonstances qui rendent la chose difficile.

La première est, quand le délivre est attaché & adhérant au fond de la matrice,

506 LA PRATIQUE
ce qui vient le plus souvent de la trop grande sécheresse de cette partie causée par le tempérament universel de tout le corps ou par le sien particulier; par l'intempérie survenue à l'occasion de quelque maladie, soit prompte & courte, telles que sont les fièvres ardentes & aiguës: soit de durée, comme sont d'autres fièvres lentes, remplies d'inquiétudes & qui tirent en longueur, ou pour mieux dire en langueur; par le mauvais régime & par d'autres causes de cette nature. Dans cette conjoncture, après avoir tout examiné: si le délivre est entier, ou que le cordon soit encore attaché à la partie restée, on s'en servira comme de guide, le prenant d'une main & conduisant l'autre doucement jusqu'en sa racine, c'est-à-dire à l'endroit où tous les vaisseaux se réduisent & s'unissent en trois pour sa construction. Là, on trouvera le milieu de la masse ou chair de l'arrière-faix, lequel il faudra détacher sans violence avec les doigts, y portant au lieu de l'adhérence quelque chose qui par sa qualité onctueuse serve à l'humecter; se faisant aider en même tems par quelque personne entendue, soit garde ou autre, à qui l'on fera passer la main légèrement de haut en bas au dessus du ventre où l'on croira que le

délivre tient davantage, pour en faciliter le détachement. L'ainant enfin doucement atiré hors de la matrice, on le soutiendra d'une main de crainte que par sa pesanteur il ne vint à se séparer de ses membranes, lesquelles seront aussi détachées de la même manière avec toute la prudence & la patience nécessaire, sans se précipiter ni s'étonner pour toutes les importunités de la nouvelle accouchée & les murmures de ses comères, contre lesquelles il se faut faire pour ainsi dire un front d'airain. X
Et comme souvent on ne sauroit avoir les membranes tout d'un coup, on reporterà la main autant de fois qu'il faudra jusqu'à ce qu'on soit moralement assûré qu'il n'en reste plus rien dans la matrice; ce qu'on reconnoîtra par l'égalité de la surface de son fond, qu'il faudra repousser en même-tems vers le haut pour l'aider à reprendre parfaitement sa situation naturelle. D

Si l'adhérence du délivre est trop grande, & que cette manière d'opérer ne suffise pas pour son expulsion: l'on aura recours à quelques autres moyens qu'il y faudra joindre, comme de faire souffler la nouvelle accouchée dans sa main, lui faire mettre les doigts dans sa bouche comme pour s'exciter à vomir, lui faire flaire quelques poudres sternutatoires,

508 LA PRATIQUE
&c. prenant garde, durant l'exécution de ces remèdes expulsifs, de ne pas tirer à soi le cordon, mais de soutenir au contraire en même-tems le fond de la matrice de la même main qui en détache le délivre, de crainte que dans les mouvemens de précipitation cette partie ne se relâche ou pèrvertisse entierement; danger qui me fait dire, que ces sortes de remèdes ne doivent être mis en usage qu'après avoir tenté toutes les voies douces, & dans l'extrême nécessité. On peut aussi surprendre la malade en lui faisant tomber d'un peu haut sur le nombril, lorsqu'elle s'y atend le moins, sept à huit gouttes d'eau froide; ou lui faire prendre un verre d'eau de sureau avec une once de sirop de capillaire & le jus d'une bigarade, pourvû qu'il ne coule point de sang.

LA seconde circonstance est quand le délivre est retenu en quelque repli de la matrice, ou comme dans une espèce de bourse & de cellule d'où il est difficile de le tirer, quand même il y seroit simplement renfermé sans adhérence, & beaucoup plus à proportion, quand il est étroitement attaché en toute sa circonférence au fond de cette seconde matrice. Car pour lors on court risque ou d'en laisser quelque chose, ou de déchirer quelque

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 509
portion de la surface interne de cette bourse. Quand avec cela le cordon, qui devoit servir de guide, se rompt près de sa racine, & que par sa rupture le sang, qui coule en abondance, ofusque & ne donne presque pas le loisir de passer outre : on peut dire que c'est une tres-dificile opération. Lorsqu'on se trouve dans ce détroit, la première chose est de ne pas perdre un seul moment. Car cette bourse, dont l'entrée est facile quand on en fait ménager le tems, se referme & même plus vite que l'orifice de la matrice, parce qu'elle est plus proche des vaisseaux, & que le propre de ces parties est de se resserrer en elles-mêmes quand le fruit en est une fois dehors. Il faut donc incessamment porter les doigts de la main, qui est le plus en liberté d'agir ; & l'introduire dans cette cellule, si son ouverture est assez dilatée pour cela ; puis empoigner la plus forte partie du délivre (il en est de même des autres corps étranges) pour l'atirer à soi. S'il est adhérent, vous tâcherez de le détacher suivant la méthode décrite en la première circonstance. Si malgré cela il ne se détache pas, il le faudra tirer, ou du moins sa plus grande partie, fut-ce en trente pièces (comme je fus obligé de faire, ruë S. Martin, chez

510 LA PRATIQUE
M. de Serre mon confrère, en présence de
M. Guiar Médecin, sans qu'il en soit ar-
rivé d'accident) autrement le sang ne cef-
sera point de couler. Ensuite aiant rassem-
blé le tout à-peu-prés dans sa figure na-
turelle, on verra si l'on aura son compte,
pour prendre là dessus ses mesures tou-
chant la conduite & l'usage des remédes.
J'ai pratiqué cette opération plusieurs
fois, & même avec assez de bon-heur. En
l'année 1671. Monsieur Martin l'aîné mon
confrère, me fit l'honneur de m'appeler au
secours de sa première femme, que je
trouvai accouchée d'un puissant enfant, &
non délivrée, car son délivre étant rete-
nu & enfermé du côté droit plus haut que
le fond de sa matrice, comme si la nature
lui en eût fait une seconde: Sa * Sage-fem-
me y trouva de la résistance, & lui ré-
sistant elle-même à son tour, rompit le
cordon dans sa racine. Je ne la blâme pas
d'avoir ignoré cette constitution de ma-
trice peu ordinaire & inconnue à bien
d'autres qu'elle: cette ignorance n'est pas
un crime; mais de n'avoir pas demandé
du secours dans une occasion où elle trou-
voit un si grand obstacle. Je m'en plains,
parce qu'en effet son imprudence non seu-
lement jeta son accouchée dans la perte

* Madame le Moine.

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 511
de sang , les hoquets continuels , les sincopes , & les sueurs froides , où je la trouvai : mais rendit aussi pour moi la démarche fort épineuse. Heureusement pourtant nous en sortîmes la malade & moi : Elle revint en santé , & je fus depuis mandé en quelques-uns de ses travaux pour lui ménager la vie.

La curiosité pourroit obliger quelqu'un à demander , comment un enfant peut subsister dans la matrice , aiant son délivre en un lieu séparé. Je répons là dessus , que c'est une de ces merveilles dont l'Auteur de la nature s'est réservé la connoissance. Je ne dirai point comment cela se passe. Peut-être le fétus & ce qui le suit est-il contenu d'abord & même engendré & formé dans ce lieu particulier dont nous parlons , & qu'ensuite le tout ne pouvant demeurer dans cet espace l'arrière-faix y reste , & le fétus descend sur les derniers mois dans la matrice avec le tout , ou une partie des eaux ; sans cesser pour cela de recevoir ce qui lui est nécessaire , tant pour subsister que pour se perfectionner : ni que rien empêche une libre communication entre le fétus , les eaux où il surnage , les membranes qui contiennent ces eaux , & la masse où ses membranes sont appliquées. Quoi qu'il en soit ces sortes d'a-

potheques ou arrière-boutiques , m'ont toujours paru l'une des plus rares choses de ma profession ; & si je les ai trouvées garnies d'une espèce de marchandise de contre-bande qui m'a donné bien de la peine à faire passer : en récompense je me suis dédommagé sur le plaisir que j'ai eu d'en faire la découverte à mon égard, & d'y acquerir certaines lumières dont j'ai bien scu me servir ailleurs.

X La troisième circonstance est , quand l'arrière-faix suit le fétus mort , corrompu ou pétrifié , en sorte néanmoins que les membranes demeurent collées aux parois de la matrice. En ce cas s'il n'y a pas assez de voie pour introduire la main, ce sera un vrai bonheur s'il survient des vuidanges pour les détacher & les entraîner avec elles.

X La quatrième circonstance est ; quand la masse de l'arrière-faix se détache totalement , ou en partie avant la sortie de l'enfant. Le premier effet de cet accident est de produire l'hémorragie ou perte de sang , qui fait en peu de tems de grans defordres , eu égard à la quantité des vaisseaux qui se déchargent dans le placenta , & qui restent ouverts par son détachement non naturel. Il est important de donner ici quelques marques pour dicerner

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 513
dicerner les pertes imprévuës, où divers
accidens engagent par le détachement
d'un corps étrange & principalement de
l'arrière-faix, avant même le tems natu-
rellement destiné pour sa chute : d'avec
les autres qui viennent, par exemple, de
la foiblesse ou de la plénitude des vais-
seaux, de la qualité acre, subtile & cor-
rosive du sang, & d'autres semblables prin-
cipes.

On connoîtra donc la première espé-
ce de pertes par ces signes communs, dou-
leur des reins, légère dans le comman-
gement, & plus forte quelquefois dans la sui-
te, lorsqu'elle tire & tranche les parties
avec excès; accompagnée de pesanteur sur
la vescie ou sur le siège, ou sur tous les
deux; & souvent de nausées, de vomisse-
mens, de frissons petits & passagers; ten-
sion & douleur au ventre, tant au milieu
de la région hipogastrique, qu'aux en-
droits des cornes de la matrice.

Secondement, par d'autres signes en
quelque façon propres & particuliers,
comme, par la quantité du sang, moindre
au commencement, & qui s'augmente de
plus en plus à proportion du détachement
du corps étrange; au lieu que dans les au-
tres pertes le sang ne trouvant point d'ob-
stacle à sa sortie, après un certain période,

Kk

diminuë plutôt que d'augmenter.

Par sa qualité, je veux dire sa consistance & sa couleur. Car le sang arrêté par exemple entre la partie du placenta détachée & le fond de la matrice, s'épaissit & se caille, les grumeaux qui s'en forment deviennent noirs, suspendent son cours en fermant l'embouchure des vaisseaux, & ne laissent d'issuë qu'à de certaines sérositez roussâtres, que plusieurs, faute d'expérience, prennent pour les eaux de l'enfant : mais le sang ainsi suspendu pour un tems, revient ensuite avec plus de force qu'auparavant. Dans les autres pertes : le sang, qui n'est point retenu, coule rouge, pur, vermeil, & passe librement.

Par l'atouchement de la partie ; & c'est le signe le plus propre, le moins équivoque, & par conséquent le plus certain. Lorsque portant les doigts ou la main dans l'orifice interne de la matrice, que je suppose ouverte suffisamment pour cela, on sent la portion détachée ou le placenta tout entier au dessus ou à côté de l'enfant.

Par le tems qu'il y a que la perte dure, & par le bon ou mauvais succès des remèdes qu'on emploie pour la faire cesser. Car si c'est une simple perte, il sera facile de l'apaiser par le repos & les autres moyens que la Médecine fournit. Mais si

elle est causée par l'accident que j'ai dit, elle continûra malgré les remèdes, & dureroit jusqu'à la mort, si la femme n'étoit au plûtôt secouruë par l'acouchemen, & parfaitement délivrée.

Dans le détachement total de l'arriére-faix le danger n'est pas si grand, lors que l'enfant se présente en posture naturelle & ordinaire, pourvu que la femme acouche promptement. Car comme dans cette situation la tête qui descend la première occupe exactement le passage, elle retient aussi le sang dans la capacité de la matrice; & le sang qui se coagule sert comme d'astringeant pour fermer l'embouchure des vaisseaux de cette partie & arrêter par ce moyen la perte. J'ai dit, pourvu que la femme acouche promptement; d'autant que le sang qui tient ici lieu de remède par une rétention de médiocre durée, devient lui-même une cause de mort par un trop long séjour. C'est-à-dire, que si la femme reste du temps en cet état, l'arriére-faix & le sang coagulé ne feront plus qu'un corps étrange capable de la faire ensuite périr.

Si la masse de l'arriére-faix se détache seulement en partie, l'acouchemen sera plus difficile, moins prompt, en un mot plus dangereux parce que la partie pendante

Kk ij

516 LA PRATIQUE
& détachée atire par son poids celle qui ne l'est pas encore : tellement que les vaisseaux se dilatent davantage & ne se referment point que cette action de la partie détachée sur celle qui ne l'est pas, ne soit terminée par le détachement du tout.

D'où résulte cette maxime tres-importante dont j'ai déjà parlé ailleurs , mais dont je suis bien aise de rafraîchir ici la mémoire , parce qu'elle convient tres-bien à la circonstance que j'explique.C'est qu'en fait de femme enceinte , à laquelle il survient perte de sang considérable sans s'arrêter , le secret est de la prémunir des Sacremens , de l'acoucher & de la délivrer au plutôt , sans avoir égard si son fruit vient bien ou mal , s'il est haut ou bas , si les eaux sont écoulées ou non. Je l'ai ainsi pratiqué avec succès en un grand nombre d'occasions , dont plusieurs Médecins pourroient rendre bon témoignage. En cela je suppose toujours qu'il y ait une ouverture suffisante. Car de forcer & dilater l'orifice interne de la matrice par violence , c'est autant de morts ou de vies plutôt qu'on précipite & qu'on prodigue. Si donc le peu d'ouverture ou l'extrême foiblesse de la malade rendoit la chose visiblement impossible , il vaudroit mieux

La cinquième circonstance est, quand
le délivre détaché en partie ou entière-
ment tombé, est retenu par l'enfant qui
bouche le passage, ou l'enfant retenu par
le délivre sur lequel il aura, par exemple,
la tête, la poitrine, le dos ou les fesses
apuiées. Je ferai sur cet article le récit
triste, mais trop véritable, de ce qui ar-
riva à la femme d'un Menuisier demeu-
rant rué Mont-martre. Etant enceinte en
1665, de neuf mois, elle fut surprise d'une
perte de sang qui lui dura six jours, pen-
dant lesquels elle fut visitée de plusieurs,
apparemment peu verséz dans la pratique
de leur art, qui ne lui donnèrent aucun
secours, ni ne lui laissèrent nulle espérance
de soulagement : & soutinrent avec hau-
teur que cette femme n'étoit point grosse
d'enfant, mais d'une môle qui remplis-
soit entièrement la matrice & qui n'en
pouvoit sortir à cause de son énorme gro-
sseur. Ainsi contens d'un simple atouche-
ment, ils quittèrent la partie sans vouloir
rien entreprendre pour s'éclaircir, ni
prendre le conseil des anciens qui les au-
roient desabusez & leur auroient apris
qu'il y a des signes & communs & propres

K x iii

LA PRATIQUE
tirez du passé comme du présent, pour faire le discernement d'un fétus & de son délivre d'avec une môle. Le mari de cette femme par malheur s'en reposa trop sur leur décision. Enfin la voiant mourir sans secours, il me vint prier de la voir, mais trop tard. Je reconnus que la môle de ces Messieurs étoit le placenta même, entièrement détaché du fond de la matrice & coulé au devant de l'enfant, qui venant en double & comme assis dessus, le faisoit tendre & bander comme un balon, & paraître à l'embouchure, de la figure & de la grosseur d'une moitié de boule. Je rompis cette masse par le milieu, &, passant la main au travers, je rencontrais les fesses de l'enfant que je soulevais pour délacher les cuisses, & par là j'eus la liberté de tirer les pieds & d'achever l'opération, qui fut faite en présence de M. D. L'enfant étoit grand. Il étoit mort & commençoit à se corrompre, de quoi je ne fut pas surpris, puisque dans la conjoncture d'un délivre entièrement détaché jointe à la situation que j'ai décrite, c'étoit trop d'une heure pour le sufoquer. La mère véquit encore cinq jours, & mourut épuisée du sang qu'elle avoit perdu. Il est aisé de voir que si d'abord on eut pris le parti d'opérer, infailliblement on auroit sau-

La sixième circonstance , la plus périlleuse de toutes , est quand la matrice se referme avant que le délivre en soit sorti , comme il arriva à Marli en 1687. à la femme d'un Entrepreneur , qui eut le malheur d'être acouchée d'un gros enfant mâle , par un novice en Chirurgie à qui l'adhérence du délivre donna l'occasion de rompre le cordon dans sa racine. Cet accident l'étonna si fort , qu'il en fut déconcerté ; de sorte qu'au lieu de tenir la main à la matrice , pour l'entretenir ouverte pendant qu'on iroit au secours , il la laissa refermer. Son acouchée fut trois jours entiers en cet état , durant lesquels plusieurs Chirurgiens des environs s'exercèrent & firent ce qu'ils pûrent pour la soulager. J'y fus mandé , & j'y passai la nuit du trois au quatre. Nous l'emploiâmes à la saignée du pied & en d'autres remèdes pour tâcher de faire dilater les parties assez pour y introduire la main & attirer ce corps étrange , entier ou en pièces du mieux qu'il seroit possible. Le matin suivant je fis remarquer qu'il y avoit déjà de l'ouverture à y porter le doigt , au bout duquel on sentoit l'arrière-faix. Ce qui nous fit espérer & conclure avec ceux qui étoient présens , qu'il faloit attendre plu-

K K iiiij

320 LA PRATIQUE
tôt que de rien forcer & de précipiter
dans des symptômes infailliblement mor-
tels , ne pouvant faire plus. Je m'en re-
tournai à Paris , & j'apris à quelque tems
de là d'un de mes confrères , que cette
femme ayant été forcée contre l'avis &
les mesures qu'on avoit prises , elle étoit
morte dans la perte de sang.

CHAPITRE XVI.

Des vuidanges retenuës.

Les vuidanges retenuës sont de tous les
corps étranges celui qui attire plus
promtement les symptômes les plus fune-
stes. Le sang , à ne considérer précisément
que lui , quand il est retenu caillé ou engru-
melé , expose à de grans accidens , prin-
cipalement lorsque la matrice en est rem-
plie , & qu'on n'a pas de liberté pour la
vuidier. Cependant on peut dire que ces
accidens viennent comme lentement en
comparaizon de ce qui arrive quand il est
mêlé avec des superflitez malignes. Le
sang par lui-même est quelque chose de
naturel , il est familier avec nous ; il ne
s'échaufe , ne s'altére , ni ne se corrompt
point si tôt , ni si aisément. Mais quand il

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 521
s'y joint une matière étrangère, ou déjà corrompuë, ou disposée du moins à se corrompre; & pour mieux dire encore, quand il dégénère lui-même, & qu'il passe pour ainsi parler en la nature des vuidanges: il en prend les qualitez mal-faisantes & se tourne bien-tôt en pourriture. De là vient la mauvaise impression que la matrice & les parties voisines en reçoivent par le séjour qu'il fait en elle, & au dedans de ses vaisseaux. Impression suivie de douleurs & de tranchées violentes, d'extrêmes foiblesses, d'inflammation par tout le ventre, de frissons, de nauzees, de vomissemens & de hoquets continuels, causez par les vapeurs putrides qui s'élèvent à l'estomac & au cœur, dont une partie s'échape & s'exhale par la bouche, & le reste se porte au cerveau, d'où naissent les douleurs de tête insupportables, les réveries, les phrénnésies furieuses, suivies bien-tôt des convulsions & de la mort. Que si la nature, ou assez forte d'elle-même, ou assez heureusement secouruë de l'art, prévient ces maux extrêmes en détournant le cours des vuidanges retenuës: le dépôt qu'il s'en fait ailleurs y forme de gros abcés qui tournent à supuration, & qui tout sa-lutaires qu'ils peuvent être quand ils for-

522 LA PRATIQUE
tent au dehors, ne laissent pas de donner encore beaucoup de peine en des corps ébranlez.

C'est pour détourner tous ces maux, autant du moins qu'il est possible, que je fais ce Chapitre; & puisque la rétention des vuidanges en est la source & l'origine, je tâche de donner un détail des causes de cette rétention, & de fournir par là un moyen de l'ataquer jusques dans son principe, ou plutôt de la prévenir s'il est possible. Je réduits toutes les causes de la rétention des vuidanges sous deux chefs. Les unes sont internes, & comme attachées aux vuidanges mêmes : les autres externes, c'est-à-dire qui viennent d'ailleurs que des vuidanges. La retenuë des vuidanges vient d'elles-mêmes, lorsqu'elles sont ou en trop grande quantité pour s'écouler assez tôt: ou d'une qualité vitiuse; comme quand elles sont trop grossières, ce qui les arrête & les empêche de passer: ou trop subtiles & si acres qu'elles rongent & ulcèrent les lieux & les conduits par où elles passent, d'où suit l'intempérie & après elle l'obstruction. Les autres causes de la retenuë des vuidanges sont en grand nombre. Voici les principales. LE tempérament de la personne, qui est, par exemple, colère & violente

dans ses actions ; ou craintive , lente , pa-
r esseuse , foible naturellement ou par ac-
cident. LA conformation de la matrice
qui a des replis & de certaines concav-
itez , nées avec elle ou venuës de quelque
accident , comme de cicatrice ou de co-
hérence ; lesquelles servent de recepta-
cle à cette pernicieuse matière. L'ETROI-
TESSE de l'embouchure de ses vaisseaux ,
lesquels en étant remplis ferment le pa-
sage au reste. L'OPPOSITION d'un corps
étrange , comme de l'arrière-faix , ou de
ses membranes , d'une môle , d'un faux-
germe , &c. qui bouche les conduits. ET
par dessus tout l'imprudence & la fausse
charité des Sages-femmes , gardes , voisi-
nes , parentes , & autres personnes qui de
leur mouvement propre , & sans l'avis de
gens plus capables qu'elles , s'ingèrent de
donner & de faire prendre toutes sortes
de drogues aux nouvelles accouchées , qui
les échaufent ou refroidissent par excès ,
qui répercutent leurs vuidanges & les
arrêtent tout-à-coup ; lavemens , potions ,
bols , pilules , poudres , thériaques , ta-
blettes , linimens , emplâtres , fomenta-
tions & autres pernicieux remèdes , qu'el-
les leur apliquent mal-à-propos , & à
contre-tems sur la tête , le nombril , le ven-
tre , les parties basses & ailleurs où leur

caprice leur suggére ; conduite bien souvent d'autant plus coupable , qu'on nous en fait un mistere , qu'on nous la cache , qu'on s'en aplaudit en nôtre absence , qu'on ne la découvre que quand elle n'est plus cachée , & qu'on ne l'avouë que quand on s'y voit forcé , & quelquefois si tard , qu'il est impossible d'y mettre ordre. Nous n'en voyons que trop leur donner des clistes de leur impertinente composition , dont elles font fôtement gloire ; leur faire des injections à leur mode en la matrice , tremper des linges en quantité dans les astringeans & les leur mettre dedans & dehors la vulve , sur les reins , le ventre , par tout , pour , disent-elles , les rafraîchir ; leur couvrir trop ou trop peu la tête , le sein , même tout le corps sans considération d'âge , ni de saison ; les serrer trop quand elles les bandent , les laisser babiller sans cesse , leur donner à manger avant le tems , leur en donner trop , leur faire user d'alimens contraires , sans égard au tempérament. Nous en voyons encore les surprendre inconsidérément par le récit de quelque fâcheuse nouvelle , laisser aprocher d'elles des personnes avec des senteurs , les faire ou les souffrir mettre en colére ; pour ne rien dire de la fausse confiance qu'el-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 525
les leur font avoir en certains billets superstitieux qu'elles leur pendent au col en marmotant de vaines paroles , merveilleuses à leur compte , & en éfet tres-inutiles pour faire évader le lait , &c. confiance qui empêche d'avoir recours à des moyens solides , pendant qu'on s'apuie d'ailleurs sur des bagatelles. Je ne crains point d'inveâtiver trop au long contre ces téméraires conduites , parce que je fais que c'est ici l'un des points les plus importans pour la Pratique. C'est pourquoi j'ajouterai encore quelques histoires comme l'échantillon des preuves que je pourrois donner en particulier de ce que j'ai avancé en général. La Damoiselle le Large ayant pris un lavement astringeant fait de gros vin , que sa garde lui donna dés qu'elle fut accouchée ; ce fatal reméde suspendit aussi-tôt l'évacuation de ses vuidanges ; elle fut à l'instant surprise d'opression & de transports , & mourut sur le champ. Une de ces gardes empiriques , par je ne fais quel motif s'avisa de donner une dose d'Orviétan à l'une de mes pratiques dés le lendemain de son accouchement , sans que son Médecin ni moi en sceussions rien. Elle en pensa crever ; mais ayant été promptement secourue , elle en fut quite pour avoir le corps

526 LA PRATIQUE
universellement couvert d'ebullitions,
dont il étoit en feu & rouge comme de
l'écarlatte. En l'année 1663. j'acouchai
une jeune Damoiselle femme d'un Avo-
cat , fort heureusement. Le second jour
de sa couche , l'allant voir , je fus surpris
de la trouver les yeux étincelans fort in-
quiétée , dans les douleurs de tête insu-
portables qui l'avoient empêché de dor-
mir , accompagnées de nauzées , de toux ,
de légères sincopes , de rôts & vapeurs
puantes avec douleur du côté gauche &
opression , tous éfets de la supression de
ses vuidanges. J'avouë que ces accidens
me donnèrent fort à songer. J'étois leur
autant qu'on peut l'être de n'avoir rien
laissé d'étrange dans la matrice. Son dé-
livre étoit entier & en bon état , comme
je le fis remarquer à Monsieur de Mer-
cenne son Médecin. De son ordonnance
on fit promptement deux saignées du bras
& une du pied. Les simptômes loin de
cesser augmentèrent de plus en plus. Moi
qui envisageois dans une garde comme le
capital de son devoir , de savoir bander
une femme durant ses couches , ne m'a-
tendois à rien moins qu'à ce que je trou-
vai en effet. Il fut question d'examiner la
cause de cet événement de plus près. Je
portai la main pour connoître si le ban-

dage de mon accouchée étoit dans l'ordre. Je lui trouvai le ventre serré; mais serré à ne pouvoir comprendre comment elle avoit pu respirer; & cependant on n'en disoit rien. Je le lâchai. Les vuidanges reprirent leurs cours, & les symptômes s'évanouirent. La femme d'un Maître à Danse que j'avois tirée d'un dangereux travail fut visitée le même jour par un certain Monsieur que je ne veux point trop désigner. Ce Monsieur donc s'étant enquis de mon nom, & de tout ce que j'avois fait, eut la curiosité de la toucher pour voir si elle étoit bandée à son gré. Jusques-là il me fit honneur. Mais s'étant récrié sur le bandage que la garde lui avoit fait de mon ordre, qui n'étoit que contentif, comme il doit toujours être dans les premiers jours de la couche: il se fit un gros plaisir de le réformer à sa manière. L'histoïre dit qu'il envoya querrir des épingle des plus fortes & serra si bien la pauvre accouchée, que peu s'en falut qu'elle ne suffoquât. A ce beau projet il joignit encore la sage précaution de défendre tres-expressément d'y laisser toucher qui que ce soit autre que lui. Mais il fut mal obéi. Les accidens vinrent à si grans pas, & avec tant de violence, qu'on fut contraint en pleine nuit d'aler cher-

528 L A P R A T I Q U E
cher un Chirurgien dans le voisinage pour y remédier. Il m'assura depuis, qu'il avoit trouvé sa voisine le ventre bandé & serré avec tant d'excès que la peau passoit au dessus des bords de la serviette. En effet quand j'y allai, j'y remarquai les vestiges des ourlets encore enfoncez & imprimez dans la peau ; & j'apris que quand mondit Sieur revint croiant mettre la dernière main à son ouvrage , le Maître à Danse , pour lui donner à son tour un plat de son métier, avoit voulu lui faire sauter les montées au son du manche à balay ; & l'avoit prié de se mêler de sangler sa mule s'il en avoit, & de rien plus. Une Dame encore près les Enfans-rouges , que je venois d'accoucher & de délivrer fort heureusement , pensa mourir par la faute d'une vieille ignorante de garde, qui l'aient par trop serrée empêcha l'écoulement de ses vuidanges. A peine fus-je rentré chez moi , qu'il me falut retourner sur mes pas. Je trouvai cette Dame dans les sincopes , prête à expirer. Je lui tirai plein un grand plat de sang caillé & tres-noir ; pendant quoi elle revint à veue d'œil à mesure que j'ôtois ce corps étrange , à-peu-près comme une mèche sufoquée & presque éteinte se ralume.

On peut conclure de ces exemples,
non

DES ACOUCHEMENS. Liv. II 529
non seulement de quelle importance il est qu'une femme ne soit point serrée dans les premiers jours , mais encore qu'il est de la prudence de l'acoucheur de ne se fier aux gardes sur ce point que de bonne sorte , & pour le plus seur de ne s'en rapporter qu'à soi-même.

A l'égard des abcés causez par l'effort que la nature fait en certains corps bien constituez , pour détourner les vuidanges retenues & s'en décharger par des voies inusitées : nous les pourrions reduire sous le genre de tumeurs exiturales , vñ leur grandeur. Leur situation n'est point réglée. J'en ai vñ au dedans du ventre occuper les unes le côté droit , les autres le gauche ; d'autres toute une région particulière , comme entre le péritoine & la vescie urinaire , qui s'est trouvée plusieurs fois percée par la malignité de l'humeur , en sorte que l'urine en sortoit par la plaie. J'en ai vñ sur le siége qui avoient leur issuë par les vaisseaux hé-morroïdaux ; & d'autres se répandre dans les interstices des muscles fessiers. J'en ai vñ au dedans du vagin entre sa tunique & celle qui le sépare & le distingue des autres parties voisines. J'en ai vñ se décharger sur les lèvres externes , d'autres repasser pas les aînes , c'est-à-dire venir jusqu'aux

L1

350 LA PRATIQUE
parties internes & supérieures des cuisses,
& d'autres enfin descendre jusqu'aux
moiennes. Voici quelques histoires des
principales.

Il survint à la femme d'un Brodeur, en
suite d'une couche où ses vuidanges
avoient été retenuës, une tumeur environ
de la grosseur d'une moitié de vescie
de porc ; située dans le vagin dont elle
occupoit toute la partie postérieure, ou,
pour mieux dire, dans la duplicature de
cette substance membraneuse qui lui sert
de septum medium qui le sépare du
rectum. Sa partie la plus étroite étoit
vers le haut entre la matrice & le rectum,
& sa partie déclive à l'extrémité du col
ténoit presque toute la circonference in-
terne de son orifice externe. Elle étoit
douce & unie au doigt & à l'œil, de cou-
leur livide tendante à noirceur à cause du
sang noir & brûlé qui paroisoit à travers
de la tunique où il étoit renfermé. Faute
de l'examiner on l'auroit pu prendre pour
une chute de l'intestin, ou du col même
de la matrice. Mais outre que les signes
propres de ces deux derniers accidens ne
s'y rencontroient pas: ce qui me mit en-
tierement hors de doute, fut qu'ajant
passé les doigts fort avant du côté anté-
rieur de cette tumeur, je trouvai l'orifice

interne refermé & dans son état naturel. Ainsi, assuré que c'étoit un abcès, je l'ouvris en présence de Monsieur Bienaïse, l'un de mes anciens confrères; & étant entré là dedans comme dans une besace, j'otai plein un grand plat de matière qui ne faisoit qu'une partie du tout, & remis l'autre au lendemain. Je lui fis de bonnes lotions avec le vin aromatique dans les deux premiers jours; puis d'autres vulnéraires & détersives selon les degrés, sans me servir de tampons, sinon à l'endroit de l'ouverture seulement, que je diminuai de jour en jour. La plaie fut refermée & parfaitement guérie en trois semaines.

Une autre femme d'un pauvre Cordonnier sur la Paroisse S. Leu, que Monsieur Bessier mon confrère & mon ami, alors Chirurgien de la charité de cette Paroisse, ne put panser à cause de sa maladie, & me pria de la voir en sa place, eut à l'issuë d'une couche, une grosse tumeur située à deux travers de doigt au dessous du nombril, qui tenoit toute la région hipogastrique entre le péritoine & la vescie. Je la trouvai toute préparée. J'en fis l'ouverture au milieu à l'endroit que la matière me parut plus en état, & j'en tirai quantité de pus à diverses fois & par

L 1 ij

332 LA PRATIQUE
reprises. Ce pus vuidé , & l'ulcère com-
mancant à se déterger , je fus surpris
qu'en levant mes plumaceaux il sortit de
son fond une chopine d'urine en arcade
de la grosseur d'un fer d'aiguillette , ce
qui continua quelque tems chaque fois
que je la panois. Cette femme ne laissa
pas d'en guérir , sans que cette incom-
modité lui soit restée.

On me fit voir encore une tumeur sur-
venuë ensuite d'une couche à la femme
d'un Maître d'Ecole de la Courtille ,
semblable à la précédente , à l'exception
de quelques différences tirées de la situa-
tion de la matière , & du choix du lieu
pour l'ouverture. Cette tumeur placée au
milieu de la région hipogastrique faisoit
une éminence de la grosseur de la moitié
d'une grosse boule. Elle avoit son origine
dans la dupliciture du peritoine , qui re-
vêt , allie & sépare la vescie & la matrice.
Mais l'espace ne suffisant pas pour la quan-
tité de la matière , & la nature travaillant
aussi à la faire sortir au dehors , elle avoit
rongé le péritoine par son acrimonie aux
deux côtez supérieurs de cette région , à
droit & à gauche de l'étendue d'un pois
lupin de chaque côté à y passer le bout du
doigt , laissant entre-deux cette partie
qu'on appelle la ligne blanche , qui avoit

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 53
résisté davantage à l'impression. Elle se répandoit donc par ses conduits sur le péritoine, c'est-à-dire entre lui & les aponevroses des muscles situez en cette partie; mais quand on mettoit la main sur la tumeur & qu'on la pressoit, la matière rentroit dans son premier lit par les mêmes voies, & la tumeur disparaïssoit aussi-tôt. Après avoir fait suffisamment d'attention sur ces ouvertures, nous remîmes la partie au lendemain; & pour aller avec plus de précaution dans cette démarche assez délicate, je conseillai à celui qui m'avoit mandé de prendre encore un troisième. Il choisit Monsieur Bessier homme d'une tres-grande expérience, à qui nous fîmes le récit de ce qui nous avoit paru. Un de nos anciens avant nous avoit conseillé d'appliquer un cautére sur cette tumeur: mais nous ne fûmes pas de cet avis. Nous jugeâmes plus à propos de remettre encore la partie au lendemain à pareille heure, pour voir si la nature ne nous ouvriroit point d'autre voie plus seure & plus commode. Cela nous réussit; car étant assembléz, nous aperçûmes en la partie supérieure de la cuisse gauche au dessous de l'aîne une tumeur de la grosseur d'un œuf, qui nous parut venir de la première & n'être qu'un nou-

L1 iij

veau dépôt de la même matière. Nous l'ouvrîmes, & en tirâmes pour la première fois plein une écuelle de pus si infect, qu'il étoit presque impossible d'en supporter la puanteur. Cette circonstance nous fit craindre pour une femme fort exténuée, qui souffroit depuis long-tems, & qui n'avoit plus que la peau collée sur les os. Nous crûmes qu'elle ne résisteroit jamais aux accidens dont elle étoit menacée, principalement quand nous la vîmes atteinte d'un flux de ventre. Ainsi notre pronostic n'alloit pas moins qu'à la mort. Cependant, heureusement nous fûmes trompez. Malgré nos raisonnemens, quoi qu'apuiez sur l'expérience, elle en revint, & fut si parfaitement guérie, qu'il ne lui en resta aucune incommodité.

CHAPITRE XVII.

De l'enfant mort.

L'Enfant qui meurt dans le ventre de sa mère, y devient un corps étrange capable d'y faire de grans maux par son séjour. Une infinité de choses peuvent lui causer la mort. La foible constitution de la mère, sa mauvaise conduite, les défauts

des parties destinées à la génération, la débilité ou le vice des semences, l'usage trop frequent du mariage dans un tems mal choisi, tel qu'est celui de l'écoulement des menstruës; l'amas d'un sang coagulé, la compagnie d'un faux-germe ou d'une molé à qui tout ou la meilleure partie de l'aliment est envoiée; la présence d'un fétus principal qui prenant toute la nourriture pour lui, devient fort & vigoureux, fraude les autres, les rend fribbles & languissans, & les fait périr de bonne heure; en sorte que leur cordon & leur délivre ne faisant plus leur ofice, se flétrissent, se desséchent, & causent bien souvent l'avortement. Enfin mil accidens & mil obstacles, qui empêchent les enfans de profiter & de parvenir heureusement à leur terme.

Parmi tant de différentes causes de la mort du fétus au sein de sa mère, il y en a une assez extraordinaire, dont l'effet est rare & curieux: c'est l'étrange constitution de certaines femmes qui ont la matrice extrêmement chaude; dont la chaleur foufre à la vérité que les semences prennent la figure des parties dont elles contiennent l'idée, que ces parties croissent & que le fétus se perfectionne durant quelque tems; puis cette même chaleur

L1 iiiij

536 LA PRATIQUE
le desséche, l'endurcit, & en fait un petit cadavre de couleur cendrée, graveleux, & semblable à ceux qui ont trempé dans les sels ou dans les esprits. Entre plusieurs fétus de cette qualité, je n'en ai point trouvé de plus remarquable que celui dont la femme d'un Maître d'Ecole accoucha le 12. Octobre de l'année 1663. Elle l'avoit porté jusqu'au terme de neuf mois, bien qu'il parût n'en avoir que six ou sept; car il étoit fort desséché, dur & comme prêt à se pétrifier. Son arrière-faix étoit de paerille qualité, fort petit, & je n'eus pas peu de peine à le détacher. La matrice étoit sèche, retirée, âpre, rude comme une râpe, ou comme la langue d'un chat, & d'une chaleur si active, que la main ne la pouvoit suporter qu'à peine & durant peu de tems. Cette brulante complexion conduisit enfin cette femme dans une hidropisie dont elle mourut, après avoir eu plusieurs enfans du genre de celui dont j'ai fait l'histoïre.

J'ai remarqué que les personnes ainsi afecées ont coutume d'avoir des grossesses fâcheuses & extraordinaires. Car aussitôt qu'elles sont enceintes, leur tempérament se change, leur embonpoint & leur santé s'altère & s'évanoüit, elles deviennent chagrines & langoureuses. Elles

ressentent une pesanteur extrême & des lassitudes universelles , leur ventre s'endurcit & s'étend avec douleur , incontinence d'urine , fièvre lente suivie de dégouts & de nausées , maigreur , enflure en quelques-unes de tout le corps , & particulièrement des parties inférieures qui les empêche de marcher. En un mot elles tombent dans un tres-grand nombre d'accidens qui cessent après l'accouchement , & dans lesquels elles retombent visiblement si tôt qu'elles redeviennent grosses. Ce qu'il y a de plus remarquable , c'est qu'elles ne laissent point pour tout cela de porter leur fruit jusqu'à son terme avec cette circonstance , que , lorsqu'elles viennent sur les cinq à six mois , son mouvement devient plus fort , puis il se ralentit & se perd tout-à-coup. Je ne prétens pas faire passer toutes ces observations pour des règles infaillibles. Ceux qui les trouveront conformes à leur expérience ne les desaprouveront pas , & ceux qui ne les auront point encore faites , me feront la justice de ne les pas condamner , se souvenant qu'on est redéuable de l'art aux réflexions que l'on a faites sur la nature.

L'enfant , devenu par sa mort un corps étrange , ne fauroit demeurer long-tems dans la matrice sans se corrompre & être

538 LA PRATIQUE
cause d'un grand nombre de symptômes ; principalement quand il est grand & à terme. Il y a pourtant quelques femmes dans qui ces fétus dont j'ai parlé , desséchez & comme pétrifiez dans les premiers tems de leurs grosses , demeurent les mois & les années entières , dont elles reçoivent aussi de grandes incommoditez à moins qu'elles ne soient bien robustes.

On peut considérer l'enfant mort dans deux principaux états ; ou comme sorti de ses membranes , ou comme y étant encore enfermé. S'il y est renfermé , le danger est beaucoup moindre pour la mère , que s'il en étoit sorti ; parce que la corruption de l'enfant qui est la suite la plus ordinaire de sa mort , ne s'imprime pas si facilement , ni si tôt aux parties de la mère ; & les eaux , à qui le fétus putréfié a pu communiquer par un long séjour une malignité pernicieuse , trouvant un obstacle suffisant dans les membranes qui leur servent comme de digue , n'ont pas la liberté de se répandre dans la capacité de la matrice & de l'abreuver de leur corruption. Si au contraire les parties de l'enfant mort sont sorties des membranes , la mère court risque d'avoir de fâcheux accidents ou même de mourir , selon que la corruption du fétus est plus ou moins

Pour ce qui est de la disposition ou posture dans laquelle les parties de l'enfant mort se présentent, elle n'est presque jamais bonne ni naturelle, principalement quand il meurt avant son terme préfix. La nature instruite à repousser le coup de la mort, ne la reçoit point sans résistance; & c'est apparemment dans les efforts qu'elle fait contr'elle, que les parties se délachent, s'étendent, se roidissent, & quittent enfin leur situation. J'avouë qu'il arrive quelquefois aux enfans morts & corrompus d'être tirez par la tête, qui est la première & la principale partie qui se présente aux enfantemens ordinaires. Mais on ne doit pas conclure pour cela que la disposition des parties soit naturelle. Car outre que c'est souvent un effet de l'habileté de l'opérateur, l'enfant d'ailleurs peut bien avant que de mourir s'être présenté la tête la première à l'embouchure de la matrice pour en sortir. Sa tête s'étant avancée jusqu'au couronnement a bien pu y demeurer prise, & se trouvant trop grosse ou l'ouverture trop étroite, il est aisément de concevoir comment sa compression a été suivie de la mort du fœtus, sans pour cela qu'il faille

On demandera peut-être s'il est à propos de les réduire. Je réponds qu'on y est quelquefois constraint, mais que pour l'ordinaire on ne les réduit point ; c'est aussi pour cela que j'ai parlé de la réduction au sujet de l'enfant vivant. En effet cette précaution étant principalement ordonnée pour ménager la vie de l'enfant & l'intégrité de ses parties, on n'a plus ce ménagement à garder dès que l'on connaît qu'il est mort.

S'il y a plusieurs enfans, il faut prendre garde à ne rien faire qui puisse porter préjudice à celui qui est encore en vie. Il n'est pas certain lequel des deux doit sortir le premier, le mort ou le vif. On dit communément en proverbe que le sain chasse le mort. Il semble aussi que celui-ci se présente plus souvent le premier. On pourra tirer de l'histoire suivante une partie des choses qui sont à faire en pareille occasion. Le 19. Juillet 1678. je fus mandé à la Maque ruë de la Tisseranderie, pour voir & secourir Marguerite Quingi femme de Christophe Charreau Maître Peintre à Paris, âgée de 40. ans ou environ, enceinte de neuf mois de deux enfans, savoir mâle & femelle, qui

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 541
se presentoient de posture toute contrai-
re à la naturelle , & dont les eaux étoient
écoulées quelque tems auparavant. Le
mâle de ces deux enfans s'étoit avancé
au devant de la tête de l'autre. Cette si-
tuation avancée jointe au besoin que la
mère avoit d'être promptement soulagée,
fit que je le tirai le premier. Cet enfant
ne pouvoit avoir au plus que trois à qua-
tre mois. Il étoit mort , à demi corrompu ,
de couleur jaunâtre , & couvert d'un li-
mon nitreux & graveleux , qui le rendoit
semblable à un corps qui auroit trempé
quelque tems dans la saumeure. Il étoit
en partie desséché & tout-à-fait aplati
par les côtez , comme s'il eût été enfer-
mé sous une presse , savoir les trois ven-
tres & les extrémitez , tant supérieures
qu'inférieures ; de telle sorte que la face
étant ainsi aplatie par les côtez , le front ,
le nez , & les machoire supérieure & in-
férieure formoient un angle aigu par le
milieu. Cette figure étrange que la sage-
femme ne reconnut pas , lui causa beau-
coup d'étonnement & de crainte ; car
aiant porté la main pour distinguer ce
que ce pouvoit être , elle avoit , disoit-
elle , senti quelque chose de piquant qui
lui avoit raclé le bout des doigts. Ce qui
redoubla sa peur fut que , quand le second

542 LA PRATIQUE
de ces deux enfans , qui étoit vivant &
dans une situation plus haute , venoit à se
remuer , il faisoit aussi-tôt remuer le pre-
mier qui étoit au devant de lui. Si la Da-
me D. comme ancienne de sa profession
eût eu la hardiesse de porter la main plus
avant qu'elle ne fit , comme en éfet elle
en avoit la liberté , elle auroit remarqué
l'un des bras du second enfant & son cor-
don plus avancez vers l'embouchure de
la matrice que non pas la tête , qui étoit
à côté & plus reculée. J'en pris le soin
pour elle. Je tirai , comme j'ai dit , le pre-
mier de ces deux enfans hors de la ma-
trice , & le séparai de son cordon pour
avoir ensuite plus de facilité à débarasser
l'autre enfant , qui étoit une fille grande ,
forte & vigoureuse , à qui je donnai la
liberté sans qu'elle soit demeurée incom-
modée. Après qu'elle fut sortie , je tirai
son délivre accompagné de ses membra-
nes parfaitement fain & entier ; ensuite
de quoi je procurai en dernier lieu la sor-
tie du délivre du premier enfant , c'est-
à-dire du mâle. Ce délivre étoit la masse
ou la chair du gâteau , qui avoit seule-
ment quelques restes de ses membranes
à demi corrompuës attachées à sa circon-
férence. Cette masse étoit ronde & fort
plate semblable à une calle , de la largeur

On me dira : Pourquoi laisser le délivre du premier enfant pour être tiré en dernier lieu, puisqu' étant corrompu il pouvoit nuire à la fille , & que d'ailleurs son fétus étoit dehors ? Je dis que j'ai dû le laisser pour plusieurs raisons. Premièrement , l'enfant mâle étant mort , il s'agissoit seulement de secourir celui qui avoit la vie. L'enfant mort occupoit le passage du vivant , ce que le délivre ne faisoit pas. Il falloit donc simplement ôter l'enfant mort , qui seul empêchoit la sortie de l'autre. D'ailleurs , si la corruption du délivre eût été capable de blesser l'enfant qui restoit , dans le peu de tems que je devois employer à mon opération : que n'auroit-elle point dû avoir fait renfermée avec lui durant un séjour de six mois ? Bien plus. C'est l'ordre que l'on doit toujours tenir quand il y a plusieurs enfans ; si ce n'est que le délivre suive son fétus naturellement & sans effort ; encore cela ne peut-il avoir lieu que quand le délivre de l'un est entièrement séparé de celui de l'autre. Car supposé qu'ils fussent joints ou cohérens ensemble , cela seroit une très lourde faute d'en faire la séparation que l'on verroit infailliblement suivie des

544 LA PRATIQUE
accidens les plus fâcheux. Or il est rare que les délivres soient ainsi naturellement séparez ; & si cette séparation s'est trouvée dans cette occasion , c'est que les délivres n'on pas pris un égal acroissement , mais qu'au contraire celui du garçon s'est desséché & vitié pendant que celui de la fille s'est étendu & perfectionné. J'ajoute que le délivre du garçon étant desséché en partie & comme roti , son adhérence au fond de la matrice me donnoit encore lieu de craindre qu'il ne fût joint à l'autre. Enfin , pour venir à bout de mon dessein , je ne pouvois mieux faire que de vider la matrice de la mère & en tirer ce qui étoit de plus noble , pour avoir ensuite une plus grande liberté d'agir & de porter la main où il seroit à propos , pour détacher ce délivre du fond de la matrice & l'en séparer.

Toutes les particularitez que j'ai décris-
tes m'invitèrent à en donner avis à quel-
ques Docteurs en Médecine de mes amis.
De sorte que m'étant rencontré avec M.
de Mercene, il eut la bonté de se transpor-
ter au logis de ma nouvelle acouchée , où
je les lui fis voir. J'ouvrîs aussi en sa présen-
ce les ventres inférieur & moyen du fétus
mâle, dont les parties, quoique corrompuës ,
nous parurent pourtant toutes distinguées.

Je

Je laisse aux curieux & aux Savans le soin de rechercher les causes d'une production si extraordinaire, & de répondre à tant questions autant utiles que jolies. On demandera, par exemple, comment il s'est pu faire qu'un enfant mort soit demeuré l'espace de six mois renfermé dans la matrice avec un autre enfant vivant, sans que ni cet enfant ni sa mère en aient reçû nulle incommodité. Je dis nulle; car j'ai marqué plus haut que la fille étoit venuë au monde parfaitement saine & bien conditionnée; & sa mère d'ailleurs nous a déclaré qu' dans quinze grossesses précédentes qui ont été fort heureuses, elle n'avoit pas jouï d'une meilleure santé qu'en cette dernière. On pourroit aussi demander comment le délivre du garçon n'a point causé l'avortement de la fille; comment il n'a point laissé la moindre mauvaise impression en la matrice; comment la mère de cet enfant s'est tirée de ce travail comme de l'accouchement le plus naturel. On pourroit demander la cause d'une figure si étrange qu'étoit celle de ce fétus desséché. Enfin l'on pourroit demander beaucoup d'autres choses que la réflexion des personnes d'esprit fournit mieux que moi, qui me tiens au

M. m. envoient

CHAPITRE XVIII.

Du faux-germe.

ENTRE tous les corps étranges qui s'engendrent en la matrice, le faux-germe est celui qui s'y forme le plus communément. C'est un corps charneux de consistance, qui tient le milieu entre la chair musculeuse & le parenchime du foie, enfermé dans une peau à laquelle il est attaché ; de couleur rouge, quand il est seul & récent ; pâle, quand il s'y trouve de l'eau ; brun, quand il est rempli d'un sang adust & brûlé ; citrin ou livide, quand il commence à s'altérer, d'où il dégénère en noirceur & en pourriture. Nous considérons dans les faux-germes la quantité, la figure, le nombre & la qualité. Ils sont de figure égale ou inégale, ou pour mieux dire il y en a dont la surface est unie, & d'autres dont elle est raboteuse. Ceux-ci sont plus dangereux & donnent plus de peine que les premiers. Il y en a de petits, de moyens, & de grans. Les petits ont la

figure & la grosseur d'une olive, ou d'un œuf de pigeon. Ils sont plus embarrassans que les autres, parce qu'ils sont plus adhérens & plus fortement attachés au fond de la matrice, & souvent même dans ses cornes; & que d'ailleurs on a moins de liberté pour les attirer avec la main, sur tout quand ils y sont appliqués par leur base. Rarement se détachent-ils que par l'opération de la nature, qui est aussi la plus sûre voie; soit qu'ils tombent entiers ou en partie, par le secours des saignées & des médicaments capables de les humecter, de les rafraîchir, & de les ébranler ainsi doucement; tels que sont les lavemens souvent réitérez, les fomentations, les injections propres à les détacher & à les faire supurer, comme le suc de poireaux avec partie égale de vin blanc ou mêlé avec le sirop de capillaires & l'huile d'amandes douces. On peut aussi faire bouillir les poireaux dans de l'eau commune, les mettre dans un bassin de chambre, s'asseoir dessus & en recevoir la fumée. On peut encore laver les jambes avec moitié eau & moitié vin blanc. Les sternutatoires, non plus que les médicaments forts & trop chauds, n'y valent rien. Enfin on peut essayer de les attirer peu à peu avec le

M m ij

doigt, ou par le moyen d'un instrument semblable à une tenette longue & mouf-
fe qu'il faudra faire couler doucement
le long du doigt jusqu'au lieu où ils sont
pour les extraire comme on fait le poli-
pe, tournant l'instrument avec adresse
tant qu'ils soient détachés; & c'est une
opération réservée pour les Maîtres; en-
core pour l'ordinaire en reste-t-il quel-
que chose malgré tout le soin qu'on y
aporte.

Les moyens & les grands prennent des
figures différentes, comme d'un cœur de
veau, d'un gésier de poule d'Inde, d'une
poire un peu aplatie, &c. Ils sont moins
dangereux & plus faciles à extraire que
les petits, principalement quand leur ra-
cine ou la partie par laquelle ils sont sus-
pendus est étroite, ou grêle & menuë.
D'ailleurs étant plus pesants, ils se dé-
tachent pour l'ordinaire entièrement, à
moins qu'ils ne fussent tout-à-fait cor-
rompus. De plus ils disposent la matrice
à s'ouvrir davantage, & donnent par la
plus de liberté à la main pour opérer.
Le plutôt qu'on s'en peut défaire est le
meilleur, parce que venant à se corrom-
pre, ils blessent la matrice, & jettent la
malade dans de grands & pernicieux
simpômes; auxquels on tâchera de re-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 549
médier par les opiates , les confection ,
les sirops , & les autres cordiaux propres
à les expulser , & à fortifier les parties
nobles.

Ils sont un , ou plusieurs , seuls , ou accom-
pagnez d'enfant , de môle , ou de quel-
que-autre corps étrange. Les uns sont
comme les avant-coureurs de l'avorte-
ment , les autres préviennent l'enfante-
ment prématûré , d'autres le naturel ;
quelques-uns viennent immédiatement
aprés , ou le suivent au bout de six semai-
nes , deux mois , quelquefois six , plus ou
moins. Il y en a aussi qui se dessèchent ,
se pétrifient en la matrice , & y demeu-
rent le reste de la vie d'une femme , dont
ils changent le tempérament , la jettent
dans un mortel chagrin , & la réduisent
en langueur. Ils mettent encore obstacle
à la génération , ou si le fruit est déjà
commencé , ils empêchent qu'il ne pro-
fite & ne vienne à maturité , s'il n'est ex-
trêmement fort & vigoureux.

Plusieurs sont en peine pour distin-
guer le faux-germe d'avec l'arrière-faix
d'un fétus de deux à trois mois ; en ce que
l'espèce & la situation de la douleur en
ces cas sont à peu près semblables. Voici
pourtant quelques observations de Prati-
que qui pourront aider à en faire la difé-
rence.

M m iij

rence. 1°. Le faux-germe est d'une substance plus dure que le délivre, & se flétrit, pour ainsi dire, plutôt que de se fondre : le délivre au contraire se fond, & rarement se détache pour tomber tout entier, sur tout quand il est si petit. 2°. Le faux-germe est toujours précédé de perte de sang : le délivre n'en est pas toujours précédé. 3°. Quoique le faux-germe puisse être accompagné de vrai-germe, c'est-à-dire d'un fétus, il ne l'est pas toujours : au lieu que l'arrière-faix n'est jamais sans son fétus. 4°. Plusieurs faux-germes peuvent venir successivement l'un après l'autre : & non plusieurs arrières-faix où il n'y a qu'un fétus, parce que l'arrière-faix est toujours unique pour chaque fétus. 5°. Le faux-germe & son délivre étant attachés ensemble, sortent rarement l'un sans l'autre : au lieu que le fétus sort presque toujours devant & sans son délivre. 6°. Le faux-germe se desséchant & se pétrifiant en la matrice, peut y demeurer plus long-tems enfermé sans la blesser, que l'arrière-faix lequel étant d'une substance plus molle s'y corrompt plus aisément. 7°. Le faux-germe n'empêchant point l'écoulement du sang nuisible ou des vuidanges, les accidens ne surviendront pas : & au contraire ils ne

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 552
manqueront pas de subvenir si le délivre
séjourne dans la matrice, & dureront au-
tant de tems qu'il y en restera quelque
portion.

Tout faux-germe ou autre corps étran-
ge qui ne se détache point dans la perte
de sang est mortel par les accidens dont
elle est suivie. C'est ainsi que la femme
de M. L. mon confrère, mourut douze
jours après être heureusement accouchée
& délivrée par sa Sage-femme, qui n'a-
voit nullement reconnu son faux-germe,
auquel, malgré toute l'inclination que
j'avois à la tirer de ce pas, il me fut im-
possible d'aporter du reméde, y ayant
été appellé trop tard. Ainsi tout est à mé-
nager dans ces rencontres, & l'expérien-
ce nous apprend qu'on n'y fait point de
légères fautes. Non-seulement ces rete-
nuës de faux-germe sont bien souvent
funestes aux femmes ; elles sont encore
embarrassantes pour le Chirurgien acou-
cheur. C'est là principalement que la
Pratique est de mise, & qu'elle y sert ; &
j'avoue qu'elles m'ont donné autrefois
beaucoup plus d'inquiétudes qu'à pré-
sent. J'ennuïrois le lecteur si je voulois
faire le dénombrement des rencontres
où je me suis trouvé à l'occasion de ces
faux-germes. C'est assez d'en produire

Mm iiiij

352 LA PRATIQUE
deux histoires. L'une , parce qu'elle con-
tient quelque chose d'assez particulier ,
& l'autre , parce qu'elle renferme la mé-
tode dont je me suis servi dans une ren-
contre qui me parut fort extraordinaire.

La première est de l'année 1667. Je
fus appelé pour voir une Dame de qua-
lité ruë neuve S. Eustache âgée d'environ
vingt-huit ans , accouchée d'un enfant à
terme dont le délivre étoit suivi d'un
faux-germe , que sa Sage-femme peu
connoissante sur ce fait repoussa au de-
dans croiant que ce fût le fond de la ma-
trice. Cette partie s'étant donc réfer-
mée , il ne put sortir. Sur le récit de la
Dame , & par la considération des maux
qu'elle avoit soufferts nuit & jour depuis
six mois , je l'affurai que c'étoit un corps
étrange , faux-germe ou autre , retenu en
elle contre le gré de la nature. Comme
elle n'avoit point de Médecin régle-
mēt attaché à elle , je lui conseillai de
prendre Monsieur de Mercenne , à qui je
fis le récit du fait. Surquoi nous résolû-
mes qu'après une saignée du bras on lui
en feroit une bonne du pied. Mais elle
fut à peine achevée , que la Dame fut
saisie de douleurs de reins avec pesan-
teur sur le siége & sur le devant , qu'une
autre perte de sang suivit de près , & en-

fin un faux germe de la grosseur & de la figure d'un fiel de bœuf de couleur cendrée, entièrement desséché, comme s'il eût trempé quelque tems dans de l'eau de vie, ou dans du vinaigre, & qu'il eût ensuite été exposé à la cheminée. Après quoi la malade reprit aisément son empionpoint.

L'autre histoire est d'une menuisière fort grasse que j'acouchai & délivrai de deux enfans à terme qui se présentoient tres-mal. Avec la dificulté du travail, je ne laissai pas d'y réussir. Mais je ne fus pas si-tôt rentré chez moi qu'on me vint dire que cette pauvre femme étoit tombée dans des accidens terribles qui ne promettoient que la mort. Il me sembloit que je n'avois rien omis pour sa parfaite délivrance. Rien aussi ne m'avoit paru rester dans le fond de sa matrice qui dût me donner du soupçon. Je l'avois laissée en parfaitement bon état. Ainsi je fus extrêmement surpris. J'y courus. Je la trouvai dans de fortes convulsions qui redoublloient de tems en tems, les yeux renversez, la bouche écumante avec des contorsions éfroiables. Malgré l'équité de ma cause un tas de menu peuple se disposoit à me prendre à partie. Je voulus avoir du conseil. Messieurs les Medecins ocupez

pour lors en leurs visites, ne se trouvèrent point chez eux. La femme étoit replete : le mal pressoit. Je la fis saigner des deux bras, & tenir de l'eau chaude toute prête pour la saigner du pied, au cas qu'on jugeât à propos de le faire. Messieurs Akakia & de Mercenne survenus tout-à-point l'ordonnèrent sur le champ : sur le champ elle fut faite. Voiant enfin que les symptômes s'opiniâtroient contre les remedes, qu'ils persistoient malgré tout ce qu'on en pouvoit faire : Je soupçonnai qu'il y avoit quelque corps étrange renfermé dans l'une des cornes de la matrice, ou dans toutes les deux, comme je l'avois déjà vu en d'autres rencontres. Je joignis aux saignées des pieds le lavement des jambes, les frictions dures & longues sur les parties internes des cuisses & sur les épaules, les clistères émolliens pour ouvrir, atirer & pousser dehors, les ventouses séches & scarifiées ; tout cela joint à la jeunesse & à la bonne constitution de la malade, aux éfforts de l'accouchement & à la violence des convulsions, l'ébranla tellement, que la corne droite de la matrice s'en ouvrit, & s'étant dilatée de plus en plus, le corps étrange décendit & parut. Je reportai donc la main dans la matrice où je trou-

vai un faux-germe fort gros , dont les deux tiers étoient sortis de sa corne droite , & l'autre tiers attaché à son fond ; que je détachai doucement , & le mis dans un plat pour être plus commodément vu & examiné. Bien-tôt après les convulsions cessèrent ; mais le jugement ne revint que le lendemain , & la mémoire à quelque tems de là , comme j'ai vu arriver à plusieurs autres. Enfin les forces & la santé se rétablirent.

On fait une question , savoir lequel est le plus avantageux à la femme qui a un faux-germe , ou quelque autre corps étrange , de garder le lit , ou de se promener dans sa chambre & d'agir dans son domestique. Je réponds que l'un & l'autre peut être utilement pratiqué selon les différentes circonstances , qu'il est de la prudence de l'accoucheur de peser & d'examiner sérieusement pour ne point faire de fautes , lesquelles , en matière de corps étranges , donnent plus de peine à réparer que ces corps mêmes à faire sortir. Je dis donc qu'il faut se tenir en repos & garder le lit , particulièrement quand la matrice n'est point ouverte , & que le faux-germe commence à se faire connoître par les sens internes , sans en pouvoir encore juger par le tact ; c'est-à-dire

356 LA PRATIQUE
lorsqu'une douleur déchirante se fait sentir vers les reins avec pesanteur sur le devant & sur le siège , de fréquentes envies d'uriner & d'aler à la selle , accompagnées pour l'ordinaire de nauzées , de vomissemens , de foiblesses , de frissons passagers , & quelquefois de fièvre. Je dis de plus , que quand la matrice seroit ouverte , si la perte de sang est abondante , il faut encore du repos. Je dis enfin que si , la perte de sang cessée , le faux germe , ou autre corps étrange est ébranlé , en sorte qu'on puisse par le tact le découvrir au dedans , & à l'entrée de l'orifice interne , ou qu'étant à demi passé il tienne par le haut : alors la promenade par la chambre & l'exercice moderé seront tres-excellens pour faire qu'il se détache par son propre poids ; (car c'est , comme j'ai déjà dit , la voie la plus seure) ce qui doit être pratiqué principalement pendant qu'il coule certaines eaux roulâtres , icoreuses , subtiles , ou épaisses & glaireuses , faciles à se corrompre aussi bien que le faux-germe ; lesquelles par consequent il faudra bien se donner de garde d'arrêter par des remèdes trop chauds & trop violens ; tel que fut un clistère de coloquinte donné à une Dame en cet état , qui la jeta dans des transports

furieux , que j'apaïsai heureusement par des remèdes contraires , qui procurèrent le retour de ces matières. Mais comme leur retenuë avoit corrompu le faux-germe , il ne se put détacher. Ainsi je fus constraint d'en atirer une partie qui puoit comme peste , & l'autre se fondit par des injections détersives & un peu fortifiantes , pour chasser & combattre tout ensemble la corruption. J'observai de n'y point emploier de purs astringens , ni de répercus-
sifs : mais j'y joignis de bons cordiaux sans musc , pour empêcher la vapeur de monter , & pour obvier aux grandes douleurs de tête & même aux convulsions que j'en devois appréhender , durant l'é-
coulement d'une prodigieuse quantité de grumeaux de sang noir & brûlé qui dura
près de deux mois.

A l'occasion du faux-germe , on trou-
ra bon que je place ici ce que j'ai remar-
qué de certaines fausses grossesses aussi
bizarres qu'elles sont rares ; je veux dire
d'une espèce de conception de corps
étranges , faite d'une petite portion de
semence sufoquée par une grande quan-
tité de pituite , dont il se forme un nom-
bre infini de vésicules tres-déliées , plei-
nes d'une eau blanchâtre , insipide , &
claire , qui les rend transparentes ; de fi-

558 LA PRATIQUE
gure ronde & un peu aplatie ; semblables
aux œufs de raie ; dont les plus grosses,
au moins de celles que j'ai vuës , étoient
comme des œufs de pigeon mis hors de
la coque , les plus petites comme des tê-
tes d'épingle , & le reste plus ou moins
gros entre les deux ; toutes distinctes &
liées les unes aux autres par une substan-
ce grasse & charnuë , partie gluante &
visqueuse , tissuë de fibres & de veines ,
comme celles qu'on trouve au mésentére.
J'ai trouvé plusieurs fois de ces petits
corps , mais je n'en ai jamais tant vu
qu'en une femme de mon quartier , maî-
tresse des Coches de Vernon , laquelle en
vuida plein deux grans plats que je lui
tirai à pleine main , & les fis voir à Mon-
sieur de Mercenne son Médecin.

J'ai observé cette sorte de retenuë par-
ticulièrement dans les femmes sujettes
aux pertes de sang , dont les unes mar-
quoient tous les mois , les autres en tout
tems & sans règle , ni pour la quantité ,
ni pour la qualité du sang. Dans quel-
ques-unes , elle est accompagnée d'un mou-
vement obscur & confus (ce que j'ai tou-
jours crû être plutôt de la matrice que
du corps étrange) qu'elles disent sentir
en divers endroits du ventre , sans en pou-
voir exactement marquer ni la situation ,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 559
ni le progrés ; & , dans les autres, elle est sans aucun mouvement. Ce qui fait qu'on a peine à découvrir au vrai ce que c'est, jusqu'à ce que la nature s'éforce & fasse ouvrir la matrice pour s'en décharger. Alors aiant lieu d'y porter la main, il en faut tirer toutes ces impuretés sans en laisser ; & c'est le moyen d'empêcher ou de faire cesser la perte de sang qui les accompagne ou les suit de près.

CHAPITRE XIX.

De la Môle , du schirre , du Condilôme , du Chancre , & de quelques autres corps étranges.

LA MÔLE est une masse de chair moins solide que l'arrière-faix & que le faux-germe , & beaucoup plus que le sang coagulé ; engendrée de sémences corrompus, à quoi la foiblesse des parties destinées à la génération contribue beaucoup. Elle difère du faux-germe en plusieurs choses. Premièrement dans sa substance , comme nous venons de dire. Secondement dans sa figure , n'en aiant point de déterminée. Troisièmement dans la couleur plus brune que celle du faux-

560 LA PRATIQUE
germe. Quatrièmement dans son terme, en ce qu'elle n'a point de tems précis pour sa chute, les femmes portant des môles plus ou moins long-tems, & quelquefois toute la vie. La cure en est difficile, & la chute beaucoup plus rare que celle du faux-germe. En éfet le faux-germe étant presque toujurs suspendu, & d'ailleurs d'une substance plus solide, la matrice s'éforce davantage pour le mettre dehors & se délivrer de son poids. La môle au contraire qui est plus molasse & plus légere, est aussi moins capable de faire ouvrir la matrice pour son expulsion. Ce qu'elle fait au plus, est de lui procurer un mouvement convulsif ou d'irritation dans l'étendue de ce qu'elle en occupe, causé par de certaines sérosité pi-quantes qui découlent sans cesse, & dont elle est abreuvée.

Pour espérer de guérir les môles, il faut non seulement que les corps, où elles se trouvent, soient bons & d'une forte constitution, mais aussi qu'elles soient récentes & seulement contiguës, pour ainsi dire, à la matrice sans adhérence. Pour lors on tâchera de provoquer cette partie à s'ouvrir par des remèdes tant pris qu'appliquez, capables d'irriter, tels que sont lavemens, saignées, breuvages, fomentations,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 361
tions, bains, injections, sternutatoires, fumigations, & autres qu'il plaira au Médecin d'ordonner selon l'occurrence. Ces remèdes emploiez avec prudence selon leur ordre, & la matrice aussi suffisamment ouverte d'ailleurs: si la nature ne fait pas ce qu'on espéroit d'elle, & que la môle ne puisse être séparée sans le secours du Chirurgien, il fera son possible pour détacher doucement avec les doigts ce qui tient davantage, humectant souvent de quelque matière onctueuse l'endroit où la séparation est commencée, pour adoucir & relâcher. Mais sur tout il se précautionnera contre l'éffusion de sang considérable, sans laquelle ces sortes de corps étranges ne tombent guéres, & qui causent souvent la mort. Que si les môles sont vieilles, c'est à-dire qu'elles passent deux ou trois années, elles deviennent incurables, soit dans les corps maigres, soit dans les corps replets qu'elles rendent les uns & les autres également étiques, atirant à soi comme des éponges la meilleure partie de la nourriture. Il ne faut point espérer non plus de guérison quand elles sont trop adhérentes & comme infiltrées dans la propre substance de la matrice, parce que les en voulant détacher, il y a tout sujet de craindre qu'on

Nn

362. LA PRATIQUE
ne l'excorie , & même qu'on né la déchirre , ou qu'il n'y reste quelque portion du corps étrange qui s'altére , se corrompe & donne la mort.

Le SCHIRRE selon l'opinion des Auteurs est une tumeur contre nature , engendrée d'humeur mélancolique non aduste qui est la partie superfluë du sang la plus terrestre, semblable à la lie du vin ou à la crasse de l'huile, envoiée à la rate pour la nourrir , & pour purger en même tems la masse du sang. Il y a deux sortes de schirres. L'un engendré de la manière que je viens de dire ; & l'autre , beaucoup plus à craindre , procédant de cause maligne & vénérienne. L'un & l'autre dégénèrent en cancer non ulcéré , de là en l'ulcéré , & reçoit divers changemens selon les tems & les degrés. Il cause aussi à ceux qui en sont atteints plusieurs symptômes dont ils guérissent rarement , pour ne pas dire jamais. Cette maladie s'atache principalement aux femmes , non seulement à cause de leur complexion qui les y dispose plus que les hommes , mais aussi parce qu'elles sont exposées à la suppression de leurs menstruës & autres évacuations naturelles. Entre les femmes , les colères y ont plus de part. Elle attaque les parties molles , rares & spongieuses , comme les glandes du mésenté-

re & des mamelles; qui se tuméfient, se joignent & forment un corps dur, tantôt uni & tantôt inégal & raboteux. La matrice y est plus sujette & plus dangereusement exposée que toute autre. C'est en son orifice que le schirre commence ordinairement, d'où ensuite il s'étend dans toute la capacité qu'il pervertit entièrement, si l'on n'y remédie au plutôt. Dans son commencement il n'est pas douloureux. Il ne croît pas non plus tout-à-coup; mais quand il est parvenu à certains degrés de grosseur & de dureté, il fait sentir quelquefois des douleurs pulsatives par manière d'élançemens dans les parties basses, d'autres fois des douleurs sourdes accompagnées de pesanteur aux reins & aux autres parties où les ligamens de la matrice ont correspondance. Les signes pour connoître s'il y a schirre en l'orifice interne de la matrice, sont, la figure qui n'en est plus naturelle, la tumeur qu'on y découvre, la dureté accompagnée de pesanteur & de douleur de reins, & quelquefois de vapeurs chaudes & sèches qui montent au visage & l'enflament; le chagrin & la mauvaise humeur. La cure du schirre comprend deux choses. L'une, d'en corriger la cause antécédente par les remèdes généraux & particuliers or-

N n ij

donnez par le Médecin, qui consiste au régime de vivre, à évacuer, fortifier, relâcher, & adoucir l'acrimonie des humeurs; par les lavemens, les saignées des bras & des pieds, l'application des sangsûrs sur les veines du fondement, les potions, les demi-bains, les cordiaux & semblables. L'autre, de faire cesser la conjointe, par l'usage des remèdes qui ont la vertu de fondre & de ramollir les duretez; tels que sont les fomentations souvent réitérées au dehors & au dedans de la vulve, portées par injection sur la maladie, ou retenuës par le moyen d'un petit morceau d'éponge fine trempée dans la décoction émoliente ou préparée avec mucilages, auquel un fil soit attaché pour le retirer.

LE CONDILÔME est une humeur ou surcroissance de chair qui tient de la louppe & du chancre, laquelle vient ordinairement aux lèvres de la matrice, & occupe quelquefois tout le bord de la vulve, soit en dedans ou en dehors. Il s'engendre pour l'ordinaire d'une matière virulente & vénérienne, qu'on a négligé de traiter d'assez bonne heure. Entre ces tumeurs les unes ont la base large & le pied grêle, les autres au contraire ont le pied large & la base étroite. Les pe-

tits & les médiocres sont moins périlleux que les grans , parce qu'on les emporte avec une moindre effusion de sang. Ceux aussi qui sont au dehors sont les moins fâcheux , parce qu'on a plus de facilité tant pour opérer , que pour appliquer les remèdes. Il y en a d'une grosseur démesurée qui les rend tres-incommodes , comme j'en ai souvent remarqué , & entre autres à une fille de mauvaise vie qui en avoit deux prodigieuses aux deux côtez de la vulve , dont l'une coupée par Monsieur Haran Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de Paris en presence de Messieurs les Médecins & de plus de trente autres personnes , pesoit vingt-huit onces. La cure en réussit : mais je n'assurerai pas si ces tumeurs ne revinrent point depuis. L'opération consiste à séparer ces corps étranges par la ligature quand ils sont petits ou médiocres & qu'ils ont le pied grêle , ou par l'amputation , qui s'en fait en deux manières ; premièrement tout d'un coup , comme au chancre , passant une éguille au travers de la tumeur avec une ficelle pour la suspendre pendant qu'avec le bistouri tranchant d'un côté , on la coupe jusques dans sa racine : secondement (quand elle est de figure ronde comme la moitié d'une boule) par l'inci-

N n iij

366 LA PRATIQUE
sion cruciale , telle qu'on la fait aux lou-
pes. D'autres la consument par des cathé-
rétiques en forme de trochisques ; mais
cette manière est beaucoup plus longue
& plus douloureuse.

LE CANCER (je parle de celui qui sur-
vient aux mamelles des femmes , & plus
souvent à leur matrice) commence pour
l'ordinaire par une petite dureté qui s'au-
gmente peu-à-peu & forme un schirre ,
lequel d'abord n'est accompagné d'aucune
douleur , si ce n'est d'une légère pesan-
teur. Il vient aux unes du fonds même de
leur tempérament atrabilaire & mélan-
colique ; & aux autres par accident , c'est-
à-dire , ou par la rétention de leurs men-
struës , ou par le contact vénérien , d'où
s'ensuit chaude-pisse qui dégénère en de
vieilles gonorrhées , que l'on veut souvent
nous faire passer pour des fleurs blanches.
Quand le cancer commence à s'ouvrir ,
& encore plus quand il est ulcéré , les
douleurs sont vives. De passagères qu'el-
les étoient au commencement , elles de-
viennent continues , & tiraillent de
tems en tems les parties comme si on les
déchiroit. Elles sont aussi accompagnées de
nausées & de fincopes. Le cancer ulcéré
a la figure d'une grenade ouverte dont
les bords seroient renverséz ; c'est-à-dire

DES ACOUCHEMENS. Liv II. 567
qu'il est parsemé de veines dont les abou-
tissemens forment certains petits boutons
ou tubercules , d'un gros sang noir &
aduste , qui en sort souvent en abondance,
ou d'une icorosité virulente & rousâtre
qui en découle avec odeur cadavéreuse.
Depuis que le cancer est ulcéré, il ambule
& gagne toujours du terrain. Il corrompt
non seulement l'orifice interne , mais le
corps même de la matrice & tout le va-
gin jusqu'aux lèvres externes dont j'ai vu
tomber des chairs pour peu qu'on y tou-
chât. A ce mal point de remèdes, au moins
qui le guérissent parfaitement. Tout ce
qu'on peut faire , c'est d'apaiser les acci-
dens , & sur tout la douleur , tenant le
ventre libre par des lavemens anodins ,
fomentations souvent réitérées faites de
lait tiéde , où l'on aura fait bouillir les ra-
cines de guimauves & bouillon-blanc.
On pourra dans cette décoction , & d'autre
fois dans le flegme d'alun , fray de
grénoüilles , fucs de morelle , bêtes , jom-
bardes & autres simples qui ont la vertu
d'apaiser la douleur par leur qualité ré-
frigérative ; on y pourra , dis-je , tremper
un morceau d'éponge fine & l'introduire
ensuite dans la vulve ; ou se servir d'injec-
tions & de fumigations convenables , telles
que nous les avons décrites ailleurs.

N n iiiij

LE FUNGUS ou champignon est une surcroissance de chair qui s'engendre assez ordinairement dans le fond de la matrice, d'autres fois dans le vagin, & le plus souvent en la circonférence interne ou externe de son orifice interne d'un feul ou des deux côtéz. Il y en a de plusieurs sortes qui diférent en figure, en grandeur & en situation. Les uns naissent d'un principe court & étroit, puis s'élargissant en rondeur deviennent plus épais. D'autres du fond de la matrice se prolongent jusqu'au dehors de l'orifice interne par un principe étroit avant que de s'élargir, & ont un sommet plus pointu que les autres, semblables à certains champignons qui naissent dans les bois, dont la tige est grêle. D'entre un grand nombre de fungus que j'ai vus, je me contenterai d'en marquer quelques-uns prodigieux en grosseur, puisque le moindre pèsait au moins une livre & demie. Le premier atira par sa pesanteur le fond de la matrice d'une femme qui demeuroit aux Petits-carreaux, appellée D. Sa Sage-femme l'ayant pris pour un gros faux-germe l'atira dehors, & la jeta dans une perte de sang considérable, suivie de sincopes. On m'appela. Je trouvai une femme extrêmement foible du sang qu'elle

avoit perdu. Ainsi, content de repousser le fond de la matrice & le corps étrange qui y étoit attaché, pour arrêter la perte, sans laquelle je l'aurois extirpé, je remis mon opération pour quand elle seroit rétablie. Mais la galande se trouvant mieux, crut n'avoir plus rien à craindre. Je la pressai en vain sur ce chapitre par la connoissance que j'avois du péril. Elle me répondit comme en raillant, que puisqu'elle ne sentoit plus de mal, elle n'avoit plus besoin du Médecin. Surquoi je lui dis à mon tour qu'il n'étoit pas tems pour elle de se réjoüir si fort, & qu'elle y périrroit lorsqu'elle y penseroit le moins. En éfet, au bout de six mois étant tombée dans le même accident, elle en mourut. Le second, que j'extirpai à la femme d'un Rotisseur du faux-bourg S. Denis, étoit gros comme la tête d'un enfant attaché par un principe large & épais d'un travers de doigt à la moitié de la circonférence externe de l'orifice interne du côté gauche, & remplissoit tout le vagin. La malade bien préparée, je la situai d'une manière conuenable. Je me servis du speculum-matricis, tant pour découvrir plus parfaitement le fond de ce corps étrange que pour agir avec plus de liberté. Prenant donc une éguille avec un fil double &

370 LA PRATIQUE
tres-fort , je le passai au milieu de cette
surcroissance , & la donnai à tenir en sus-
pens. Puis j'en introduisis un autre au
milieu de sa base dont je fis la ligature en
la manière acoutumée ; après quoi je
l'extirpai. La femme guérit aisément :
mais j'apris à quelques années de là , que
cette misérable maladie lui revenoit. Je
fus mandé avec Monsieur Tourbier par
Monsieur Houlier le jeune , pour en voir
un de semblable grosseur sur le Pont-au-
Change. Nous conclûmes à la ligature ,
qui fut faite par Monsieur Bouclier Chi-
rurgien ordinaire de la malade , qui en
échapa. Après tout , si ces champignons
ou excroissances fongueuses sont adhéren-
tes au corps , au fond , ou à l'orifice inter-
ne , & accompagnées de douleur : je con-
seille de n'y point toucher de crainte de
faire pis , comme j'ai vu arriver plusieurs
fois ; joint d'ailleurs que ces maladies sont
fort sujettes à récidive.

LES CORNICHONS sont certaines
surcroissances de chair semblables à des
têtes de vache , ou à de petites cornes qui
commencent à sortir ; d'une substance plus
solide que le champignon & moins dure
que le timbre de couleur blanchâtre , engen-
drées d'humeur atrabilaire & mélancoli-
que ; lesquels surviennent en toutes les

parties de la matrice (toutefois plus rarement au dedans du ventre) & sont attachées sur son corps, bien qu'on ne les aperçoive par le tact que dans le tems de la grossesse. Elles ne sont pas fort dououreuses, à l'exception de celles qui sont situées au dedans de la vulve & peuvent être irritées par l'acrimonie des menstruës ou de quelque sanie virulente, ou même par le coït, qu'elles empêchent souvent & rendent insuportable, d'où suit la stérilité de quelques femmes. Les remèdes généraux ayant été administrez, la méthode est de les lier ou de les consumer : supposé qu'on le puisse faire. Car il y en a de placez si haut, qu'il est impossible d'y rien porter ; & d'autres dans une situation si dangereuse par la proximité de certaines parties de la matrice, qu'on n'ose y rien entreprendre.

LE TIM, les Verruës & les Poireaux sont presque de même nature. Le tim est plus dur que les cornichons, & l'est moins que la verruë ni le poireau. Il est aussi plus étendu, plus plat, & de figure semblable depuis son pied jusqu'à sa cime, à celle de la plante dont il a le nom. Ces sortes de tubercules sont quelquefois en si grand nombre, qu'elles gagnent le dehors de la vulve, passent les aînes & s'é-

572 **L A P R A T I Q U E**
tendent jusqu'aux parties supérieures des cuisses. Quelquefois , parce qu'elles sont situées en un lieu chaud où découlent des matières acres : elles font sentir des douleurs piquantes ou cuisantes , & sont cause que les femmes ne peuvent avoir d'habitude avec leurs maris sans souffrir & saigner beaucoup. Quant à la cure : on lie celles qui ont le pied grêle , pour les laisser ensuite tomber d'elles-mêmes. Celles qui sont larges & plates , sont amputées ou consumées , selon que la prudence le dicte & que les circonstances le demandent. Pour moi , quand j'ai pu les découvrir après les avoir coupées , j'y ai mis le feu légèrement , non seulement pour arrêter le sang , mais aussi pour en corriger la malignité ; & comme je m'en suis bien trouvé , je crois le devoir conseiller aux autres.

CHAPITRE XX.

Des travaux compliqués de hernies.

Les Hernies de toutes les espèces ont tant de part à la difficulté qui se trouve dans la Pratique des accouchemens , qu'elles méritent bien que j'en dise quel-

que chose. Il se fait soit par la dilatation, soit par la rupture du péritoine une tumeur au ventre, moins dangereuse pour les filles, qui ne laissent pas d'y être sujettes, mais qui l'est beaucoup pour les femmes enceintes, par la douleur & les autres symptômes dont elles sont affigées, non seulement durant leur grossesse, mais au delà même de leur délivrance, & souvent le reste de leurs jours. Cette tumeur réduite sous le genre & le nom commun de hernie ventrale, en prend de particuliers ou de la matière qu'elle contient, comme, de l'intestin, de l'eau, du vent, &c. ou du lieu de sa situation, comme de ce qu'elle survient à l'umbilic, on l'appelle par exemple exomphale.

Pour la bien connoître, en porter son jugement, & y donner le remède convenable, il est bon d'en remarquer au moins en abrégé les causes, les différences, & les signes.

Les causes de la dilatation & rupture du péritoine sont générales & spéciales, comme nous le décrivons en parlant de la chute de la matrice; dont les plus ordinaires sont les efforts causez soit par la toux, soit par la mauvaise conduite & l'indiscrétion dans les premiers travaux où le péril est plus grand. Leurs différences

se tirent de leur matière ; les unes étant simples comme remplies séparément de vents , d'eau , d'épiploon , ou d'intestin , les autres composées de ces parties mêlées plus ou moins ensemble confusément ; & d'autres enfin compliquées de frissons , fièvres , sincopes , nausées , vomissements , douleur , apostume , convulsions , &c. De leur quantité , suivant qu'elles sont petites , moyennes ou grandes. De leur nombre , si elles sont une ou plusieurs ; Et enfin de leur situation au bas ventre , à l'endroit de l'umbilic ou à côté , rarement au dessus , & plus souvent au dessous à droit à gauche ou des deux côtez. Leurs signes sont ou communs , c'est à-dire qui servent à faire connoître indistinctement toutes sortes de tumeurs : tel est l'excès de quantité naturelle ; ou propres , dont l'usage est de marquer en particulier la nature de chaque espèce de ces tumeurs ; & ceux-ci se tirent des circonstances ou de l'état particulier du mal. Si la tumeur est de vents , la femme sera travaillée de coliques , apuant dessus , elle disparaîtra avec bruit , & reviendra aussi-tôt. Si elle est faite d'eau , elle sera lucide & transparente , apuant dessus s'évanouira , rentrera dans le ventre , & paroîtra derechef. La même chose arrivera si elle est de matière supu-

table & fluxible. Si c'est de l'Epiloon, elle sera molasse : la touchant du doigt, l'impression y restera ; & faute d'un prompt secours elle deviendra aisément livide & noire. Si c'est de l'intestin, on le connoîtra par la situation, par la matière qu'il contient, par les nausées, vomissements, rôts & vapeurs puantes. Si c'est de chair, par l'assemblage de plusieurs glandes en forme de cornichons schirreux desquels se forme un corps parsemé de veines remplies de sang noir gros & aduste avec varices, & qui croît & s'augmente jusqu'à rompre & crever, pour ainsi dire, le péritoine. Si c'est de la vescie, ou de la matrice: outre la situation de l'une & de l'autre de ces parties qui servira de guide, on en jugera aussi en l'une par la suppression de l'urine, & en l'autre par la douleur au bas ventre, aux reins, & aux cuisses, qui s'étend souvent jusqu'aux talons.

Sur la connaissance de toutes ces choses on formera son jugement touchant la nature & le danger de la tumeur beaucoup plus grand quand elle est située dans la région hipogastrique, qui est le siège de la matrice & de la vescie, qu'en aucun autre endroit du ventre.

La rupture du péritoine est quelquefois si grande & si étendue que plusieurs

376 LA PRATIQUE
parties y entrent facilement, sur tout les intestins qui s'y insinuent & y décedent plus ordinairement que les autres, tant à raison de leur situation & de leur figure, que parce qu'ils sont moins engagez & plus glissans. La vescie & la matrice au contraire, qui sont des corps renfermez dans la duplicature du péritoine, plus étroitement atachez par leurs ligamens, & qui n'ont point de mouvement peristaltique, s'y jettent plus rarement; & pour lors le corps de la vescie y entre ou à l'occasion de sa plénitude, ou parce qu'étant couché sur la matrice, il est poussé par elle à proportion que ce qu'elle contient prend de l'accroissement & du volume.

Si cet accident est plus rare, il est d'ailleurs extraordinairement incommodé quand il est arrivé. Car la rupture se faisant pour l'ordinaire au dessous du nombril à l'endroit où les aponévroses des muscles du ventre se joignent pour former la ligne blanche, ou environ: la séparation qui s'en fait, croît à proportion que le fruit & la grossesse augmentent; & les parties n'étant soutenuës que des tégumens, & le plus souvent que du derme & de l'épiderme comme en une besace, s'y renversent & décedent jusques sur

les

les os du pénil ; en sorte même que l'épiderme quelquefois se rompt sur la fin de la grossesse avec excoriation du derme , sur tout aux femmes qui portent souvent , & qui ont de gros enfans. De là vient qu'elles sont contraintes de suspendre cette besace par un bandage en forme de fronde dont les chefs passent par derrière le col , & de continuer pendant toute leur vie quand le bandage de la platine (dont je parle plus bas) ne suffit point pour contenir les parties après leur réduction dans leur état naturel.

Celles qui sont dans ce malheur n'apportent gueres leurs enfans la tête la première ; ou , s'ils y viennent : malgré cette posture , d'elle-même naturelle , le travail ne laissera pas d'être censé contre-nature , puisque l'enfant est dans un péril évident de sa vie s'il n'est promptement secouru. Car le corps de la matrice étant renversé en devant fait plier le col de l'enfant en arrière , dont les vaisseaux se rompent , ou les vertebres se disloquent & se brisent. Cet accident me fût arrivé en quelques rencontres si je n'avois joint à l'expérience de fortes & sérieuses réflexions sur l'état des choses , qui m'ont fait tenir la méthode qui suit. Suposé la femme en disposition d'accoucher , c'est de faire

Oo

foutenir la matrice avec une large bande en forme de suspensoire pour la relever ; non pas tout-à-coup , de crainte de faire naître quelque nouvel obstacle par une révolution trop subite : mais peu-à-peu , pour réduire insensiblement l'enfant dans la posture naturelle , & faire en sorte qu'il parvienne plus aisément au passage. Et pour le mieux exécuter , il est à propos qu'il n'y ait que l'opérateur qui donne les ordres , c'est-à-dire , qui parle , afin de se faire entendre & de s'accorder de dessin & de mouvement avec celui qui tient la bande. Par là j'ai réussi en plusieurs occasions de cette nature , & nommément à la femme d'un Maître Broudeur , que j'ai accouchée & délivrée de tous ses enfans de cette manière ; & à celles d'un Marchand de vin nommé L. que j'ai aussi accouchée & délivrée onze fois avec cette méthode. Si l'enfant se montre d'une posture contraire , il faut observer ce que nous avons dit ailleurs , d'aler prendre les pieds & de les chercher dans ce bissac pour les tirer à soi ; pour remettre & réduire les parties selon leur ordre le plus doucement qu'il sera possible. J'avertirai en passant de ne s'étonner point si dans ces sortes de travaux les femmes souffrent beaucoup plus qu'en d'autres ,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II 579
par de plus grandes & plus pressantes
douleurs , par des foiblesseſ naufées &
vomisſemens plus fréquens , ni que ces
ſimptômes durent encore quelque tems
aprés leur délivrance.

Je crois que c'eſt encore ici le lieu de
dire ce qui m'arriva dans l'ocafion ſuivante.
En l'année 1652. peu de tems aprés mon
établiſſement , ſur les lamentations que
j'entendis faire en paſſant à quelques pau-
vres femmes au ſuject d'une de leurs voi-
ſines , femme d'un Serrurier demeurant
ruë S. Denis au Mortier d'or , qu'elles
diſoient avoir été abandonnée par les
acoucheurs & condamnée à mourir , je
m'informai du lieu , je m'y transportai , &
la trouvai dans une grande deſolation ,
aſſiſtée pourtant de Monsieur de Mercen-
ne Médecin de la Charité de la Paroiffe ,
qui m'ordonna d'examiner ce qui avoit
empêché les trois plus fameux acou-
cheurs de ſoulager cette pauvre femme ,
& la leur avoit fait abandonner. Outre
la poſture tres-fâcheufe de l'enfant qui
preſentoit les deux mains & le ventre
acompagné de ſon cordon , dont il étoit
environné & garotté de plusieurs tours :
je remarquai à la mère une hernie intesti-
nale ou décente de boiau du côté droit ,
fort ancienne , d'une ſi prodigieufe groſ-
ſeur

O o ij

seur qu'elle décendoit jusqu'au genou, & ressembloit à une tres-grosse vescie de porc qu'on auroit soufflée. Je la lui fis toucher, & l'assurai qu'en éfet ces Messieurs avoient eu raison de dire qu'ils ne la pouvoient accoucher en cet état, qu'au reste il faloit travailler à réduire cette hernie malgré le péril où je trouvois la malade de tomber dans les plus grands accidens, & peut-être d'en mourir. Mon pronostic ainsi fait, je la situai à travers son lit en la manière acoutumée, où je commençai par la réduction de sa décente, & pour la retenir en état je supliai ledit sieur de Mercenne de lui rendre ce charitable ofice & d'y vouloir tenir la main; ce qu'il fit pendant que je la délivrai suivant la méthode que la posture demandoit & que j'ai décrite ailleurs, d'un enfant mâle à terme prefix & vivant, que je remis entre les mains du Médecin qui l'ondoia sur l'heure avec une égale démonstration de piété, de surprise, & de joie. L'enfant vécut jusqu'à l'âge de quatre ans où il mourut de la petite vérole, & la mère lui survéquit plus de douze ans.

Il ne suffit pas de mettre ordre à la hernie dans le tems de l'opération: il faut encore tâcher d'y remédier pour la suite. Or cette maladie étant fort sujette à retour,

ne peut recevoir qu'une cure palliative qui consiste en la réduction, & en l'application du bandage de figure proportionnée à l'ouverture pour empêcher les parties de sortir. Il sera, dans les hernies ventrales, d'une platine d'acier bien batu ou de fer blanc garni pour ne pas blesser. Au milieu de cette platine il y aura un ar-dillon pour recevoir une bande percée en plusieurs endroits, pour serrer ou lâcher le bandage selon les degrés de grossesse.

Il faut remarquer de ne faire point cette réduction : Premièrement, durant les symptômes suivans ; savoir intempérie, chaleur, douleur, dureté tensive, fièvre, nausées & semblables. Secondelement, durant la grossesse, pour ne pas nuire à l'enfant ; ni immédiatement après l'accouchement, afin que les parties se replacent & soient doucement réduites selon leur ordre & sans violence ni précipitation. Troisièmement, pendant que la matrice se vide de la plus forte partie de ses impuretés. L'administration du reste des choses & le régime de vie sera prescrit par le Médecin.

CHAPITRE XXI.

De la Chute de la matrice.

JE comprens, sous ce mot de Chute, divers accidens de la matrice, tels que sont la décente, la relaxation, la chute proprement prise, la perversion, dont je tâcherai de donner d'abord une courte idée. Et pour le faire plus distinctement, il est bon d'observer que la matrice peut bien s'élever & se reculer de côté ou d'autre sans s'ébranler notablement, comme il arrive souvent aux nouvelles accouchées, soit par l'irritation de leurs vuidanges, ou par des vents retenus, des coliques & d'autres maux semblables, soit par l'ignorance & la négligence des gardes, ou même par le caprice des accouchées faute d'être bandées, situées & soignées après leur délivrance selon que cet état le demande. Or comme la matrice pour lors n'est ni déplacée, ni même notablement tirée de son lieu, cet accident ne mérite point le nom de chute. Aussi ne le mets-je point du nombre de ses différens & principaux degrés que j'entreprends d'expliquer.

La décente de matrice est ce qui arrive à cette partie , lors , par exemple , que dans la grossesse ses ligamens étant extraordinairement , mais naturellement tendus par le fardeau d'un enfant , elle vient plus bas qu'elle n'a coutume de faire durant ce temps ; en sorte pourtant qu'elle se rétablit sans beaucoup de peine après l'accouchement , pourvu que la femme soit gouvernée avec précaution .

La relaxation de matrice fait à-peu-près le même effet que la décente , quant au dérangement de cette partie : mais elle y ajoute quelques circonstances qui y mettent de la différence . Car quoique toute relaxation commence d'abord par la décente , toute décente ne dégénère pas en relaxation ; c'est , si vous voulez , comme une relaxation commancée ou passagère , moins douloureuse & plus facile à guérir : & la relaxation est comme une décente invétérée , durable , très-douloureuse & de difficile guérison . De plus , la décente comme je l'ai expliquée n'étant guéres que pour les femmes grosses , elle se termine avec la grossesse , lorsque le fardeau qui faisoit la tension des ligamens n'y est plus ; au lieu que la relaxation (aussi bien que la chute) étant pour les filles comme pour les femmes ,

Oo iiiij

pour celles qui sont acouchées comme pour celles qui sont enceintes, pour celles qui n'ont point d'enfants comme pour celles qui en ont : elle paroît indiféremment en toute sorte de tems, subsiste également sans la grossesse comme avec elle; & bien loin de se dissiper comme la décente par l'accouchement, c'est alors qu'elle se produit davantage.

La Chute proprement prise est lorsque la relaxation vient à ce point, que la matrice entièrement déplacée de son lieu naturel, sorte au dehors. Et quand non seulement les ligamens sont relâchez ou rompus & la matrice tombée, mais qu'elle est de plus atirée du dedans au dehors comme un bonnet retourné, alors c'est perversion.

La relaxation de matrice est simple ou composée. Simple, quand elle est d'un ou de deux côtéz : composée, quand elle atire avec soi quelqu'autre partie. La Chute se fait parfaitement ou imparfaitement. Elle est parfaite, quand la matrice est tombée & sortie au dehors, & qu'elle paroît comme un gros œuf de canne ou d'autruche. Et pour lors elle atire presque toujours son col avec soi totalement ou en partie, quelquefois aussi le col de la vescie, d'autresfois le rectum, mais plus

varement. Elle est imparfaite quand il n'y a qu'une disposition par la faiblesse des ligamens, ou qu'elle tombe seulement en partie. La perversion est aussi ou totale, quand toute la matrice est retournée, sortie & pendante entre les cuisses : ou partielle, quand, par exemple, c'est une partie de son fond.

Ces maux ordinairement sont compliqués, & n'arrivent point sans être accompagnés de beaucoup d'accidens, comme de douleurs aiguës, perte de sang abondante, sincopes, convulsions & autres, qui sont bien-tôt suivis de la mort, sur tout dans la perversion totale, si l'on n'y apporte un prompt remède ; par plusieurs raisons. Premièrement, parce que les ligamens ou attaches de la matrice, qui sont composés de trois sortes de vaisseaux, ne peuvent être fecouiez avec cette violence qui fait la perversion entière, sans se rompre ; & le sang qui en sort, étant tombé en quelque lieu, s'altére, s'échauffe, se corrompt, & devient un corps étrange qui tire après soi un grand nombre d'accidens funestes, comme grande douleur & inflammation par tout le ventre avec dureté tensive, frissons, fièvres, pulsation aux lombes qui marque souvent des abcès lesquels pour la plupart n'ont pas le tems

186 LA PRATIQUE
de tourner à supuration, nausées, dégouts, petites sincopes, &c. qui vont à la mort. Secondelement, le fond de la matrice étant perverti, c'est-à-dire retourné du dedans au dehors par l'attraction violente d'un arrière-faix adhérant ou de quelqu'autre corps étrange; & la malade poussant d'ailleurs à toute force pour répondre aux intentions du téméraire opérateur: les cotilédon ou embouchures des vaisseaux qui se déchargent dans le placenta pour la nourriture du fœtus, sont tellement étendus, ouverts & dilatés, & le sang qui en découle sort en si grande abondance, que la femme meurt subitement si la matrice n'est réduite sur le champ dans son lieu naturel. Que s'il s'est vu & se voit encore des femmes dont la matrice décend autant de fois qu'elles accouchent, sans en mourir pour cela, bien qu'elle ne soit remise à l'heure même: c'est quand la chute & perversion n'est que partielle ou qu'elle s'est faite peu-à-peu; & non pas quand elle est totale ou subite comme nous la supposons; car pour lors il est certain qu'il faut promptement être secourue ou mourir. Troisièmement, souvent pour avoir trop attendu à faire la réduction de la matrice, il est impossible de la remettre dans son propre lieu, & l'on ne peut

la repousser au plus que jusques dans le vagin , qui n'est qu'une réduction imparfaite ; qui fait qu'elle devient dure , tuméfiée , livide , noire , & qu'elle tombe insensiblement en cangréne , par l'étranglement que fait l'orifice interne qui parallèlement se durcit , se tuméfie , & faisant une manière de ligature éteint la chaleur naturelle en cette partie par l'interception des esprits ; & la cangréne étant communiquée au dedans , aporte des vapeurs putrides au cœur , le transport au cerveau , & la mort.

LA chute ou perversion de matrice pouvant ainsi être mortelle , on peut juger combien il importe d'en connoître les causes pour la prévenir , s'il est possible , les signes pour en juger quand elle est arrivée , & les remèdes enfin pour y mettre ordre autant que l'état & les circonstances du mal le peuvent permettre.

La Chute & Perversion de matrice peut être rapportée en général à l'extrême tension de cette partie & de ses ligaments. Car nous pouvons en considérer la tension comme naturelle , non naturelle & contre-nature. Elle est naturelle , quand la matrice s'emplit par une bonne grossesse , s'étend peu-à-peu & sans douleur. Mais lorsque cette tension s'augmen-

te en sorte que les ligamens tant supérieurs qu'inférieurs ne peuvent plus supporter le fardeau sans incommodité, elle devient non naturelle tant que la femme soit accouchée & délivrée. Enfin elle est contre-nature, quand après elle persévere, & que la violence s'en mêle, comme il arrive, par exemple, dans l'extraction téméraire & mal-conduite d'un délivre adhérent.

Cette violence entre autres a deux effets généraux; de relâcher les ligamens de la matrice, ou de les rompre; effets, qui selon leur plus ou leur moins, mettent la différence entre ses chutes; & qui procèdent de deux sortes de causes principales, dont les unes sont internes, & les autres externes. Des causes Internes l'une est lente & plus éloignée, & c'est la qualité du tempérament chaud, froid, sec, ou humide, qui selon qu'elle domine rend ces chutes plus ou moins faciles & dangereuses. Par exemple: si la femme est plus pituiteuse que sanguine colérique ou mélancolique, la chute se fera par relaxation, & les parties tombées ou perverties étant réduites, ne pourront être retenues en état sans le secours du pessaire; où l'on peut observer en passant que la chose est pour lors moins dangereuse

que quand elle arrive aux femmes qui ont quantité de fleurs blanches, ou quelque vieille gonorrhée. Mais si la femme est plus sanguine colérique ou mélancolique, que pituiteuse: son tempérament étant plus sec, ses ligamens seront plus disposez à se rompre, & le danger par conséquent plus grand. L'AUTRE, & plus forte & plus prochaine, est la qualité vitieuse de quelque humeur ou vapeur infecte & maligne, qui par son acrimonie picote la matrice; comme quand un ulcère la ronge, l'irrite & la provoque à des mouvemens impétueux par des convulsions, des vomissemens & de semblables simptômes.

Par les Externes, nous entendons tout ce qui vient de dehors, dont la violence produit des éfets beaucoup plus fâcheux: mais contre lesquels en récompense il est plus aisé de se précautionner. De ce nombre est tout ce qui secouë, pousse, afaïsse par sa pesanteur; comme d'aler & de courir à cheval, en coche, carosse & autres voitures rudes & fâcheuses par des routes difficiles & remplies de cahots; danser, sauter, porter de lourds fardeaux principalement sur le ventre, les lever de terre, ou les tirer avec violence & à forces de bras; étendre les bras en

590 LA PRATIQUE
haut ; recevoir quelques coups, faire des chutes sur le ventre, en arrière sur le dos ou le croupion, sur les genoux, & principalement pendant la grossesse, soit que le fruit soit petit ou gros. A l'occasion de ceci je dirai que la chute de matrice est à craindre non seulement pour les femmes grosses, où qui ont eu nombre d'enfants, & dont les travaux ont été pénibles, mais généralement pour tout le sexe, même pour les filles, en qui je l'ai remarquée plusieurs fois ; & entre autres à la fille d'un Huissier de l'Hôtel de cette Ville pour être tombée sur les degrés d'une cave portant du bois ; accident qu'elle ne déclara qu'un an après, forcée par le péril de la mort ; que je fis pourtant heureusement cesser par la réduction en présence de Messieurs Matot Médecin, & Clavier Chirurgien mon confrère.

De ce nombre sont les excès de colère, de crainte, & d'autres passions violentes dont les objets extérieurs sont ordinairement la cause. Les remèdes pernicieux pris ou appliqués, poussez ou clarez au dedans par injections, par artifices, &c. Les accouchemens laborieux, la portée de plusieurs enfans. Les toux, éternuemens, vomissemens, flux de ventre avec ténèstmes ou épreintes, sur

tout dans le tems de l'extraction de l'ar-
rière-faix. Les vapeurs fortes & puan-
tes font aussi faire à la matrice & à l'en-
fant des mouvemens capables de tirail-
ler & d'étendre les ligamens. Le bandage
mal-fait sans ordre & sans couduite à une
femme nouvellement acouchée , principa-
lement durant les premiers jours , y con-
tribuë aussi beaucoup. Car s'il est par trop
lâche, il ne peut retenir la matrice dans sa
place naturelle ; & , s'il est par trop serré
en des endroits du ventre où il ne faut
pas , il la constraint de décendre , quelque-
fois même avec tant de force que le pé-
ritoine s'en dilate ou se romt , d'où s'en-
suivent les hernies ventrales pour le reste
de la vie si l'on n'y remédie promptement.
A cette occasion je suis bien-aise de dire
ce qui arriva à un Marchande que j'avois
heureusement acouchée. Sa garde , soit
complaisance soit ignorance , la banda
(sans m'en donner avis) au dessus de la ma-
trice , d'une bande de six aunes de long
sur quatre travers de doigt de large , qui
faisoit plusieurs circuits autour du ven-
tre également & de telle force qu'elle
l'auroit fait crever par le bas , si se plai-
gnant à moi d'une grosse tumeur qu'elle
y ressentoit contre l'ordinaire , je ne l'a-
vois visitée. Je trouvai deux dilatations

LA PRATIQUE
du péritoine qui formoient en la partie inférieure une tumeur de chaque côté grosse comme un petit œuf de poule, & fort douloureuse. Je lui fis le bandage *spica* des deux côtez ; composé du circulaire montant de bas en haut, dont je serrai les jets de bandes en circonvolutions par degréz & avec méthode ; c'est-à-dire qu'après avoir fait le *spica* double je continuai le bandage autour du ventre, commençant en la partie inférieure pour monter jusqu'à la supérieure, en comprimant doucement par degréz, observant que les derniers jets ne fûtssent pas contentifs, pour remettre entièrement la matrice en sa place, & empêcher qu'elle ne retombât. Je lui fis garder le repos & la situation convenable ; & comme elle étoit jeune & d'un bon tempérament, elle guérit en peu de jours.

Mais la plus dangereuse & celle de toutes les Causes externes qui fait le plus de desordre, c'est l'ignorance & la temérité dans l'opération, comme, dans l'extraction d'un arrière-faix, ou de quelque-autre corps adhérant au fond, ou renfermé dans les replis d'une matrice mal-conformée, d'où suivent trop souvent des chutes & des perversions mortelles, dont je donnerai quelques exemples dans la suite

Les signes de la chute & perversions de matrice se tirent de cinq choses marquées par Galien; de la douleur, de sa situation, de la partie blessée, des excrêments qui en sortent, & de ses accidens.
1^o. De la douleur, dont on reconnoîtra l'espèce par sa qualité tensive, pulsative, pungitive, ou agravante. 2^o. De sa situation. Car où est la douleur, là aussi est la maladie. Par exemple: si l'orifice interne est tourné à droit, la femme se plaint de ressentir comme une corde qui bande avec plus de douleur du côté gauche: s'il est tourné du côté gauche, elle se plaint de la sentir à droit: s'il est au dessous, la douleur occupera la partie moyenne de la région hipogastrique avec dureté tensive: Si il est en devant, la douleur sera plus grande le long du corps des vertébres du sacrum & des lombes. Si la chute de matrice est parfaite, son corps abaissé & son orifice décendu en droite ligne proche de la vulve: la douleur sera fixe & tirera comme deux cordes des deux côtés en la région des reins, à cause de la relaxation des ligamens larges, situez & appuyez sur ces parties; s'étendra le long des cuisses jusqu'aux talons; & par en bas à l'endroit de la tuméfaction, sera pesante ou agravante.

P p

S'il y a rupture des ligamens & qu'il s'y fasse abcés, la douleur sera pulsative aux lombes accompagnée de grande inflammation par tout le ventre. 3°. De la partie, c'est-à-dire de la matrice, en laquelle on découvrira par l'atouchement & par l'inspection de son embouchure ou orifice interne, quels ligamens seront relâchés. Par exemple, si ce sont ceux du côté droit, cet orifice sera recourbé & inclinera du côté gauche : Si ce sont ceux du côté gauche, il sera recourbé au contraire & inclinera du côté droit : S'ils sont relâchés des deux côtéz, pour lors il descendra de droite ligne plus ou moins bas dans le vagin, selon que la relaxation sera considérable. S'il y a chute ou perversion, l'on verra le corps de la matrice de la grosseur d'un œuf de canne ou d'autruche, & semblable à un scrotон retourné & encore sanglant, on le verra, dis-je, passé hors la vulve pendant entre les cuisses, & quelquefois même jusqu'aux genoux quand le corps & le col sont retournez. 4°. Des excremens qui en sortent. Car, s'il s'agit de chute, il sort de l'orifice interne dilaté & entr'ouvert, une certaine humeur salivale, glaireuse, rousâtre ou sanglante qui très-souvent le ronge & l'excorie ; & s'il s'agit de perver-

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 593
sion : la matrice étant retournée du de-
dans au dehors , il en exudera du sang
gouttes à gouttes si la perversion est
moins récente , qu'il y ait déjà quelque
tems qu'elle soit arrivée , & que le fort
du mal soit passé : ou même si elle est ré-
cente , il en découlera en grande abon-
dance , qui sortira des cotilédon ou pe-
tites bouches ouvertes des vaisseaux qui
se déchargent dans le placenta. 5°. Des
accidens , tels que sont frissons , fièvre ,
nausées , vomissements , sincopes , délire ,
convulsions , hoquets , &c. plus ou moins
grands selon les divers degréz des chut-
tes.

Quant aux moyens de remédier à ce
mal , je les rapporte à trois fins. La pre-
mière est le soulagement de la femme
qu'il faut accoucher en cet état ; la secon-
de , est la réduction des parties ; & la
troisième , est de faire cesser les accidens
en les tenant assujetties. Sur le premier
chef , je ferai simplement le récit de la
métode que j'ai gardée en quelques-unes
de ces occasions , & qui m'a réussi. J'avoue
que la chute de matrice rend les accou-
chemens extrêmement dangereux & pé-
nibles. Outre que les enfans ont coutume
de s'y présenter mal : lors même qu'ils
s'y présentent bien , ils courront risque d'y

P p ij

périr & d'y être étranglez. Et pour la
mère , si l'acoucheur n'a beaucoup de
prudence & d'expérience tout ensemble ,
il est à craindre que les ligamens & les
vaisseaux de sa matrice ne s'y rompent.
La femme d'un Bedeau de S. Sauveur ma
Paroisse , qui avoit la matrice relâchée
des deux côtéz également & décendue
fort bas dont elle souffroit des incommo-
ditez & des douleurs tres grandes , mais
qui l'auroient encore été davantage , si je
ne lui avois appliqué un pessaire qu'elle
ôtoit toutes les fois qu'il faloit l'acou-
cher : cette femme , dis-je , étant deve-
nuë grosse en l'année 1668. se blessa au
terme de sept mois ; de sorte que son en-
fant étant sorti de sa posture naturelle ,
constraignit la matrice de s'ouvrir avec
une éfroyable perte de sang. Il présen-
toit les deux bras croisez l'un sur l'autre
dans un passage fort étroit ; ce qui me
donna d'abord de l'exercice. Je le réduisis
selon la méthode que j'en donne ailleurs.
Mais ne restant plus à sortir que les bras
& la tête dont j'avois mis la face en
dessous : quand il fut question de tirer
pourachever de les mettre dehors , la
matrice venant avec l'enfant , si j'eusse
voulu m'opiniâtrer , je l'aurois plutôt ar-
rachée que d'en venir à bout. La voiant

donc ainsi pendante au dehors entre les cuisses , & ayant auparavant remarqué qu'elle tomboit seulement en partie quand cette femme étoit enceinte , & totalement quand elle ne l'étoit pas (différence que j'ai souvent observée , & qui vient de ce que la femme devenant grosse , le corps de sa matrice s'emplit à mesure que le fruit croît , s'étend également de part & d'autre , & par là retire au dedans une partie de ce qui étoit sorti & tombé au dehors , qui retourne & se relâche après l'accouchement encore plus qu'auparavant.) Voici ce que je fis. J'ordonnai à un serviteur de m'embrasser , puis d'empoigner les pieds & les jambes de l'enfant avec un linge chaud de ses deux mains sans tirer en aucune façon ; pendant que des deux miennes je repousserois un peu en haut la matrice par son orifice interne que je reténois en état & toujours ouvert , afin que quand je donnerois l'ordre de tirer droit & modérément la tête se pût dégager sans rompre ni froisser aucune partie de la matrice ni du col de l'enfant. Car comme il étoit pris étroitement dans l'orifice interne comme dans un anneau : j'avois à craindre pour lui , de l'étrangler , de le décoller , ou de lui rompre le cou ; & pour

Pp iij

la mère , d'atirer sa matrice & de la per-
vertir. L'opération ainsi faite avec suc-
cés (car l'enfant reçût le baptême) je
remis cette partie en sa place naturelle ,
& la soutins par le bandage convenable
à cet état , que je ne fis d'abord que con-
tentif. Je lui appliquai sur les parties
basses l'huile d'amandes douces avec le
jaune d'un œuf pour apaiser la douleur.
J'y joignis les embrocations oxirodines
sur la région de l'hipogastre & des reins
avec de bonnes fomentations anodines
& fortifiantes faites de feuilles de mau-
ves , guimauves , fleurs de camomille &
mélilot , cuites en eau commune , de pe-
tits lavemens doux de décoction d'orge
tantôt avec & tantôt sans miel. Je lui re-
mis le pessaire , auquel j'ajoutai les re-
mèdes corroboratifs , & ensuite astrin-
gens avec ordre & par degréz. Enfin le
bon régime de vivre & le soin que je pris
sur tout de lui faire éviter la colère ,
acheva de la guérir en peu de jours ; & je
l'ai depuis accouchée & délivrée de plu-
sieurs enfans de différentes postures.

Quand le sang coule en abondance en
la femme grosse , dont la matrice est re-
lâchée ou tombée , c'est toujours un
grand obstacle à l'opérateur , comme on
le peut inférer de l'histoire précédente :

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 599
mais qui l'est encore plus , quand elle n'est pas à terme & qu'il n'y a pas beaucoup de voie ou d'ouverture pour entreprendre l'opération bien qu'il s'y faille résoudre , ou laisser périr. Ces sortes de pratiques me sont tombées plusieurs fois entre les mains , particulièrement en des femmes d'humeur ou de profession à se mettre souvent en colère & à passer des paroles aux coups. Je me souviens d'en avoir secouru entre-autres une de cette trempe en deux différentes grossesses. Dans la dernière , étant à six mois & demi , elle fut surprise d'une perte de sang , la matrice fort peu ouverte. L'enfant qui s'y présentoit par un pied , une main un peu plus haut , en occupoit l'embouchure. Je la dilatai doucement & peu-à-peu , jusqu'à y passer les deux plus longs doigts , qui me servirent à chercher l'autre pied. L'ayant découvert je l'atrai pour l'unir au premier. Je me les assurai ensuite avec le laqs que je fis tenir d'une part , pendant que d'autre je repoussois la main de l'enfant , du lieu où elle étoit , en dedans : je tirai le corps au dehors avec les bras que je dégageai , ayant observé dans l'opération de gouverner la matrice , comme j'ai déjà dit. Mais le pire fut , que la tête y demeura

P p iiiij

600 LA P R A T I Q U E
comme je l'apréhendois, & m'étois bien
persuadé qu'il arriveroit malgré toutes
mes précautions. Enfin j'eus recours au
crochet , & l'ayant doucement conduit
dans le trou de l'oreille , que je trouvai
pour lors la partie la plus commode pour
tirer cette tête avec plus de sureté , j'a-
chevai mon opération. Je remis la matri-
ce en son lieu ; le pessaire ensuite , après
l'écoulement des vuidanges ; & la femme
s'en tira sans aucun accident.

Une autre demeurant ruë S. Denis , à
qui la matrice étoit tombée dés étant
fille , jusques dans le vagin , devint gros-
se & acoucha en cet état pour la pre-
mière fois , après avoir fort long-tems
souffert. Mais dans la seconde qui fut en
1674. elle eut besoin d'un nouveau se-
cours , parce qu'à mesure que les dou-
leurs s'augmentoient & la pressoient pour
acoucher , la matrice décendoit peu-à-
peu dans le vagin , de sorte qu'étant for-
tie & le col même ou vagin atiré après
elle , l'orifice interne ne pouvoit se dila-
ter , quoique les douleurs füssent gran-
des. Je m'y transportai plusieurs fois sans
pouvoir entreprendre l'opération. A la
fin , voyant les forces de cette femme di-
minuer de plus en plus , j'hazardai ; &
bien que l'ouverture de cet orifice ne

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 601
fut pas plus grande qu'une pièce d'un écu, je ne laissai pas d'introduire le crochet en la mâchoire supérieure de l'enfant : puis soutenant d'une main la matrice, qui servoit aussi de conduite au crochet, je le tirai, & il fut porté à la Paroisse où il reçut le baptême. Je réduisis la matrice, & gardai tant pour les remèdes que pour le régime de vivre, la conduite que j'ai décrite en la première Histoire. La femme échapa, à la charge de porter un pessaire, pour empêcher désormais la chute, qui l'avoit mise dans ce péril.

Sur le second chef, savoir la réduction de la matrice : pour s'y bien comporter, il faut sur tout examiner l'état de la relaxation, chute, ou perversion; pour connoître, par exemple, dans la relaxation de quel côté l'orifice interne est tourné, & où il demande d'aller; à quoi les signes que nous avons donné servent beaucoup. De quelque sorte que soit la relaxation, il faut, s'il se peut, dès le commencement la réduire avec l'un ou l'autre des doigts index & medius, ou avec tous les deux ensemble, revêtus de quelque matière onctueuse : repoussant doucement & peu-à-peu l'orifice interne vers haut du côté qu'il est nécessaire.

602 LA PRATIQUE

faire. Si la relaxation n'est pas considérable, & que les doigts n'y puissent atteindre, on se servira de fumigations astringentes, faites avec l'écorce de grenades, ballotes, noix de galle, fleurs d'origan & alun de roche, de chacun deux onces, concassées & mises en poudre grossière, dans trois chopines de gros vin, boüillies à feu lent jusqu'à la diminution du tiers, qu'il faudra mettre dans un bassin de chambre pour en recevoir la fumée, la plus chaude qu'on la pourra souffrir; on s'en servira aussi pour l'injection l'espace de douze ou quinze jours, durant lesquels on fera tenir la malade couchée sur le dos, la tête basse & les cuisses un peu élevées avec un rouleau dessous pour les soutenir. On mettra sur le ventre & particulièrement sur la région hipogastrique, des embrocations, linimens, fomentations, cataplasmes & emplâtres astringentes auxquelles on joindra le bandage. On appliquera même s'il est besoin les ventouses sèches vers les hipocondres; & s'il y a grande douleur & tension, on changera ces remèdes en d'autres qui aient la vertu anodine & émoliente. Si la chute ou perversion est totale, il faudra revêtir ses doigts d'une toile douce; puis empoignant le corps de la matrice, on apuira

les deux pouces sur l'orifice interne ou sur son fond retourné, après l'avoir garni d'une compresse en plusieurs doubles trempée dans le vin & l'huile commune, observant de faire ouvrir la bouche à la malade & tirer son haleine dans le tems de la réduction, pour en faciliter l'exécution. Si la chute est vieille, il n'y a point d'autre cure que la palliative par le moyen du bandage & du pessaire. Et à l'égard de la perversion totale, si elle passe seulement deux heures sans en faire la réduction, il est impossible d'en venir à bout; & si quelques femmes en échapent, c'est un hazard & un bonheur extraordinaire. Je rapporterai sur cela deux courtes histoires: L'UNE de la première femme d'un Marchand Epicier demeurant rue S. Honoré, à laquelle je trouvai la matrice retournée il y avoit quatre jours, & pendante entre les cuisses de la grosseur d'une vescie de porc; (car elle est souvent de cette grosseur dans une femme accouchée à terme d'un enfant puissant, & qui a beaucoup de vuidanges.) Elle se tira de ce pas, après être tombée plusieurs fois dans de très-fâcheux accidens. Mais ses vuidanges s'abcédèrent, & le corps de sa matrice n'ayant pu qu'être repoussé dans le vagin seulement, la nature se fit une

604 LA PRATIQUE
ouverture à travers pour donner issue à ces matières corrompus & au sang, dont les pertes fréquentes, plus ou moins grandes & sans règle, lui entretinrent une vie languissante & pleine de chagrin jusqu'au bout de l'année, & elle mourut. L'AUTRE, arrivée presqu'en même tems, est de la femme d'un Commis de M. T. dont je trouvai la matrice dans une disposition à cangrène, pour avoir demeuré sans remèdes l'espace de huit jours. Je la repoussai jusques dans le vagin, ne pouvant faire davantage; & j'en prédis la mort qui arriva le sixième jour ensuivant. L'une & l'autre perversion avoit été causée par l'attraction violente & teméraire du délivre; éfet funeste & trop fréquent de l'ignorance présomptueuse des matrones indignes de leur profession; qui prennent souvent la matrice pour ce qu'elle n'est point, comme, pour la tête d'un enfant, & sur cette créance la tirent impitoialement dehors. Surquoi je ne puis m'empêcher de faire ici le récit de deux autres tragiques histoires, avec tout le respect que je porte aux Sages-femmes habiles, pour qui j'ai toujours eu, & j'aurai toujours de l'estime infiniment. En l'année 1662. A. F. femme d'un faiseur de poupées âgée de 35. ans, accouchée de son neuvième enfant, &

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 605
non délivrée à cause de la trop grande adhérence de son arrière-faix, tomba malheureusement entre les mains d'une vieille ignorante, qui lui fit faire de si grans éfforts & tira le cordon avec tant de violence, qu'elle atira le fond de la matrice retourné, où la masse étoit fortement attachée. Nonobstant cela, malgré la perte du sang qui couloit en abondance, elle continua toujours à tirer avec plus de force, entêtée que le corps de la matrice & l'arrière-faix étoit la tête d'un autre enfant. Voiant enfin ses éfforts inutiles, elle eut recours à moi, mais trop tard. Car je trouvai deux pauvres malheureuses au milieu de la chambre, l'une couchée par terre dans son sang, & l'autre occupée à la tirailler & à lui crier qu'elle prît courage, & que son enfant auroit venir ; avec tant d'extravagance jusqu'à ne s'apercevoir pas qu'elle étoit morte. Je fis signe à cette teméraire de se retirer, car je craignois la sédition populaire qui commançoit à s'élever parmi une troupe de voisines qui avoient été témoins du spectacle, & qui l'auroient jettée par la fenêtre, si je n'eusse fait en sorte de l'excuser & de rejeter ce malheur sur la difficulté du travail. Les aiant donc apaisées du mieux que je pus, je fis

606 LA PRATIQUE
connoître à l'assemblée la qualité du mal,
& , quoique cela parût assez inutile la
femme étant morte , je ne laissai pas de
détacher le délivre & de repousser le
fond & le corps de la matrice en son lieu.
Après quoi j'emmennai avec moi notre
vieille infortunée pour empêcher qu'on
ne lui fît outrage. Mais elle profita bien
mal d'une occasion qui l'auroit dû rendre
plus savante , plus circonspecte & plus
humble. Car quelque tems après, une jeu-
ne femme enceinte de son premier fruit,
de trois à quatre mois, étant tombée fort
rudement fut surprise en même tems
d'une relaxation du col de sa matrice fort
considérable , qui formoit une tumeur de
la grosseur d'un œuf de canne accompa-
gnée de douleurs violentes avec perte de
sang. Elle y fut appellée ; & pour soula-
gement elle commença par s'écrier , lui
persuadant que c'étoit pour acoucher ,
qn'il faloit qu'elle se fût trompée en son
calcul , que la tête de son enfant se pré-
sentoit au couronnement prête à sortir.
Elle lui conseille de se mettre au lit. L'au-
tre s'y met ; & celle-ci prenant cette pré-
tendue tête d'enfant la tire de toute sa
force , & l'auroit arrachée du corps mal-
gré les cris éfroiables de la malade qu'elle
encourageoit par belles promesses d'une

prompte délivrance , si la mère voiant sa fille dans de grans accidens n'eût donné secrément ordre de me venir querir. Je connus d'abord par l'inspection des choses ce que c'étoit & j'assurai qu'elle n'étoit grosse que de trois mois au plus, qu'au reste la tumeur qui paroifsoit , étoit une partie qu'il faloit faire rentrer au dedans. Pour en venir à bout , je la fomentai avec remèdes anodins & liniment fait de pulpe de Althéa & d'huile commune. Aprés la réduction précédée & suivie d'une saignée que je fis faire , je me servis des remèdes fortifiants , j'ufai encore de petits lavemens doux & fréquens ; enfin le repos , le régime & le bandage convenable achevérent de la tirer d'afaire , en sorte qu'elle acoucha heureusement & à terme.

Sur le troisième & dernier chef qui consiste à faire cesser les accidens après la réduction des parties , & à les tenir ainsi réduites & assujéties : outre ce qui résulte de la plûpart des histoires de ce Chapitre , je dirai que les remèdes sont , ou généraux comme les saignées faites dans le tems & les circonstances propres , les lavemens , le régime , &c. ou particuliers , tels que sont tous ceux qui ont la vertu d'apaiser les symptômes , comme

608 LA PRATIQUE
fomentations, embrocations, & autres,
épars en différens endroits de cet ouvrage,
qui doivent d'abord être doux, & ensuite
sur la fin resserrer & fortifier les parties
travaillées, afoiblies, & relâchées ou rom-
puës ; mais sur tout les pessaires de figure
& grandeur proportionnée à la maladie
& à la partie malade. Je n'en représente
ici qu'un certain nombre seulement pour
en donner une idée. Quant à la manière
de les faire, la voici. Prenez un grand
morceau de liège bien net & du plus
épais, que vous couperez en plusieurs
morceaux, de la figure & grandeur qu'il
vous plaira, les uns ronds comme une
balle ou éteuf, les autres également longs
& ronds, d'autres courts, d'autres plats
ronds & ovales. Après les avoir ébauchez
au couteau, il y faudra faire un trou dans
le milieu proportionné à leur usage, les
adoucir par tout avec la rape pour les
rendre unis, & les couvrir entièrement
d'un fil de chambre bien fort, conduit
prés à prés, dont on formera comme une
gance en quelque endroit, où l'on puisse
passer un ruban pour l'attacher à l'une des
cuisses. Et pour faire que le pessaire dure
& qu'il résiste davantage à la corruption,
vous ferez votre composition d'une livre
de colofone, demie livre de raisine pul-
vérisée,

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 609
vérifiée, & demie livre de cire neuve coupée & fonduë à petit feu, dans laquelle vous le tremperez diverses fois, tant que les fils en soient couverts & ne paroissent plus. Pour s'en servir il faudra situer la malade; &, la réduction faite, on introduira le pessaire oingt d'huile communé ou d'amandes douces, que l'on posera en sorte qu'il soit apuié sur les os pubis, afin que la matrice s'y repose comme sur un bourlet, & que les menstruës puissent s'écouler par l'ouverture du milieu destinée exprés pour cela.

CHAPITRE XXII.

Des Varices du col de la matrice, & des Hemorroïdes survenuës à la femme enceinte ou nouvellement accouchée.

Les veines & les artères qui arrosent le col de la matrice se remplissent quelquefois d'un sang atrabilaire & mélancolique. Quand elles en sont trop pleines, elles s'étendent & se dilatent de telle manière qu'elles font des varices dans toute sa circonférence, auxquelles les éforts qu'il faut faire dans certaines professions, les couches fréquentes, & les en-

Qq

110 LA PRATIQUE
fantemens laborieux contribuent beau-
coup. Ces varices non seulement incom-
modent une femme enceinte durant sa
grossesse par de continues douleurs,
mais la mettent même en danger dans le
tems de la sortie de l'enfant, principale-
ment quand il est gros, qu'il demeure
au passage, & que la Sage-femme ne
prend pas suffisamment ses précautions.
En effet, si l'on n'a soin de le retenir pen-
dant les grandes douleurs, & d'y porter
la main pour en arrêter le choc: il est à
craindre que dans l'effort venant à don-
ner impétueusement contre ces varices,
elles ne se rompent, & qu'elles ne causent
par leur rupture une perte de sang consi-
dérable, capable même de faire subite-
ment mourir.

Voici ce qui arriva à une Boulangère
du Faux-bourg S. Denis, dont le trépas
n'est pas moins digne de récit que de
pitié. Cette pauvre femme devint encein-
te d'un enfant fort gros & fort puissant,
dont la tête séjourna long-tems au cou-
ronnement, les eaux écoulées. Ce long
séjour obligea enfin la Sage-femme à
m'envoyer querir. J'avois déjà secouru
la malade dans un pénible accouchement,
où je la délivrai de deux enfans. Mais
dans cet autre fâcheux accident je ne pus

DES ACOUCHEMENS. Liv. II. 611
que donner mon avis, qui fut de prendre patience, & de ne rien forcer, d'autant que je trouvai les veines & les artères du col de la matrice dilatées, qui formoient une espèce de bourlet au tour & au dehors de la tête de l'enfant. Je défendis donc expressément de l'exciter à l'expulsion de son fruit, de crainte que par cette violence, l'aboutissement de ces vaisseaux variqueux ne vînt à se rompre, & que cette rupture ne fût suivie d'une mort subite, sans espérance daucun secours. Je donnai ordre en même tems de les soutenir avec la main pour empêcher ce symptôme dans les tems de la douleur, y tenant des linges trempez dans le vin chaud. Mais soit qu'on n'observa pas exactement ce que j'avois prescrit, soit que la douleur y mit empêchement, il est trop certain qu'au premier éfort cette espèce de bourlet, dont j'ai parlé, créva au dessus de la vulve, proche le méat urinaire, & qu'aussi-tôt le sang sortit d'une telle impétuosité & avec tant de furie, qu'à peine la malade eut-elle le tems d'élever son esprit à Dieu. Pour moi, qui ne fus pas si-tôt rentré dans mon logis, qu'il me falut retourner sur mes pas, j'avouë que je fus extrêmement surpris de voir cette pauvre femme toute plongée.

Q q ij

Pour prévenir un tel malheur , & l'ar-
réter dans sa source : comme les femmes
de tempérament sanguin ou dans qui la
colére domine , sont plus sujettes aux va-
rices que les autres , il faudra dans leurs
grossesses ne les point épargner , c'est-à-
dire , leur faire de fréquentes saignées
& y joindre quelques légères purgations ,
pour éviter une trop grande plénitude.

Les femmes ont aussi quelquefois des
hémorroïdes qui les travaillent durant
certains mois de leurs grossesses , & en-
core plus quand elles sont accouchées ; ce
qui vient , en ce dernier cas , de la su-
pression du tout ou d'une partie des vui-
danges qui prennent ce cours ; & dans
l'autre , de ce que le sang menstrual , étant
en une plus grande quantité qu'il ne faut
pour la nourriture du fétus , se décharge
dans les veines qui aboutissent au col de
la matrice , & le plus souvent dans celles
du fondement , où ce sang grossier & brû-
lé s'échaufe , s'altére , se corrompt aisé-
ment , & cause des douleurs presque
insuportables . Ce n'est pas que cette dé-
charge ne soit fort salutaire , puisque nous
voions par expérience en beaucoup de
femmes , qu'avant ce dépôt de mauvais

sang elles ont des douleurs & des lassitudes universelles , suivies d'insomnies , de dégoûts , & quelquefois d'enflure aux extrémités ; qu'elles sont menacées d'apopléxie , par des opressions & des étoufemens fréquens , particulièrement pendant leurs grossesses ; au lieu qu'elles sont soulagées de ces maux par les hé-morroïdes. Mais comme c'est guérir d'un mal par un autre , il reste de remédier à celui-ci au moins pour en adoucir la peine ; ce qu'on peut faire en général par l'usage de la saignée & des lavemens , ou suppositoires anodins , s'il y a lieu ; & en particulier , par tout ce qui peut apaiser la douleur en évacuant par l'ouverture faite avec la lancette par l'application des sang-suës ; soit en réfrénant l'humeur farouche par les bains , par les fomentations de lait tiéde , où l'on aura fait bouillir le boüillon-blanc , le cerfeüil , la graine de lin , &c , par les linimens faits de populeum lavé dans l'eau de jombarde , de morelle & de plantin , mêlée avec le jaune d'un œuf frais & deux grains de sel de Saturne ; par le parfum de ces mêmes simples & d'autres semblables ; & enfin par le bon régime.

F I N.

Errata.

Page 45. ligne antép. occupé, *liser* occupée. P. 76. l. 1. de lui, *liser* de la lui. P. 79. lig. dernière, *je faile*, *liser* j'en faise. P. 87. l. 23. & pour, *liser* ou pour. P. 104. l. 27. eut de, *liser* eut deux de. P. 105. l. 20. s'est faite, *liser* s'est fait. P. 111. l. 11. peut-être, *liser* peut être. P. 116. l. 27. enflées, *liser* enflée. P. 132. l. 29. pas dangereux, *liser* pas si dangereux. P. 166. l. 27. empêche, *liser* empêchent. P. 223. l. 27. répandit, *liser* répandit, l. 28. portât, *liser* porta. P. 260. l. 24. qu'elle, *liser* qu'elles. P. 261. l. 2. des, *liser* de. P. 263. l. 16. qu'après le coup, *liser* qu'après coup. P. 267. l. 12. l'a produit, *liser* la produit. P. 274. l. 1. matrice, *liser* nature, l. 3. fo sang, *liser* le sang. P. 278. l. 13. qu'il ait. *liser* qui ait. P. 243. l. 7. & de, *liser* est de. P. 356. l. 19. convertira, *liser* couvrira, l. 365. l. antép. *senfent*, *liser* sentent. P. 366. l. 9. Peyret, *liser* Pereyret, P. 371. l. 26. regarde, *liser* regardent. P. 376. l. 13. moins de, *liser* plus de. P. 418. l. 14. l'endroit, *liser* à l'endroit. P. 417. l. 22. la ponérose, *liser* l'aponérose. P. 469. l. 15. manière, *liser* matière. P. 485. l. 11. supérieures qu'inférieures, *liser* supérieurs qu'inférieurs. P. 538. l. 6. grosses, *liser* grosses. P. 551. l. 1. subvenir, *liser* survenir. P. 564. l. 19. humeur, *liser* rumeur. P. 591. l. 19. un, *liser* une. Page 592. l. 14. pas contentifs, *liser* que contentifs.

M I T

REONSE
A L'AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT
de M. Mauriceau.

JE travaille à donner
incessamment une
quatrième édition de
mon Livre des Malades
des femmes grosses & accouchées, que
j'ay augmenté de beau-
coup de préceptes tres-
considérables, & de
plusieurs nouvelles fi-
gures, qui luy donne-
ront une bien plusgran-
de perfection qu'il n'a-
voit pas dans les trois
précédentes éditions. Et
comme plusieurs Librairies
de Lyon, avec les-
quels je suis à présent
en instance ont depuis
peu, par une pure avi-
dité d'un injuste gain,
contrefait furieusement
ledit Livre, sur ces mê-
mes précédentes édi-
tions, qui sont bien
moins parfaites que cet-
te quatrième, que je
vais donner au public,
j'ai cru que je luy ren-
drois service en luydon-
nant le présent Aver-
tissement; auquel j'aj-
oûte encore que j'ay lû
& examiné le Livre
nouveau qui vient de
paroître sous le titre de
La Pratique des Accou-
chemens.

MONSIEUR Mauriceau mon Confrère
vient de donner au Public un Livre d'Ob-
servations, où il a grossi sur tout son Avertis-
sement d'injures atroces contre moi.

Voici ce que quelques-uns de mes amis & moi
avons pensé d'abord en le lisant de compagnie.
Nous avons cru qu'il servira à faire naître la
curiosité de voir le Livre de la Pratique des Accouchemens; que ceux, qui commenceront de le
lire, ne feront pas fâchez d'en continuer la le-
cture jusqu'au bout; que le lisant, ils rendront
justice à l'Auteur du Livre contre les calomnies
de l'Avertisseur; & qu'ainsi je serai suffisamment
vangé de l'Avertissement par l'Avertissement même.
Ce jugement de personnes calmes & mo-
dérées conforme à mon inclination, m'avoit ai-
sément déterminé à ne répondre à cet écrit dif-
famatoire que par mon silence.

D'autres de mes amis, plus sensibles, pour
ainsi dire, à mes intérêts que moi-même, ou-
trez de la maniere odieuse dont j'y suis traité,
ne parloient pas moins que de me faire faire
raison par les voies de droit; ne voyant rien ni
dans moi ni dans mon Ouvrage, qui dût me
rendre indigne de la protection des Loix.

Le plus grand notaire, & dont j'ai suivi
l'esprit, ont trouvé comme un juste tempéra-
ment, qui réunit ensemble, & le mépris qu'on
doit faire d'injures dites sans fondement, & le
soin que l'on doit prendre de sa réputation atta-
quée dans un point capital.

J'opole donc un simple Avertissement à celui
de mon Confrère; mais un Avertissement où
j'espere garder autant de slegme & de modéra-
tion, qu'il paroît de bille & d'emportement dans
le sien.

Un homme sage, éclairé, décisif, en place
pour en juger, a dit qu'il le trouvoit plein de
trois choses: 1. d'une envie qui va jusqu'à la

A

2

rage : 2. d'une insolence , qui mérite punition : 3. d'une présomption , qui sent les Petites-Maisons. Pour moi , qui suis partie intéressée , je n'en dirai rien d'aussi fort ; mais je me trouverai bien soutenu d'un jugement , qui , de la personne dont il est , pourroit seul me tenir lieu d'une juste & ample défense. L'Auteur de l'Avertissement m'a assez peu ménagé pour me mettre en droit d'user avec lui de représailles , & de ne trouver rien de trop vif. Mais je ne puis ni ne veux point sortir de mon caractère : j'irai plus doucement avec lui.

Voici en général quel est mon sentiment sur ce Livre. Il m'a paru que c' estoit l'ouvrage de trois personnes différentes ; car outre le style naturel du Chirurgien sous le nom duquel il paroît , on y reconnoît encore celui d'un Prédicateur Zélé , & l'éloquence affectée d'un Médecin.

Mais en attendant que je communique au public toutes les Remarques particulières que j'ai fait sur ce Livre , afin d'en faire connaître la mauvaise doctrine & toutes les dangereuses erreurs qui y sont contenues , ce que je ne manquerai de faire , Dieu aidant , aussi-tôt que j'aurai achevé de

Je ne saurois croire qu'il ait là examiné avec attention , comme il dit , le Livre nouveau qui vient de paroître sous le titre de la PRATIQUE DES ACOUCHEMENS. Car , éclairé comme il est , il auroit deviné plus juste ; il auroit reconnu un style égal dans un style unique ; & n'aurait pas rapporté à trois personnes différentes ce qui ne part constamment que d'un seul & même principe. Autrefois je m'étois promis de la bonté de quelques amis illustres dans la Médecine , qu'ils m'accorderoient de retoucher mon écrit. Mais l'ayant ébauché d'avance du mieux qu'il a été possible , pour leur épargner la plus grosse peine : ils l'ont trouvé suffisamment en état pour être imprimé ; & , à peu de choses près où ils m'ont aidé de leurs lumières , dont j'ai profité avec la soumission que je dois à leur jugement : au lieu de la censure que j'atendois , ils n'ont fait que l'honorer de leur aprobation.

Non que je veuille pour cela les rendre responsables des défauts du Livre , je les prens tous sur moi seul. Mais pourtant , ce qu'ils en ont pensé , ce qu'ils en ont écrit , après l'avoir lu ; ce que beaucoup d'autres en disent encore tous les jours , ce que j'en sais moi-même sur quelques lumières que l'expérience m'a données (car encore ne faut-il pas que mon Confrère , qui le prend d'un ton d'Oracle , s'imagine qu'il n'y ait de science des Acouchemens que chez lui : hé pourquo n'y en auroit-il point ailleurs ?) tout cela , dis-je , fait que j'atens dans une grande tranquilité les Remarques particulières

3

faire imprimer la quatrième édition de mon Livre des Maladies des femmes grosses & accouchées que je viens de l'promettre, je croy que je puis dire sans me tromper, que je n'ai jamais vu d'Auteur si bien nommé que celui-là, qui par une fatalité qui luy est originairerement annexée, a toujouors porté Omen in nomine.

que l'on promet dans un certain tems qui n'est pas trop déterminé, puisqu'il y a des procès à finir, & l'édition d'un Livre àachever auparavant. Ce dont je me plains sur cét endroit : c'est que sur la foi trop incertaine d'une promesse si vague, on ne laisse pas toujours par avance d'effaier de décrediter un Livre, & de lui attribuer une mauvaise doctrine & de dangereuses erreurs. c'est-à-dire que ce qu'il faudroit mettre pour Conclusion dans une Critique d'un juste volume après une conviction manifeste d'erreur en des matières d'importance : on en fait la Préface d'un Livre, dont on ne fait point trop s'il verra le jour ; & l'on décrie de son autorité privée, un petit Ouvrage qui semble être assez du goût public. Certainement on a cru voir là-dedans un peu d'envie & de jaloufie.

Mais pourquoi de la jaloufie contre ceux pour qui l'on a du mépris ? Vous n'avez jamais vu, Monsieur, d'Auteur si bien nommé que moi, qui par une fatalité qui m'est originairerement annexée, ai toujouors porté, dites-vous, omen in nomine, parce que je m'appelle Peu. N'atendez pas que je me choque d'une petite note grammaticale, d'un jeu d'écolier, ni que je prenne cette équivoque pour injure. Je veux que je m'appelle ce que je suis. Je le dis quelquefois moi-même de moi-même avec sincérité. Mais peut-être, ce qui sied bien dans ma bouche, ne sied-il pas tout-à-fait si bien dans la vôtre; & qu'autant qu'il marque de modestie dans moi, qui n'ea faurois trop avoir : autant il marque de présomption dans vous, qui n'en avez que trop au jugement de bien des gens ; Et si quelqu'un pouvoit en douter sur votre maniere d'écrire, qui en est un seur garant, je le prieois de consulter le premier feuillet de votre Livre d'Observations, où vous portez en racourci sur votre visage l'air de fierté répandu dans votre Ecrit. Aussi puis-je bien vous dire que je suis tout consolé de mon nom sur votre portrait.

Pour ce qui est de son Ouvrage, comme il le soumet aux judicieuses réflexions de Messieurs

les Docteurs en Médecine : car j'honore leur ju-

A ij

4

réflexions de Messieurs les Docteurs en Médecine, & qu'il dit en sa Préface que ses Confrères luy feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur censure, je laisse à ces Messieurs les Docteurs d'en faire tel jugement qu'il leur plaira.

gement ; il ne m'est pas indiférent comme à vous qui en parlez d'un ton de mépris : *je laisse à ces Messieurs les Docteurs, &c.* Et je suis fort éloigné de traiter une si célèbre Faculté , comme vous faites , dans un tems sur tout où elle voit pour l'accroissement de sa gloire , ses plus rares vertus dans le plus haut poëte en la Personne de Monsieur le Premier Médecin ; Personne dont vous auriez dû respecter le Nom qui me couvre ; Vous qui devez vous souvenir avec combien de suffisance vous avez autrefois * compté sur le nom qui vous couvroit.

Il est vray encore que j'ai dit dans la Préface du Livre , que , **MESSIEURS MES CONFRÈRES** (car je leur parle avec ce titre de civilité , que vous avez retranché , & qu'il est bon qu'on fache que je leur donne) **ME FERONT BEAUCOUP D'HONNEUR DE LE JUGER DIGNE DE LEUR CENSURE.** Vous deviez seulement vous souvenir que j'ajoute , **MAIS CENSURE AMIE ET CORDIALE.** Vous l'avez bien voulu oublier , parce qu'elle n'est pas de votre goût , & que l'échantillon que vous donnez ici de la vôtre , loin d'avoir quelque teinture de cordialité , n'est détrempé que d'amertume & de fiel. Mais je n'en reçois point de la sorte ; & tant que vous le prendrez sur ce ton , ce ne sera point pour vous , Monsieur , que je l'aurai pris sur un ton modeste dans ces paroles de ma Préface que vous citez.

Mais pour moi qui ai toute ma vie fait profession de ne pas déguiser mes sentiments , je déclare ingénument , que si l'on vouloit tirer quelque utilité de son Livre , on devroit en augmenter le titre d'un seul mot bien significatif , en l'intitulant La Mauvaise Pratique des Accouchemens.

Le public & moi vous sommes bien obligez de l'ingénuité avec laquelle vous déclarez cet admirable sentiment , *Que si l'on vouloit tirer quelque utilité de mon Livre , on devroit en augmenter le titre d'un seul mot bien significatif , en l'intitulant : LA MAUVAISE PRATIQUE DES ACCOUCHEMENS.* Tout beau , Monsieur ; vous n'y penlez pas , car c'est comme si je m'avisois de vouloir intituler le vôtre : *Méchantes Observations , &c.* dont chacun dans sa Profession peut enfanter des volumes en peu de tems. M'en croiroit-on sur ma parole ? Et vous ! , Monsieur , le youdriez-vous ? Pourquois vous en croiroit-on plutôt sur la vôtre à mon égard ? Et de quelle

* V. l'Epître du Tr. des Mal. dernière édit.

autorité estes-vous donc revêtu plus qu'un autre , pour condamner ainsi souverainement d'avance , ce que d'autres , qui vous valent & au delà , ont approuvé ?

Mais encore n'y auroit-il rien dans ce Livre à quoi vous pûtiez faire grace ? Et supposé qu'il y eût dans ma maniere de pratiquer , des choses où je ne fusse pas à suivre selon vous ; n'y en auroit-il point d'autres dans lesquelles j'épasse le bonheur de me trouver conforme à vous ? Si cela est : c'est fait de votre Livre & du mien. Car après une condamnation si générale , il faudra passer ce mauvais titre ou ce titre de mauvais ; il faudra , dis-je , le passer du mien au vôtre. Retranchons donc , s'il vous plaît , pour votre honneur & pour le mien , un mot trop significatif ; & attendons d'un jugement plus distinctif & à qui des deux il convient mieux , de vous ou de moi.

Cette epithète serviroit comme de Gardefou , pour empêcher les jeunes Chirurgiens & les Sages-femmes , de tomber dans beaucoup d'erreurs pernicieuses , que ceux qui sont connis dans en l'art , pourront remarquer aussi facilement que moi en lisant ce Livre , où ils ne trouveront pas si je ne me trompe le Satane , que l'Auteur a pris pour sa devise.

Les jeunes Chirurgiens ni les Sages-femmes ne prendront point de Gardefou de votre main , pour les empêcher de tomber à mon occasion dans beaucoup d'erreurs pernicieuses ; parce qu'ils savent assez la plupart que j'ai pardevers moi quelques années d'experience plus que vous , & que si j'étois d'humeur à parler un langage impétrieux comme vous , je pourrois employer à votre égard ces paroles qui vous sont familières à l'égard des autres : *je veux bien qu'il se cache , &c. Qu'il apprenne de moi , &c. Qu'il lise attentivement mon Livre , &c.*

Une preuve que vous n'avez pas lu le mien avec toute l'attention que vous dites: c'est que vous n'en avez pas même compris la première page. Je n'ai point pris pour ma devise le SAT BENE , comme vous l'écrivez. Il faudroit être vous pour cela. Vous êtes si accoutumé à prendre de la vanité pour vous-même , que vous en voulez faire prendre aux autres malgré eux. Le Libraire selon sa coutume a voulu remplir un vuide dans son titre , pour lui donner plus de grace. Il y avoit mis ces deux mots : NEC TEMERE , NEC TIMIDE. J'y ai entrevu je ne sais quoi qui sent l'estime de loi-même. Je les ai fait supprimer pour

A iiij

6

en mettre deux autres mieux assortis à mon caractère. SAT CITO, SI SAT BENE; Pour dire, Que si l'on me veut faire une espèce de reproche d'avoir écrit si tard, après avoir pratiqué de si bonne heure, je serai toujours trop content si l'on trouve que j'ait assez réussi. Mais j'en laisse le jugement aux autres. La devise ainsi rétablie en son entier, écarte loin l'idée d'un homme suffisant, qui s'applaudit & qui s'admirer; qu'on auroit pu former de moi à ne lire que votre *Avertissement*, & qu'on n'aura plus lieu d'en former dès qu'on aura lù cet endroit du mien.

Mais puisque nous en sommes sur les Devises: que doit-on penser de la vôtre; de ce joli, ME SOL NON UMBRA REGIT, & plus naturellement encore dans la première édition, ME SOL, ALIOS UMBRA REGIT? O prodige de fierté! Un homme, dans son avénement, pour ainsi-dire, à la Pratique des Accouchemens, s'attribuer toute la lumière, & ne laisser que l'ombre pour guide à ceux qui l'ont devancé, qui ont blanchi dans la Profession, qui lont dans le plus beau de leur course, &, si j'ose ainsi parler, dans le midi de leur expérience! Tels étoient, Monsieur, en 1668. plusieurs de vos bons Confrères quand votre fanfaronne estampe a paru la première fois.

C'est pourquoi je veux bien qu'il sache que ce seroit pour moi une complaisance criminelle, d'en supporter tous les défauts comme il le demande. Il y en a qui sont d'une trop dangereuse conséquence, pour ne pas les découvrir au public, afin d'empêcher qu'il ne soit trompé, sous le specieux prétexte de trois ou quatre prétendus Approbations de Doyens & Docteurs

EN DEMANDANT AU LECTEUR POUR RECOMPENSE DE MON TRAVAIL, LA FAVEUR D'EN AGREER LA MATIERE ET D'EN SUPPORTER LES DEFAUTS, je n'ai point précipité qu'il vous en coutât cette complaisance, qui passe pour un crime chez vous, dont le naturel n'est point d'être complaisant. J'ai voulu simplement captiver la bienveillance de ceux qui me feroient l'honneur de lire l'Ouvrage, sans toucher à leur jugement ni violer la liberté de leurs suffrages. Vous ne voulez point vous laisser captiver. A vous permis. Demeurez libre; ou même déchainez-vous à votre gré contre trois ou quatre Approbations de Doiens & Docteurs en Médecine, qui mériteroient pourtant bien qu'un homme comme vous le ménagât

en Médecine, qui pour-
voient faire un meil-
leur usage de leur Rhé-
torique.

7
mieux avec eux. Ils ont agi par ordre d'un Corps capable de se faire raison de votre procédé, quand vous aurez comblé la mesure, & qu'il vous jugera suffisamment digne de la colère.

Que prétendez-vous dire, quand vous qualifiez leurs *Aprobations*, de prétendues *Aprobations*? Elles sont vraies *Aprobations*, obtenues dans toutes les formes, sur une Commission expresse de la Faculté de Médecine pour l'examen du Livre, suivies de son Contentement pour qu'il soit donné au public. Si c'est que vous fâchez de n'en avoir pas obtenu autant pour mettre à la tête de vos ouvrages : Est-ce ma faute? Consolez-vous. A la vérité, c'est une gloire qui vous manque, & qui peut tenir au cœur d'un homme, quand il passe dans l'esprit du monde, pour en être des plus jaloux.

*L'Approbation de
deux de ces Messieurs
doit être suspectée au
public, puisque c'est Au-
teur en la page 500.
de son Livre, déclare
qu'ils sont ses bons a-
mis.*

Est-ce être bien raisonnable, que d'en vouloir rendre deux *suspectes au public*, parce qu'elles sont de mes amis? Que n'y avez-vous joint la troisième? Elle est d'un homme qui me fait l'honneur de m'aimer comme les autres. Croiez-vous que j'eusse pu trouver aisément des ennemis ailleurs que chez vous, moi qui m'étudie à ne faire mal à personne? J'ai peut-être le malheur d'en avoir, mais j'ai la consolation d'en connoître peu. Au reste, vous qui parlez, avez-vous été chercher vos ennemis pour faire lire votre Ouvrage? Et vos *Aprobations*, de qui sont-elles? Vous seriez fâché pour plus d'une raison qu'elles ne suffisent pas de vos amis.

Toutes les miennes me sont honorables. Deux entre autres sont l'éloge du Livre fort au long. C'est le gage précieux de l'amitié de deux personnes de mérite, que rien n'a forcé de ma part à me le donner. La modestie me défend de mettre trop dans son jour la vérité de ce fait. Que ne puis-je le mériter, cet éloge, autant à proportion que je l'ai peu recherché! Mais, j'en ai rougi, & je l'aurois retranché, s'il n'avoit tenu qu'à moi. Si ces louanges vous font mal à la tête, j'aime assez votre santé pour consentir qu'on les supprime. Je perdrai sans regret ce que je n'ai jamais cru m'appartenir. Je veux bien

A iiiij

8
qu'on les oublie en ce qu'elles me touchent ,
qu'on les réduise à mon égard aux termes d'a-
probations pures & simples , & qu'elles ne re-
stent en leur entier que pour la gloire de ceux
qui les ont dressées. Car après tout , on en trou-
ve le plan d'assez bon goût.

Je me suis figuré ce
Livre ainsi qu'un de
ces Médecins se l'est re-
présenté comme le Par-
terre d'un jardin. J'en
ai examiné toute la
structure. Je l'ai trou-
vée mal ordonnée ; &
en entrant dans ce pré-
tendu Parterre, au lieu
de fleurs d'une beauté
éclatante & d'une suau-
te odeur , j'y ai trouvé
beaucoup de funestes
plantes d'une odeur em-
pestée , & quantité de
broussailles qui ne sont
bonnes qu'à jeter au
feu. J'y ai vu la chari-
té blessée en plusieurs
endroits.

Peut être celui de ce Parterre où vous n'en-
trez que pour y mettre la confusion , n'est-il pas
d'un goût si mauvais que vous le faites. On en
peut voir un racourci à la fin de mon premier
Chapitre , où , quoi que je m'excuse sur ce qu'
on ne trouvera pas tout l'art possible dans l'éco-
nomie des matières , on y verra pourtant un cer-
tain ordre assez suivi , qui est l'abrégué de celui
qui regne dans le reste de l'Ouvrage.

Vous avez vu , dites-vous , dans ce Parterre
la charité blessée en plusieurs endroits. Que ne
les avez-vous marqués , ces endroits , par une
légende de chiffres ? Ce reproche vous fied-il
bien dans un Avertissement , où , pour ne rien
dire du reste , vous faites de moi un horrible
meurtrier ? Je vous admire de parler de charité
blessée , Vous qui dans votre Traité des Ma-
ladies , &c. ne ménagez quand il vous plaît
ni réputation , ni pudeur , ni mœurs , ni par-
ticuliers , ni Corps , ni sacré , ni profane.
Qu'on prenne pour exemple votre Chapitre 33.
du second Livre de votre troisième édition où
vous traitez si chrétienement un Auteur déjà
mort , ou plutôt où vous agissez avec une pa-
sion dont vous êtes si peu le maître , que tout
mort qu'il est & que vous le reconnoissez , vous
ne laissiez pas de lui dire de votre ton magistral:
Qu'il lise attentivement mon Livre , & qu'il con-
sidére bien ce que j'ai dit dans tout le Chap. 31.
&c. C'est l'avertissement le plus charitable que je
lui puisse donner. Comme si ce n'étoit pas assez
pour satisfaire votre vanité , que de citer en
vingt endroits au tribunal de votre doctrine tous
les vivans , sans y appeler encore les morts. Ce-
lui dont je parle avoit-il besoin d'un tel avis ?
& n'auriez-vous pas mieux fait d'épargner la
mémoire d'un homme qui n'est plus en état de se
défendre , que de le charger de pauvreté , d'i-

9

gnorance, de ridiculité, d'effronterie, de témérité, & de quelque chose de pis dans l'histoire de 1675. J'ai relevé avec sujet quelque chose de lui en parlant du *Méconium* (pages 174. & 175.) Si l'on me fait la justice de conferer cet endroit avec le vôtre, on verra qui de nous deux a bleslé la charité.

L'endroit peut-être le plus fort de tout mon Livre, est celui du Tiretête (*Liv. 2. ch. 4.*) Des personnes qui se connoissent en plus d'une chose, l'ont lù & relu; & même exprés pour vous faire justice, pour examiner par quel endroit j'ai pu m'atirer de vous tant de douceurs. On est convenu que si j'ai pris les intérêts de la vérité avec force, & si j'ai suivi la belle Maxime de Fernel que vous citez : au moins ne suis-je point sorti des bornes d'un écrivain modéré, ni je n'ai point violé ce respect de bienfaisance qu'on se doit d'Auteur à Auteur. Ce qu'il y a de certain d'ailleurs, c'est qu'on ne trouvera point dans mon Ecrit ni traits, ni mots, ni représentations lascives mises de gayeté de cœur, qui intéressent la Charité en corrompant la pureté des mœurs. Ce qui a fait dire à des gens, Que si vous avez mis la *Charité* en estampe à l'entrée de votre *Traité*, c'est peut-être par un remords & comme en réparation de l'avoir assez bannie du corps de l'ouvrage.

Je n'y ai pas trouvé, comme dit cet Approbateur, cette Physique la plus recherchée, l'Anatomie la plus nouvelle, la Médecine la plus curieuse, la Morale la plus exacte, ni la Religion & les Sacremens traitez avec dignité. Car à l'égard de l'Anatomie la plus nouvelle, il n'est pas vrai, comme il le dit en la page 37. que les vaisseaux du Placenta

Quand il n'y auroit dans tout mon Livre que le seul récit Anatomique de feu Monsieur Emerez (dont toute la gloire à la vérité le regarde seul) : c'en est de reste pour justifier aux termes de l'Approbation, qu'il y paroît de l'*Anatomie la plus nouvelle*. Il n'est pas besoin pour cela que tout ce qui s'y lit sur cette matière soit dans le goût nouveau. Pour un homme qui criez si fort, vous deviez bien choisir quelque chose de plus considérable à me reprocher, que ce que j'ai écrit des vaisseaux umbilicaux. Est-il possible que ce Livre qui n'est *bon qu'à jeter au feu*, ne vous ait rien fourni de plus erroné, qu'un point reçu par les anciens Anatomistes, encore admis de quelques modernes, dont le contraire n'est point tellement connu par *les moins*

10

se réunissent pour se terminer enfin en deux veines & deux artères, & composer ce corps que nous appellons le Cordon : *Les moindres apprentis en l'Anatomie savent bien qu'il n'y a qu'une seule veine & deux artères dans ce Cordon, & que l'os sacrum & ceux des hanches ne s'ouvrent point en l'accouchement pour le passage de l'enfant, comme il l'affirme positivement dans les pages 164. & 185.*

Pour la Morale, la Religion, & les Sacremens, ils y sont traités avec indignité, comme il paroît par un grand nombre de meurtres de pauvres enfans, que c'est Auteur à témérairement massacrez en les tirant vivans avec des crochets, sous le specieux, mais mauvais prétexte, qu'il doute, comme il dit en la page 368. de la validité du baptême d'un enfant que l'on auroit effectivement ondoyé sur la tête qui se présente à découvert au passage dans le temps de l'accouchement.

des apprentis, qu'il ne soit encore en contestation chez de grands Maîtres ; au pis aller, une minute, un rien de nulle conséquence pour la Pratique des Accouchemens. Pourtant, pour apaiser un peu votre bile, on marquera la diversité des sentiments sur ce point dans une seconde édition.

Mais à l'égard de ce que j'ai dit dans les pages 184. & 185. des os des hanches, qu'ils s'écartent quelquefois extraordinairement dans le travail : c'est un fait rare, mais constant, dont je suis un meilleur témoin, que vous ne le pouvez estre du contraire ; puisque je parle pour l'avoir vu. Si vous l'ignorez : daignez l'apprendre & soumettez-vous une fois en votre vie à reconnoître que vous ne savez pas encore tout dans votre Profession. Itaque, pour me servir de vos galantes manières, ne pudeat que nescieris te velle doceri.

Vous me citerez, & incessamment (ou vous n'êtes pas homme de parole) les endroits précis & positifs où j'ai traité selon vous avec indignité la Morale, la Religion, & les Sacremens. Je vous dé fie d'en trouver un seul. J'y ai pris garde de trop près, & suis là dessus d'une bien autre délicatesse que vous. Car pour ce qui est du tour oblique & pris de loin, que vous mandiez pour y réussir, en m'imputant un grand nombre d'horribles prétendus meurtres de pauvres enfans témérairement massacrez, je vous crains si peu sur ce point, de tout votre Avertissement le plus imposteur, que je ne renvoie le Lecteur pour ma défense, qu'aux mêmes endroits que vous employiez contre moi dans votre aculation. Je suis si éloigné de traiter indignement la Religion dans tous ces endroits, qu'elle y est au contraire le premier motif & comme la règle de ma conduite tant dans les faits que j'y rapporte, que pour le stile dont je m'y tiens.

Le doute de la validité du Baptême d'un enfant ondoyé au ventre de sa mère en travail, n'est pas la seule raison, comme vous semblez l'insinuer ; de me servir de crochet pour le tirer. Elle est une des principales. En voici d'autres qui s'y trouvent jointes du plus ou du moins dans les dissi-

II

les travaux ; souvent l'impossibilité de secourir autrement la mère ; Quelquefois celle d'ondoier feurement l'enfant, dont le salut risque par nécessité faute d'être secouru avec péril ; La créance ou les justes soupçons qu'il est mort ; L'ascendant des Supérieurs soit Ecclesiastiques soit Laïques, qui dans ces rencontres m'ont invité à suivre les connaissances de mon art, & à me reposer sur la droiture de mes intentions dans une matière épineuse & indécise ; La vûe prochaine du péril ; La diètete d'autre instrument, la main n'y pouvant rien seule, & le *Tire-tête* n'étant capable que d'y porter à l'enfant le coup d'une mort certaine. Toutes ces raisons de charité, d'équité, de compassion, de religion, de profession, de déférence aux lumières d'autrui qui n'auroient gueres de pouvoir sur votre esprit, peuvent beaucoup sur le mien, & me mettent à couvert, si je ne me trompe, du crime de meurtre que vous m'attribuez si gratuitement, & contre vos propres intérêts.

*L'on peut voir des exemples de tous ces horribles meurtres * dans les pages 298. 344. 346. 347. 348. 356. 361. 362. 446. 450. 601. & en beaucoup d'autres, & connoître en même temps, que cette doctrine n'est pas moins pernicieuse pour la Religion que pour l'Etat.*

** Vous verrez dans la page 356. comme il appelle ces meurtres en s'applaudissant des coups de Maître.*

En effet, n'avez-vous point de honte de m'imputer comme d'horribles meurtres d'avoir tiré des enfans vivans qui ont reçu un Baptême dans toutes les formes, dont ils auroient été privez sans cela : Vous, qui soutenez ouvertement que pour sauver la vie à la mère, on peut sacrifier celle des enfans, dût-on les tirer par morceaux ? auriez-vous le mot à repliquer, si je vous disois qu'en cela j'aurois agi dans vos principes ? Vous qui fournissez, pour sortir d'affaire dans ces pas glissans, un instrument homicide, votre infortuné *Tire-tête* (puisque vous voulez qu'il soit vôtre) qui ne peut que tuer infailliblement ? De bonne foi, si j'allais examiner combien d'enfans ont perdu la vie en passant par cette funeste épreuve..... Mais, non : il me seroit impossible d'en tenir le nombre ; puisque tous les enfans du monde y passeroient, que nul d'eux n'y pourroit survivre pour en reprocher l'impitoyable dureté. Croiez-vous être plus à couvert devant Dieu, parce que les vôtres demeurent dans un éternel silence, qui aide à mettre en oubli devant les hommes l'attentat de votre instrument : ou que

72

je suis moi plus coupable, parce que les miens annoncent leur vie par leurs cris, qui en demandent une meilleure & qui l'obtiennent ? Hélas ! ceux que j'ai sauvéz peut-être me comblent de bénédictions, pendant que vous me chargez d'injures ; & je n'ai que trop de leur intercession, pour m'absoudre des prétendus crimes, dont vous cherchez à me noircir.

Vous avez senti le coup que j'ai porté au *Tire-tête* dans le Chapitre que j'en ai fait. Vous y voiez mal-traitée, non la religion, mais la morale censurable de la page 348. de votre troisième édition. Vous tâchez à récriminer contre moi. Vous n'y réussirez pas. Tout bien examiné, j'espére passer dans l'esprit d'un Lecteur judicieux, pour le défenseur de la vie de ceux dont vous me faites le *meurtrier*. Témoin de ma modération en votre endroit, il se récrira contre vous ; & ce que vous avez dressé contre mon honneur, retombera sur vous, & ne servira qu'à vous couvrir de confusion.

C'est pourquoy, vivant Confules ne quid detrimenti Respublica patiatur. Les Magistrats doivent empêcher qu'on n'introduise de si dangereuses maximes.

C'est la moindre chose qui vous en puisse arriver. Car si j'avois recours (peut-être l'aurai-je) à ces Magistrats dont chacun connaît l'équité, dont vous avez à vous louer de l'indulgence, après les infames représentations, les expressions impudiques, & les petites instructions indirectes de libertinage qui se trouvent sur tout dans la troisième édition de votre *Traité* : j'obtiendrois sans doute contre vous une réparation autentique, & peut-être même vous attirerois-je ceux que vous essaiez de soulever contre moi, qui m'ont honoré déjà de leur protection dans d'autres rencontres.

Après avoir examiné le Parterre de cet Approbateur, je me suis aussi figuré ce Livre comme la table d'un festin, ainsi que l'Approbateur suivant se le représente. Mais comme j'ai assurément un autre goût que luy, en est-

A LA sortie du *Parterre*, ce n'est pas la peine de me mettre avec vous à la table du *Festin* depuis que vous en avez empoisonné les mets, en y répandant le poison grossier de vos calomnies. Celui qui avoit dressé ce festin fort proprement, & dont on connaît le goût dans le monde pour être plus fin que le vôtre, trouvera toujours chez vous-même de quoi faire un contrepoison à vos frais, s'il juge à propos d'en prendre la peine.

te matière ; loin d'en trouver tous les mets aussi exquis qu'il se les imagine, ils m'ont paru pour la pluspart abominables, & capables d'empoisonner ceux qui n'en connoissant pas si bien que moy la mauvaise qualité, s'en voudroient servir ; ce qui me donne lieu de croire que ces Messieurs les Approbateurs ne se sont pas souvenus en cette occasion de ce sage & pieux conseil de l'eternel leur frere : Levibus in rebus falsis interdum assentiri aut connivere nihil fraudi est : at verò in scieris & gravibus quæ tanti sunt ad hominum salutem momenti, in primis dolosum, omninoque veritas in luce in fidenter proferenda. En choses de petite consequence, il n'y a quelquefois pas grand mal de soucrire & de conniver à quelques légères erreurs : mais c'est une grande fraude, quand la chose est aussi importante à la vie des hommes, qu'est celle-ci, d'approuver l'erreur, au lieu de faire voir manifestement la vérité.

Pour ce qui est de la succincte Approbation que le Chirurgien Accoucheur a donnée à ce même Livre, en disant simplement que ceux qui se dévoueront à cet utile emploï, y trouveront la vraye Méthode pour le pratiquer habilement ; il est bon que le public soit averti que je ne suis pas de ce sentiment.

Cependant si ce nouvel Auteur & ses Approbateurs veulent bien lire avec attention les instructions que j'ai cy devant donné au public, & celles que je

UN MOT sur la présence de votre esprit, quand vous apellez succincte la principale de mes Aprobations, qui est celle de la personne députée par Monseigneur le Chancelier duquel chacun dit que vous n'avez guères respecté le choix, & qu'en cela même vous courrez risque de lui déplaire. Elle est succincte cette Approbation. Mais les plus succinctes ne sont pas les moindres. Autrement celles de votre Livre, qui ne sont que de quatre lignes, ne seroient pas des meilleures. Elle est succincte, & ne laisse pas de tout dire dans la courte simplicité : puisqu'elle dit, Que LES CURIEUX TROUVERONT DE QUOI SE CONTENTER, ET LES PERSONNES QUI SE DEVOÛRONT A CET UTILE & IMPORTANT EMPLOI (des Accouchemens) LA VRAIE MÉTHODE POUR LE PRATIQUER HABILEMENT. Après tout (cela soit dit sans vanité de ma part, qui ne méritois aucune approbation) toutes les vôtres n'en ont jamais tant dit en faveur de votre Livre, que celle-ci seule en dit en faveur du mien. Il ne faut pour cela que des yeux, & lire.

Que vous êtes vain, encore un coup, & que vous avez le cerveau blessé de l'opinion de votre propre mérite : de vous préférer ainsi à tout le monde, & d'appeler vos Maîtres à vos instructions, comme si vous aviez l'Auteur & ses Approbateurs sous votre férule. Guillemeau votre bon ami, que d'habiles gens disent vous avoir été.

14

Luy donné encore dans
le présent Livre d'Ob-
servations, ils y appren-
dront beaucoup de cho-
ses qu'ils ignorent. Ita-
que ne pudeat, quæ ne-
scieris te velle doceri.

Car il me semble qu'-
après avoir travaillé
avec quelque succès à
perfectionner l'art dont
je fais une profession
particulière depuis un
si long-temps, comme
l'ont assez témoigné la
plupart des étrangers,
qui ont traduit mon
Ouvrage en leur Lan-
gue, je puis bien sans
trop de vanité, selon la
Morale de Plutarque,
me servir des paroles
que Ciceron disoit à
son fils, au premier Li-
vre de ses Offices: Quo-
niam in eo studio etat-
tem consumpsi, si id
mihi assumo, videor
id meo jure quodam-
modo vendicare.

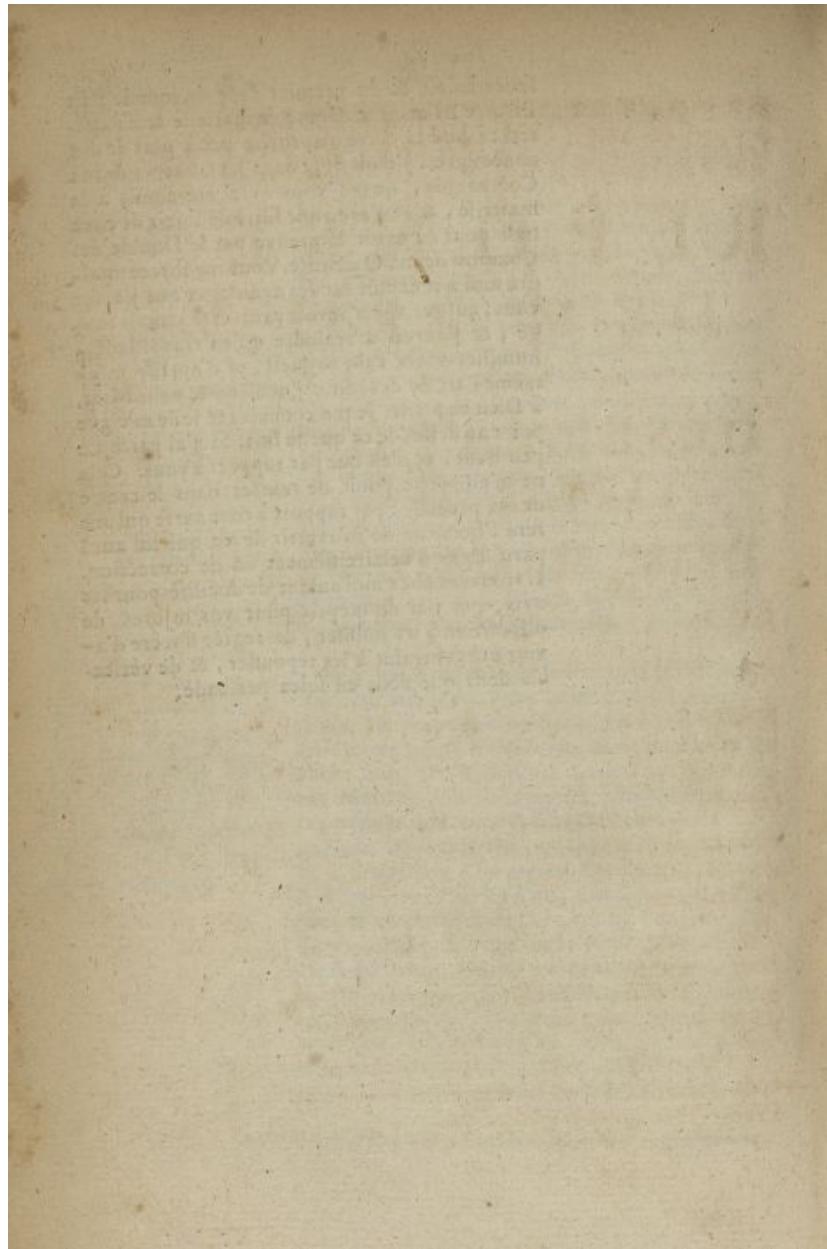
d'un grand secours, pourroit revendiquer une
bonne partie de vos préceptes & de l'économie
de votre Ouvrage. Vous n'êtes point un Phe-
nix, ni le premier, ni le seul en ce genre d'écri-
re pour prendre les airs que vous prenez. Ceux
qui vous ont précédé, n'en ont jamais fait tant
de bruit que vous; & si votre Paon qui croit se
mirer ici dans son plumage, étoit dépouillé
des plumes d'autrui, il ressembleroit assez au
Geay dont il est parlé dans la Fable.

Vous vous flattez par excès. Dieu veuille pour
votre honneur qu'il ne soit point vrai ce qu'un
homme illustre a dit sur cet endroit de votre
avertissement: Que comme la dissolution plait,
celle dont votre Livre est rempli tant par les figu-
res que par le discours, peut bien avoir donné
liens à cette traduction en Langue étrangère dont
vous vous aplaudissez. Quoi qu'il en soit, ne
vaudroit-il point mieux que vous le prissiez d'un
ton moins haut. Il n'est point d'homme à qui il
ne convienne beaucoup davantage de pratiquer
l'humilité suivant la Morale de l'Evangile, que
de repaire la vanité sous ombre de suivre la
Morale de Plutarque.

On vous pardonneroit les paroles de Cicé-
ron, par lesquelles vous finissez votre Avertis-
sement, si vous étiez en fait d'Accouchemens ce
qu'il étoit dans l'Éloquence; & si vous aviez à
parler à un fils & non pas à vos Confrères ni à
vos Maîtres. Car vous parlez à vos Maîtres en
la personne du Doien & des Docteurs de la Fa-
culté de Médecine qui ont approuvé le Livre;
Et à l'égard du Chirurgien Aprobateur & de
l'Auteur, vous parlez à vos Confrères qui vont
pour le moins de pair avec vous; Pour ne pas
dire que l'Un est d'une autre distinction & par
l'honneur du choix qui a été fait de lui pour le-
courir en toute occasion feuë Madame la Daupi-
ne (honneur que vous avez paru lui vouloir *
ravir pour vous donner du relief à ses dépens
chez les Nations les plus reculées) & par son
emploi ordinaire près des personnes d'une naî-

* Voir l'Epit. Ded. du Tr. des Mal. 3. edit. de sa Version Lat.

fance roiale & du premier sang du monde ; Et l'Autre , d'une ancienneté de maîtrise & d'expérience dont la vôtre n'aproche pas à plus de dix années prés. J'étois déjà dans les Charges de ma Compagnie , quand vous avez été admis à la maîtrise , & je n'ai eu que faire de sortir de chez moi pour en avoir la preuve par le Double des Comptes de ma Quæsture. Vous me forcez malgré moi à refléchir sur des avantages que j'ai sur vous , ausquels je n'aurois peut- être jamais songé ; & j'aurois à craindre qu'en travaillant à humilier votre vain orgueil , je n'aprisse moi-même l'art de devenir orgueilleux & vain. Mais , à Dieu ne plaît. Je me connois ; & je ne m'éleve point au dessus de ce que je suis. Si j'ai parlé un peu haut , ce n'est que par rapport à vous. Cela ne m'empêche point de rentrer dans le centre de ma petitesse , par rapport à tout autre qui me fera l'honneur de m'avertir de ce qui lui aura paru digne d'éclaircissement ou de correction. Il trouvera chez moi autant de docilité pour ses avis , que j'ai de mépris pour vos injures , de disposition à les oublier , de regret sincère d'avoir été contraint à les repousser , & de véritable desir que vous en soiez persuadé.



RE'PONSE
DE M^r PEU
AUX
OBSERVATIONS
PARTICULIERES
DE M^r MAURICEAU
SUR LA GROSSESSÉ ET
L'Acouchement des Femmes,

Vous n'aimez point, Monsieur, le OBSERVAT^E
PARTICU-
LIERES.
préambule. Je ne vous en ferai point. Souffrez,
Monsieur, &c.
On ne pouvoit mieux commencer vō-
tre *Replique* à ma *Réponse*, que par ce sans aucun
preambule
mot: *Souffrez*. J'ai véritablement souffert avant que
d'arriver à la fin, moi qui ne pouvois pas me
dispenser de la lire toute entière: & j'en ai vu
souffrir bien d'autres, qu'une juste impatience,
accompagnée d'une plus juste indignation, a re-
buté, & qui n'ont pu soutenir jusqu'au bout le
poids d'une si fade & si ennuyeuse lecture.

Voici, à peu-près, à quoi se réduisent vos
cent-soixante *Observations particulières* sur mon
Livre. J'en trouve trente pour le moins que je

A

R E' P O N S E.

nomme des CENSURES de ma Méthode soit d'os-
pérer soit d'administrer les remèdes, desquelles
je me crois en droit d'appeler, pour-ainsi-dire,
comme d'abus ; je ne dirai pas à moi, qui suis ici
votre partie, & pourrois être ailleurs votre ju-
ge : mais au goût & à la décision des personnes
éclairées dans la Profession. Il y faut joindre un
égal nombre de MINUTIES OU VETILLES, de PAU-
VRETEZ indignes qu'on y répondre : Une vingtai-
ne d'autres, que je nommerai SCORDS D'EX-
PERIENCE, où la vôtre & la mienne, par mal-
heur, ou plutôt par bonheur ne conviennent
pas : Une autre vingtaine, qu'on peut appeler
JUGemens TEMERAIRES, OU DIVINATIONS GRA-
TUITES, IMPOSTURES & SUPPOSITIONS : Une
douzaine d'endroits où la MALICE noire frappe
plus ouvertement les yeux du lecteur ; sans beau-
coup d'autres où votre *ignorance* se distingue. Le
tout soutenu & sauvé d'une demi-douzaine de
BONNES REMARQUES, dont j'aurai soin de faire
observer le mérite. C'est ce qu'on pouvoit espé-
rer après le bel essai de votre *Avertissement* ;
& je vous avoüe que cette nouvelle production
de votre fécond génie n'a rien qui m'ait beau-
coup surpris. L'ouvrage est digne de l'ouvrier.

Vous m'avez
témoigné
l'impatien-
ce..de voir les
Remarques
particulières.
Hic, pag. 14

Vous avez tort de dire que j'ai témoigné de
l'impatience, de l'empressement pour vos *RE-
MARQUES PARTICULIERES*. Je serois un
pauvre homme. Dites, que j'ai témoigné les
*ATTENDRE & DANS UNE GRANDE
TRANQUILITE*, comme quelque chose qui
n'avoit pas l'air d'être si-tôt prêt, & qui dans
a Réponse à l'Avert. pag. 2.

quelque temps qu'il vint ne me paroîstoit pas fort à craindre. Il eut mieux valu pour vous, terminer à loisir votre *Procès*, & votre *Edition*; & prendre ensuite plus de tems pour faire des *Observations* qui fûssent au moins suportables. Il est vrai que quand on pensera que vous avez eu l'esprit partagé par tant de choses à la fois, on aura quelque compassion de vos égatemens, & que ce pourra être un motif, sinon pour vous les pardonner, au moins pour les excuser en partie.

Si j'ai fait paroître quelque sorte d'*empressement*, ce n'est pas pour des *Remarques* de vôtre façon sur l'Art que vous & moi professons : mais pour une ⁴ citation expresse des *ENDROITS PRE' CIS ET POSITIFS OV FAITRAITE SELON VOUS* avec indignité la *Morale*, la *Religion*, & les *Sacremens*. Je vous ai sommé de me les *CL- TER INCESSAMMENT*. Seur de mon fait, *JE VOUS AI DEFIE D'EN TROUVER UN SEUL*. Mais par une première bêvuë qui est à la tête de toutes les autres, vous avez fait tout le contraire. Car pour *satisfaire un empressement* que je n'avois pas, vous vous êtes *empressé* vous-même de me donner, au préjudice de votre gloire, un assemblage confus d'*Observations* mal-digérées, faites à la hâte, dont vous avez enfanté le monstre avant-terme. Et sur l'autre chef, où nous avions plus d'intérêt, vous de libérer votre parole, & moi de voir mon *empressement* satisfait: vous vous êtes trouvé d'une stérilité si grande qu'il vous a falu recourir derechef à ce reproche *imposteur*, que j'ai appellé en la page 10. de ma Réponse, *UN*

a Réponse, pag. 10.

Je veux bien pour satisfai-
à votre em-
preusement...
Hic, pag. 14.

A ij

R E P O N S E.
TOUR OBLIQUE, MANDIE, PRIS DE
LOIN; je veux dire à rebattre ces prétendus
meurtres, &c. que vous m'imputez.

Pour vous prouver.... je vous ai cité un grand nombre de meurtres....
Hic pag. 6.

N'alléguant aucune défense pour la réfuter....
Hic pag. 1.

Nez prenez point droit sur mon silence au sujet de votre *Préface*. J'ai méprisé quatre ou cinq mots & une apostille qu'on y voit contre moi, & qui est tout ce qui m'y concerne, que j'ai cru devoir tomber de soi-même; sur tout après vous avoir fait raison sur trois mots, que j'avois dès-lors supprimé. Si votre *Avertissement* n'avoit eu rien de plus injurieux, je ne me serois pas non plus mis en peine d'y repartir. C'est la noirceur de vos calomnies contre ma *REPUTATION ATTAQUEE DANS UN POINT CAPITAL*, qui m'a fait faire cette petite *Réponse* assez bien reçue dans le monde, & qui n'a rien perdu de sa force par vos nouvelles redites.

Où en seriez-vous sans les trois mots que j'avois mis de trop dans l'*Histoire de Madame de La Coste*; & qu'auriez-vous de solide à dire contre mon *Livre*? Avant que d'aller plus loin sur ce fait (le seul qu'il m'importe d'éclaircir, & où je me réduirois volontiers, par mépris pour tout le reste, si je suivrois mon esprit:) j'avertirai d'abord le *Lecteur*, que j'ai fait ôter de la première ligne de la page 153. de mon *Livre* ces trois mots [LEQUEL VINT MORT] que j'y avois mis par une surprise dont il jugera si elle est pardonnable ou non.

Il y a dans cette *Histoire* des choses que j'ai écrites pour les avoir vu, & d'autres que je *Répon/ e*, pag. 1.

n'aï fçû que par le rapport d'autrui. Les circonstances, par exemple, du VOYAGE de cette Dame qui furent originairement la cause de son accident, ne m'ont été connuës que par le récit qu'on m'en a fait. Ce qui s'est passé durant PLUS DE TROIS SEMAINES que Monsieur Alliot & moi l'avons ME'NAGE'F, & le jour même que vous y fûtes MANDÉ, où agissant conséquemment je conclus pour qu'on ne PRECIPITAST RIEN pour les raisons que j'en donne pag. 152. C'est là ce que j'en ai connu par moi-même. Mais quand, après avoir déclaré mon sentiment, JE PUS SORTI DE LA CHAMBRE, il est évident que je ne vis plus ce qui s'y passa, je n'ai pû l'écrire que sur le rapport & la foi d'autrui. Cette foi est sur tout celle de Monsieur Alliot. Il me pardonnera ce que je suis en droit de dire pour ma défense avec tout le respect que j'ai pour sa personne, que j'honore malgré le mauvais ofice qu'il auroit pû s'épargner de me rendre par un *Certificat* que rien ne l'obligeoit de donner, & que des raisons d'équité devoient l'obliger de ne donner pas.

Je n'appelle point du *Certificat* de Madame de la Coste. J'avois travaillé: vous en avez profité. La vie est remplie de pareils événemens. Elle vous a regardé comme son libérateur. Vous lui en avez demandé le témoignage. Elle vous l'a donné, cela est tres-naturel. Mais peut-être que mes assiduitez auprès d'elle, & les bons ofices que je me fatai de lui avoir rendu l'espace de trois semaines, méritoient qu'elle ménageât davantage une personne si dévoiée à la conservation de la sienne. Et pouvant savoir que je

A iiij

vous avoys fait justice par la suppression de trois mots, qui faisoient le principal motif de vous donner un *Certificat*: Elle auroit pu s'en dispenser, & se mettre plutôt en devoir d'accorder deux personnes qui se sont brouillées à son occasion après s'être employées en sa faveur.

Hic, pag. 4.

Je ne doute point qu'elle n'ait dit avec vérité, qu'elle étoit pour lors (quand vous l'accouchâtes) avec son enfant en tres-grand danger de sa vie. Elle ajoute que c'étoit par une excessive perte de sang. Tant que je l'ai vuë, je n'ai point trouvé sa perte excessive; & vous l'accouchâtes peu après que je fus sorti. Si j'étois d'humeur à deviner comme vous, j'en chercherois l'excès à vos dépens dans votre opération. Mais laisseons la chose pour ce qu'elle est.

Madame de la Coste auroit pu en demeurer là. Car pour ce qu'elle ajoute, que sans le secours de Monsieur Mauriceau elle seroit indubitablement morte & son enfant aussi: Elle me permettra de dire qu'elle prononce sur un point de la Profession, moins connu d'elle, que de ceux qui l'avoient vuë; qui feroit soupçonner qu'elle a suivi dans son *Certificat*, ce que lui dictoit la personne qui avoit intérêt de le tirer d'elle. Avec ce qu'elle en a pu écrit & penser, je ne laisserai pas de persister dans ce que j'en ai pensé moi-même & écrit dans mon Livre: Que nous la ménageâmes Monsieur Alliot & moi l'espace de plus de trois semaines sans y rien omettre, & selon toutes les aparences elle auroit eu un accouchement heureux pour elle & pour son fruit, si nous en avions été crus jusqu'au bout.

A l'égard de Monsieur Alliot, je me suis loué

de ses soins & de sa prudence : je ne m'en repens point. Mais j'ai lieu de me plaindre qu'il m'ait aussi peu ménagé , après m'avoir fourni lui-même la matière & l'occasion de ma surprise. Voici le fait à cet égard d'un bout à l'autre. Le danger dont l'opération fut suivie , fit prendre à Monsieur Mauriceau des mesures dans le monde pour REJETTER SUR MOI UNE PARTIE DU MAUVAIS SUCCÈS DONT IL ÉTOIT MENACE. C'est pourquoi je pris de mon côté la résolution de mettre ce fait par écrit dans le tems même , & lors que le souvenir en étoit encore tout récent. J'écrivis ce que j'avois vu. J'y joignis ce qui me fut dit , principalement par Monsieur Alliot , qui m'instruisit d'une partie de ce qui s'étoit passé lors de l'opération , & me parla de la mort de cet enfant comme d'une chose positive , & dont il ne faloit nullement douter. Moi écrit a reposé quelques années. Lorsque j'ai fait mon Impression (il sembloit que j'eusse comme un secret pressentiment de ce qui m'est arrivé :) pour ne rien mettre que de juste dans un récit que je devois à ma décharge , & contre lequel je voiois bien que mon Confrère ne manqueroit jamais de regimber : je voulus me confirmer derechef dans la partie de cette histoire qui s'étoit passée en mon absence. Je me trouvai avec Monsieur Alliot chez Madame de F. où je pris occasion de lui demander exprès s'il avoit connoissance que l'enfant de Madame de la Coste fut mort , & s'il en étoit bien certain. Il me répondit d'un air assuré , comme n'en doutant nullement , qu'il le croioit , & qu'on le lui avoit dit ainsi. Je m'en tins-là ; &

A iiiij

ce fut en quoi je manquai: car il faloit suivre la chose jusques dans sa source, & m'en assurer par des voies plus directes. Mais qui pourroit tout prévoir dans la vie ? & sur qui s'appuier plutôt que sur un homme de son mérite; partie, si je l'ose dire, intéressée dans la chose, puisque la conduite de Monsieur Mauriceau étoit le contrepied de celle que nous avions gardée lui & moi ? Sur son témoignage je laisse poursuivre mon Impression. J'en donne des exemplaires à quelques-uns de mes amis, & entre autres à Monsieur Alliot. A quelques jours de là je fus surpris de le voir venir chez moi avec le *Certificat* de Madame de la Coste, dont il me communiqua la lecture, & me fit part en même tems des sollicitations que M. Mauriceau emploioit auprés de lui pour avoir aussi son *Certificat*. Je ne manquai pas de lui marquer que si en cela j'avois été surpris, ma surprise venoit du témoignage qu'il m'avoit rendu. Il équivoqua sur les différences des tems où je lui demandois la chose, & non de celui de l'accouchement. Je n'entre point dans la discussion si l'équivoque est de bon jeu, ou du second bond. C'est une chose qui le regarde plus que moi, & qui peut intéresser sa conscience dans une afaire de la publicité de celle-ci. Quoi-qu'il en soit, je ne balançai point sur mon devoir pour la suppression de mes trois mots; & lui, ne me parut point déterminé pour lors à donner de *Certificat*. Il a depuis eu ses raisons pour en user autrement. Il est libre d'agir comme il lui plaît. Quand il lui plaira, il me rendra aussi la justice qu'il me doit. Et c'est peut-être ce qu'il

à voulu faire quand depuis quelques mois il m'a confié par préférence l'accouchement & le soin de Madame sa bru durant son absence, où je me suis comporté comme l'honneur, le devoir & la conscience le demandoient; & y ai réussi, grâce au ciel, avec succès dans un sujet qui d'ailleurs ne laisse pas d'avoir ses difficultez.

À u reste, incessamment je rendis moi-même justice à M. Mauriceau. Je fis faire un carton. Je suprimai, comme j'ai déjà dit, de la page 153. ligne première, ces trois mots (LEQUEL VINT MORT.) Je retirai ce que j'avois débité d'exemplaires. Je les réformai.

Pour ce qui est, Monsieur, de nos deux *Observations*: ces noms que j'ai mis à la tête de la mienne, & que vous me reprochez tacitement, marquent assez la bonne foy de ma surprise; car si j'avois été une personne à supposer *calomnieusement* ce fait de la mort de l'enfant contre le témoignage intérieur de ma conscience: je me serois bien gardé de nommer personne, & de fournir par là des armes contre moi-même. Sur tout sachant que j'avois à faire à un homme de votre fierté. Mais je suis incapable d'une telle indignité.

Je veux bien que vous sachiez que c'est un défaut en un sens dans votre *observation*, que cette vérité historique si simple & si succincte. On la pourroit grossir du double par la jonction des circonstances de part & d'autres, sans l'altérer le moins du monde. Malgré cette différence du blanc au noir que vous mettez entre nos deux relations, je soutiens que les deux premiers tiers de la mienne mis en tête de la vôtre, n'ont

La mienne conçoit succinctement une simple vérité historique que
Le noir n'est pas plus différent du blanc.

rien qui ne pût subsister avec elle, & qui (jusques aux termes qui vous touchent) ne luy fit honneur. Et le dernier tiers, fondé partie sur mes lumières & partie sur le rapport d'autrui, pourroit tres-bien être marié avec la méthode que vous emploîtâtes, & dont de tres-dangereux accidens sont comme inseparables dans une occasion de cette nature. Dieu me préserve de me servir en pareille rencontre de ce que vous qualifiez ici le *précepte & le secret de l'Art*. Il ne le fut jamais pour moi, qui scâis ce qui étoit à faire dans cette occasion; & je l'aurois fait avec succès à la fin comme au commencement, si l'impatience d'autrui n'eût traversé mon dessein & l'inclination de la malade. Estimez-vous heureux, Monsieur, que l'événement vous ait tiré d'intrigue; & que Monsieur Alliot me permette de lui faire souvenir de m'avoir dit sans équivoque, qu'il n'avoit jamais vu un homme plus empêché que vous le fûtes alors, qu'il s'en falut peu qu'on ne renvoiât courir après moi, & qu'il avoit même entendu donner ordre de remettre les chevaux au carrosse pour me renvoier querir. C'est ce que je n'ai pas deviné, mais qu'il m'a témoigné un jour que je le rencontrai au carrefour de la rue de Richelieu, où nous nous entretînmes de tout cet événement.

Qui est fausse en toutes ses principales circonstances?
Page 2.

Comment feriez-vous pour prouver que mon observation est fausse en toutes ses principales circonstances? De tout ce que j'ai écrit sur le rapport de mes yeux dans les pag. 151. 152. jusques au moment que je SORTIS DE LA CHAMBRE après avoir dit mon sentiment: où est le mot faux? A trois autres prés, qu'auriez-vous à me repro-

ther dans le reste, qui s'est passé en mon absence, que j'ai écrit partie sur le rapport d'autrui, partie sur ce que j'ai dû juger en conséquence de l'état & des circonstances qui m'étoient connues? La faute que j'ai faite est de n'avoir pas distingué plus expressément dans mon recit, l'un d'avec l'autre: ce que j'avois vu, d'avec ce que j'avois apris d'ailleurs. Car quoi que cette distinction paroisse quand on y fait atention express, elle ne frappe pas d'abord. Un, l'ON M'A DIT, m'auroit mis à couvert de tout reproche. En tout cela, c'est une preuve de la créance que j'ai eu en une personne, sur le témoignage de qui j'ai fait fond comme sur le mien. J'ai cru sa parole comme mes yeux propres, & j'ai pris sur moi, pour ainsi dire, ce dont j'étois en droit de me décharger sur elle.

Voila ce que j'avois intérêt de manifester au public, pour lui faire connoître au vrai en quoi je suis coupable, & en quoi je ne le suis pas. De noire calomnie, on n'en trouvera tres-assurément pas l'ombre; & loin d'appréhender la rigueur des loix, je vous déclare, Monsieur, que les gens qui font comme moi profession d'honneur & de probité, savent dans l'occasion s'armer contre eux-mêmes, pour faire justice aux autres, & leur ôter la peine de la demander.

Vous n'êtes pas exempt de méprise non plus que moi: Dieu veuille que vous soiez d'aussi bonne foi à le reconnoître. Il faloit faire grace au moins à ma page 38. Vous vous fûssiez épargné bien de la confusion, & ne m'auriez pas donné la plus belle occasion du monde d'user sur vous de réprésailles. Comme vous êtes homme à

Il n'y eut jas
mais de ca-
lomnie plus
noire
Hic. Page 34
sc 4.

Suivant la ri-
gueur des
loix....
Page 4.

M. Lamy no-
tre confrère.
Hic. Page 8.

L'on sçait
bien encore...

Certificats, vous trouverez bon que je vous en donne un échantillon à mon tour. Vous dites que *Monsieur Lamy* notre confrère & mon contemporain, sçait très-bien qu'on ne m'a jamais commis les femmes enceintes et nouvelles accouchées à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris, & que l'on sçait bien encore que je n'y ai jamais accouché une seule femme. Ces termes sont forts ; jamais une seule femme. Hé, du moins ne risquez-vous rien à m'accorder d'y en avoir accouché quelqu'une. Hô bien, Monsieur, ce n'est point moi qui vous le dirai : car je vous suis trop suspect. Je vous le ferai dire par d'autres dont le témoignage est irréprochable. Ecoutez *Monsieur Lamy* lui-même, dans celui qu'il m'a donné avec une vraie joie, de la meilleure grâce du monde, & justement indigné contre vous de le faire parler si mal-à-propos contre son ancien ami.

Copie du Certificat de Monsieur Lamy.

» **A**UJOURD'HUI est comparu par devant les Notaires du Roi à Paris, souffsignez *Mc. Jaque* Lamy Chirurgien Juré de Longue-robe à Paris, y demeurant rue du Four Paroisse saint Sulpice, lequel a déclaré, certifié & attesté à tous qu'il apartiendra, qu'environ les années mil six cens quarante-huit, quarante-neuf, & mil six cens cinquante, travaillant dans l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris de sa profession & Art de Chirurgien, & pour les accouchemens des femmes enceintes qui y venoient demander du secours ; il y a veu le Sieur *Philippe Peu*, à

présent Chirurgien Juré à Paris, faisant lors la même fonction que ledit Sieur Lamy d'acoucher les femmes enceintes qui venoient audit Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris y faire leurs couches, qu'il les traitoit & soignoit ensuite de leurs accouchemens de la meilleure manière & suivant l'Art de la profession, étant dès ce temps-là en réputation de s'en aquitter prudemment & avec beaucoup de circonspection. Dont & de ce que dessus a été expédié le présent Acte à Paris en l'étude de De Troyes l'un desdits Notaires, l'an mil six cens quatre-vingt-quatorze le 20^e jour de Mars, & à signé.

J. LAMY.

CAMET.

DE TROYES.

Ecoutez encore Messieurs les Médecins de l'Hôtel-Dieu.

Nous Docteurs Régens en la Faculté de Médecine de Paris, & Médecins ordinaires de l'Hôtel-Dieu de ladite Ville.

Certifions à tous qu'il apartiendra, que Philippe Peu, à présent Maître Chirurgien Juré de Robe-longue, & Juré de la Faculté de Paris, nous a très-bien & fidellement servi l'espace de dix ans ou environ en qualité de Compagnon Chirurgien & Visiteur des pauvres malades, examiné par nous & receu capable, comme particulierement en l'Art de bien accoucher les femmes, pendant lequel temps ledit Philippe Peu s'est diligemment aquité, avec toutes les circonstances, soins & prud'hommie que l'on peut sou-

» haïter, tant pour le bon & loyal service qu'il a
 » rendu journellement ausdits pauvres, que pour
 » notre contentement & celui du public. C'est
 » pourquoi voulant se retirer, nous lui avons si-
 » gné le present Certificat pour marque de nos
 » bien-veillances, pour lui servir en temps & lieu
 » & où bon lui semblera. FAIT à Paris ce 21^{me}. jour
 » de Decembre 1651.

MOREAU. CAPPON. MOREAU.

Ecoutez enfin Messieurs les Administrateurs
 dudit Hôtel-Dieu.

» **N**ous Gouverneurs & Administrateurs de
 » l'Hôtel-Dieu de Paris : Certifions à tous
 » qu'il apartiendra, que Philippe Peu à présent
 » Maître Chirurgien de Robe-longue, Professeur
 » & Juré de la Faculté de Paris, nous a tres-bien
 » & fidellement servi l'espace de dix ans ou envi-
 » ron, en qualité de Chirurgien & premier Visi-
 » teur des malades qui continuallement arrivent
 » à notre Hôtel-Dieu, comme aussi particulié-
 » rement aux accouchemens des femmes, pendant
 » lequel temps ledit Philippe Peu s'est diligem-
 » ment aquitté, avec toutes les circonstances,
 » soins & prud'homie que l'on peut souhaiter,
 » tant pour le bon & loyal service qu'il a rendu
 » journellement aux pauvres, que pour notre con-
 » tentement, & celui du public. C'est pourquoi
 » voulant se retirer, Nous lui avons signé ce pré-
 » sent Certificat pour marque de nos bien-veillan-
 » ces, pour s'en servir en temps & lieu & où bon
 » lui semblera.

Fait au Bureau de l'Hôtel-Dieu ce 26. Janvier

1652.

DESVIEUX.
DE LA HAYE.
ROBINEAU.PI E T R E.
CRAMOISY.
PERRICHON.

LE CONTE.

S'il me faloit encore des témoignages pour vous convaincre de fausseté: je vous donnerois celui de Monsieur Petit *nôtre confrère*, & *mon contemporain*, que je placerai plus bas: mais je me contente ici de ces trois autres.

J'atens après cela de vous, Monsieur, que vous chantiez à votre tour la palinodie. Avant que vous produisissiez vos *Certificats* dans l'affaire de Madame de la Coste; j'ai retranché les trois mots que j'avois mis contre la vérité par surprise. Maintenant que mes *Certificats* sont produits, pourrez-vous justement vous défendre de retrancher tout ce commencement injurieux de votre article sur la pag. 38. avancé dans tous les termes dont on se fert pour énoncer les vérités les plus connuës: & convaincu cependant de fausseté manifeste par les trois pièces que je viens de rapporter?

Et ne vous retranchez pas sur le *sincère aveu* que je fais, *en la pag. 20.* C'est mon caractère d'être ingénue. Je n'ai point scû tout dès l'abord. Je n'ai profité dans ma profession qu'à mesure que j'ai avancé dans l'expérience. J'aprens encore tous les jours. Il n'appartient qu'à vous de savoir tout avant que de l'avoir appris, d'écrire des choses avant que de les avoir pratiquées. La na-

L'on fait
tres-bien...
Hic, pag. 8.Par le sincère
aveu...
Pag. 8.

ture favorite vous en a donné l'intelligence ; pour ainsi dire , par infusion , & vous étiez fait pour donner dès votre apprentissage des leçons en ton de maître à toute l'Europe. Je vous dirai pourtant avec cette ingénuité que je ne saurois contraindre , qu'en lisant votre Traité des Maladies des Femmes grosses , je me suis récrié mille fois , & j'ai toujours dit ce que je voiois clairement : Que je n'y trouvois pas la véritable Pratique.

Aussi en avez-vous trop fait en peu de tems pour le si bien faire. Avoir *acouché en quatre mois* dans l'Hôtel-Dieu en l'année 1660. plus de *trois cens femmes* , sur une expresse permission que l'on n'a plus donnée depuis : C'est quelque chose pour un homme qui commence. Vous *trois cens femmes en quatre mois* : & moi pas une *seule* en dix années. Vous êtes un heureux mortel. Mais prenez garde qu'après avoir diminué les choses excessivement à mon égard , on a droit de vous soupçonner de les grossir médiocrement en votre faveur. Du reste , il y a lieu de s'étonner , vû le zèle de Messieurs les Administrateurs pour le bien des pauvres , que depuis vous , Monsieur , une permission d'elle-même utile , n'ait jamais été accordée à aucun autre Chirurgien. Je n'en pénétre point le motif pour décider. La chose de soi est équivoque , pour ou contre votre gloire , selon que vous avez eu peu ou beaucoup de succès dans votre prompte expédition. On n'a plus permis depuis ce tems-là , que , &c. Est-ce grace , est-ce repentir : est-ce satisfaction du passé , ou précaution pour l'avenir ? Un *Certificat de l'étofe* de ceux que je vous ai

*En 1660. plus de trois cens femmes...
Hic, pag. 9.*

*N'a jamais été accordée...
Hic, pag. 9.*

ai donné plus haut sieroit bien dans cet endroit de vos *Observations*, pour fixer l'esprit du Lecteur, qui entrevoit des raisons de plus d'une sorte, pour ne permettre plus à d'autres, ce que l'on vous avoit permis.

En l'atendant, ce *Cerificat*, je vous ferai part d'un autre qui vient ici fort à propos. C'est celui de M. Petit, que je vous ai promis plus haut.

AUJOUR D'HUI par devant les Conseillers du Roi Notaires à Paris sousignez, est comparu Jacques Petit Maître Chirurgien Juré à Paris, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, demeurant attenant dudit Hôtel-Dieu, rue neuve Notre-Dame, Paroisse saint Christophe, lequel a certifié pour véritable à tous qu'il apartiendra, que Philippe Peu aussi Maître Chirurgien Juré à Paris, a très-bien servi l'espace de dix ans ou environ dans ledit Hôtel-Dieu de Paris en qualité de Chirurgien & premier Visiteur des malades; comme aussi aux accouchemens des femmes, en quoi il s'est distingué, & y a entièrement réussi, donnant des marques d'une grande capacité. Pareillement a certifié & atesté pour véritable à tous qu'il apartiendra, que le Sieur Mauriceau Maître Chirurgien à Paris, n'a demeuré que peu de tems audit Hôtel-Dieu, & qu'il n'est pas vrai qu'en l'année mil six cens soixante, ledit Sieur Mauriceau ait accouché dans ledit Hôtel-Dieu en quatre mois trois cens femmes, & qu'il y a presque tout à dire, n'en ayant tout au plus accouché que quatre ou cinq. Ayant ledit Sieur Petit une parfaite connoissance de

B

» tout ce que dessus. Dont & de quoi ledit Sieur
 » Peu demeurant rué Pavée, Paroisse saint Sau-
 » veur, a requis & demandé acte ausdits No-
 » taires, qui lui ont octroyé le present pour lui
 » servir ce que de raison. A Paris en la maison du-
 » dit Sieur Petit, l'an mil six cens quatre-vingt-
 » quatorze, le cinq Novembre, & ont signé.

J. PETIT.

P. PEU.

LE ROY.

DUPUYS.

Ce Certificat est d'autant plus digne de foi,
 que celui qui le donne est d'une probité plus
 reconnue, & mieux informé de ce qui se passe
 en l'Hôtel-Dieu de Paris, où il a toujours été
 sans interruption, de mon tems, du vôtre, &
 depuis jusqu'à ce jour. A mon égard, j'en étois
 sorti avec mes Certificats de service dès 1652.
 long-tems avant votre fameuse année 1660.
 Ne lachant point par moi-même ce quis'y passa
 pour lors : Sans le témoignage demon ancien
 frère j'aurois été peut-être assez bon pour
 vous croire sur votre parole. Car il semble
 qu'un homme comme vous, qui fait le procès
 aux autres pour avoir dit trois mots contre la
 vérité par surprise, n'en doive pas avancer un
 seul qui puisse être suspect de fausseté. Cepen-
 dant vous n'avez dit vrai en cette *Observation*
 sur ma page 38. ni en parlant de moi, ni en
 parlant de vous-même.

Je veux bien encore vous dire qu'on ajoute
 à ce témoignage, que dans le peu de tems que
 vous travaillâtes à l'Hôtel-Dieu, votre hu-
 meur dès-lors impérieuse & suffisante au der-
 nier point vous fit faire tant de fracas dans

cette Maison peu acoutumée au bruit, & qui est un azile de paix, qu'on vous pria de vous retirer bien vite. Et il y a de l'aparence que c'est la crainte d'échoir aussi mal, qui a fait qu'une permission semblable à la vôtre pour accoucher en ce lieu, n'a jamais été accordée, si l'on vous en croit, à aucun autre Chirurgien depuis ce temps là. Quoi-qu'il en soit, tâchez au moins de rabiller cet endroit de vos Observations particulières, de crainte que tout le Volume de votre Journal trouve aussi peu de créance dans les esprits des Lecteurs, en tant de rencontres où vous ne semblez faire vos Remarques, que pour avoir lieu de taxer d'ignorance, d'imprudence, d'impétitie, de fausses démarches, de mauvais succès, &c. Médecins, Chirurgiens, Sages-femmes, & autres. Si vous n'y êtes pas plus véritable qu'en cet endroit, vous dévez tout craindre de ceux à qui vous imputez tout ce qu'il vous plaît; qui pourroient peut-être se donner la peine de vous suivre pas-à-pas, & vous fournir un volume de Certificats aprochant de la grosseur qu'auroit le volume de vos Observations, si les faits doubles, les redites, les histoires déjà mises ailleurs, en un mot l'ennuieux & le superflu en étoit ôté. Cette poursuite de leur part est un coup à parer pour vous. Je vous dis cela seulement en passant, cela seulement comme un avis dont vous pourrez profiter. en passant. , ,
Pag. 91

B ij

En voici un qui suit deux ou trois lignes plus bas. Après vous être aplaudi sur vos prétendues *trois cens* femmes acouchées en *quatre mois* de tems, pour dire que *quoique* je sois

I'ai néanmoins beaucoup plus d'expérience que vous...
Pag. 9.

votre *ancien*, vous avez néanmoins beaucoup plus d'*expérience que moi* : Vous semblez le vouloir confirmer par l'*opération* dont je parle en la pag. 38. de mon Livre. Méchante preuve pour établir votre *plus d'expérience*. Car 1°. cette opération n'est point en fait d'*acouchement* : il s'y agit de l'*ouverture* d'une tumeur qui regarde la Chirurgie en général. 2°. L'*opération* ne fut pas faite par moi. 3°. Vous en balbutiez, sans savoir ce que vous dites. Moi qui l'ai veu faire qui étois présent, j'en puis parler, j'en ai pu écrire : mais vous, en vertu de quoi prononcez-vous sur une chose que vous ignorez ; dont vous ne savez peut-être que ce que j'en ai écrit, qui ne favorise en rien ce que vous vous donnez la liberté d'en écrire ? Je ne m'étonne pas d'y trouver de si visibles faussetez. Vous dites cette *opération mal-faite*. Je vous demande sur quel fondement ; & d'où l'avez-vous apris ? Vous le devinez.

Une opéra-
tion mal fai-
te...
Ibid.

Apparemment
de votre con-
seil...
Ibid.

On perça la
vescic...
Ibid.

Vous la dites faite *apparemment de mon conseil*. Non, Monsieur ; un maître tel que Monsieur Haran, sous qui vous porteriez long-tems encore le porte-feuille s'il vivoit, n'croit pas homme à me demander mon conseil, à moi qui n'étois alors que compagnon sous ses ordres. Je m'estimois trop heureux qu'il daignât m'assister du sien. Vous avancez sans raison, & tres-gratuitement, que *l'on perça la vescic* de l'enfant en croiant lui ouvrir une sim-

ple tumeur. Cela n'est point vrai. Vous ajoutez, en devinant à votre ordinaire, que *vrai-sem-*
blablement cela fut cause de sa mort. Ne tient-il ainsi qu'à controuver à son gré dans une
 opération, pour avoir lieu de la blâmer ? Si vous l'aviez cru faite par un si grand maître,
 vous auriez été plus réservé. La haute réputa-
 tion dans laquelle il a vécu, & où il est mort,
 le met à couvert de votre imposture.

Vrai-semblablement fut cause de sa mort...
Ibid.

JE NE tiens quasi conte *de passer aux Ob-*
jections que vous m'avez faites en général, ni Passons aux Objections...
Pag. 4.
 même à vos *Observations particulières*, mon Livre & ma Réponse à votre Avertissement pouvant me tenir lieu de tout. Mais pour vous empêcher de vous prévaloir de mon silence, & pour contenter la curiosité des gens de la Profession : je dirai quelque chose succinctement sur le reste de votre Ecrit.

Je ne répéterai point ce qu'on peut voir dans ma Réponse (pag. 2. & 3.) & qui suffit pour Replique au reste de cette quatrième page de vos *Observations particulières* à l'égard du *stile* de mon Livre. Il vous est dû seulement un petit mot de correction sur ce que vous mettez de nouveau touchant ma page cinquième. Je n'y ai point parlé contre toutes les figures, &c. puisque j'ai dit au contraire, que je FAISOIS Je vous ai dit, Monsieur...
outre votre stile.
 L'ETAT DES FIGURES GRAVEES. J'EN AI MIS PEU à la vérité, parce qu'on en trouve assez chez les Anatomistes. On ne blâme pas celles qui vous sont communes avec eux, mais d'autres qui vous sont propres, & que toute la terre a TROUVEES chez vous DE TROP, aussi

Où il vous fait parler ridiculement contre toutes...

bien que les TRAITS LASCIFS dont ma plume & mon encre rougiront à votre place si je les mettois dans tout leur jour.

Ce discours semble...

Ainsi l'on peut dire qu'à l'entrée du Livre vous me suposez une fausseté pour trouver l'occasion de faire une injure à mon fils, par laquelle au lieu de vous disculper auprès du public, vous comblez votre impudence, & faites voir que vous n'avez pas toute la religion dont vous essaiez vainement de vous parer en quelques endroits de votre Replique. Si ce fils, le seul que j'aie, m'apartenoit moins, je saurois prendre sa défense. Je vous renvoie à ceux dont il a le bien d'être connu pour apprendre vous-même à le connoître. Mais, en passant, souvenez-vous, que, Prestre & Docteur comme il est d'une Faculté & d'une Société illustres, vous avez dû respecter son caractère, quand vous auriez eu sujet, ce qui n'est pas, de mépriser sa personne.

Faut le faire en cela...
Pag. 5.

Marquez par une légende de chiffres...
Ibid.

Vous vous trompez, si vous me croiez capable de prendre si aisément le change, quand pour me *satisfaire*, sur un sujet, *par* une *légende de chiffres*, que je vous demande, vous me fournissez deux pitoiables remarques. On loué en cela votre modestie, & l'on en voit la raison; la crainte du retour sur vous. Mais on loueroit encore plus votre prudence, si sur cet endroit de ma *Réponse* vous aviez passé court (comme vous avez fait sur beaucoup d'autres) sans le relever du tout; plutôt que de donner barres sur vous. Je vous plains qu'il vous ait falu cheminer à travers les *broussailles*.

de ce *prétendu* parterre jusques à la page 426. qui est plus des deux tiers du Livre au péril de vous déchirer l'esprit & le cœur de soins & d'envie, pour trouver un si pauvre exemple de *charité blessée*. Vous pouviez ménager vos pas, & nous donner des premiers-venus d'entre ces plusieurs autres de même nature que vous aviez à choisir. Du moins, en choisissant quelques-uns si avant dans le livre, deviez-vous prendre des plus crians. Dans celui-ci, les circonstances du fait justifient assez mon procédé; le triste état de l'enfant, l'extrémité de la mère, & le reste qu'il est aisé d'y apercevoir. Comment appellez-vous *mauvaises* ces sortes de raisons que j'allégué, & par où je me défends dans cette histoire. Ce sont des raisons de l'étoffe de celles par lesquelles vous vous défendez en plusieurs endroits (comme en l'Observation LII. page 45. en la XCIV. page 78. en la CDLXIV. page 384. en la DCLVIII. page 538. &c.) d'entreprendre l'opération. Je demande d'être cru dans mon histoire, comme vous prétendez être cru dans les vôtres.

Mais en ce fameux exemple de *charité blessée*, croiez-vous ne la point violer en mon endroit, quand vous m'imputez sans preuve & sans sujet d'avoir tourmenté fort inutilement cette femme durant un temps considérable; temps & tourment après-tout, qui consistèrent en ce que je PORTAI MA MAIN POUR EXAMINER LES PARTIES DE L'ENFANT, JE TROUVAI L'UN DE SES PIEDS, JE CHERCHAI L'AUTRE. Qu'autiez-vous fait de moins? L'état pitoiable où elle étoit, est l'état où je la trouvai. Je ne lui donnai pas de

Choisis entre plusieurs autres de même nature....
Page 5.

Par les mau-
vaises raisons
Page 5.

L'avoir tour-
mentée fort
inutilement
durant un
temps consi-
derable....
Page 5.

Dans le pi-
toiable état.

secours, faute de lui en pouvoir donner : à peuf
prés comme vous avez laissé sans secours les
femmes dont il est parlé dans vos *Observations*
xciv. page 78. cccxxix page 272. cccxxx.
page 273. cccxlili. page 284. dclviii. page
538. & autres. Que si l'on trouve chez vous
moins d'exemples qu'on ne devroit des oca-
sions où vous aiez évité de mettre la main à
l'œuvre : on peut, sans vous faire injure, en
donner pour une des raisons principales : Que
vous établissez trop généralement pour règle
d'acoucher incessamment la femme dans la
perte de sang, &c. & que vous ne mettez pas
toujours une distinction suffisante entre celles
où il y a lieu de le faire, & les autres où il est
de la prudence & du devoir de s'en abstenir.

Sans lui don-
ner aucun se-
cours....
Page 5.

*Qui pouvoit
venir des vio-
lences....
Page 5.*

Si de votre aveu je ne donnai pas à celle-ci de
secours, & si l'état où je la trouvai m'EMPE'CHA
DE RIEN ENTREPRENDRE : sur quoi donc étes-
vous fondé, sinon sur votre art de deviner,
pour dire que *la mort de cette femme* (à l'égard
de qui je n'avois fait pour toute chose que pren-
dre connoissance de son état) *pouvoit venir de*
mes violences? S'il ne faut que deviner : Ne me
seroit-il pas libre, en suivant vos illustres traces,
de vous attribuer la mort de tant de femmes
qui n'ont pas laissé de périr après votre opéra-
tion, du 25. Février 1670. page 16. du 31. Août
1671. page 37. du 18. Février 1675. page 105.
du 2. Juillet 1676. page 137 du 2. & du 4. Août
1678. page 183. 184. du 5. Septembre 1678. page
186. du 30. Septembre 1681. page 238. du 24.
Décembre 1685. page 347. du 27. Mars 1690.
page 480. & d'autres jours, que je pourrois mar-

quer en rouge au Kalendrier de vos *Observations*. Mais je ne me connois point à deviner comme vous.

Si vous m'accusez de *malice* & de manque de *charité* pour ce que j'écris en la *page suivante* sur le récit & le rapport d'autrui : comment vous excuserez-vous de ce que vous écrivez par exemple en votre *Observation* *CXLVII.* page 116. & dans la plûpart des autres, qui sont comme un tissu de mauvais succès & de morts imputées à qui bon vous semble, & où jamais, Homme impeccable dans votre art, vous n'avez, si l'on vous en croit, contribué le moins du monde ? Epargnez-vous beaucoup les autres ? Contre un trait de plume que vous m'oseriez reprocher, je vous en reprocherois deux cens des vôtres. C'est le grand nombre qui m'empêche de les chiffrer. On peut consulter, si l'on est de grand loisir, le volume de vos *Observations*. Loin que j'en éloigne personne, on me fera plaisir de le lire, au péril d'y être ennuyé par une redite presque continue des mêmes choses. Mais ceux qui en pourront essuier l'ennui, me feront justice, & verront si je dis rien qui ne soit *tres-vrai*, & si, plus coupable cent fois que moi dans les mêmes matières où vous m'accusez, vous ne feriez pas mieux de vous taire que de parler.

Il n'est pas besoin de recourir à la connoissance que Dieu a *du fond des cœurs*, pour savoir que, sans une retractation de vos deux libelles, suffisamment authentique, vous ne *rez justifié* ni devant lui, ni devant les hommes

D'imputer
malicieuse-
ment...
Page 5.

jamais justifié
devant Dieu
qui connaît
bien le fond
des cœurs...

de toutes ces évidentes calomnies, que j'appelle des DIVINATIONS GRATUITES, qui se trouvent presque à chaque page de vos Observat. particulières, par la liberté que vous vous y donnez de supposer par tout contre moi ce qu'il vous plait.

Que la charité me paroilloit bien blessee... **V**ous faites bien d'avertir dans votre observation sur la pag. 500. que c'est à vous à qui Hic. page 27. la charité paroît bien blessee dans ce second & dernier exemple que vous en donnez. Car il n'a paru rien moins aux yeux de mes aprobateurs, & sur tout des deux, lesquels ayant été les témoins de ma conduite, aussi bien que les juges de mon écrit : également atentifs sur l'un & sur l'autre, ne m'ont pas reproché la moindre sillabe de cette histoire.

Ne parloit-il pas en vrai Tartufe....
Page 5.

Le nom de Tartufe que vous me donnez, est une injure en l'air, que le vent emporte. Arrêtons-nous à quelque chose de plus solide. Qui vous a dit que tout ce que vous insinuez ici fut de faison? Vous m'y faites un crime de ma circonspection; qui, vu les circonstances du temps, du lieu, des personnes, m'empêcha de

RIEN DIRE DANS LA MAISON DE PEUR D'Y JETER L'ALLARME. Pourquoi commettre l'imprudence d'avertir cette Dame qu'elle n'étoit pas bien délivrée? Est-ce ainsi que vous ménagez les esprits dans un état, où la fraiur & les passions sont si fort à craindre? Je fis ce qu'un honnête homme & un bon ami devoit faire, qui fut de DONNER AUSSI-TÔT AVIS A UN

DE MES AMIS DONT LA DAME ETOIT
Le crois qu'il y a grand lieu d'attribuer... PROPRE SŒUR, DU RISQUE OU JE LA CROIOIS,
Page 5. &c. On exécuta le reste que j'ai écrit. Elle fut

heureuse de s'en tirer. Et quand il seroit vrai de dire (ce qui n'est absolument point , & que vous soupçonnez faussement à votre ordinaire) que le DEPÔT DE SEROSITÉ BILIEUSE ET ACRE QUI SE FIT SUR UNE CUISSÉ , seroit arrivé par la violence que vous dites que j'avois pu faire à sa matrice : Serois-je responsable d'un accident, que la nécessité de l'opération produit quelquefois , & aux dépens duquel on voudroit en mille rencontres pouvoir acheter la conservation de la vie ?

Si je n'ai pas plus falsifié l'*histoïre de M^e. de la Coste* que celle-ci , vous avez grand tort d'en faire tant de bruit. Vous m'avez toujours fait plus de pitié que d'*envie* ; & jamais ce noir habitant de votre cœur , l'un des plus grans enemis de la charité , n'entra dans le mien pour m'en servir comme vous de dessein prémedité contre personne. Comme vous , dis-je , au chapitre 21. du premier livre de votre *Traité des Maladies* , page 160. & 161. où vous jugez si chrétiennement des intentions les plus secrètes d'un de nos confrères acouru au secours de M^e. votre sœur , que vous qualifiez la conduite une *politique damnable* ; sans parler du coup de dent que vous donnez en la page 162.

Comme vous au chapitre 12. du livre 2. page 270. contre un Auteur nouveau que vous pouviez épargner , même en censurant son ouvrage.

Comme vous dans tout le chapitre 33. le plus desobligant qu'on puisse écrire contre la personne , & la mémoire du même Auteur ; où vous le chargez à la fois de *pauvreté* , *d'ignorance* , de *ridiculité* , *d'effronterie* , *de témérité* , & de quelque chose de pis.

Ne voit-on
pas bien que
c'est l'*envie*...
Page 5.

Comme vous au chapitre 18. du même livre, où vous nommez desobligement une personne dans une occasion de peu de succès : pour ne rien dire de la manière emphatique dont vous prenez plaisir à décrire l'opération infructueuse de ce Chirurgien, moins docile à vos avis que vous ne l'auriez souhaité ; récit dont la plus grande partie pouvoit (& devoit) être supprimée par esprit de Christianisme, sans faire rien perdre à votre chapitre de l'utilité que vous en espériez ; ce qui fait voir que vous avez toujours été du caractère qu'on vous reproche : fier, impérieux, incharitable, &c. C'est dommage que votre Traité qui est plus théorie empruntée des Auteurs qu'expérience de Pratique, ne fut rempli de beaucoup de faits. Hardi à deviner, plus encore à exprimer, épargnant aussi peu les autres, que vous êtes sensible à la moindre touche ; vous nous auriez laissé de beaux portraits de vos confrères. De la manière dont vous déchiffrez les choses, fûssent-elles vraies, vous devriez rougir de honte quand vous me reprochez d'avoir *bleffé la charité*.

Comme vous dans votre livre *d'Observations*, en la ix. page 9. la xii. page 11. la xvi. page 14. la lvi. page 49. & beaucoup d'autres, où vous imputez assez cruëment des morts d'enfans & de mères à ceux dont vous y parlez.

Comme vous en la xxvi. page 23. qui est un monstre d'orgueil, de suffisance, d'ingratitude ; dont on ne peut supporter la veue sans une extrême indignation. De quelle utilité est pour le public tout ce récit désavantageux de l'opération de ce *Médecin Anglois* : & qu'aurions-

nous perdu de bon quand vous l'auriez supprimé? Est-ce parce que vous avez tué le nom des autres, qu'il faloit marquer le sien si expressément? Résolu à mettre la chose, pouviez-vous moins faire que de ne pas nommer la personne? Ce Médecin, dites-vous obligamment, se mit en besogne, & au lieu d'un demi-quart-d'heure, en moins de quoi il avoit promis d'abord d'acoucher très-certainement la femme dont vous parlez, il y travailla durant plus de trois heures entières, sans discontinuer que pour reprendre haleine. Mais ayant épuisé inutilement toutes ses forces, aussi bien que toute son industrie, & voyant que la pauvre femme étoit prête d'expirer entre ses mains, il fut contraint d'y renoncer. Elle mourut, ajoutez-vous, avec son enfant dans le ventre vingt-quatre heures après les extrêmes violences qu'il lui avoit faites; & par l'ouverture que vous fites de son corps vous trouvâtes la matrice toute déchirée & percée en plusieurs endroits par les instrumens dont ce Médecin s'étoit servi aveuglément sans la conduite de sa main, qu'il avoit, remarquez-vous, une fois plus grosse que la vôtre. (Car vous vous flattez, & vous vantez de l'avoir petite, quoi que vous soiez assez gros.) De bonne foi si vous aviez eu votre plus grand ennemi à desobliger, auriez-vous pu jamais employer des termes mieux assortis au dessein de votre passion? Ne rougissez-vous point de me blâmer d'avoir blesssé la charité dans ces deux foibles & pitoiables endroits que vous citez plus haut, pendant que vous déshonneurez impitoyablement un homme, votre admirateur, & sur ce pied, votre ami? Est-ce

ainsi que vous paiez sa *visite* ; son compliment, l'hommage & l'encens que vous lui faites donner à votre personne & à vos écrits ; l'honneur enfin qu'il vous a fait de traduire votre *Livre en Anglais* ? S'il m'étoit arrivé de m'oublier & d'en venir jusqu'à ce point d'une aveugle & ingrate présomption ; le desert le plus reculé n'auroit point de retraite assez sombre pour aller cacher ma honte, & me dérober aux yeux du monde aussi bien qu'à ses reproches. J'avoue qu'après l'exemple d'une entreprise si visiblement contraire aux simples loix de la bienféance & de l'honneur : il n'est point d'injure & de mauvais traitement de votre part dont l'on doive être surpris. Mais si j'étois en la place de ce *Médecin* vostre bien-faiteur ; & s'il est vrai qu'il se soit *aqnis*, comme vous le dites élégamment, *un si haut degré de réputation dans l'Art des Accouchemens* : Aujourd'hui qu'il peut lire votre *Observation*, puisque vous l'avez rendue publique ; je vous ferois sentir que ma plume fauroit faire plus que des *traductions* en ma langue, & que la capacité que j'aurois *aqusise* en mon *Art* m'auroit apris à corriger vos écrits dans un âge plus meur, après les avoir estiméz trop aveuglément dans un âge moins avancé.

Comme vous en la *exlvii. pag. 116.* où le peu d'utilité qui résulte pour le *Lecteur*, du récit desobligeant & outre que vous faites de l'opération d'un *Confrère*, marque assez évidemment que la seule passion de vous venger sur sa *mémoire*, vous l'a pu dicter ; quelque soin que vous affectiez de prendre sur la fin

de votre histoire, pour vous disculper & vous défendre d'un si vilain motif que vous prévoiez ne pouvoir manquer de sauter aux yeux des moins clair-voians.

Comme vous en la ccxx. pag. 177. où vous accusez un autre Confrère, de mauvaise *foi*, de fausse délicatesse, de *politique* *damnable*, de *cause de mort*, &c. pour n'avoir pas secouru par l'accouchement quelques femmes en *pertes de sang* : Accusation trop légèrement fondée sur ce principe ; Qu'en ces sortes de pertes de sang il y a toujours assez de possibilité d'accoucher les femmes : lequel loin d'être universellement véritable, se trouve faux en beaucoup d'occasions, où c'est une vraie prudence de ne rien risquer.

Comme vous en la ccxxxviii. pag. 195. où le même esprit vous fait faire une calomnieuse accusation en termes outrez & des moins charitables qu'on puisse emploier ; quand vous dites, Qu'une femme grosse de huit mois & demi qui avoit une tres-grande perte de sang, chez laquelle vous ne pûtes aller pour la secourir, mourut avec son enfant dans le ventre par la faute d'un Chirurgien, qui ne voulut jamais l'accoucher, soit par ignorance, soit par blâmable politique, pour éviter de se charger de l'évenement, préférant sa réputation au devoir de sa conscience. Mais si vous ne pûtes aller chez cette femme, comment jugez-vous assez de son état, pour prononcer si hardiment sur la conduite & le motif de ce Chirurgien ?

Comme vous en la cclxxviii. pag. 229. la div. pag. 418. la dxci. pag. 486. En un mot,

en la plûpart de vos *Observations*, qui semblent avoir été faites pour insulter à ceux qui professent soit la Médecine, soit l'Art des Accouchemens; pour les rendre méprisables; croiant peut-être vous faire envisager par le public comme l'Esculape ou l'Hipocrate de nos jours, comme le seul habile homme en votre Art, & vous acquerir un grand nom aux dépens de la réputation générale; sous prétexte que faisant ceux des particuliers, que vous n'auriez osé nommer, chacun négligera de vous entreprendre, & ne tiendra compte de vous contredire. Mais vous seriez bien surpris, si, voiant la facilité que j'ai eu de vous convaincre de fausseté par des *Certificats* authentiques, chacun s'empressoit de m'en aporter pour se dédommager justement sur vous de la manière hardie avec laquelle vous avez cru pouvoir blâmer & décrier souverainement la conduite d'une infinité de personnes de la Profession, & pour vous prouver invinciblement combien mal-à-propos, & sans jugement, vous m'accusez d'avoir *bleffé* la charité.

Comme vous enfin dans votre calomnieux *Avertissement*; & dans presque toutes les pages de vos *Observations particulières*; qui ne sont, pour ainsi dire, qu'un tissu d'impostures & de faussetez, de suppositions & d'injures; recours à vos Remarques, principalement sur mes pages 15. 38. 49. & 50. 63. 77. & 78. 107. 124. 154. 155. 219. 253. 362. 396. 436. 438. 446. 450. 453. 493. 502. 551. 569. 606. ma plume se lasse à nombrer.

C'est

C'est là proprement ce que j'appelle une *légende de chiffres* sur les endroits où la charité se trouve *blessee*; *légende* que j'atendois de vous contre moi, & que vous aurez de moi contre vous, assez longue pour vous *satisfaire*. On y peut voir par tout des marques de votre beau naturel.

Marquez par
une légende de
chiffres...
Page 5.

JE vous ai déjà reproché plus haut votre *grande stérilité*, de ce qu'au lieu de satisfaire au défi ^a de *ME CITER INCESSAM- MENT LES ENDROITS PRECIS ET POSITIFS OU J'AI TRAITE SELON VOUS* avec indignité *la Morale*, *la Religion*, & *les Sacremens*; & faute d'*EN TROUVER UN SEUL*; vous êtes réduit à la honteuse nécessité de reprendre votre *TOUR OBLIQUE* & indirest *QUE VOUS MANDIEZ POUR Y REUSSIR EN M'IMPUTANT* un grand nombre d'*horribles pretendus meurtres*, &c.

Pour vous prouver...

Comme vous rebatez ici la matière injurieuse de votre *Avertissement*, je m'en tiens aussi de ma part aux pag. 10. 11. & 12. de ma *Réponse*; à ce que j'ai dit au second Livre de la Pratique des Accouchemens, chap. 3. & 4. & sur tout en ce dernier intitulé, *du Tire-teste*, pag. 368. & suiv. à ce que je dirai plus bas en repliquant à votre Observation sur ma pag. 357. Et enfin à ce qui suit.

Le vous ai ci-
té un grand
nombre de
meurtres.

Loin que la *Religion* soit traitée avec indignité dans les endroits que vous marquez: je vous soutiens, comme j'ai déjà fait, ^b *QUE ELLE*

Que vous
avez traité...
Page 6.

^a *Réponse*, page 10. | ^b *Ibid.*

C

RÉPONSE.
T'EST AU CONTRAIRE LE PREMIER
MOTIF ET COMME LA RÈGLE DE
MA CONDUITE, TANT DANS LES
FAITS QUE J'Y RAPORTE QUE POUR
LE STILE DONT JE M'Y SERS.

Traité la Religion & les Sacremens avec indiguité...
Hic. Page 6.

Dans votre *Avertissement* vous m'avez reproché aussi la *Morale mal-traitée*. Vous l'avez retranchée ici. Vous n'en parlez pas. C'est que vous ne trouvez rien dans mon Livre qui aproche de la *MORALE CENSURABLE* de la page 348. de votre troisième édition, où vous voulez que l'on sacrifie l'enfant à la mère, dût-on le *tirer par morceaux tout vivant qu'il est*. J'en ai parlé dans mes pages 363. & suivantes; & je dirai en passant, pour confondre votre procédé critique, qu'on y peut voir un échantillon de la manière dont je voudrois m'y prendre pour censurer votre Livre. On en voit là une page citée en caractères Italiques, & relevée comme elle mérite. Je n'y ai point mis votre nom, je ne vous ai point dit d'insultes, je n'ai point jeté feu & flame. Si je vous avois fourni un endroit de cette nature, que n'auriez-vous point vomi contre moi? C'est pourtant de ces choses qu'il faut prendre pour les critiquer, & non pas s'amuser à des bagatelles pour leur donner le titre ampoulé d'*Observations particulières*, &c.

Les Sacremens avec indiguité.
Page 6.

A l'égard des *Sacremens*, je n'ai rien à me reprocher. J'ai parlé du Baptême par rapport à ma Profession, avec respect, suivant les instructions que j'en ai reçues. Tout ce que j'ai dit &

« Pour la *Morale*, la *Religion* & les *Sacremens*, ils y sont traités avec indiguité. Mauric. Avertissement.

qu'on me reproche avec le plus de véhémence, ne va qu'à l'honorer davantage, à marquer l'estime que l'on doit faire de la nécessité; l'importance qu'il y a de s'assurer de sa vérité, & d'en procurer un dont la validité soit hors de doute.

Tel que n'est pas (je le répète) celui d'un enfant encore dans l'utérus, ondoié en portant de l'eau nette par le moyen du canon d'une seringue, jusques sur quelque partie de son corps.

Non dans l'esprit d'empêcher qu'on emploie celui-ci en cas de nécessité; puisque je le conseille & le pratique moi-même. Mais dans la veue de justifier l'intention & l'action du Chirurgien-Acoucheur, qui, après avoir pris autant qu'il a pu cette précaution d'ondoier, aspire encore par son opération à quelque chose de plus; c'est-à-dire, à mettre le salut d'un enfant parfaitement en sûreté, par un Baptême reçu après qu'il est né; & administré sous condition: Si tu n'és baptisé, je te baptise, au nom du Père, & du Fils, & du saint Esprit.

IL EST si juste de douter de la validité du Baptême d'un enfant que l'on auroit effectivement ondoié lorsqu'il se présente à découvert au passage dans le tems de l'accouchement; que tous les jours en divers cas nous le voions réitérer sous condition au desir des Rituels, & conformément aux règles de conduite qui y sont prescrites.

QUAND de la thèse générale vous décendez à l'espèce particulière & circonstanciée à votre gré, & qu'avec les personnes que vous

Vous doutez...
de la validité
du Baptême...
lorsqu'il se
présente...
à...

Le baptême
d'un enfant...
ondoié...
la tête...
...

C ii

Ont declaré avec consultées , dont je respecte & j'honore les lumières , vous concluez : *Que le baptême d'un enfant qui étant au ventre de la mère a été on-
doit dans une nécessité , sur la tête qui se présente à découvert au passage est bon & valide : Sans*

Page 6.

La décision que m'ont donnée ..

*A expressé-
ment proposé
en Sorbonne..
Tous les Doc-
teurs lui ont
declaré ...*

de le croire , une simple consultation de cas , qu'un Jugement de tout le Corps après une Proposition authentique , telle que vous affec-
tez à tort de l'insinuer : Je suis bien aise de cir-
constancier à mon tour , & de marquer les prin-
cipales différences qui peuvent fonder les dif-
férens jugemens touchant la qualité du Baptême
de ces enfans ondoiez par nécessité dans le
péril. En quoi je suivrai les éclaircissemens que
j'ai pris soin de me faire donner , que j'emprun-
te de la Théologie , & que je fais servir à mon
dessein , sans toutefois prétendre impliquer per-
sonne dans ma défense , si par hazard , ce que
je ne crois pas , mon expression s'écartoit des
pensées qui m'on été communiquées.

Ou l'enfant est encore au sein de sa mère ,
ou il en est dehors.

S'il est encore dans l'utérus tellement clos &
renfermé que rien n'y puisse être porté : il est
constant qu'il ne peut être baptisé.

S'il est entièrement sorti & parfaitement né ,
il est encore certain , que dès-lors il est sujet
capable de recevoir le Sacrement dans toute sa
force & sa vérité.

On n'attend pas sur ces deux points la déter-
mination de l'Eglise ; on scat là-dessus son es-
prit.

Mais il est un état milieu qui a encore ses différences. C'est sur lui que je dis que l'Eglise n'a point prononcé; & dans lequel un enfant ondoié ne reçoit point un baptême d'une validité universellement reconnue; & qu'il y a de l'incertitude, à proportion que son état tient du premier, c'est-à-dire d'une étroite clôture; comme il y a du préjugé en faveur, à proportion qu'il approche du second qui est celui de la naissance parfaite.

Si l'enfant est entièrement dans l'utérus, en sorte pourtant qu'on y puisse porter de l'eau au moins par le secours du canon, d'une seringue: Ou il est encore dans ses membranes; & le peu d'Auteurs qui favorisent son baptême en cet état, (contre l'opinion du plus grand nombre) seule ordinairement suivie dans la pratique) conviennent de la nécessité de le répéter sous condition après une naissance parfaite.

Ou ses membranes sont ouvertes; Et alors: S'il est encore dans une haute & incommodé situation: il est visible que la seule incertitude & le doute, si l'eau sera parvenue jusqu'à lui sur une partie & dans une quantité suffisante, obligera encore à réitérer le baptême sous condition après la naissance.

Mais Si, contenu toujours dans le ventre de sa mère, il est pourtant dans une situation plus avancée qui en met quelque partie assez en évidence pour y porter de l'eau, soit avec la main, soit avec une seringue: Quoiqu'il soit aisé pour lors que la matière, la forme & l'intention s'y trouvent; il est à craindre qu'il ne manque une condition de la part du sujet. Et n'y eût-il que

C iiij

cette raison, Que la partie ondoiée est encore ainsi que le reste du corps de l'enfant dans l'utérus & nullement dehors, elle suffit pour douter qu'il soit capable du Sacrement & suffisamment né pour être régénéré.

Ce doute n'est point imaginaire, puisque nous lissons les instructions suivantes dans les Rituels les plus modernes : *Dès qu'un enfant est sorti du sein de sa mère, il est capable de recevoir le Sacrement (de Baptême.) S'il étoit sorti en partie, &c... On n'en doit point baptiser qui soit encore dans le ventre de sa mère. Si la tête paroît dehors, &c...* De ces expressions qui marquent au moins une sortie partielle, ainsi que de beaucoup d'autres inductions qu'il faudroit reprendre de plus haut, & qui me méneroient trop loin; il semble résulter, que ce qu'ils ont statué au sujet de ces enfans demi-nez, n'est qu'en faveur de ceux qui ont déjà quelque partie hors du ventre de la mère, & non point de ceux qui y sont encore contenus, placez plus ou moins haut, & d'un plus ou moins difficile accès.

Si donc on peut douter de la validité du baptême d'un enfant ondoié sur la partie qui paroît au dedans : ce doute est un fondement légitime pour réitérer encore un tel baptême sous condition sans en violer la sainteté, tant qu'il n'y aura point d'ordre précis au contraire. Car si nous trouvons cette maxime favorable chez les Théologiens, Que dans le péril & la crainte qu'un enfant ne puisse venir au jour, il le faut baptiser en la manière qu'on le peut pourvu que l'eau vienne jusqu'à lui : Nous y lissons cette autre maxime, Qu'il faut conférer le bap-

tème d'une façon qui ne laisse à aucun Théologien un juste sujet de douter de sa validité ; & par conséquent, confirmer le douteux par celui qui ne l'est pas.

Le cas est plus décidé lorsque l'enfant est sorti en partie du ventre de la mère ; ou, ce qui est la même chose, s'il a quelque partie dehors. Car s'il a mis la tête dehors, & qu'il soit en péril de mort, il faut le baptiser sur la tête, sans réitérer le baptême lorsqu'il sera entièrement sorti. Mais si c'est quelqu'autre partie qu'il ait mis dehors, qui donne par son mouvement quelque indice de vie, il faut l'y baptiser dans le péril ; & s'il y survit, réitérer le baptême sous condition. Ainsi les Livres qui doivent servir de règle, le prescrivent-ils dans les Instructions préliminaires au rit & à la manière d'administrer le Sacrement de Baptême, desquelles quelque chose concerne notre Profession. Parce qu'ils sont précis là-dessus, on s'y renferme ; & quoique dans ces Instructions qui ne regardent point la substance du Sacrement, ils puissent varier selon les tems & les lieux, chacun doit se conformer à celui de son lieu & de son tems. Mais comme ils n'entrent pas dans toutes les espèces de difficultez particulières que la Profession nous fournit : c'est une nécessité pour nous de nous comporter dans les occasions pressantes suivant les lumières d'une conscience qui a pour guide, d'une part les communs principes ou les maximes reçus ; & de l'autre, la charité tant pour les enfans que pour les mères dans l'application des mêmes principes.

C iiiij

Une preuve de l'obligation où nous sommes quelquefois d'interpréter équitablement & de-bonne-foi ce qu'on nous a apris des Règles écrites, paroît assez dans quelques-unes des paroles que j'ai citées. Il est dit, Que si l'enfant a mis dehors quelque-autre partie que la tête, il faut l'y baptizer dans le péril. Mais on exprime une condition; c'est, Que la partie par son mouvement donne quelque indice de vie.

S'il falloit nous arrêter précisément à la lettre de ces paroles, un très-grand nombre d'enfants vivans périraient dans les travaux fâcheux sans aucun secours spirituel même douteux. Car combien en trouve-t'on qui naissent vivans, dont les parties loin de marquer du mouvement n'ont pas même donné le moindre autre indice de vie, malgré toute l'attention expresse qu'on y a pu faire pour en reconnoître? Et combien même d'autres n'ont pas laissé de conserver la vie au milieu des signes, & avec les plus violens préjugés de mort? C'est en leur faveur qu'on n'attend pas une marque de mouvement vital, & que dans le doute, on pratique aujourd'hui communément d'ondoier sous condition: Si tu as vie, je te baptise, &c. sans croire déroger pour cela au profond respect qu'on a pour les Ordonnances des Supérieurs, ni s'éloigner des conditions qu'elles prescrivent; parce qu'on entend par l'indication du mouvement vital, une sorte d'espoir qu'une personne expérimentée conçoit moralement que l'enfant peut être encore en vie; qui paroît la mettre suffisam-

ment à couvert du reproche qu'on lui voudroit faire de commettre trop aisément la faiméte du Baptême.

Sans cela nous serions encore fort empêchez en ce qui concerne celui des embrions ou fœtus expulséz par l'avortement , plus ou moins avant dans la grossesse ; dont il est difficile de juger dans l'ocation s'ils ont vie , ou s'ils ne l'ont pas ; & quel'on ondoie par précaution pour peu de jour qu'on trouve à croire qu'ils sont vivans. Sur lesquels , comme sur beaucoup d'autres points , les Manuels n'ont rien de précis , & nous laissent par conséquent , comme je crois , à nous déterminer d'ailleurs selon les loix de la science , de la prudence , & de la charité chretienne.

C'est en vertu de ces mêmes loix , que quoi que ces Livres ne statuent proprement que sur le baptême des enfans dont quelque partie sort au dehors : dans presque toutes les autres différences , dont j'ai parlé , des enfans contenus encore au dedans & plus ou moins avancez , on ne laisse pas par une charitable précaution & une interprétation favorable , de les ondoier autant sûrement qu'on peut & que leur situation le permet.

Apellera-t'on cette action un baptême *bon & valide* ? Volontiers , en un sens ; c'est-à-dire , pour croire qu'il est permis , pour ne faire aucun scrupule de s'en servir & ne pas appréhender de blesser , en s'en servant , la sainteté du Sacrement ; pour emploier un *REME'DE* , quoi qu'*INCERTAIN* , plutôt que de laisser périr l'enfant sans le lui administrer ; pour au-

toriser à ne lui pas refuser la sépulture chrétienne s'il meurt après avoir été ainsi ondoié: Mais non pas *bon & valide*, pour le regarder comme une vérité hors de doute & universellement reconnue, qui fasse un article de foi dont le contraire soit une *erreur* que des Auteurs orthodoxes ne puissent soutenir; mais non pas *bon & valide*, pour se reposer sur lui avec la même confiance qu'on se reposeroit sur un *baptême* conféré à l'enfant déjà sorti de l'uterus,

ni pour faire autant *d'hérétiques* de ceux qui pour assurer le salut de l'enfant aspireroient à le voir baptizer sûrement, sous condition, après sa naissance. Voiez s'il vous plaît là-dessus ce que je vous cite de Monsieur de Saintebeuve vers la fin de ma Réponse à votre Observation sur ma page 368. pour corriger vos termes *d'erreur & d'hérésie*, en celui *d'opinion la plus sûre*.

Consultez vous-même ce célèbre Docteur...

Pag. 6.

Je vous défais
buse d'une si
pernicieuse
erreur...

Pag. 6.

Soutiennent
que c'est une
hérésie...

Pag. 13.

Vous m'avez nommé un *Docteur célèbre*; pour qui je n'ai que de la vénération. Mais chacun connoit les siens, & tous ne peuvent pas *consulter* les mêmes. Autrefois l'occasion m'a fait trouver avec un, dont la mémoire encore & les écrits sont dans une très-grande réputation parmi les personnes de Lettres; & m'étant pour lors entretenu avec lui touchant le baptême de l'enfant contenu dans l'uterus, & l'usage de la seringue pour y porter de l'eau nette; il ne balança pas pour me témoigner qu'on ne pouvoit guères compter sur un tel baptême; & l'une des raisons qu'il m'en donna, éroit, si je m'en souviens bien, qu'il faut être né avant que d'être régénéré.

Il est certain que pour notre sûreté & notre repos, il seroit à souhaiter que nous eussions des règles générales & fixes. Maintenant, par exemple, que les Théologiens ont traité à fond les matières, & que le penchant pour la faveur leur a fait prendre charitalement pour les enfans des mesures de miséricorde & de compassion autrefois inconnus, & chercher tous les moyens imaginables d'approcher le baptême d'eux; en sorte que par degrés ils ont fait de tems en tems de nouvelles avances, jusqu'à favoriser de baptiser provisionnellement l'enfant dans le ventre de sa mère, en y portant de l'eau industrieusement & par art: Si, dis-je, après tant d'éclaircissements & du milieu de tant de lumières, il émanoit par une autorité supérieure un projet de conduite, qui servît de règle, & qui eût force de loi; nous serions moins embarrassés, & ce seroit pour nous un sujet de joie. Soit que l'on convint d'admettre purement & simplement comme absolument valide & sans besoin de réitérer, le baptême généralement de tous les enfans qui dans le péril auroient été ondoiez immédiatement sur la tête au ventre de la mère, soit qu'ils fussent peu ou beaucoup avancez dedans ou dehors: Et de réitérer sous condition le baptême de tous ceux qui auroient été ondoiez sur toute autre partie; Ou bien, que l'on arrêtât de les recevoir tant les uns que les autres sans besoin de les réitérer; Ou enfin, que l'on jugeât à propos de les réitérer tous, sous condition, pour une entière précaution, comme l'on pratiquoit au siècle passé: L'uniformité de la

règle, qui dans cette généralité comprendroit toutes les différentes espèces, nous détermineroit bien plus précisément. Car, si l'on jugeoit, qu'il les faudroit tous réitérer sous condition ; nous aurions droit d'aspirer dans les occasions périlleuses à faire en sorte, par l'opération, qu'un enfant parvînt au bonheur d'en recevoir un d'une validité constante après la naissance ; & les reproches qu'on nous fait tomberoient d'eux-mêmes. Mais s'il nous étoit prescrit de nous contenter d'ondoier en tout événement, & que par un préjugé favorable pour la validité de cette sorte de baptême, on nous dît de nous y reposer comme sur un baptême constant : fixez alors par la règle, liez par le devoir, déchargez en conscience des soins du salut de l'ame ; n'ifiant rien de meilleur à faire pour la vie du corps, nous laisserions mourir, quoi qu'à regret & par force, les mères & les enfans à nos yeux ; sur tout s'il nous étoit défendu de rien entreprendre au delà avec quelque sorte de péril de la vie de l'un pour assurer celle de l'autre ; Et malgré les instances des personnes intéressées par différentes veuës à nous engager à l'opération, nous serions en droit de refuser de la faire en bien des rencontres délicates. Mais tant qu'il n'y aura point de règle uniforme qui décide sur la qualité du baptême de toutes ces sortes d'enfans moins nez qu'ils ne font à naître : il sera difficile d'empêcher qu'une chretienne sollicitude, & un saint empressement d'assurer au vrai leur salut, n'invite pas un homme véritablement expérimenté à tâ-

cher de leur procurer l'avantage de recevoir un baptême d'une validité hors de doute.

Je me trouverois en état, sur les Mémoires que j'ai recueillis moi-même, ou qui m'ont été fournis par des personnes plus intelligentes que moi, de dire ici bien d'autres choses touchant la variété & les progrès tant des sentiments des Auteurs, que des maximes de discipline & de pratique dans les derniers siècles; si je ne craignois d'entrer trop avant dans une matière qui n'est point de mon ressort, & qui n'a presque de rapport qu'indirectement à ma Profession.

C'est assez pour ma défense d'avoir marqué qu'il se trouve des situations de bien des espèces où l'enfant se présente avec péril, & dans le besoin d'être baptisé avec plus ou moins de sûreté; puisque pour une que vous avez choisie en particulier, & sur laquelle on a opiné en faveur: il y en a un grand nombre d'autres toutes différentes, qui peuvent fonder très-raisonnablement un doute.

C'est parmi elles qu'on en trouve aussi, où il n'est pas toujours possible d'ondoier ^{l'ondoier sûrement} sûrement, soit de religion, soit d'action. Il ne faut qu'une attention médiocre, aux gens sur tout de la Profession, pour en être convaincu.

J'mais d'im-
possibilité de
l'ondoier sû-
rement... Hic
Page 6. &c sur
ma pag 354.

IL EST pitoiable à vous d'oser *refuter la raison* que je donne de tirer l'enfant avec l'instrument par ^a l'**IMPOSSIBILITE' DE SE COURIR AUTREMENT LA MERE;**

Facile de re-
futer les ap-
tres...
L'impossibilé
de secourir
autrement...

^a Rép. Pag. II.

pendant que non seulement vous^a reconnoissez possible cet état d'impossibilité, mais que vous^b enseignez même d'y pratiquer quelque chose de plus extrême que ce que vous me reprochez ; car vous convenez d'y tirer par morceaux un enfant vivant, pour sauver la vie à sa mère. J'ai eu raison de vous dire dans^c ma Réponse que vous *M'ATTRIBUEZ* des meurtres *CONTRE VOS PROPRES INTERESTS*, & que vous n'auriez pas *LE MOT A REPLIQUER SI JE VOUS DISOIS QU'EN CELA J'AUROIS AGI DANS VOS PRINCIPES.*

La crémation ou les justes soupçons...

Devez apprendre à le connaître...

J'AI bien dit : *LA CRE'ANCE OU LES JUSTES SOUPCONS QU'IL EST MORT* ; & vous ne m'aprendrez point à le connaître sûrement par *les moyens* que vous en avez enseigné dans votre *Livre*. Lisez plus bas ce que je replique sur les pag. 44. & 45. Joignez-y ce que j'ai mis sur la pag. 361. Il en résulte, que les signes de mort que vous donnez pour certains sont effectivement équivoques.

Allégez que cette matière est indécise.

UNE matière sur laquelle l'Eglise n'a point prononcé, est véritablement *indécise*. Ce n'est point l'entêtement qui me meine, c'est l'esprit de la charité qui n'exclut point l'amour de la vérité. Personne n'aura jamais plus de déférence que moi pour une *Décision donnée par plusieurs célèbres Docteurs en Théologie consultez*

*a Traité des Mal. 3. edit. pag. 348. b Ibid.
& dans ses Observations. Exemple, c Pag. 41.
Observ. CLVI. pag. 123, ligne 12.*

sur une matière. C'est dans cet esprit soumis, qu'après avoir employé mes pag. 373. & 374. pour établir une GROSSE DIFFÉRENCE entre le TIRE-TESTE & le CROCHET, je conclus en la pag. 375. Que si malgré cette différence, des personnes éclairées me faisoient connoître qu'il fallût s'abstenir même du crochet, je prendrois sans doute plutôt le parti de ne m'en plus servir, que non pas de renverser les principes de la Morale pour en maintenir l'usage.

Mais les PERSONNES ÉCLAIRÉES y pensent plus d'une fois avant que de prononcer sur les faits particuliers de notre Art. J'en ai fait consulter autrefois de vive-voix, qui sur la question mise dans son jour, se sont défendus de décider, & m'ont laissé entre les mains de mon conseil, pour suivre dans ces rencontres épineuses les lumières de mon expérience.

En effet la matière est délicate. On convient du principe : (du moins moi, j'en conviens ; vous, Monsieur, n'en conviendrez pas :) Qu'il n'est jamais permis de tuer l'enfant, quelque ondoié qu'il soit ; & c'est tout ce que conclut la Consultation que j'ai rapportée pag. 364. Il reste deux points entre autres à discuter. L'UN, savoir : Si l'on doit tellement faire fonds sur la validité du baptême procuré à l'enfant encore dans l'utérus, & dont aucune partie n'en est dehors (soit que l'on y porte de l'eau nette par le moyen d'une seringue ou autrement :) que pour assurer davantage son salut & lui procurer un baptême dont la validité soit constante, on ne doive ou l'on ne puisse

pas faire ses efforts pour le tirer vivant avec la main ou l'instrument, avec risque de sa vie temporelle, plus ou moins éloigné dans ou après l'opération. L'AUTRE : Si le risque qui accompagne l'opération du crochet, est de telle nature qu'il faille dire qu'elle tué : Vû que les enfans tirez en tems & lieu avec le crochet survivent presque tous plus ou moins à leur blessure, même quelquefois un long-tems : Que, d'ailleurs, on applique le crochet en la machoire supérieure, en l'œil, en l'oreille, qui sont des parties pour mieux vivre, & sans l'usage desquelles on ne laisse pas de vivre ; Qu'enfin il est souvent incertain si l'enfant mourant dans la suite, sa mort vient plutôt de l'impression du crochet que de la faiblesse, par exemple, où il étoit réduit, ou bien de l'effort & de la violence qui ne laissoit pas de se trouver dans l'opération supposé qu'on ne s'y servît que de la main seule, ou de quelque-autre cause semblable, sur laquelle il semble qu'on soit suffisamment en droit de rejeter sa mort ; comme il arrive en beaucoup d'autres grandes opérations chirurgicales, qu'on ne laisse pas de pratiquer en toute sûreté de conscience. IL Y AUROIT SUR CES DEUX POINTS DES DISSERTATIONS ENTIERES À FAIRE, QUI PASSENT LES BORNES DE CET ECRIT, & QUE JE LAISSE À DE PLUS HABILES.

CE PÉRIL EST BIEN PLUS GRAND À L'ÉGARD...
PAGE 7.

VOUS ÊTES DE MAUVAISE FOI OU TRES-IGNORANT, SI VOUS NE RECONNOISSEZ PAS QU'IL Y A DES EXTRÉMITÉZ, OÙ LE PÉRIL EST VISIBLEMENT PLUS GRAND, À L'ÉGARD DE L'ENFANT, DE L'ABANDONNER À SON

son sort & aux ressources de la nature , que d'entreprendre l'opération.

VOUS chantez la palinodie de la page 348. Crochet non plus que le Tire-tête ne doivent jamais être employez que lorsque... de votre troisième édition , quand , plus resserré sur les intérêts de l'enfant , vous dites ici que les crochets non plus que le tire-tête , ne doivent jamais être employez que lorsqu'on a une entière certitude qu'il est mort.

JE ne prétends point que vous aiez inventé le Comme vous le prétendez...
Page 7. *Tire-tête pour faire extraction de la tête d'un enfant vivant* ; finon en tant que , dans vos principes , vos disciples se trouveront non seulement exposez au péril de s'en servir lorsque l'enfant est vivant ; mais de plus , souvent en droit de l'employer , lors même qu'il est reconnu pour tel. *Voiez cela plus bas , & en même temps plus au long dans ma Réponse à vos Observations sur la page 357. &c.*

DU général de vos *Remarques* , passons au En général mon sentiment... particulier.

Vous débutez par une ânerie , dont j'appelle à l'expérience. Qui ne scrait que Page 11. Les eaux ne peuvent pas causer... les eaux s'étendent dans leur écoulement , & mouillent les parties voisines ? Quand il n'y auroit que les esprits de ces eaux acrimonieuses qui s'élèvent aux environs , ils sont capables de l'effet que j'ai décrit.

JE n'ai pas deviné ce terme ; je l'ai mis pour Page 12. Le terme déter...
l'avoir entendu dire à d'autres. Au pis aller , auer....

D

quand je serois le premier à m'en servir , cette expression figurée , tirée de l'éternûment ordinaire , convient trop bien à la chose , pour me repentir de m'en être servi. Si vous m'en croiez , vous ne vous érigerez pas en Critique de la Langue Françoise ; ou bien vous commencerez par reformer le patois de vos Ouvrages.

Page 13. & 14. **J'APPELLE** encore ici à l'expérience & au té-
Je n'ay j...mais vu...Mais j'ay moignage de la moindre garde de quatre jours.
bien...vu. Vous parlez suivant votre prévention.

Pag. 15 N'ont pas besoin pour connoî-
tre... ,

VOUS m'imposez dans cette Observation. Quand j'y parle DE PURGEOTER DE FOIS A AUTRE , &c. je ne le donne point comme un signe pour connoître de la grossesse ; mais j'en fais partie de la méthode où la prudence engage pour gagner le terme dans le doute si UNE FEMME HIDROPIQUE , &c. est grosse ou non ; & pour évITER de L'ACCÄBLER DE REMÈDES avec péril , principalement pour son fruit. Je ne dis pas qu'il faut alors purger pour connoître ; c'est vous qui me le faites dire : mais je dis qu'il faut simplement PURGEOTER faute de connoître suffisamment , & que l'incertitude de l'état demande qu'on se ménage dans l'administration de la purgation. Lisez donc bien , Monsieur , & sans passion , si vous voulez comprendre quelque chose dans ma méthode.

Page 16. 17. 18. & suiv.
On peut con-
férer... ,

EN conferant nos deux Relations , on trouvera que vous avez été plus hardi que moi , & moi plus circonspect que vous. Heureusement pour vous , l'évenement a recouvert la té-

merité d'une décision trop précise, faite au hasard, sur des signes de non-grossesse d'enfant très-équivoques ; tels que sont ceux-même que vous qualifiez (dans votre *a Observation*) de marques assurées ; scavoir le *nombril fort enfoncé* & *l'orifice de la matrice petit*, qui vous firent, dites-vous, certainement connoître que cette femme n'étoit point du tout grosse d'enfant, comme vous l'en assurâtes. Car quelque complaisance que j'aie eu pour elle, il ne se trouvera jamais que je lui aie donné, comme vous le dites, *des assurances* qu'elle fut grosse d'enfant, ni que je l'aie cru. Et c'est faussement encore que vous m'attribuez des *espérances* données par plusieurs fois d'un prochain accouchement. Que si elle a été durant plus d'un an entier dans une fausse *espérance de grossesse d'enfant* : c'a été, comme je l'écris, BEAUCOUP DE PRÉVENTION DE SA PART, que non seulement je n'ai jamais AUTORISÉ PRÉCISEMENT DE LA MIENNE, mais que j'ai même exprés évité d'autoriser ; me contentant de lui en dire assez pour LUI DONNER DU REPOS D'ESPRIT, sur ce que je n'y croiois point de CORPS ÉTRANGE, &c. EN ATTENDANT DU TEMS UN PARFAIT ÉCLAIRCISSEMENT SUR LE RESTE. Ne me remettez point, sur la fin de votre *b Observation*, du nombre des glorieux. Gardez pour vous une qualité qui vous est aquise, & dont vous êtes trop jaloux pour en devoir communiquer rien à personne. Allez, le plus fier homme qui fut jamais, avec vos *Instructions*

a V. *L'Observation* DLXVI. du nouveau Livre de M^{me} Mauriceau.

b V. *ladite Observation*.

D ij.

publiques dont vous êtes infatigé ; par lesquelles vous vous flattez de m'avoir donné, aussi bien qu'à beaucoup d'autres, les meilleures connoissances que nous puissions avoir de notre Art. Vos instructions seroient les meilleures du monde, (ce qu'elles ne sont pas,) que votre présomption les gâteroit. La vanité Stoïque n'aprocha jamais de la vôtre ; & j'ai honte pour vous de voir en votre personne des sentimens, dont force Paiens auroient rougi.

Page 20.

M Inutie.

Page 21.

P Auvreté.

Page 29. &c
53. Il n'est pas
vrai....

C E fait est constant, mais particulier, mais rare : articulé comme tel, & non comme une chose ordinaire.

Reconnu vo-
tre erreur....

Erreur vaine qui ne subsiste que dans votre imagination.

Page 35. Il
n'est pas en-
core vrai....

R IEN de plus vrai, dans la manière dont je m'en suis expliqué. V. le §. 20. du Chap. 12. de mon premier Livre.

Même, page
35, vous de-
viez savoir....Venant à se
contracter....Improp-
rtement seconde
matrice,

J E *sc̄ai* que vous ne dites ici rien qui vaille. Cet endroit de ma page 35. est abondamment confirmé & expliqué par plusieurs autres, & sur tout par mes pages 508. 509. 510. & 511. par lesquelles on voit qu'en beaucoup d'occasions il y a plus que la *contraction* dont vous parlez. CETTE SORTE DE CELLULE ; j'ai bien cru ne l'appeler *seconde matrice* qu'improprement & par emprunt. Ces termes (COMME DOUBLES... ON PEUT COMPARER, &c.) dont je m'y

fers, en sont une preuve & suffisent seuls pour faire tomber votre puérile ou ignorante *Observation*.

J'Ai eu grand tort de ne pas marquer la grandeur du *plat*; & c'est ici la première bonne Observation entre toutes celles qui précédent.

J'Ai dit dans ma *Réponse* ce que j'ai à dire sur ce point.

Imposture & fausseté manifeste, relevée plus haut, pag. 12. & suiv.

CEnseur méprisable.

NE me faites point dire plus que je n'ai dit. J'ai parlé de ces *signes* avec toute la précaution que j'ai dû. Vous auriez peine à me montrer que j'en aie traité plusieurs *d'indubitables*. Vous trouverez si peu dans mon *Livre* ces deux mots, *certains* & *indubitables*, joints ensemble, que je n'y en reconnois pour-ainsi-dire que *INCERTAINS*, à le prendre dans l'étroit; & que ceux que j'y APPELLE *INCERTAINS*, par opposition avec les *douteux*, ne sont PAS ABSOLUMENT *INFAILLIBLES*, comme je l'ai exprés observé, mais bien PRESQUE TOUJOURS VÉRITABLES.

De-là paroît l'injustice de la conséquence que vous tirez ici par votre: c'est pourquoi, &c.

Votre *Livre* sur ce sujet n'a rien de plus que les autres, sinon qu'en la page 267. vous prononcez trop hardiment: *L'enfant sera mort*,

à *Réponse* à l'*Avert.* Page 9.

C'est pour quoi je ne m'étonne...

Consultez... mon *Livre*...

si, &c. &c que dans la suivante, parlant des choses que vous avez données pour signes de mort, vous dites encore trop confidemment que *se rencontrant la plupart ensemble en une personne*, & en un même temps, elles signifient certainement, elles dénotent assurément, elles certifient que l'enfant est mort. C'est trancher trop; Car non seulement plusieurs d'entre eux, comme vous le dites, sont équivoques lorsqu'ils sont seuls: mais même, comme je vous le soutiens, ils sont équivoques en des occasions où la plupart se rencontrent ensemble; témoign les exemples de mes pages 296. 361.

C'est donc à vous qu'il appartient d'établir assez légèrement des signes certains & indubitables, moïennant lesquels la mort de l'enfant devient selon vous tout-à-fait certaine; & ce seroit à moi de conclure à votre place: C'est pourquoi je ne m'étonne pas si vous avez si souvent traité comme morts en les tirant avec votre Tire-tête, des pauvres enfans qui pouvoient être vivans dans le temps que vous les supposiez morts.

Page 49. &
50. Vous di-
res... vous de-
viez bien
avoir déclaré...
Vous me don-
nez lieu de
croire...
saignée... mal-
à-propos or-
donnée...

Rien ne m'obligeoit en cet endroit, de marquer ni par qui, ni comment cette Damoiselle accoucha. Cela n'a rien de commun avec les signes pour connoître si l'enfant est mort ou vivant, qui font la matière de ce Chapitre. Vous devinez encore ici pour avoir le plaisir de mordre. Mais vous devinez faux.

C'est une insigne témérité à vous d'osier blâmer aujourd'hui, ce que nous avons fait M. Quiquebœuf & moi en 1660. il y a 34. ans.

En me mal-traitant, vous devriez au moins épargner les autres, dont la mémoire n'a rien à démêler avec vous. On voit bien que vous allez comme un Sanglier blessé dans le vif, & que vous donnez de la dent à-droit & à-gauche, sans ménager personne dans la fureur qui vous transporte. Nous fîmes alors avec succès & pour l'enfant & pour la mère, ce que les circonstances de la maladie présente à nos yeux parurent exiger de nous; Et vous, Monsieur, n'en jugez qu'en l'air & d'après-coup, sur les idées fausses d'un esprit trop agité, qui veut à quelque prix que ce soit, trouver sur quoi se déchaîner. Vous nous blâmez dans un fait, où d'autres jugent que nous méritons d'être louéz d'une conduite également prudente & heureuse dans une occasion périlleuse & délicate.

J E vous soutiens, ce que vous niez ici.

Page 53. Je
vous nie. . .

COMME mon Livre n'est pas fait pour un Docteur comme vous, cette description vous a pu déplaire. Les personnes moins avancées, de bonnes femmes simples & dociles, sans malice & sans fierté, instruites ailleurs qu'à votre école, n'en porteront pas un jugement si desobligeant. Elles ne laisseront pas d'en tirer quelques lumières, en faveur desquelles elles feront grâce à ce qu'il y a de plus connu, que la nécessité d'une énumération exacte a obligé de faire entrer parmi le reste, pour ne pas donner un détail tronqué & sans ordre. La manière courte & succincte dont on le traite, fait bien voir qu'on a senti le mérite & la qua-

Page 54. 55.
56. & 57.
Ceze longue
description...
Inutile. . .
Ridicule. . .

D iiiij

lité du sujet, & qu'on n'y a donné que ce qu'on a cru nécessaire POUR OBVIER A CES MÉPRISES DANGEREUSES dont il est parlé dans ce Chap. 6. page 52.

Page 58. En parlant.... **V**OUS avez tellement la passion de critiquer, que vous en perdez le jugement.

Rentrez un moment dans votre bon sens, mettez la main à la conscience en relisant cet endroit, & convenez que souvent les ACCIDENS de la TOUX sont CAPABLES DE FAIRE PÉRIR L'ENFANT ET LA MÈRE, & que l'on peut fort.

Vous ajoutez *à-propos* dire FAVORABLE l'avortement qui les mal-à-propos. DE LIVRE TOUS DEUX, en faisant cesser des accidens considérables, tel qu'est par exemple une perte de sang violente causée par le détachement partiel de l'arrière-faix, &c. après quoi

Met la mère en plus grand danger. Et quel que soit le sort d'un enfant qui meurt dans la danger...

Qui meurt *suite* (non pas toujours) à cause de sa naissance toujours... prématurée: il lui est FAVORABLE de ne pas favorable... mourir avant que de naître, & de devoir à l'AVORTEMENT l'avantage d'être baptisé. Ne fermez point les yeux à la vérité, pour avoir lieu de blesser la charité.

Page 63. Vous appelez mal- à-propos... **J**'APPELLE fort-à-propos HIDROPISIE UNIVER-

SELLE, une leucophlegmacie, une plénitude d'eau avérée, causée en origine par les accidens de la maladie, les saignées, la perte, &c.

Labouffissure. C'est pourquoi gardez votre *bonfissure* pour vous, grenouille, qui par tout pleine de l'enflure de votre orgueil ne faites que croasser; Et pour réponde à votre téméraire jugement, souvenez-

Qui mourut... faute de...

vous de ces paroles de ma page 62. QUE JE N'AVOIS PAS (au tems que vous marquez) ASSEZ D'OUVERTURE POUR SOULAGER cette femme PAR LE REMÈDE LE PLUS PROMPT QUI ETOIT DE LA D'ELIVRER AU PLUTÔT POUR ARRETER LE SANG. Ce ne fut pas manque de connoître ce qu'il lui faloit, mais par l'impuissance de le lui pouvoir procurer; Et si vous y trouvez du tems inutilement perdu, c'est peut-être que votre méthode est de DILATER L'EMBOUCHURE DE LA MATRICE par force, sans regard à la perte de sang; méthode, dont je ne m'accommode point. V. mes pag. 273. & suiv.

Sans perdre le
tems inutile-
ment....

INDIGNE de réponse.

Pag. 64. 65.
66. 67. 68.
& 69. ce long.

EXCUSEZ-moi, Monsieur, pour cet endroit. Il y manque une virgule que l'Imprimeur a dû mettre après *je le tirai*; & moennant cette virgule, le raisonnement sera parfaitement bon: d'avoir *tiré* un enfant malgré sa mauvaise situation pour le soulagement de sa mère. Serez-vous assez indulgent pour me pardonner une faute d'autrui, de la conséquence de celle-ci; & ne ferez-vous point violence à votre beau caractre, si vous nous passez une virgule oubliée?

Pag. 71. Vous dites...

Ce raisonne-
ment est mal
fait...

J'ECRIS ce que j'ai veu, & j'en suis du moins aussi croiable que vous. Tout vous déplaît, dés qu'il vous passe.

Page 73. La relation...
me paroît un peu fabuleuse.

JE n'attens pas après votre aprobation, pour J'autoriser ma conduite: de même que je fais

Page 75. &
76. Il n'y
avoit pas...

J'aprouve bien la saine... peut de cas des jugemens que vous en portez pour y trouver à redire. Il faudroit avoir été présent aux choses, pour en juger sainement. Le recours que vous avez aux *vrai-semblances* vous sauve bien des démentis. Ce n'est point *simple suppression*, ce n'est point *simple suffocation*, quand on est prêt d'en perdre la vie. Adressez, Monsieur, à des idiots les *Observations* du mérite de celle-ci dont il y a bon nombre parmi les vôtres.

Page 77. &
78. Vous uisez
d'une mani-
feste contra-
diction...
Sans specifier.

Page 79. 80.
81. & 82. Le
long narré...
Tout fabu-
leux...
De votre pro-
pre compo-
sition...

Jonché, c'est
votre terme...

Comment
pouvoir tirer
quelque bon
augure...

peut de cas des jugemens que vous en portez pour y trouver à redire. Il faudroit avoir été présent aux choses, pour en juger sainement. Le recours que vous avez aux *vrai-semblances* vous sauve bien des démentis. Ce n'est point *simple suppression*, ce n'est point *simple suffocation*, quand on est prêt d'en perdre la vie. Adressez, Monsieur, à des idiots les *Observations* du mérite de celle-ci dont il y a bon nombre parmi les vôtres.

IL n'y a pas ici ombre de contradiction, j'en apelle au Lecteur.

Malice gratuite.

CETTE histoire est véritablement une histoire, & non point un conte fait à plaisir. Si vous la croiez *de ma propre composition*, elle est assez du style de tout le reste du Livre pour le croire aussi de moi. Que si par-là vous voulez dire, que c'est moi qui l'ai fabriquée, elle est trop bien circonstanciée pour en laisser le moindre soupçon. Comptez qu'un homme qui seroit capable d'imaginer un fait de la nature de celui-ci, & de l'exprimer comme il est, ne seroit pas un aussi petit génie que vous me faites passer. Je ne me reproche rien dans la manière dont je m'y comportai. J'ai balancé si je me servirois du mot de *jonché*. Pour peu qu'il déplaît : qu'on le supprime, le sens n'en souffrira rien.

Vous broüillez tout en cet endroit, où vous tronquez, dérangez, inférez, & mêlez confusément mes paroles pour me traduire en ridicule.

eule. L'état du PLACENTA & du CORDON (état heureux dans un tel malheur) fut ce qui me fit TIRER QUELQUE BON AUGURE POUR LA VIE DE L'ENFANT, par oposition avec le péril DE LA MÈRE. Pour mieux faire sentir la chose au Lecteur, aussi bien que votre procédé également broüillon & malin, il me permettra de lui citer ici mes paroles dans l'ordre que je les ai écrites, & il pourra les confronter avec les vôtres.

[1°. Je trouvai pareillement le côté gauche de « cette partie déchiré, sans toutefois que le placent ou gâteau fût aucunement altéré en sa « substance, figure & situation, étant attaché « dans toute sa circonférence au côté droit du « fond de la matrice. 2°. Le cordon qui s'étoit « heureusement rencontré d'une bonne longueur, « n'étoit ni noué, ni rompu, ni embarrassé dans « les parties du fétus, mais seulement mêlé parmi le sang, d'où je tirai quelque bon augure « pour la vie de l'enfant. Car pour ce qui est de la mère il y avoit tout lieu d'en desespérer, selon toutes les apparences, & même selon Hippocrate en la sentence 20. du sixième Livre, « elle ne pouvoit subsister long-tems.] Apuié sur ces deux observations du PLACENTA & du CORDON, avois-je trop tort de tirer quelque sorte de bon augure pour la vie de l'enfant? Ce n'eut point été un si grand miracle qu'il eût été encore vivant; même après le tems que je fus obligé d'employer; par nécessité, pour reconnoître, &c. & par prudence, pour faire mon pronostic: tems, qui ne fut point si long que vous essayiez de le faire. Cet, après tout cela, mis en caractère Italique, comme des paroles que vous me

C'eût été un vrai miracle...

Après tout cela. . .

faites dire impertinemment, est une preuve ou de votre malice pour me charger, ou de votre indiligence à revoir vos épreuves. Quoi qu'il en soit, je rétablirai encore ici mes paroles dans l'ordre que j'ai écrit. [Après avoir pres-
mièrement ondoié l'enfant sous condition (le tems, le lieu, ni le sujet ne me permettant pas de rechercher les signes de sa vie) je vuidai la matrice du sang qui s'y étoit déchargé, obser-
vant, &c.]

Page 85. Vous deviez marquer toutes les circonstan-
ces. . .

Page 86. C'est sans bonne raison..
Vous deviez avoir déclaré.

L'on voit tous les jours..

NO N nécessaire. Les circonstances y sont su-
filamment observées pour ce dont il s'agit.

Vous n'avez pas l'esprit de juger des choses.
La spécification des *accidens* pour lesquels je fis saigner cette *Damoiselle*, seroit ici de trop.

Il s'y agit de toute autre chose.

Je scçais que les *douleurs* peuvent cesser par d'au-
tres causes, que celles que je marque en cet endroit : c'est dont il n'est point ici question.
Mais je scçais de plus que la *saignée*, faite avec une forte aversion de la part de la malade, fut ce qui RALENTIT & fit CESSER LES DOULEURS en cette occasion. J'y étois : je le vis. C'est la bonne raison que j'ai d'en parler. Vous n'y étiez pas : C'est la bonne raison que vous auriez de vous taire.

Page 87. Vous faites inutile-
ment.... un long narré....
Tres-confus..

QUTRE la réponse que j'ai donnée à votre observation sur les pages 54. & suiv. & que j'emploie encore ici : permettez-moi de vous dire, avec le respect qui vous est dû, qu'il ne fut peut-être jamais un détail, où l'on ait plus affecté l'ordre qu'en celui-ci.

JE suis fâché que votre expérience & la mien-
ne ne s'accordent pas. Ce que j'ai écrit je
le soutiens & je le scâis véritable. Vous im-
prouvez tout ce que vous ignorez. Ainsi en
usez-vous dans un grand nombre de vos *Observa-*
tions particulières. Ce sont autant de décisions
téméraires, présomptueuses, où vous ne sui-
vez pour guide que l'autorité que vous donne
votre humeur vaine & altière.

L'Excès de *grosseur* par trop de plénitude que
le sang ou les vents causent, fait casser le
cordon. Il s'agit encore ici d'une virgule que
l'Imprimeur a mal placée. Elle doit être après
long, & point après *gros*; pour faire sentir que
cette *rupture* se rapporte à l'excès de *grossur*,
& non à l'excès de longueur. Je vous fais rai-
son sur les moindres choses.

Dites que vous ne l'avez *jamais vu.*

JE ne l'ai pas trouvé une fois, mais plus de
dix. Ces paroles en Italique ne sont point
toutes de moi. Ne me faites point dire plus que
je ne dis; ou, prenez-le sur vous.

P A U V R E T E .

Autre pauvreté. Il n'y a qu'un esprit fait
comme le vôtre, qui puisse mal-interpréter
ou condamner cette juste & honnête *déférence*
que je marque ici pour la Médecine.

VOUS avez du fiel de resté, de le répan-
dre sur cette Historiette de la page 107.

Page 95. 97.
98. Il est tout-
à-fait surpri-
nant....

Page 97. La
longueur & la
grosseur....
Ne peuvent...

Page 98. Jené

croi pas que
vous aiez ja-

mais....

Page 100. Vo-

tre vrai carac-
tère....

Page 101. Il

est que vous

foiez...

N'est que

pour vous at-

tirer des pra-

tiques...

Page 107.

Vous deviez

bien....

où j'en ai dit autant qu'il falloit, pour confirmer ce que j'ai suffisamment expliqué dans la page précédente. Un long narré des *accidens* en cet endroit seroit hors-d'œuvre. Mais surquoi fonder ces préjugez obligeans pour ma personne, que vous étalez si gratuitement ? En vérité votre passion vous aveugle, & il n'y a que vous à qui la judicieuse *omission* de *circonstances* impertinentes & qui ne font rien au fait dont il est question, puisse fournir une *occasion* de croire de moi tout ce qu'il vous plait de plus injurieux, & de moins vrai.

Mais comment avez-vous pu sauter tout d'un coup de la page 107. à la page 118. Pardonner à dix pages de suite, dont les dernières sur tout contiennent des choses de la première importance pour la Pratique : sans les critiquer, sans les revendiquer, sans les condamner au feu ? O la grande modération pour un homme comme vous !

Le chagrin que vous en avez pris, vous a fait refoudre à dire plutôt une pauvreté, que d'aller plus loin sans rien dire. Car votre observation sur les pages 118. & 119. sont un pur galimatias, où l'on ne peut rien comprendre. A tout hazard : l'ADHERENCE de l'arriere-faix m'a paru une vraie *difficulté*, quand il s'agit de délivrer une femme.

Votre ignorance vous a fait faire l'observation suivante sur la page 119.

Mais que ne critiquez-vous ce qui reste jusqu'à la fin de tout ce chapitre onzième, l'un des plus utiles, des plus curieux, & sur la plus délicate matière de la Pratique ? Quelle honte

Pag. 118. &
119. Si l'on
vouloit vous
blâmer, ...

Pag. 119. Vous
n'avez pas
raison, ...

pour vous, que dans un Livre qui n'est bon selon vous, qu'à jeter au feu, vous ne trouviez dans l'étendue de plus de vingt pages, que trois bagatelles de bibus, censurées moins avec raison, que pour jeter la poussière aux yeux, & faire croire que rien n'a mérité d'échaper à votre censure?

Cette observation que je fais ici en passant, du soin que vous avez pris de relever des riens, pendant que vous passez les choses les plus essentielles qui font le principal mérite de l'ouvrage; faute, non de mauvaise inclination, mais de trouver le moyen d'y mordre: cette observation, dis-je, devroit être ici presque à chaque page, pour démentir les jugemens outrés de votre *Avertissement calomnieux*, & servir de replique générale à vos *Observations particulières*, qui n'en méritent pas le nom.

TOUT votre article sur la page 124. ne me touche en rien: il est sur un point auquel je n'ai eu aucune part. Je vous dirai seulement qu'à votre ordinaire vous y avez recours à votre art de deviner, & de décider sur un vrai-semblablement. Ce n'est point ainsi que l'on tranche sur des affaires délicates, où l'on n'a point assisté.

VOUS êtes dans l'erreur vous-même. Que les gens de la Profession nous jugent.

BAgatelle. Joint que j'ai pris les devants dans la page qui précéde, ligne 22. & suiv. PEUT-ETRE, &c.

DIVINATION gratuite.

Pag. 150. C'est
l'envie...V Oiez ce que j'ai écrit plus haut touchant
M^e. de la Coste, page 4. & suiv.Page 154. 155.
Elle pourroit
pas-être...
Il y a plus d'a-
prence de
croire...S U R le pied de liberté que vous vous don-
nez en devinant, il n'y a sorte de mauvais
succès que l'on ne fasse tomber sur qui l'en
croire...Page 156. Il
ne faut pas
dire...M INUTIE. On peut lire toute la page 156. pour
juger du mérite de cette Observation.Pag. 160. C'est
une tres-mau-
vaise méthode..C'EST une tres-bonne méthode & dont je me
suis bien trouvé.Page 164. Il
n'est pas vrai.V RAI, quoique Monsieur Mauriceau ne l'ait
pas vu.Page 166. Ce
n'est pas une
marque...

M INUTIE. Discord d'experience.

Pag. 168. Pour
engrossir le
volume...

P AUVRETE', minutie.

Pag. 171. C'est
une tres-mau-
vaise méthode.R ELISEZ le haut de la page 171. & remar-
quez de quel tems je parle, pour connoître
l'inutilité de votre Observation. Joint à cela
que rien n'est plus communément établi dans
mon Livre, que l'importance de pouvoir com-
pter sur une *dilatation suffisante de la matrice*.La dilatation
de la matrice
soit suffisante.,M ES pages 178. & 179. s'accordent & sub-
sistent fort bien. Recours à la lecture.Pag. 178. 179.
Il y a bien lieu
de s'économier..R IEN de plus certain que ce qui est dit ici
du *clitoris*. Et si vous ne le pouvez *pas com-
prendre*, c'est chez vous une grande obtusion
d'esprit.

Vous

VOUS êtes encore bien novice, si vous n'avez point trouvé de ces occasions où les seules mains ne suffisent pas. Votre ridicule Observation n'empêchera point qu'on ne profite dans la rencontre d'une méthode dont l'utilité est constante.

Pag. 183. La méthode que... est tout-à-fait mauvaise, ...

VOUS devez attendre en cet endroit d'être renvoié à l'école de la *Réponse à l'Avertissement*.

Pag. 184. 185. 186. Vous assurez une grande fausseté...

REN selon mon expérience de plus sage & de plus à-propos que cette IMPORTANTE OBSERVATION, dans le cas dont il s'agit; de SUSPENDRE OU DIFFÉRER LA LIGATURE DU CORDON, &c. Vous barboüillez & broüillez tout en cet endroit, vous le tronquez & n'en rapportez que ce qu'il vous plaît. Vous tournez ridiculement (ce qui vous est assez ordinaire) en maxime générale ce dont je ne fais qu'une observation particulière. Vous êtes admirable de nous préconiser si souvent votre méthode. Gardez-la pour vous si vous en êtes si entêté. Je me trouve très-bien de la mienne, & n'atens point après la vôtre. Vous méritez qu'on vous traite en petit garçon quand vous vous éloignez si fort du bon sens.

Pag. 187. C'est une aussi mauvaise méthode...

Depuis 187. jusqu'à 208. il y a vingt pages à bonne mesure, de compte fait. J'y ai écrit de bonnes choses, des plus de Pratique. Par quelle fatalité n'y trouvez-vous rien à redire, qu'un seul mot, pag. 196. où vous veillez sur

Mme méthode est bien connue, ...

à Réponse à l'Avertissement, pag. 10.

E

Il faudroit se la pointe d'une éguille. Je me suis bien trouvé servir d'une de la triangulaire, pour la ponction du cordon. simple éguille ronde... je ne la crois pas propre pour la ponction de l'intestin. C'est pourquoi j'aurois mieux fait de supprimer cette épithète qui est ici placée d'une manière à faire équivoque. Ailleurs, pag. 382, j'ai écrit simplement : UNE PONCTION AVEC L'EGUILLE. Ce sont là des minuties.

Pag. 208. C'est une telle mau-
vaise métro-
de...

RIEN de plus pesé, de plus pensé, de plus véritablement écrit que ces pages 208, 209, 210. Plus je les relis, & plus je m'y tiens.

Pag. 209. Il ne faut pas commettre à la nature... On accélere...

JE vous répète qu'il faut suivre la distinction que j'ai établie en cette page 209. & que votre maxime générale (*: le passage étant ouvert on accélere toujours, &c.*) est une maxime à mon sens très-pernicieuse.

Pag. 211. Il n'est pas vrai...

TOUT ce que j'ai dit de la pluralité des délivres, entendu dans le sens que je l'ai écrit, est très-vrai. Recours au Livre pour éviter la répétition.

Pag. 219. Vous me donnez lieu de croire... Ce qui m'a fait juger....

DIVINATION très-gratuite & très-malicieuse. Ces endroits sont beaucoup mieux détruits en n'y répondant pas, & laissant au Lecteur la liberté de confronter sans être prévenu d'aucune réponse.

Pag. 220. Ce-
la n'est pas
toujours
vrai...

ENCET endroit j'aurois pu mettre : Il se fait ordinairement des grumeaux, &c. Je me suis réglé sur ce qui arrive le plus communément, & que j'ai toujours vu.

Cette observation est bonne à faire à des idiots, ou à des novices. Elle me fait pitié.

Si vous aviez bien examiné...
Vous auriez reconnu...
n'étoit que de simples restes...
Pag. 121. Vous ne deyez pas enseigner aux pauvres...
...

Vous vous plaisez à jeter malicieusement la confusion par tout. Examinez ma ponctuation; & vous trouverez que le remède que j'enseigne aux pauvres contre les tranchées est d'un coût très-médiocre: DE L'HUILE D'OLIVE, DU RIS BATTU, UNE VERRÉE D'EAU OU DE VIN BLANC. Que peut-on moins? Il se termine là. L'eau de fleur d'orange dont je parle ensuite, est un autre remède que je suggère, qui fait une nouvelle période détachée de la première, & qui n'a plus de relation avec les pauvres, au moyen d'un fort gros point & d'une lettrine majuscule dont il est suivi, que vous auriez pu voir si vos yeux n'étoient point d'intelligence avec votre mauvais cœur, qui les ouvre & les ferme comme il lui plaît. J'aurois passé sur cette pauvreté, comme je fais sur beaucoup d'autres, si je n'avois été bien-aisé de faire sentir en cet endroit, ce qui y paroît visiblement, que c'est votre malignité qui vous sert de guide, & que vous êtes né sous une planète de très-pernicieuse influence, qui vous fait regorger de fiel.

CE que j'ai dit du lait, est constant, & reçu communément.

Pag. 123. L'anatomie nous enseigne...
Pag. 124. Le lait pur dans le bafin...
Pag. 125. Lait jamais retenu dans les veines...
...

PURE chicane.

E ij

Pag. 228. Ne convient point. . .
Un pernicieux remède. . .

Pag. 231. Remède futur bien éloigné. . .
Vous lui donnez apparemment. . .

Pag. 239. Ce qui faire que. . .
Ne vient pas d'une impression. . .

APPEL à l'expérience journalière avec les précautions que la prudence doit apporter selon les circonstances.

P A U V R E T E'.

DANS le tems & pour le moment dont je parle, c'est véritablement l'impression du retour des EAUX, qui, par l'étroite communication entre les parties contenus, est capable de produire l'effet que j'ai dit. Il en est la cause la plus connue, dont on peut essayer de développer la mécanique & le Comment, chacun selon ses principes. Un grand détail ici n'auroit pas été de saison. Ce mot, dans les notions communes & comme en passant, y suffisait pour exclure la grossièreté du préjugé des femmes en travail, en ce qu'elles ont coutume de croire & de dire, QUE LEUR ENFANT LES VEUT SURMONTER, &c. Ma digression, courte comme elle est, peut mériter grâce : plus longue, elle auroit été vicieuse & moins tolérable.

Pag. 240. On peut bien dire. . .

Pag. 244. Je vous ai déjà. . .

P A U V R E T E', minutie. Qui ne sait que les os d'eux-mêmes n'ont aucun sentiment; & qu'en les nommant, lorsqu'il s'agit de douleur, c'est pour désigner l'endroit ou la région de la situation.

Page 253. Cette cohérence. . . pouvoit bien venir. . .

Page 254. . .

D'A BORD, vous devinez ici à votre ordinaire, quand vous dites que la cohérence de l'orifice interne, &c. pouvoit bien venir de la violence de mon opération. Un peu plus bas devenu plus hardi, sans être pourtant mieux

fondé , vous tranchez net , & vous prononcez une imposture avec la même confiance qu'un autre diroit une vérité. *J'* donnaï , dites-vous , Donnant oc-
caſion à la pourriture ſurvenue aux parties de
cette femme. Mais je vous dis moi , ce que j'ai vû ; que la corruption & la cangrène y étoient dés-avant que l'on m'y eût appellé , & je n'y fus appellé qu'à l'extremité. Rien ne m'a obli-
gé de marquer *le temps* que vous dites , non plus que de le ſçavoir. Ce que je ſçavois , quoique par prudence je ne l'aie point voulu marquer , c'est que vous étiez du nombre de ceux qui *la virent avant moi sans la ſecourir*. J'ai dû ne pas m'étendre ſur la manière dont je *tirai cet en-
fant* , puisqu'il ne s'agit pas dans ce chapitre , de la méthode pour tirer l'enfant , mais de celle dont il faut fe comporter dans la **COH'RENCE
DE LA VULVE** , à l'occasion de quoi je rapporte cette histoire assez ſingulière pour ne la pas oublier. Si je *n'empêchai pas tout le mauvais
effet de la pourriture* , c'est qu'il étoit impoffi-
ble. Je n'en tire point vanité : au point où je trouvai cette femme , elle étoit morte sans moi ou tout autre qui auroit fait ce que je fis. Je la guéris autant que l'état où vous & les autres me l'avez laiffée , & où je la trouvai réduite , le pouvoit permettre. Ce ne fut point une *faufse* , mais bien une vraie *guérison* , parfaite Une fauſſe
guérison...

N'aviez pâ
empêcher le
mauvais ef-
fet...

Je ne me prévaux de rien , ſinon d'être le ſerviteur de tous , de rendre témoignage à la vérité autant que je la connois , de n'imposer aucun mauvais ſuccès à personae de-gaieté- Vous vous
prévalez très-
mal-à-pro-
pos...

E iii

de cœur, d'épargner la réputation de mes confrères le plus qu'il m'est possible, de me rétracter quand je connois avoir mal dit ou mal écrit ; c'est-à-dire de prendre presque par tout le contre-pied de votre humeur.

Pa. 173. Vous
êtes un tres-
méchant...

Tres-méchant
menteur...

DE 257. à 277. voila encore vingt grandes pages prélevées de l'incendie , auquelles vous n'avez trouvé à reprendre que ce qui regarde l'histoire de Madame votre sœur. Je vous pardonne de bon cœur les grosses injures dont vous m'accablez. C'est un reste de ces *différentes passions* dont votre esprit fut *agité & préoccupé* pour lors, que la douleur d'une perte sensible a réveillées à la lecture de cet endroit de mon écrit , & qui vous font reprendre à mon égard le style officieux dont vous avez traité le Chirurgien qui fut le premier mandé au secours.

C'est mal paier la prudence, qui m'a fait taire votre nom , & le cacher sous le terme commun d'**UN DE MES CONFRE'RES** ; la civilité, qui m'a fait écrire , que vous **ME FITES L'HONNEUR DE M'APPELLEUR** pour secourir cette personne qui vous étoit chére ; & la retenué , qui m'a fait dire courtement que **JE LA TROUVAI ACOUTCHÉ'E ET D'ELIVRE'E** , sans spécifier par qui.

On ne sait par où vous prendre. Plus on a d'honnêteté pour vous , & moins on vous trouve accessible. Doute-t'on que vous aiez fait pour lors de votre mieux ? Vous impute-t'on rien de mal ? blâme-t'on personne en particulier ? On plaint le sort d'une jeune femme digne de vivre plus long-tems , qu'un accident

funeste ravit à la fleur de l'âge , & dans le printemps de ses jours ; malgré les soins empêchez , & la droiture des intentions de ceux qui essaient de la secourir. Vous ne répondez guéres à la part qu'on prit à votre douleur. C'est ma surprise , qu'ayant scrupuleusement marqué jusqu'aux moindres *circonstances* de ce fait , vous aiez oublié que je l'avois vuë & visitée peu de tems après votre *opération* , & moi-même été le témoin que le sang sortoit gros comme le pouce.

Le public *scrait* que vous l'avez informé dès l'année 1668. Cela est vrai. Mais quand vous dites qu'il *scrait* que vous l'avez bien informé : cela est puérile ; c'est appeler de vous à vous-même. Il auroit besoin de le *scavoir* d'ailleurs. Mais comment le *scavroit*-il par d'autres , si vous avez le front de les démentir ?

Ce n'est pas par votre seule *relation* que j'ai *pû juger* dans cette rencontre. C'est encore par deux bons yeux , qui en virent assez & de reste pour écrire ce que j'ai écrit ; & quand mes yeux ne m'en auroient rien dit , votre propre récit n'en dit-il pas suffisamment : quand d'une-part vous convenez de l'extrémité où M^e. votre sœur étoit réduite par *une perte de sang* très-considerable , *des foibleesses de moment en moment* , &c. & de l'autre , du peu d'ouverture ; que vous reconnoissez n'avoir été qu'à y *introduire deux ou trois doigts* au plus , pour accoucher une femme *grossie de huit mois ou environ* , c'est-à-dire , presque à terme .

Ne m'accusez pas de malice. Car , si j'en avois eu : loin d'un récit de quatre lignes , je me serois

Au public qui
scrait que je
l'ai très-bien.

Si ce n'est pas
la relation... .

De faire croire
malicieuse-
ment... .

E iiiij

fait le malheureux plaisir d'apostiller tout du long votre histoire de six grandes pages, comme vous y prenez celui de déchiffrer si desobligamment votre confrère, dont vous allez jusqu'à noircir les plus secrètes intentions avec une passion cruelle, à qui l'excès de votre douleur pouvoit servir en partie d'excuse dans le tems même, mais que vous auriez dû calmer dans la suite quand vous avez écrit de-sang-froid. Ma briéveté prouve l'étendue de ma commisération pour vous & pour ce qui vous appartient ; & que je ne suis proprement votre ennemi, que parce que vous avez juré de le croire & de le persuader aux autres.

PAZ. 177. C'est une fort mau-vaise mété.

de...
Il faut rompre d'abord...

J'APPELLE ici, comme ailleurs, de votre m'e-
tode, au succé de la mienne, & au juge-
ment des connoisseurs.

Qui vous assurera qu'en rompant les membra-
nes d'embrée, vous trouverez les pieds à-point-
nommé ? Et si vous les manquez d'abord : PEN-
DANT QUE VOUS LES CHERCHEREZ, vous risquez
que LES FAUX S'ECOULENT, LE SANG SE PERDE,
LA MATRICE SE REFERME EN PARTIE ; comme
je le marque ici. Pourquoi ne pas s'en SAISIR,
d'abord s'il y a lieu ? On n'est plus obligé de les
CHERCHER quand on les tient.

Je vous de-
manderois.

Vous me demanderiez comment je pourrois
prendre les pieds d'un enfant enveloppé de ses
membranes sans qu'elles fussent rompues. (Vous
auriez raison de le demander, puisque vous ne
le scavez pas, & que vous ne l'avez jamais
pratiqué ; ce qui fait voir que vous n'êtes pas un
grand Grec en matière d'accouchemens, d'apel-

ler de la possibilité du fait le plus constant qui fut jamais.) C'est pourquoi je vous répondrois tranquillement : Je les prendrois de la manière que je les ai pris cent fois avec succès, & que je décris en cette page. Cette méthode loin d'inquiéter la personne nommée pour l'approbation de mon Livre, a dû faire partie des motifs qui l'ont fait s'exprimer dans les termes que vous citez.

Je voudrois bien aussi faire voir...

La vraie méthode...

M E T O D E pernicieuse.

A PPEL à l'expérience, dont les succès avérez en mi l'rencontres détruisent l'observation.

Page 279. Il n'y a pas de remède plus salutaire que le sommeil...
Page 281. Je desaprouve...

D I V I N A T I O N en l'air & sans fondement. Je blâme ce que j'ai reconnu blâmable, & dont j'ai jugé de près. J'attribuë bien ici la mort à la perte de sang, puisque je la qualifie MORTELLE. Mais j'ai encore raison d'en rapporter la promptitude & l'accélération, à l'administration de ces alimens donnez à-contre-tems.

Page 182. C'est manquer... Vous blâmez...
De ne pas attribuer la mort à...

V O U S ne nous apprenez rien de nouveau quand vous observez que l'enfant ne respire pas dans le ventre de la mère. Nous le scavons. Mais la compression dont vous parlez, & celle encore qui peut empêcher la libre communication du reste des parties nobles de l'enfant avec sa tête, fait l'étranglement dont je parle. Il peut être étranglé comme il peut être suffoqué; Etranglé, c'est-à-dire serré si fort par le cou que mort s'ensuive. Je vous mènerois bien loin si je vous faisois remonter à l'étymologie

Page 186. Comme l'enfant ne respire pas... il ne peut être étranglé...
La compression que ces tour...
La compression que ces tour...

du mot. Mais nous ne sommes pas ici pour faire une dissertation de place de Gréve. N'avez-vous jamais entendu parler d'étranglement de boyau, &c. il ne s'agit point-là de respiration.

Pag. 197. 198.
Ce pauvre en-
fant...

C'Est votre malice ou votre ignorance, qui vous empêche de reconnoître de bonne foi une vérité constante, Qu'il est des occasions où l'on ne sçauroit avoir une certitude parfaite de la mort de l'enfant : J'en ai parlé raisonnablement au chapitre du Tire-tête, & ailleurs. Il faloit se servir de vos seules mains, & retourner l'enfant pour le tirer par les pieds. Telle étoit celle-ci par tous ces endroits. Pour rendre ici raison de la manière dont j'y operai, il faudroit une longue récapitulation de bien des choses répandues dans mon Livre. Or je n'aime pas les redites. Devinez ce qu'il vous plaira. Je sçai que j'ai fait ce que j'ai dû faire. Si j'étois un novice en l'art vous auriez quelque lieu de prononcer en Maître sur ma capacité, & vos airs pourroient m'imposer ou m'étourdir. Mais ne vous devant rien sur le fait de la Pratique par toutes sortes de raisons, je ne fais que rire à votre barbe des leçons que vous affectez de donner par une prévention aveugle en faveur de vos manières.

Marque bien
votre peu de
capacité...

SIL n'est point toujours besoin, il est souvent très-utile de mettre un lacs au second pied, si non pour l'amener au dehors, au moins pour le

IER, comme j'ai dit, ET LE RANGER AVEC LE PREMIER; & ce pour la raison que vous emploiez vous-même au sujet du premier pied, & encore pour éviter d'avoir travaillé en vain à le trouver, à le tirer dehors, à retrancher l'obstacle de sa part, &c.

Que veulent dire ces dix pages qui suivent, lesquelles sont de pure Pratique, & de la plus importante, & de la plus instructive? Vous n'y trouvez rien à brusquer. Aparemment les voila sauvées du feu.

Où, j'avoué qu'il est des rencontres où mon industrie se trouve à bout. Vous n'en direz pas tant de la vôtre: mais nous n'en savons pas moins pour cela. Croiez que je tire gloire de l'ingénuité avec laquelle j'ai dit les choses, où je n'ai pas eu tout le succès que j'aurois pu souhaiter.

POURQUOI voulez-vous que je dise *la poitrine*, puisque ce ne l'étoit pas? C'étoit *le ventre*: ouii, Monsieur, *le ventre*: Et pour le concevoir en trois mots: imaginez-vous *le ventre*, encore une fois, de cet enfant placé & serré contre l'embouchure de la matrice, ses coudes rabatus sur ses côtes en devant; & ses bras, du reste, portez sur son ventre, & passez en avant à l'embouchure. C'étoit - là justement sa situation.

CE seroit certes une belle méthode de ne point délivrer une femme de son arrière-faix le pouvant, sous prétexte d'un corps étrange, ou

Page 311. Vous
n'avez pas d'in-
dustrie.

Page 312.
Comment...
concevoir...
Mieux fait de
dire la poitri-
ne...

Page 313. Vous
n'avez pas dû
délivrer...

Ne jamais dé-
tacher l'arri-
re-faix... d'une partie de l'enfant restée qu'il n'y auroit
pas lieu de tirer si-tôt ? Si donc elle y restoit
plusieurs jours , comme il arrive quelquefois
en dépit de toute l'industrie humaine : vous
laissieriez une femme là sans la délivrer? Abus.

Pag. 314. &
393. Il peut
bien arriver... **V**OUS faites injure à la vérité , quand vous
refusez de reconnoître qu'il y a des extre-
mités telles que je les marque ici , qui passent
tout autre secret de l'art , & qui réduisent à la
nécessité absoluë de *rompre un bras* , &c. Où il
n'y aura point de jour à mieux faire , je pren-
drai toujours le parti de sauver la mère & l'en-
fant aux dépens d'une fracture ordinairement
tres-facile à réparer.

Pag. 317. On
ne doit pas
supposer... **O**N peut supposer tout ce qui n'implique
point contradiction. J'ai parlé sagement
Pag. 322. N'est
pas assuré-
ment de vò-
tre style... dans tout ce chapitre , l'un des mieux reçus de
tout l'ouvrage. Il est du *stile* du reste. Je me
sçais bon gré qu'il ne vous ait déplu que par le
titre. Voila encore vingt pages de bon compte
échappées à votre fureur.

Pag. 338. Vous
avez peu de
jugement.... **I**L y a des occasions où cette *figure* contribue à
arrêter l'enfant au passage , rendant la partie
au contraire... postérieure plus grosse , à proportion que l'an-
térieure s'allonge.

Pag. 341. Vous
n'avez pas
nommé... **S**OUVENEZ-vous que j'aurois pu les nommer
peut-être en partie à vos dépens ; & que si je
ne l'ai pas fait , c'est que j'ai plus de discrétion
& de ménagement que vous.

IL vous fied bien de faire ici le délicat sur Page 344. Outre que cette l'indécence d'une posture que la nécessité force posture est de prendre passagèrement: Vous qui avez bles- fort indécen- te... sé la pudeur d'une manière si permanente dans ces représentations & ces traits lascifs, que je vous ai déjà reproché; reproche où je n'ai servi que d'Echo à toute la terre. Les Libraires dans les Provinces s'en font scrupule de débiter votre Livre. J'en nommerai s'il le faut.

J'appelle de votre jugement sur l'utilité de cette situation, & sur la manière d'opérer dont il est ici parlé, au succès dont quelques-uns de nos Confrères ont été témoins en des occasions où il n'y avoit rien d'ailleurs à espérer de la nature.

La précaution d'ondoier l'enfant sous condition (ou autrement selon le cas) est une maxime commune dans tous les travaux périlleux. Aussi l'ai-je mise en tête de la MÉTODE GENÉRALE qu'il y faut garder, page 163. J'en ai même averti en parlant de l'enfantement naturel, page 178. Je la place encore en d'autres endroits. Si vous la voulez voir ici, on l'y peut mettre, puisque vous aimez tant les redites. Je n'en ferai pourtant point sur le reste de votre Observation, après tout ce que j'ai dit dans mon Livre sur ce point capital du diférend qui est entre vous & moi.

COMME vous répétez ici les injures de votre Avertissement, je vous renvoie aussi à Page 347. 148. & suiv. us. 2^e cette petite Réponse que j'y ai faite, qu'il Page 375. Un vraimeur... trier...

s'en faut bien que vous n'aiez refutée.

Vous trouverez bon aussi que j'emploie en cet endroit mon Chapitre du *Tire-tête*, où tout est si médité, si pesé, dans une matière véritablement délicate, que je puis ici le donner pour replique générale à deux grandes mortelles pages de vos *Observations*, depuis celle-ci sur la page 347. jusques &c compris celle sur la page 375.

Pag. 349. Vous
étiez blâma-
ble...

NÉ blâmez point si hardiment. Le quand, le quoi, le comment, de ces grandes & épineuses opérations ne se règle point en l'air, ni sur des préjugez faits à loisir dans le cabinet; mais sur l'heure & le champ, selon l'état présent des choses, qui déterminent différemment dans les différentes conjectures; pour agir ou pour différer, pour opérer d'une manière ou d'une autre, &c.

Page 350. Si
les Magi-
stres...

JE vous renvoie ici à ma Rép. à l'*Averti* pag. 10. II. 12.

Page 353. Cer-
te déciſſion...
La faulſe

NÉ vous piquez point de prononcer sur la *fauſſe* & la vraie *Théologie*, après ce que *Théologie*... vous avez écrit & imputé très-indignement à *tous les bons Théologiens* dans la pag. 348. de votre *Traité*; & que j'ai relevé comme j'ai dû, pour l'intérêt de la vérité, dans les pages 363. & suiv. de mon *Livre*. C'est, non pas la *fauſſe*, mais l'abîme où vous vous *précipitez* moins à *l'avangle* qu'à *dessein*; & où j'espére que personne ne vous suivra, s'il daigne lire ce que j'ai écrit sur ce point.

C'eſt la foſſe.

Vous y préci-
pitant à l'a-
veugle...

VOIEZ ce que j'ai dit plus haut, page 35. & suiv.

Pa. 354. Vous
n'avez pas
raison . . .
Il est toujours
possible . . .
Page 356. le
terme d'ini-
tice . . .

SI vous aviez lû Richelet & les autres sur le mot, *initié*, vous verriez bien que chacun est en droit de s'en servir: & vous auriez eu honte de vous apuier sur le fondement d'une conjecture si frivole, pour mettre en compromis la Religion & ses Ministres, dignes seulement de vos respects.

O qu'il est sage, pour vous & pour moi, Pa. 357. Dans ce long Chapitre du *Tire-tête*, & qu'il tout votre long Chapitre vous embarrasseroit moins s'il ne l'étoit pas tant!

Dequoi sert de nous dire que *son usage est de servir à faire facilement extraction de l'enfant mort dont la tête est fortement engagée entre les os du passage* (Traité, page 355.) Si dans la vérité on se trouve exposé au péril de s'en servir lors même que l'enfant est vivant; faute de pouvoir être assuré de sa mort, puisqu'avec la plupart des *signes de mort* les moins équivoques dans cette situation, & ceux même que vous marquez (pag. 268. de votre Traité), des enfans réputez pour morts ont été trouvez vivans; (preuve dans mes pages 296. 391. &c.)

Si, dis-je, encore, dans vos principes on se trouve en droit de l'employer lors même que l'enfant est reconnu vivant. Car dans le Livre 2. de votre Traité, Chap. 32. pag. 348. vous autorisez que l'enfant, fut-il vivant, soit tiré par

morceaux si l'on y est indispensablement obligé pour sauver la vie de la mère. Or où sont les cas où cette pretendue, mais meurtrière obligation aura plutôt lieu, que dans la situation d'une tête fortement engagée entre les os du passage? Donc sur la foi de vos maximes, on s'y servira de votre instrument.

Mais ce que j'y trouve de pire, c'est que le plus grand ignorant s'en pourra servir impunément en mille rencontres. Car sur la moindre absence des signes de vie : qu'il s'imagine l'enfant mort ? qu'il se figure avec cela le péril extrême pour la mère ? le voila suffisamment apuié pour employer votre *Tire-tête*. Et comme il tuera toujours l'enfant actuellement & dans l'instant, & que jamais enfant n'y survivra un moment pour déclarer par ses cris ou ses soupirs s'il vivoit ou non quand on le lui a appliqué : l'attentat le plus cruel sera toujours à couvert, & le moindre aprentif dans l'art trouvera la décharge de l'entreprise la plus téméraire, dans l'uniformité de l'événement ; qui servira même à le flater, à l'endormir, à le confirmer dans son ignorance, sa vanité, sa hardiesse, faute de lumières qui succèdent à son opération pour le rendre sage & discret. Il présume la mort de l'enfant. Il opère par son action cette mort qu'il a présumée. Il ne lui reste plus de moyen d'éclaircissement pour se désabuser.

Tant de faux raisonnemens pour prouver que cet instrument tue. Voila, Monsieur, une partie de ce qui rend justes les raisonnemens que je fais dans toute la suite de ce Chapitre : non pour prouver qu' le *Tire-tête tue l'enfant* ; car cela saute aux yeux, &

& n'a besoin que d'une simple exposition sans preuve : mais pour prouver deux choses. L'une (pag. 360.) Qu'il est téméraire , &c. de supposer mort un enfant QUI VIENT LA TÊTE ENCLAVÉE AU PASSAGE. L'autre (pag. 363.) Qu'il est CRIMINEL ET BARBARE de LUI ÔTER LA VIE POUR SAUVER SA MÈRE. Et de la preuve de ces deux chefs que je croi avoir assez judicieusement établie , résulte l'inutilité visible de l'échappatoire dont vous vous servez ici , d'avoir dit positivement qu'il ne s'en falloit jamais servir que lorsque l'enfant étoit tres-certainement mort. Encore vous demanderois-je où vous l'avez dit positivement dans tous ces termes ramassiez exprés : jamais.... que lorsque.... tres-certainement.... Les expressions de votre page 355. qui étoit le véritable endroit d'en parler dans tous ces termes , sont pures & simples , & n'ont rien d'aprochant de cette emphase.

Vous me demandez le nom de ce confrère ; c'est Monsieur Filastre. Voiez combien vous avez de facilité à juger faux. Si j'en usois comme vous , je dirois que vous auriez emprunté de lui l'idée principale du digne instrument dont vous vous attribuez l'invention à cor-&c-à-cri ; car votre *Tire-tête* & celui qu'il m'a fait voir au tems que j'ai dit , se ressemblent comme un homme ressemble à un autre homme. Mais ce seroit vous blesser dans la prunelle de l'œil , & desespérer votre orgueil après qu'il s'est tant aplaudi sur l'avantage d'une si heureuse découverte.

Bien dépois
veu de juge-
ment...

Je vous ai
dit positive-
ment...

Pag. 359. J's
vous demanda-
rois... le
nom...

Je juge que
c'étoit M. Co-
lombe...

Ressemble
aussi peu... ¶

Pag. 360. Les ignorans... **L**es plus habiles y peuvent souvent être trompez, comme je l'ai marqué & prouvé en plusieurs endroits de mon Livre.

Pag. 361. Votre ignorance... S'il eut été mort... **C**'est bien chez vous une autre ignorance de nous donner pour signe assuré de mort, le chevauchement des os l'un sur l'autre, qui n'est certainement qu'équivoque. J'ai trouvé en ma vie plus de trente enfans, dont les os de la tête passoient les uns sur les autres à l'endroit des futures, qui pourtant n'étoient pas morts, & ont survécu à l'opération. En vain vous prévallez-vous si fort de ce que je ne me suis pas servi de votre vilain mot, je n'ai pas moins prétendu dire la chose. Des gens tres-dignes de foi, & de meilleur goût que vous, me l'ont témoins, que l'ayant trouvé dans mon manuscrit, je l'en ai ôté par leur avis, pour écarter une sorte d'obscénité qu'ils y trouvoient attachée. Si je l'avois mis par tout où je l'aurois pu, vous étiez muet comme un poisson sur le chapitre des signes de mort.

Je me serrois bien donné de garde... **V**ous dites qu'en cette occasion vous vous seriez bien donné de garde d'employer votre Tête. Je vous réponds : Beaucoup moins qu'en l'occasion du 28. Mai 1683. (Observ CCCXXXIV. pag. 276.) où vous prenez pour certitude de la mort de l'enfant au ventre de sa mère, d'estre resté durant deux jours fortement engagé dans le passage après l'écoulement des eaux ; qui n'est que la moindre partie des signes de mort que j'avois trouvez dans cet autre enfant dont il est parlé en cette page 361. On peut encore voir votre Observation CCLXXXI. pag. 231.

VOUS TUÂTES. Charitable expression envers son confrère: *censure amie & cordiale*. Cela s'appelle faire des homicides à peu de frais. Si j'étois aussi chaud que vous: sur des paroles si téméraires, il en faudroit venir aux mains. A Dieu ne plaise, je veux confondre votre pétulance par ma modération.

Pa. 362. Vous tuâtes...

J'ai rendu raison pourquoi j'appliquai l'instrument à l'orbite, qui est, qu'il E' TOIT PLUS A MA BIEN-SE'ANCE: On fait dans ces rencontres épineuses, moins ce qu'on veut que ce qu'on peut. A l'égard de l'obliquité de l'attraction, on y supplée par le secours & l'industrie de la main.

Vous n'auriez pas dû...

Rend l'attraction oblique...

NE parlez point pour votre honneur de cette décision, après la manière dont je l'ai emploieé contre vous, pag. 363, & suiv. On peut voir aussi dans mes pages 373, & 374, où il n'y a point de mot qui ne porte, duquel des deux, du *Tire-tête* ou du *Crochet*, on doit dire qu'il tuë toujours.

Pag. 364. Cette décision...

Avec les Crochets qui les tuent toujours...

VOIEZ la replique à la page 357. plus haut. Votre précaution est encore ici trop courte, & quand il y auroit toute apparence qu'un enfant seroit mort: avec toute la certitude que vous en pourriez avoir; si elle n'est que morale & non physique, on ne s'y doit point servir du *Tire-tête*, parce qu'il n'est jamais permis de TUER, de sacrifier l'enfant à la mère en LUI ÔTANT ACTUELLEMENT ET DIRECTEMENT.

Pag. 367. Il n'y a que les ignorans...

User d'une si grande précaution,

LA VIE, quelque on doie & baptisé qu'il soit.

Tout ce nar- Ce narré vous tient au cœur, il réveille vo-
tre bile, & faute de bonnes raisons à lui ope-
rer pour purger les erreurs de votre morale,
pag. 348. de votre troisième édition : il vous
fait avoir recours à vos grossiéritez & aux in-
jures qui sont vos armes favorites.

Pa. 368. Tous
les bons
Théologiens
admettent...

VOUS faites dire aux bons Théologiens ce
qu'il vous plaît, témoin l'indignité de la
pag. 348. où vous apuiez de plusi.urs raisons
connues d'eux tous (lesquelles vous n'allégez
point) cette belle proposition que vous débitez
pour certaine : *Que ne pouvant pas sauver la vie*
à tous deux, on doit toujours préférer celle de la
mère à celle de l'enfant, pour plusieurs raisons,
ajoutez-vous, que tous les bons Théologiens s'a-
gent. Mais, pour venir à notre sujet : Qui
vous a dit qu'ils admettent le baptême lorsque
l'eau est porée par le moyen du canon d'une se-
ringue jusques sur quelque partie du corps de
l'enfant encore dans l'utérus. Car c'est dans
ces termes citez en ma page 368. qu'il faut
exposer la chose de bonne foi, pour avoir lieu
d'y mordre, & non pas dans ceux-ci : *Lorsque*
l'eau est effectivement versée sur la tête d'un en-
fant. Ces deux manières de s'exprimer sont as-
sez différentes ; & la dernière, vague, déta-
chée, si peu circonstanciée, en termes ordi-
naires & plausibles, dresse artificieusement un
piège dans votre *Observation*, ce que la préce-
dente ne feroit pas.

Soutiennent
que c'est une
hérésie...

Qui vous a dit encore qu'ils soutiennent que
c'est une hérésie de ne pas croire qu'il soit valide

ou d'en douter ? On vous demanderoit où j'aimais cet article de foi a été décidé, Qu'il faille croire sous peine d'être hérétique, que le baptême conféré pour la régénération d'un enfant qui n'est pas né, mais qui est encore dans l'utérus, soit d'une telle validité, qu'on doive s'en tenir là, & qu'on ne puisse pas aspirer à lui en faire recevoir un sous condition, dont la validité soit constante & METTE son SALUT EN SÛRETE'. Nous irions bien loin, si je vous aportois seulement les précautions des Eglises autorisées de l'usage pour s'assurer contre le doute, quand les enfans ont été ondoiez dans le péril. Qu'il me suffise de vous renvoyer à l'école d'un fort bon Théologien. C'est Monsieur de Saintebeuve au second Traité de ses Résolutions pag. 295. Cas xc, répondu le 19. Février 1677. C'est là que sur la question proposée par un Prélat à ce célèbre Casuiste : *Sçavoir si l'on ne doit pas tout de nouveau baptizer, au moins sous condition, un enfant qui a même receu l'eau sur la tête; ayant encore une partie du corps dans le ventre de la mère* : vous apprendrez de sa Réponse, que c'est une opinion, que saint Thomas le reconnoît : & que dans ce qui est en opinion il faut suivre le plus seur en matière de Sacremens, & particulièrement de celui qui est de nécessité de moyen. Si c'est une opinion libre, soutenable, & même préférable en pratique, *Qu'on doit baptiser tout de nouveau dans le cas proposé* : sans doute que ce n'est rien moins qu'une hérésie de douter de la validité de ce premier baptême, auquel on juge à propos de suppléer par un second sous condition.

C'est une hérésie d'en douter comme vous faites...

Pag. 373. C'est une étage manière... **V**OIR la Réplique à la page 357. plus haut.

Pag. 375. Le **E**NTRE les pariétaux ou vers la fontaine, cela Tire-tête... est à-peu-près égal par rapport à l'Observation que j'ai faite en cette pag. 375.

Pag. 383. Si vous trouvez... **V**ous avez besoin de conseil, mon cher confrère, & d'avoir quelqu'un qui lise avec vous, & qui conserve du sang-froid, pour empêcher vos égaremens. Je trouvai la matrice de cette femme *saine & entière*, c'est-à-dire en qui la POURRITURE n'avoit heureusement point PE'NE'TRE', quoique L'INFECTION DU PETIT CADAVRE ME l'eut fait APRE'HENDER à cause de son séjour. Il faloit y faire une injection déteritive pour la nétoier des impuretés de ces PARTIES PUANTES & POURRIES du fœtus corrompu, dont elle avoit eu passagèrement sa part, lorsqu'elles REJAILLIRENT AVEC L'IMPE'TUOSITE' que j'ai dit. JE ME CONTENTAI de cette injection, à l'exclusion des remèdes plus considérables qu'il y auroit falu faire, s'il y avoit eu une POURRITURE PE'NE'TRANTE. Je n'ai point dit que je fis cette injection, aussi-tôt que la femme fut accouchée. Vous avez ajouté ceci de votre cru. Je la fis quand je la vis nécessaire, & dans un tems où elle eut tout le bon effet que j'en atendois. *La Méthode* en étoit *tres-excellente*. J'ai marqué à la vérité que cette femme étoit TOMBÉE DANS UNE PERTE DE SANG TRES-CONSIDERABLE avant l'accouchement. Je n'ai rien dit qui vous autorise à croire que la perte de sang persévéra même

Il n'étoit pas besoin d'y faire...

Aussi-tôt qu'elle fut accouchée...

Une très-mauvaise méthode...

après l'accouplement; bien moins encore pour la supposer persistante lors de l'injection. C'est vous qui, pour ajuster tout au gré de votre passion, confondez les tems, & imaginez ce qu'il vous plaît. A tout le moins vous deviez dire: *pour une femme qui avoit eu une perte de sang considérable.* Car lors de l'injection, la perte de sang étoit cessée.

La matrice étoit *saine & entière* de l'intégrité que j'ai dit; à l'exclusion de *TOURRITURE* Pag. 384. Qu la matrice n'étoit pas saine... qui l'eût *PE'NE'TRE'E*, vitiée, cangrenée, &c. mais qui n'excluoit point *LES DEGRÉZ* de l'*IM-TEMPERIE* causée par le séjour d'un fœtus gâté; par les *GRANS E'FORTS* qui avoient précédé l'enfantement; par les accidens qui accompagnent plus ou moins les fâcheux travaux, &c. Plus je relis cette histoire, plus je soutiens ma conduite irréprochable au jugement de tous les gens connoissans. Voiez combien de discours j'emploie ici pour réfuter courtement deux Observations frivoles. Quel volume faudroit-il faire pour découvrir toutes vos bavures, & rectifier suffisamment la fausseté de vos jugemens. C'est assez pour moi de le faire de tems à autre, pour montrer de quoi vous êtes capable, & l'idée qu'on doit avoir de votre libelle d'*Observations*, digne appendice de l'ouvrage auquel il est joint.

J'AI remarqué expressément en la pa. 393 qu'ON Pag. 392. La description que... NE SE DOIT SERVIR ici du *CROCHET NI DES LAQS*, *QU'AU DE FAUT DE LA MAIN ET DES DOIGTS.* C'est l'entendre mal, que de condamner les moyens que l'industrie suggére & emploie avec succès.

F iiiij

en des cas extraordinaires, & de blâmer tout ce qu'on ignore. Ou vous vous attribuez sans doute plus qu'il n'est souvent possible de faire ; ou vous laissez en bien des rencontres sans secours, des femmes à qui d'autres Acoucheurs que vous en peuvent donner.

Page 393. Il
ne faut ja-
mais, &

Page 393. &c
394. Tout ce
préambule...

Et il n'est pas
vrai... que
l'épaule feu-
le...

Page 396.
Vous fûtes
bien emba-
rassé...

Qui étoit pe-
ri dans l'opé-
ration...

RÉPONSE plus haut, sur la pag. 314.

M I N U T I E.

S'il n'est pas vrai selon vous, il est vrai se-
lon moi.

Vous êtes heureux de ne rien trouver qui vous *embarrass*. Nos plus grans Maîtres n'ont pas eu ce même bonheur. J'ai apris d'eux à reconnoître ingénûment les occasions où j'ai eu de la difficulté. Celle-ci est du nombre. Mais, je me trompe, ou vous y en auriez éprouvé vous-même. De mon *sçu* vous avez quitté la partie où il y en avoit bien moins.

Vous supposez gratuitement & sans raison que *cet enfant étoit péri dans l'opération* ; & sans une réparation authentique, vous ne vous lavezerez point devant Dieu, d'avoir tranché net une si noire calomnie sans le moindre tempérament. La mère de cet enfant qui me comble de bénédicôns quand elle a l'occasion de me voir, est prête de vous dire, qu'elle ne l'avoit jamais senti remuer dans tout le tems de sa grossesse ; Qu'il y avoit deux jours que la Sage-femme s'éforçoit pour l'accoucher quand nous

y fûmes apellez ; Que le bras de son enfant fût pour lors jusqu'à l'aixelle ; & qu'elle se souvient comme si elle y étoit encore , que je ne laissai pas de dire au Chirurgien Acoucheur qui s'y trouva avec moi : Ondoions-le toujours à telle fin que de raison. Je n'outrerai donc point les choses , quand je dirai , qu'il y avoit toute aparence qu'il étoit mort , du tems même avant l'opération ; & que ce fut aussi ce qui contribua beaucoup à la séparation imprévue qui se fit de sa tête d'avec son corps. Si vous lisez bien , vous verrez que ce ne fut pas moi qui l'en séparai , puisque mes deux mains étoient occupées simplement à LA CONDUIRE. Vous avez tort de suposer que *le passage étoit suffisant pour la tirer sans cet accident*. Vous le dilatez imaginairement pour cela ; & pour y réussir , vous faites encore deux fausses supositions ; car elles vous coûtent peu à faire.

1°. Au lieu que j'ai dit que je la CONDUISOIS DE MES DEUX MAINS , lorsque l'accident arriva , vous me faites dire que je la *tenois de mes deux mains*. On sait , en fait d'accouchemens sur tout , quelle notable différence il peut y avoir entre *tenir une tête , ou la conduire*. On ne la conduit souvent que de l'extremité des doigts couchez sur les jouës , sur , &c. qui n'est rien moins que la *tenir*. Mais quand on la *tient* , on est presque assuré & comme le maître d'elle. Si j'avois pu *tenir* celle-ci , je ne crois pas que nous fussions à la peine d'en parler.

2°. Parce que cette première suposition ne faisoit point seule votre afaire , & que la *grosseur extraordinaire de la tête de l'enfant étoit*

*Le passage
étoit suffi-
sant...*

*Pour la
tirer...*

une circonstance dans le fait, qui non seulement rendoit votre supposition inutile, mais lui ôtoit même la vrai-semblance : Vous avez appellé une seconde supposition au secours de la première. Vous m'accusez de *suposé que la tête* en question étoit d'une *grosseur extraordinaire* afin d'excuser mon *impérition*. Mais vous êtes un admirable homme de vouloir me rendre suspect d'avoir ici déguisé la vérité ? N'étois-je pas maître de supprimer l'histoire entièrement ; ou si j'ai été capable d'y *suposé* en ma faveur cette *grosseur extraordinaire de tête*, n'aurois-je pas pu ajuster le reste à mes intérêts ? Ou vîton jamais dans un récit plus d'air de vérité, moins de ménagement, un dévoûment plus aveugle au service du public pour ne lui rien cacher de ce qui peut lui importe de scâvoir ? Il y a du bon dans toute cette opération. Il y manque une partie du succès ; l'autre s'y trouve. Nous y fûmes deux assez empêchez. J'y plains notre sort ; & comme je ne faits pas un mistère de notre *embarras*, aussi exposé-je naïvement quelle en fut la cause.

Encore un coup, je vous admire. Hé que deviendrez-vous, s'il faut que dans vos Livres j'aille fourager à droite & à gauche, qu'à votre exemple je me donne la liberté de vous démentir à chaque page & de vous imposer des *suppositions*. Il me sera facile de faire à ce prix des *Observations* de la nature de la plûpart des vôtres.

Pag. 199. &c
400. Vous sa-
vez donc eu
grand tort...

CE doit être pour vous un regret mortel, d'avoir laissé passer un chapitre entier qui

contient près de vingt pages d'une utilité toute singulière pour la Pratique, sans rien dire contre. De la nature dont celui-ci est, je suis bien-aise de le voir exempt de votre censure, & que le peu que vous en citez mérite votre aprobation. C'est une marque dans un homme, qu'il n'est point trop ignorant en l'art des Accouchemens, quand il écrit juste sur cette matière (*de l'enfant qui présente le bras.*) Vous approuvez que je recommande d'avoir premièrement soin d'ondoyer l'enfant sur le bras qu'il présente. Cette pratique ne détruit point le doute de la *validité* d'un tel *baptême*, lequel même, suivant la règle de l'Eglise, doit être administré derechef sous condition, au cas que l'enfant survive au péril. Vous en avez la raison dans la page 368. C'est un **REME DE INCERTAIN**, qu'on aime mieux emploier, que de n'en point emploier du tout. J'ai trouvé obscures les deux dernières lignes de votre Observation, dont on ne voit pas d'abord la liaison avec ce qui précéde. On m'a dit que pour peu de jour que vous y vouliez aporter, le reste de l'Observation tombera d'elle-même.

PAUVRETE^e indigne de réponse par sa ténuité. Je n'ai mis que ce que j'ai vu. Mais vous qui avez écrit si jeune, avez bien pu mettre ce que vous ne scâviez que par conjecture, sur tout de l'humeur dont vous êtes, à préjuger, à deviner, à imaginer, à vous figurer tout ce qui n'est pas, comme il paroît à chaque page de vos *Observations particulières*.

Car pour que
le baptême.

Pag.415. Vous dites que...
Je trouve cette posture...
Et il ne faut pas tant de
mystère...

Pag. 414. Je
n'ai jamais
trouvé...
Bien loin de
cela...

Pag. 415. C'est
une mauvaise
méthode.

Pag. 415. Mais
non pas l'in-
continence
d'urine...
Pap. 415. de ne
pouvoir ti-
rer...
Pap. 416. L'a-
bandon...

J'APPELLE encore de tout cet article tant pour
l'expérience que pour la méthode.

C'EST votre défaut d'expérience qui vous em-
pêche de reconnoître l'utilité d'un moyen
constamment très-excellent en quelques oca-
sions extraordinaires. Aboiez tout à loisir; j'y
suis fait.

VOUS êtes un rêveur. L'incontinence d'urine
peut y avoir lieu comme le reste. cela dé-
pend de la qualité du travail & de la plaie plus
ou moins considérable, soit en eux-mêmes,
soit dans leurs suites.

LA nécessité n'a point de loi. Lisez le fait.

JE ne puis mieux répondre à cette Observa-
tion, que par les circonstances du fait. La
lecture de l'histoire me justifie plus qu'il ne
faut. Mais, du reste du Chapitre, vous n'en
dites rien.

J'admire une chose qui mérite d'être observée
en passant. A peu d'endroits près, vous ne con-
tredites point ma Méthode, ni les maximes gé-
nérales que j'établis dans les différentes espé-
ces de mauvais travaux (qui est cependant ce
qu'il faudroit davantage détruire en un Livre,
que l'on prétend ne rien valoir & n'être *bon
qu'à jeter au feu*): Et dans la conduite parti-
culière, qui n'est que l'application du général,
vous vous accrochez indirectement à quelque
circonstance de rien, pour décharger, je crois,

la mauvaise humeur où vous êtes de ne pouvoir donner atteinte au principal.

JE vous ai déjà répondu sur cet article à la page 187. & je m'en tiens à ma méthode dont je me trouve bien.

Pag. 433. Je vous ai déjà fait remarquer, ...

VOUS deviez ici vous contenter de deviner selon votre coutume la plus ordinaire, sans passer jusqu'à prononcer avec une *témérité* beaucoup plus évidente que celle que vous m'attribuez. J'ai dans mon *Art*, des secrets plus d'une sorte ; & sans sortir de ce chapitre on en peut avoir plus d'une preuve. Les **DERNIERS SECRETS** dont je parle ici, ne sont point plutôt mes *crochets*, que les vôtres ; ni plutôt les *crochets*, que tout le reste que l'*industrie*, l'*expérience*, le *raisonnement*, l'*habileté* de la main, en un mot le *scavoir-faire* fournit à l'*Accoucheur* qui fait son métier ; trop heureux de devoir à son *LONG USAGE* de quoi se conduire avec succès dans ces routes **OBSCURES** & difficiles, dont il est ici parlé ; où, pour les habiles, la lumière & le jour naît, pour-ainsi-dire, de l'*obscurité* même, laquelle les rend sages, défiants, circonspects, pleins de précautions ; & c'est ce que j'appelle aussi les **DERNIERS SECRETS DE L'ART**. Je dis qu'on les **EMPLOIE** SOUVENT dans ces rencontres **SANS PRESQUE SCAVOIR**, ou du moins **SANS CONNOÎTRE PRÉCISEMENT ET CLAIREMENT CE QUI OBLIGE A S'EN SERVIR** : parce qu'on les **EMPLOIE** sur la foi de son *PRESSENTIMENT* ; par l'estimation qu'on emprunte des expériences passées, pour

Pag. 416. Ce que vous appellez les derniers secrets... Fort témérairement en usage...

C'est vos crochets...

prévenir vn mal qu'il faut sonder des yeux de l'esprit, faute de pouvoir actuellement le connoître par ceux du corps. Ceux qui liront attentivement ceci, & encore les pages 335. 336. 343. 344. de mon Livre, verront bien que vous avez turlupiné dans votre Observation, d'autant plus de mauvaise grace, que vous le faites avec une plus insigne mauvaise foi, joignant à quelques-unes de mes paroles votre ridicule décision, & m'y faisant dire impertinemment non seulement tout le contraire de ce que j'ai dit, mais même de ce que j'ai voulu dire.

Pag. 416. On peut tres-manifestement...

ON peut tres-manifestement connoître que vous avez fait copier par votre dessinateur sur les figures du Livre de M. Guillemeau, &c. celles des matrices que vous avez mises dans le votre, & que nous les avons, si vous voulez, vous & moi copiées des Auteurs qui nous ont précédé. A l'égard des enfans & de leurs postures, j'ai fait connoître à mon dessinateur ma pensée sur de petites marionnettes que vous n'avez pas vues, & que j'ai chez moi pour cela. Il suffit pour moi qu'il l'ait exprimée. Je m'embarrasse peu où il a pris de quoi l'exécuter; mais j'ai trop bonne opinion de sa capacité tres-connue d'ailleurs, pour croire qu'il ait eu besoin pour cela de vos marmots, joint que les postures sont évidemment différentes indépendamment même de la conduite du cordon.

Seulement fait varier la conduite...
La figure de mespefaires... Pour ce qui est des pessaires, je ne les croi ni vòtres ni miens. Ils sont ceux de tous les Auteurs depuis qu'on les a mis en usage. Je ne m'étonne plus de vous voir si furieusement

jaloux sur l'invention du *Tire-tête*, puisque vous l'êtes tant sur de moindres bagatelles. Si j'avois eu à vous voler, j'aurois tâché de ne me pas adresser à de si grandes pauvretés. Mais je m'applaudis que dans un Livre du volume dont est le mien, vous n'aiez pas de plus gros larcins à me reprocher, vous qui semblez devoir me traduire aux yeux du public comme un pla-

giaire en titre d'office.

M I N U T I E.

VOUS êtes encore un brouillon pour le coup.

J'ai dit que j'allai jusqu'à six différentes fois pour ménager le moment favorable de **TIRER** la **FEMME** de ce **MARCHAND** d'un travail **DANGEREUX**, **DIFICILE** ET **RARE**; & non pas le moment de reconnoître *comment venoit son enfant*. Cette dernière apostille vient de votre boutique, & c'est de tres-mauvaise foi que vous la mettez en caractère italique, comme pour insinuer que ce sont paroles de mon Livre. Ce procédé *marque bien votre petit jugement*, d'avoir cru qu'on vous passeroit une infidélité si visible. Je ne voudrois pas pour toutes choses qu'on pût me convaincre d'en avoir fait une pareille à mon éscient. Une *Observation* de la nature de celle-ci suffit pour rendre suspectes toutes les autres.

M I N U T I E.

Deux crochets dont la figure marque bien votre ignorance...

Pag. 438. Avoir été jusqu'à six différentes fois...

Cela marque bien votre petit jugement...

Pa. 439. Toutes ces descriptions...

Pag. 439. ou
plutôt 444.
Vous ensei-
gnez là une
tres-perni-
cieuse métod-
de... **R**IEN n'est plus facile que de qualifier une méthode très-pernicieuse ; & comme celle à qui vous donnez ce titre, ne paroît pas telle, vous deviez bien rendre raison de votre censu-
re, & substituer votre bonne métod: en la place, afin qu'on en pût juger & la censurer à son tour.

Pag. 446. &c
447. Si vous
ne perdez...
D'aller trop
précipitam-
ment... **A**PRENEZ-moi de grace, comment j'agis pré-
cipitamment dans un travail, où j'avois aten-
du si paisiblement l'action de la nature (comme
c'est ma métode quand l'enfant se présente bien,
si communément établie, si souvent recom-
mandée dans mon Livre ; témoin, sans aller
plus loin, la page 498. que vous citez) ; Dans
un travail, dis-je, où je me préparois à recevoir
simplement l'enfant d'une personne DANS LES
DERNIERES DOULEURS ET SUR LE POINT D'A-
COUCHER naturellement, comme j'avois lieu de
le CROIRE avant qu'elle tombât TOUT-A-COUP
DANS DE TRES-FORTES CONVULSIONS, QUI ME
FIRENT DE FIER de ce que c'étoit, & changer
de batterie.

Qui lui fut
fatale... **J**e vous prie aussi de me dire (mais n'y mettez
rien, s'il vous plaît, du vôtre) par quel endroit
mon opération fut fatale à cet enfant. Quoi ?
parce que je le dégageai de son cordon sous le
nœud duquel il périlsoit : que je le tirai vivant :
que dans un péril imprévu (& comme impré-
visible, si j'osois user de ce mot) j'emploiai
plus d'industrie : que je ne perdis point de tems
où tous les momens étoient précieux ? Vous
m'accusez d'avoir trop précipité dans une oca-
sion, où il y avoit tout à craindre de déferer
tant-

tant-soit-peu. Je fis l'opération : ne dites pas après la première convulsion, pour diminuer les objets : mais dites, dans de TRES-FORTES & & tres-subites CONVULSIONS, telles que je l'ai écrit. *Vu l'état prochain de sa délivrance, il y avait lieu de compter qu'elle & son enfant alloient périr dans la violence de la convulsion : car c'étoient leurs plus grands éforts, qui leur étoient alors les plus dommageables.* Estes-vous donc homme, pour accoucher une femme, à attendre que les convulsions l'aient tuée? Et est-ce votre méthode, quand de TRES-FORTES ont paru, de faire fond sur d'autres plus fortes pour en attendre une bonne issuë? Tâchez au moins de vous acorder avec vous-même dans votre xxxvi. Observa-
tion, page 32.

Dans le péril, au milieu des convulsions, on attend la nature, quand on y est forcé & qu'on ne peut faire mieux : ce fut le parti qu'il faut prendre dans le travail de la page 498. Mais quand on y peut aider la nature, & qu'il y va de faire cesser un empêchement qui la traverse, tel qu'étoit ici celui de plusieurs TOURS QUE LE CORDON FAISOIT AUTOUR DE L'INFANT AVEC PE'RIL DE L'E'TRANGLER, ou (si ce mot vous déplaît) de le suffoquer : on ne se repose point sur elle. C'est l'Observation de cette circonstan-
ce qui rend inutile votre inconsidéré parallèle entre deux travaux si différens. Vous étes un grand Docteur, de décider en Caton dans le re-

Comme le prouve bien l'histoire... en la pa. 498.

Sans l'on-
doier aupara-
vant...

pos de votre cabinet, que j'avois dû ondoier l'enfant *auparavant* l'opération. Vous en parlez à-peu-près comme le Bourgeois au coin de son feu tranche sur le bien ou le mal-arrêté d'un Officier dans le choc & la chaleur d'un combat. N'est-il pas visible que je n'avois pas dû ondoier l'enfant, tant qu'il ne me parut rien que de naturel dans la disposition de sa mère? Et n'ai-je pas écrit, que depuis le péril connu, je n'avois pu l'ondoier plusôt? Cette rencontre, l'une des plus épineuses & en mète tems des plus belles où je me sois trouvé de ma vie, vous a peut-être déplu; parce qu'elle faisoit trop pour ma gloire, vous ne l'avez pu supporter.

Pa 448. Vous vous contre-dites...

Pa 450. Vous êtes un fureux meurtrier...

P A U V R E T E', puérilité, minutie.

Vous êtes *un furieux calomniateur* quand vous m'imputez d'avoir été *cause de la mort de cet enfant* pour m'y être servi de l'instrument. Avez-vous remarqué ce que j'ai écrit, *Que cet ENFANT PAROISSE VENIR LE MIEUX DU MONDE; Que DANS LES E'FORTS SA TESTE SORTOIT D'UN DEMI-TRAVIERS DE DOIGT HORS DU COURONNEMENT; Qu'à juger sur les simples aparences on pouvoit se FLATER DE VOIR BIEN-TÔT la malade SOULAGE'E; Que son travail étoit naturel, à l'obstacle près (obstacle caché & qui ne pouvoit tomber sous les yeux) de plusieurs TOURS DU CORDON AU COL, &c. qui retenoit la tête & la faisoit RETOURNER ET REMONTER APRÈS LA DOULEUR A L'ENDROIT D'ΟÙ ELLE ÉTOIT VENUE, sans être par*

conséquent enclavée; au contraire, dans une SITUATION FAVORABLE EN APARENCE, mais qui ME DEVINT SUSPECTE? C'étoit donc un enfant à venir presque seul, sans cet obstacle. D'où il est évident que le CROCHET ne m'y servit pas pour le TIRER de force d'un endroit où il fut engagé; mais seulement pour supléer à l'impuissance où j'étois d'INTRODUIRE LA MAIN, POUR M'ECLAIRCIR par le fait, de l'inconvenient que j'y soupçonneois. Ce CROCHET ne fut donc que comme une main empruntée. C'est ce qui m'a fait dire que m'en étant SERVÉ (pour la manière de l'introduire) SELON LA ME'TODE DE'CRITE AU CHAPITRE DE LA TESTE ENCLAVÉE, il y eut cette EXCEPTION, QU'E JE TIRAI EN DOUCEUR celle-ci qui ne l'étoit pas.

Ce qui vous trompe, mon pauvre ami, & qui vous fait tant clabauder contre l'opération du CROCHET, c'est que vous vous imaginez que je m'en sers également par tout suivant votre méthode décrite en la page 335. (du chap. 30. du Liv. 2. de votre Traité) l'otant & le refichant successivement jusqu'à ce qu'on ait entièrement fait passer la tête; & retracée fidélement en votre xxix. Observation pag. 27. Et que je m'en sers avec aussi peu de ménagement que quand vous ouvrez la tête pour en vider le cerveau, comme de votre aveu vous avez quelquefois essayé en d'autres occasions; Ou, quand vous y appliquez votre Tire-tête, en des rencontres où vous supposez incertainement la mort de l'enfant, comme par exemple, dans cette Observation xxix. sur un arrêt de

G ij

Il faut mettre, s'il vous plaît, une très grande différence entre votre manière d'employer le *crochet*, & la mienne. Car par la preuve que j'ai de l'expérience, que tel enfant, qu'avec toute vraisemblance on auroit cru mort, ne l'est pas: je n'emploie le *crochet*, que quand l'industrie de la main n'y peut rien, à l'extrême, autant seulement qu'il est besoin, avec ou sans effort selon le cas; & j'y observe toute la modération, j'y apporte tout le ménagement possible pour l'enfant, dans la veue & l'intention de l'amener vivant. Vous au contraire, dans la facilité que vous avez de le supposer mort, sur la foi de vos signes prétendus certains, qui certainement ne le sont pas; Vous *fixez & refitez* le *crochet* dans la substance du cerveau, vous le *videz*, vous y *appliquez* votre *Tire-ête*, comme n'ayant plus rien à ménager pour un enfant, qu'à tout prendre on peut selon vous sacrifier, même vivant, à sa mère.

Vous figurant & mesurant ma manière sur la vôtre, il vous est aisè de la traiter de meurtrière, & de vous récrier sur l'expression de, *tirer un enfant en douceur*, expression très propre en cet endroit: mais que vous ne connaissez pas, parce que la chose même vous est inconnue.

Apellez-vous
cela tirer...
en douceur...
accou-
ché...

Pa. 453. Vous dites que vous avez... accou-
ché... **C A L O M N I E S**, redites injurieuses.

A Lire simplement cette *Observation*, il sembleroit qu'il s'agit ici d'une maxime générale : & cependant il n'est question que d'un conseil, qui n'a lieu qu'en cas de nécessité, & lorsqu'il n'y a pas jour à faire autrement.

JE n'ai point mis, *au dehors*, cette addition tres-considerable est de vous. C'est n'avoir pas de jugement que de traiter une *opération* chimérique, parce qu'on l'ignore, ou que l'on n'a pas assez de d'extérité pour se flater d'y réussir. Mais c'est avoir du *jugement*, que d'écrire ce que l'on sait avoir pratiqué. C'est ce que j'ai fait.

Oüi, sans doute : *à mesure qu'on tire l'enfant, le fond de la matrice se rapproche de l'extérieur* ; & quelquefois trop. Vous le savez. Il en suit de beaux éfets.

SI vous aviez le sens commun, vous rougiez de votre *Observation*. Ne voiez-vous pas, que si la *ligature* (que l'on suppose n'être faite que dans l'impossibilité de faire la *RÉDUCTION*, ou dans le *PRESSANT BESOIN* pour prévenir de plus grans maux) intercepte entièrement le mouvement du sang, ce n'est que pour un moment ; puisqu'on avertit exprés de *TIRER INCESSAMMENT L'ENFANT*. DE PEUR QU'IL NE SUFOQUE : Et que la *simple compression*, qui n'intercepte quelquefois le sang qu'en partie, peut durer long-tems & l'intercepter d'autre-fois entièrement, c'est-à-dire faire pour du tems le même éfet que la *ligature* ? Or comparez, si vous avez du sens commun, une *liga-*

G iii

ture passagère avec une de durée , pour juger laquelle des deux est plus capable de nuire à l'enfant. On voit bien que vous êtes un petit génie , de vous déclarer ouvertement contre les meilleures choses que l'industrie fait trouver , & dont je me suis servi avec un succès tout visible. Pour conserver la qualité de censeur , vous perdrez tres-assurément dans l'esprit du monde celle d'homme raisonnable , & vous fortifierez le jugement dont il est parlé dans ma Rép. à l'Avert pag. 2. lig. 2.

Pa. 459. Vous n'avez pas besoin d'analyser...

Pag. 471. & 472. Ce n'est pas bien opérer...

Fitez difficulté de tirer...

VE T I L L E. Voiez la Réponse à la pag. 527.

NE vous mêlez point de parler sur des opérations de cette nature. Cela vous passe. Scachez qu'en tirant cet enfant doublement monstrueux & par sa grosseur & par ses deux têtes , qu'en le tirant dis-je sain & entier , je fis tout ce qu'on pouvoit faire. Si je ne m'y servis pas du *crochet* , c'est que j'ai la prudence de ne l'employer que quand il le faut , & où je sciais qu'on ne scouroit faire autrement. Vous eussiez fait en ce rencontre un beau chef-d'œuvre avec votre *Tire-tête*.

Pa. 473. Vous dites que vous n'avez point eu de travail.

OU : j'aurois mieux fait de mettre : *Je n'ai guères eu de travail*. Je me suis contenté de parler moralement. Il falloit plus d'exactitude, puisqu'on ne me devoit rien pardonner. J'ai cru seulement fixer à-peu-près le plus long-tems que prenne une action où tout se passe de suite & sans discontinuation après les principaux obstacles levez ; pour dire que le nom-

COMME je ne suis point si vain que vous, je fçai dans l'occasion faire honneur aux gens de mérite, de ce que je pourrois donner à ma gloire. Le besoin ne m'a point fait *reco-
rir à Monsieur Hemereq*. Je n'ai pas vécu dix années dans l'Hôtel-Dieu sans fçavoir faire la dissection d'un fœtus. Je n'ai eu recours à personne lorsqu'il a falu fourrir la carrière, soit quand j'ai été conduit, soit quand j'ai conduit les autres. Si je m'étois attribué ce *discours anatomique*, vous auriez quelque reproche à me faire : mais je le donne pour ce qu'il m'a couté ; & suis bien-aise qu'il ne soit pas enseveli dans l'oubli, tant pour le mérite du sujet dont il traite, que pour la gloire de celui qui l'a fait.

Pag. 494. Si
vous eussiez
été assez ca-
pable...

Besoin d'a-
voir re ou *
à M...

Ce long dis-
cours anato-
mique...

CALOMNIE injurieuse, vicelle redite, que-
relle principale. Il y a circonstances & circonstances : qui se-
lon ce qu'elles sont, déterminent à faire ou ne faire pas une opération, à la faire plutôt dans un tems que dans un autre.

Pag. 498. L'ex-
périence.. do-
faire tant de
meurtres...
Après un ou
deux jours
seulement...

IMPOSTURE. Divination purement gra-
tuite. Malice de Démon. Point de réponse
à cela ; que de prier le Lecteur de confé-
rer cette *Observation* avec mes pages 498. &
499. & d'en juger.

Pag. 499. Ce
qui me paroît
plus vraisem-
blable... vous
a peut-être
fait l'oposet...

Pag. 500. &
501. Je vous
ai déjà dit ...
la charité me
paroît
bien blesée...
Pag. 502. A-
vez vous rai-
son... venoit
vraiment
y avoir pu
causer...
Pa. 508. Vous
enseignez une
ridicule...
Vous ne crai-
guez pas d'ex-
poser en
venuë...
Femmes des
Halles...

Pag. 509. Ne
blâmeriez-
vous pas...
•

Pag. 515. Il
n'est pas vrai
comme vous
le dites...
•

DI VINATION gratuite. J'ai déjà répondu plus haut, pag. 26.

AUTRE divination gratuite. Votre recours ordinaire aux vrai-semblances. Voiez le même endroit.

Vous devenez sensible à la pudeur : Dieu soit bénit. C'est ici, un peu à-contre-tems : n'importe ; cela pourra faire un jour un bon effet, & nous donne lieu d'espérer que vous retrancherez les infamies de votre *Traité*. Votre Observation est pauvre : Mais puisque vous y parlez des *Halles*, j'ens prens occasion de vous avertir charitalement, que chacun vous accuse d'en avoir tous les mœurs & les manières ; Et votre *Observation*, s'il vous plaît, en est une preuve.

NON je ne la blâmerois pas d'ignorance & de peu de dextérité : au contraire je la féliciterois de sa capacité, de son adresse, ou du moins de son bonheur ; pourvu que je vîsse qu'elle auroit tiré tout ce DE LIVRE ADHERANT sans en rien laisser. Mais peut-être la blâmerois-je de trop de confiance en soi-même pour l'entreprise d'une opération qui passe la portée du commun, & pour laquelle on n'a point trop de l'élite des plus habiles.

IL est vrai comme je le dis : & la raison de part & d'autre s'en voit pag. 515. & 516. recours à la confrontation.

CE mot, *toujours*, n'est point de moi, vous ^{Pag. 519.} Une l'avez ajouté. Je marque ce que je croi ^{tres-méchan-} te méthode. que ce Chirurgien auroit dû faire, en *cette de tenir tou-* occasion particulière. Mal-à-propos en tirez-^{jours...} vous indirectement, & comme en mon nom, une maxime générale ; qui n'est point si méchanie que vous la faites, quand la pru-
dence & l'attention aux circonstances y sert de guide.

CETTE histoire ne vous touche en rien ; mais ^{Pag. 517.} Vous votre Observation, aussi bien que celle ^{faites-là une..} sur la pag. 459. prouve au public votre hu-
meur sombre, chagrine, inquiète, atrabi-
laire, qui demanderoit que vous purgeassiez votre rate. Pour moi je ne fais la plupart du
tems qu'épanouir la mienne en vous répondant, tant j'y trouve de sujets de rire.

DISCOUR D'EXPÉRIENCE. Appel.

JE m'explique assez intelligiblement, non pour ^{Pag. 547.} Vous vous apprendre (car il s'agit ici de peu de chose, & un Docteur comme vous en sait ^{ne vous ex-} bien d'autres) : mais pour vous faire juger que j'y parle de *se servir du suc de poireaux avec le vin blanc pour faire injection dans la matrice*, ^{pliquez pas allez...} & non pour cet autre usage tout différent. Je ^{Ou pour pren-} n'aprouve pas que vous improuviez ce remède, ^{dre par la} dont je me suis bien trouvé en m'en servant ^{bouche...} selon l'occasion. Et pour ce qui est de *l'expres-* ^{Je n'aprou-} *sion de rafraîchir des faux germes*, elle y con- ^{ve pas...} vient par emprunt comme à beaucoup d'au-

tres choses dont on dit qu'on les rafraîchit.
Au reste votre Livre n'est pas assez bien écrit,
pour faire trouver bon que vous prononciez sur
la Langue.

Pag. 549. Je
ne suis pas de
votre avis... **S**I vous n'êtes pas de mon avis : je ne suis pas
non plus du vôtre.

Pag. 550. Tous
les prétendus
faux-germes... **O**PINION particulière. Prévention outre,
comme sur beaucoup d'autres matières.

Pag. 551. Si
vous aviez
bien exami-
né... **C**ETTE Observation est bonne à faire à des
idiots. A qui donc croiez-vous parler, &
né... **P**our qui nous prenez-vous ? Pour des gens qui
552. 553. ne savent pas que deux & deux font quatre ?
554. **E**st-ce assez que vous soiez prévenu sur quel-
ques opinions bizarres, pour en faire une loi
à toute la terre ? Votre malice toute graci-
Quand vous
n'avez pas pu
délivrer... **E**t paroît encore ici d'une manière qui m'oblige en croiant me desobliger. A force de
supposer & d'imposer sans fondement, vous vous
ôtez toute créance.

Pag. 554. 555.
Ce prétendu
faux-germe...
n'étoit assu-
rément... **M**ÊME réponse qu'à la pag. 551. Avec
quelle *assurance* vous prononcez une
noire calomnie ! C'est donner le démenti à
deux Médecins célèbres, dont la mémoire est
en vénération parmi le monde. Ils virent le
corps étrange & le prirent comme moi pour
le faux-germe le plus vrai qui fut jamais. Ils
sortitoient du tombeau pour vous en assurer,
que vous ne les en croiriez pas. Depuis que
vous avez perdu le respect pour le Corps entier,
je ne m'atens pas d'en trouver chez vous pour
aucun particulier.

Si vous reconnoissez mon *stile* dans ces deux histoires, je cours risque d'être l'Auteur de tout mon Livre.

Me paroît bien votre véritable *stile*...

MAIS, vous rêvez : vous n'y pensez pas. En Pag. 557. Un satisfaisant la passion que vous avez de critiquer, vous hazardez votre réputation parmi les gens de la Profession. Rien n'est plus constant qu'un *faux-germe*, & d'autres corps étranges de plusieurs sortes, peuvent être *corrompus dans la matrice*, &, pour cela, n'en être pas détachés.

CE que j'ai dit est très-vrai.

Pag. 560. Il n'y a jamais eu...

Minutie.

Irritans, excitans...

Vétille.

Je trouve que vous faites souvent...

JE ne veux pour vous confondre, que la Pag. 561. Parle de la môle, comme un aveugle des couleurs... lecture même des pages 560. & 561. où le peu de choses que j'ai dit de la *môle*, comme d'un sujet moins principal, est, presque tout, puré Pratique ; & le précis même de la Pratique pour ce sujet,

VOIR malignité triomphe encore en cet endroit, & votre fiel s'y répand aussi librement qu'en pas un autre. Mais ma tranquille assurance en triomphe aussi à son tour. Pag. 569. Je vous demande si vous faites... ne la marquant... je ne fais... Car moins ce que vous pensez a de fondement, plus votre passion se fait voir à découvert ; & faute de la sçavoir cacher dans ces endroits, vous en devenez suspect par

tout ailleurs. Je ne fis point à cette femme l'extirpation de ce fongus, ni dans un tems ni dans un autre. La prudence par la raison que j'en ai écrit, m'avoit empêché de la faire, lorsque je REPOUSSAI LE FOND DE LA

Tant vous
aviez eu en-
vie...

MATRICE. La charité, (& non une folte & impertinente demangeaison, comme vous lemelez l'insinuer) m'engagea de la lui proposer pour son bien quand elle fut en état de porter mieux cette opération. Elle n'en tint compte. Je l'abandonnai selon son gré à sa mauvaise fortune, après même y avoir joint de surcroît un avis salutaire, qui fut le pronostic d'un malheur auquel je n'eus de part

que celle de l'avoir prédit. Quand je l'aurois marqué dans mon Livre aussi précisément que

je fais ici: Comme je suis aujourd'hui, moi qui vous replique, ce même homme qui écrivois alors; vous ne scauriez plus qu'en croire, parce que vous n'en croiez toujours que ce qu'il vous plaît, & que je ne suis point pour vous un homme croiable.

Je croi que
cette premiè-
re pouvoit
bien être mor-
te de votre
façon...

Qu'ai-je mis qui vous autorise à croire que cette première femme pouvoit bien être morte de ma façon? Vous le concluez de ce que, j'extirpai un second fongus à une autre femme qui n'en mourut pas, mais qui en GUÉRIT AISEMENT. D'autres que vous à la lecture du Livre en concluront tout le contraire, & diront, comme c'est la vérité: L'ACCIDENT où cette première femme TOMBA AU BOUT DE SIX MOIS & DONT ELLE MOURUT, fut le MESME qui lui étoit déjà arrivé. Quoi? L'ATTRACTION DU FOND de sa MATRICE PAR la PESANTEUR d'un

FONGUS qui pouvoit être du poids d'UNE LIVRE ET DEMIE AU MOINS , suivie d'une PERTE DE SANG , &c. C'en fut assez de cette récidive pour la faire mourir , & rien n'oblige d'y impliquer l'Auteur du Livre , ni de lui supposer une opération pour avoir lieu de lui attribuer cette mort.

Homme charitable que vous êtes: en trente endroits vous m'imputez gratuitement meurtres , morts , massacres , sur des peut-être , vrai-semblablement , apparemment je préjuge , je n'ai pas de peine à croire , & autres expressions semblables. Et il est à naître qu'en un seul endroit votre bénigne indulgence ait pris soin d'aider à la lettre pour interpréter chri- tien-nement la moindre chose en ma faveur. Je serois bien fâché d'en avoir autant à me reprocher soit devant Dieu , soit devant les hommes. Apellez-moi *Tartuffe* tant qu'il vous plaira. Je ne rougis point de montrer les sén- timens que ma Religion m'ordonne. Graces- à-Dieu je ne les ai pas d'aujourd'hui , ni d'aprés-coup. Avant que vous m'eussiez ainsi appellé , mon Livre étoit écrit. Il est une preuve de la modération que j'ai gardée. Si j'en faits mention , ce n'est pas pour en tirer vanité , mais pour confondre votre cruel acharnement. On peut voir comment je traite avec les autres , pag. 174. & 175. touchant le *méconium* ; pag. 503. & suiv. au sujet des membranes ; Et même avec vous , sans toutefois vous nommer , pag. 369. & suivantes , à l'occasion de votre morale digne de censure. Si l'on y trouve quelque-part un stile vif & pressant , on y

voit aussi de justes ménagemens & des interprétations favorables ; mais nulle-part des préjugez , encore moins des prononcz ; si l'on osoit ainsi parler, injurieux, atroces , calomnieux , apuiez sur des supositions frivoles , sur des présomptions ordinairement vaines , ou au plus , & cela rarement , d'une probabilité tres-légère , plus digne d'adoucissement que de censure.

Pag. 181. Vous
n'avez pas
raison...

À PRÉ's avoir fait graces dix pages de suite à tout ce chapitre *des travaux compliqués de hernies* , vous ne deviez pas pour votre honneur , faire cette Observation sur la fin. J'appelle ici de votre ignorance , comme en beaucoup d'autres endroits , à l'expérience & aux lumières des habiles.

Voici encore vingt pages de l'arrière-garde qui se sont sauvées du trenchant de votre épée.

Pag. 601. Par
la téméraire
précipitation...

TERMES outrez à l'ordinaire. *Téméraire* jugement. Vous n'avez pas fait réflexion que par l'action de la MAIN dont je SOUTINS LA MATRICE , je fis cesser la cause pour laquelle j'ai écrit pag. 600 que l'ORIFICE INTERNE NE POUVOIT SE DILATER. Par-là , son OUVERTURE , jusques-là PAS PLUS GRANDE QU'UNE PIÈCE D'UN ECU , devint suffisante , & favorisa mon opération ; qui ne fut point une *précipitation téméraire* , puisque je ne l'entrepris qu'A LA FIN , & que d'ailleurs elle me réussit.

JL est constant qu'il se trouve des sujets où cela n'est pas possible. Par exemple, quand la *relaxation* arrive à une fille, &c.

Pag. 601. On peut toujours toucher l'orifice.

DIVINATION gratuite. Malice diabolique. Je le dis d'un grand sang-froid. Il faut avoir vne malice de Démon pour donner un pareil tour à cette histore écrite avec toute la vérité & l'ingénuité possible. Elle en a trop visiblement tous les caractères pour m'aréter à les faire sentir. Je n'ai rien à répondre sur de telles *Observations*, sinon de renvoier à la lecture du Livre.

Pag. 606. Expira aparem-
tient entre vos mains...

MINUTIE.

C'EST parce qu'elle l'avoit été déjà plusieurs fois, & qu'elle n'étoit plus en état de porter de nouvelles saignées.

Pag. 609. La réfute &...

JE n'ai pas eula peine de *consulter* les personnes que vous dites. Elles m'ont prévenu elles-mêmes pour me *témoigner* ce qu'elles pensent de votre *Replique*. Le jugement que vous portez ici du leur, ne dément en rien tous les autres que vous avez faits à mon sujet dans vos *Observations*. C'est toujours vous-même. Vous parlez ordinairement comme étant certain de tout : & cependant on vous trouve toujours éloigné de la vérité. Vous l'êtes ici à leur égard. Loin du *regret d'avoir approuvé* mon *Livre*, ils m'en *témoignent* encore tous les jours de la joie. Ils ont la bonté de m'assurer

Consultez présentement ces vénétra-
bles.

Je suis cer-
tain...

que leur *aprobaſion* eſt trop juſte pour ſ'en repen-
tir. Monsieur Clement m'a fait l'honneur de
me l'écrire; Monsieur Cressé, de me le dire: &
à l'égard de Messieurs Lienard & Goüel, vous
l'aprendrez d'eux-mêmes; ils s'expliquent assez
à la fin de cet Ecrit. Si vous les *conſultez* tous
ſur vos *Remarques*; ſincéres comme ils ſont,
ils vous témoigneront de l'indignation contre
vos manières. C'eſt de quoi je ſuis certain.

Un tres-indi-
gne présent à
M. le premier
Médecin.

Homme véri-
tablement
ſage... probité
naturelle des
meurs...
équitable...

J'Avoué bien que mon Livre n'eſt point un
préſent digne de Monsieur le premier Médecin;
ce n'eſt pas par la diſormité de l'ouvrage, mais
par l'inégalité de proportion, & parce qu'il eſt
peu d'ouvrage qui ſoit d'un mérite assez grand,
quand il ſ'agit de le préſenter à un homme

du premier mérite. Les *vertus* dont vous fai-
tes ici l'éloge, ſont mon principal apui. Je les
regarde comme une protection abrégée pour
moi contre les pures calomnies de vos *Obſer-
vations particulières*, à-peu-près comme j'ai
regardé dans ma Répoſe, ce *JUGEMENT* de
quatre lignes, capable de *METENIR LIEU
D'UNE JUSTE ET AMPLÉ DEFENSE*
contre votre *outrageant Avertisſement*, (c'eſt
l'épithète que lui a donné une personne du poids
de celle de qui vient le *JUGEMENT* même.)

Conſulter vo-
tre autre pre-
rendu homme
ſage...

Qui vous a
dit...

JE n'ai point d'autre homme ſage à conſulter.
La prudence eſt par tout ma règle. Je le nom-
merai quand j'aurai ordre de le nommer. Vous
m'imposez encore ici dans ces paroles: *Qui
vous a dit: ce, vous, eſt de trop. Je n'ai point
écrit que ce fût à moi. Il l'a dit: cela me ſu-
fit*

fit. J'en ai la preuve en main, & quelques Lettres par-delà, dont je pourrai vous régaler, & peut-être vous étourdir, quand on trouvera bon que je les produise.

Vous barboüillez dans ces paroles suivantes, (*avec tant de modération*). Relisez plus tranquillement cet endroit de ma Réponse, & vous verrez si ces quatre paroles ont été judicieusement mises. Il paroîtra aux yeux des bons Judges que la passion qui vous guide, vous ôte la présence de l'esprit, & vous fait parler à contre-sens.

Votre *Replique* ne servira qu'à confirmer ce jugement sage, éclairé, décisif, digne de la personne qui l'a fait; & qui dans la place qu'elle occupe & de la justesse d'esprit dont elle est, n'est point une personne à palinodie; mais très-capable de vous la faire chanter de force, faute de l'avoir chantée d'amitié. Ne la connoissant pas, & pouvant vous douter qui elle est, vous deviez au moins vous exprimer en des termes plus respectueux sur le *changement* que vous supposez, mais qui n'est pas facile à croire, parce qu'elle est aussi du beau caractère, c'est-à-dire d'une *sagesse*, d'une *probité*, d'une *équité* que rien ne peut jamais altérer, & qu'il lui faut pour changer de sentiment, des raisons autrement plausibles, que ne sont vos chétives *Observations*.

JE suis fort aise que ces *Remarques*, de votre aveu, soient les principales que vous aiez faites sur mon Livre. C'est une preuve que vous

Avec tant de modération

En chantant la palinodie.

a Réponse à l'Avertissement, pag. 1. vers la fin.

H

n'en avez pas de meilleures; car si vous en aviez, vous n'auriez pas manqué de les produire. Ainsi, quoique vous fassiez désormais, j'ai tout l'air de me tenir en repos. Mais il n'est pas juste de laisser un si beau travail sans récompense. Pour vous paier de la peine & du coût de vos *Remarques principales*: docile à

De le bien corriger... vos avis, Monsieur, j'aurai soin de corriger deux ou trois mots & quelques virgules, à quoi se réduit ce que vous avez écrit de meilleur; & cela dans une édition qui se fera quand il sera

Faire au plus tôt une nouvelle édition. tems. De *cartons*, je n'en mettrai point, puisqu'ils ne sont pas de votre goût; & d'ailleurs, un seul que j'ai mis pag. 153. vous doit tenir

Il faudroit trop de cartons... lieu de tous les autres. Du reste, je ne me connais pas à retirer des mains du Libraire tous les Exemplaires d'une première édition, pour la supprimer & en faire une nouvelle. Si cela est arrivé à d'autres de votre connaissance, il ne m'arrivera point. En cas d'une seconde édition,

Vous marquerez avoir été corrigée par moi... on y mettra à l'ordinaire: Reveuë & corrigée par l'Auteur, &, peut-être, selon que je m'en aviseraï, augmentée de plusieurs *Observations particulières*, qui font voir le ridicule de celles de Monsieur Mauriceau.

F I N.

Approbation de Monsieur Lienard Docteur, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, pour les Réponses de Monsieur Peu ancien Prevost & Juré de sa Compagnie, à l'Avertissement & aux Observations particulières du Sieur Mauriceau.

Si l'Approbation que nous avons donnée au premier Ouvrage de Monsieur Peu sur sa Pratique des Accouchemens, ne se soutenoit pas suffisamment d'elle-même par le propre mérite de ce qu'il a écrit : ce second Ouvrage nécessaire & bien-fait en Réponse aux Avertissements obligéans & honêtes du Sieur Mauriceau, la justifieroit assez contre cet homme notre adversaire gratuit & volontaire, chagrin & soulevé de tout tems, à cause de sa qualité vénérable de Maître ès Arts, contre tout ce qu'il y a de Docteurs en Médecine. Effectivement le Public juge équitable & desintéressé de tout ce qu'on lui donne en ces sortes d'occasions, verra bien par la différence de penser & d'écrire de ces deux personnes, que s'il y a beaucoup de passion, de bouffissure & d'injustice d'un côté, il y a beaucoup de modération, de modestie & de vérité de l'autre; Que pour des injures outrageantes, de médisantes noirceurs, de calomnieuses investives, & des reproches vains & frivoles, dont ces prétendus Avertissement & Observations particulières se trouvent pleins : on n'opose qu'une raillerie fine, délicate & honête, des faits véritables, une doctrine & une érudition à l'épreuve de tout dans les choses de la Profession dont il s'agit; en un mot des pensées justes, & des termes propres & forts pour les bien rendre. De sorte que si celui qui y a donné lieu, peut se justifier le moins du monde auprès des honêtes gens, de ses manières dures & de ses airs de fierté dans tout ce qu'il a écrit; c'est seulement d'avoir fait valoir par-là le talent & le savoir-faire de Monsieur Peu, de l'avoir obligé contre son inclination douce & modeste de faire sentir en y répondant autant de politesse, d'enjouement & d'indifférence, que son adversaire a de rudesse, d'emportement.

ment, & de vrai-dessein prémedité de tout critiquer & de ne rien trouver de bon dans Monsieur Peu. Ce qui reste donc à faire présentement au dernier, suivant le sentiment & le conseil de ce qu'il y a jamais eu de plus grand en Médecine auprès du plus grand Roi du monde, est d'en demeurer là dans la suite contre un homme naturellement fier, & peu content, pour ne pas dire plus, des Chirurgiens Accoucheurs ses confrères, pour le moins aussi habiles & aussi expérimentez que lui. A Paris ce 3. Decembre 1694.

L I E N A R D.

Aprobation de Monsieur Goüel.

Quand on a approuvé le Livre de Monsieur Peu on n'a fait en cela que lui rendre justice, après avoir connu du mérite de l'Ouvrage, dont on doit être d'autant plus convaincu, que Monsieur le Premier Médecin n'aurait pas permis que son nom parut à la tête d'un Livre rempli d'une méchante doctrine. C'est le témoignage que je rends derechef audit Ouvrage, aussi-bien qu'à cette Réponse, par laquelle Monsieur Peu, sans aucune présomption & avec une modestie qu'on ne sauroit trop louer, rend compte d'une doctrine confirmée par autant d'expériences qu'il a fait d'opérations dans la Pratique des Accouchemens, qu'il exerce depuis tant d'années avec beaucoup de réputation. FAIT à Paris ce 29. Decembre 1694.

Goüel.

